

109^e session de la Conférence internationale du Travail, 2021

Transcription de la discussion des rapports du Directeur général et des Présidents du Conseil d'administration

L'interprétation permet de faciliter la communication et sa transcription ne constitue pas un compte rendu intégral ni authentique des travaux. Seul le discours dans la langue originale fait foi.

Table des matières

	Page
Lundi 7 juin 2021	1
Gouvernement (Indonésie)	1
Employeuse (Lituanie)	2
Travailleuse (Singapour)	3
Travailleur (Indonésie)	4
Employeuse (Algérie)	5
Gouvernement (Autriche)	6
Travailleur (Kenya)	7
Gouvernement (Namibie)	8
Gouvernement (Zimbabwe)	9
Travailleuse (Canada)	10
Gouvernement (République dominicaine)	11
Gouvernement (Turquie).....	12
Travailleuse (Philippines)	13
Employeur (République dominicaine)	14
Gouvernement (Émirats arabes unis)	15
Travailleur (Ouzbékistan)	16
Organisation arabe du travail	17
Confédération latinoaméricaine et caribéenne des travailleurs de l'État	18
Mardi, 8 juin 2021	19
Gouvernement (République de Corée).....	19
Gouvernement (Australie)	20
Travailleur (Fédération de Russie)	21
Gouvernement (République démocratique populaire lao)	22
Employeur (Turquie)	22
Gouvernement (Égypte)	24
Employeur (République de Corée)	24
Gouvernement (Brunei Darussalam)	25

Travailleur (République populaire démocratique lao)	26
Employeur (Fédération de Russie)	27
Travailleur (Turquie)	28
Gouvernement (Liban)	29
Employeuse (Bahreïn)	30
Gouvernement (Argentine)	31
Travailleur (Pays Bas)	32
Employeur (Pakistan)	33
Gouvernement (Djibouti)	34
Travailleur (Argentine)	35
Gouvernement (Azerbaïdjan)	36
Gouvernement (Ouzbékistan)	37
Gouvernement (Chypre)	37
Travailleur (Suède)	38
Gouvernement (Arabie saoudite)	39
Gouvernement (Mauritanie)	40
Gouvernement (Israël)	41
Gouvernement (El Salvador)	42
Travailleur (Mexique)	43
Gouvernement (Équateur)	44
Gouvernement (Sao Tome et Principe)	45
Organisation d'unité syndicale africaine	46
Gouvernement (Tadjikistan)	47
Unión Latinoamericana de Trabajadores de Organismos de Control	47
Mercredi 9 juin 2021	48
Gouvernement (Tunisie)	48
Employeur (Chine)	49
Travailleur (République de Corée)	50
Gouvernement (Sénégal)	51
Employeur (République démocratique populaire du Laos)	52
Gouvernement (Arménie)	53
Travailleur (Tunisie)	54
Travailleur (Palestine)	55
Gouvernement (Malte)	56
Travailleur (Algérie)	57
Gouvernement (Botswana)	58
Gouvernement (Liberia)	59
Gouvernement (Macédoine du Nord)	60
Travailleur (Colombie)	61

Gouvernement (Kenya)	61
Gouvernement (Soudan du Sud)	62
Employeur (Chypre)	63
Gouvernement (Pérou)	64
Gouvernement (Cameroun)	65
Employeur (Afghanistan)	66
Gouvernement (Guatemala)	67
Travailleur (Égypte)	67
Travailleur (Liban)	68
Gouvernement (Zambie)	69
Gouvernement (Soudan du Sud)	70
Travailleur (Pérou)	71
Travailleur (Maldives)	72
Travailleur (Suisse)	73
Fédération internationale des travailleurs domestiques	74
Gouvernement (Angola)	75
Employeur (Uruguay)	76
International Kolping Society	77
Employeur (Émirats Arabes Unis)	77
International Young Christian Workers	78
Fédération syndicale mondiale	79
Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois	80
Jeudi 10 juin 2021	82
Gouvernement (Chine)	82
Employeur (Malaisie)	82
Gouvernement (Ghana)	83
Travailleur (Inde)	84
Gouvernement (Népal)	85
Gouvernement (Norvège)	86
Travailleur (Chine)	87
Travailleur (Irlande)	88
Travailleur (Maroc)	89
Travailleur (Danemark)	89
Travailleur (Ukraine)	90
Gouvernement (Belgique)	91
Employeuse (Kenya)	92
Gouvernement (Maldives)	93
Travailleur (France)	94
Gouvernement (Nigéria)	95

Gouvernement (Maurice)	95
Travailleur (Belgique)	96
Gouvernement (Suriname)	97
Gouvernement (Papouasie Nouvelle Guinée)	98
Vendredi 11 juin 2021	99
Gouvernement (Maroc)	99
Gouvernement (Japon)	100
Employeur (Indonésie)	101
Gouvernement (Sri Lanka)	102
Employeur (Bangladesh)	103
Gouvernement (Viet Nam)	104
Gouvernement (Fidji)	105
Employeur (Inde)	106
Gouvernement (Thaïlande)	107
Mouvement de libération (Palestine)	108
Travailleur (Viet Nam) (<i>Original Viet Namien</i>)	108
Gouvernement (République arabe syrienne)	109
Travailleur (Thaïlande)	110
Gouvernement (Panama)	111
Gouvernement (Slovénie)	111
Union européenne	112
Gouvernement (Portugal)	113
Employeur (Népal)	114
Gouvernement (Espagne)	115
Travailleur (République arabe syrienne)	116
Travailleur (Brésil)	116
Confédération syndicale internationale	117
Employeur (Nicaragua)	118
Travailleuse (Espagne)	118
Gouvernement (Burundi)	119
Gouvernement (Azerbaïdjan)	120
Gouvernement (Kazakhstan)	121
Employeur (Colombie)	122
Gouvernement (Comores)	123
Travailleur (Bahreïn)	124
Travailleur (Nicaragua)	125
UNI Global Union	126
Travailleur (Guatemala)	127
Internationale des services publics	128

Coordination internationale des jeunes travailleurs chrétiens	129
Gouvernement (Mozambique)	130
Gouvernement (Bolivie)	131
StreetNet International	132
Organisation des entités mutuelles des Amériques	133
Organisation de la coopération islamique	134
Gouvernement (Turkménistan)	135
Gouvernement (Brésil)	136
Lundi 14 juin 2021	137
Employeur (Japon)	137
Gouvernement (Philippines)	138
Employeuse (Thaïlande)	139
Gouvernement (Mongolie)	140
Travailleur (Portugal)	141
Gouvernement (République islamique d'Iran)	142
Employeur (Philippines)	143
Travailleur (Bulgarie)	144
Gouvernement (République Démocratique du Congo)	145
Gouvernement (Italie)	146
Gouvernement (Suède)	147
Employeur (Portugal)	148
Travailleur (Autriche)	149
Gouvernement (Pays-Bas)	150
Gouvernement (Côte d'Ivoire)	151
Gouvernement (Irlande)	152
Employeur (Bulgarie)	153
Gouvernement (Érythrée)	154
Gouvernement (Biélorus)	155
Travailleur (Israël)	156
Employeur (Irlande)	157
Gouvernement (Cuba)	158
Travailleuse (Hongrie)	159
Travailleuse (Roumanie)	160
Employeur (Espagne)	161
Travailleuse (Italie)	162
Travailleur (Gabon)	163
Gouvernement (Canada)	164
Employeur (États-Unis d'Amérique)	165

Gouvernement (Colombie)	166
Employeur (Pérou)	167
Gouvernement (Paraguay)	168
Gouvernement (Guinée).....	169
IndustriALL Global Union	170
Fédération Internationale des Transports	171
Confédération syndicale européenne	172
Union internationale des syndicats des retraités	173
Gouvernement (Soudan).....	174
Travailleur (Somalie)	175
Travailleuse (Costa Rica).....	176
Fédération arabe des travailleurs du secteur du pétrole, des mines et des produits chimiques	177
Mardi 15 juin 2021	178
Gouvernement (Lituanie)	178
Employeur (Ouzbékistan)	179
Gouvernement (Lettonie)	180
Gouvernement (Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord)	181
Gouvernement (Danemark)	181
Travailleur (Japon)	182
Gouvernement (Allemagne)	183
Travailleur (Belarus)	184
Gouvernement (Bulgarie)	185
Gouvernement (Jordanie)	186
Employeur (Égypte)	187
Gouvernement (Finlande)	188
Travailleur (Madagascar)	189
Gouvernement (Monténégro)	190
Gouvernement (Pakistan)	191
Gouvernement (Uruguay)	192
Gouvernement (Pologne)	193
Gouvernement (République tchèque)	194
Gouvernement (République bolivarienne du Venezuela)	195
Gouvernement (Éthiopie)	196
Gouvernement (Bahreïn)	197
Gouvernement (Islande)	198
Gouvernement (Barbade)	199
Gouvernement (Brésil)	200
Gouvernement (Nicaragua)	201

Employeur (Cuba)	202
Travailleur (Ghana)	203
Employeur (Argentine)	203
Employeur (République bolivarienne du Venezuela)	204
Gouvernement (Mexique)	205
Employeur (Belgique)	206
Employeur (Mexique)	207
Communauté des Pays de Langue portugaise	208
Union internationale des Travailleurs de l'Hôtellerie, Alimentation, Tabac et Secteurs associés	209
Confédération générale des Syndicats	210
Syndicat démocratique alternatif des Amériques	211
Confédération des Travailleurs et des Travailleuses des Universités des Amériques	212
Commission Internationale Catholique des Migrations	213
Association des Conseils sociaux et autres Institutions	214
Mercredi 16 juin 2021	215
Gouvernement (Malaisie)	215
Travailleur (Népal)	216
Gouvernement (Singapour)	217
Gouvernement (Grèce)	218
Gouvernement (Bangladesh)	219
Gouvernement (Fédération Russe)	220
Employeuse (Pologne)	221
Gouvernement (Samoa)	222
Gouvernement (Liban)	223
Travailleuse (Norvège)	224
Travailleur (Afghanistan)	225
Travailleur (Malaisie)	225
Employeur (Tunisie)	226
Travailleur (Malte)	227
Gouvernement (Cambodge)	228
Gouvernement (Algérie)	229
Gouvernement (Lybie)	230
Travailleur (Pologne)	231
Travailleur (Pakistan)	232
Gouvernement (Burkina Faso)	232
Gouvernement (Saint Marin)	233
Travailleur (Sri Lanka)	234
Gouvernement (France)	235

Gouvernement (Jamaïque).....	236
Gouvernement (Croatie)	237
Gouvernement (Chili)	238
Gouvernement (États-Unis d'Amérique)	239
Employeur (Brésil).....	240
Travailleur (Panama).....	241
Employeur (Chili)	242
Employeur (Costa Rica).....	243
Travailleur (Cuba).....	244
Travailleur (Bangladesh)	245
Employeur (Paraguay)	246
Asociación Latinoamericana de Abogados Laboralistas	247
Confédération Internationale des Cadres	247
Union interparlementaire	248
Femmes dans l'emploi informel : globalisation et organisation	249
Travailleur (Yémen).....	250
Organisation de l'alimentation et de l'agriculture du système des Nations Unies.....	251
Gouvernement (Belize).....	252

► **Lundi 7 juin 2021**

Mme. Ida Fauziyah

Gouvernement (Indonésie)
(Original anglais)

Excellence, Monsieur Omar Zniber, Président de la CIT, Excellence, Monsieur Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, Excellences, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les délégués. Bonsoir depuis Djakarta. D'emblée, permettez-moi de remercier le Directeur général pour son rapport très complet, intitulé « Le travail au temps du COVID ». Lorsque j'ai été intervenante à l'évènement régional Asie Pacifique du sommet mondial de l'OIT en juillet dernier, j'espérais que je vous rencontrerais en personne cette année. Malheureusement, mon espoir a été déçu. Cependant, je suis convaincue que cette Conférence virtuelle permettre de réitérer notre engagement en faveur d'une reprise centrée sur l'humain. Le gouvernement de l'Indonésie a mis en œuvre huit grandes politiques pour reconstruire en mieux après la pandémie de COVID 19, à savoir et je cite, de la stimulation économique pour les entreprises, un programme de prestations chômage pour les travailleurs licenciés, et un programme pour faciliter la transition vers le secteur formel pour 56 millions de travailleurs, et pour créer un filet de sécurité pour plus de 70 millions de travailleurs informels. En outre, l'Indonésie a redynamisé sa législation du travail grâce à la création d'une loi omnibus sur la création d'emplois, l'objectif étant d'ouvrir davantage d'emplois et d'attirer les investissements nationaux et étrangers. Malgré tous les efforts déployés par le gouvernement, il est néanmoins nécessaire que les gouvernements, les employeurs et les travailleurs collaborent avec l'assistance résolue de l'OIT. Dans ce contexte, j'aimerais souligner trois points qui sont essentiels pour mettre en œuvre l'avenir du travail. Tout d'abord, il faut consentir un investissement dans les domaines de travail décent et durable. Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie. Cela doit faire partie intégrante de l'investissement public et privé pour réduire les écarts de compétences. L'Indonésie a participé activement aux côtés des entreprises et des communautés à la création de centres de formation, à préparer l'employabilité des travailleurs. En outre, le développement de l'économie rurale doit être une priorité, puisqu'il s'agit après tout de la colonne vertébrale de l'économie de nombreux États membres, notamment en Indonésie. L'Indonésie souhaite renforcer son économie rurale grâce à un instrument intitulé « Village Fund » et au développement de « Productive Migrant Villages » pour améliorer l'autonomie économique et le bien-être des travailleurs et de leurs familles migrantes. Deuxièmement, dialogue social innovant sur la question du monde du travail. Au niveau national, un tel mécanisme doit être mis au point en fonction des circonstances nationales. Il n'y a pas d'approche unique dans l'organisation du dialogue social. L'Indonésie continue à renforcer le dialogue social grâce à son centre de coopération tripartite au niveau national et local. Enfin, et ce n'est pas le moins important, un multilatéralisme solide qui promeut un programme centré sur l'humain au niveau international. L'Indonésie se félicite du projet de document final de la Conférence, intitulé « Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID 19 » inspiré et tenant compte de la déclaration du centenaire de l'OIT. Cet appel à l'action doit se traduire en programmes concrets au niveau international, régional et national. Par conséquent, nous aimerions inviter le Bureau à apporter son assistance, ainsi que les partenaires

sociaux, afin que nous puissions avancer dans la mise en œuvre de notre feuille de route nationale sur le développement de l'éducation et de la formation professionnelle 2017 – 2025. En conclusion, l'Indonésie est prête à travailler aux côtés de tous les partenaires. Merci.

Mme. Kristina Šermukšnyte-Alešiuniene

Employeuse (Lituanie)

(Original anglais)

Monsieur le Président de la Conférence, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs. Je suis très heureuse d'intervenir en plénière de la 109^e session de la Conférence internationale du travail au nom de la Confédération lituanienne des employeurs. Alors que nous nous réunissons dans des circonstances extraordinaires pour la première fois virtuellement et après une pause d'un an, il n'est pas surprenant que nous nous interroguions sur la nouvelle normalité dans le monde du travail. Les impacts et les conséquences dévastatrices de la pandémie se font sentir dans tous les domaines de la vie. Le Directeur général de l'OIT, dans son rapport dit que la pandémie a imposé un programme d'apprentissage accéléré dans le monde. Fin de citation. Les employeurs subissent ce programme également puisqu'ils doivent former leur personnel, éduquer les cadres, adapter de nouvelles méthodes de travail, inventer de nouvelles stratégies de travail, mettre en place de nouvelles mesures de sécurité, motiver les télétravailleurs, et subir les périodes de confinement. Les entreprises ont beaucoup investi pour s'adapter aux nouvelles réalités de la pandémie. Malheureusement, certains secteurs ont été frappés davantage que d'autres et luttent pour leur survie. Monsieur le Président, les employeurs ont avec courage affronté la pandémie. Nous avons tiré les enseignements, et continuons à gérer les effets négatifs. Quelques points sur lesquels j'aimerais m'attarder : la Confédération lituanienne des employeurs et ses membres est convaincue que les entreprises qui ont réussi ont compris l'importance de la santé et de la sécurité au travail. Ces entreprises estiment que la santé, la sécurité et le bien-être de leurs salariés sont les valeurs suprêmes. En outre, et en raison des mesures de restriction appliquées aux entreprises, il faut réfléchir afin d'assurer une bonne reprise. Pour éviter la dévastation économique et sociale, nous devons trouver le bon équilibre entre la protection sociale et l'appui aux entreprises. Cet équilibre empêchera que d'autres emplois ne soient détruits et que le chômage augmente. L'activité entrepreneuriale a été réduite de façon brutale dans certains secteurs. Elle n'a pas encore repris. Il faut stimuler les entreprises et fidéliser les travailleurs. C'est très important, il faut un bon ratio entre la productivité au travail et le coût du travail. Nous encourageons toutes les parties à cette Conférence à en tenir compte lors des discussions tripartites et à ne pas porter tort à ce ratio. Dans la lutte contre la COVID, la plupart des entreprises ont compris l'importance de la numérisation. Il y a des débouchés encore inexplorés. Il faut transformer l'industrie, les entreprises, afin qu'elles puissent bénéficier de l'innovation et de la numérisation. Mais notre monde ne sera plus le même après la pandémie. Il faut améliorer les compétences, recycler, c'est important pour les employeurs et les salariés. Pour que la reprise soit efficace, nous devons conjuguer nos efforts, ouvrir les marchés internationaux, et rétablir, réparer les chaînes d'approvisionnement. Nous devons appliquer des mesures de sécurité, veiller à un accès abordable et équitable à des vaccins sûrs et efficaces contre le COVID 19. Nous sommes d'accords avec le Directeur général lorsqu'il dit que les jeunes ont subi de plein fouet la pandémie, et que leurs perspectives immédiates et à long terme dans le monde du travail sont bouchées. Nous devons avoir davantage de politiques pour intégrer les jeunes. Le

dialogue social efficace est essentiel. Les représentants des salariés, des employeurs doivent être entendus. On ne peut pas sortir seuls de cette crise. Notre organisation estime que pour mieux reconstruire, il faut reconstruire en vert, il faut des investissements durables. Nous sommes arrivés à un point de bascule. Les gouvernements autorisent certaines entreprises à ouvrir partiellement avec des mesures de sécurité, les employeurs sont prêts à coopérer pour garantir la sécurité des travailleurs, cependant ils ont besoin de l'appui des gouvernements. Par conséquent, toutes les solutions doivent être mises à profit pour un dialogue social tripartite efficace où personne ne serait laissé de côté. Je vous remercie de votre attention.

Mme. Mary Liew

Travailleuse (Singapour)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Président, bonjour de Singapour. J'aimerais tout d'abord remercier le Directeur général pour son rapport très complet intitulé « Le travail au temps du COVID ». Le COVID a touché le monde du travail. La résilience, l'équité, doivent être intégrés au monde du travail en tant que pilier clé. Bien que la pandémie ne soit pas encore derrière nous, une main d'œuvre mieux préparée sera plus à même d'affronter les enjeux futurs. Pour le Mouvement des travailleurs de Singapour, chaque travailleur compte. Dans cette urgence mondiale, il est important de veiller à ce que les travailleurs de tous âges, de toutes professions, de toutes nationalités, soient protégés. Il faut donc qu'ils aient accès à une prise en charge médicale, traitements, vaccins. Grâce à ces efforts tripartites, les travailleurs essentiels des soins de santé, le nettoyage et le secteur des transports y compris les gens de mer, ont été parmi les premiers à Singapour à bénéficier d'une vaccination gratuite. Comme le rapport du Directeur général le dit à juste titre, l'impact sur les femmes a été particulièrement sévère. Avec les écoles qui ont fermé, les femmes ont dû assumer un fardeau supplémentaire à la maison. Nous devons veiller à ce qu'elles bénéficient de ressources adéquates pour qu'elles puissent assumer leurs rôles de mères, de soignantes et de travailleuses. Nous encourageons les employeurs à proposer des modalités de travail souples avec un financement du gouvernement. Dans ce contexte difficile, beaucoup de travailleurs indépendants ou de freelance ont perdu leurs sources de revenus. Il faut que le gouvernement veille à ce que ces travailleurs aient une aide, mais il faut également améliorer leurs conditions de travail grâce à une meilleure représentation. Les travailleurs resteront toujours au cœur de notre préoccupation en tant que Confédération. Nous voulons continuer à les protéger. Protéger leur santé mentale, leurs lieux de travail, et leur employabilité à long terme. Pour ce qui est du bien-être mental, nos partenaires tripartites reconnaissent que le télétravail a effacé la frontière entre la vie professionnelle et la vie privée, ce qui signifie qu'il y a plus de risque d'épuisement. Des conseils ont été envoyés en novembre 2020 pour aider les employeurs à tenir compte du bien-être de leurs salariés. NTUC a également travaillé avec le gouvernement pour veiller à ce qu'un appui suffisant soit apporté aux travailleurs afin qu'ils recyclent leurs compétences ou qu'ils en acquièrent d'autres. C'est particulièrement important alors que les entreprises se transforment pour rester compétitives après la COVID. Pour accompagner la formation, le gouvernement a proposé une série de mesures de formation aux secteurs touchés, pour que les salariés bénéficient de programmes de formation. NTUC a également donné davantage d'appui aux travailleurs dans le cadre du programme d'assistance à la formation, UTAP, qui cofinance des cours de formation. Pour préserver des emplois, NTUC tient à

travailler avec des partenaires tripartites pour veiller à ce que les entreprises réduisent leurs coûts pour sauver des emplois, et que l'on repense les postes de travail. Par exemple, grâce à nos liens étroits avec les employeurs, nous avons redéployé les travailleurs dans les secteurs les plus touchés, tel que l'aérospatial, l'aviation, dans d'autres types d'emplois, ce qui a permis aux travailleurs touchés de continuer à avoir un travail décent. Nos syndicats, associations, continuent à travailler avec des entreprises pour créer des comités de formation par entreprise pour définir des stratégies à moyen et à long terme, et définir des domaines dans lesquels on peut renforcer les capacités de la main d'œuvre. Les syndicats travaillent avec les entreprises pour mettre en œuvre ces stratégies, et pour que les travailleurs puissent renforcer leurs compétences. En conclusion, nous, au Mouvement des travailleurs de Singapour, avec nos partenaires tripartites, nous aidons les travailleurs à envisager l'avenir du travail avec confiance et ensembles, nous sortirons plus forts. Je vous remercie.

M. Yorrys Raweyai

Travailleur (Indonésie)

(Original anglais)

Excellences, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Directeur général de l'Organisation internationale du travail, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration, Mesdames, Messieurs les délégués des gouvernements, travailleurs et employeurs à l'occasion de la 109^e session de la CIT. Permettez-moi de me présenter. Je m'appelle Yorrys Raweyai et je préside la délégation des travailleurs de la République d'Indonésie. Nous représentons les organisations des travailleurs indonésiens. Je suis ravi d'être de retour après ma dernière participation lors de la CIT de 2015. Que Dieu soit loué, par sa grâce nous sommes tous présents ici dans la santé et dans la sécurité à l'occasion de la 109^e édition de la CIT. À cause de la COVID 19, l'édition de 2021 doit se tenir de manière virtuelle. Nous avons lancé la discussion de plusieurs points, notamment la protection sociale universelle, une discussion complète des actes de la gestion de la pandémie par la Commission du COVID 19. Nous parlons également de la divulgation de la mise en œuvre de la main d'œuvre dans plusieurs pays au sein de la Commission de l'application des normes pour que cela devienne une norme tripartite, une préoccupation importante dans les différents pays. Alors que les pays qui ne sont pas dans la discussion devraient de leur côté continuer à viser des améliorations en encourageant le renforcement d'un dialogue social de plus grande qualité encore pour avoir une incidence positive sur les relations de travail pour qu'elles soient à la fois harmonieuses, dynamiques et justes. La Sécurité Sociale universelle : c'est un héritage commun à toute l'humanité, et il est important que les travailleurs encouragent leurs efforts pour qu'au bout du compte, tous les travailleurs et toute la société puissent être protégés. Pour cela, il faudra un bon consensus, et un esprit de coopération des acteurs, en particulier dans le cadre tripartite. Le succès pour l'État dans la mise en œuvre d'une Sécurité Sociale complète est non seulement un indicateur clé de performance pour un ministère mais cela devrait devenir un idéal pour tous les dirigeants nationaux. On devrait y voir le mandat constitutionnel le plus élevé dans chaque pays, y compris en Indonésie. Cela fait maintenant plus d'une année que la pandémie a commencée, et les pays de par le monde travaillent dur pour faire avancer les programmes de vaccination et essayer de réaliser une immunité de groupe. Le président Joko Widodo et toute son équipe ont travaillé d'arrache-pied pour mettre en œuvre un programme de vaccination qui touche toute la société. Nous remercions également les employeurs indonésiens qui ont lancé les campagnes et

fourni une vaccination sans que cela ne représente de fardeau pour les travailleurs. Plus ce programme de vaccination pourra avancer vite, plus nous serons confiants en vue de la reprise et du programme de reprise économique national. L'Indonésie vient de se doter d'une loi générale ayant pour but d'améliorer le cadre commercial, en espérant ainsi simplifier des dispositions et des réglementations qui se chevauchaient jusqu'à maintenant. L'Indonésie est sur le point d'entrer dans une nouvelle ère démographique, et cela va également créer davantage d'emplois. Nous allons également veiller à l'efficacité de cette loi générale et le gouvernement sera ainsi motivé à en assurer la mise en œuvre. Je m'adresse maintenant à tous les travailleurs, soyons forts ! Rappelons-nous les uns les autres que lorsque la situation est difficile, il faut continuer à promouvoir le dialogue social, c'est ainsi que nous pouvons trouver des solutions importantes face à nos défis communs. La pandémie n'est pas encore derrière nous, mais la reprise économique est également une chose importante à laquelle il faut réfléchir, c'est pourquoi donnons-nous la main pour atteindre ces objectifs importants. Je vous souhaite à tous une bonne santé et vous remercie.

Mme. Saida Neghza

Employeuse (Algérie)

(Original arabe)

Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux, Mesdames et Messieurs les ministres, Monsieur Guy Ryder, Directeur général de l'Organisation internationale du travail, Mesdames et Messieurs. D'emblée, permettez-moi de féliciter le président de la 109^e Conférence internationale du travail pour son élection. Je me permets également de féliciter le Directeur général de l'OIT, monsieur Guy Ryder, pour la qualité de son rapport et pour l'importance du sujet qu'il y traite. C'est un sujet d'actualité et cette pandémie est encore une source de préoccupation parmi les rangs de la communauté internationale et touche plus particulièrement les organisations internationales et les travailleurs ainsi que les employeurs. Or, il s'agit là d'une crise sans précédent qui a touché les entreprises, qui a miné l'économie, et qui a frappé les sociétés de plein fouet. Cette crise a levé le voile sur des disparités, sur des contradictions qui minent nos sociétés. C'est le Directeur général qui le dit dans son rapport et par conséquent, aujourd'hui nos sociétés sont bien plus fragiles, bien plus précaires qu'elles ne l'étaient par le passé, à cause de cette crise qui a exacerbé ces disparités. Par ailleurs, cette crise exige de nous aujourd'hui que nous fassions preuve de solidarité. Une solidarité sans précédent pour qu'aucun des citoyens de nos sociétés de ce monde ne soient laissés sur bas-côté. C'est essentiel pour que nous puissions également faire preuve de résilience face aux crises qui nous guettent à l'avenir. L'Algérie a été à son tour frappée de plein fouet par cette pandémie à cause de l'augmentation des prix des hydrocarbures et c'est pourquoi, aujourd'hui, notre économie est exsangue. Cela dit, grâce à notre Président, le Président de la République, nous avons réussi à prendre des directives et des mesures nécessaires pour protéger le pouvoir d'achat de nos concitoyens, pour préserver sa santé, et pour garantir l'économie et la productivité de l'économie. En outre, le gouvernement a pris des mesures de confinement total ou partiel en fonction des provinces de notre pays. Nous avons dû fermer un certain nombre de magasins, de restaurants à l'exception des services essentiels. Par ailleurs, les entreprises et les administrations ont dû s'adapter au télétravail, et il y a eu des bonus ou du moins, des mesures compensatoires qui ont été données aux entreprises qui ont pris les mesures nécessaires pour faciliter la vaccination de leurs employés. Il y a eu des aides financières qui ont été données aux petites et aux moyennes entreprises. Ce sont là

des entreprises qui ont été ébranlées par la COVID 19, et comme l'a dit notre président de la République, monsieur Abdelmadjid Tebboune, des mesures exceptionnelles ont été entreprises pour importer des produits pharmaceutiques, des produits médicamenteux et du matériel pour protéger la santé de nos concitoyens, outre les mesures douanières et tarifaires qui ont été prises dans ce sens. Les majorations qui sont dues lorsque des impôts ou des taxes n'ont pas été payés ont été aussi levées. Par ailleurs, les entreprises algériennes ont participé de ce processus. Les entreprises et les institutions algériennes ont en effet proposé un certain nombre de mesures. Nous avons été à la hauteur de notre devoir national. Nous avons à notre tour facilité l'acheminement des produits médicamenteux, du matériel et des produits pharmaceutiques aux couches les plus vulnérables. Enfin, permettez-moi de dire un mot quant au sort qui est réservé au peuple palestinien et aux travailleurs et aux travailleuses palestiniens qui souffrent d'un blocus inhumain, dont les droits sont violés jour après jour. J'en appelle à la communauté internationale pour dénoncer ces exactions et ces violations des droits humains. Il faut également faire preuve de solidarité pour que les vaccins atteignent tous les pays, qu'ils soient pauvres ou pas, et que notre monde soit plus solidaire, soit plus généreux, soit plus égalitaire et soit à l'abri de la COVID 19.

M. Martin Kocher

Gouvernement (Autriche)

(Original allemand)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs, je remercie le Directeur général, son équipe, et toute l'OIT pour un engagement inlassable, et pour la tenue virtuelle de cette Conférence dans une période difficile. La pandémie l'a montré : nous sommes tous liés les uns aux autres et les chocs mondiaux ont un impact sur le marché du travail. Nous l'avons également vu, les difficultés à l'échelle mondiale, comme des pandémies, ne peuvent être surmontées que grâce à des solutions communes et pour cela, nous avons besoin d'organisations multilatérales, comme l'OIT. Pour moi, une des tâches centrales de l'OIT dans cette phase qui suit la crise est de soutenir les États. De nombreuses entreprises, beaucoup de travailleurs, ont été durement touchés et nous devons faire de notre mieux pour les soutenir dans cette gestion de la crise. Mais, nous devons également tenir compte du fait que les accords-cadres prévalant dans les États membres de l'OIT varient grandement. S'agissant des mesures de soutien à la reprise, nous devons à moyen et long terme renforcer la résilience des économies nationales en fonction des dispositions de chacun pour être mieux armés face à de nouveaux défis. La flexibilité, l'adaptabilité, la diversification des systèmes économiques sont indispensables pour pouvoir résister face à une crise. Pour une bonne reprise, et pour une transition numérique et écologique juste sur le marché du travail, nous avons besoin d'autre chose, des mesures de qualification. Mesdames et Messieurs, nous n'avons pas encore surmonté la pandémie, mais la vaccination nous rapproche de plus en plus de la normalité. En Autriche, les mesures principales d'aide, par exemple le chômage partiel, en comparaison internationale, une mesure généreuse, a permis de nous adapter pas à pas à l'amélioration de la situation. Dans le domaine de la lutte contre le chômage, dans cette reprise, l'Autriche mise sur une politique active sur le marché du travail. Notre programme de qualification offensive emploi, propose pour une formation plus longue, des soutiens financiers. En Autriche, nous avons également un autre programme tremplin qui vise 50 000 chômeurs pour les ramener à l'emploi et qu'ils gardent un emploi de manière durable, par le biais de conseils, de formations, de

préparation à l'emploi, et d'emploi dans l'entreprise. Cette crise du COVID en Autriche nous a permis également d'avancer dans le domaine du droit du travail. Avec la promulgation d'une loi, nous avons fixés des conditions claires concernant le travail de chez soi, le télétravail, qui doit également nous donner une certaine sécurité pour l'après-crise. Mesdames et Messieurs, cette crise nous a appris que ce n'est qu'ensemble que nous pouvons surmonter de tels défis. Nous avons besoin d'une manière de faire qui soit multilatérale, cohérente, pour pouvoir réaliser l'agenda à l'horizon 2030, s'agissant notamment de l'ODD 8. En faisant la promotion de la croissance économique, de l'emploi productif et du travail décent, nous avons les éléments essentiels de la reprise et ce que propose le Directeur général dans ce sens pourrait être une contribution très importante. Merci.

M. Francis Atwoli

Travailleur (Kenya)

(Original anglais)

Merci, je tiens pour commencer à féliciter le président élu ainsi que le président du Conseil d'administration, remercier le Directeur général et chaque délégation. Mesdames et Messieurs, au nom du COTU Kenya et à mon nom propre, je vous félicite à l'occasion de votre élection méritée à la direction des travaux de cette Conférence. Nous savons que vous saurez vous acquitter de cette tâche avec brio. Nous félicitons le Directeur général d'avoir fait du COVID et du monde du travail une priorité, un des thèmes centraux de cette conférence. Cela nous permet de nous poser des questions quant à nos ripostes individuelles ou collectives à la pandémie, mais cela nous donne également une enceinte où nous pouvons mettre à l'épreuve notre mécanisme tripartite qui a déjà fait ses preuves, afin de trouver des réponses complètes, efficaces et durables à l'échelle mondiale. Nous notons également que le rapport présente une réalisation juste de la situation depuis que la pandémie a été officiellement annoncée par l'OMS en mars 2020. S'agissant de l'impact de la pandémie, des actions et des mesures décidées, des enseignements tirés, et des pistes proposées pour sortir de la crise. Mesdames et Messieurs, en tant que travailleurs nous sommes attristés de l'ampleur de la perte d'emplois, estimée à 255 millions, quatre fois plus que l'impact de la crise financière de 2008. Par conséquent, les jeunes, les femmes, les migrants, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap, la majorité dans ce secteur, sont ceux qui ont été le plus durement touchés, et il a fallu trouver l'équilibre entre le respect des protocoles sanitaires, et la participation à des activités habituelles pour obtenir un revenu de subsistance. Monsieur le Président, dans ce contexte, COTU Kenya, travaillant avec le gouvernement kényan et la fédération des employeurs du Kenya a négocié un mémorandum tripartite d'accord le 30 avril peu après le début de la pandémie. Son but était de protéger les emplois et d'apporter un soutien aux entreprises. Ce protocole d'accord exigeait un recours renforcé au dialogue social et à la négociation collective, à la collecte de données et à la sensibilisation et l'application quant aux protocoles de santé et de sécurité sur le lieu de travail. Mesdames, Messieurs, COTU Kenya demande que l'on mette en place une riposte centrée sur l'humain face à cette pandémie, comme envisagé dans la déclaration du centenaire sur l'avenir du travail. En effet, on y adresse des questions centrales à une reprise rapide. Nous demandons au gouvernement kényan d'accélérer la mise en œuvre de l'agenda Big 4 annoncé en 2017. Reconnu comme une solution aux difficultés économiques dans le domaine du développement, ce programme comprend différents points : la création d'emplois, avec l'extension de la production, la garantie de la sécurité alimentaire, les soins de santé universels, et l'extension d'un logement abordable aux

citoyens. Ces éléments sont centraux par rapport aux objectifs de la déclaration du centenaire de l'OIT sur l'avenir du travail et son application à la reprise suite à la pandémie. Nous croyons à la solidarité mondiale dans l'élaboration d'une riposte collective qui garantisse l'équité et l'accès au vaccin, mais aussi aux emplois et aux moyens de subsistance. Cette Conférence est une occasion rare de poser les bases d'une stratégie de riposte qui pourrait être adoptée dans le cadre du système multilatéral. Je vous remercie.

M. Utoni Nujoma

Gouvernement (Namibie)

(Original anglais)

Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la 109^e session de la Conférence internationale du travail. Je félicite également monsieur Guy Ryder, le Directeur général, pour son rapport, « Le travail à l'ère du COVID ». Nous saluons monsieur Ryder et félicitons toute l'équipe de l'OIT qui accueille cette CIT virtuelle en une période sans précédent liée à la pandémie de COVID 19. Monsieur le Président, la Namibie vit actuellement une troisième vague de COVID 19 avec un nombre alarmant de nouveaux cas et de décès, en dépit de mesures décisives décidées afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur le peuple namibien et sur l'économie de Namibie. Ces mesures ont inclus une décision rapide par le président namibien, décision de restreindre la mobilité, ainsi qu'une injection sans précédent de ressources dans le secteur de santé. La Namibie a rapidement mis en place un plan d'aide, soulevant 8 milliards et 900 millions de dollars de Namibie, y compris le transfert en cash de 750 dollars de Namibie à 769 000 citoyens. En outre, une aide aux salaires, et un programme de protection des salaires, des salariés, de la Commission de la Sécurité sociale, a profité à 230 employeurs et 21 359 salariés. Après un premier confinement, mon ministère a lancé des directives, ramener la Namibie au travail, afin d'identifier les niveaux de risques et les mesures de contrôle appropriés pour minimiser les risques sanitaires sur les lieux de travail. Nonobstant, la Namibie a enregistré la perte de 11 500 emplois formels, environ 3% de l'emploi formel. Des entreprises ont fermé, et on a ressenti un impact encore plus négatif sur les entreprises informelles et les travailleurs de l'économie informelle. Une campagne de vaccination est en cours, mais notre pays, à l'instar de nombreux pays en développement est sévèrement touché par l'inégalité dans le domaine de la distribution des vaccins. Les défis qui existent déjà, comme le chômage, notamment le chômage des jeunes, ont été exacerbés par cette pandémie, et pour y faire face, la Namibie a lancé un programme courageux et ambitieux visant à reconstruire et en mieux. Ce programme est incarné dans le plan de Harambee pour la prospérité. Nous voulons ainsi construire une société inclusive où la croissance soit partagée. Unir notre nation pour lutter contre la pauvreté, la corruption, l'inégalité, la violence sexiste. Monsieur le Président, la Namibie est confiante. Le projet de document final de la Conférence sur une reprise centrée sur l'être humain suite à cette crise, ainsi que la déclaration du centenaire de l'OIT seront une source d'inspiration. Les États membres pourront s'en inspirer, et l'OIT également, pour aller de l'avant. Nous apprécions le travail mené par le Directeur général, qui présente un rapport sur la situation des travailleurs dans les Territoires arabes occupés. Nous le savons tous : le marché du travail palestinien était déjà un des moins performants avant la pandémie, et la pandémie a eu un impact négatif sur les moyens de subsistance du peuple de Palestine. Les événements dévastateurs de ces dernières semaines a montré comment le peuple de Palestine est exposé à des vulnérabilités extrêmes, et souffre des

souffrances immenses. Nous soutenons le multilatéralisme avec force, et le travail de l'OIT. Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Stuart Harold Comberbach

Gouvernement (Zimbabwe)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les représentants des employeurs, des travailleurs, Mesdames et Messieurs. Permettez-moi pour commencer de vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection méritée à la présidence de cette 109^e session très particulière de la CIT. Je tiens également à remercier le Directeur général pour son rapport qui intervient à point nommé, qui donne le ton des discussions approfondies que nous aurons pour voir comment retrouver des emplois et des moyens de subsistance suite à la pandémie de COVID 19. Le rapport du Directeur général, en particulier, souligne l'impact du COVID 19 en particulier sur les travailleurs dans des conditions précaires, notamment les travailleurs dans l'économie informelle. Comme la plupart des pays dans le monde, le Zimbabwe n'a pas été épargné par l'impact négatif de cette pandémie, en particulier dans le secteur informel. À cet égard, le Zimbabwe est en train d'appliquer un programme économique, la stratégie de développement national 1, que nous appelons NDS 1. Elle vise à relancer l'économie et à stimuler une croissance riche en emplois, entre autres. Cette stratégie tient compte des éléments identifiés par le Directeur général dans son rapport, notamment l'économie informelle, l'emploi en général et la protection sociale. En outre, le dialogue entre les différentes parties, entre les différents secteurs et à différents niveaux est une des clés du NDS 1. C'est pourquoi le renforcement du forum tripartite de négociation a été renforcé. C'est ainsi que nous pourrions réagir à la dimension travail de la pandémie. Ce forum a apporté des contributions essentielles à notre stratégie de lutte contre la pandémie, en émettant des recommandations au gouvernement. Le paquet de relance, de 18 milliards de dollars du Zimbabwe, environ 720 millions de dollars des États-Unis a été décidé afin de soutenir des secteurs économiques clés, et des MPME, renforcer la protection de l'emploi et permettre d'étendre les programmes de protection sociale déjà existants à d'autres groupes vulnérables comme ceux du secteur informel. Monsieur le Président, nous avons devant nous une tâche collective, reconstruire mieux pour reprendre un slogan des Nations unies. Le point de départ, c'est un retour au multilatéralisme. Dans son rapport, je suis heureux de voir que le Directeur général note l'importance du multilatéralisme. Travailler main dans la main pour atténuer les effets négatifs de la pandémie, pour lutter face aux ramifications socio-économiques de cette crise et pour reconstruire un meilleur monde. C'est ce pourquoi nous nous sommes engagés en adoptant la déclaration du centenaire de l'OIT sur l'avenir du travail. Pour terminer, Monsieur le Président, nous notons que le déploiement à large échelle du programme de vaccination dans le monde se poursuit. Le Zimbabwe s'est également lancé dans une campagne de vaccination. Néanmoins, la distribution inégale et biaisée des vaccins représente un défi pour les pays en développement. Pour y remédier, un retour plein et entier à la normalité, un retour sur les lieux de travail sont essentiels. Nous devons travailler pour surmonter le nationalisme vaccinal et aller dans le sens de l'équité vaccinale pour que le Sud ne soit pas laissé de côté. Je vous remercie, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, merci.

Mme. Marie Clarke Walker

Travailleuse (Canada)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Président. Je remercie le président, les vice-présidents de la Conférence, le Directeur général et les délégués de cette Conférence. Je m'exprime au nom du Congrès des travailleurs du Canada, représentant près de trois millions de travailleurs au Canada, dans tous les secteurs économiques. Le rapport du Directeur général présente une analyse approfondie de l'impact de cette pandémie. Lorsqu'elle a éclaté l'an dernier, c'était un phénomène sans précédent, et plus d'une année et demie plus tard, nous avons encore du mal à saisir l'impact entier sur nos vies. Des millions de morts, des millions de personnes malades, des billions de dollars perdues dans des activités, une crise sans parallèle de l'emploi, touchant les femmes, les personnes racisées, les migrants, les précaires et celles qui ont un salaire faible. La pandémie nous a forcés à regarder en face les réalités et les défauts de nos sociétés et de nos économies, les faiblesses sur lesquelles les syndicats avaient attiré l'attention depuis des années. Des inégalités massives, des disparités de richesse, d'opportunité, les coûts soutenus par les femmes de manière inégale et la distribution inégale des travaux de soins non rémunérés. Le manque de système de protection sociale, la crise de financement dans l'éducation et dans les systèmes de santé publics. Ces défaillances n'étaient pas une coïncidence, c'est le résultat de décennies de politiques économiques néo-libérales qui minimisent la réglementation et font des coupes fiscales, ou des rabais fiscaux une priorité, réduisant l'investissement public dans les programmes sociaux, pourtant nécessaires pour soutenir les citoyens vulnérables. Le Directeur général le dit dans son rapport : il est devenu évident, malheureusement, que l'inégalité n'est pas simplement de savoir où une personne ou une famille se trouve sur le spectre du revenu ou de la richesse. C'est également une question d'accès aux soins de santé, aux chances de formation et d'éducation, à la connectivité internet, à la protection sociale, le logement décent, la finance, le statut de travail formel, la justice, les services publics de base, le vaccin et bien d'autres choses. Ce système en place depuis des décennies, renforçant le pouvoir des élites et des entreprises a appauvri le filet de sécurité sociale, a renforcé l'inégalité extrême et de nombreuses personnes, les femmes, ceux qui veulent l'équité, se sont retrouvés dans une situation encore plus vulnérable. Les syndicats canadiens se sont mobilisés. Nous avons réclamé des protections : sécurité, santé, soutien aux revenus, et avantages et prestations d'urgence pour les travailleurs perdant leurs emplois. Nous avons eu des engagements d'urgence du gouvernement. Nous avons pu amplifier la voix des femmes, des travailleurs autochtones, racisés et d'autres dans des situations vulnérables, surtout des travailleurs dans l'économie des soins en mettant les syndicats au cœur de ce combat urgent pour un lieu de travail plus sûr, juste et inclusif. En organisant, mobilisant, renforçant les travailleurs et leurs demandes collectives, les syndicats posent la base d'une économie juste et équitable après la pandémie. À l'ère de cette pandémie, bien trop de travailleurs souffraient déjà d'une précarité bien trop croissant, de hauts niveaux d'inégalités, d'insécurité et de croissance en berne. Le rapport du Directeur général montre qu'une approche centrée sur l'être humain, pour renouveler le contrat social, est nécessaire. Il faut construire des économies inclusives, justes et démocratiques, dépasser le modèle dominant et mettre en place une société, une économie, inclusive, équitable, durable et démocratique. C'est urgent, les mandants tripartites de l'OIT doivent se mettre à la tâche. Nous devons envisager un monde dans lequel le néo libéralisme, l'inégalité et la destruction que cela entraîne soit une relique

du passé. Personne ne doit être laissé de côté dans ce monde. Un monde différent est nécessaire, un monde différent est possible. Je vous remercie.

M. Luis Miguel De Camps García

Gouvernement (République dominicaine)

(Original espagnol)

Bonjour, Monsieur le Président. Tout d'abord, je voudrais vous féliciter d'avoir été nommé à la présidence de cette Conférence. Je vous adresse toutes nos salutations au nom de la République dominicaine, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs. En représentation de la délégation gouvernementale de la République dominicaine, j'ai le grand honneur de vous adresser toutes nos salutations et de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer à cette réunion historique. À notre avis, cette réunion est historique non seulement parce que c'est une réunion virtuelle pour la première fois, nous ne sommes pas du tout présents physiquement dans cette enceinte, mais aussi parce qu'elle intervient à un moment où pour la première fois au sein de notre siècle, il y a un phénomène d'ampleur mondiale qui menace de changer profondément le profil de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale. Face à cela, nous réaffirmons l'importance de l'Organisation internationale du travail qui est propre à apporter une parade aux défis que suppose la pandémie de COVID 19, en s'appuyant sur le dialogue tripartite, qui est la meilleure formule nous permettant de parvenir à des accords sociaux équitables, favorables au développement durable de nos sociétés. C'est ainsi que nous voudrions souligner ce qu'a apporté l'OIT aux trois aspects fondamentaux dont nous sommes saisis ici, à savoir la protection sociale, deuxièmement, les inégalités dans le monde du travail, et troisièmement, les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie. Pour la République dominicaine, la 109^e Conférence internationale du travail prend une connotation tout à fait particulière, étant donné les changements que nous connaissons dans le monde du travail suite à la pandémie qui a frappée l'ensemble de nos pays, bouleversée le marché du travail, son fonctionnement, son équilibre. Il est à regretter que les conséquences de la pandémie aient touché les différents systèmes de protection sociale ainsi des inégalités préexistantes se sont accrues, mettant à mal la capacité d'intervention de nos gouvernements. Depuis 2001, nos concitoyens en République dominicaine disposent d'un système de protection sociale et d'une sécurité sociale couvrant à peu près 85% de la population du pays au jour d'aujourd'hui. Cela permet de garantir un certain nombre de droits et de prestations de santé, se prémunir face aux risques sur le plan du travail, avoir une assurance vieillesse, invalidité, survivant, mais ces différents droits dépendent d'un certain nombre de principes prévus dans les systèmes qui doivent fonctionner sur la base de l'intégralité, l'intégrité, l'universalité entre autres. La création de ce système était un exercice de concertation sociale depuis le début jusqu'à la fin en faisant intervenir les employeurs, les travailleurs et le gouvernement. Il s'agit de l'une des grandes conquêtes sociales de la République dominicaine. Malheureusement, la société de notre pays a appelé de ces vœux pendant un certain temps, une revue, une refonte de ce système, une revendication qui était encore accélérée en raison des contraintes de la COVID 19. C'est ainsi qu'en République dominicaine, le congrès et le gouvernement ont lancé un dialogue national dans le but de mettre en place un système de sécurité sociale plus moderne, plus englobant, plus juste mais aussi plus humain. Cette Conférence est saisie d'une question qui revêt une importance capitale pour nous, à savoir l'apprentissage tout au long de la vie, et les compétences de nos concitoyens. Ce n'est pas un secret que notre région et par voie de conséquence, notre pays, souffre d'un décalage entre les

capacités et la demande dans les secteurs productifs. Ainsi, en République dominicaine, nous sommes en train de revoir le Code du travail, et suite au lancement d'un appel par le président de notre pays, à ce que l'on implante une nouvelle vision, nous avons mis en place un organe social qui a pour but de se pencher sur la réalité de la protection sociale, la réalité de l'emploi, et c'est dans ce contexte que la République dominicaine se lance dans un certain nombre de mesures pour faire face au fléau de cette pandémie mondiale qui n'a pas épargné notre pays non plus. Je vous remercie de m'avoir donné la parole.

Prof. Dr. Vedat Bilgin

Gouvernement (Turquie)
(*Original turc*)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les ministres, cette Organisation est un symbole de paix et de sécurité depuis plus de 100 ans. Je voudrais adresser mes salutations et dire toute ma gratitude à l'OIT d'avoir organisé cette Conférence qui montre la force de l'intégrité institutionnelle de l'OIT, même si la COVID 19 est devenue non seulement une crise sanitaire, mais aussi sociale et économique. Je pense qu'une approche fondée sur l'humain qui mette en lumière un certain nombre de considérations, notamment celles qui figurent dans le rapport du Directeur général, « Le travail au temps du COVID » nous permettra d'avancer. C'est ainsi que nous pourrions sortir de cette crise liée à la pandémie. Mesdames et Messieurs, la pandémie accélère et les changements techniques, sociaux et démographiques refaçonnent [foreign 01:26]. La pandémie accélère un certain nombre de facteurs économiques, sociaux, qui façonnent la vie du travail, et accélèrent encore les injustices dans le monde du travail. Ainsi, le travail décent apparaît comme étant le socle de la pérennité de la vie dans le monde du travail. L'objectif final dans la reprise centrée sur l'humain, est notre objectif sur lequel il faudra mettre les bouchées doubles après la pandémie de COVID 19, dans le but de mettre en place une vie au travail juste et protégée sur la base d'un modèle de développement novateur avec énormément de valeur ajoutée, équilibrée et durable. Je pense que lorsqu'on parviendra à cet objectif, la relance de l'économie, on ne pourra atteindre cet objectif qu'en faisant preuve de solidarité au niveau international. L'OIT a joué un rôle extrêmement important à ce sujet. La Turquie applique le programme de protection sociale depuis le début de la pandémie pour assurer qu'aucun de nos concitoyens ne soit laissé pour compte en ces temps difficiles. Dans ce contexte, nous avons appliqué des mesures de maintien dans l'emploi, rétribution pour le temps passé dans l'emploi, soutien du revenu, garantie temporaire des revenus, mais aussi appui à la normalisation. Ainsi, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour prévenir les pertes de revenus et maintenir le niveau d'emploi. Par ailleurs, le traitement contre la COVID 19 et la vaccination dans notre pays sont mis à disposition gratuitement à tous nos concitoyens. Dans le cadre de ce programme d'aide nous avons dispensé des aides financières à hauteur de plus de 60 000 liras turques à plusieurs millions de citoyens. Dans ce sens, j'aimerais souligner que nous avons mobiliser l'ensemble des mesures nécessaires pour panser les blessures de cette pandémie et continuer à lutter contre cette pandémie. Par ailleurs, dans le cadre de la tradition culturelle de la Turquie qui veut que l'on fasse preuve de solidarité au niveau mondial, nous avons aidé 57 pays et deux organisations internationales en mettant à disposition du matériel. Nous avons aidé, nous accueilli 3,6 millions de Syriens, nous sommes l'un des pays du monde qui a absorbé le plus grand flux de migration irrégulière depuis plus de 10 ans, et notre pays a ainsi investi plus de quatre milliards de dollars pour y faire face, même si dans certains pays, les réfugiés ont été

exclus de la lutte contre la pandémie, cela n'a pas été le cas en Turquie. Nous avons toujours voulu que tout le monde soit inclus à ces efforts-là. Ce sont des personnes qui défendent leur patrie et nous faisons preuve de solidarité, et comme le dit le rapport du Directeur général de l'OIT, la destruction des habitations palestiniennes suite à l'occupation d'Israël est une violation du droit international qui est préjudiciable non seulement à la paix, mais aussi constitue un génocide perpétré en plein 21^e siècle. Notre pays soutient les efforts visant à instaurer la stabilité au Moyen Orient. Je vous remercie.

Mme. Joana Bernice Coronación

Travailleuse (Philippines)

(Original anglais)

Je vous remercie. Nous voulons lutter contre des fléaux tels que l'assassinat de travailleurs, défendre la santé de tous. Nous demandons au gouvernement de mener une enquête sur les assassinats et de prévenir ces agissements, sans quoi nous ne pouvons pas nous attendre à ce que le gouvernement respecte la liberté syndicale. L'affirmation selon laquelle tout ceci n'est pas un problème aux Philippines est un mensonge. Il a fallu au gouvernement philippin deux ans pour finir par inviter la mission de haut niveau, mais les travaux de cette mission sont toujours inopérants puisqu'ils insistent à se réunir par voie virtuelle. Depuis le décès de Dennis Sequena en 2019, la liste des travailleurs martyrs a s'élargir. Leonardo Escala, Emmanuel Asuncion et encore Dandy Miguel, et ces faits n'ont pas fait l'objet de poursuites judiciaires. L'hostilité contre les syndicats est attisée encore par les déclarations de monsieur Duterte lui-même, qui perpétue l'atmosphère de violence et d'impunité. Des instances gouvernementales telles que le NTF-ELCAC ou encore le JIPCO participent à des activités d'intimidation et de harcèlement contre les travailleurs et diabolisent le syndicalisme, ce qui fait bien les affaires des employeurs, pour mettre à mal les syndicats. Lorsque les travailleurs sont traités de communistes ou de terroristes pour avoir adhéré à un syndicat, lorsqu'ils ont peur d'adhérer à une réunion, lorsque les travailleurs sont jetés en prison pour avoir défendu les droits des travailleurs, dans les faits nous ne pouvons pas dire que nous bénéficions de notre liberté syndicale et des droits d'organisation. Lorsqu'on l'on stigmatise, lorsque l'on procède à des arrestations arbitraires, et lorsque l'on érode la liberté de parole et la liberté civile en raison d'une loi passée en toute urgence contre le terrorisme et que l'on vit dans un climat de peur et d'incertitude, l'on ne peut pas dire non plus que les normes du travail soient respectées, ce qui est encore aggravée par une organisation ultra technique qui fait dans le juridisme lorsqu'il faut enregistrer un syndicat. Il est très facile de casser les syndicats et il est très difficile d'obtenir gain de cause auprès d'un tribunal. Le Comité des libertés syndicales a pris la décision dans l'affaire Dusit Hôtel et Citra Mina, cela fait partie des conflits qui durent depuis des années. Le terme d'emploi atypique est beaucoup trop neutre et n'est pas suffisamment connoté, et ne rend pas suffisamment justice au problème du travail précaire. Nous demandons que l'OIT appelle monsieur Duterte à respecter la déclaration des principes et droits fondamentaux au travail, et disent sans équivoque que la vie humaine et les droits humains sont de la plus haute importance et doivent être respectés par la police et les forces armées, ainsi que par les employeurs. Nous demandons à l'OIT d'appeler monsieur Duterte à réagir immédiatement aux graves violations aux droits des travailleurs et des syndicats en faisant des enquêtes approfondies sur les assassinats de syndicalistes et en veillant à ce que justice soit faite en démantelant le JIPCO et en mettant en place à la place un mécanisme tripartite comme le demande les dispositions en vigueur, d'arrêter de

financer le NTF-ELCAC, de faire respecter strictement les lignes directrices pour la conduite DOLE, DILG, DND, DOJ, etc. conformément à la décision relative aux droits des travailleurs de 2011, adopter une loi qui renforcerait les droits constitutionnels des travailleurs à la sécurité de l'emploi aussi bien dans le privé que dans le public, et finalement, adopter une loi pour la résolution C151 de l'OIT. Je vous remercie.

M. William Matias Ramirez

Employeur (République dominicaine)

(Original espagnol)

Monsieur le Président de la Conférence, Mesdames et Messieurs les représentants des délégations, le Groupe employeurs de la République dominicaine se félicite de cette Conférence internationale du travail qui intervient à un moment qui n'a rien d'aisé sur le plan social, économique et pour ne pas le dire, sur le plan des aspects logistiques. Nous réaffirmons notre engagement au côtés de l'OIT pour discuter des différentes facettes de la relation de travail au travers différents accords qui permettrait l'inclusion et le développement durable. La COPARDOM fait sienne les apports et les avancées réalisées par l'Organisation internationale des employeurs, concernant la nécessité d'un environnement favorisant des entreprises durables dans les moments particuliers comme celui que nous vivons depuis 2020. Dans ce contexte différent, imprévu, avec des conséquences qui ne sont pas encore prévisibles, nous espérons que l'OIT fera un travail équilibré, efficace et opportun dans le cadre des différentes propositions, normes et contributions qu'elle fera. Ces différentes actions doivent être orientées vers la recherche de solutions et générer davantage de connaissances, plutôt que d'élaborer des instruments qui, une fois appliqués, créeront davantage de rigidité dans notre système juridique. Il faut donc éviter ces travers. Nous devons maintenant travailler au renforcement d'un certain nombre d'aspects dans le monde du travail, et faire des propositions d'avenir, et éviter le deux poids, deux mesures. Cette Conférence est saisie d'un certain nombre d'éléments, notamment ceux qui relèvent de la Commission d'application des normes, ou encore la protection sociale ou la COVID 19. Nous pensons qu'il faudrait faire les réflexions suivantes. D'abord, en ce qui concerne la Commission des normes, il est nécessaire d'examiner le mécanisme de fonctionnement, les contributions. Nous pensons qu'il faudrait peut-être revoir les protocoles, processus et critères d'évaluation dans le choix de cas. Nous vivons une époque qui exige que l'on change le paradigme, si nous ne voulons pas revenir en arrière. La décision de la protection sociale est nécessaire dans un monde où les systèmes sont en danger, et il faut maintenant parvenir à un certain stade de maturation si la conjoncture le permet. Les systèmes mûrs rencontrent des défis similaires, probablement avec davantage encore de difficultés, puisque nous avons beaucoup de difficultés à maintenir le dividende démographique qui nous permettra de satisfaire les objectifs et besoins que nous avons au moment quand ceci a été mis en place. Je pense qu'il faut entreprendre des actions qui favorisent des solutions pour maintenir la compétitivité de nos pays. En ce qui concerne la COVID 19, nous félicitons l'OIT des efforts entrepris et des différents éléments qui ont été mis à disposition de tous. Nous les remercions également de l'engagement des gouvernements, des travailleurs, des employeurs, et des engagements contractés par l'Organisation aux côtés des mandants. Nous voudrions terminer sur la note suivante. Nous nous félicitons que, aux côtés des travailleurs et des gouvernements, nous ayons pu mettre en place des mécanismes de dialogue nous permettant de sceller un pacte. Un pacte que nous avons d'ailleurs proposé il y a de nombreuses années. Ici, il s'agit d'un accord sur l'emploi et la productivité. Cette initiative a été prise par le gouvernement et a été

désigné comme étant un pacte social, c'est ainsi que nous l'appelons. Nous espérons que nous pourrions continuer à apporter notre contribution sur le plan du travail, de la protection sociale, de l'inclusion ou encore de l'adaptation de la législation pour saisir les différentes occasions. Pour terminer, la paix durable n'est possible que par le biais de la justice et du bien-être, et nous réaffirmons le consensus tripartite qui veut que l'on renforce encore cet aspect des choses.

M. Nasser Alhamli

Gouvernement (Émirats arabes unis)

(Original arabe)

Excellences, Monsieur Guy Ryder, Monsieur le Directeur général de l'OIT, Mesdames et Messieurs les représentants à la Conférence, chefs de délégations, j'adresse toute mes salutations. Tout d'abord je voudrais féliciter Son Excellence le Président de la Conférence et les Vice-présidents à l'occasion de leur nomination. Je leur souhaite un franc succès dans le cadre de cette session tout à fait exceptionnelle. Mesdames et Messieurs les participants, c'est avec grand plaisir que je participe à cette Conférence aujourd'hui, et je ne peux qu'ajouter ma voix à celle du Directeur général pour dire que nous ne devrions pas permettre que cette crise nous place face à un choix cornélien entre protéger la vie des personnes et la pérennité des entreprises. Je pense qu'il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour renforcer une riposte internationale globale qui soit fondée sur l'être humain. Pour cela il faut une action coordonnée au niveau national et international. Notre pays, grâce à ses dirigeants, ont réussi à surmonter le défi qui se pose en ce moment, non seulement en ce qui concerne l'avenir du travail, mais également en ce qui concerne l'économie en général. Là où nous avons su avancer c'est surtout dans le domaine de l'innovation, les infrastructures numériques, sur lesquelles nous avons beaucoup mis l'accent. Nous avons adopté un certain nombre de lois qui ont su permettre la continuité des activités économiques dans notre pays. Notre pays a également adopté un certain nombre de politiques qui ont fait des Émirats arabes unis un pays pionnier. Nous sommes une destination de choix pour le travail et d'autres éléments, ce qui a été rendu possible par un certain nombre de mesures d'incitation, de stimulation de l'économie, prévues dans les différents plans et projets. C'est ainsi que nous avons pu poursuivre sur le chemin du développement. Les Émirats arabes unis, dans le cadre de la lutte contre la pandémie, ont toujours voulu maintenir le respect des principes de l'OIT : l'équité, la lutte contre les discriminations, en particulier en mettant à disposition les vaccins et les soins de santé à tous nos citoyens mais aussi les résidents étrangers sans distinction aucune. C'est ainsi que les Émirats arabes unis ont été fer de lance et pionnier en termes de taux de vaccination de la population. Par ailleurs, nous avons mis en place différentes initiatives pour lutter contre la pandémie de coronavirus, en coopération avec le dispositif COVAX de l'OMS. C'est ceci qui nous permet d'assurer l'accès au vaccin sur une base équitable pour tous. Mesdames et Messieurs, la pandémie de COVID 19 nous a bien montré l'importance que la communauté internationale travaille ensemble pour faire face aux conséquences négatives de la pandémie et ses répercussions sur les marchés du travail. Les possibilités de trouver du travail à l'étranger. L'OIT a toujours été soucieuse de cet aspect-là, surtout grâce au dialogue d'Abou Dhabi 2021 immigration et main d'œuvre. Pour veiller à ce que la COVID 19 et ses conséquences sur l'avenir des marchés du travail, cette question-là soit au centre de notre action et fasse partie des priorités des décideurs politiques. Mesdames et Messieurs les participants, je voudrais pour terminer vous inviter à assister à l'exposition 2021 qui a lieu aux Émirats arabes unis qui a lieu à partir du mois

d'octobre, qui est intitulée « Connecter les esprits et entreprendre pour l'avenir ». Je vous remercie.

M. Kudratilla Rafikov

Travailleur (Ouzbékistan)
(*Original russe*)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les partenaires sociaux, Mesdames et Messieurs, le rapport du Directeur général intitulé « Le travail au temps du COVID » nous montre de manière tout à fait sûre que la pandémie de COVID 19 a mis au jour de graves problèmes qui se posent aujourd'hui dans le monde du travail. Il s'agit des problèmes suivants. Tout d'abord, l'accroissement des inégalités, deuxièmement, la faiblesse des systèmes de protection sociale, troisièmement, l'absence de mesures énergiques de protection de la santé des travailleurs. Malheureusement, l'Ouzbékistan lui aussi a été confronté aux conséquences de la crise mondiale liée à la pandémie. Nous avons ainsi fait face à un certain nombre de risques. Le risque de la perte de la croissance économique, le déséquilibre de la balance des paiements, la baisse du taux d'emploi, et à l'initiative du Président de l'Ouzbékistan, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures préventives pour appuyer nos efforts selon les quatre axes définis par l'OIT dans la lutte contre la pandémie. Tout d'abord, dynamiser l'économie et l'emploi, deuxièmement, soutenir les entreprises, les emplois et les revenus, troisièmement, mettre l'accent sur la protection des travailleurs sur leurs lieux de travail, et quatrièmement, le dialogue social. C'est ainsi que nous avons mis sur pied une Commission de lutte contre la crise, qui est une commission tripartite qui bénéficie de la participation des représentants des syndicats ainsi que de la conférence des employeurs. Dans la perspective d'une meilleure protection sociale, nous avons élargi les bénéficiaires du dispositif, nous avons élargi ainsi les personnes éligibles aux aides, nous avons élargi la gamme de produits alimentaires subventionnés, appuyés les soignants, appuyé l'emploi et la protection sociale des travailleurs. Nous avons également pris des mesures permettant le retour de 200 000 travailleurs migrants au pays pour leur permettre de trouver un emploi dans notre pays. Dans ce contexte de la pandémie, les efforts déployés essentiellement par la Fédération des syndicats de l'Ouzbékistan ont été les suivants. D'abord nous avons mis sur pied un dispositif de participation citoyenne aux efforts visant à faire que l'on respecte les droits des travailleurs, les normes sanitaires et tous les règlements en vigueur sur les lieux de travail. Deuxièmement, nous avons consulté un large éventail de la société sur les questions juridiques, sociales et économiques. Troisièmement, nous avons souhaité soutenir les foyers aux revenus modestes et aider les femmes également sur le plan matériel et psychologique. C'est en travaillant ensemble avec le gouvernement et les partenaires sociaux en Ouzbékistan que nous avons réussi à éviter le scénario le pire, avec la déstabilisation sociale et économique. Nous avons pu ainsi garder une situation stable dans le pays. En ce qui concerne les résultats des mesures, elles sont relativement bonnes puisqu'en Ouzbékistan nous avons réussi à garder une prévalence de la maladie de 0,3% au sein d'une population de près de 35 millions de personnes, et la létalité parmi les personnes contaminées de 0,7%. Peu de pays ont évité une baisse de PIB. C'est notre cas, puisque notre PIB a augmenté en termes réels de 1,6% au cours de cette période. Mesdames et Messieurs, chers collègues, lors de son intervention lors de la 75^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le Président de l'Ouzbékistan, Shavkat Mirziyoyev a proposé une initiative qui consisterait, sous l'égide des Nations unies, à élaborer un code international d'engagement volontaire, contracté par les États en période de pandémie. Cette

initiative a été saluée par l'OMS, l'OIT ainsi que d'autres organismes internationaux. Dans le cadre de cette proposition de code, l'on a tenu compte des propositions des syndicats en ce qui concerne les conditions de travail sûres, l'appui à l'emploi de la population, ou encore la garantie des droits des travailleurs migrants, mais aussi un accès équitable aux vaccins et médicaments. Je voudrais donc appeler l'ensemble des syndicats et des travailleurs de tous les pays d'appuyer cette initiative d'un code international d'engagement volontaire des États en période de pandémie. Nous appuyons le projet de document final de la Conférence intitulé « Une riposte mondiale pour une reprise centrée sur l'humain » qui est un document inclusif et stable. Pour terminer, je voudrais une fois de plus souligner à quel point il est nécessaire d'élargir le champ d'application des principes et droits fondamentaux au travail pour y inclure les notions suivantes : d'abord le droit à bénéficier de conditions de travail sûres, le droit à la semaine de 40 heures, le droit aux congés payés annuels, ou encore le droit à la protection de la maternité et la protection des droits des travailleurs migrants. Je vous remercie de votre attention.

M. Faiez Almutairi

Organisation arabe du travail (Original arabe)

Monsieur le Président de la Conférence, Excellences, Mesdames, Messieurs, chers participants. Pour commencer je tiens à féliciter le royaume du Maroc qui préside cette édition. Je tiens à féliciter le Bureau de la Conférence, et je félicite Monsieur Guy Ryder pour son rapport sur le travail à l'ère du COVID ainsi que la réalisation des objectifs du développement durable. L'Organisation arabe du travail soutient le projet de document final pour avoir un appel à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain. Mesdames, Messieurs, la tenue de cette CIT de manière virtuelle, une grande première, montre à quel point l'impact de cette pandémie a été sévère et impose désormais une nouvelle réalité et des formes non-traditionnelles de connectivité liées à la distance sociale, qui a pesé sur l'activité économique. La plupart des secteurs et des catégories de travailleurs ont été touchés. Je tiens à féliciter tous ceux qui ont pris des mesures pour atténuer l'impact de cette crise. Cette crise, crise sanitaire a montré les difficultés dans l'infrastructure technologique, les systèmes de santé et la phase nous menant à la reprise nécessitera des changements innovants, des nouvelles politiques pour identifier des priorités. C'est ainsi que nous pourrions nous diriger vers de nouveaux systèmes économiques ou sociaux nouveaux, pour rectifier les trajectoires en vue de réaliser les ODD. Mesdames et Messieurs, l'Organisation arabe du travail a veillé à répondre rapidement et à mener un travail compatible avec l'impact de la crise pour poursuivre les travaux de cette organisation, pour qu'elle puisse poursuivre ses activités, fournir des services dans le cadre de sa mission, qui est de servir ses mandants, leur fournir conseils et soutien. Beaucoup de symposiums interactifs ont eu lieu sur des plateformes électroniques. Nous avons commandité des études, des rapports, qui font le point du statut actuel en lien avec la pandémie et de la manière dont on peut riposter. Permettez-moi par votre truchement, en mon nom et au nom des mandants d'exprimer que nous n'acceptons pas les pratiques des autorités occupantes dans Jérusalem est occupée. Nous réitérons notre plein soutien aux droits du peuple palestinien d'obtenir ses droits humanitaires légitimes. Je demande encore une fois à l'OIT et à ses mandants tripartites d'organiser une conférence afin de fournir une aide au Fonds national palestinien. Pour terminer, je vous souhaite plein succès, que Dieu vous préserve.

M. Julio Fuentes

Confédération latinoaméricaine et caribéenne des travailleurs de l'État
(Original espagnol)

Monsieur le Président de la 109^e Conférence internationale du travail, Mesdames et Messieurs les représentants gouvernementaux, employeurs, camarades travailleuses et travailleurs. Je m'adresse à vous en ma qualité de président de la Confédération latinoaméricaine et caribéenne des travailleurs de l'État, une organisation syndicale qui a 54 ans aujourd'hui, qui est présente dans 18 pays de notre région et à laquelle participe 87 organisations syndicales nationales, une représentation de 457 000 000 affiliés. La pandémie nous pousse à trouver une action internationale afin de faciliter une riposte face au COVID 19, riposte centrée sur l'être humain. C'est tout à fait urgent vu les effets dévastateurs qui continuent à avoir un effet sur la santé et sur les possibilités et conditions de travail de millions de personnes. Les travailleuses et les travailleurs de l'État ont montré, comme jamais auparavant, combien les services publics étaient précieux. Ceux qui pendant des décennies défendaient une intervention minimale de l'État se sont retrouvés face à une nouvelle situation et nous étions en première ligne face à la pandémie. Nous l'avons fait dans les services publics de santé, dans les services municipaux de proximité, services sociaux, éducation, sécurité, transports, administration de la justice et dans tous les domaines qui ont continué de fonctionner en dépit des restrictions sanitaires. Mes camarades reçoivent toute notre reconnaissance et tous nos remerciements. Des années d'investissement public en faveur du développement scientifique et technologique ont porté leurs fruits, et c'est ainsi qu'en un temps record, on a réussi à mettre au point des vaccins pour lutter face à cette pandémie. Face à un développement inégal au niveau mondial, avec un système de brevet venant de l'OMC, des accords de propriété intellectuelle, à cause de cela les vaccins obtenus grâce à ces progrès ont été accaparés par les nations les plus riches du monde, aux dépens des nations les plus pauvres. C'est pourquoi nous demandons une dérogation aux brevets afin de pouvoir fabriquer et distribuer de manière publique ces vaccins de manière équitable au niveau mondial. Face au ralentissement économique, les États sont les seuls à pouvoir donner une accélération aux sociétés, en donnant des ressources pour avoir un minimum de revenus et cela nécessite des réformes sur des principes de justice fiscale, pour pouvoir obtenir des revenus dans les secteurs les plus privilégiés de nos sociétés. Deuxièmement, ces ressources doivent être réattribuées à la production et à la consommation pour avoir davantage de dynamisme sur les marchés internes. Il y a également l'endettement public, mener des enquêtes par rapport aux dettes et faire en sorte d'avoir un refinancement à large échelle, ça doit être le but que nous suivons. J'aimerais saisir cette occasion pour manifester le soutien de notre organisation en faveur de la norme proposée par des organisations telles que l'ULATOC et l'Internationale des services publics. Je lance un appel aux mandants tripartites ici présents. Nous devons renforcer notre engagement en faveur de la paix dans le monde et appeler davantage au dialogue social. Je pense en particulier à la république de Colombie. Le peuple colombien fait face à un regain de violence et de répression ces derniers jours. Il faut que ces faits cessent le plus brièvement possible. Je vous remercie.

► Mardi, 8 juin 2021

M. Kyung-Duk An

Gouvernement (République de Corée)
(*Original coréen*)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, il est important que nous puissions organiser cette réunion à l'heure où la coopération internationale est nécessaire pour reconstruire en mieux. Comme l'a dit le Directeur général dans son rapport « Le travail au temps du COVID » l'impact de la pandémie a été énorme pour les PME et les travailleurs. La Corée n'a pas fait exception. Les dégâts causés par la COVID, en particulier les pertes de revenus ont été extrêmement importants pour les travailleurs précaires, ceux qui n'étaient pas protégés, et pour les travailleurs à la tâche. Nous sommes convaincus que toute crise est associée à des opportunités. Par conséquent, nous nous sommes engagés à sortir de la crise en créant un marché du travail plus inclusif. Maintenir la stabilité des emplois, aider les vulnérables, c'est notre objectif et nous avons dépensé 36 milliards de dollars lors de la dernière année. Le gouvernement a soutenu ces efforts pour maintenir les emplois, créer des emplois dans les secteurs privés et publics pour les plus vulnérables qui avaient besoin d'emplois. La Corée a également proposé du chômage partiel à ceux qui étaient en dehors des filets de sécurité, aux personnes indépendantes et aux travailleurs à la tâche. Grâce à cela, nous avons pu absorber le choc et nous avons déjà constaté des tendances à la reprise. La Corée restera vigilante dans sa lutte contre la COVID, et veillera à faire en sorte que la reprise soit durable et inclusive. Tout d'abord, pour arriver à une reprise inclusive, il faudra renforcer les politiques de maintien de l'emploi pour les secteurs les plus durement touchés par la pandémie, notamment pour le secteur du voyage et des compagnies aériennes. Deuxièmement, pour arriver à une reprise rapide et stable, la Corée va renforcer ses programmes de formation professionnelle dans le secteur des télécommunications par exemple, ou dans les industries à faible consommation de carbone. Enfin, pour une reprise durable, la Corée créera un cadre pour une transition juste envers une transformation numérique à faible carbone. Elle renforcera ses filets de sécurité en élargissant la couverture de l'assurance emploi aux personnes indépendantes. La puissance du gouvernement est utile pour sortir de cette pandémie, et faire appel à la solidarité et à la coopération. La Corée a conclu un pacte social pour sortir de la crise, fondé sur la solidarité des mandants tripartites. En avril, la Corée a ratifié trois conventions fondamentales de l'OIT : les numéros 29, 87 et 98. La Corée va traduire l'esprit de ces conventions fondamentales dans sa loi et fera des efforts concertés pour assurer l'autonomie et la responsabilisation. Il y a des inquiétudes autour de l'inégalité causée par la COVID 19. En temps de crise, la coopération internationale est plus importante que jamais, et il faut, comme le préconise l'OIT, mettre en œuvre une approche centrée sur l'humain dans toute stratégie de reprise. La Corée, en tant que pays modèle dans la lutte contre la COVID, continuera à apporter son expérience aux États membres. Nous apporterons également notre appui, solidarité et coopération tripartite, centrée autour de l'OIT. Je vous remercie.

Mme. Michaelia Cash

Gouvernement (Australie)

(Original anglais)

Au nom du gouvernement australien, j'ai l'honneur de faire cette intervention lors de la réunion virtuelle de la Conférence internationale du travail. Il est évident que la pandémie de COVID 19 a et continue a changer le monde. Le tribut à payer pour les populations a été énorme et la lutte pour endiguer la pandémie continuent. Les conséquences de la pandémie se feront sentir pendant de longues années, sur les personnes, les communautés, les entreprises et les pays, et ceci dans le monde entier. Un domaine qui a complètement changé c'est le monde du travail. Alors que les pays se sont confinés, les emplois ont changés, évolués ou disparus, ce qui est tragique. En Australie comme dans de nombreux autres pays, les pertes d'emplois ont touché de façon disproportionnée les jeunes et les femmes. Les petites entreprises qui sont vraiment le tissu des petites communautés ont été les premières à souffrir. En Australie, grâce aux actions rapides décidées par le gouvernement, nous avons pu aider les employeurs et les salariés tout au long des confinements. Alors que l'ampleur de la pandémie se dessinait plus clairement, le gouvernement australien a agi de façon résolue pour aider les familles, les entreprises, et pour remédier aux conséquences économiques graves de la COVID 19. Le gouvernement australien a rapidement augmenté les mesures de protection sociale pour aider ceux qui étaient le plus touchés par les pertes d'emplois et pour que les personnes restent en lien avec leurs emplois tandis que les entreprises hibernaient. Notre régime de maintien de l'emploi a permis de payer un forfait aux salariés éligibles. Ce régime a été le programme d'appui économique le plus important et le plus réussi de toute l'histoire australienne. Nous avons ainsi sauvé 700 000 emplois. Cela a été accompagné de mesures législatives temporaires permettant aux employeurs et aux salariés de modifier leurs horaires d'emploi en fonction des circonstances, l'accent étant mis sur la sécurité du lieu de travail, que ce soit télétravail ou au bureau. L'engagement tripartite a été essentiel. Nous n'aurions pas pu mettre en place les changements nécessaires sans la contribution précieuse des représentants des employeurs et des syndicats. Nous avons tous travaillé ensemble pour veiller à ce que les besoins des entreprises soient assorties de protections des besoins des travailleurs. Le succès de ces mesures continuent à porter ses fruits. L'économie australienne a rebondi en un temps record au cours du dernier semestre, avec pratiquement un million d'emplois en plus depuis mai 2020. En Australie, il y a maintenant davantage de personnes qui travaillent qu'auparavant. Il y a des leçons importantes à tirer de ces expériences, et nous devons veiller à ce que nous les inscrivions dans notre stratégie de reprise. L'Australie félicite l'OIT pour ses efforts visant à riposter rapidement et concrètement aux besoins de ses mandants au cours de cette période difficile. Aujourd'hui, plus que jamais, il est évident que les emplois sont essentiels, notamment pour les personnes vulnérables qui ont été le plus durement touchées au cours de cette crise. En tant que tel, l'OIT et ses mandants tripartites ont un rôle essentiel à jouer en façonnant la riposte mondiale. L'Australie est attachée à la vision de l'OIT, une vision centrée sur l'humain pour la relance, et est convaincue que grâce au dialogue tripartite, il sera possible, ensemble, de reconstruire en mieux. Nous devons continuer à participer au système multilatéral pour préserver la paix, maintenir les conventions internationales du travail approuvées et protéger les normes et valeurs essentielles, notamment celles qui sont relatives aux droits humains, pour réaliser le travail décent pour tous. Mesdames et Messieurs, la pandémie a posé des défis sans précédents au monde, mais c'est la façon dont nous relevons ces défis qui nous définit. L'Australie se réjouit de travailler aux côtés de l'OIT,

non seulement pour se confronter à cet enjeu mais pour le surmonter. Nous ne pouvons laisser cette instant sans agir, je vous remercie.

M. Mikhail Shmakov

Travailleur (Fédération de Russie)
(Original russe)

Monsieur le Président, aujourd'hui l'on entend que la pandémie de COVID 19 c'est la réaction de défense de la nature parce que l'homme est allé trop loin et a franchi des lignes rouges. L'on peut dire par analogie que dans le monde du travail, le capital transnational a également franchi une ligne rouge. Dans le contexte du COVID, les inégalités ont été exacerbées, puisque l'on a vu certains s'enrichir de façon incroyable et d'autres s'appauvrir, la majorité. L'accumulation de richesses pour un pan de la société a conduit à l'appauvrissement de travailleurs à l'arbitraire et à la marginalisation. Dans son rapport, le Directeur général parle de réduction des revenus des travailleurs à hauteur de 3 7 000 milliards de dollars, ce qui a touché les jeunes et les femmes surtout, et pour augmenter le niveau de vie des citoyens, il faut mettre en place des programmes, des projets et des lois.

Le mécanisme de dialogue social, même pendant la pandémie, a permis de garantir le travail, et nous nous félicitons qu'en Russie, une loi, l'année dernière, a été adoptée sur le télétravail. Le télétravail qui a été réglementé, donc. Cependant les contraintes liées à la pandémie ont eu des conséquences graves sur le dialogue social et sur son efficacité. La pratique que certaines questions ne peuvent être abordées en visioconférence. Il faut le plus tôt possible revenir au format ancien de travail avec les partenaires sociaux, ce qui permettra de rétablir le dialogue social et de garantir son développement. En raison de ces effets destructeurs, le coronavirus a aggravé le déficit de travail décent dans le monde. Ce n'est pas un hasard si la pandémie a surtout frappé les groupes les plus défavorisés et privés de protection sociale. En effet, seulement 45% de la population dans le monde ne touchent une prestation sociale, tandis que le reste de la population, 55%, soit quatre milliards de personnes, sont totalement privées de protection. La crise a révélé la crise des valeurs dans le monde, notamment la dévalorisation du travail et avant tout, de la santé des travailleurs. Alors que le bien-être économique, la justice sociale, c'est la meilleure immunité dont on dispose pour la société. Aujourd'hui, l'OIT a un rôle historique à jouer, à savoir d'endiguer la pandémie d'injustice. Il ne faut pas perdre de temps à la recherche d'un vaccin social, il existe déjà, il s'agit des normes internationales du travail, et notamment des principaux instruments de protection des droits de l'homme, du travail et de la santé, qui permettent de protéger la santé et le travail. Conformément à la recommandation numéro 94 et 102 et des conventions de l'OIT, la CFI a demandé que l'on classe la COVID 19 comme maladie professionnelle. Il est important d'améliorer la sécurité des emplois, la santé et la sécurité des populations et notamment de donner accès à une vaccination gratuite. Les syndicats russes appuient totalement l'initiative d'inscription de la santé et de la sécurité au travail dans les normes fondamentales de l'OIT. Cela correspond tout à fait, à la lettre et à l'esprit de déclaration du centenaire. Nous appuyons également la proposition du Directeur général dans son document final de la Conférence, qui propose de concentrer les moyens sur l'humain pour sortir de la crise. Un dialogue social responsable, c'est le meilleur médecin pour guérir les maladies de la société. L'augmentation des salaires c'est le meilleur vaccin contre la société et le contrat social juste est indispensable.

Mme. Baykham Khattiya

Gouvernement (République démocratique populaire lao)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Vice-Président, Excellences, Mesdames et Messieurs. Au nom du gouvernement de la République populaire démocratique lao, j'ai l'honneur de féliciter le Président et le Vice-Président à l'occasion de leurs élections respectives à la 109^e Conférence internationale du travail. Je suis convaincue que sous votre égide, cette Conférence sera couronnée de succès. Veuillez croire que ma délégation apportera appui et coopération. Sachant que la pandémie de COVID 19 a eu des conséquences dramatiques sur les moyens de subsistance des populations et le développement socio-économique dans le monde, au Laos la pandémie perturbé le système du travail pour 114 000 travailleurs locaux et 130 000 travailleurs migrants qui ont dû rentrer chez eux. Le reste sont des travailleurs du système informel, notamment dans le secteur agricole et rural. Le secteur des services a été très durement touché, et n'a pas été en mesure de poursuivre ses opérations. Le secteur des manufactures a également été touché et lutte pour sa survie. Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Madame, pour lutter contre la crise le gouvernement a créer deux comités spéciaux, un chargé de prévention et de lutte et de riposte à la pandémie de COVID 19, et l'autre chargé de la supervision économique et de la relance et qui travaille aux côtés du Ministère du travail et de la protection sociale. Conformément aux orientations de ces comités spéciaux, le Ministère du travail et de la protection sociale a consulté les mandants tripartites pour déterminer les meilleures mesures à mettre pour le travail et la sécurité sociale.

En outre, le gouvernement a créer un plan d'urgence, pour aider les travailleurs et les investisseurs touchés par la pandémie, grâce à une suppression temporaire de la fiscalité pour les contribuables, en réduisant ou en reportant les impôts pour les entreprises. L'on a également approuvé une prestation chômage pour les membres du régime de sécurité sociale, à hauteur d'environ quatre milliards de dollars américains, et l'on a également essayé d'aider les travailleurs dans leur ensemble. En outre, en reconnaissance de l'importance de la santé et la sécurité au travail pendant cette période compliquée, les organisations tripartites ont examiné et présenté la convention numéro 155 et 187 de l'OIT à l'Assemblée nationale pour adoption, avec pour intention de présenter les instruments de ratification cette année. En outre, le gouvernement appuie pleinement l'initiative visant à mettre un terme au travail des enfants. Au nom du gouvernement du Laos, j'aimerais remercier chaleureusement l'OIT pour son aide et son assistance dans la lutte contre la pandémie. En conclusion, ma délégation est prête à travailler avec toutes les délégations qui le souhaitent pour garantir un résultat fructueux à l'issue de cette Conférence. Permettez-moi encore une fois de vous souhaiter plein succès. Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Özgür Burak Akkol

Employeur (Turquie)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je vous souhaite la bienvenue au nom de la Confédération turque des associations d'employeurs et moi-même. Comme vous le savez, nous avons fêté le centenaire de l'OIT il y a deux ans. Nous avons abordé la transformation de la vie au travail et de l'économie mondiale.

Avec l'effet de la pandémie de COVID 19, nous sommes maintenant dans une ère de transformation accélérée. Par exemple, pour la première fois dans l'histoire de l'OIT, nous nous réunissons en ligne. À cette période difficile, une approche centrée sur l'humain, que nous partageons avec l'OIT a été un guide pour nous. Les employeurs turcs priorisent en effet la santé de leurs employés et de leurs familles. Nous prenons toutes les précautions nécessaires grâce à un dialogue solide avec le gouvernement et les parties prenantes des syndicats. Nous fournissons également à nos travailleurs tout le soutien nécessaire, les masques, le désinfectant, les outils et applications pour travailler à distance. Une autre de nos priorités principales consiste à garantir l'emploi. En 15 mois, environ quatre millions de travailleurs ont bénéficié d'allocations de chômage partiel. J'aimerais maintenant dire que la plupart des membres de notre Confédération ont maintenu leur niveau d'emploi. En fait, ils ont versé des allocations de chômage partiel pour préserver les niveaux de revenus des travailleurs. Je souligne également que le groupe le plus vulnérable pendant la pandémie a consisté dans les deux milliards de travailleurs informels dans le monde. Donc la lutte contre le travail informel a gagné en importance. Nous avons identifié plus de 20 domaines prioritaires, nous-mêmes à la Confédération que nous poursuivons avec les parties prenantes publiques. Au cours des dernières années, la Turquie a également enregistré des améliorations significatives dans quatre objectifs de l'OIT de l'agenda du travail décent. Un forum de dialogue conjoint de notre Confédération a montré l'exemple sous le thème « ensemble c'est possible ». Lors du forum de cette année, nous avons débattu principalement de l'avenir du travail et bien sûr de l'effet de la pandémie. L'évènement a été organisé en réalité augmentée lors d'un forum virtuel pour la première fois dans le monde. Monsieur Guy Ryder, Monsieur Erol Kiresepi et Madame Sharan Burrow ont honoré de leur présence cet évènement. J'aimerais les remercier pour leur contribution précieuse et espère travailler à l'avenir également avec eux. Mesdames et Messieurs, lors de notre réunion de 2019 nous avons débattu de l'emploi, de la participation des femmes dans le monde du travail et de l'emploi des jeunes. Malheureusement, les indicateurs mondiaux empirent. Nous essayons de nous attaquer aux mêmes questions aujourd'hui. L'emploi mondial, ou plutôt le chômage mondial a augmenté de 6.5% et a donc empiré de 1% comparé à 2019, ce qui signifie 220 millions de personnes qui ne peuvent pas se permettre ou se payer des moyens de subsistance. L'emploi des femmes a décru de 5%, quant à l'emploi des jeunes, de 9%. D'autre part, nous nous attendons à ce qu'il y ait 85 millions d'emplois qui soient déplacés et 97 nouveaux emplois qui devraient émerger. Au moins 50% des travailleurs actuels vont devoir acquérir de nouvelles compétences. Nous voyons un besoin croissant de requalification et de capacité numérique, c'est un appel urgent que nous lançons à tous les pays, et ils doivent prendre des mesures immédiates. En tant que Confédération, nous soutenons l'industrie et la transformation dans notre projet. Il faut soutenir cet initiative de meilleurs emplois pour tous. Nous remercions l'OIT de son engagement et du rôle qu'elle joue dans l'avenir du travail. Nous devons assembler nos forces pour répondre aux défis actuels et construire un meilleur avenir. À la Confédération, nous pensons au leitmotiv « ensemble c'est possible ». Nous devons former une action, ensemble c'est possible, tous ensembles. Lors de cette Conférence, je suis certain que nous prendrons les mesures nécessaires pour aller vers un monde inclusif, durable et une reprise résiliente. Encore une fois, j'aimerais remercier tous les délégués et tous les participants de leur contribution précieuse.

M. Mohamed Mahmoud Ahmed Saafan

Gouvernement (Égypte)
(*Original arabe*)

Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux, Monsieur Omar Zniber, président de la Conférence, Monsieur [foreign language 00:26] général intitulé « Le travail au temps du COVID ». J'ai également lu [foreign language 01:01] avec attention la déclaration finale de la Conférence sur une relance économique centrée sur l'humain après la pandémie COVID. Cette pandémie a eu de très graves répercussions et a fait des millions de victimes et a paralysé l'économie. Il était nécessaire donc que les États prennent des mesures afin d'assurer la protection des sociétés, de relancer l'économie et de protéger les droits des travailleurs. Notre gouvernement a pris une série de mesures pour gérer et faire face à cette pandémie, tout en essayant d'instaurer un équilibre entre les considérations sanitaires urgentes et la situation économique saine autant que possible. Nous avons donc introduit une série de mesures préventives sur le lieu du travail, et nous avons essayé d'offrir des motivations aux compagnies. Mesdames et Messieurs, parce que nous tenons aux critères du travail international, et nous avons rejoint 64 conventions internationales du travail, et j'ai le plaisir d'annoncer au cours de cette Conférence que le gouvernement égyptien a lancé les mesures nécessaires sur le plan juridique et constitutionnel pour adhérer à la convention du travail maritime de 2006. Nous avons également pris les mesures juridiques nécessaires, en coopération avec le BIT pour rejoindre d'autres conventions internationales. Mesdames et Messieurs, l'agriculture a toujours été un pilier essentiel de l'économie égyptienne. Des milliers d'égyptiens travaillent dans l'agriculture, et ce secteur fait face aujourd'hui à un très grand défi en raison de la persistance des politiques du gouvernement éthiopien, qui refuse d'adhérer à un dialogue capable de garantir les intérêts de toutes les parties. Ces mesures unilatérales peuvent avoir des répercussions très graves sur le plan social et économique, sur l'Égypte et le Soudan, notamment au niveau des terrains agricoles et puis des centaines de milliers de personnes risquent de perdre leurs emplois dans l'agriculture. Cela peut également menacer la stabilité et la paix internationale, et toute la situation sécuritaire dans l'Afrique orientale et dans la Corne de l'Afrique. Nous appelons donc la communauté internationale à inciter le gouvernement éthiopien à faire preuve de responsabilité. Nous voulons également dire un mot sur la situation dans les territoires palestiniens occupés. Nous continuons de considérer que la solution réside en l'instauration de deux États. La communauté internationale devrait protéger le peuple palestinien qui subi des crimes et des agressions continues. Les autorités égyptiens insistent que nous continuons à déployer tous les efforts possibles pour arrêter ces pratiques illégales contre le peuple palestiniens et dans tous les territoires occupés. J'aimerais finalement remercier toute l'équipe qui a organisé cette Conférence, et je souhaite le plein succès à cette Conférence, merci.

M. Kyungshik Sohn

Employeur (République de Corée)
(*Original anglais*)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, à cause de la pandémie de COVID 19 qui commencée l'année dernière, le monde a connu le pire recul depuis la Grande dépression. Selon le rapport du Directeur général, l'équivalent de 255 millions d'emplois ont été perdus à cause de la pandémie, ce qui nous montre

le sérieux de la crise actuelle. Même si la Corée est reconnue dans le monde entier comme l'un des pays qui a réagi de façon concluante à la flambée de COVID 19, nous ne constituons pas d'exception par rapport aux dommages économiques et sociaux considérables. En 2020, le nombre de personnes employées en Corée a décru de 218 000 par rapport à l'année précédente, ce qui constitue le recul le plus important depuis la crise financière asiatique de 97. De plus, un jeune sur quatre, notre génération future en Corée, sont au chômage. De même, il y a des préoccupations quant à la qualité et la quantité d'emplois qui ont reculé en matière de qualité, car beaucoup de nouveaux emplois sont des emplois temporaires voir journaliers, et le travail à temps partiel, qui représente 15 heures par semaine seulement. À une période de crise, la CIT revêt une importance considérable et doit discuter de nouvelles façons de surmonter cette crise de COVID 19. Je pense d'abord qu'il faut réaliser de solides investissements pour nous reprendre. De plus, la coopération entre la direction et le monde du travail est d'autant plus importante. Il s'agit de garantir l'emploi. Pour ce faire, il faut mener des réformes drastiques par rapport à la façon traditionnelle de travailler, tout en répondant à la pandémie de COVID 19. Nous voyons qu'il y a une transformation rapide dans le monde du travail, mais également dans l'environnement des affaires. De telles transformations amènent des types d'emplois diversifiés et des changements dans la façon de travailler traditionnelle. De plus, il est important de créer un environnement où les entreprises peuvent retrouver leur vitalité et créer plus d'emplois. Il faut soutenir les entreprises qui ont été durement frappées par la pandémie, faciliter la reprise, et des mesures incitatives doivent être données pour promouvoir des investissements solides et de l'emploi qui l'est également. Je pense que pour ceux qui ont perdu leur travail, et qui se trouvent dans des situations de travail instable à cause du COVID, il faut garantir un emploi. En avril, le gouvernement coréen a ratifié trois des conventions fondamentales de l'OIT : 87, 98, 29. La communauté des affaires en Corée a convenu de la nécessité de ratifier ces conventions fondamentales. Cependant, il reste des préoccupations quant à leur entrée en vigueur parce qu'il faut un consensus social et des améliorations institutionnelles équilibrées en Corée, et ainsi trop de confusion et de conflits seraient créés dans le monde du travail et dans les relations industrielles. Pour garantir la mise en œuvre aboutie de ces conventions, il faut améliorer les lois dépasser et déséquilibrées, inclure la possibilité de travailleurs remplaçants pendant les grèves et l'abolition de sanctions pénales en matière de pratiques du travail inéquitables. Ce faisant, nous pouvons ainsi construire des relations industrielles coopératives et faire avancer le marché du travail en Corée tout en contribuant à la meilleure compétitivité de nos entreprises et à la création d'emplois. Merci, Monsieur le Président.

M. Pehin Abu Bakar Apong

Gouvernement (Brunei Darussalam)

(Original anglais)

Mesdames et Messieurs, son Excellence Monsieur Omar Zniber, Président de la 109^e Conférence internationale du travail, Monsieur le Président et membre du Conseil d'administration, Monsieur Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, Excellences, Mesdames et Messieurs. Tout d'abord, j'aimerais féliciter sincèrement Son Excellence Monsieur Omar Zniber pour son élection en tant que Président de la 109^e session de la Conférence internationale du travail. Je m'associe aux mandants et félicite également l'OIT pour la façon innovante qu'elle a eue de mener pour la toute première fois dans son histoire une CIT virtuelle. J'aimerais souligner que comme l'a dit notre Directeur général dans son rapport « Le travail au temps du COVID » et parler également de la

déclaration du centenaire. Cette déclaration demandait à ce qu'on prenne des mesures, demandait à tous les États membres de faire avancer l'apprentissage tout au long de la vie, l'éducation pour tous, inciter à construire une protection sociale durable, administrer la protection adéquate des travailleurs, le travail décent, un emploi productif. Tous ces éléments restent pertinents, et doivent servir de feuille de route au fur et à mesure que nous nous adaptons aux défis que nous connaissons tous dans le contexte du COVID. Monsieur le Président, je suis ravi de dire que nous avons garanti la continuité du travail. Nous avons maintenu la sécurité de l'emploi, mais également la création d'emplois. Le gouvernement de Brunei Darussalam vise à créer des partenariats et la collaboration entre les acteurs de l'industrie, les autorités réglementaires, les institutions de formation pour formuler des programmes de perfectionnement des compétences et de requalification. Nous motivons le développement des ressources humaines en fournissant en ligne, mais également de façon physique, des formations pratiques dans les compétences et compétences techniques telles que la programmation, par exemple. Selon notre étude sur la main d'œuvre menée en 2019, le taux de chômage dans notre pays est de 6.8%. Depuis son début en 2020, le Conseil de la planification, de la main d'œuvre et de l'emploi a réussi à augmenter l'emploi local, a réussi à le multiplier par quatre comparé aux années précédentes, et sa réalisation est de 103%, ou de 12 763 chercheurs d'emplois qui en ont maintenant trouvé. Le gouvernement de Sa Majesté reste optimiste, prudemment optimiste, au fur et à mesure que nous nous avançons vers la reprise. Néanmoins, nous réaffirmons de façon positive notre investissement dans les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, de programmes de soutien qui comblent les lacunes et répondent aux besoins de l'industrie, soutien les conditions de travail équitable et de SST. Au nom du gouvernement de Brunei Darussalam, j'aimerais féliciter l'OIT pour son engagement constant et indéfectible, et ses activités de plaider pour un monde du travail inclusif, équitable et réactif, fermement ancré dans une reprise centrée sur l'humain. Merci, Monsieur le Président.

M. Vilay Vongkhaseum

Travailleur (République populaire démocratique lao)

(Original anglais)

Excellences, Excellence Monsieur le Président de la 109^e Conférence, Excellence Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, Mesdames et Messieurs. J'ai le grand honneur de faire cette intervention au nom des syndicats du Laos. Personnes qui participent à la 109^e Conférence du travail, Conférence particulière cette année puisque nous venons de fêter le 135^e anniversaire de la Journée du travail. Tout d'abord j'aimerais féliciter le Directeur général Guy Ryder pour son rapport. Mesdames et Messieurs les délégués, au nom des salariés du Laos, j'aimerais saisir cette occasion pour me féliciter pour la participation des syndicats des salariés dans le monde, et j'aimerais leur dire toute ma sympathie par rapport à la situation difficile qu'ils traversent. Nous avons du nous adapter à la situation réelle et coopérer pour améliorer les conditions de travail, et tenir compte des préoccupations de santé et de sécurité des travailleurs. Monsieur le Président, au Laos, s'agissant du COVID 19, les syndicats du Laos ont travaillé dans chaque entreprise, dans chaque secteur, pour mettre en œuvre de façon scrupuleuse les mesures décidées par le gouvernement au niveau central et local pour endiguer la pandémie de COVID 19. Nous avons traduit concrètement le contenu des mesures et nous l'avons relayé dans les différents réseaux sociaux, médias, journaux, pour informer les travailleurs, pour qu'ils comprennent les objectifs de la mesure et qu'ils sachent comment lutter contre la pandémie de COVID 19 à chaque moment de leurs

vies. Nous avons mené des consultations tripartites pour aider les salariés qui ont souffert de la pandémie, ou qui n'ont plus de travail, ou qui ne perçoivent plus de salaire. En coopération avec des secteurs publics, communautés locales et organisations internationales, nous avons fait le nécessaire pour aider les travailleurs impactés par la COVID 19. Mesdames et Messieurs, en tant que représentants des travailleurs, nous contribuons à la stratégie nationale de protection sociale, et nous avons également contribué une stratégie afin de travailler avec les organisations internationales et des parties prenantes, pour aider les salariés à bénéficier d'un accès au système de protection sociale, et bénéficier de présentations du régime de sécurité sociale. Nous avons également été à l'écoute des travailleurs, et tenu compte de leurs besoins, des groupes les plus vulnérables. Monsieur le Président, au nom des salariés, je tiens à saisir cette occasion pour remercier l'OIT, les communautés internationales, et les amis pour leur aide, solidarité et appui financier au mouvement syndical lao par le passé et aujourd'hui. Nous espérons qu'une assistance technique et financière, une coopération continueront à aider le mouvement syndical. Enfin, je vous souhaite à tous de la solidarité pour cette 109^e Conférence internationale du travail. Je vous remercie.

M. Alexander Shokin

Employeur (Fédération de Russie)

(Original russe)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. Au nom des employeurs russes, je vous souhaite la bienvenue à la 109^e session de la Conférence internationale du travail. La Conférence cette année se tient en ligne, en raison du contexte extrêmement compliqué de l'instabilité dans le monde du à la pandémie de COVID 19. Le coronavirus continue à avoir des conséquences sur la vie de chaque habitant de la planète. Par conséquent, le thème de la 109^e CIT de cette année est un thème actuel pour la communauté internationale mais pour la Russie également. D'après les résultats d'une enquête réalisée par notre organisation, la crise a eu des conséquences graves sur 40% des entreprises russes. Les PME ont été encore plus touchées à hauteur de 60%. La réduction, la baisse du PIB en 2020 a représenté 3,1%. On a également constaté un recul des indicateurs macro-économiques. Nous sommes d'accords avec le point de vue du Directeur général, exprimé dans son rapport intitulé « Le travail au temps du COVID » selon lequel il faut se concentrer, étant donné la nouvelle réalité, sur une approche centrée sur l'humain, en nous inspirant de la déclaration du centenaire de l'OIT sur l'avenir du travail et en s'en servant comme une feuille de route. L'un des principaux axes pour sortir de la crise consiste à créer un contexte propice aux entreprises. En Russie, les pouvoirs publics et les entreprises sont déjà à l'œuvre. En octobre 2020, l'on a adopté un plan d'action national de relance de l'économie, de relance de l'emploi et des revenus de la population, qui a été élaboré grâce à l'Association russe des entreprises et des employeurs. Ce plan prévoit, entre autres, de stimuler les mesures fiscales, de lever les contraintes administratives, la dématérialisation de l'économie. Les pouvoirs publics sont en train d'élaborer une stratégie innovante de développement social et économique en Fédération de Russie à l'horizon 2030 avec cinq axes de travail. Une nouvelle économie à la pointe de la technologie, développement d'infrastructure, État centré sur les clients, nouveau contrat social et système national innovant. Là, les entreprises participent. Ce qui est important, c'est d'avoir un marché du travail souple, l'émergence et la multiplication des formes atypiques d'emplois d'une part permet une croissance dynamique et durable du marché du travail, et d'autre part, révèle les lacunes dans la législation actuelle, qui doivent être comblées de toute urgence. En Russie, 60% des entreprises

prévoient de multiplier les postes en télétravail, et de ce point de vue, il était important d'introduire des dispositions dans le Code du travail de la Fédération de Russie au sujet du télétravail. Le problème le plus grave en Russie comme dans la majorité des pays du monde c'est la question de l'adéquation entre les compétences et les besoins du travail. La pénurie de travailleurs qualifiés est un problème grave pour la moitié des entreprises. En 2020, les employeurs russes, aux côtés des partenaires sociaux, participent à l'élaboration d'un système national de qualification pour un équilibre entre le système de formation professionnel et l'enseignement qui tient compte des exigences de l'économie. Les entreprises souhaitent des mesures de protection sociale, car en effet, la santé, le bien être des travailleurs ont une conséquence directe sur la productivité des entreprises et la compétitivité. Les employeurs russes, conscients de la nécessité d'apporter une protection sociale à toutes les strates de la population, estiment qu'un tel système doit être en même temps un moteur de la croissance économique. Comme cela est dit à juste titre dans l'appel mondial de l'OIT, la sortie de la crise sera impossible sans le renforcement de la coopération internationale et régionale, sans la participation des partenaires sociaux un renforcement de la solidarité mondiale. Le fait que certains pays mènent des politiques nationalistes ou imposent des sanctions empêche la coopération effective pour la réalisation des ODD et pour la recherche de solutions aux problèmes socio-économiques actuels. Il faut mieux laisser ce genre de politique aux oubliettes. En conclusion, au nom des employeurs russes, j'aimerais vous souhaiter à tous plein succès lors de cette Conférence, et féliciter l'Organisation internationale du travail pour son entrée dans son deuxième centenaire. Je vous remercie pour votre aimable attention.

M. Ergün Atalay

Travailleur (Turquie)
(*Original arabe*)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les participants, la pandémie a mis à terre les systèmes de santé et les économies, des problèmes se sont aggravés et accumulés. Les problèmes ne peuvent être résolus avec des mesures d'austérité qui sont difficiles à mettre en place dans un environnement de contrainte. Les pays qui ignorent l'apprentissage tout au long de la vie, le salaire minimum, les conditions de travail souffrent le plus de la perte d'emplois et de la dévastation économique. Cependant, les pays qui attachent une importance au dialogue social, au droit de s'organiser, de négocier collectivement se sont mieux tirés des mauvaises passes. Le rapport du Directeur général aborde ces problèmes. La feuille de route esquissée dans le rapport servira d'orientation pour les mandats de l'OIT, et servira de contribution à l'avenir du travail dans le cadre du travail décent et du mandat sur la justice sociale. Nous avons travaillé pour préserver la santé et la sécurité de nos membres et de tous les travailleurs tout en maintenant les emplois et les revenus. Le nombre de travailleurs exposés ou touchés par le virus dans les entreprises syndiquées reste faible par rapport aux entreprises où les travailleurs n'étaient pas syndiqués. Cependant, le taux de syndicalisation en Turquie est toujours de 14,4% malgré quelques évolutions. Les travailleurs non syndiqués, les travailleurs informels, les migrants, femmes, jeunes, sont les plus vulnérables. Dans mon pays, les mesures de protection ont été décidées pour préserver les emplois, cependant, elles étaient loin de combler les besoins. Les vulnérabilités ont prouvé que l'État social devait être reconstruit. 700 millions de

personnes dans le monde vont se coucher l'estomac vide. Le problème de changement climatique est également grave. Plus de 700 millions de personnes dans 43 pays souffrent de la pénurie d'eau, deux milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Même en cas de pandémie qui détruit l'économie et transforme la vie sociale, ces millions de personnes ne peuvent accéder à des services de santé, des vaccins, n'ont aucune protection sociale, ce qui est une honte pour nous. La production, la vie continue grâce à l'engagement des travailleurs malgré les risques qu'ils prennent. Nous devons veiller à ce qu'ils bénéficient de conditions de travail sûres. Le droit de faire grève, de négocier collectivement, tous les autres droits doivent être exercés librement sans discrimination, restrictions ou oppression. Nous sommes inquiets du fait que le télétravail obligatoire persiste et devienne permanent. Mesdames et Messieurs les participants, une grande partie de la population dans le monde n'a pas accès au vaccin. Nous devons créer un système centré sur l'humain, et repenser notre avenir pour éviter les décès, relancer l'économie, créer des emplois et des revenus, lutter contre la pauvreté. C'est impossible sans la solidarité internationale. J'aimerais attirer l'attention sur les États-Unis et l'Union européenne. J'aimerais également attirer l'attention sur les pays qui disent qu'ils ont placé les droits de l'homme au centre de leur politique, et la communauté internationale. Faisons de notre mieux pour garantir un accès au vaccin et au traitement pour tous. 70 enfants, 35 femmes ont été tués au cours des dernières événements en Palestine. Il faut mettre un terme à cet tragédie humaine. Il faut prendre les responsabilités pour les réfugiés syriens en tant que Turquie nous apportons une aide humanitaire à neuf millions de Syriens, quatre millions sont dans notre pays. Il y a des pays qui anticipent le bénéfice de la terreur, qui financent la terreur et envoient des armes dans notre région. Des terroristes tirent notre région vers l'instabilité et le chaos. Nous devons nous opposer à cela. La Turquie doit lutter contre ces organisations terroristes et nos alliés le savent parfaitement. Je vous souhaite une Conférence couronnée de succès, je vous remercie.

Mme. Lamia Yammine

Gouvernement (Liban)

(Original arabe)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Excellences, Mesdames et Messieurs responsables des délégations. J'ai tout d'abord le plaisir de vous féliciter au nom du Liban pour votre élection à la tête de cette Conférence. Je remercie également l'Organisation internationale du travail et son Directeur général, Monsieur Guy Ryder, pour la convocation de cette session virtuelle dans des circonstances très difficiles. L'Organisation internationale du travail a veillé à lutter contre la pandémie de COVID 19, qui s'est traduite par des taux de chômage accrus dans le monde. L'OIT a également cherché à atténuer les répercussions très graves de la pandémie de COVID 19 sur les économies dans le monde. L'OIT a adopté une stratégie mûrement réfléchie pour sortir de la crise entre les années 2022 et 2025, tout cela dans le sillage de la déclaration du centenaire de l'OIT. Mesdames et Messieurs les participants, le Ministère libanais du travail dès le début de la pandémie, a adopté un certain nombre de mesures pour endiguer la pandémie. Nous avons adopté des mesures de sécurité dans tous les lieux de travail, nous avons diffusé des brochures d'information et encouragé les travailleurs et les employeurs à se faire vacciner. L'aide de l'OIT ne s'est jamais tarie et le bureau régional de l'OIT au Liban travaille en coordination avec les autorités libanaises, et nous a aidé à mettre en œuvre des programmes au Liban. Il nous a aidé également à mettre en œuvre un programme de travail décent. Un autre projet de loi sera également élaboré qui renforcera la compatibilité entre la législation libanaise et les conventions

de l'OIT. J'aimerais également relever l'importance qu'il y a, à adopter des stratégies qui concrétisent les droits des travailleurs, et notamment des expatriés et des travailleurs migrants. Nous avons également adopté une nouvelle politique d'assurance contre le chômage, chômage qui a atteint des niveaux alarmants au Liban. 45%, c'est sans précédent. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, outre la pandémie de COVID 19, le peuple libanais souffre d'une crise financière, économique et sociale qui a eu de graves conséquences sur l'ensemble de la population. Tout cela a été exacerbé par la crise des réfugiés syriens et l'explosion du port en août 2020 qui a fait des centaines de martyrs, de blessés et qui a détruit une partie de notre capitale, Beirut. J'aimerais saisir cette occasion pour lancer un appel afin que vous aidiez le Liban pour qu'il puisse surmonter cette crise socio-économique aigue. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la Conférence internationale du travail se tient aujourd'hui alors qu'une agression a été menée par l'occupant israélien contre le peuple palestinien. C'est quelque chose qui va accroître la vulnérabilité des travailleurs palestiniens et j'aimerais dire que le Liban condamne tous les crimes, toutes les violations des droits humains et des conventions et instruments du droit international. Nous appelons la communauté internationale à condamner les crimes commis dans la Bande de Gaza, Jérusalem, en Palestine, ainsi que dans le Golan occupé. Nous aimerions également condamner les tentatives menées par l'ennemi israélien afin de contrevenir à toutes les résolutions internationales, notamment la 17-01. Enfin, j'aimerais dire que nous devons tous adhérer aux principes de justice et d'égalité afin de réaliser les valeurs pour lesquelles l'Organisation a été créée. Enfin, je remercie tous ceux qui ont contribué à la préparation de cette Conférence qui, je l'espère, permettra d'améliorer la vie économique et sociale.

Mme. Sonya Janahi

Employeuse (Bahreïn)
(*Original arabe*)

Au nom de Dieu le plus compassionné, Monsieur le Président de la CIT, Monsieur Guy Ryder, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue. J'ai eu le plaisir aujourd'hui de participer à toutes les sessions de la 109^e CIT qui est tenue pour la première fois en ligne à cause de la pandémie de COVID 19. Je représente les employeurs du Bahreïn et c'est une bonne occasion qui m'est donnée aujourd'hui, en mon propre nom mais également au nom de la Chambre de commerce de Bahreïn et du secteur privé de Bahreïn. En leur nom, je vous souhaite la bienvenue, je vous salue, et Monsieur le Président, j'aimerais dire que le rapport du Directeur général est extrêmement important et nous voulons nous concentrer dans notre discours sur le rapport et en particulier sur son contenu, les concepts qui y sont développés et qui s'appelle « Le travail au temps du COVID » et les réalisations pour les années 2018 – 2021. Je salue le travail de rédaction de ce rapport et toute l'équipe qui y a participé. Monsieur le Président, le développement humain consiste à fournir différentes options pour des ressources humaines, et c'est ce que fait le royaume du Bahreïn car il a adopté des stratégies pour promouvoir le principe de la justice sociale et a également promulgué une loi pour une assurance de l'emploi, mais également des stratégies pour soutenir les habitants avec un revenu faible. Il a également lancé différentes politiques, ceci pour soutenir des protections équitables, mais également les femmes, les filles et les personnes handicapées. Notre pays a atteint le classement de 46 sur 100 dans l'indice de développement mondial. À ce stade, j'aimerais dire que plusieurs initiatives ont été prises par notre pays pour répondre au COVID 19. Nous avons fourni un train de mesures financières qui représentent 4,4 millions de notre devise. Notre

Chambre de commerce a également pris un certain nombre de mesures pour atténuer les conséquences du COVID 19 sur l'économie. Nous, dans notre pays, sommes très fiers de notre main d'œuvre. Elle a montré qu'elle était résiliente, qu'elle était capable de faire face au défi économique du COVID 19. Ceci sous la supervision de l'équipe COVID 19 nationale et du personnel médical, mais également des premiers intervenants qui ont déployé tous les efforts nécessaires pour sensibiliser la société du Bahreïn. À cet égard, j'aimerais saluer également tous les efforts qui ont été déployés par les travailleurs du Bahreïn, et tous les efforts du Conseil des femmes du Bahreïn. En effet, ce Conseil a fait en sorte de faire avancer les droits des femmes et a également voulu atteindre la promotion et l'avancement au travail pour ces dernières. Pour terminer, je dirais que le rapport touche un certain nombre de questions importantes. J'espère que cette Conférence va décider de recommandations pour les employeurs, les travailleurs et arriver vers une justice plus grande encore. Je vous remercie.

M. Claudio Moroni

Gouvernement (Argentine)

(Original espagnol)

Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs du corps diplomatique, Mesdames et Messieurs représentants des travailleurs et employeurs, Mesdames et Messieurs. Le Directeur général, dans son rapport, a décrit avec vivacité la situation que nous connaissons dans tous les pays, la perte de vies humaines, et dans sa cruelle réalité, les vulnérabilités auxquelles elles sont exposées, et soutien comment ce monde globalisé est fragile. Dans les pays en voie de développement, la magnitude de ces dommages est encore plus grande. Les inégalités se sont accentuées, et même de ce cas, comme vous l'avez mentionné, la situation ne doit pas être utilisée comme une justification pour prendre des mesures d'urgence qui ne tiennent pas compte des valeurs qui ont inspiré cette même organisation. Nous avons pris l'engagement de protéger l'emploi et les revenus par la voie du dialogue social et l'établissement d'un conseil économique et social avec la collaboration de l'OIT. Nous avons conçu un cadre de protection pour les travailleurs et soutien aux entreprises, qui inclut entre autres, l'interdiction de licenciement sans cause, et mise à pied pour raisons économique, garantie de revenus pour ceux qui ont une relation de travail reconnue. Remplacement également ou consolidation de l'assistance pour ceux qui n'ont pas de travail régulier, ou qui se trouvent dans l'économie populaire et qui mettent en œuvre le revenu familial d'urgence, l'élaboration d'un programme d'urgence pour le travail et la production ATP, d'assistance économique pour les entreprises pour le paiement des salaires que nous complétons par des bénéfices fiscaux et accès au crédit. La création de la Commission tripartite de formation professionnelle, de même que l'intégration d'un portail de l'emploi comme outil qui favorise le développement des actions du Ministère et complète les réseaux des services de l'emploi. Dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail, nous établissons que pendant l'urgence sanitaire, le COVID soit considéré comme une maladie professionnelle qui n'est pas dans la liste. Nous avons promu le dialogue social et les protocoles de sécurité dont la mise en œuvre a eu des effets notables dans la réduction des contaminations sur le lieu de travail. La ratification de la convention 190 pour terminer avec la violence et le harcèlement dans le monde a lancé des politiques publiques pour l'égalité des sexes et collaboré pour la protection de ceux qui ont à leur charge des obligations de soins. Nous avançons aussi dans la lutte contre l'informalité. Nous augmentons la productivité de nos entreprises avec une distribution plus équitable des revenus, et diminuons les lacunes et les inégalités en matière

d'inégalité des sexes pour arriver aux objectifs du programme 2030. Pour que cela soit possible, la solidarité de tous les pays, des organismes financiers et de crédit du système des Nations unies sont tout à fait indispensables pour une reprise économique dans la période postpandémie. Le rôle pertinent des États pour préserver la santé de leurs populations et ensuite la production et les revenus doit trouver le soutien des institutions qui ont été créées pour arriver à ce développement. Malheureusement, une distribution équitable des vaccins dans le cadre de la pandémie produit sa concentration dans les pays les plus développés n'a pas permis de nous montrer optimistes en matière de solidarité internationale. Nous pourrions contribuer à des politiques centrées sur l'humain, comme cela est prévu dans la déclaration du centenaire car comme l'a dit un grand politicien de notre pays, personne ne s'épanouit dans une communauté qui n'épanouit pas.

M. Tuur Elzinga

Travailleur (Pays Bas)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Président. La pandémie de COVID 19 a causé une interruption sans précédent dans la séquence des conférences internationales. En tant que représentant de la délégation des travailleurs des Pays Bas, je suis ravi de pouvoir m'exprimer devant cette CIT virtuelle deux ans après la célébration du centenaire. La pandémie nous a obligés à faire un pas en arrière et à réfléchir pendant cette Conférence à la tâche qui consiste à promouvoir une reprise centrée sur l'humain. Je suis convaincu que la déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail va nous servir de guide. Dans le monde entier, la crise a eu des effets dévastateurs sur les vies et les moyens de subsistance des populations. L'estimation de l'OIT est que le nombre d'heures travaillées a diminué de 9%, ce qui représente un équivalent plein temps de 255 millions d'emplois. La crise de COVID 19 a souligné et a accru dans de nombreux exemples les inégalités dans le monde, entre les riches et les pauvres mais également les travailleurs qui ont un revenu faible et plus élevé mais également l'écart salarial entre hommes et femmes. Aux Pays Bas, la crise a aggravé les différences accrues de la société en ce qui concerne la flexibilisation du marché du travail. Cela s'illustre par un écart de salaire entre les travailleurs qui ont un contrat fixe et un contrat temporaire. Un travailleur temporaire gagne en moyenne 7% de moins par heure par rapport à un travailleur avec un contrat fixe. Ils n'ont pas de sécurité de l'emploi. Comme dans la déclaration du centenaire, nous pensons que l'accès universel à la protection sociale est un outil important pour prévenir et réduire la pauvreté, les inégalités, l'exclusion sociale et l'insécurité sociale, mais aussi promouvoir les occasions égales entre hommes et femmes, l'égalité raciale, soutenir la transition de l'emploi informel vers l'emploi formel et de l'emploi précaire vers des emplois plus surs. Nous soutenons donc l'idée d'un fonds de protection sociale mondiale. Un tel fonds pourrait catalyser le financement pour les pays à revenus faibles et permettrait le développement de systèmes de protection sociale. Nous pensons également qu'il faut renforcer les capacités de toutes les populations pour qu'elles bénéficient des possibilités d'un monde en mutation par l'apprentissage tout au long de la vie et l'éducation de qualité pour tous. La santé est un bien public et pour arriver à une reprise équitable et égale il faut lever les brevets sur les vaccins, soutenir les capacités de protection pour garantir à la fois les connaissances et les transferts de compétences qui ouvrirait les possibilités d'efforts mondiaux majeurs pour doper les capacités de fabrication des vaccins. Enfin, nous sommes très préoccupés par le sort des travailleurs des territoires arabes occupés. Comme nous avons pu le lire dans le dernier rapport

du Directeur général la pandémie a eu des effets dévastateurs pour les travailleurs palestiniens et leurs familles, qui souffraient déjà d'un marché du travail vidé de sa substance, aucune résilience aux mesures de confinement et fermeture des lieux de travail. La contraction économique, la fermeture des entreprises ont touché les femmes et les jeunes le plus durement. Merci de votre attention.

M. Ismail Suttar

Employeur (Pakistan)

(Original anglais)

Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, en tant que Président de la Fédération des employeurs du Pakistan, je vous salue de la part du Pakistan et de l'Asie du Sud. Je saisis cette occasion pour féliciter le Directeur général pour son rapport, « Le travail au temps du COVID ». Je suis d'accord avec le Directeur général sur le fait que pour gérer les changements causés par la pandémie, l'OIT doit se concentrer sur la tâche consistant à promouvoir une reprise centrée sur l'humain d'une crise sans précédent qu'a connu le monde du travail. Le Directeur général l'a dit très justement, il a souligné l'impact social et économique de la crise, la réponse de l'OIT, les enseignements tirés jusqu'à présent, et les défis qui consistent à reconstruire en mieux dans une reprise centrée sur l'humain. Le Directeur général dans son rapport a énoncé à juste titre que la pandémie a touché les plus vulnérables, les populations défavorisées et a créé de nouvelles lignes d'inégalités structurelles et d'injustice. Elle a perturbé les marchés du travail mais aussi les sociétés. Les personnes à faible revenus, les moins protégés, les femmes, les jeunes, les migrants, ont subi de plein fouet la crise économique et sociale et les pays les moins développés sont ceux qui ont souffert le plus par rapport aux économies avancées. Le Directeur général, dans sa déclaration, a élaboré les initiatives et actions prises par l'OIT qui correspondent à quatre piliers du cadre de politique de l'OIT pour s'attaquer à l'impact économique et social de la crise de COVID 19. Le Directeur général a également souligné de manière pragmatique l'importance du dialogue social entre les mandants tripartites pour façonner la voie vers la reprise. Je suis ravi de faire rapport que la Fédération des employeurs du Pakistan a agi rapidement pour renforcer cette plateforme de dialogue social entre les mandants tripartites pour combattre les défis atypiques posés par la pandémie dans la reprise sociale et économique pendant la période post COVID. Par le biais d'une déclaration conjointe avec la Fédération des travailleurs du Pakistan et avec un travail étroit mené avec les gouvernements fédéral et provinciaux, l'EEP a jeté les bases d'une reprise centrée sur l'humain suivant la directive de l'OIT. En tant qu'organisation des employeurs, nous sommes conscients du rôle que nous avons à jouer pour aider à la reprise des entreprises des dommages causés par la pandémie et soutenir ces mêmes entreprises vers une nouvelle normalité et aller vers plus de compétitivité. Le Directeur général a souligné à juste titre que les enseignements tirés de la pandémie font écho à la proposition centrale de l'avenir du travail et de l'initiative connexe. Elle maintient que l'avenir du travail n'est pas prédéterminé mais sera le résultat de préférences sociales et de décisions des gouvernements, employeurs et travailleurs. Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, notre organisation considère qu'il est temps que le monde en développement et le monde industrialisé s'associe pour un nouvel ordre économique et social dans lequel le défi de la croissance inclusive soit une nouvelle résolution pour aider le monde à sortir de l'effet contagieux de la crise du COVID. Merci, Monsieur le Président.

M. Isman Ibrahim Robleh

Gouvernement (Djibouti)

(Original français)

Monsieur le Président de la Conférence internationale du travail, Monsieur le Directeur général du Bureau international du travail, Excellences, Mesdames et Messieurs les ministres des pays membres de l'OIT, Mesdames et Messieurs les représentants des organisations syndicales et professionnelles d'employeurs et de travailleurs, honorables délégués, Mesdames et Messieurs. Nous nous trouvons cette année encore dans un contexte de crise sanitaire du COVID 19 et la 109^e session de la Conférence internationale du travail se déroule de facto sous format virtuel. Permettez-moi des lors de formuler le vœux que cette pandémie sera contenue et que prochainement, nous reviendrons au format habituel. Pour cela, il nous faut faire ensemble les efforts nécessaires pour nous débarrasser de cette pandémie et nous alléger des contraintes qui pèsent sur nos vies quotidiennes. Mesdames et Messieurs, je souhaite la bienvenue à tous les mandants présents à cette Conférence. Je tiens à saluer en particulier le Directeur général du BIT, Monsieur Guy Ryder, qui a œuvré pour maintenir cette plateforme unique, qui permet aux gouvernements, aux partenaires sociaux des États de confronter leurs expériences et d'échanger sur les programmes mis en œuvre à l'aune de la COVID 19. Face à cette crise imprévisible qui a déstabilisé le monde et dont les effets dévastateurs sur l'emploi persistent à ce jour, la communauté internationale s'est mobilisée pour limiter les impacts socio-économiques et faire preuve de résilience. En témoignent les avancées réalisées dans le domaine sanitaire, aux prix de gros efforts des vaccins surs ont été développés en un temps record. Mesdames et Messieurs, les autorités djiboutiennes ont promptement réagi à la crise et réussi à maintenir la confiance. Le dialogue social et la concertation avec les partenaires sociaux ont permis de concevoir un plan de riposte et de résilience qui se décline en un train de mesures urgentes adoptées pour soutenir les secteurs impactés. Ainsi un fonds d'urgence et de solidarité qui prévoit un dispositif de prise en charge des entreprises touchées par la COVID 19 a été mis en œuvre. Une subvention spéciale de 30% des salaires a été allouées aux travailleurs du secteur privé afin de préserver l'emploi et encourager les opérateurs économiques. Les enseignements tirés de cette pandémie sont nombreux. Cette crise a mis en lumière la place qui revient au social dans la politique publique de chaque pays. Mesdames et Messieurs, après sa brillante réélection, le Président de la République Monsieur Ismail Omar Guelleh a introduit de nouvelles orientations élargissant le mandat du Ministère du travail qui aura désormais en charge la formation et la protection sociale. Mais sans aucun doute, rien ne doit nous faire perdre de vue la priorité de toutes les priorités, l'emploi et l'employabilité des jeunes, comme l'a souligné le Président de la République. Une bonne stratégie de formalisation inscrivant dans s'inscrivant dans l'esprit de notre politique nationale de l'emploi et de la recommandation 204 de l'OIT concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle sera mise en œuvre. De même, la République de Djibouti reconnaît l'importance stratégique et la nécessité de renforcer le système de sécurité sociale et de se doter définitivement d'un socle de protection social universelle. Pour terminer, je voudrais réaffirmer notre détermination commune à s'acquitter de notre responsabilité constitutionnelle avec l'interprétation nationale de la déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail et l'intégration de l'approche du document final de l'Organisation internationale du travail intitulé « Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise de la Covid-19 », et qui

nous permettront de répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés. Je vous remercie de votre attention.

M. R. Gerardo Martínez

Travailleur (Argentine)

(Original espagnol)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, camarades, la pandémie a aggravé au plan mondial les inégalités que dénoncent le mouvement syndical depuis des décennies. L'OIT doit renforcer son rôle historique pour être à la tête de la communauté internationale et chercher une solution aux dégâts provoqués par la crise. En 2008, le multilatéralisme a été réactivé par le fonctionnement du G20, promu par les ressources publiques pour le sauvetage du système économique et financier mondial. Cette pandémie montre que le G20, le G7, le G2, n'ont pas été à la hauteur des circonstances. Comme l'a dit le Pape François, le vaccin contre la COVID doit être considéré comme un bien commun universel ? Nous devons discuter d'un nouveau contrat social qui garantisse un développement social et une justice sociale où personne n'est laissé de côté. La situation politique, économique et sociale de notre région avant la pandémie était déjà très complexe. Les inégalités qui ont été aggravées, l'informalité, la précarité du travail, la pauvreté, la fragilité des systèmes de protection sociale ont été encore aggravés par la pandémie. On a multiplié les violations des libertés syndicales : persécutions, violences, assassinats, affaiblissement de la négociation collective. Nous rejetons énergiquement l'action répressive des États contre les expressions populaires. Seul le dialogue tripartite garantit la paix sociale dans notre hémisphère. En 2018, en Argentine, ceux qui nous gouvernaient, c'est-à-dire un parti populiste de droite a souscrit un emprunt de 46 mille millions de dollars au Fonds monétaire international, aggravant l'abîme économique et multipliant le chômage. En 2019, le verdict des urnes a laissé la possibilité à un gouvernement national et populaire de gouverner. L'Argentine a toujours été endettée, mais elle doit assumer ses responsabilités. Il faut que le monde comprenne que nous devons disposer d'une nouvelle architecture financière. C'est une nouvelle généralité qui a un impact économique associé à des dégâts structurels. Nous devons promouvoir une initiative, un plan Marshall qui permette la reprise des pays gravement endettés. Nous sommes inquiets de l'inflation, c'est un impôt sur la pauvreté. En tant que travailleurs nous contribuons aux conditions de stabilité dont a besoin le pays. Alléger la situation c'est une responsabilité commune pour une gouvernance inclusive, associée au développement. La création du Conseil économique social est une initiative souhaitée et applaudie par la société dans son ensemble. Le dialogue économique et social comme politique d'État c'est une solution pour résoudre nos problèmes. La concertation politique nous donne la possibilité de nous développer et de croître, avec la justice sociale et la culture du travail. Il est nécessaire de travailler ensemble à la construction d'un modèle différent de celui que nous connaissons. Aujourd'hui l'Argentine a besoin d'un nouveau pacte social, centré sur l'humain et tendant à la justice sociale pour sa population. Je vous remercie.

M. Sahil Babayev

Gouvernement (Azerbaïdjan)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Excellences, c'est un honneur pour moi que de participer à cet première Conférence internationale du travail virtuelle. J'aimerais tout d'abord dire toute ma gratitude à Monsieur Guy Ryder pour son rapport qui montre quelle est la position de l'OIT et qui esquisse des objectifs importants dans la justice sociale et les droits fondamentaux en période de crise. Depuis plus d'une année, tous les pays et économies du monde ont été touchés par la pandémie de COVID 19. Alors que la pandémie s'aggravait, nous avons vu parfois s'effondrer les systèmes de santé. Nous avons vu les marchés du travail perturbés et l'économie souffrir. L'impact de la COVID 19 sur l'emploi, notamment pour les groupes vulnérables est grave et douloureux. Il est évident qu'aujourd'hui, dans la situation actuelle, nous devons conjuguer nos efforts pour garantir une relance et un développement durable. Comme cela est dit dans le rapport, le dialogue et la coopération tripartite est une condition sine qua non pour lutter contre la crise. C'est la seule solution possible à nos yeux. Il est évident que l'émergence de l'Intelligence Artificielle conduisant à la quatrième révolution industrielle a accéléré la large application des technologies numériques pendant la pandémie. La pandémie a ouvert de nouvelles possibilités, de nouvelles manières de travailler, le télétravail, le commerce électronique et des opérations sans investissement dans des actifs fixes. Chers collègues, dès le début de la pandémie, le gouvernement azerbaïdjanais a pris les mesures nécessaires pour lutter et pour aider le secteur privé, et assurer la stabilité financière et macro-économique. Des mesures socio-économiques sont venues en aide de la moitié de la population. Plus de 2.5 millions de vaccins ont été administrés jusqu'à maintenant. Des centres ont été créés pour fournir des services sociaux de façon efficace et automatique pour répartir les retraites, des services sociaux électroniques, des systèmes d'information qui ont largement contribué à améliorer la qualité et à la modernisation des services sociaux. Outre que cela, une attention particulière est accordée aux questions telles que l'élimination d'emplois informels, l'adaptation des compétences sur le marché du travail, l'emploi inclusif et l'égalité entre hommes et femmes. La bonne mise en œuvre du programme par pays de travail décent qui a fixé les priorités entre le gouvernement de l'Azerbaïdjan et l'OIT a contribué à la réalisation de nos objectifs de développement. Nous sommes confiants du fait que le programme sera une réponse utile aux défis actuels en matière de travail. Mesdames et Messieurs, en réponse à la provocation militaire à large échelle menée par l'Arménie le 27 septembre 2020, l'armée azerbaïdjanaise a mené des opérations de contre-attaque et a remporté un grand triomphe lors d'une bataille de 44 jours en libérant les territoires occupés de notre pays. Maintenant, le défi le plus important est de garantir le développement économique à large échelle dans les territoires libérés et leur intégration rapide dans l'économie nationale et régionale. Les projets de connectivité tels que les couloirs est – ouest, nord – sud et nord – ouest, non seulement joueront un rôle essentiel dans le développement économique futur de l'Azerbaïdjan mais créeront également de nouvelles opportunités de sécurité et de paix durable dans la région. Merci de votre aimable attention.

M. Nozim Khusanov

Gouvernement (Ouzbékistan)

(Original russe)

Mesdames et Messieurs, je souhaite la bienvenue à tous les participants à la 109^e session de la Conférence internationale du travail, qui, pour la première fois de son histoire, se tient de manière virtuelle. Chers collègues, l'avenir du travail dépend de la volonté des pays à contrer les effets négatifs de la crise de la pandémie de COVID 19, qui a causé des dégâts irréparables dans tous les pays du monde. Je souhaite appeler tous les pays à s'associer à l'initiative prise par le Président de notre pays, Monsieur Mirziyoyev visant à adopter un code international des Nations unies sur les obligations volontaires des États en période de pandémie. Je suis convaincu que l'adoption d'un tel code sera un pas important pour la relance centrée sur l'humain. Ce sera une avancée importante dans la mise en œuvre des dispositions de la déclaration sur l'avenir du travail, de la justice sociale, du travail décent et de la garantie pour tous les travailleurs. Pendant la propagation du coronavirus, notre gouvernement a pris des mesures sans précédent pour maintenir les emplois et les revenus de la population. Des mesures de lutte contre la crise ont été décidées conformément aux quatre grands principes de l'Organisation internationale du travail, à savoir stimulation de l'économie et de l'emploi, appui aux entreprises, aux revenus, protection des travailleurs, et dialogue social. J'aimerais saisir l'occasion qui m'est donnée pour dire toute ma reconnaissance à l'OIT et aux partenaires stratégiques dans la mise en œuvre d'une stratégie qui est allée bien au-delà de la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé. Après la visite du Directeur général, Monsieur Guy Ryder, en Ouzbékistan, et après sa rencontre avec le Président Shavkat Mirziyoyev, le dialogue entre l'Ouzbékistan et l'OIT a franchi un nouveau stade. Nous avons élaboré une feuille de route qui a permis de renforcer la coopération entre l'Ouzbékistan et l'OIT. Avec l'OIT, nous avons mis en place des initiatives importantes pour le marché du travail. Tout d'abord une analyse du fonctionnement des centres d'aide à l'emploi et d'inspection du travail, a été réalisé. Un programme par pays du travail décent a été mis en place 2017 - 2020. Conformément aux recommandations de l'OIT nous avons élaboré une loi sur l'emploi de la population qui est présentée dans une nouvelle version. Une nouvelle rédaction du Code du travail est en cours d'élaboration. Troisièmement, en collaboration avec l'OIT nous avons également élaboré pour la première fois dans la région une stratégie nationale d'emploi de la population, en tenant compte de la pandémie. Enfin, nous avons également travaillé sur la question d'égalité homme - femme. Ce thème est l'un des principaux thèmes inscrits dans le programme de transformation. Quelques jours avant le début de l'OIT, nous avons ratifié une convention, la 187, sur la santé et la sécurité au travail. J'aimerais souligner l'actualité de cette convention. Je vous remercie pour votre aimable attention.

Mme. Georgia Emilianidou

Gouvernement (Chypre)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au nom du gouvernement de la République de Chypre, c'est un honneur pour moi que de m'exprimer devant cette 109^e session de la Conférence internationale du travail. Nous nous réunissons de façon virtuelle cette année. Reconnaissons que les conséquences économiques et sur l'emploi de la crise du COVID vont probablement se poursuivre et exercer des

pressions sur le marché du travail. Depuis mars 2020, le gouvernement de Chypre a mis en œuvre une série de schémas de travail soutenant les travailleurs et les entreprises, a convenu de ces dernières par le dialogue social, et elles sont d'ailleurs encore en cours actuellement. Si l'on regarde vers l'avenir, nous sommes d'accord avec l'opinion du Directeur général, à savoir que dans cette crise, la déclaration du centenaire de l'OIT est plus pertinente que jamais. Elle fournit en effet une base solide pour une reprise pas seulement dans le monde du travail mais dans la sphère multilatérale plus large. Nous devons maintenant mettre l'accent vers une mise en œuvre accélérée et le principe solide consistant à renforcer une approche centrée sur l'humain pour l'avenir du travail en investissant dans des domaines clés. Chypre commence d'ores et déjà à déployer son plan stratégique pour la reprise, qui met l'accent sur le fait de fournir une protection sociale adéquate pour tous, par le biais de réformes du système d'assurance sociale mais également par le truchement d'investissements considérables pour la protection des droits des travailleurs et de la cohésion sociale. Parmi d'autres éléments nous considérons la disponibilité de services d'éducation abordables et de grande qualité pour les enfants, pour les personnes dépendantes, aussi bien pour le marché du travail, sa participation et la progression de carrières des femmes, de même que pour l'investissement fondamental est nécessaire dans l'avenir de tous nos enfants. Autre priorité politique principale, le développement d'une stratégie globale pour la conception et la mise en œuvre de mesures de politique d'emploi active. Deuxièmement, le renforcement du fonctionnariat pour arriver à répondre de façon plus souple aux changements dans le monde du travail, et soutenir des mesures pour les jeunes au chômage. Il s'agit de domaines d'investissement prioritaires, que Chypre a choisi pour promouvoir une série de réformes et de mesures qui vont être financées par le Fonds de reprise et de résilience, mais également par le Fonds social européen plus. Dans les efforts visant à aller de l'avant, nous envisageons une transition double vers une création d'emplois verts et numérique et c'est une caractéristique importante de la reprise économique. De plus, comme l'un des éléments soulignés dans la déclaration du centenaire et une initiative clé de l'Union européenne, nous pensons qu'améliorer la couverture juridique et l'observance du salaire minimal a le potentiel de réduire les inégalités dans les revenus. Nous nous engageons vers l'introduction d'un salaire minimal national et allons lancer le dialogue social à cette fin. Dans le cadre du rôle de l'OIT comme l'une des organisations internationales chef de file, le document final peut servir de principe d'organisation qui nous aidera à naviguer le changement économique et social dans un monde du travail en mutation. Nous saluons l'engagement du Directeur général à reconstruire en mieux et nous allons continuer à soutenir tous les efforts déployés pour le développement de politiques inclusives par le biais du dialogue social. Merci.

M. Oscar Ernerot

Travailleur (Suède)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Président. Au nom des travailleurs suédois, j'aimerais souligner les éléments suivants. Les défis à venir pour l'avenir du travail et l'OIT à l'ère de la pandémie reventent plusieurs formes. Le manque de protection sociale pour tous les travailleurs a été d'une cruelle réalité. Les attaques sur les droits fondamentaux des syndicats à s'organiser est menacé et les inégalités croissantes entre les travailleurs et l'écart salarial entre hommes et femmes, tous ces éléments sont autant d'obstacles aux forces de la démocratie et un développement progressif solide. L'objectif fondamental de l'OIT depuis sa création a été d'arriver à la paix et de lutter contre tous types de

troubles. La route vers le succès passe par le travail décent, l'égalité des sexes, l'équité, la démocratie, la liberté et la sécurité. Une OIT forte est d'autant plus importante pour 2021. Le Directeur général et son rapport souligne le rôle clé de l'OIT dans la lutte contre les effets négatifs de la pandémie pour remplir les objectifs de l'agenda du travail décent. Je le remercie pour ce rapport. Les travailleurs les plus vulnérables sont également ceux qui ont été le plus durement frappés. Nous devons éradiquer la pauvreté et la seule façon d'y arriver est de le faire ensemble. Nous devons créer un environnement qui permette aux hommes et aux femmes un salaire assurant des conditions d'existence convenables, le droit à la protection sociale, à la santé et à la sécurité. Seulement par le biais du travail décent et le plein emploi nous ne pourrions arriver à combler les écarts salariaux et créer une société plus inclusive et égale et durable. Le dialogue social est un jalon de l'OIT. Le respect des mandants est un prérequis pour un monde du travail fondé sur le travail décent. L'OIT a récemment démontré que les pays comme la Suède avec des partenaires sociaux solides et le respect pour le travailleurs, y compris le droit de grève, sont mieux préparés et plus résistants en cas de trouble financiers et sociaux tels qu'une pandémie. Le Premier ministre suédois a lancé lors de l'assemblée des Nations unies le concept de contrat mondial entre le monde du travail et le capital. L'objectif de cette initiative est de renforcer le dialogue social sous toutes ses formes pour créer des économies plus égales et plus résilientes. Les travailleurs suédois soutiennent l'initiative du Premier ministre et encourageons le Directeur général à le faire également. Au nom de l'organisation que je représente, j'aimerais exprimer ma solidarité la plus complète avec les travailleurs de Palestine. Le Directeur général, dans son rapport, souligne la situation des travailleurs des territoires occupés et démontre le déficit de travail décent, un déficit qui est alarmant. Nous voulons réaffirmer notre soutien pour trouver une solution durable qui permettra à Israël et Palestine de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité. Nous saluons la reconnaissance du gouvernement suédois de la Palestine en tant qu'État et pensons que cela soutiendra les forces progressistes, aussi bien en Palestine qu'en Israël pour arriver à une solution à deux États. L'occupation doit trouver un terme et le blocus économique également. Notre confédération va continuer de fournir solidarité et soutien aux travailleurs palestiniens. Merci, Monsieur le Président.

M. Abdullah Nasser Abuthnain

Gouvernement (Arabie saoudite)

(Original arabe)

Monsieur le Président de la Conférence, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs. Bonjour à tous. J'ai le plaisir au début de féliciter Monsieur le Président pour votre élection à la présidence de cette Conférence. J'aimerais également féliciter les Vice-présidents et je vous souhaite plein succès dans les travaux de cette Conférence. J'ai le plaisir également de remercier Monsieur le Directeur général de cette Organisation pour tous ses efforts et je le remercie tout particulièrement pour son rapport sur « Le travail au temps du COVID » et nous le remercions pour ses efforts qui portent sur les travailleurs arabes en Palestine et dans les territoires arabes occupés. Mesdames et Messieurs, la pandémie du COVID n'a pas reconnu les frontières, elle a eu des effets sur tous les pays sans exception. L'Arabie saoudite a été l'un des premiers pays qui ont senti le danger du COVID et nous avons pris de nombreuses mesures préventives pour essayer d'endiguer la propagation du virus et pour garantir le bien être des citoyens. Nous avons également au cours de notre présidence du G20 au cours de l'an dernier, nous avons essayé de faire face aux

défis qui accompagnent le COVID 19 et pour garantir une bonne relance économique. Nous avons également présidé le groupe du travail sur l'emploi du G20 et nous avons essayé d'analyser les effets sur les marchés du travail locaux et internationaux. On s'est également attelé sur la question de savoir comment l'on peut améliorer les systèmes de protection sociale. Mesdames et Messieurs, l'Arabie saoudite a lancé une série de mesures pour réduire les effets néfastes de la pandémie et nous avons lancé une série d'initiatives pour réduire l'impact sur l'économie. Nous nous sommes adressés aux entreprises du secteur privé et nous avons essayé d'allouer une somme de 17,3 milliards de riyals pour soutenir les entreprises du secteur privé et pour les aider à assurer leur croissance après la pandémie. Nous avons également lancé une initiative pour soutenir les chômeurs. Nous avons également essayé de soutenir les employés qui ont vu leurs emplois affectés par la pandémie. Nous avons également soutenu les travailleurs indépendants et nous avons lancé une stratégie globale pour l'emploi pour 2020 afin de garantir la présence d'un marché du travail attractif après la pandémie. L'objectif est bien sûr d'assurer une économie prospère après cette crise. Nous avons lancé également une initiative pour améliorer les relations entre les employeurs et les employés. Cette initiative a été soutenue par un programme spécifique. L'Arabie saoudite a essayé également d'apporter un soutien aux femmes et aux employées femmes pour garantir leur participation au marché du travail et pour garantir également leur flexibilité dans le marché du travail. Monsieur le Président, nous aimerions nous féliciter des efforts de l'OIT pendant cette crise et nous aspirons de continuer à coopérer avec tous les États membres. Nous aimerons réaffirmer la nécessité de renforcer la coopération internationale à tous les niveaux pour pouvoir garantir une relance adéquate sur le plan économique. En conclusion, j'aimerais souhaiter le plein succès aux travaux de cette Conférence. Merci à tous.

M. Saloum Mohamed Camara

Gouvernement (Mauritanie)
(Original français)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Messieurs les Ministres et chefs de délégation, Messieurs les représentants des travailleurs, Messieurs les représentants des travailleurs. Au nom du gouvernement de mon pays, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de la présente session de la Conférence qui à n'en plus douter, connaîtra un franc succès. La thématique de cette session, centrée sur le rapport du Directeur général est relative au terme du travail au thème de la COVID 19 est particulièrement importante pour nos pays dans un contexte de pandémie mondiale et d'interrogation légitime sur l'avenir de l'humanité. Permettez-moi, Monsieur le Président, de féliciter Monsieur Guy Ryder, Directeur général du BIT pour la pertinence de son rapport et la justesse des pistes de réflexion qu'il impose. La Mauritanie, dans ce contexte spécifique, caractérisé par des défis majeurs et multiples s'est fortement engagée dans des réformes visant à assurer l'équité et justice sociale dans l'accès à un travail décent. Les engagements de son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani consignés dans son programme électoral pour la période 2019 - 2024, mis en œuvre par le gouvernement de Son Excellence le Premier ministre Monsieur Mohamed Ould Bilal Messoud, concordent parfaitement avec les axes du rapport du Directeur Général. Mesdames, Messieurs, malgré le contexte particulier notre Département a pu réaliser d'importantes actions inscrites dans notre plan d'action en accordant une priorité à la garantie des droits fondamentaux au travail et spécifiquement au profit des travailleurs susceptibles de précarité. C'est ainsi

que le projet de lutte contre le travail forcé communément connu par BRIDGE, mis en place grâce à l'appui du continue d'être mis en œuvre à travers d'importantes actions de sensibilisation, de formation et de renforcement de capacités au profit des populations cibles. Le plan d'action national pour l'élimination du travail des enfants, PANET RIM fera l'objet d'une évaluation pour en fixer les nouvelles orientations. Le renforcement des capacités des inspecteurs et contrôleurs du travail, a bénéficié d'une attention particulière afin d'assurer une application rigoureuse de la législation du travail. La mise en place d'un Conseil National du Dialogue Social rénové qui sera opérationnel dans les prochains mois, la représentativité des organisations syndicales sera mis en œuvre très prochainement par l'organisation des élections professionnelles pour lesquelles nous avons demandé l'assistance du BIT pour enclencher le processus. L'amélioration continue des prestations fournies par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale qui couvre désormais l'ensemble du territoire national. L'amélioration des prestations de l'Office National de la Médecine du Travail et la réorientation de ses missions à plus de prévention. Je ne saurais terminer mon intervention sans renouveler mes remerciements au BIT pour l'assistance multiforme et appréciable qu'il ne cesse d'apporter à mon pays et souhaiter pleins succès à nos travaux.

Mme. Rivka Werbner

Gouvernement (Israël)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres, je tiens à remercier le Directeur général, Monsieur Guy Ryder, d'avoir organisé cette Conférence dans des circonstances aussi difficiles. J'aimerais également saisir l'occasion qui m'est m'offerte pour vous parler de la stratégie d'Israël de sortie de la crise de la pandémie et créer des débouchés de travail. La pandémie de COVID 19 a eu des conséquences catastrophiques sur l'économie israélienne comme dans la plupart des pays en raison de la fermeture des entreprises et des pertes d'emplois. Le taux de chômage est passé de 3,9% en février à pratiquement 35% à la fin du mois d'avril 2020. Grâce à nos efforts conjoints nous sommes en train de transformer cette réalité complexe en opportunité qui permettra à l'économie israélienne de connaître une reprise. Afin de gérer la crise, d'aider les entreprises, de protéger les travailleurs et de les remettre au travail, plusieurs plans ont été créés dans la loi de stimulation économique 2020. Ce plan prévoit entre autres un filet de sécurité pour les salariés en congés sans solde, des indemnités chômage, ainsi que la sécurité pour les travailleurs indépendants, des prêts plus importants subventionnés par l'État, une prise en compte des besoins des populations âgées ou des populations à risque, une augmentation de possibilités de formation sur le marché numérique. Autre question concernant les relations professionnelles en Israël. Le nombre actuel et la complexité des litiges liés au travail ont conduit à une réforme. Cette réforme prévoit que des médiateurs ayant des compétences spécialisées soient nommés, ce qui permettra une meilleure gestion des conflits à l'échelle de tout le pays. Le thème de l'avenir du travail est en Israël un thème prioritaire. Les évolutions technologiques rapides changent la face du monde du travail et la société en général. Plusieurs types d'emplois sont de nature répétitive et se transforment ou réduisent leur activité. Nous constatons à ce stade que le marché du travail a une certaine souplesse pour s'adapter aux changements. En outre, la création de nouveaux secteurs de l'économie, les innovations dans le high tech, l'équipement médical et le secteur de l'énergie renouvelable nécessite une planification et des emplois plus spécialisés que l'économie ne connaît pas encore très

bien. Le télétravail n'est pas encore réglementé en Israël. Avant la pandémie dans le secteur privé 5% des salariés travaillaient depuis chez eux. Dans la fonction publique, le télétravail n'était permis que dans des circonstances exceptionnelles. Afin de lutter contre la pandémie, des modalités ont été décidées dans le secteur privé et public. La possibilité de travailler depuis chez soi a été élargie pour réduire la présence physique dans le lieu de travail, et il semble, Monsieur le Président, que cette tendance s'installe progressivement après la pandémie. Par exemple, 41% des cabinets juridiques permettent le télétravail après la pandémie. Enfin, je tiens à parler de la difficulté qu'il y a à intégrer les travailleurs âgés au marché du travail. Nous devons envisager de supprimer les obstacles économiques et juridiques afin d'offrir toute la souplesse possible à ces travailleurs. Le gouvernement israélien a pris des mesures préliminaires en ce sens. Monsieur le Président, si l'on regarde un an en arrière, l'on peut dire qu'aujourd'hui la pandémie de COVID 19 a transformé le thème du travail en énormes débouchés. Je vous souhaite à tous bonne chance et je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Oscar Rolando Castro

Gouvernement (El Salvador)

(Original anglais)

Monsieur le Président de la Conférence, Monsieur Omar Zniber, Monsieur le Directeur général de l'OIT, Monsieur Guy Ryder, Mesdames et Messieurs les délégués, c'est un honneur pour moi que d'intervenir à l'occasion de la 109^e Conférence internationale du travail. Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue de la part du Président de la République Nayib Bukele. La pandémie de COVID 19 nous a révélé la fragilité de l'humanité et l'impérieuse nécessité de renforcer les systèmes de protection sociale. Au Salvador, malgré la situation précaire du système de santé dont nous avons hérité de gouvernements antérieurs, nous avons pris la décision résolue de placer au premier plan la protection de la santé de notre population, de veiller à la relance économique et au maintien de tous les foyers grâce à un programme d'urgence sanitaire. Nous avons lancé un plan résolu visant à renforcer notre système de santé avec la construction de l'hôpital El Salvador. Nous garantissons un nombre important de lits de soins intensifs, de fourniture de médicaments et c'est le pays qui a le plus vacciné en Amérique centrale de façon volontaire et gratuite. Par conséquent, notre pays a été reconnu par l'OMS comme l'un des pays qui a le mieux réussi à gérer la pandémie. Nous sommes un petit pays, mais avec un cœur énorme, et c'est avec la plus grande fierté que je vous dis que nous avons tendu une main solidaire à nos frères centraux américains. Nous leur avons donné alimentent, médicaments et vaccins car nous croyons dans la construction d'une région unie. Comme dans le monde entier, la pandémie a été source de contraction économique et des mesures politiques ont été mise en place, associés avec des processus de dialogue avec les travailleurs et les employeurs pour réduire les impacts économiques de la crise. Nous avons par exemple approuvé la loi de protection de l'emploi, qui contient un programme économique d'appui aux petites et moyennes entreprises et au secteur informel. Au cours de la pandémie de COVID 19, nous avons ensemble avec les associations d'entrepreneurs et les représentants des travailleurs mis au point un protocole général de biosécurité. Nous avons conçu de façon conjointe plus de 2636 protocoles adaptés aux conditions spécifiques des différents secteurs économiques pour garantir la protection de la santé et de la vie des travailleurs et des employeurs. Actuellement, nous concentrons notre énergie dans la relance économique et sociale centrée sur l'humain. Nous souhaitons créer des perspectives économiques positives et nous avons récupéré le

niveau d'emploi d'avant COVID dans le secteur formel. Récemment, nous avons lancé un vaste programme de récupération agricole et dans le secteur du tourisme nous avons mis en place le programme Surf City. De même, nous avons des programmes spéciaux pour les groupes vulnérables afin de ne laisser personne de côté. En ces temps difficiles pour l'ensemble de l'humanité, le gouvernement du Salvador rappelle l'esprit démocratique et le stricte respect de l'État de droit et la séparation des pouvoirs. Notre respect stricte des droits humains et particulièrement du droit du travail. Nous souhaitons voir émerger une société plus juste, plus inclusive avec l'emploi décent pour tous, conformément aux normes de l'OIT. Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Salvador Medina Torres

Travailleur (Mexique)

(Original espagnol)

Merci, Monsieur le Président. Dans de nombreux pays, la pandémie a révélé les déficits existants en matière de protection sanitaire, sociale et économique. La réduction brusque des services, la baisse des budgets publics, l'aggravation des fractures sociales au cours des derniers mois ont été autant d'obstacles limitant la relance. L'on a entendu beaucoup de discours populistes qui disent que certaines politiques ont un impact négatif sur le travail décent et le travail, mettant en cause la crédibilité et la confiance dans les institutions. Mais il faut réconcilier l'éthique et la politique. Il convient de ne pas reculer, ne pas perdre les acquis que nous avons, mais relancer l'économie et dissiper toutes les incertitudes. Plusieurs pays de notre région ont entamé des processus de dialogue et de concertation sociale pour surmonter les dégâts provoqués par la pandémie ou pour planifier la relance et le tissu productif. Le syndicalisme de manière général n'a pas été pris en compte dans la recherche de consensus, consensus qui sont incontournables pour surmonter la crise. Le syndicalisme mondial a prouvé à de nombreuses reprises que la crise avait rogné le cadre des droits fondamentaux et syndicaux comme on l'a vu dans les violations constantes des conventions 87, 98, libertés syndicales, négociations collectives, l'impact sur les relations du travail, sécurité sociale. L'on a également laissé de côté le tripartisme, où on ne l'a pas utilisé. C'est pourtant le mécanisme idéal pour équilibrer les politiques publiques et obtenir la résilience. Nous assistons à une déshumanisation préoccupante de la politique, avec une polarisation croissante, des conflits violents qui remettent en cause la cohabitation pacifique entre tous les membres de la société. Le programme à l'horizon 2030 des Nations unies, en particulier l'objectif de développement durable numéro huit sur le travail décent et la croissance juste risque de ne pas être réalisé. Il y a des pays dans lesquels les politiques publiques font qu'il est impossible d'atteindre ces cibles des objectifs. Il ne faut pas traiter la démagogie parce que c'est l'antidote contre les extrémismes, la dégradation collective et la violence sociale. Je vous remercie. Monsieur le Président, je n'avais pas terminé. La déclaration du centenaire pour l'avenir du travail, s'il n'y a pas de dialogue social effectif ne peut engendrer de transformations. L'OIT doit donc réorienter, renforcer sa coopération pour renforcer le tripartisme actif, réel et représentatif ainsi que ses mandants. Le système normatif de l'OIT doit être renforcé et doit avoir des impacts dans tous les pays pour lutter contre les tendances qui conduisent à la précarisation du travail, ce qui pour beaucoup de sociétés est un destin inexorable, mais qui en aucun cas ne peut être autorisé ni accepté si nous voulons un avenir avec le travail décent. Il est évident que le syndicalisme ne nous permettra pas de rester les bras croisés. Nous espérons que la 109^e Conférence pourra nous donner l'élan nécessaire

pour faire triompher le tripartisme authentique car c'est la seule solution pour la démocratie prévale. Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Patricio Donoso

Gouvernement (Équateur)

(Original espagnol)

Merci, Monsieur le Président. Bonjour, je m'appelle Patricio Donoso, Ministre du travail de l'Équateur, du nouveau gouvernement. Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les représentants, Mesdames et Messieurs les délégués des travailleurs, employeurs, bonjour à tous ceux qui participent à cet espace de dialogue si important à l'occasion de la 109^e Conférence internationale du travail, qui se tient virtuellement pour la première fois dans son histoire. Je vous transmets les salutations chaleureuses de monsieur Guillermo Lasso, Président de la République d'Équateur. C'est un nouvel Équateur, un pays de la rencontre qui cherche à résoudre les problèmes structurels, problèmes qui existaient avant la pandémie de COVID 19. La dette publique de notre pays de 17 millions d'habitants représentait 58 mille millions de dollars, soit un peu moins de 53,4% du PIB avec un sous-emploi et un chômage structurels, et une informalité de 70% de la population en âge de travailler. Sans respect des lois et avec une crise morale sans précédent, la situation économique difficile s'est aggravée de façon significative avec la terrible pandémie de COVID 19, et l'on a beaucoup de pertes d'emplois à déplorer. La crise de la santé a montré de façon patente les carences, les déficits dans notre pays, avec un taux élevé de mortalité et un déficit de financement et c'est extrêmement grave. Nous devons lutter contre le chômage et le sous-emploi. C'est la responsabilité de notre gouvernement que de créer des conditions propices à une relance de l'activité économique et à l'investissement dans le pays notamment dans les secteurs qui ont été les plus touchés par la pandémie. Nous voulons compter sur le soutien de ce forum et de la communauté internationale. Notre mission est de rapprocher l'emploi de la production, en respectant les droits des travailleurs formels, mais en donnant des possibilités aux 70% des Équatoriens en âge de travailler. La pandémie nous oblige à nous oblige à nous réadapter, à nous réinventer, à changer. Nous sommes un gouvernement de la rencontre, du dialogue, du respect. Nous travaillerons à élaborer une nouvelle loi des opportunités et créer de nouveaux espaces d'égalité pour les femmes, les personnes handicapées, les jeunes et les personnes qui veulent sortir de l'informalité. Dans le rapport du Directeur général de l'OIT, « Le travail en temps du COVID, le Directeur que je félicite, l'on décrit les efforts afin d'arriver au dialogue social, et il me semble que ce qui est le plus important est d'assurer la relance économique et productive. Nous sommes d'accords avec le souhait de créer de nouveaux postes de travail, d'améliorer les conditions de travail, d'éliminer les déficits, sources d'inégalités, et j'aimerais dire l'engagement du gouvernement de l'Équateur en faveur de stratégies visant à créer un contexte propice aux secteurs des entreprises. Nous ne devons pas ignorer les autres problèmes qui se sont aggravés avec la pandémie, et notamment le problème du travail des enfants, du travail des adolescents, le travail dangereux. Il faut donc pour cela renforcer le travail entre tous les acteurs afin de proposer une réponse fondée sur les droits humains en éradiquant les inégalités structurelles dans ce groupe qui doit concentrer nos attentions prioritaires. Ce nouveau gouvernement va apporter des réponses aux personnes et nous souhaitons inclure tous les acteurs dans la construction de politiques. Par conséquent, j'aimerais rejoindre ce qu'a dit le Directeur général au sujet de la création d'emplois de qualité, le dialogue social comme instrument efficace pour la bonne gouvernance, la création de mesures, la recherche

de solutions centrées sur la personne. Il n'y a rien de plus précaire que de ne pas avoir d'emploi, et notre Président l'a dit à plusieurs reprises. Rien n'est plus précaire que de ne pas avoir d'emploi, et cette réalité, nous devons la combattre. Nous allons lutter contre la précarité, et je vous invite toutes et tous à vous rallier à une grande croisade pour construire un avenir qui permette aux PME de disposer des outils nécessaires pour relancer l'activité économique et recruter davantage pour réactiver la production et le bien être dans notre pays. Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président.

M. Adllander Matos

Gouvernement (Sao Tome et Principe)

(Original portugais)

Monsieur le Président, je vous adresse mes salutations, toutes nos salutations à l'ensemble des délégations présentes à cette Conférence internationale du travail. Excellences, la République démocratique de Sao Tome et Principe est constituée de deux îles sur l'équateur qui jouissent d'une certaine expérience aujourd'hui en ce qui concerne l'égalité homme – femme dans le monde du travail. Tout cela a bien renforcé l'ensemble des politiques d'égalité homme – femme sur le front de la lutte contre les inégalités dans le monde du travail. C'est d'ailleurs un principe consacré par notre constitution et le reste de notre ordre juridique. Pour faire face à la pandémie de coronavirus, le gouvernement de Sao Tome a pris un certain nombre de mesures dans le domaine de la protection de l'enfance, notamment des mesures urgentes visant à réduire la contagion. C'est ainsi que nous avons créé un plan d'urgence visant à garantir le versement des salaires dans le secteur formel mais aussi dans le secteur informel. Mesdames et Messieurs, chers collègues, nous espérons que grâce à l'ensemble de ces efforts nous pourrions reprendre les échanges de marchandises mais aussi les déplacements humains. Nous pensons qu'il va falloir redéfinir la façon d'appréhender le progrès des États. Nous devons faire tout ceci conformément à la déclaration de l'OIT sur la justice sociale et nous œuvrons à faire en sorte que l'emploi face partie de la durabilité des entreprises, et que celle-ci soit ainsi un vecteur d'avenir et de pérennité des hommes et des femmes. Mesdames et Messieurs, pour faire face à cet ennemi invisible que constitue le coronavirus, le gouvernement de Sao Tome a choisi comme axes principaux dans son travail en faveur du développement durable d'améliorer les systèmes de protection sociale et de santé. Pour mettre en œuvre tout cela nous savons que les obstacles sont nombreux, mais nous jouissons d'une excellente collaboration avec les organisations internationales telles que l'OIT qui au fil des ans nous a apportés une aide considérable dans différents domaines, tels que la formation du personnel, ou encore la promotion du dialogue social ou encore l'appui aux entreprises, la politique de l'emploi et la sécurité sociale. Les îles de Sao Tome et Principe ont eu une action exemplaire dans différents domaines. Nous avons diversifié les techniques agricoles, de pêche et d'élevage, qui nous permettent d'assurer l'alimentation de notre population pendant cette période difficile marquée par la pandémie. Les événements qui se produisent tout au long de la vie professionnelle nécessitent que l'on s'y penche en plus de profondeur pour permettre une meilleure reconversion. C'est une question qu'il faut examiner ici, au sein de la Conférence. Il faudra peut être revoir certaines de nos pratiques pour élargir les bases de la protection sociale et ainsi parvenir à une transition du secteur informel vers le secteur formel. Mesdames et Messieurs les participants à la Conférence, les États doivent faire valoir et défendre la devise de la déclaration de Philadelphie de 1944 qui veut que le travail ne soit pas une marchandise, et que la pauvreté, là où elle existe, entraîne un danger et met en péril la prospérité de tous. Je le répète, le travail n'est pas une

marchandise, et la pauvreté, où qu'elle se trouve, met en péril la prospérité de tous. Voilà l'un des principes de l'OIT que l'on peut défendre grâce à un salaire juste, à travail égal, salaire égal. Je vous remercie.

M. Arezki Mezhoud

Organisation d'unité syndicale africaine
(*Original français*)

Monsieur le Directeur général de l'OIT, Mesdames et Messieurs, je suis heureux d'intervenir à la 109^e session de la Conférence internationale du travail au nom de l'Organisation d'unité syndicale africaine. Permettez-moi d'abord de féliciter le Directeur général de l'OIT, Monsieur Guy Ryder, pour son rapport qui a résumé avec brillance la situation actuelle tout en présentant des perspectives d'action de l'OIT à l'avenir pour construire un monde plus juste et prospère. Cette Conférence se tient pour la première fois de son histoire en format virtuel et dans un contexte extrêmement difficile où le monde entier est frappé de plein fouet par la pandémie COVID 19. Cette Conférence qui regroupe les mandants tripartites nous offre une opportunité pour souligner que le coût social de la crise sanitaire actuelle est élevé, notamment en Afrique. Je rends un hommage à tous les syndicalistes qui se battent pour défendre les intérêts des travailleurs et d'atténuer les effets de la COVID 19. À l'occasion, j'exprime toute ma solidarité avec nos frères au Soudan, au Tchad, au Nigéria, au Mali et ailleurs. La dépression causée par la COVID 19 en Afrique a eu des répercussions sociales dramatiques sur les sources de revenus, les moyens de subsistance des travailleurs et de leurs familles, l'emploi, l'éducation, la santé, la violence du genre et les droits fondamentaux au travail. La prolifération de l'informel, le déficit de la protection sociale sous toutes ses formes, la fragilité des systèmes et l'accroissement de l'inégalité suscitent beaucoup d'inquiétude. Pour un monde plus juste, nous demandons une répartition équitable des vaccins et que tous les travailleurs, notamment les catégories les plus vulnérables telles que les travailleurs migrants et de l'informel aient un accès universel et gratuit aux soins et aux vaccins. D'après les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la santé, plus de 75% de tous les vaccins contre la COVID 19 ont été administrés dans les pays les plus riches. Seul 1.7% de la population est vaccinée en Afrique. Nous plaçons donc pour un monde de solidarité, particulièrement avec les pays en voie de développement, une reprise équitable fondée sur l'humain, et la justice sociale, et le respect des droits. Pour organiser la riposte, les mandants tripartites doivent renforcer en ce moment particulier le dialogue social, la concertation et travailler dans le cadre du respect mutuel et des droits. À l'occasion, nous regrettons vivement la décision du gouvernement de transition du Soudan, prise le mois de décembre 2019 en dissolvant arbitrairement la Fédération syndicale des travailleurs du Soudan, la persécution et l'arrestation des syndicalistes, privant ainsi les travailleurs soudanais durant cette crise de leur instrument de lutte et de défense. Nous l'appelons à partir de cette tribune au dialogue et à la négociation afin de rétablir la Fédération syndicale des travailleurs du Soudan dans ses droits légitimes et le respect des conventions internationales du travail. Avant de conclure, j'exprime au nom des travailleurs africains, toute ma solidarité avec les travailleurs palestiniens, qui vivent au rythme de la répression, et du déni de leur droits et d'agir pour se protéger contre les exactions et outrances des forces d'occupation israélien. Enfin, je souhaite plein succès aux travaux de cette Conférence. Merci, Monsieur le Président.

M. Shirin Amonzoda

Gouvernement (Tadjikistan)

(Original russe)

Excellences, Mesdames et Messieurs les participants. [Interruption 01:52] Excellences, désolée de cette interruption, je poursuis mon intervention. Pour prévenir la propagation de la COVID 19, nous avons limité les déplacements notamment depuis les pays d'Asie centrale où se trouve le Tadjikistan. Conformément à des accords bilatéraux de la région, nous avons pu reprendre un certain nombre d'échanges de marchandises. Le gouvernement de notre pays utilise tous les moyens à sa disposition pour aider le secteur privé et créer des conditions favorables à l'entrepreneuriat et l'industrie, notamment pour ce qui concerne les médicaments et les produits alimentaires. Il s'agit également d'appuyer certains secteurs de l'économie numérique. Il s'agit également de créer des conditions favorables à la vie et au travail dans le pays. Le Président du Tadjikistan a pris un décret concernant les aides liées à la COVID 19, et il convient de souligner par ailleurs que comme de nombreux pays, le marché du travail au Tadjikistan a été durement frappé, avec l'arrêt des transports, l'arrêt des restaurants, des hôtels. Des milliers de travailleurs ont été mis au chômage technique, ainsi nous avons décrété une période de congés officielle à partir du 1^{er} septembre 2020. Pendant ce temps, nous avons suspendu le paiement des impôts et il n'y aura pas d'intérêts moratoires en cas d'arriérés d'impôts, notamment visant les entreprises. Conformément au décret toujours du Président du Tadjikistan, nous avons voulu aider les soignants en leur versant des primes, des primes adressées aux soignants ayant traité des patients COVID 19 ou ayant participé à des activités de diagnostic. Pour cette catégorie de soignants [interruption 03:50] [foreign language 03:53]. Pendant la période de l'après-pandémie, nous avons pris un certain nombre de mesures visant à appuyer la population, et il convient de noter également que pendant la pandémie de COVID 19, il faut savoir que d'habitude nous avons plus de quelques milliers de citoyens qui allaient à l'étranger, et ces flux migratoires se sont considérablement réduits, ce qui a changé la donne dans le monde de l'entreprise. En ce qui concerne l'artisanat et d'autres domaines d'activités, le Tadjikistan se tourne vers des activités innovatrices pour créer de nouveaux emplois, ainsi qu'assurer la sécurité alimentaire. [interruption 07:13]. Mesdames et Messieurs les participants, l'année dernière nous avons réuni les mandants tripartites du Tadjikistan et nous avons travaillé avec l'OIT dans le cadre d'un plan jusqu'en 2024 visant à atténuer les conséquences de la COVID 19 sur le marché du travail. Les principaux indicateurs sur le marché du travail n'ont pour l'instant pas retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie. Nous avons pris l'ensemble des mesures pour prévenir la propagation du virus. [Interruption 08:05] Je vous remercie de votre attention.

M. Hugo Buisel Quintana

Unión Latinoamericana de Trabajadores de Organismos de Control

(Original espagnol)

Monsieur le Président de la Conférence internationale du travail, Mesdames et Messieurs les représentants des gouvernements et des employeurs, chers camarades. Tout d'abord, j'aimerais féliciter le Directeur général pour son rapport qui nous demande de continuer à progresser et à viser les objectifs fixés afin que l'OIT ait aussi la possibilité de continuer à avancer dans le domaine de la protection sociale, dans le monde du travail et en se concentrant tout particulièrement sur les éléments clés qui

nous ont amenés et qui ont amené notre monde dans cette crise systématique. Je m'adresse à vous au nom de mon Organisation et je dois dire que nous devons vraiment affirmer que nous voulons une gouvernance démocratique, efficace et responsable, et que c'est là le cadre de base nécessaire pour que tous les pays puissent se développer et consolider leur croissance. Plus de transparence et de publicité, c'est ce qu'il nous faut, moins de corruption et plus de possibilité d'exercer un contrôle social. Nous luttons pour défendre les droits des travailleurs et des syndicats, et aussi nous essayons d'exercer un contrôle public parce que c'est pour nous la base d'un État social de droit. Le manque de contrôle public est très important. Cette crise climatique et écologique demande un changement de paradigme dans la gestion de l'environnement et de son contrôle. Nous devons donc revoir notre lien avec la nature. Le télétravail ou le travail à distance doivent être un outil pour notre travail à nous parce que nous devons donc chercher les mécanismes qui nous permettront de mieux l'appliquer et sans écarter les droits qui nous aident. Dans tous les secteurs, il faut penser à un double défi, penser à la santé de la population sans oublier qu'il faut défendre les postes de travail et tenir compte de l'impact du coronavirus sur le milieu du travail. Il est nécessaire que nos dirigeants aient un message à transmettre dans l'action et la communication et comme cela nous pourrions peut-être avoir des intérêts qui sont les mêmes pour nous tous et que les décisions qui seront prises en consensus seront plus efficaces et plus efficaces que celles que l'on prend maintenant. Le problème des travailleurs et des organismes de contrôle est aussi le problème du reste des travailleurs, des travailleurs qui sont de la responsabilité de l'Organisation internationale du travail. Le manque de stabilité, le manque de carrière administrative, les processus de sélection, de mécanismes pour l'évaluation des personnes et des mérites manque de la liberté de la syndicalisation, la tutelle des milieux professionnels, le fait que l'on renonce à la négociation collective, ce sont les problèmes auxquels se heurtent nos affiliés. Nous pensons qu'il est nécessaire de défendre l'indépendance des organismes de contrôle et nous devons aussi défendre les travailleurs. Il faut qu'ils soient libres et non pas soumis à des pressions externes ou internes. Le message de contrôle doit arriver à sa destination. Il ne faut pas toujours penser qu'il faut absolument tuer le message ou le messenger. C'est dans ce contexte là que nous sommes très contents de voir quel a été la décision du Conseil d'administration qui veut que l'on ait cette réunion tripartite avec pour thème la protection des travailleurs qui doivent pouvoir exercer leur responsabilité au travail. Ils doivent aussi pouvoir dénoncer, ils doivent pouvoir reconnaître les différences dans les formes d'accès au travail, au secteur économique, politique, etc. Ils doivent aussi pouvoir exercer leurs responsabilités dans le département des normes et des activités sectorielles.

► Mercredi 9 juin 2021

M. Fathi Ben Ameer

Gouvernement (Tunisie)
(Original arabe)

Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux, Monsieur le Président de la Conférence, Monsieur le Directeur général de l'OIT, Mesdames et Messieurs. J'aimerais tout d'abord vous dire combien je suis ravi de participer à cette Conférence internationale du travail et de prendre la parole au nom de Monsieur Mohamed Trabelsi, Ministre des affaires sociales qui se trouve actuellement au siège de l'OIT dans

le cadre de la délégation qui accompagne le Premier ministre pour effectuer des discussions avec le Directeur général. J'aimerais également remercier Monsieur Guy Ryder, Directeur général de l'OIT. Cette éminente institution qui occupe une place centrale et capitale dans le cadre du système onusien. J'aimerais le remercier du fond du cœur et le féliciter pour ses efforts afin d'améliorer la performance de l'Organisation et ses relations avec les organisations arabes et internationales. Mesdames et Messieurs, cette Conférence internationale du travail se tient aujourd'hui dans des conditions exceptionnelles liées à la pandémie du COVID 19. Cette pandémie a eu des répercussions très graves sur le plan économique et social des États membres. Ces États se sont retrouvés face à des défis importants et ont du prendre des mesures urgentes et jamais égalées auparavant. Monsieur le Directeur général de l'OIT dans son rapport a affirmé que le document de référence lié à la réponse au COVID 19 constitue une riposte intégrée pour soutenir la relance centrée sur l'humain afin de garantir la justice sociale et le respect du travail décent pour tous. Cette pandémie nous a mis face à une équation très difficile. On devait trouver un équilibre entre la préservation de la santé du peuple et des citoyens et entre la santé des politiques économiques et sociales. Bien sûr, les États ont pris des mesures importantes pour faire face à ces défis. Mesdames et Messieurs [interruption 02:32] la coopération et la solidarité internationales sont aujourd'hui mises à l'épreuve en raison de la pandémie de la COVID 19 et il est important d'assurer les vaccins à tous les citoyens de la Terre sans aucune discrimination. Nous estimons que le dialogue social sur le plan national et international est extrêmement important pour pouvoir formuler des politiques sociales qui garantissent un retour à la normale qui soit conforme au principe du travail décent. Dans ce cadre, notre pays a pris des mesures exceptionnelles pour accompagner les travailleurs employés dans les entreprises affectées, et nous avons œuvré afin de limiter le licenciement des employés et afin d'aider les entreprises qui souffrent de cette crise. Nous aimerions réaffirmer notre engagement à l'égard de l'Organisation internationale du travail et à l'égard des principes fondamentaux du travail. Nous avons à cet égard ratifié la convention numéro 187 sur la santé et la sécurité professionnelle. Cela va nous permettre de mieux instaurer un climat propice au travail décent dans notre pays et cela va nous permettre de mieux respecter les principaux du travail et d'assurer un soutien à toutes les activités économiques et agricoles en particulier. En conclusion, j'aimerais rappeler la souffrance de nos frères palestiniens, qui subissent toutes sortes d'injustices et de persécutions dans les territoires palestiniens occupés. Nous aimerions saluer leur lutte pour défendre leur dignité et leur patrie. J'aimerais saisir cette occasion pour appeler à faire preuve de plus de solidarité avec le peuple palestinien et j'aimerais enfin remercier encore une fois Monsieur le Directeur général de l'Organisation pour son soutien continu et pour l'assistance technique fournie par le BIT à ses États membres, et j'aimerais souhaiter plein succès à cette Conférence. Merci.

M. Hongren Zhu

Employeur (Chine)
(*Original chinois*)

Monsieur le Président, la Confédération des employeurs de Chine aimerait vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de cette Conférence. Nous sommes persuadés que sous votre conduite avisée, ainsi que de celle de vos Vice-présidents et avec l'appui des mandants tripartites de l'Organisation, cette toute première CIT dans un cadre virtuel sera un grand succès. Dans le rapport du Directeur général de cette année, « Le travail au temps du COVID » nous avons noté que le

nombre d'heures effectivement travaillées au cours de l'année 2020 ont baissé de près de 9% en raison de la pandémie de COVID, ce qui est l'équivalent de 250 millions d'emplois à plein temps. L'OIT a immédiatement mis en place en cadre de politiques pour faire face aux conséquences de la pandémie avec un appui à des politiques macro-économiques de relance dans le monde entier, des mesures de soutien aux entreprises, des mesures de soutien aux revenus, la protection de la santé et du bien-être des travailleurs, et des mesures pour promouvoir et encourager le recours au dialogue social afin d'identifier et de mettre en œuvre les mesures de riposte les plus appropriées. Nous nous félicitons de ces efforts et nous saluons le cadre mis en place par le Directeur général. Le mois dernier, le Président Xi Jinping a participé au sommet mondial sur la santé, et il a dans son discours déclaré que nous devons mettre l'être humain et la vie des êtres humains au centre des mesures prises dans les crises sanitaires. Nous devons suivre des politiques basées sur des faits scientifiques et mettre en place des ripostes coordonnées. Nous devons nous serrer les coudes, nous devons encourager la solidarité et la coopération. Nous devons défendre des principes d'équité et de justice pour combler des écarts en matière de vaccination et nous attaquer aux symptômes ainsi qu'aux causes profondes dans les systèmes de gouvernance. En tant que représentant des employeurs chinois, je voudrais dire que nous avons coopéré avec les services compétents du gouvernement pour prendre des mesures de riposte à la pandémie et pour favoriser le développement économique et social. Parmi ces mesures, nous avons aidé des entreprises à mettre en place, appliquer les recommandations politiques du gouvernement pour aider les entreprises en difficulté. Nous avons travaillé avec les mandants tripartites en Chine pour publier des avis sur la stabilisation des relations d'emploi durant la pandémie pour soutenir les entreprises et leur permettre de reprendre la production. Nous avons innové également en utilisant des technologies numériques au service des entreprises et des entrepreneurs pour leur permettre de se moderniser. Nous avons renforcé aussi la coopération avec le G20, l'OIT et les organisations internationales des employeurs. Nous avons utilisé des réunions en ligne pour partager des expériences acquises en Chine dans la lutte contre la pandémie. Nous avons essayé de soutenir les entreprises pour leur permettre de reprendre leurs activités productives. Toutes ces mesures ont joué un rôle important pour aider les entreprises pour faire face à la pandémie et à reprendre leurs activités et la production, et pour obtenir aussi la reconnaissance des organisations d'employeurs au niveau international. La pandémie a eu un impact très important sur le monde du travail, mais cette lutte contre la crise exige une coopération active. La Confédération des entreprises de Chine entend renforcer sa coopération avec l'OIT, avec les groupes d'employeurs dans divers pays pour apporter une contribution et une reprise résiliente du monde du travail et un meilleur avenir, je vous remercie.

M. Kyeung-Soo Yang

Travailleur (République de Corée)
(*Original coréen*)

Monsieur le Président, pour commencer je voudrais saluer les citoyens du monde et ensemble nous allons sortir de cette crise sans précédent. Notre lutte contre la COVID 19 a changé notre vie, la restriction de la mobilité, la distanciation sociale, l'interruption de la production et de la consommation, les pertes d'emplois et de revenus, n'ont pas eu de précédent. La pandémie a rendu plus visible la valeur du travail. Sans le dévouement des travailleurs en ligne de front, y compris les travailleurs de la santé, les fonctionnaires, les travailleurs des services sociaux et autres, nos vies,

nos communautés n'auraient pas pu être maintenues et la pandémie a également révélé les failles du système. Les travailleurs de la santé sont épuisés en raison du surmenage dû à la pénurie de main d'œuvre. Sans protection, les travailleurs qui font de la livraison meurent parce qu'ils ont trop de travail et ceci montre que beaucoup de travailleurs essentiels ont des emplois atypiques, les lois sur les normes du travail ne s'appliquent pas à eux. Par ailleurs, la Corée est un des seuls pays qui n'a pas de régime d'assurance maladie. Dans l'intervalle, les inégalités au travail ont augmentées, les travailleurs précaires ont été durement touchés. Le limogeage, les congés, les réductions de salaires, sont le plus important, notamment parmi les travailleurs irréguliers. Les femmes ont davantage peur de perdre leurs emplois et les conditions de travail dense et le confinement font que les travailleurs migrants sont plus vulnérables aux infections. L'aide gouvernementale ne leur profite pas, et donc ils font l'objet de discriminations et de haine alimentée par la pandémie. Le gouvernement a promis de sauver des emplois. Cela étant dit, ce n'était que des mots. Les dépenses du gouvernement pour le maintien des emplois et l'aide aux salaires ne représente que 5,2% de ce qui a été dépensé pour les entreprises. Le résultat des mesures a été la pire par rapport à des crises précédentes ou par rapport à d'autres pays de l'OCDE. Dans cette situation, on craint en Corée que la reprise de la COVID 19 sera une reprise sans emploi. Pour avoir une reprise durable et inclusive, l'élimination de l'inégalité doit être notre principale priorité. À cette fin, notre Organisation, KCTU, prépare une grève générale pour assurer une bonne transition au sein de la société. Tous les travailleurs devraient avoir le droit de travailler, le droit à une aide en cas de maladie, la protection sociale universelle ainsi que la santé et la sécurité au travail, ce sont des droits fondamentaux. Sur la base des conventions 87 et 98 qui ont finalement été ratifiées cette année, nous avons lutté pour le droit de s'organiser pour la négociation collective et le droit de grève. Pour cela, il faut une réforme complète du droit du travail. Enfin en Asie et dans toutes les parties du monde, des travailleurs ont été emprisonnés parce qu'ils luttent pour la démocratie et leurs droits. Ils devraient être libérés. Alors que le gouvernement philippin refuse l'arrivée d'une mission de haut niveau de l'OIT, le nombre de travailleurs tués est passé à 56 en 2021. La pandémie de COVID 19 n'est pas une excuse pour réprimer ou pour ne pas mettre en œuvre les normes internationales du travail. Merci.

M. Samba Sy

Gouvernement (Sénégal)

(Original français)

Monsieur le Président de la Conférence internationale du travail, Monsieur le Président du Conseil d'administration de l'OIT, Monsieur le Directeur général du Bureau international du travail, Mesdames, Messieurs les délégués. Je voudrais au nom de la délégation sénégalaise vous féliciter, Monsieur le Président pour votre brillante élection. Le monde du travail est éprouvé par le contexte sanitaire mondial, impactant fortement l'entreprise et les emplois, une situation qui rend encore plus pertinentes les valeurs universelles de justice et d'équité sociale auxquelles le Sénégal reste profondément attaché. En effet, l'égalité des droits, la solidarité collective entre les personnes, la réalisation du plein emploi productif, demeurent plus que jamais des objectifs à atteindre si nous voulons lutter efficacement contre l'exclusion sociale, le sous-développement et la pauvreté. Le rapport du Directeur général sur le travail au temps du COVID montre à quel point nous devons agir de manière coordonnée pour trouver un juste équilibre entre la protection de la santé, la limitation des perturbations économiques et sociales et le respect des droits de l'homme. Dans un contexte mondial

marqué par une récession économique et des pertes d'emplois sans précédent, envisager une reprise centrée sur l'humain passe nécessairement par la promotion du travail décent, la justice sociale et la lutte contre toutes formes d'inégalités et de discrimination en milieu de travail. En effet, les inégalités et les marginalisations persistantes dans le monde du travail, exacerbés par les conséquences néfastes de la pandémie, nécessitent une attention particulière car en dépit des efforts pour réduire les inégalités, celles-ci demeurent encore une réalité palpable entre les hommes et les femmes. Les travaux de la discussion générale sur cette question permettront, j'en suis sûr, de trouver les pistes de solution pour y remédier convenablement. Dans tous les cas, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie, l'actualisation en permanence des connaissances, des compétences et des acquis contribuent au développement de la personne et de la société dans sa globalité. Mise en œuvre de façon adéquate, l'acquisition permanente de connaissances peut être un excellent moyen pour lutter contre le chômage, hélas encore endémique dans certaines régions du monde. C'est en ce sens que les recommandations issues des travaux de cette commission sont très attendues. Mesdames et Messieurs, la garantie d'une couverture sociale universelle pour tous, y compris le travail indépendant et l'économie informelle, demeure un des objectifs fondamentaux de l'OIT et de ses États membres. Le Gouvernement du Sénégal en fait une priorité comme en attestent la stratégie nationale de protection sociale et le Programme Pays pour le travail décent 2018-2022. En définitive, la Covid-19 en bouleversant nos certitudes, a, en même temps, mis en évidence nos lacunes. Pour retrouver une nouvelle normalité, nos réponses doivent se fonder sur une meilleure coordination des actions de riposte pour réaliser le travail décent pour tous, point de départ d'une reprise adéquate, inclusive et résiliente. Ensemble, nous pouvons y parvenir si tous les mandants tripartites se hissent à la hauteur des enjeux du moment. C'est à ce prix seulement que nous atteindrons les objectifs de justice sociale et de progrès économique. Je vous remercie de votre attention.

M. Oudet Souvannavong

Employeur (République démocratique populaire du Laos)
(*Original anglais*)

Mesdames, Messieurs, Excellences, au nom des employeurs du Laos, c'est un honneur de m'adresser à la 109^e Conférence internationale du travail. Je félicite d'abord l'OIT et je soutiens le rapport du Directeur général « Le travail au temps du COVID » qui demande une action mondiale pour une reprise centrée sur l'homme suite à la crise du COVID 19, pour une reprise qui soit à la fois inclusive, durable et résiliente. La pandémie n'a pas épargné le Laos. Beaucoup de personnes, de travailleurs, ont été limogés, et le système de sécurité sociale qui a été mis en place n'apporte pas un soutien suffisant aux personnes qui ont été touchées par la crise économique en raison de la persistance sur le long terme de la pandémie qui en est aujourd'hui à sa deuxième vague. En tant qu'organisation officielle des employeurs nous travaillons avec la Chambre nationale du commerce et de l'industrie du Laos, et le gouvernement pour élaborer des recommandations et pour mettre en place des mesures pour sortir de la crise économique due à la pandémie. Les questions relatives au travail et au chômage sont considérées comme des priorités par notre organisation. Nous avons mené des enquêtes sur la COVID 19 en 2020 pour voir quel était l'impact de la pandémie sur les entreprises et sur les travailleurs. Nous avons également étudié les besoins des employeurs. La Chambre de commerce est là pour promouvoir les MPME, leur donner des informations ainsi que des formations. Enfin, notre organisation est engagée activement dans des activités tripartites des mandants de l'Organisation pour

améliorer les moyens d'existence, la formation, et pour terminer je voudrais dire que nous soutenons les demandes pour une amélioration du développement d'une politique centrée sur la personne, comme cela a été dit dans la déclaration du centenaire de l'OIT afin de répondre à la pandémie mondiale que nous connaissons tous. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour remercier l'OIT du soutien important et continu apporté à notre organisation. Je voudrais pour terminer souhaiter plein succès à la 109^e Conférence internationale du travail, merci.

M. Ruben Sargsyan

Gouvernement (Arménie)

(Original anglais)

Merci beaucoup. Excellences, Mesdames, Messieurs les délégués, c'est pour moi un grand honneur que de m'adresser à cette session de la Conférence au nom de la délégation de la République de l'Arménie. À nos yeux, la Conférence internationale du travail est un forum sans équivalent pour promouvoir l'idéologie et les principes de l'OIT. Au nom de la délégation arménienne, j'aimerais dire toute notre gratitude à cette Organisation pour la coopération très productive et durable dont nous bénéficions avec elle. Le gouvernement de l'Arménie, j'aimerais le souligner, reste vigoureusement engagé en faveur des réformes qui ont été entreprises pour renforcer les droits des travailleurs, l'emploi durable et un travail décent pour tous conformément aux normes internationales. Mesdames et Messieurs, pour l'Arménie l'année 2020 a été une année pleine de préoccupations très graves et de défis sans précédent. En Arménie comme dans la quasi-totalité des pays du monde, la pandémie de COVID 19 a eu des effets considérables en matière de santé publique, et a causé des dommages importants à la vie socio-économique. Elle n'a pas été sans toucher également le marché de l'emploi. La guerre qui a été déclenchée par la République d'Azerbaïdjan contre la République d'Artsakh en septembre de l'année dernière a eu des effets encore plus graves sur l'environnement socio-économique en Arménie. Elle a entraîné toute une série d'incertitudes à court et à moyen terme et un besoin urgent de redéfinir les priorités sectorielles. Cette agression militaire de l'Azerbaïdjan a déclenché une véritable dévastation et des dommages graves à des infrastructures civiles essentielles, ce qui a eu de graves conséquences à long terme en termes humanitaires. Beaucoup de personnes ont perdu leurs emplois, leurs moyens de subsistance. Il faut trouver maintenant des solutions concrètes. Il faut créer de l'emploi, il faut apporter des moyens de subsistance pour que ces personnes puissent rebâtir leurs vies et améliorer leur résilience. Le gouvernement met en place deux programmes pour promouvoir l'emploi des personnes dans les zones touchées par le conflit. Au début de la pandémie de COVID 19, l'Arménie a demandé l'assistance technique de l'OIT pour mener à bien une évaluation rapide de l'impact de la pandémie sur le marché de l'emploi. Le choc subi par le marché du travail en raison de la pandémie n'est pas uniforme. Il y a des secteurs qui sont plus durement touchés et il y a des catégories de travailleurs qui sont plus vulnérables et plus durement touchés que d'autres. C'est pourquoi dès les premiers stades de la crise nous avons introduit des amendements au Code du travail afin d'éviter les violations aux droits des travailleurs dans toute la mesure possible, pendant et après les situations d'urgence. Dans le cadre du programme de travail décent dans le pays, programme quinquennal qui a été signé par le gouvernement de l'Arménie, l'OIT et les partenaires sociaux en 2019, plusieurs réformes et plusieurs activités ont été menées à bien. Je vais en citer quelques-unes. Tout d'abord, les services d'inspection du travail et d'hygiène du travail se sont vus dotés d'une autorisation de contrôler intégralement le respect des exigences du Code du travail.

Nous avons également élaboré un projet avec les amendements au Code du travail. Une nouvelle convention collective a été signée entre l'OIT et les partenaires sociaux, et avec l'aide de l'OIT, les activités ont été lancées pour permettre le règlement des conflits du travail sans recourir à une procédure judiciaire. Étant donné le peu de temps dont je dispose, je vais conclure ma déclaration en exprimant l'espoir sincère que le travail constant et les efforts de tous les mandants de l'OIT vont permettre de répondre aux difficultés actuelles et assurer la justice sociale, le travail décent et la prospérité des sociétés à brève échéance. Je vous remercie.

M. Nouredine Taboubi

Travailleur (Tunisie)

(Original arabe)

Mesdames et Messieurs, pour la deuxième année consécutive, la pandémie de COVID 19 nous empêche de nous réunir en présentiel et d'avoir un dialogue direct sur toutes nos préoccupations, toutes nos difficultés, sur les défis auxquels nous nous trouvons confrontés en raison de cette pandémie. Au cours des deux dernières années, le monde a été réellement paralysé, la plupart des activités ont dû être suspendues, des frontières ont été fermées, les déplacements des personnes ont été entravés et des mesures de confinement total ou partiel ont dû être prises. De ce fait, des millions de travailleurs ont perdu leurs emplois. Des centaines de millions d'institutions et d'entreprises ont dû mettre la clé sous la porte. Le marché du travail a été soumis à des règles et réglementations extrêmement strictes qui ont redéfini les priorités, qui ont imposé et aggravé des fractures graves entre les secteurs. Mesdames et Messieurs, cette pandémie a mis en lumière l'importance de la justice sociale et d'un comportement responsable à l'égard d'autrui. Il ne faut pas oublier que cette pandémie a par ailleurs mis pleinement à jour le rôle négatif de l'évasion fiscale, des trafiquants et de tous ceux qui vivent et tirent profit du malheur et des tragédies d'autrui. Mesdames et Messieurs, cette pandémie est un authentique défi lancé au marché du travail. Elle pourrait conduire à la fin d'un grand nombre d'activités, de formes de travail conventionnelles. Elle risque de conduire à l'introduction de nouveaux outils technologiques, au renforcement du télétravail. C'est la raison pour laquelle, au sein de la Confédération des travailleurs de Tunisie, nous aimerions approfondir notre compréhension de cette ère nouvelle qui s'annonce et nous aimerions trouver les réponses appropriées pour pouvoir répondre pleinement aux besoins des entreprises et des travailleurs. Nous aimerions rétablir la confiance entre le mouvement syndical et les employeurs. Nous aimerions avoir des stratégies d'emploi durables. C'est pourquoi nous aimerions suggérer la chose suivante. Pour trouver des solutions conjointes et communes afin de redresser les déséquilibres existants dans toutes les entreprises, dans toutes les sociétés, dans les tous les secteurs et activités. Deuxièmement, améliorer, mettre à jour, les compétences des travailleurs, surtout après la crise du COVID 19 pour permettre aux travailleurs d'acquérir des compétences nouvelles et pour améliorer leur employabilité. Troisièmement, il faudrait assurer la protection sociale, la protection de la santé des travailleurs et prendre des mesures de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. Quatrièmement, la coopération régionale et internationale dans les chaînes mondiales d'approvisionnement est essentielle. Il faudrait prendre des mesures nouvelles permettant de soutenir tous les producteurs qui ont perdu leur capacité productive. Enfin, nous tenons à dire que cette pandémie a mis en lumière l'importance du dialogue social et l'importance de respecter l'ensemble des conventions de l'OIT. La Tunisie a ratifié la convention 135 de l'OIT. Mesdames et Messieurs, nous sommes

réunis aujourd'hui alors qu'une agression de l'entité sioniste israélienne se déroule contre la population de Gaza et de la Cisjordanie. Des habitations ont été détruites. Il ne s'agit pas de défendre une religion contre une autre. Ce que nous disons c'est qu'il faut absolument préserver la liberté et défendre la cause palestinienne car si cette situation persiste ce serait une honte pour l'humanité entière. Je remercie Monsieur Guy Ryder pour tous les efforts qu'il entreprend afin d'assurer la justice sociale et afin de promouvoir les droits des travailleurs. Je vous remercie.

M. Shaher Saed

Travailleur (Palestine)
(*Original arabe*)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs, mes chers amis. La Fédération palestinienne des syndicats voudrait dire toute sa gratitude à l'OIT. Nous félicitons l'Organisation pour les efforts qu'elle a entrepris, tous particulièrement s'agissant de la description de la situation des travailleurs palestiniens et le statut de la Palestine. Dans tous les rapports réguliers qui ont été rédigés par le Directeur général du BIT, ça en est ainsi. Tous ces commentaires sont importants. Ils ont une importance concrète pour nous. Nous avons souhaité par le passé et nous souhaitons toujours voir les recommandations de ces rapports traduits en actes, en mesures qui reflèteraient la volonté de la communauté internationale de trouver des solutions réelles au problème des terres arabes occupées et pour répondre aux besoins des travailleurs et du marché du travail. Nous souhaitons voir empêcher les israéliens récolter les fruits du travail palestinien. Nous souhaitons voir plus de liberté pour ces travailleurs qui sont exploités par des employeurs israéliens. Nous souhaitons mettre un terme à l'occupation israélienne. Cette occupation qui utilise des véhicules blindés, des drones et des forces de police pour poursuivre des personnes innocentes, des travailleurs, et pour les tuer. Depuis le début de l'année 2021, nous avons perdu 28 travailleurs en raison du non-respect par des employeurs israéliens des normes de santé et de sécurité au travail. 470 travailleurs ont été arrêtés et nous souhaitons disposer d'un bureau de l'OIT en plus du bureau de Jérusalem pour pouvoir suivre toutes ses délations. La pandémie de COVID 19 a exacerbé les problèmes auxquels se heurtent les travailleurs palestiniens. Elle a aggravée les conditions très dures qui sont imposées par l'occupation israélienne depuis 1967. Nous avons de moins en moins de possibilités d'emploi, et nos espoirs sont meurtris. Des centaines de milliers de travailleurs ont perdu leurs emplois, et les travailleuses ont aussi été touchées par cette détérioration. La participation des travailleuses s'est trouvée réduite au marché du travail parce qu'il y a eu des fermetures d'usines. Ces travailleuses ont cherché en vain à obtenir de nouveaux emplois. L'occupation israélienne par ailleurs a également porté atteinte à nos sites religieux, à des mosquées. Dans le quartier de Sheikh Jarrah, 35 familles ont été expulsées sans la moindre justification. 267 Palestiniens ont perdu la vie dont 75 enfants et 40 femmes. 1 500 habitations ont été détruites, 350 entreprises industrielles ont été endommagées et un grand nombre d'autres entreprises, en particulier des petites entreprises, plus de 75 000 travailleurs ont été touchés par toutes ces destructions. Ces travailleurs sont aujourd'hui sans emploi. La hausse du chômage est très grave dans la Bande de Gaza, avec plus de 55% de chômeurs, en particulier parmi les jeunes, où le taux d'emploi est très peu élevé, et plus de 80% des femmes sont au chômage. Nous sommes d'accord avec la description faite par Guy Ryder, le Directeur général du BIT, de la situation dans les territoires arabes occupés, en Palestine. Nous aimerions dire que nous ne pouvons pas mettre en œuvre la justice sociale sans mettre un terme à la colonisation

israélienne et à l'occupation. Nous souhaitons un État de Palestine indépendant, dont Jérusalem est serait la capitale. Je vous remercie, et je remercie tous les bureaux, à Genève, à Beirut pour qu'ils soutiennent la liberté du peuple palestinien.

M. Carmelo Abela

Gouvernement (Malte)

(Original anglais)

J'aimerais tout d'abord remercier l'OIT du travail qu'elle effectue régulièrement et en particulier le Directeur général, Guy Ryder, pour le rapport important dont nous discutons aujourd'hui. Comme le dit très bien ce rapport, après 18 mois de pressions qui se sont accumulées sur notre vie quotidienne et de pressions nouvelles sur les salariés, les employeurs, en tant que Ministère responsable du travail et des conditions de travail, aux côtés de l'OIT nous devons maintenant focaliser notre attention sur la tâche qui consiste à encourager une reprise centrée sur l'humain au lendemain de cette crise. Comme nous l'avons constaté, l'OIT a réagi à la pandémie en plaidant sur quatre piliers essentiels fondés sur les normes internationales du travail pour combattre la crise du COVID 19. Je suis fier de signaler que le gouvernement de Malte, que je représente, est un bon exemple en ce qui concerne l'adoption de ces lignes directrices tant en ce qui concerne sa riposte au cours des derniers mois, qu'aujourd'hui dans la manière dont nous concevons les mesures qui seront prises pour nous conduire vers une nouvelle réalité. Pour répondre à la pandémie de COVID 19, le gouvernement de Malte a pris diverses mesures. Nous avons combiné des mesures financières et une réduction des dépenses avec pour objectif d'accroître les ressources en liquidités des entreprises, ce qui a permis de sauver des emplois. Parmi les mesures prises, nous avons exonéré temporairement de l'impôt provisionnels, des contributions de sécurité sociale et des contributions au système national d'assurance. Nous avons également mis en place l'un des programmes les plus ambitieux au monde visant à effectuer des versements complémentaires de salaires pour aider les salariés dont les employeurs avaient des problèmes dues aux nouvelles restrictions sanitaires liées à la crise du COVID. Nous avons également remboursé des dépenses d'électricité, de loyer, et pris d'autres mesures d'assistance ciblée. Nous avons également introduit un congé payé pour les confinements. L'objectif général était d'aider les entrepreneurs en allégeant les pressions qui pesaient sur eux tout en aidant les salariés dans leurs situations d'emploi. Parallèlement, le département des relations professionnelles et de l'emploi qui dépendent de mon Ministère a pris des mesures conformément à la législation en matière d'emploi pour apporter des modifications temporaires aux conditions de travail afin d'éviter des licenciements. On estime que ces mesures ont permis de sauver environ 27 000 emplois. Grâce à l'ensemble des mesures que je viens d'évoquer, et grâce à la coopération de toutes les parties prenantes concernées, y compris les partenaires sociaux, les chiffres du chômage à Malte sont restés extrêmement faibles. Ils sont de fait parmi les moins élevés de toute l'Union européenne. En conclusion, en tant que Ministre responsable du dialogue social et aussi pour réaffirmer l'importance du quatrième pilier dont il est question dans le rapport dont nous discutons aujourd'hui, je dois réaffirmer que l'un des enseignements les plus clairs que l'on peut tirer de la pandémie de COVID 19 est bien que le dialogue social constitue un outil vital pour relever les défis lancés par la pandémie et contre tout autre défi auquel nous pourrions être confrontés. À cet égard, l'Organisation internationale du travail avec sa structure tripartite sans équivalent a véritablement contribué à faire avancer le monde du travail, à la sortir de la crise causée par le COVID 19 pour le conduire vers un meilleur avenir. Mais je voudrais

également encourager l'ensemble de mes collègues à nouer des relations constructives avec tous les acteurs sociaux au sein de leurs communautés, car je crois vraiment que c'est une bataille que nous devons mener et gagner ensembles avec des solutions que nous trouverons autour de la table de négociation, et que nous mettrons en œuvre sur tous les lieux de travail. Je vous remercie de votre attention.

M. Salim Labatcha

Travailleur (Algérie)

(Original arabe)

Monsieur le Président de la 109^e session de la CIT, Mesdames et Messieurs, chers délégués, toutes nos salutations et notre respect. Nous nous réunissons aujourd'hui dans des circonstances très exceptionnelles mais toutefois c'est notre volonté qui représente notre force et notre solidarité pour un avenir meilleur. La pandémie de la COVID 19 a dévoilé beaucoup de réalités et nous a obligés tous à revoir nos priorités, nos besoins et nos performances. En Algérie cette pandémie a vu le jour alors que nous avons lancé beaucoup de grands chantiers pour répondre aux besoins et aux appels du peuple algérien avec la participation de l'Union générale des travailleurs algériens. Suite à la 13^e conférence, nous avons décidé de tourner la page pour un avenir meilleur et c'est pour cela que l'action syndicale a repris. Les jeunes et les femmes ont eu plus de chances pour atteindre le marché du travail et des postes importants. Nous avons adopté également une stratégie pour tourner la page, toutefois ce chemin a été ralenti par la pandémie. Cette pandémie a eu un impact sur tous les niveaux de la vie. Toutefois, grâce au dialogue entre le gouvernement, les employeurs et les syndicats des travailleurs, nous avons pu atténuer cette crise. Mesdames et Messieurs, les répercussions négatives de la COVID 19 nous obligent aujourd'hui de trouver des solutions et d'être prêts pour trouver une riposte au niveau mondial pour assurer la santé et la sécurité au travail et le travail décent. Atteindre ces objectifs, dont les objectifs du développement durable, réduire le fossé entre le nord et le sud continuent à être une source de nos préoccupations. En effet, nous devons redoubler l'effort aujourd'hui pour une reprise véritable de la crise et notamment de ses répercussions sur le monde du travail. Dans ce cadre, nous devons assurer le traitement et les vaccins pour tous dans le cadre d'un nouvel ordre social. Mesdames et Messieurs, nous ne devons pas non plus oublier le peuple palestinien qui sévit sous le joug d'un blocus pratiqué aujourd'hui par l'occupant israélien sioniste, dont résulte des violations, des crimes, des déplacements forcés d'une population civile. Nous sommes obligés aujourd'hui en tant que communauté internationale à intervenir pour assurer la protection du peuple palestinien à Gaza, à Jérusalem, Cisjordanie, pour lui assurer son droit à une autodétermination pour un État palestinien indépendant avec Jérusalem est comme capitale. Enfin, je voudrais remercier le Directeur général de l'OIT, Monsieur Guy Ryder, d'avoir préparé ces rapports qui représentent pour nous une source très importante d'informations, sans oublier les efforts de la Fédération menée par Madame Sharan Burrow pour toutes les activités qui sont menées dans l'intérêt des travailleurs et de l'emploi et nous saluons tous les travailleurs du monde. Je vous remercie.

M. Mpho Balopi

Gouvernement (Botswana)

(Original anglais)

Monsieur le Président, c'est un honneur de m'adresser à cette Conférence internationale du travail. Je salue cette occasion parce que c'est la première fois que je m'adresse à la CIT et donc je vous félicite Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président de vos rôles. Le monde fait face à la pandémie de COVID 19 depuis un certain temps, qui a entraîné des pertes de vies mais qui entraîne également des chocs économiques, des destructions sociales et des souffrances dans le monde entier. Toutes les professions, tout le développement social et économique de nos pays a été touché. C'est le cas aussi du Botswana. Face à cette situation périlleuse, le gouvernement avec les parties prenantes intéressées a mis en place des stratégies de riposte telles que des restrictions en matière de voyages et en matière de relations sociales, la distanciation sociale, et cela a permis d'interrompre en partie la chaîne de transmission, mais cela a eu un effet sur l'économie du pays. Sous le leadership de Son Excellence Monsieur Mokgweetsi E. K. Masisi, le gouvernement du Botswana a fixé des priorités dans le but de sauver des vies, d'aider les travailleurs, de stabiliser les entreprises et donner des possibilités de diversification économique. Ce sont les principes dans la lutte contre la pandémie. Ces priorités sont fondées sur un dialogue solide qui fait partie de notre programme de développement du travail décent et les mandants de l'OIT dans le pays ont compris que l'impact de la pandémie n'était pas neutre mais l'on ne pouvait pas s'en prendre aux travailleurs et aux employeurs et les mandants tripartites ont constaté également que la période n'était pas normale. Donc pour réagir à la situation, les principes de démocratie, de bonne gouvernance devraient servir de doctrine de bonne gouvernance. Par ailleurs, on a souligné qu'il était important qu'il y ait une collaboration de bonne foi qui sont donnant – donnant et compte tenu des impacts de la COVID 19, le gouvernement a mis en place un plan de riposte sous la forme d'un plan de transformation et de reprise économique pour atténuer les impacts. Pour promouvoir la reprise, les objectifs de ce programme sont de promouvoir la reprise des activités, des revenus, d'accélérer la transformation économique, de renforcer la résilience de l'économie. Des mesures de politique ont été estimées nécessaires, mais il est vrai que la conception, le choix d'une politique dans cet environnement fait l'objet d'un grand nombre d'incertitudes, et donc nous dépendons du processus de vaccination qui est lent parce qu'il n'y a pas beaucoup de vaccins contre la COVID disponibles dans notre pays. Il faut donc une coopération des efforts concertés, un but commun, entre tous les États. Monsieur le Président, je puis vous assurer d'un engagement pris par mon pays en faveur d'une reprise centrée sur l'humain suite à la pandémie de COVID 19. Il s'agit d'assurer la durabilité, le développement résilient, fondé sur le travail décent. Je suis tout à fait d'accord avec ceux qui ont dit que la déclaration du centenaire de l'OIT pour le futur du travail constitue le fondement d'une reprise centrée sur l'humain. Pour terminer, j'espère que le document final sera adopté par cette Conférence. L'adoption de ce document final nous permettra de donner des orientations pour mieux riposter à la COVID 19 dans le monde du travail. Je vous remercie de votre attention.

M. Charles Gibson

Gouvernement (Liberia)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Excellences, Monsieur l'Ambassadeur, les Vice-Présidents, Mesdames et Messieurs les participants, au nom de Son Excellence le Docteur George Weah, Président de la République du Liberia, je voudrais remercier le Directeur général Monsieur Guy Ryder de son leadership pendant cette pandémie de COVID 19, qui a travaillé aux côtés des dirigeants du monde entier dans le cadre d'un effort concerté contre cette pandémie mortelle. Nous sommes conscients que les progrès qui ont été faits en matière de travail décent ont été interrompus et ont reculé, cette pandémie ayant coûté la vie à plus de trois millions de personnes dans le monde. Monsieur le Président, comme tous les autres pays dans le monde, le Liberia a été énormément touché par la COVID 19. Il y a eu un certain nombre de victimes dans le pays et pour limiter la propagation sur les lieux de travail, le gouvernement, en concertation avec les employeurs et les travailleurs a publié le « Guide de la préparation à la COVID 19 » pour les lieux de travail et les travailleurs du Liberia. Ce guide contient des orientations générales en matière de santé et de sécurité au travail pour des travailleurs et des employeurs sur le lieu de travail afin de gérer les flambées de COVID 19. Monsieur le Président, après un peu plus d'un an de lutte contre la COVID 19, le gouvernement, par le truchement du Ministère du travail, a signé un mémorandum d'accord avec la Chambre de commerce du Liberia afin de créer une première tranche de 500 emplois pour le secteur privé au profit de diplômés récents de l'université avec un salaire minimum de 350 dollars américains par mois. Le but est de créer 1 000 nouveaux emplois. Cet effort permettra d'atténuer une partie du chômage qui est due à la pandémie, et notamment parmi les jeunes. Par ailleurs, pour renforcer les capacités du syndicat Liberia Labor Congress, le Ministère du travail a autorisé récemment le transfert de 20 000 dollars américains, de son attribution budgétaire à ce syndicat et travailler avec le Ministère des finances pour fournir sur la base du budget national une subvention annuelle au Liberia Labor Congress. Cette collaboration illustre la confiance et la coopération mutuelle partagée dans le cadre de l'arrangement tripartite. Monsieur le Président, Son Excellence le Docteur George Weah, Président du Liberia m'a demandé de rappeler l'appel précédent du Liberia à l'OIT par le biais du son bureau régional au Nigeria, en faveur d'une assistance pour la réadaptation, la formation et l'absorption dans le marché du travail d'une partie de la jeunesse et des jeunes adultes que l'on appelle les « Zogoes », qui ont été victimes de la guerre civile au Liberia qui a duré 15 ans. Ils ont été recrutés contre leur gré en tant qu'enfants soldats, on les a obligés à prendre des drogues et ils n'ont pas eu l'occasion de suivre une scolarité normale et nous sommes convaincus que si l'on prend en charge ces jeunes comme il se doit, ces jeunes vont largement contribuer au marché du travail du Liberia. Monsieur le Président, nous avons introduit un modèle du travail décent et nous comptons sur l'OIT pour nous aider à relever ces défis. Monsieur le Président, nous saisissons l'occasion pour mentionner l'impact négatif de la pandémie sur le travail des enfants. Il serait utile que la Convention envisage une intervention spécifique pour lutter contre ce problème. Monsieur le Président, il s'agit maintenant de riposter à la pandémie et à la crise qui a été entraînée par cette pandémie. Je vous remercie de m'avoir donné la parole et de votre attention, merci.

Mme. Jagoda Shahpaska

Gouvernement (Macédoine du Nord)

(Original anglais)

Monsieur le Directeur général, Monsieur Guy Ryder, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs. C'est un honneur pour moi de participer à cette 109^e session de la Conférence internationale du travail. Je vais vous dire quelques mots sur l'expérience de mon pays dans la lutte contre la pandémie de COVID 19 et ses conséquences. Cette pandémie a représenté un défi de santé publique, un défi économique très important pour les pays développés, les pays les plus avancés sur le plan économique. Pour nous, en tant que pays, nous avons eu deux priorités. Tout d'abord, soutenir les entreprises pour leur permettre de préserver l'emploi et aider les catégories de citoyens les plus vulnérables pour qu'ils puissent surmonter cette crise plus facilement. C'est à cette fin que nous avons en consultation avec les partenaires sociaux, créé six ensembles, six trains de mesures économiques. Ces mesures ont été conçues pour répondre aux besoins essentiels des entreprises tout en tenant compte de la nécessité de respecter les droits des travailleurs et de leur santé. Notre Conseil économique et social, qui est un organisme tripartite qui se compose de représentants des travailleurs, des employeurs et du gouvernement a été l'organisme clé qui a permis d'adopter et de réglementer ces six trains de mesures d'une valeur totale d'un 1 260 000 000 d'euros. Nous avons géré tout cela d'une façon transparente et inclusive, conformément aux besoins des employeurs et des travailleurs. Nous avons ajusté le salaire minimal dans le respect de la législation, pour donner le message que même en temps de crise, les lois continuent à s'appliquer. Les entreprises ont reçu un soutien financier pour leur permettre de verser les salaires, mais en contrepartie, elles devaient conserver l'ensemble de leurs travailleurs. Ces mesures nous ont permis de sauver plus de 80 000 emplois. Nous avons également fourni une assistance financière ponctuelle aux personnes au chômage, aux personnes qui bénéficiaient d'une assistance, aux étudiants, aux retraités, aux parents célibataires. Nous étions bien conscients que la pandémie toucherait surtout les personnes les plus démunies, les catégories les plus vulnérables de citoyens. Nous avons donc amendé la loi pour assouplir les critères permettant d'accéder au système de protection sociale. Ceci a permis de faire en sorte que 6 500 ménages supplémentaires ont pu bénéficier de l'assistance garantie par l'État. Le plan opérationnel de mesures actives du marché de l'emploi donne la priorité aux travailleurs qui ont perdu leur travail en raison de la pandémie. Afin de protéger la santé des citoyens, nous avons libéré de l'obligation de travailler les personnes souffrant de maladies chroniques, les femmes enceintes. Nous avons également prolongé le congé maternité et fermé les jardins d'enfants et les écoles. La pandémie a imposé de nouvelles conditions de travail dans les activités où il était possible d'établir la pratique du télétravail. Des protocoles et des mesures d'activité pour la prévention de l'infection au coronavirus ont été adoptées. À cet égard, les mesures de contrôle et de supervision des services d'État d'inspection du travail ont été intensifiées. 1 900 inspections du travail supplémentaires ont été menées pour vérifier les conditions préservant la sécurité et la santé des travailleurs. Aujourd'hui, la pandémie est en recul, la vaccination est en cours, la société peu à peu retrouve son cours normal. Nous sommes un pays qui dispose de ressources humaines et financières limitées mais nous avons réussi à surmonter cette période et à préserver la stabilité économique, à préserver le versement des salaires et des retraites en temps et en heure, et à soutenir le système de santé pour réduire les conséquences en matière de santé publique. Nous avons beaucoup appris, et peu à peu, nous entamons maintenant le processus de relance économique. De nouveaux investissements sont

faits pour créer des emplois et pour réaliser les projets d'investissement d'infrastructure qui étaient prévus. Je vous remercie de votre attention.

M. Percy Oyala Paloma

Travailleur (Colombie)

(Original espagnol)

J'interviens au nom des travailleurs colombiens. Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Monsieur le Directeur général. La pandémie a entraîné une crise économique et sociale avec des pertes d'emplois et les plus vulnérables ont été touchés, notamment les travailleurs informels, les jeunes, les travailleuses qui ont été affectés par cette crise économique et sociale. L'ignorance par le gouvernement d'un programme du Comité du chômage du 21 novembre 2019 avec 104 points, des axes thématiques, a fait que la négociation n'a pas été possible et se trouvent dans ce programme les points suivants. Un, intervention de l'État pour garantir les soins contre la pandémie. Deux, revenu de base d'urgence pendant six mois pour 30 millions de personnes en conditions de pauvreté, vulnérables et touchés par la crise. Trois, défense de la production nationale agricole, industrielle, artisanale et défense de l'emploi avec des droits. Quatre, appui au système éducatif public en vue de garantir des inscriptions dans des institutions d'éducation supérieures. Cinq, les femmes et les diversités sexuelles. Il faut des actions différenciées spécifiques pour garantir les droits des femmes et des personnes présentant des diversités sexuelles. Six, dérogation par rapport aux décrets d'urgence qui ont aggravé les conditions de vie économiques et sociales. En fait, il y a eu une grève nationale qui a commencé le 28 avril et qui n'est pas terminée. Cela concerne 17 millions de personnes qui ont faim, qui n'ont pas trois repas par jour. Cela concerne 21 millions de personnes qui sont en dessous du seuil de pauvreté. Il y a une répression, une escalade militaire avec des blessés et des morts, et il y a d'ailleurs à cet égard des informations que nous allons remettre à la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Face à la crise économique et sociale, il faut plus que jamais réaliser les objectifs du programme à l'horizon 2030, et notamment l'objectif huit, promouvoir le travail décent pour tous. Nous sommes prêts à dialoguer, à négocier avec le gouvernement mais il faut une volonté politique de la part du gouvernement colombien. Nous remercions la communauté internationale de sa solidarité. Nous remercions le mouvement syndical, notamment la CSI, la CSA et l'ADS, ainsi que Global Union. Nous espérons qu'il sera possible de lancer un appel mondial pour qu'il y ait une reprise centrée sur les personnes après la crise due à la COVID 19, et une riposte qui soit à la fois durable, inclusive et résiliente. Merci.

M. Simon Chelugui

Gouvernement (Kenya)

(Original anglais)

Simon Chelugui, de la République du Kenya. Monsieur le Président de la 109^e session de la Conférence internationale du travail, Mesdames et Messieurs les ministres, Excellences. Je vous transmets les chaleureuses salutations du Kenya. La délégation du Kenya salue le rapport du Directeur général qui amène la communauté internationale à réfléchir à l'impact de la pandémie sur le monde du travail. Le rapport rappelle également quelles sont les leçons tirées, suite à notamment la déclaration du centenaire et compte tenu des 17 objectifs du programme à l'horizon 2030. Au Kenya, l'emploi a été touché par l'impact de la pandémie. Outre la santé des travailleurs, il y a

eu un impact sur les emplois, si bien qu'il y a davantage de Kenyans qui sont exposés maintenant au chômage. Au pic de la pandémie, notre gouvernement a introduit des mesures pour atténuer les effets de la pandémie et ce dans le cadre d'un programme de stimulation économique. Ces mesures avaient pour objectif d'augmenter la demande de biens et services locaux, notamment pour assurer la sécurité alimentaire pour les pauvres et pour créer des revenus et des emplois, et donc le gouvernement a mis en place des mesures, il a fourni notamment un capital de démarrage pour des MPME, l'objectif étant de créer et de protéger l'emploi et le travail pour notre peuple. De même, pour créer et protéger des emplois dans l'industrie, le gouvernement a élaboré une politique d'achat de biens fabriqués localement et a donné des crédits à des MPME dont l'objectif était d'améliorer la qualité et par conséquent de créer des emplois. Le gouvernement a mis en place des programmes de la promotion du travail des jeunes, et a pu engager 238 jeunes dans les villes afin d'améliorer l'infrastructure urbaine. Le Kenya a un programme de transfert monétaire en faveur des vulnérables parmi la population. Pendant la pandémie, le gouvernement a continué à verser ces fonds et a ciblé des personnes qui ont des handicaps, et les enfants vulnérables et les personnes âgées de plus de 70 ans. Pour relever les défis en matière de travail durant la pandémie, notre gouvernement et les partenaires sociaux, COTU et la FPI pour les employeurs se réunies pour suivre des orientations de l'OIT et le cadre juridique existant pour travailler ensemble par le dialogue social pour éviter les pertes d'emplois et pour éviter également des troubles dans le pays. Mesdames, Messieurs les délégués, malgré les mesures adoptées par le gouvernement, le marché du travail a enregistré une perte de 1,7 millions d'emplois au mois de décembre 2020. Mais le gouvernement vise à protéger les travailleurs, et à créer davantage d'emplois, et pour cela la stratégie de reprise inclut notamment la création d'un fonds pour protéger les travailleurs qui sont directement touchés par le décès et par le handicap du à des maladies professionnelles, y compris la COVID 19. Deux, la création d'un fonds d'assurance chômage pour les travailleurs qui perdent leurs emplois suite à cette crise. Trois, la mise en place d'un fonds de bien être pour les travailleurs migrants, pour fournir des services aux travailleurs migrants et à leurs familles. Cinq, la nomination d'un ambassadeur du travail dans certains pays pour fournir une assistance consulaire et une information sur les droits du travail et des travailleurs migrants kenyans. Pour conclure, le Kenya salue les efforts déployés par l'OIT pour riposter contre cette pandémie, y compris l'élaboration de cadres politiques pour traiter les impacts socio-économiques de la crise de COVID 19, qui a aidé les pays à élaborer des ripostes nationales. Mais il reste encore beaucoup à faire. Il faut un niveau de collaboration et de solidarité internationale élevé pour sortir de la crise, pour éviter que quiconque ne soit laissé de côté. Donc nous encourageons l'OIT à utiliser son rôle de leader sur le plan international pour promouvoir la sortie de la crise et pour demander qu'il y ait un accès au vaccin contre la COVID 19 ce qui permettra la reprise économique. (interruption 05:41).

M. James Hoth Mai

Gouvernement (Soudan du Sud)
(*Original anglais*)

Merci, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Directeur général du BIT, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs. Au nom de la délégation de la République du Soudan du Sud et en mon

nom propre, je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de cette 109^e session de la Conférence internationale du travail. Ces félicitations s'étendent également aux Vice-Président de la Conférence. Comme tous les pays du monde, le Soudan du Sud a été touché par la pandémie de COVID 19. Notre gouvernement a mis sur pied une équipe spéciale de haut niveau pour formuler des orientations en matière de mesures à prendre, une équipe spéciale qui dépendait directement de la présidence du pays. Pour limiter les dégâts, les dommages causés par la maladie, le gouvernement a mis en place des mesures comme la fermeture des frontières, le port du masque, l'hygiène des mains, l'utilisation du gel hydroalcoolique, la distanciation physique et des couvre feux. Nous avons prié le personnel non-essentiel de rester à domicile pendant un mois avec plein paiement de leur rémunération en avril 2020. En fonction de la gravité de la situation le gouvernement a diffusé à la population des conseils appropriés. Au sein du Ministère du travail, nous avons géré l'augmentation du nombre de plaintes des salariés et des employeurs dans un cadre tripartite et à l'amiable. Afin de faire en sorte que les formations puissent se poursuivre dans les centres de formation professionnelle, le Ministère du travail, en collaboration avec ses partenaires a mis en place des procédures et des directives opérationnelles standard pour ces centres de formation. À l'heure actuelle, le Ministère du travail réalise une évaluation du marché du travail dans le secteur privé, avec la participation des ONG. Une fois que les données auront été rassemblées et analysées, elles informeront les décisions politiques qui seront prises dans notre pays. Avec l'appui de l'OIT, le Conseil consultatif du travail pour le Soudan du Sud a maintenant été mis en place. Des textes de réglementation sont en cours d'élaboration et il sera bientôt opérationnel. Avec l'appui du PNUD, le Ministère du travail (interruption 03:01).

M. Michalakis Antoniou

Employeur (Chypre)

(Original anglais)

Mesdames et Messieurs, je vous salue de l'île de Chypre. Madame la Présidente, j'aimerais commencer par féliciter le Directeur général du BIT pour son rapport important, « Le travail au temps du COVID ». Bien que ce rapport ne réponde pas à toutes les préoccupations essentielles des employeurs, y compris l'importance de la continuité des entreprises pour une reprise durable, nous nous félicitons de ses conclusions et de son contenu. J'aimerais saisir cette occasion pour vous dire quelques mots sur la vision des choses qui est celle des employeurs et des industriels de Chypre. Au mois de juin dernier, les gouvernements ont imposé des mesures de confinement strictes. Ils ont pris des mesures strictes pour protéger la santé du public et pour limiter la diffusion du virus. L'impact de la progression rapide de la pandémie a ralenti les activités des entreprises, et mis à dure épreuve nos mécanismes de soins de santé et de protection sociale. Ceci dit, les perspectives sont maintenant plus prometteuses. En moins d'un an, l'humanité est parvenue à élaborer des vaccins efficaces contre la COVID. C'est un exploit scientifique qui n'a pas de précédent dans l'histoire de l'humanité. Malgré les nombreux problèmes auxquels nous avons été confrontés, malgré les défis lancés à l'activité économique, nous avons réussi à renforcer le taux d'utilisation des technologies pour permettre aux entreprises de maintenir leur activité. Sans aucun doute, cette pandémie fera office de catalyseur et permettra d'accélérer la transformation numérique de nos économies. Loin de moi l'idée de dire que tout va bien. Dans de nombreuses régions du monde, il y a toujours d'énormes difficultés. Il y a un accès limité au vaccin. Il y a toujours des pertes considérables en

vies humaines, mais tout au moins, nous avons tiré un grand nombre d'enseignements de cette crise que nous pouvons maintenant utiliser. Trouver l'équilibre approprié entre les mesures qui permettent de contenir la maladie et l'ouverture de l'économie peut être très difficile et les partenaires sociaux ont un rôle essentiel à jouer dans cette entreprise. Dès le premier jour, ma Fédération a collaboré étroitement avec le gouvernement chypriote pour contribuer à mettre en place le système d'appui aux entreprises et pour concevoir le protocole sanitaire permettant de sauver des entreprises, de protéger l'emploi et de protéger la santé publique. Nous sommes très fiers des résultats que nous avons obtenus. Nous avons évité un chômage de masse et nous avons limité les pertes en vies humaines. Nous avons maintenant des hôpitaux où les salles réservées au COVID 19 sont presque vides et l'économie reprend. Nous savons maintenant que lorsque nous sommes confrontés à une menace mondiale il nous faut aussi une riposte mondiale. Les maladies ne s'arrêtent pas aux frontières, et dans un monde mondialisé où le voyage international est une constante il est très difficile de contenir les maladies transmissibles. Il faut donc saisir cette occasion pour réfléchir aux lacunes et nous préparer à la prochaine crise d'envergure mondiale. En conclusion, j'aimerais souligner la croissance exponentielle des arrangements de travail souple et du télétravail. Les enseignements tirés ne peuvent être que positifs, parce qu'ils vont permettre de renforcer la compétitivité des entreprises tout en créant des emplois attrayants, des emplois plus inclusifs et des environnements de travail plus inclusifs. En outre, la transformation numérique qui accompagne l'expansion du télétravail va être essentielle pour contrer les effets des épidémies à l'avenir. Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, si cette fois nous avons été pris au dépourvu, à l'avenir nous ne pourrions pas dire que nous n'étions pas prévenus. Cette pandémie a certes causée de nombreuses pertes en vies humaines mais elle peut aussi nous permettre de tirer des enseignements importants et de réaliser des avancées importantes. Je vous remercie de votre attention.

M. Javier Eduardo Palacios Gallegos

Gouvernement (Pérou)

(Original espagnol)

Monsieur le Président de la Conférence internationale du travail, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs les délégués, au nom du gouvernement du Pérou et au nom du Président Francisco Sagasti je vous transmets nos affectueuses salutations et notre respect. Comme le dit le Directeur général dans son rapport, la crise actuelle touche tous les secteurs économiques mais elle a eu un impact surtout sur les populations les plus défavorisées et vulnérables : travailleurs informels, jeunes, femmes et migrants. Dans ce contexte, notre pays a mis en place une stratégie budgétaire pour lutter contre la pandémie, pour assurer la reprise de l'économie et donc cela représente 5% du PIB. Pour ce qui est de l'emploi, nous avons essayé de lutter contre les effets négatifs de la pandémie grâce à trois axes d'interventions. Le premier : la reprise de l'emploi dans le cadre du redressement économique. Nous avons un marché du travail avec beaucoup de travail informel, une faible productivité donc nous avons donné des subventions pour le maintien de l'emploi formel, avec priorité donnée aux jeunes. Grâce à cette mesure, nous espérons créer plus de 343 000 emplois. Ceci est accompagné de mesures pour éviter la chute des revenus des plus vulnérables. Il y a eu notamment le programme de remboursement d'emplois temporaires. Cela a permis de créer plus de 225 000 emplois temporaires. Il y a plus de 108 000 emplois prévus. Nous avons également mis en place des initiatives pour les employeurs. Il s'agit de promouvoir la mise en œuvre d'innovations avec la

participation de l'académie et du secteur privé. Deuxième axe : la promotion de l'employabilité et de la productivité. Considérant que les nouvelles technologies entraînent une augmentation de la demande de compétences numériques nous avons mis en place des alliances avec le secteur privé pour développer, pour renforcer ces compétences, ce qui contribue à l'amélioration de la productivité du pays. Cela a permis le lancement récent de 3 000 bourses d'employabilité numérique qui vont être complétées par 10 000 bourses de formation pour les secteurs prioritaires. En octobre dernier, nous avons également créé un programme national pour l'employabilité. Il s'agit de mieux utiliser les ressources publiques grâce à des économies d'échelle et pour éviter aussi les doublons. Ceci avec une plateforme de recherche d'emploi constamment améliorée, cela va intégrer à l'avenir d'autres outils d'intelligence artificielle. Troisième axe, la promotion du travail sur avec des droits. Des dispositions ont été adoptées pour garantir la protection des travailleurs et notamment des plus vulnérables et donc nous avons promu le travail à distance dans des conditions améliorées. On a donné également des subventions économiques à la population de travailleurs qui ont perdu leurs emplois. Ceci était accompagné de dispositions spécifiques de prévention et de protection des groupes vulnérables en période de pandémie telles que les personnes handicapées. Nous sommes convaincus que cette pandémie nous permettra d'avancer ensemble vers un travail plus juste, plus productif et plus digne. Merci.

M. Grégoire Sébastien Owona

Gouvernement (Cameroun)

(Original français)

Merci de me donner la parole, Monsieur le Président du Conseil d'administration. Cher Directeur général, Monsieur le Président de la Conférence, Mesdames et Messieurs les Présidents de Commissions, distingués participants. C'est avec un immense plaisir que je prends la parole à l'occasion de cette 109^e session de la ICT. Mon intervention vise à partager avec vous les mesures prises par le Cameroun pour faire face à la crise sanitaire mondiale que nous traversons et garantir la mise en œuvre de la déclaration du centenaire pour l'avenir du travail. Permettez-moi de présenter mes vives félicitations aux membres du Bureau de cette Conférence pour leurs élections et la façon dont les travaux sont menés. En effet, face à la menace liée à la COVID 19, la République du Cameroun a immédiatement mis en place une stratégie de riposte gouvernementale qui a notamment permis de renforcer les dispositifs de santé et de sécurité au travail dans les entreprises, de sensibiliser largement les partenaires sociaux sur les mesures barrières à observer en milieu du travail, d'organiser les campagnes de dépistage systématique et de vaccination volontaire sur l'ensemble du pays. Au rang des autres mesures d'accompagnement, le gouvernement a procédé à l'augmentation des allocations familiales de près de 60%, à la suspension pour une période de trois mois des contrôles de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale et à l'annulation des pénalités de retard de paiement des cotisations sociales. En matière de normes, le processus de ratification de la convention 155 sur la santé et la sécurité des travailleurs a été finalisée. Le dépôt de cet instrument est imminent. S'agissant des questions d'emploi, le gouvernement a pris avec une politique budgétaire active des mesures de soutien à l'activité économique, tels que des appuis attribués aux PME et le secteur textile. L'encouragement à la pratique du télétravail et l'application des réformes fiscales et douanières pour alléger certaines charges des employeurs et préserver la productivité. On a ainsi limité les pertes d'emplois et les mises au chômage technique. Cette dynamique va se poursuivre. La sécurité sociale

continue de connaître des avancées notables à travers d'une part, la poursuite de la politique d'extension de la sécurité sociale pour le plus grand nombre et d'autre part, la poursuite de la mise en œuvre de la couverture santé universelle. A cet égard, notre pays a fait le choix de la modernisation et de l'universalisation de son offre de protection sociale. Le dialogue social se déroule au sein des instances dédiées au sein duquel sont représentées toutes les confédérations syndicales et organisations professionnelles. Les échanges sont axés sur les préoccupations qui interpellent le monde du travail dans le contexte de la crise sanitaire avec pour souci majeur de promouvoir le travail décent. Avant de clore mon propos et tout en vous réitérant notre ferme engagement à œuvrer pour la consolidation des domaines d'action prioritaires de la déclaration du centenaire de l'OIT, je voudrais une fois de plus saisir cette opportunité pour apprécier à sa juste valeur la qualité de notre collaboration avec les instances de l'OIT. Le Cameroun fonde un grand espoir dans la synergie d'actions menées dans le cadre de la coopération internationale pour limiter les effets socioéconomiques de cette pandémie dans le monde du travail et dans nos pays respectifs. Je vous remercie de votre bienveillante attention.

M. Shafiqullah Atayee

Employeur (Afghanistan)

(Original anglais)

Merci beaucoup Mesdames, Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs, c'est un plaisir de m'adresser à la 109^e Conférence internationale du travail. Merci de me donner la parole, et merci de me donner l'occasion de donner mon opinion lors de cette Conférence. L'Afghanistan a une longue histoire de collaboration avec l'Organisation internationale du travail. L'Afghanistan est devenu le 60^e membre de l'OIT en 1934. Il y a eu des hauts et des bas dans la qualité de membre de l'Afghanistan au cours de l'histoire mais heureusement l'OIT et les partenaires sociaux ont repris leurs activités en 2002 aux côtés du gouvernement de l'Afghanistan et les efforts conjoints de toutes les parties prenantes, les activités des agences partenaires, les partenaires internationaux ont réalisé un certain nombre d'objectifs. Tout d'abord, le taux d'alphabétisme dans le pays a augmenté de 18% en 1979 à plus de 55% ces dernières années. Le nombre d'investissements et d'emplois a augmenté de manière significative et il y a davantage de demandes de la part du secteur privé. Le programme de pays de travail décent de 2018 à 2022 est une des principales réalisations des coopérations tripartites dans le pays. La création et le fonctionnement du Haut conseil de l'emploi est une mesure efficace. Le respect des normes internationales du travail dans le pays a été une nécessité et cela a été fait récemment grâce à une coopération tripartite et cette coopération a été mise en œuvre grâce à une coopération de l'OIT. L'accession par l'Afghanistan aux conventions internationales du travail a ouvert la voie au travail décent dans le pays. Nous espérons que l'Afghanistan va ratifier d'autres conventions. L'abolition du travail des enfants en Afghanistan est un tournant pour toutes les parties du pays. Ce projet a été engagé en Afghanistan et nous nous sommes engagés à le réaliser. La Chambre de commerce et d'investissement de l'Afghanistan, en tant que délégué employeur de l'Afghanistan s'est engagé à créer une situation favorable sur le marché du travail. En collaboration avec les partenaires sociaux elle va s'efforcer de créer également un environnement favorable pour les normes et les lois internationales du travail et nationales. Je vous remercie.

M. Rafael Eugenio Rodriguez Pellecer

Gouvernement (Guatemala)

(Original espagnol)

Mesdames, Messieurs, c'est un honneur pour moi en tant que Ministre du travail et de l'assistance sociale du Guatemala de l'adresser à la plénière de la Conférence internationale du travail lors de la 109^e session. La pandémie de COVID 19 a révélé les grands défis que nous rencontrons dans le monde du travail, avec la perte d'environ 255 millions d'emplois au niveau mondial en 2020 si bien qu'il est impératif que les gouvernements, avec les organisations des travailleurs et des employeurs jouent leurs rôles et utilisent les outils technologiques pour renouveler les relations du travail. Le gouvernement du Guatemala, par le biais de ses institutions publiques a mis en œuvre des mesures pour garantir le droit humain à la santé de ses habitants et pour protéger ses travailleurs, pour faire en sorte que ces droits ne soient pas rendus plus vulnérables. Au Ministère de la santé publique et de l'assistance sociale a joué un plan majeur dans l'élaboration d'un plan de prévention, de confinement et de riposte au coronavirus au Guatemala. Le but étant d'intervenir rapidement dans toutes les régions du pays. Quant au Ministère de l'économie, en collaboration avec le Ministère du travail et de l'assistance sociale a exécuté le programme fond pour la protection de l'emploi qui vise à aider les travailleurs des secteurs les plus touchés par la crise de la pandémie. Ce programme s'est conclu le 30 septembre 2020, il a bénéficié à presque 200 000 travailleurs guatémaltèques pour un montant de presque 220 millions de dollars environ. Pour la prévention et la lutte contre les flambées de SARS-COV-2, l'Inspection générale du travail a mis en place une stratégie sur la page web du Ministère du travail. Il s'agit en fait d'un centre d'appel 1511 et d'un numéro spécifique pour la réception de plaintes. Fin 2020, l'Inspection du travail a mis en place le plan stratégique du travail pour les activités d'inspection. On a vérifié les différentes mesures qui avaient été actées dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. La gouvernement, par l'Inspection générale du travail, le Ministère du travail et de la protection sociale, et devant la pandémie de COVID 19 a adopté des instruments qui ont suspendu les délais administratifs et il a mis en place également une procédure électronique. Il s'agit de garantir la stabilité des relations du travail. Devant cette situation de pandémie, compte tenu de la pandémie, les réunions ont été limitées mais néanmoins dès le mois d'août 2020, les réunions ont repris et on a notamment donné l'avantage aux organisations syndicales pour qu'elles puissent exercer leurs droits. Devant ce défi causé par la COVID 19, le gouvernement d'Alejandro Giammattei a réaffirmé son engagement à mettre en place des mesures fondées sur le dialogue tripartite dans le respect des principes fondamentaux et des normes internationales du travail, qui vont bénéficier aux secteurs des travailleurs et des employeurs du Guatemala et notamment dans le cadre de la reprise économique du pays et dans le cadre de la recherche et la mise en place de plus d'emplois dignes. Je vous remercie.

M. Mohamed Gebaly Gebaly

Travailleur (Égypte)

(Original arabe)

Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux, Monsieur le Directeur général, Guy Ryder, Monsieur le Président de la Conférence, Mesdames et Messieurs les participants. En mon nom personnel et au nom des travailleurs de l'Égypte j'ai le plaisir de faire part de nos salutations. Nous saluons les représentants des gouvernements,

les représentants des partenaires sociaux et nous vous souhaitons tous le succès dans vos travaux dans le cadre de cette 109^e session de la Conférence 2021 qui se tient aujourd'hui pour la première fois à distance à cause de la pandémie de COVID 19. Mesdames et Messieurs, comme vous savez, la pandémie a fait près de 3,7 millions de morts dans tous les pays du monde. Cette crise a eu un impact sur le secteur de la santé, les secteurs économiques et sociaux, à cause des confinements, à cause de la fermeture des frontières entre les différents pays. En effet, la pauvreté a augmenté ainsi que le chômage. Les travailleurs, notamment du secteur informel ont été les plus touchés. Les travailleurs dans le secteur de la santé ont été les plus à risque d'attraper le virus pendant leurs tâches. Les travailleurs en Égypte, et notamment l'Union des travailleurs a consacré dès le début de la crise une partie de son site à la sensibilisation des travailleurs en mettant à jour toutes les informations présentées par notre Ministère de la santé, l'OMS, pour sensibiliser la population. Notre Union a également coopérer avec le comité qui a été crée par notre Premier ministre pour assurer des subventions aux travailleurs pour les aider à surmonter cette crise. Mesdames et Messieurs, dans le cadre de notre Conférence, nous allons discuter de la protection sociale qui représente un axe majeur notamment pour les pays en développement, dont la population n'est pas couverte entièrement par la sécurité sociale, notamment dans le cadre de la pandémie actuelle. L'Organisation devrait poursuivre ses efforts pour une couverture sociale plus large. À cet égard, j'aimerais faire part des développements sociaux qui ont vu le jour sous la présidence de Abdel Fattah al-Sissi, qui a lancé différentes initiatives importantes pour assurer une vie décente à tous. En effet, des mesures de prévention et des mesures de protection ont été prises. Des législations pour assurer une sécurité sociale ont été adoptés pour assurer une vie décente aux travailleurs et aux employeurs de l'Égypte. Un système de sécurité sociale et de santé global a été adopté. Enfin, Mesdames et Messieurs, je voudrais remercier l'OIT ainsi que son bureau au Caire. Nous vous remercions pour le soutien. Le son a été coupé.

M. Bechara El-Asmar

Travailleur (Liban)

(Original arabe)

Monsieur le Directeur général de l'OIT, Monsieur Guy Ryder, Mesdames et Messieurs les participants, Mesdames et Messieurs. Tout d'abord pour ce qui est du rapport du Président, à savoir « Le travail au temps du COVID », cette crise qui a eu un impact mondial et qui a fait près de 3 millions de morts ainsi que des centaines de milliers de malades. Le Liban connaissait déjà une situation difficile au niveau financier, économique et sanitaire. Toutefois, grâce aux mesures qui ont été prises par le gouvernement ainsi que le soutien de société civile, nous avons pu réduire l'impact et aujourd'hui, nous sommes classés en septième place pour les pays qui connaissent aujourd'hui une reprise. Dans le cadre des mesures adoptées par le bureau de l'Organisation à Beirut, nous avons tenu des rencontres importantes au niveau régional. Toutefois, nous avons besoin d'un soutien dans le cadre de notre reprise.

M. Chanda Kaziya

Gouvernement (Zambie)

(Original anglais)

Monsieur le Président de la Conférence, je suis très heureux de prendre la parole devant cette 109^e Conférence internationale du travail qui se déroule virtuellement pour la toute première fois. La Zambie se félicite du rapport présenté par le Directeur général sur « Le travail au temps du COVID ». C'est un rapport qui appelle à une reprise centrée sur l'humain après la crise de COVID 19. Monsieur le Président, sans aucun doute, cette pandémie de COVID 19 a eu un impact très négatif sur la croissance et l'économie dans différents pays dans le monde entier. Cette pandémie a touché la croissance de tous les pays et la Zambie n'a pas fait exception. Avec les autres forces qui sont à l'œuvre sur les marchés mondiaux, l'économie de la Zambie devrait connaître une croissance de tout juste 1% en 2021 et 2% en 2022. La pandémie fait qu'un certain nombre d'entreprises ont vu leur fonctionnement ralentir, entravé, et cela a causé des pertes d'emplois dans le secteur formel comme dans le secteur informel. Toutefois, c'est un fait, certaines entreprises ont bénéficié de cette période de pandémie alors que d'autres ont été mises à rude épreuve. Monsieur le Président, dans un effort de stabilisation de l'économie, d'encourager la croissance, de préserver les moyens d'existence et d'encourager la durabilité au-delà de la crise de COVID 19 la Zambie a mis en place un certain nombre d'interventions. Nous avons d'abord eu un plan de relance de l'économie en 2020 qui met l'accent sur les politiques plurisectorielles et des interventions qui visent à relancer l'économie et à respecter les priorités nationales. Je voudrais notamment évoquer le fait que la Zambie a formulé des politiques et des programmes dans un plan de reprise qui encourage la durabilité des systèmes de sécurité sociale au-delà de la crise due au COVID 19. Ainsi, la Zambie a élargie ses interventions en matière de sécurité sociale et de système de dédommagement des travailleurs au secteur informel. Le secteur informel qui représente actuellement 70%. Tout ceci a pu être mis en œuvre grâce à un cadre politique efficace et à une législation nationale efficiente en collaboration avec nos partenaires. D'autre part, nous avons aussi mis en place des procédures opérationnelles standard par secteur. À travers le Ministère du commerce et de l'industrie nous avons mis en place 10 procédures opérationnelles standards sectorielles qui doivent servir de ligne directrice pour éviter la diffusion de la maladie du COVID 19. Parmi ces secteurs il y a le secteur de la production manufacturière, de l'exploitation minière, des entreprises pharmaceutiques, de l'énergie, de la construction et des TIC. Nous avons enfin mis en place des directives concernant la santé et la sécurité sur le lieu de travail qui vise à faire en sorte que ces postes de travail puissent continuer à fonctionner tout en donnant aux employeurs des indications sur la façon de réduire les risques pour les travailleurs. Une loi a aussi été adoptée conformément au Code sur l'emploi. Elle concerne le dialogue social, qui a continué à jouer un rôle important pour fournir des solutions durables en relevant les défis liés à la pandémie. Avec nos partenaires tripartites, le gouvernement de la Zambie a formulé cette loi dans l'objectif de suspendre l'application de certaines dispositions du Code de l'emploi de 2019 pour amortir l'impact de la pandémie sur les entreprises. Nous nous félicitons donc de l'appel qui est lancé dans ce rapport pour le renforcement du dialogue social en ces temps difficiles. Des mesures d'incitations budgétaires ont également été adoptées. Le gouvernement de la Zambie a aussi fourni toute une gamme d'interventions notamment des mesures d'incitations monétaires et fiscales aux petites et moyennes entreprises qui ont été le plus durement touchées par la pandémie. Nous avons notamment abrogé des amendes pour non-versement de

l'impôt et des intérêts sur les dettes fiscales liées à l'impact de la maladie. Nous avons d'autre part adopté aussi des programmes de transferts de versements en espèces. Face aux difficultés économiques qui ont entraîné des pertes d'emplois, nous avons ajouté une dimension horizontale au programme de transfert de liquidités pour (interruption 05:22). En conclusion, la Zambie se félicite de cet appel urgent à l'action pour une reprise centrée sur l'humain après la crise de COVID 19 et nous souhaitons saisir l'occasion de nous féliciter de cette Conférence internationale du travail. Je vous remercie.

M. James Hoth Mai

Gouvernement (Soudan du Sud)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Directeur général du BIT, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs. Au nom de la délégation de la République du Soudan du Sud ainsi qu'en mon nom propre, je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la 109^e session de la Conférence internationale du travail. Ces félicitations s'étendent également au Vice-Président de la Conférence. Le Soudan du Sud, à l'instar de tous les autres pays du monde, a été durement touché par la pandémie de COVID 19. Le gouvernement a mis en place une équipe spéciale de haut niveau pour formuler des conseils en matière de COVID 19. Cette équipe spéciale dépend directement de la présidence du pays. Pour éviter la diffusion de la maladie, le gouvernement a mis en place des mesures y compris la fermeture des frontières, le port du masque, l'hygiène des mains, l'utilisation de gel hydroalcoolique, la distance physique et des mesures de couvre feux. Le personnel non-essentiel a été prié de rester à domicile pendant un mois avec plein paiement des salaires en avril 2020. En fonction de la gravité de la situation sanitaire le gouvernement a formulé des conseils à l'intention de la population. Au sein du Ministère du travail, nous avons du faire face à un nombre accru de plaintes déposées par les salariés comme par les employeurs. Ces plaintes ont été traitées à l'amiable dans un cadre tripartite. Afin de permettre que les formations se poursuivent dans les centres de formation professionnelle, le Ministère du travail a collaboré avec ses partenaires a mis en place des procédures et des directives opérationnelles standardisés pour ces centres de formation professionnels. Le Ministère du travail réalise actuellement une évaluation du marché du travail dans le secteur privé, avec la participation des ONG. Une fois que les données seront rassemblées et analysées, elles permettront de formuler des orientations politiques dans le pays. Grâce à l'appui de l'OIT, le Conseil consultatif du travail pour le Soudan du Sud a maintenant été mis en place. Des textes de réglementaires sont en cours d'élaboration et il deviendra bientôt opérationnel. Avec l'appui du programme des Nations unies pour le développement, le Ministère du travail est actuellement en train d'élaborer une politique de l'emploi, une politique globale de la santé et de la sécurité au travail, une politique de la formation professionnelle et de définir également des salaires minimaux pour le Soudan du Sud. Le Soudan du Sud s'est engagé à poursuivre son partenariat, sa collaboration avec l'OIT pour faire en sorte que ses politiques nationales soient conformes aux principes de l'OIT. La formation de l'Inspection du travail demeure une priorité. C'est dans ce cadre que nous allons mener une activité de sensibilisation parmi les travailleurs. La diffusion de la loi sur le travail est un autre domaine que nous considérons comme étant de la plus haute importance. Dans le domaine de la sécurité sociale, le Ministère du travail a rédigé un projet de loi sur l'assurance sociale qui a été

examiné par le Ministère de la justice et adopté par le Conseil des ministres. Une fois que l'Assemblée législative nationale aura été reconstituée, ce texte lui sera présenté pour examen et promulgation. Nous examinerons divers moyens de mettre en place les mesures de sécurité sociale pour le secteur informel aussi. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, en conclusion, nous souhaitons poursuivre à l'avenir ce partenariat avec l'OIT pour améliorer la situation du monde du travail dans mon pays. Je vous remercie.

M. Nemesio Luis Isarra Delgado

Travailleur (Pérou)

(Original espagnol)

Monsieur le Président de la Conférence internationale du travail, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs, au nom des travailleurs péruviens, nous vous transmettons nos salutations et nous exprimons notre solidarité avec les proches des décédés et de ceux qui ont été touchés par cette pandémie qui touche le monde entier, y compris le monde du travail. Nous sommes d'accord avec le rapport présenté par le Directeur général et nous sommes d'accord également avec l'appel final pour faire face à la situation que connaît le monde suite à la pandémie. Néanmoins, nous aimerions faire quelques observations suite à la situation difficile que les travailleurs du Pérou ont connu. Pendant cette année de pandémie, la situation du travail a été une catastrophe au Pérou. Il n'y a pas d'autre mot pour le dire. Le gouvernement actuel a mené une enquête sur les victimes de la pandémie, et selon les résultats 180 000 Péruviens sont décédés du COVID 19, ce qui est sans précédent. Un mort sur deux sont péruviens. L'année 2020 a été la plus néfaste pour le Pérou. La pandémie a révélé le caractère précaire de la santé publique dans le pays. C'est le cas également du système éducatif. Il y a eu des effets dévastateurs sur l'économie et la société du pays. En 2020, trois millions de personnes ont perdu leurs emplois, et au premier trimestre 2021, deux millions de personnes ont retrouvé un emploi mais dans des conditions plus précaires. Il reste encore un million de citoyens qui n'ont pas retrouvé un travail. Le PIB a reculé de 8% environ. La crise économique qui a suivi le confinement qui a duré pendant six mois a permis de voir clairement quels étaient les limites du modèle économique néo-libéral qui a été imposé au pays depuis 1992. Pour ce qui est du marché du travail, le gouvernement a suspendu, ce qu'on appelle suspendu les obligations du travail dans les contrats de travail. Les travailleurs ont été quasiment licenciés de manière cachée et c'est le cas notamment des travailleurs ont des contrats temporaires, ce qui représente quasiment 70% des travailleurs salariés. Quant aux entreprises, elles ont suspendu des contrats, et elles ont attendu la fin des contrats temporaires pour ensuite laisser les gens dans la rue. Les Péruviens ont finalement payé de leurs poches les coûts de la pandémie. Ils ont vu s'évaporer les fonds de compensation pour temps de service, les fonds de retraite, et mêmes nos propres économies personnelles. Les entreprises et le gouvernement refusent de reprendre les négociations collectives, et dans certains cas, ces négociations ont été suspendues, c'est le cas notamment des travailleurs du secteur public et des entreprises publiques, cela a été reporté après la pandémie. L'Inspection du travail est insuffisante et on en profite en fait pour ne pas respecter les normes du travail. Nous rejetons les mesures qui ont été proposées par le gouvernement du Pérou. Appuyés par les employeurs, nous exigeons le respect des droits du travail, de la liberté syndicale, l'application de la convention 190 et nous demandons une nouvelle constitution qui va permettre de mettre en place un pacte de justice sociale pour les travailleurs. Je vous remercie.

M. Mauroof Zakir

Travailleur (Maldives)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, mes chers camarades des différents syndicats. Aux cours des années préalables à la pandémie, le Commission d'experts de l'OIT sur l'application des normes et recommandations ainsi que la Comité pour la liberté syndicale avait formulé différentes recommandations et adressé des demandes au gouvernement des Maldives. À maintes reprises, nous avons constaté des manquements de notre gouvernement à faire rapport, et plus récemment, un manquement grave. La Commission à maintes reprises a répété sa préoccupation quant à l'absence de progrès sur le front de la mise en œuvre nationale de certaines nombre d'obligation au titre de normes internationales du travail, notamment celles tirées des conventions fondamentales, recommandations, et protocoles. La pandémie de COVID 19 et ses répercussions économiques et sociales incommensurables sur les travailleurs et leurs familles aux Maldives nous montrent les raisons pour lesquels l'OIT avait fait part de ces graves préoccupations. Nous sommes tous conscients sur le fait que la pandémie a eu des répercussions graves sur le tourisme, ce dernier étant d'ailleurs un pilier de notre économie nationale, mais ce que nous ne pouvons pas accepter ni comprendre c'est pourquoi le fardeau de cela n'a pas été mieux réparti. En effet, le fardeau a été essentiellement rejeté sur les épaules des travailleurs et leurs familles alors que les propriétaires des complexes touristiques et les grands employeurs des autres secteurs n'ont pas eu à l'assumer. Ce qui a empêché les travailleurs de se défendre, c'est précisément l'absence de droits garantis tels qu'ils devraient l'être selon les conventions fondamentales de l'OIT. Ces mêmes normes ont fait l'objet de préoccupations de la part du Comité avant la pandémie. Sans le droit de la liberté syndicale et la négociation collective, les travailleurs n'ont pas pu négocier au cours de cette crise pour faire en sorte que le fardeau soit équitablement réparti. Ils n'ont pas pu défendre la sécurité de leurs emplois ni demander d'autres garanties comme dans d'autres pays. D'ailleurs, le gouvernement a amendé la loi sur l'emploi pour rendre plus facile les licenciements. Sans droits à la négociation collective et sans lois sur la relation d'emploi, il n'y avait aucune voie de recours pour nous. Il faudrait pourtant que tous les licenciement soit nécessaires, justifiés, pour une cause réelle et sérieuse. Ors, ce n'était pas le cas dans des centaines de cas. Les conséquences sociales ont été énormes. Alors que le tourisme connaît une reprise et que l'économie redécolle, les travailleurs licenciés ne sont pas repris, pourquoi ? Pourquoi ceux qui travaillent, qui font des heures supplémentaires, qui font face à une charge de travail excessive, qui font trois emplois, pourquoi ne peuvent-ils pas défendre leurs droits ? Le droit syndicale, le droit à la négociation collective ? Parce que nous n'avons pas de cadre juridique encadrant les emplois et ainsi les familles des travailleurs sont confrontées à une tempête économique. Cela fait un certain nombre d'années que l'OIT fait de l'assistance technique auprès du gouvernement, pour mettre en place une loi sur la relation d'emploi. L'OIT a proposé en 2013 une loi cadre qui permettrait de protéger les droits fondamentaux conformément aux normes, aller dans le sens d'un processus équitable vers le travail décent pour les travailleurs et les employeurs qui règleraient leurs conflits. Cela permettrait un respect mutuel dont nous avons grand besoin. C'est ainsi que nous pourrions sortir de la pandémie. Nous en avons besoin plus que jamais aujourd'hui. Alors que l'objectif est de remettre sur pied une économie plus résiliente, une économie qui fasse davantage la part belle à la sécurité de l'emploi, l'emploi décent, la santé publique, le logement, la protection sociale, nous avons besoin de

toute urgence de nous doter de lois sur la relation d'emploi qui établiraient et protégerait le droit à la négociation collective, et la nécessité de fournir un travail décent avec de meilleurs salaires minimaux, alors que le gouvernement s'était engagé à sortir les familles de la pauvreté. Nous avons besoin de la négociation collective pour la justice sociale. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons appliquer les normes internationales dans les lois et dans la pratique au Maldives. C'est ainsi seulement que nous pourrions traverser cette tempête ensembles et mieux reconstruire. Je vous remercie.

Mme. Marilia Agostinho Mendes

Travailleur (Suisse)

(Original allemand)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Excellences. Au début de la crise corona, la précarité et la pauvreté ont été visibles dans toute la Suisse. Ainsi, dans des villes riches comme Genève et Zurich des personnes ont attendu en longues queues pour qu'on leur répartisse des sacs de denrées alimentaires. L'État a certes introduit des mesures rapides pour remédier aux conséquences les plus graves de la lutte contre la pandémie et elle a mis sur pied des structures tripartites spécifiquement pour les syndicats. Malgré cela, beaucoup de travailleurs sont passés à travers les mailles du filet. Ainsi, les *working poor*, les travailleurs pauvres, donc, les travailleurs qui n'ont pas droit au chômage partiel ou qui n'avaient pas de salaire, par exemple les personnes dans le nettoyage qui travaillent sur appel, ou des travailleurs domestiques. Ainsi, certaines personnes qui travaillaient sans papiers, ou avec un permis de séjour qui n'avaient ni droit à de l'assurance chômage, ni à l'aide sociale, ou qui avaient peur de demander l'aide sociale avec le risque de perdre leur permis de séjour. Le droit au soutien dans la détresse c'est un droit fondamental en Suisse, mais les migrants et migrantes n'ont pas fait usage de ce droit à cause de craintes pour leurs permis de séjour. Les femmes, en particulier les migrantes, sont particulièrement concernées. Ainsi, leur travail est extrêmement précieux, elles représentent l'approvisionnement de base de la société et garantissent le fonctionnement du système de santé. Mais leur travail ne se termine pas ici. En effet, à la maison, elles ont dû s'occuper des enfants et également s'occuper des devoirs de leurs enfants qui n'avaient pas la possibilité d'aller à l'école. Le 14 juin a eu lieu la première grève des femmes, qui a eu lieu il y a 30 ans. En 2019, ainsi la grève a concerné un demi-million de personnes, qui visaient l'égalité de traitement et l'égalité des salaires. Deux ans plus tard, la situation des femmes n'est pas meilleure, au contraire. Ainsi, l'écart salarial entre hommes et femmes s'est approfondi, des salaires bas, la discrimination salariale, la précarité de l'emploi, sont encore le fait des femmes. En ce qui concerne la sécurité du travail, la protection de la santé, la crise de la COVID a montré des déficits énormes dans le monde du travail. Ainsi, le poste de travail est pour la plupart des travailleurs, l'endroit où l'on peut être contaminé par le virus, mais il manque une protection élémentaire comme beaucoup de travailleurs l'ont constaté. Ainsi, dans l'exécution de la protection de la santé, il y a des problèmes comme par exemple augmenter la densité des inspecteurs et donc des inspections relatives à la protection de la santé, qui permet pas de garantir efficacement la mise en œuvre de la loi sur le travail. Ainsi, la Suisse n'a pas ratifié la convention 155 de l'OIT et la loi sur le travail n'est pas valable pour tous les travailleurs comme par exemple ceux de l'agriculture ou les travailleurs domestiques. Il est donc extrêmement important que l'on donne la sécurité de l'emploi ou la protection de la santé un droit fondamental sur le lieu de travail. La pandémie, comme le montre le rapport du Directeur général, a montré la cruelle réalité des inégalités entre les

sociétés. Ce sont des emplois surs avec des salaires équitables qui vont contribuer à y remédier. La crise du COVID doit être une chance pour le monde du travail, avec une protection de la santé, l'égalité des chances, et non pas des relations de travail précaires. Je vous remercie.

Mme. Carmen Britez

Fédération internationale des travailleurs domestiques

(Original espagnol)

Bonjour ou bonsoir à tous les représentants, délégués, le Secrétariat de l'OIT, le Directeur du BIT. Je m'appelle Carmen Britez, Vice-présidente de la Fédération internationale des travailleurs domestiques, et je représente un syndicat argentin. Au nom de l'ensemble des travailleurs domestiques de l'économie informelle, lorsque l'on parle de reprise, nous pensons qu'il ne s'agit absolument pas de revenir à la manière dont on fonctionnait avant la pandémie, mais plutôt reconstruire un monde dans lequel nous pourrions vivre de manière plus équitable, et dans lequel le travail serait reconnu, il serait rémunéré même lorsqu'il est invisible. Les travailleuses domestiques sont souvent dans le secteur informel, elles ne disposent pas de sécurité sociale parce qu'elles ne remplissent pas les critères pour y prétendre dans un grand nombre de pays, et pourtant elles maintiennent le monde en fonctionnement. Leur protection sociale doit être une priorité. En raison du colonialisme, de l'injustice au niveau mondial, du développement inégal et le caractère informel de secteurs de l'économie, les travailleuses domestiques sont confrontées à de nombreux risques. Il y en a beaucoup qui souffrent de maladies chroniques, ou qui sont affectées par des maladies qu'on peut prévenir. Certains prennent en charge leurs employeurs ou effectuent un certain nombre de tâches sur le lieu de travail. Ce sont des personnes qui sont traitées comme des citoyens de seconde zone, victimes de discrimination. Malgré tout cela les travailleuses domestiques continuent à permettre le bien-être des personnes auprès desquelles elles travaillent. Il est toujours nécessaire d'assurer leur protection. Les gouvernements, les employés et les travailleurs doivent travailler sans relâche pour réduire les inégalités et au fur et à mesure que la COVID 19 se poursuit et continue à être un risque pour la société, nos organisations ont recensé de nombreuses modalités de mobilisation de ces personnes dans le monde entier. Nos organisations ont été des acteurs essentiels dans les efforts visant à dispenser une aide directe pendant la crise, et nous continuons à insister sur la nécessité urgente d'une protection. Je pense qu'il faut mettre en avant les cas de réussite comme l'Argentine où nous avons mis en place un certain nombre de politiques publiques telles que le dispositif d'aide aux revenus des familles. Cela dit, il faut souligner que les mesures d'urgence ne sont pas à elles seules suffisantes pour résoudre le problème. Nous devons nous doter de politiques qui obligent à inclure les travailleuses domestiques dans le dispositif de sécurité sociale et veiller à ce que cela soit véritablement mis en œuvre. Cette session de la Conférence internationale du travail ne doit pas laisser passer cette occasion d'aborder la crise de COVID 19 comme un début, le début d'un cheminement à travers lequel nous allons pouvoir traiter les inégalités, car trop de populations dans le monde n'ont pas accès à une vie pleine, à des services de base, à une vie digne en général. Il y a de nombreux paradoxes autour des travailleuses domestiques dans le monde entier, parce que nombreux sont les pays dans lesquelles elles ne sont pas couvertes par la sécurité sociale et dans les pays où c'est le cas, bien souvent c'est le cas sur le papier mais ce n'est pas appliqué. Souvent, ces personnes ne disposent pas de la protection sur le lieu de travail. Bien souvent, tout ceci se manifeste sur le lieu du travail, au sein du foyer, et 10 ans après

l'adoption et la ratification de la convention 109 de l'OIT nous voudrions rappeler, 2 ans après, plutôt, la convention 109, nous voulons rappeler aux gouvernements les engagements qu'ils ont souscrits et ces engagements s'appliquent aussi aux travailleuses domestiques. Nous voudrions exiger un travail décent et nous voulons mettre fin aux violences et au harcèlement sur les lieux de travail en ratifiant la convention 109. Nous voudrions lancer un appel aux États membres, aux employeurs mais aussi aux travailleurs pour que l'on travaille sous une forme tripartite de manière à garantir que la protection sociale s'étende aux travailleurs domestiques mais plus généralement aux travailleurs de l'économie informelle. Je vous remercie.

Mme. Teresa Rodrigues Dias

Gouvernement (Angola)

(Original portugais)

Monsieur le Président du Conseil d'administration, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général du BIT, Mesdames et Messieurs, c'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée. Je saisis cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole pour féliciter Son Excellence Monsieur Omar Zniher du Royaume du Maroc à l'occasion de son élection. Je voudrais, au nom de ma délégation mais aussi en mon nom propre, vous souhaiter un franc succès dans le cadre de ces délibérations au cours de cette session importante, et féliciter également notre Directeur général ainsi que l'ensemble du Secrétariat qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre possible ces réunions dans les conditions dans lesquelles nous sommes. La crise que nous traversons actuellement est caractérisée par la fermeture ou la suspension partielle ou totale d'un certain nombre d'activités économiques, ce qui signifie que c'est bien le virus lui-même qui est à la racine de ce problème. L'Angola se félicite de l'exemption temporaire des obligations en termes de propriété intellectuelle concernant les vaccins et les médicaments. C'est une mesure que nous appuyons puisque cela permettra, je n'en doute pas, d'éviter que les inégalités s'accroissent encore et que cela ait des répercussions sur le monde du travail. En République d'Angola, nous venons de fêter nos 34 ans d'existence en tant que pays, ou plutôt cela fait 34 ans que nous adhérons à l'OIT, et nous voudrions en profiter pour célébrer la ratification de plusieurs documents. Nous avons adopté 35 conventions et nous voudrions réaffirmer l'importance de la coopération internationale dans le but de faire face à la situation. Nous avons adopté un décret présidentiel, dans le but de mettre n'œuvre un certain nombre de mesures de soutien à l'économie qui visent à atténuer les effets du virus, à savoir protection sociale, en particulier grâce à un régime qui prévoit une contribution des employeurs, des entreprises. Avec le décret présidentiel 113-19 nous disposons maintenant d'un plan d'action en faveur de la promotion et l'employabilité, pour la création de 83 000 emplois directs, et 280 000 emplois indirects dans différents domaines. Nous voudrions saisir cette occasion pour réfléchir aux répercussions de la COVID 19 dans le monde et l'occasion qui nous est offertes de faire un travail plus inclusif pour une reprise durable. Nous sommes également ravis de voir que le portugais a été adopté comme langue de travail à la dernière réunion de l'OIT en Côte d'Ivoire à Abidjan. Nous espérons que le portugais deviendra langue de travail régulière à l'avenir. Nous voudrions une fois de plus appuyer les travaux de l'Organisation. Je vous remercie.

M. Juan Mailhos

Employeur (Uruguay)

(Original espagnol)

Bonjour, au nom des entreprises de l'Uruguay, je voudrais évoquer le rapport du Directeur général qui nous est présenté à l'occasion de cette 109^e CIT. Je me félicite de ce rapport et des termes dans lequel il est libellé. Cela dit, nous avons l'impression que ce rapport contient un certain nombre de biais et qu'il présente un certain nombre de lacunes. C'est-à-dire que l'ensemble des mesures prises par les entreprises n'y figurent pas, des mesures qui ont pourtant été prises face à cette crise mondiale. J'en veux pour preuve un certain nombre d'observations qui figurent dans ce rapport et qui ne prennent pas en considération, comme cela devrait être le cas, la dimension entreprise de la crise, les répercussions de la crise sur les entreprises. Je voudrais donc lancer un appel pour que ce rapport soit abordé de manière plus adéquate. Il est nécessaire de faire en sorte que les entreprises puissent poursuivre leurs activités. Monsieur le Président, seules les entreprises formelles seront capables de fournir des conditions d'emploi durables, librement choisies, et productives. Plus de 70% des entreprises ont rencontré des difficultés dans cette situation, aussi l'activité de l'OIT sera encore davantage pertinente et crédible si et seulement si cette dernière est capable d'aider également les employeurs. Par ailleurs, Madame le Président, nous voudrions évoquer l'un des objectifs de développement durable dans le cadre du programme des Nations unies, à savoir l'objectif 8.2 qui est intitulé comme suit « améliorer la productivité de l'économie grâce à la diversification, la modernisation technologique, l'innovation entre autres, en se focalisant sur les secteurs à forte valeur ajoutée et riches en emplois ». À notre avis, l'OIT se fourvoie lorsqu'elle sous-estime l'importance d'une croissance inclusive fondée sur la productivité en faveur de la reprise économique et sociale. Madame le Président, en ces temps de pandémie, caractérisés par la fermeture d'entreprises, nos pays font face à une grave menace. La menace que l'économie informelle prenne de plus en plus d'ampleur, ors les personnes travaillant au sein de l'économie informelle ne disposent pas de protection sociale, mais ce qu'il ne faut pas oublier non plus c'est que ces personnes ne contribuent pas au système de sécurité sociale, qui est extrêmement important dans notre pays. Ce n'est donc pas une question, ce n'est pas un détail, c'est plutôt une question essentielle que l'OIT axe ses activités de sorte que les entreprises puissent se développer de manière durable, et je le répète et j'insiste, seules les entreprises formelles et non pas les gouvernements seront capables de créer des emplois de qualité, les emplois de qualité dont nous avons grand besoin dans nos pays pour poursuivre sur le chemin du développement. Madame le Président, ces biais que nous avons relevé dans ce rapport nous inspirent les réflexions suivantes. Toutes les mesures favorisées par l'OIT vis-à-vis des gouvernements devraient être mis en œuvre sur la base du dialogue social. Cette maison doit faire en sorte que le dialogue social soit l'instrument de choix pour favoriser un contexte favorable à l'esprit d'entreprise, à la productivité, permettant ainsi de créer des emplois décents, de faire la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle et surtout, créant ainsi les conditions favorables à ce que les entreprises fassent ce qu'elles sont censées faire dans la société à savoir créer des emplois, des emplois décents, librement choisis, et productifs. Je vous remercie.

Mme. Hildegard Hagemann

International Kolping Society
(Original allemand)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, je vous remercie de la possibilité qui m'est donnée de m'exprimer au nom de Kolping International, association sociale catholique qui est composée de 400 000 membres dans plus de 60 pays. Tout d'abord j'aimerais exprimer notre reconnaissance auprès de l'OIT pour avoir, dès le début de la pandémie et en incluant l'expertise des mouvements sociaux et des mouvements de la société civile, d'avoir publié donc des bulletins d'informations réguliers sur les conséquences de la COVID 19 sur les travailleurs. Ces observations montrent que depuis des années il subsiste des déficits dans la mise en œuvre du travail décent pour tous. La pandémie a montré dans sa cruelle réalité que les travailleurs essentiels se trouvent souvent dans l'informalité, sont sous-estimés et souvent dans des rapports de travail précaires, et c'est particulièrement ces personnes-là qu'il faudrait protéger et valoriser. Il y a conflit entre la théorie et la réalité que nous montrent également les normes et recommandations de l'OIT. La mise en œuvre et le respect en particulier des conventions 177, 189 qui va fêter sa 10^e année d'existence, mais aussi la convention 190, tout aussi importantes, les recommandations R202 et 204 doivent être utilisées, mieux protégées, les travailleurs précaires et informels dans tous les secteurs industriels mais aussi les groupes vulnérables. Les membres de Kolping International ont vécu d'un côté la limitation de la mobilité et des infrastructures numériques faibles, et d'autre part l'accès manquant aux systèmes sociaux et aux programmes du gouvernement pour certains groupes de la population. Par solidarité, ils ont mis sur pied des programmes de soutien et ont tout fait pour renforcer la protection et la résilience des travailleurs informels. Dans le rapport du Directeur général on montre quels sont les efforts déployés par l'OIT pour lutter contre la pandémie et pour faire en sorte que malgré la pandémie, le principe du travail décent pour tous, avec les quatre piliers, sécurité sociale, mise en œuvre des normes, dialogue social soient utilisés. Il ne faut pas réinventer la roue, mais enfin mettre les choses en œuvre. C'est valable pour les partenaires sociaux qui s'assoient à la table des négociations tout comme les acteurs nationaux et locaux. Kolping International espère que le travail décentralisé de l'OIT dans les régions et les pays va être favorisé. La collaboration avec les groupes de la société civile doit être intensifiée. Nous allons continuer à travailler en partenariat avec les mouvements sociaux catholiques. Merci de votre attention.

M. H.E.Khalifa Alkaabi

Employeur (Émirats Arabes Unis)
(Original arabe)

Je vous remercie, Madame la Présidente, Excellences, Mesdames et Messieurs. Je suis heureux au nom des employeurs des Émirats Arabes Unis de participer à vos côtés à cette 109^e session de la Conférence internationale du travail, Conférence qui se tient à l'heure où nous commençons à être positifs par rapport à la crise de COVID 19 et des possibilités de reprise dans le monde. De nombreux employeurs dans le monde ont connu des nombreux défis concernant la crise économique due au coronavirus, la perturbation de la chaîne d'approvisionnement, la fermeture des frontières, les problèmes de transport, ce qui a eu des conséquences importantes sur les possibilités de travail et la protection des travailleurs. Les employeurs ont été appelés à prendre

des mesures pour faire face à cette crise et non seulement dans notre pays mais dans le monde entier. Pour nous, la leçon principale que nous tirons de la crise de COVID 19 est l'importance d'une économie centrée sur l'humaine, ce qu'a quoi nous a appelés le Directeur général dans son rapport. Mesdames et Messieurs, l'expérience nous a montré que l'inégalité ou les discriminations n'a pas des conséquences néfastes simplement sur les victimes directes de telles pratiques mais également sur la société en général, et c'est ce que nous avons perçu aux Émirats Arabes Unis dans notre lutte contre la COVID 19. Aussi, le gouvernement a lancé une campagne de vaccination gratuite pour tous les résidents, pour tous les citoyens et pour toutes les personnes présentes aux Émirats Arabes Unis quelle que soit leurs nationalités et nous sommes parvenus à vacciner près de 80% de la population. En outre, les mesures prises récemment par la Banque centrale des Émirats Arabes Unis ont permis de lancer un nouveau plan d'action et une politique visant à lancer une économie basée sur les technologies modernes, notamment la stratégie nationale pour les technologies développées et ce avec un programme de trois milliards de dollars pour renforcer l'économie du pays et cela permettra de renforcer l'économie nationale et d'apporter un soutien pour la création de 13 500 sociétés et petites et moyennes entreprises. Cela permettra également de contribuer à renforcer le secteur de l'industrie pour que sa part dans l'économie soit de 300 milliards de dirhams d'ici 2030. Nous allons également insister sur les technologies et l'industrie de l'avenir. Cela a permis aux Émirats Arabes Unis d'être en tête des pays qui ont réussi à revenir à une vie normale et à relancer l'économie. Nous avons également pu, en tant qu'employeurs, reprendre nos activités. Mesdames et Messieurs, les Émirats Arabes Unis se préparent à accueillir le plus grand événement mondial depuis la COVID, à savoir l'Expo 2020, qui sera un message pour le monde, un message de retour à la vie normale et de sortie de la crise. Bien entendu, nous serons très heureux de vous accueillir aux Émirats Arabes Unis pour participer à cet événement extrêmement important. En conclusion, je réaffirme que la lutte contre ce virus et la reprise ne pourront avoir lieu qu'avec la participation de tous les membres de notre société, notamment les trois acteurs de la vie économique et de la société du travail. Je vous remercie.

Mme. Ana-Cecilia Salazar

International Young Christian Workers
(Original espagnol)

Mesdames et Messieurs, bonjour, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, merci de nous donner l'occasion de nous exprimer devant vous aujourd'hui. Nous remercions également le Directeur général pour ce rapport et les projections qui se trouvent dans le document final. En tant que jeune, ce qui est clair c'est que cette pandémie a rendu visible et a augmenté les inégalités déjà existantes. Les inégalités en matière d'âge, de genre, de secteur, de type de travail, de richesse économique, de nationalité et en matière de santé. Comme l'a dit un jeune travailleur péruvien, « je travaillais pour une institution financière, j'avais un contrat temporaire, et quand est tombée la quarantaine, l'entreprise m'a mis à pied. Le contrat devait se terminer quand se terminerait la quarantaine ». Beaucoup de jeunes se trouvent dans la même situation que ce jeune, et trouvent leurs droits violés et vivent dans une grande incertitude par rapport à l'avenir. Évidemment, ceux qui avaient un contrat de courte durée ont été les premiers à abandonner l'entreprise, quand les travailleurs ont été licenciés. Il ne s'agit pas d'un cas unique. Des milliards de travailleurs, mais surtout des jeunes, ont été déjà avant la pandémie dans une situation de précarité. Le travail temporaire, les contrats de courte durée ne sont que quelques exemples. Ces formes

de travail sont des formes de travail précaires, informelles qui sont en lien avec les économie de plateforme en ligne, et tous ces types d'emploi ont augmenté encore plus avec la pandémie. Il est donc nécessaire d'agir pour arriver à une véritable justice sociale et respecter la dignité de tous. À cet égard, nous pouvons apprendre de nos erreurs et du contexte que nous connaissons actuellement. Il est nécessaire d'avoir en place une protection sociale solide et mondiale, une protection sociale implique des conditions de travail dignes pour ceux qui travaillent dans leurs services, et il faut également garantir un réseau de sécurité pour tous et toutes. Tout le monde doit y contribuer évidemment suivant le patrimoine de chacun. Nous nous rendons compte de la valeur des soins dans le travail. Cette valorisation doit trouver une expression dans l'amélioration des conditions de travail et des droits de représentation de ce personnel soignant. Notre monde est mondial, notre réalité est mondiale. Le multilatéralisme est donc déterminant pour la survie de l'humanité. Le travail doit être digne, la santé et la sécurité au travail doivent être garantis partout. Les droits au travail doivent être actualisés, mis à jour par rapport à notre monde numérisé avec plus de possibilités d'accès aux outils numériques. Il faut en outre prendre des mesures pour inclure les jeunes sur le marché du travail, ce qui signifie lutter contre le chômage des jeunes mais également améliorer les droits et les conditions de travail pour les jeunes. Il est également nécessaire d'agir en faveur d'une véritable égalité des sexes, y compris la promotion de leadership féminin. Évidemment, il faut arrêter cette tendance mondiale d'approfondissement des inégalités. Si l'on parle des inégalités prépandémie qui existaient donc déjà, une chose est claire : il ne s'agit pas seulement de réagir devant n'importe quelle situation, il s'agit au contraire d'aborder les causes de ces inégalités. Il y a aussi des acteurs qui ont tiré parti des situations au cours des dernières années. Il faut s'assurer qu'ils contribuent au bien commun plutôt. Nous en appelons aux délégués qu'ils saisissent cette occasion unique pour aller au près d'un monde juste et d'un travail digne pour tous et toutes. Merci pour votre attention.

M. Mzwandile Michael Makwayiba

Fédération syndicale mondiale
(Original anglais)

Mesdames et Messieurs, Madame la Présidente, merci beaucoup. Chers amis, collègues, Mesdames et Messieurs, les travailleurs du monde ont été exposés à la pandémie et à ses conséquences par un système qui ne veut ni n'est capable de fournir les besoins nécessaires pour une vie digne, les soins de santé, l'éducation, les droits au travail et le travail assorti de droits. La nouvelle crise économique qui se profilait déjà avant la pandémie et qui a été accélérée par cette dernière est une nouvelle attaque contre les réalisations et les droits au travail. L'attaque contre la journée de travail de huit heures, la dérèglementation des relations ou de rapports au travail, l'institutionnalisation de formes flexibles et de conditions de travail, la révision et l'abolition des droits fondamentaux au travail, les efforts visant à contourner le droit sacré, le droit de grève qui est sacré, l'abolition du jour de congé qui est le dimanche, les violations flagrantes des libertés démocratiques et syndicales fondamentales sont perpétrées dans le monde entier sous prétexte de la pandémie. De plus, les formes flexibles de travail telles que le télétravail sont utilisées à large échelle pour augmenter l'exploitation des travailleurs. Selon les rapports de l'OIT, les heures de travail équivalents, nous avons perdu en équivalent temps plein 255 millions d'emplois en 2020, alors que le travail mondial et les revenus connexes ont été de 3,7 trillions ou 8,3% inférieurs à ce qu'il y aurait eu sans la pandémie. Les nouvelles réductions dans les revenus des travailleurs s'ajoutent aux réductions déjà établies de salaires de la

crise économique antérieur. Les groupes les plus vulnérables que sont la classe ouvrière encore une fois, sont touchées de plein fouet. La situation présente montre sans effort devant les yeux mêmes des travailleurs, les limites et les impasses du système capitaliste de même que la lacune qu'il n'est pas possible de combler entre les besoins de la population et les motifs de profit comme critère de production. Les travailleurs du monde entier ont vu d'une part la création rapide de vaccins grâce au savoir-faire collectif scientifique et au financement gouvernemental énorme, mais d'autre part ils ont également vu que les brevets qui étaient entre les mains des multinationales pharmaceutiques qui canalisent les vaccins quand, où, et au prix qu'ils souhaitent. En même temps, les systèmes de santé publics, qui sont souvent sous-financés, sous-équipés, ont soutenu la société dans son ensemble alors que les cliniques privées et le secteur privé, lui, adoptait un comportement de profit. Les contradictions inter capitalistes, les rivalités en matière de vaccins et de fournitures médicales ont montré quel était le discours bourgeois et les mythes en matière de solidarité et de coopération des États et des organisations. Au cours des derniers mois, il a été clair encore une fois que la classe ouvrière ne peut compter que sur elle-même. La supériorité morale des travailleurs sur les employeurs s'est mise à jour, et il a été confirmé que la lutte des classes se poursuit dans toutes les circonstances et malgré les mesures répressives qui ont été prises. La Fédération syndicale mondiale est fière de son rôle et des actions menées par ses membres au cours des derniers mois. Elle en appelle aux travailleurs du monde de rejoindre les syndicats, d'intensifier leur lutte pour les droits syndicaux et démocratiques, la liberté et la vaccination universelle, des soins de santé complets, gratuits, pour la vaccination encore une fois de la population dans son ensemble. L'espoir réside dans nos batailles, nous devons prendre nos vies et notre avenir en main. Je vous remercie de votre attention.

M. Albert Emilio Yuson

Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois

(Original anglais)

C'est un grand honneur pour moi que de m'exprimer devant cette 109^e Conférence internationale du travail. Pendant plus d'un siècle, l'OIT a poursuivi sa mission de justice sociale, de protection des droits des travailleurs. Ses valeurs, ses normes, le cadre de supervision ont fait d'elle une référence morale de la communauté internationale. Le Myanmar, les Philippines, le Belarus, ont perdu le cap. Les travailleurs luttent pour des droits universels. Ils ont besoin et méritent notre solidarité. Le progrès social réalisé au Myanmar a été supprimé du jour au lendemain lorsqu'un régime militaire despotique a volé le pays à la population. Les syndicalistes continuent d'être brutalisés, terrorisés, mais résistent de façon courageuse. Les despotes du Myanmar essaient d'ôter aux travailleurs toute dignité humaine et les transforment en victimes impuissantes. La junte militaire du Myanmar favorise la crainte, les attaques et intimide les citoyens. Elle utilise les mêmes tactiques d'intimidation à l'étranger. Il est temps de mettre fin aux activités de ces bandits et de faire en sorte, comme s'ils étaient légitimes. Ils ne doivent pas être reconnus lors de cette Conférence ni dans aucune réunion internationale où ils oseraient montrer leurs visages. Lors de la CIT de 2019, nous avons parlé du décès de Dennis Sequena aux Philippines. Aux moins six dirigeants syndicaux ont été massacrés. Cette pratique a explosé, les violations des droits fondamentaux des travailleurs constitue la routine. Le gouvernement des Philippines joue un rôle de chef de file dans la violence, les menaces, la diffusion de la haine et de la division. Un comportement choquant et indigne est devenu la norme. Le gouvernement du Belarus a quant à lui ignoré les

recommandations de la Commission d'enquête de l'OIT pendant de nombreuses années. L'OIT et autres normes des droits de l'homme ont été traitées avec mépris. Ce qui est encore pire c'est le refus d'accepter la volonté de la population, plutôt que de commencer le dialogue les protestataires ont quitté la rue pour être mis en prison ou condamnés à l'exil. Il n'y a rien d'autre qui intéresse le dirigeant du Belarus que s'accrocher au pouvoir à n'importe quel prix. Ce que nous voulons encore permettre aux travailleurs et à toute la population de vivre leurs vies dans la liberté et la dignité. Est-ce que les gouvernements vont continuer de priver la population des normes de la communauté mondiale, sans conséquences ? La réponse à cette question nous aidera à prévoir notre avenir commun. Merci.

► Jeudi 10 juin 2021

M. Jun You

Gouvernement (Chine)

(Original chinois)

Notre siècle a été frappé par une crise sans précédent de la pandémie de la COVID 19. Nous félicitons l'OIT pour avoir si bien et si rapidement réagi à cette situation de crise notamment pour protéger les travailleurs dans le monde du travail. Lorsque la pandémie a commencé et frappé de plein fouet les parties les plus vulnérables de l'économie et de nos sociétés, nous avons donc adhéré à une philosophie axée sur l'humain pour endiguer et maîtriser cette pandémie. Nous avons coordonné avec les actions des différentes parties prenantes. D'abord, nous avons voulu relancer l'emploi. Nous avons aussi organisé des vols et des bus pour que les employés puissent rentrer chez eux de façon sûre et ordonnée et nous avons secundo, protégé les entités de marché, nous avons réduit les impôts. Réduction aussi des contributions sociales des entreprises pour aider les entreprises à maintenir les personnes dans des situations d'emploi. Troisièmement améliorer les services numériques. Les personnes peuvent donc rejoindre les régimes de sécurité sociale en passant par un portail en ligne unifié et du coup l'emploi est resté stable en Chine. En 2020, 11,6 millions d'emplois furent créés dans les zones urbaines, et notre taux de chômage est de 2,2% ce qui contribue à l'éradication de la pauvreté absolue et a permis une bonne relance. La restauration de notre économie dès le début de la pandémie était évidemment très important pour stabiliser le monde du travail. J'ai trois suggestions. D'abord, renforcer la coopération internationale, la solidarité et la coopération sont cruciales dans la lutte contre la pandémie et pour relancer nos économies nationales. Le gouvernement chinois soutien l'adoption du document final, répondre à la pandémie, à la crise de COVID 19 pour assurer l'avenir du monde du travail. Nous notons avec regret cependant que des grands pays ont ignoré les questions graves du travail forcé des enfants chez eux et ont fabriqué des mensonges sans fondement. Ces pratiques ne sont pas propices pour créer une atmosphère de coopération et lutter ensemble contre la pandémie. Deuxièmement, coordination des politiques, renforcer la coordination des politiques macro-économiques avec les politiques d'emploi, avec la protection des droits des employés afin de créer des emplois de haute qualité. Il faut, quatrièmement, renforcer les synergies entre les différents secteurs pour réaliser les ODD de 2030 concernant le travail décent. Mesdames, Messieurs, nous voulons un monde d'harmonie et de coexistence pacifique. Le gouvernement chinois est prêt à travailler avec tous les mandants tripartites membres de l'OIT pour promouvoir une reprise centrée sur l'humain.

M. Syed Hussain Syed Husman

Employeur (Malaisie)

(Original anglais)

Merci Monsieur le Président, chers délégués, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Malaisie à cette 109^e Conférence du travail. Le rapport du Directeur général nous décrit bien l'impact économique et social de la crise et les réponses. Nous avons aussi un bilan des enseignements tirés ainsi qu'un résumé des défis. Évidemment l'économie malaysienne s'est contractée de 5,6% en 2020. C'est le taux le

plus bas de 1998. Les employeurs ont subi beaucoup de disruptions en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement, il y a eu beaucoup de fermetures forcées étant donné le confinement, pertes de revenus, mais nous avons continué à épauler nos obligations pour payer les coûts fixes. Le contexte malaysien, de telles pressions, ont résulté en la fermeture de 30 000 entreprises, soit 107 000 emplois perdus en 2020. La Fédération malaysienne des employeurs remercie le gouvernement malaysien pour sa proactivité car il a adopté des politiques très vastes afin d'amortir l'impact de la pandémie sur notre économie. Il a investi notamment dans un paquet de mesures incitatives, coûtant au total 74 milliards, soit 20% du PNB de Malaisie pour apporter une aide immédiate aux ménages les plus touchés, et pour soulager les problèmes de flux de trésorerie des entreprises, et stabiliser le marché de l'emploi. Nous avons donc aussi avec à la tête le Premier ministre, un Conseil de l'emploi qui a créé 500 000 nouveaux emplois. Il y a également le Conseil national de formation professionnelle qui fut créé et nous participons activement à ces deux conseils nationaux. Mesdames, Messieurs, le MEF est d'avis que l'OIT doit répondre à la question de la durabilité des entreprises, notamment pendant les crises de façon plus concertées, car beaucoup d'employés ont perdu leurs emplois, étant donné que les employeurs avaient fait faillite. Le chemin vers la reprise reste instable s'il n'y a pas de mesures ciblées pour soutenir les entreprises. Il est par conséquent nécessaire d'avoir des politiques de marché de l'emploi actives qui répondent donc aux besoins d'automatisation et de numérisation de l'économie. Il est impératif d'assurer une transition souple de la main d'œuvre, des mesures de formation ou encore de reconversion, et minimiser bien sûr la problématique du sous-emploi des personnes qualifiées. La couverture de la protection sociale, bien sûr, ne doit pas être donc le prix à payer. Il faut absolument noter que nous apprécions la collaboration et l'assistance technique obtenue de l'OIT pour lutter contre le travail forcé et assurer le recrutement juste dans le contexte du réseau mondial des entreprises sur le travail forcé, le projet BRIDGE. Nous avons travaillé également conjointement dans le contexte du projet sur et juste pour consolider les outils visant à lutter contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail. La Malaisie reste donc à un stade critique de la lutte contre la pandémie. La Fédération des employeurs de Malaisie bien sûr appuie complètement le programme de vaccination contre la COVID 19 national qui a commencé en février 2021. Nous espérons arriver à une immunité collective en Malaisie bientôt et bien sûr nous remettre de cette terrible crise.

M. Ignatius Baffour Awuah

Gouvernement (Ghana)

(Original anglais)

Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je suis vraiment enchanté de pouvoir participer à cette Conférence, cette 109^e Conférence internationale du travail. Bien sûr, lorsque nous marquons l'anniversaire, le 100^e anniversaire de l'OIT et l'avenir du travail, évidemment nous n'avions pas anticipé ces terribles mutations. L'avenir du travail finalement, a été chamboulé bien plus tôt que prévu en raison de la pandémie de COVID 19. Bien sûr, beaucoup d'incertitudes ont été générées par rapport à cette pandémie, et ceci dans tous les pays quel que soit le niveau de développement. Pour autant, malgré les grands défis, la pandémie a aussi présenté un certain nombre de bonnes opportunités qu'il s'agit de maîtriser dans les pays individuels et aussi dans les régions à notre profit. En effet, nous avons donc développé des réponses taillées sur mesure, donc par rapport à la situation du pays. C'est pour cela que moi-même j'ai personnellement appelé à l'organisation à un débat tripartite afin d'identifier et de

concevoir, de faire une sorte de bilan des besoins des compétences du Ghana et de faire le bilan aussi des processus commerciaux, de sorte à pouvoir complètement moderniser notre marché de l'emploi. Au Ghana, notre plan de réaction d'urgence a culminé dans l'organisation de programmes à court, moyen et long terme ainsi que d'interventions pour endiguer la propagation du virus, protéger les entreprises, soutenir les ménages notamment les plus vulnérables. Le Ghana est maintenant mieux préparé qu'auparavant et nous escomptons donc parvenir à une robustesse renforcée de notre économie, avec l'introduction renforcée de mesures politiques inclusives, durables et résilientes. Nous avons aussi dans notre recherche de couverture de protection sociale universelle bien compris qu'il ne fallait absolument pas saper ce pilier essentiel. Les défis de la COVID 19 ont mis en lumière la situation réelle en matière de protection sociale. Le Ghana est par conséquent prêt à joindre ses efforts à ceux des autres États membres pour accélérer la réalisation de la protection sociale universelle et assurer que celle-ci couvre bien la santé, le bien-être, la création d'emplois, la sécurité de revenus, ainsi que bien sûr lutter contre le travail des enfants qui sont bien sûr toujours les plus affectés. Aujourd'hui, nous célébrons la journée mondiale de la lutte contre le travail des enfants, et bien sûr le Ghana s'engage pleinement à réduire la prévalence du travail des enfants et à créer des zones libres de ce travail des enfants dans un pays qui bien sûr fait pousser le cacao.

M. Hiranmay Jaydevprasad Pandya

Travailleur (Inde)

(Original anglais)

Bonjour, merci, Monsieur le Président de me donner la parole. Je salue tous les délégués. Nous avons été frappés de plein fouet par la pandémie de COVID 19 en 2020 et 2021 et bien sûr pour la première fois nous connaissons cette expérience de conférence virtuelle. Bien sûr, en raison de la pandémie, les travailleurs ont perdu leurs emplois ou encore doivent travailler à distance. Il y a eu en Inde un phénomène de migration de masse de la main d'œuvre et il s'agit maintenant de promouvoir les principes fondamentaux des droits au travail par la ratification universelle. L'Inde est un grand pays qui compte 480 millions de personnes actives, et a montré donc que nous voyons que malgré leur dur travail, souvent les travailleurs ne sont pas bien rémunérés. Le partage des bénéfices n'est pas égal. Il y a une énorme disparité de salaires et bien sûr les travailleurs qui travaillent avec des contrats travaillent essentiellement dans le domaine organisé et gouvernemental. L'OIT a développé une série d'instruments normatifs qui visent à guider le développement d'un cadre multilatéral, national et bilatéral pour instaurer la protection sociale pour tous. Nous avons la convention 118 qui a été ratifiée par l'Inde et qui veut que tous les travailleurs puissent jouir d'un travail rémunéré et aussi des dispositions égales de la sécurité sociale. Ors, vous le savez que seuls 7 à 10% du nombre total des personnes actives en Inde travaillent dans des entreprises formelles. La vaste majorité travaille dans le secteur informel, et bien souvent les travailleurs ne sont pas déclarés. Il y a bien sûr des formes prévalents d'informalité dans le travail qui est extrêmement problématique, notamment lorsqu'il s'agit de formaliser ces emplois-là. Évidemment, la COVID 19 n'a fait qu'exacerber ces problématiques dans tous les pays en développement. Suite à la pandémie un processus de réformes a été engagé par les gouvernements. Nous devons absolument avoir l'assistance du gouvernement pour rétablir l'emploi mais aussi pour permettre que les droits de tous les travailleurs soient respectés. Bien sûr, nous espérons que nous allons pouvoir avoir de meilleures

conditions de travail décent qui conformeront aux normes de l'OIT. Je vous remercie de m'avoir écouté.

M. Binod Prakash Singh

Gouvernement (Népal)

(Original anglais)

Mesdames et Messieurs, je suis ravi de m'exprimer devant vous lors de cette 109^e Conférence du travail. Beaucoup de pays connaissent des problèmes multiples alors qu'ils combattent la pandémie à cause de l'impact néfaste sur leurs activités de santé et activités socio-économiques. Dans une telle situation, les délibérations consistant à promouvoir la paix, l'égalité, la justice sociale par le biais du travail décent dans le monde du travail est tout à fait crucial. Je salue le Directeur général de l'OIT pour son rapport complet qui aborde de façon exacte l'état actuel de la situation. Monsieur le Président, le Népal lutte contre cette situation difficile. Même si nous avons mis en œuvre des mesures préventives appropriées telles que la sensibilisation, les tests, le traçage, les infrastructures de traitement, étendre la vaccination semble être le recours le plus efficace pour mettre fin à cette pandémie. Pour garantir la sécurité de la communauté mondiale et retrouver une vie normale, y compris poursuivre sur la voie de l'emploi et des revenus, nous devons mettre fin aux inégalités en matière de vaccins et au nationalisme vaccinal. Malgré la situation sanitaire difficile, le programme de réforme du Népal met comme priorité le travail décent, la sécurité sociale et des relations industrielles saines. Nous avons lancé des réformes multiples à l'échelon juridique, constitutionnel et structurel. Le droit à la sécurité sociale est garanti par la constitution. À cette fin, les trois niveaux du gouvernement mettent en œuvre plusieurs réformes. Nous avons alloué ainsi 12% du budget total pour l'année à venir pour qu'elle aborde cette question de la sécurité sociale. Pour atteindre une couverture universelle, le Népal s'attend à une coopération accrue et à un partenariat également accru entre la communauté nationale, régionale et internationale. Le programme phare de l'emploi du Premier ministre a étendu sa portée pour fournir à tous les citoyens des possibilités de travail décent et une protection sociale fondée sur le travail. L'emploi minimal de la population active est garanti sur la base de la politique de sécurité sociale fondée sur le cycle de la vie. Des mesures politiques ont été mises en place pour garantir un salaire minimal, pour promouvoir la productivité et des normes adéquates pour les travailleurs. Nous avons pris des décisions politiques pour augmenter le salaire minimal d'environ 12% malgré la pandémie. Le gouvernement a également garanti de payer ses contributions au système de sécurité sociale pendant la période de confinement. Le gouvernement est en train de mettre un plan d'ordre général pour éliminer toutes les formes de travail des enfants d'ici 2025. Nous avons rejoint l'alliance 8.7 comme pays pilote. Le Népal s'engage à aller vers la fin de toutes les formes de travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains et les formes modernes d'esclavage. En tant que défenseur de notre pays, le Népal travaille en conformité avec l'esprit du pacte mondial sur les migrations. Nous croyons fermement que les migrants, les travailleurs migrants méritent des droits de l'homme fondamentaux, l'égalité de traitement dans leurs pays de destination et de transit. Mon gouvernement soutient et apprécie le document final adopté lors de cette Conférence. Avant de conclure, permettez-moi de saisir cette occasion pour répéter mon vœux que les vaccins soient considérés comme un bien public, et donc que la gouvernance vaccinale soit équitable pour tous. Nous luttons contre cette pandémie et avons hâte de poursuivre notre collaboration avec toutes les parties prenantes, y compris les trois mandants de l'OIT. Je vous souhaite plein succès à cette Conférence, merci.

M. Isaksen Torbjorn Roe

Gouvernement (Norvège)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les représentants des travailleurs et des employeurs. Les 15 derniers mois ont été très difficiles pour nous tous. La pandémie de COVID 19 nous a mis sur les épaules une crise sans précédent qui s'est transformée rapidement en une crise économique grave et également une crise sur le marché de l'emploi tout aussi grave. Nous sommes aujourd'hui réunis pour cette Conférence virtuelle d'ordre historique, et le virus continue de causer de vastes souffrances et des revers économiques prolongés. La situation reste critique dans de nombreux pays. Nous sommes néanmoins dans une période d'espoir et de foi en une reprise progressive mais constante de cette crise dévastatrice. La raison pour laquelle je la dis à voix haute est grâce au développement et au déploiement des vaccins qui s'est avéré efficace. Comme souligné dans le rapport du Directeur général, les dernières estimations du FMI en matière de reprise économique nous donnent également droit d'être optimistes. Néanmoins la route devant nous reste semée d'embûches et de revers, et le rapport de l'OIT en fait d'ailleurs état. Je partage avec l'OIT les préoccupations concernant les profondes inégalités dans la situation actuelle, ainsi certaines parties du monde sont plus durement frappées que d'autres et ont moins de capacités de lutter contre le virus et surmonter ses effets. En effet, comme l'OIT l'énonce très clairement, la pandémie peut se transformer en un revers important en matière d'objectifs tel qu'énoncés dans le programme à l'horizon 2030, durabilité mondiale et lutte contre la pauvreté et les inégalités. Dans notre effort collectif pour reconstruire en mieux et éviter plus d'inégalités, ces éléments doivent être notre priorité principale dans le travail de reprise et j'aimerais applaudir l'OIT pour avoir souligné cette perspective déterminante. Après tout, la lutte contre le COVID et ses effets socio-économiques dévastateurs ne peuvent être gérés par les pays seuls. Il doit être au contraire géré ensemble. En Norvège, nous avons la chance d'être dans une position où nous pouvons rouvrir lentement mais sûrement notre société. Cela constitue un grand soulagement pour la population générale et aussi et surtout pour les travailleurs et les employeurs qui ont été durement frappés par les restrictions. Nous connaissons néanmoins des taux de chômage élevés, mais avons tout lieu de croire que la réouverture va nous rapprocher d'une nouvelle normalité. Il est essentiel qu'autant d'entreprises ne soient pas seulement en mesure de survivre à la crise mais qu'elles puissent reprendre, se développer et prospérer. Cet objectif a été le pilier principal de la riposte norvégienne. Enfin, j'aimerais souligner la valeur du rapport étroit et coopératif avec les partenaires sociaux. Comme vous le savez, une coopération tripartite large et qui fonctionne bien a été un élément clé de la politique du marché de l'emploi norvégien et elle a présenté un avantage énorme dans notre réponse à la COVID 19. La détermination partagée à trouver un objectif commun et des solutions intelligentes et équilibrées s'est révélé indispensable dans la prise de décisions. L'OIT met l'accent sur la coopération tripartite. Il s'agit d'une qualité que je soutiens fermement, et j'espère sincèrement que nous allons être à même de diffuser plus avant ce modèle et qu'il va prospérer dans les années à venir. Je souhaite à l'OIT et à tous les délégués le meilleur pour cette Conférence. Je salue le travail acharné qui a été réalisé par les décideurs, les conseillers, beaucoup de ce travail a été réalisé en télétravail, à la table de la cuisine ou dans le salon, et faire en sorte que cette reprise centrée sur l'humain se concrétise. Je vous remercie.

M. Guangping Jiang

Travailleur (Chine)

(Original chinois)

Cher Monsieur Zniber, Président de la Conférence, Monsieur Ryder, Directeur général de l'OIT, Mesdames et Messieurs les délégués. Tout d'abord, au nom de la Fédération des syndicats chinois, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue et vous féliciter pour avoir convoqué cette 109^e CIT à une période aussi inhabituelle. Je pense que sous la houlette du Président Zniber et le soutien solide apporté par le Directeur général et le BIT, la Conférence aura un plein succès. Le rapport du DG, « Le travail au temps du COVID » examine de façon globale les impacts de la crise, analyse les défis connus par les pays dans la reprise centrée sur l'humain, fournit des recommandations sur le consensus entre les membres tripartites et uni le monde du travail dans sa coopération visant à lutter contre la pandémie. J'entérine ce rapport, et j'entérine également le document final, qui énonce les activités et objectifs clés de l'OIT. J'exprime également ma reconnaissance au Directeur général et aux collègues du Bureau pour les efforts déployés pour maintenir les opérations courantes de l'Organisation. J'exprime mon admiration pour le professionnalisme que vous avez démontré. Face au défi de la pandémie en matière de travail et de moyens de subsistance, les syndicats chinois ont mis en œuvre l'approche du Président Xi Jinping anti-pandémique qui consistait à mettre la population et la vie au premier plan et à participer activement à cette coopération anti-pandémique, à activer le soutien entre syndicats et étendre la solidarité entre eux. En même temps, les syndicats chinois se sont mobilisés pour participer à la lutte contre la pandémie, pour reprendre le travail et la production, et à réaliser certaines tâches comme guider les travailleurs et les entreprises pour gérer les litiges au travail, par la convention collective, arranger ou mettre sur pied un fonds spécial pour la prévention et la lutte contre la pandémie, rendre visite aux travailleurs qui se trouvaient au front, formuler et mettre en œuvre un soutien de financement pour les syndicats dans les PME, et 630 000 entreprises en ont bénéficié, et syndiquer les travailleurs tels que les chauffeurs, les travailleurs dans des services de messagerie et lancer les campagnes de syndicalisation au niveau de l'entreprise, et également au niveau des économies de plateforme. Continue également la promotion de la réforme dans le secteur des travailleurs industriels et réaliser certaines tâches pour améliorer la capacité des travailleurs industriels. Nous continuons d'accorder une attention particulière à la situation des travailleurs de la Fédération soudanaise, nous soutenons les demandes de cette fédération. Je m'associe aux voix qui se sont faites en entendre en Afrique notamment, et demande que les requêtes de cette fédération se trouvent reflétées sur la plateforme de l'OIT. Pour arriver à gérer l'impact de la pandémie, il faut que les partenaires sociaux jouent un rôle plein et entier, que l'on accorde plus d'attention aux moyens de subsistance de la population, l'emploi, la sécurité sociale. Les syndicats chinois vont continuer de soutenir l'OIT pour qu'elle joue un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale et améliore les échanges et la coopération avec l'OIT, en particulier dans le cadre du projet de coopération Sud – Sud. Nous allons promouvoir la mise en œuvre de normes du travail international, renforcer le tripartisme, sauvegarder les droits et les intérêts des travailleurs.

M. David Joyce

Travailleur (Irlande)

(Original anglais)

Cher Président, c'est un privilège pour moi que de m'adresser à cette 109^e Conférence internationale du travail. Au nom du Congrès irlandais des syndicats, je salue le rapport du Directeur général, appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID 19. Il s'agit d'une bonne base de discussion dans cette Commission. En même temps, nous pensons que l'OIT doit être plus ambitieuse, elle doit avoir plus d'impact et doit s'améliorer plus avant. Il faut notamment aller vers une approche centrée sur les droits, reconnaître le rôle clé du dialogue social. Il s'agit d'inverser les inégalités qui ont été exposées pendant la crise du COVID 19. Il faut également aller vers une protection du travail, une protection sociale adéquate, y compris l'accès aux soins de santé, aux congés maladies payés et avoir un soutien en matière de revenus en temps de crise. L'accès également universel, libre et immédiat au vaccin et autres outils sanitaires publics et vitaux. L'urgence qu'il y a également à déclarer la SSC comme un droit fondamental et toute politique de reprise doit être inclusive et refléter l'impact disproportionné de la crise sur les femmes. Nécessité enfin d'une protection sociale universelle, d'une solidarité mondiale pour soutenir les pays qui n'ont pas de système de base de protection sociale, et puis que l'OIT joue un rôle de chef de file. Ce sont des questions brûlantes en Irlande, où la pandémie a mis à jour beaucoup de défaillances dans la façon dont l'État protège les normes et les standards de vie de la population dans le contexte d'une perte temporaire de revenus. Notre marché du travail connaît des faiblesses et des défis. Il les connaissaient avant le COVID et elles peuvent être abordées en garantissant une rémunération décente pour tous les travailleurs par la convention collective, la négociation collective, par les syndicats de leur choix. Monsieur le Président, alors qu'on arrive à la fin de notre mandat en tant que membre titulaire du Conseil d'administration, permettez-moi de mettre au procès-verbal nos remerciements au gouvernement irlandais et le rôle proéminent qu'il a joué sur des nombreuses questions. J'ai hâte également de la ratification de la convention 190. Enfin, j'aimerais relever le rapport de la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés et les déficits de travail décent qu'il souligne. L'année dernière a été particulièrement difficile pour les travailleurs palestiniens. Des dizaines de milliers ont perdu leurs emplois, leurs revenus, leurs moyens de subsistance. Dans l'intervalle, l'occupation se poursuit sans faiblir. Il y a une accélération dans l'expansion des colonies comme le rapport le souligne. Les travailleurs palestiniens ne seront à même de jouir de leurs droits de façon pleine et entière et de leur dignité que lorsque l'occupation prend fin. À cet égard, j'aimerais terminer en saluant l'adoption récente d'une motion par notre parlement qui déclare l'activité de colonisation israélienne en Cisjordanie comme une annexion de facto illicite des territoires palestiniens et espère que d'autres nous suivront et demanderont à Israël de rendre des comptes. J'en appelle à votre solidarité pour ceux qui luttent pour leurs droits de l'homme au Myanmar, à Hong Kong, en Colombie et Belarus. Merci.

M. Abdelilah El Halouti

Travailleur (Maroc)

(Original arabe)

Merci Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants des employeurs et des travailleurs. J'aimerais vous remercier et j'aimerais vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection. Au nom de la délégation des travailleurs marocains, j'aimerais saluer toutes les délégations de travailleurs participant à cette Conférence, et j'appelle à faire davantage d'efforts afin d'instaurer un meilleur équilibre dans les relations entre les employeurs et les employés, notamment après cette crise du COVID 19. Nous aimerions saluer la classe ouvrière qui a continué de participer aux systèmes de production endettés de tous les risques et dangers. Les ouvriers ont continué d'œuvrer et de lutter pour la justice sociale et d'appeler à faire respecter cette justice sociale. Les ouvriers et les travailleurs ont également participé aux campagnes de sensibilisation sur la pandémie. Nous aimerions également nous féliciter des mesures de prévention prises par le gouvernement marocain et le soutien qui a été apporté aux victimes de la pandémie et aux travailleurs. Le gouvernement a fourni un soutien financier direct aux travailleurs affectés par la crise et bien sûr cette pandémie a fait que nous avons essayé de joindre tous nos efforts pour défendre les intérêts supérieurs des travailleurs. Nous appelons également à renforcer les socles de protection sociale à travers des mesures et des politiques de prévision. À cet égard, nous nous réjouissons également de la ratification par le Maroc au cours de la dernière session de la CIT de certaines conventions, notamment les conventions 187 et 192. Nous aimerions nous tourner vers l'avenir avec espoir et nous nous félicitons du rapport du Directeur général qui appelle à faire respecter les droits des travailleurs. Nous estimons qu'il est également important de renforcer le dialogue social et nous appelons à établir une institution nationale au Maroc qui se charge de la relance après la crise. Nous appelons également à renforcer les capacités des travailleurs conformément au Code du travail marocain. Nous appelons également à rendre tout le Code du travail marocain plus adapté aux normes du travail international et nous appelons par ailleurs les autorités algériennes à faire respecter les droits des travailleurs, et nous aimerions saluer la lutte du peuple palestinien et des travailleurs palestiniens en particulier qui souffrent encore de l'occupation israélienne. Nous appelons à faire justice à la classe ouvrière palestinienne et au peuple palestinien en général. Merci beaucoup.

Mme. Bente Sorgenfrey

Travailleur (Danemark)

(Original anglais)

Cher Monsieur le Président, Directeur général, chers délégués. La COVID 19 a dominé notre programme depuis plus d'un an maintenant. La perte tragique de vies et d'emplois et de moyens de subsistance pour des millions de personnes peut causer vraiment un recul majeur dans la réalisation des ODD des Nations unies. J'aimerais vraiment, instamment, remercier l'OIT pour son rôle phare dans la lutte contre la pandémie. L'OIT, donc nous, épaulons une responsabilité tout à fait importante pour remettre le monde sur la bonne voie. Nous devons donc ensemble mettre en œuvre cette approche centrée sur l'humain que nous avons élaboré lors de la déclaration du centenaire il y a deux ans. Plus que jamais, il est urgent de faire preuve de solidarité dans le monde. Il nous faut faire montre de solidarité envers les plus vulnérables. Nous

ne pouvons pas rester assis les bras croisés et silencieux devant cette inégalité patente qui croit tous les jours. Il faut reconnaître que le dialogue social et le dialogue tripartite a joué un rôle significatif pour élaborer des pistes d'atténuation des conséquences de la COVID 19. Il faut donc construire et se conforter par rapport à cette réalité. Pour autant, la condition fondamentale d'un dialogue social efficace doit bien sûr se faire partout. C'est-à-dire que le droit d'organisation et le droit à la négociation collective doit être acquis partout. Il est grand temps de mettre en œuvre cette condition élémentaire qui nous permettra de construire un avenir meilleur. La pandémie a prouvé la nécessité d'avoir des services publics de qualité. Les investissements dans l'accès universel, aux soins de santé, à l'éducation et à la formation sont essentiels à cette reprise. Malheureusement, comme l'a écrit le Directeur général dans son rapport, la situation actuelle est caractérisée par une inégalité extrême et nous voyons bien que la pandémie n'a pas été égale en matière d'accès aux lits d'hôpitaux, aux ventilateurs, aux respirateurs, à l'oxygène et même l'accès au vaccin. Donc il y a une iniquité extrême qui a été révélée par la pandémie, et qui a impacté gravement l'économie mondiale. Je voudrais terminer en disant que le Danemark salue les conclusions de la Commission d'experts concernant la section 10 du registre international danois du transport maritime. La Commission demande au gouvernement danois d'assurer que les syndicats danois, dans les processus de négociation collective puissent librement représenter tous leurs travailleurs travaillant sur des bateaux et navires battant pavillon danois au-delà même des eaux territoriales danoises. Il nous faut travailler ensemble et ne laisser personne pour compte. Merci.

M. Grygorii Osovyi

Travailleur (Ukraine)

(Original russe)

Monsieur le Président, chers délégués et invités de la Conférence, le rapport du Directeur général, « Le travail au temps du COVID » nous a bien montré que la pandémie a renforcé les inégalités socio-économiques dans le monde entier et a même accéléré la polarisation de la société, et bien sûr même s'il y a donc des vaccins, nous allons continuer à souffrir des effets secondaires de cette situation. Pour ce qui concerne les syndicats de l'Ukraine, nous soutenons l'appel des médecins ainsi que des Confédérations syndicales internationales et des personnalités politiques pour que nous dérogeons au droit des brevets sur ces vaccins ainsi que tous les moyens thérapeutiques et les technologies utilisées pour la lutte contre la COVID 19 et le G20 doit donc assurer que des ressources supplémentaires soient investies afin d'augmenter la production de vaccins et de tests. Dans un monde mondialisé, personne ne sera en sécurité tant que quelqu'un sera en danger. Le programme, nous avons bien sûr compris que la pandémie a eu des conséquences déléteres, et étant donné que l'Ukraine a connu des années de manque de financement de son système de santé. Nous sommes 19^e en fait, dans la liste des pays les plus touchés par la contagion à la COVID 19. Il est clair que les pays plus riches, les États-Unis, la Chine, ont investi des milliards de dollars. Si nous investissons plus, l'on en sortira plus vite, mais les pays en développement auront beaucoup plus de difficultés à sortir de la crise. En fait, quasiment un travailleur ukrainien sur deux sort de cette pandémie plus pauvre qu'avant, et nous voyons bien que le creux va s'accroître. Le MSI et les autres institutions financières pourraient quand même atténuer les conséquences économiques et financières sur la population la plus vulnérable. Les moyens doivent être ciblés sur les mesures de relance de l'économie nationale. La communauté internationale doit exiger que chaque économie nationale fonctionne mieux et surtout

pour le bien de sa population, et bien sûr il y a aussi le problème des impôts qui ne sont pas payés par toutes les entreprises. Nous avons un modèle qui permet aux plus grandes entreprises de ne pas verser d'impôts sur leurs revenus, et nous avons bien compris que c'était problématique en ces temps de pandémie. En même temps, en Ukraine, le parlement essaie de réduire les possibilités de liberté syndicale et les possibilités de négociation collective pour encourager les travailleurs à accepter des contrats individuels, mais vous le savez, les travailleurs considèrent que ceci est le chemin vers l'esclavage par le travail donc il faut absolument que notre pays respecte toutes les conventions qu'il a ratifié. Le dialogue social doit aussi tirer les enseignements de la pandémie, renforcer le système de prise en charge sanitaire. Nous sommes bien sûr en faveur, nous proposons d'introduire la possibilité de traiter des questions sanitaires, y compris dans notre dialogue tripartite. Merci beaucoup.

M. Pierre-Yves Dermagne

Gouvernement (Belgique)

(Original français)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs, l'organisation virtuelle de cette Conférence est un véritable défi. Dors et déjà, merci à celles et ceux qui, souvent dans l'ombre, la rendent possible. Monsieur le Directeur général, je m'adresse à cette assemblée pour la première fois. Soyez convaincu que je poursuivrais l'engagement de la Belgique au sein de votre Organisation. Vous nous mettez en garde sur les risques de ne pas aboutir à l'agenda 2030. Vous nous invitez à mettre à plat des idées et politiques. Vous indiquez les risques économiques mais également démocratiques et sociétaux qui sont liés à cette crise. L'appel mondial devra bien évidemment aller dans ce sens. Lors du centenaire de l'OIT, le Roi Philippe de Belgique déclarait que le modèle de croissance classique avait atteint ses limites et que quelque chose de radicalement nouveau devait s'y substituer. Partant de ce positionnement historique, je vous assure du plein soutien de la Belgique pour la mise en œuvre de ce qui sera l'appel mondial à l'action face à la COVID 19. Le respect des droits au travail sera le fondement de la réponse à la pandémie. Mon pays attache, comme vous le savez, une importance absolue aux normes internationales du travail ainsi qu'au contrôle de leur application. J'ai d'ailleurs le privilège de vous annoncer la ratification prochaine par la Belgique de la convention numéro 190 sur la violence et le harcèlement. La crise sanitaire a mis en évidence plus que jamais le rôle de l'OIT dans la lutte contre les inégalités exacerbées ces derniers mois. Je partage vos craintes que ces inégalités peuvent avoir un impact sur la cohésion sociale et économique dans le monde. La réponse à la crise ne pourra être résiliente sans dialogue social. Comme vous le savez, la concertation sociale est un pilier fondamental du modèle social belge, et elle est particulièrement importante pour moi. La participation des travailleurs, et leurs droits d'action, doivent toujours être garantis, et je sais que l'OIT y a toujours été attentive. J'ai entendu votre appel pour une protection sociale universelle, et mon pays défendra cela au sein de la Commission sur la discussion récurrente. Nous poursuivrons notre engagement pour que les normes de santé et de sécurité soient reconnues comme fondamentales. J'entends également soutenir vos initiatives pour créer et défendre les droits des travailleurs et travailleuses des plateformes numériques, ainsi que les droits de celles et ceux qui ne sont pas encore reliés dans le cadre de relations de travail. La Belgique compte y travailler avec les partenaires sociaux. Vous indiquez que les chaînes d'approvisionnement mondiale sont fortement impactées par la crise. Sachez déjà que mon pays soutient et collabore à l'initiative législative européenne sur le devoir de diligence des entreprises. Ceci sera traduit dans

notre deuxième plan d'action national entreprises et droits de l'homme. Il est urgent pour nous que les multinationales, y compris les GAFAM, intègrent les valeurs de l'OIT. Monsieur le Président, je suis particulièrement honoré de m'adresser à vous aujourd'hui lors de la célébration de la journée mondiale contre le travail des enfants. J'entends, via le groupe des amis pour le travail décent, dont comme vous le savez la Belgique est co-présidente, ainsi que d'autres initiatives qui seront menées cette année et au-delà, m'engager dans la mise en œuvre de l'appel mondial. Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs, de nombreux Belges ont contribué aux destinées de l'OIT. Monsieur Cortebec en fait partie. Je tiens personnellement et au nom de mon pays, à honorer cet ardent défenseur des normes de l'OIT, des valeurs de l'OIT, ainsi que du dialogue social. Porte-voix des travailleurs du monde entier, Luc a assumé de multiples fonctions au sein de l'Organisation, et incarne tout l'engagement pour la justice sociale. Merci à lui pour son engagement, merci à vous pour votre attention.

Mme. Jacqueline Mugo

Employeuse (Kenya)
(*Original anglais*)

Merci Monsieur le Président, nous saluons le rapport du Directeur général, devant cette 109^e CIT qui dépeint l'économie et les réalités sociales difficiles amenées par cette pandémie. Cette première Conférence virtuelle est une plateforme historique d'inspiration et d'aspiration pour lancer des actions visant à la promotion du travail décent et de la justice sociale dans le monde. Malheureusement, le rapport n'a pas saisi de façon adéquate l'impact négatif de la pandémie sur les employeurs en particulier les PME et l'économie réelle où opère la plupart du monde en développement. Les employeurs ont souffert des conséquences importantes telles que la perturbation de leurs chaînes d'approvisionnement, des fermetures forcées des entreprises, des faillites à cause des mesures de confinement et des pertes considérables de revenus, étant donné, ou plutôt dans les secteurs tels que l'hôtellerie, l'aviation, le tourisme et le transport. Malgré la situation, les employeurs ont continué de répondre à leurs obligations en matière de coûts fixes pour continuer, qui plutôt entravaient les perspectives de reprise des entreprises. La situation est pire dans les pays en développement où les gouvernements n'ont pas l'espace budgétaire. Monsieur le Président, permettez-moi de souligner trois domaines clés du rapport. D'abord, les employeurs aimeraient voir référence à leurs préoccupations clés liées à la pandémie et les composantes d'une reprise sociale et économique durable et résiliente. Nous avons besoin d'aborder la crise immédiate et garantir que lorsque nous sortirons de la crise, nous serons dans des cadres de politiques qui soient meilleurs pour la création de l'emploi, l'entrepreneuriat et le développement des compétences. Le rapport fait référence à une reprise centrée sur l'humain, mais ne parle pas de durable ni résilient comme le demandent les employeurs. L'OIT doit promouvoir non seulement une approche et reprise centrée sur l'humain mais une reprise durable et résiliente, pour reconstruire en mieux. Nous avons besoin d'interventions politiques et recommandations pour garantir la continuité des entreprises et leur pérennité au niveau national. Deuxièmement, le rapport du Directeur général devrait avoir abordé la situation des entreprises qui ont du fermé leurs portes. L'OIT concentre ses recherches sur l'impact de la pandémie sur les entreprises et inclut dans les futures publications de l'Organe de surveillance de l'OIT et fait des recommandations ciblées aux gouvernements. J'aimerais souligner que la voie vers la reprise ne sera pas facile, sauf si l'OIT met en place des mesures délibérées pour soutenir les entreprises dans le

monde entier. De même, il faut déployer des efforts pour assister les économies en développement et industrialisées, les économies émergentes, pour qu'elles mettent sur pied une protection sociale et une assurance chômage, parmi d'autres interventions, mais ne doit pas imposer des fardeaux financiers supplémentaires sur nos pays en particulier le mien, le Kenya. Troisièmement, l'avenir du travail est déjà notre présent. L'OIT doit être au front pour soutenir ses mandants pour qu'ils s'adaptent à la nouvelle normalité, et il ne peut faire débat que le travail décent est une prémisses à un environnement des entreprises qui soit propice. Le rapport fait référence à l'informalité, et mentionne au paragraphe 2 que 6 sur 10 personnes dans la main d'œuvre mondiale est dans le secteur informel et n'a pas de protection sociale. Nous sommes surpris que cet aspect de la protection sociale manque au chapitre 5 qui couvre les mesures à prendre par l'OIT. L'informalité constitue en effet une des principales menaces à une reprise durable et résiliente. Il faut donc mener des actions prioritaires dans ce domaine, et faire en sorte que l'OIT soit chef de file dans le changement de politiques en collaboration avec d'autres agences. La pandémie doit stimuler nos efforts vers une action commune et un futur commun qui bénéficie à tous et ne laisse personne sur le bas-côté de la route. Je vous remercie.

Mme. Neeza Imad

Gouvernement (Maldives)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Directeur général de l'OIT, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs. Nous vous saluons depuis les Maldives. C'est un honneur pour moi que de m'exprimer devant vous. Cette session parle de la justice sociale et du travail décent. Elle est organisée alors que la pandémie de COVID 19 continue d'impacter de façon profonde les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde, ce qui a nécessité pour nous la nécessité d'aller vers une reprise post COVID centrée sur l'humain. En tant qu'économie fondée sur le tourisme et la pêche, les Maldives constituent un des pays les plus durement touchés. Les pertes d'emplois, de revenus, aussi bien dans l'économie formelle qu'informelle ont été considérables et l'impact sur les MPME a été profond. De plus, s'adapter à un télétravail est devenu une réalité pour beaucoup, et une large proportion de la main d'œuvre, en particulier dans les soins et les premiers intervenants sont exposés et soumis à des conditions de travail difficiles. Le gouvernement des Maldives a répondu rapidement pour essayer d'atténuer le choc de la pandémie en fournissant des concessions pour ce qui est des factures pour les services publics, à introduit des crédits pour les entreprises, à reporter des prêts, etc. etc. Malgré les défis, le gouvernement a réalisé des progrès significatifs et renforcé les normes du travail, les droits à la gouvernance dans le pays. Quelques exemples, en ce qui concerne la question réglementaire, des réformes et amendements ont été promulgués dans la loi sur l'emploi, y compris le Conseil consultatif sur l'établissement d'un salaire minimal aux Maldives. L'objectif étant d'améliorer et d'harmoniser le bien-être des travailleurs, des normes de logement ont été introduites et sont en train d'être mises en œuvre. Des politiques clés ont été visées pour améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs migrants, ce qui comprend notamment le renforcement des politiques d'emploi pour les travailleurs étrangers, garantir l'alignement des protocoles de traite des êtres humains, le programme de régularisation des expatriés qui vise à fournir une voie pour l'emploi formel pour les expatriés sans papiers, ce qui s'est poursuivi malgré les difficultés liées au COVID. Pendant le confinement, les travailleurs étrangers ont été déplacés de logements qui étaient surpeuplés à des infrastructures gouvernementales

plus sûres. On leur a fourni également des denrées alimentaires et des médicaments. De plus garantir un accès sûr pour les travailleurs pour qu'il retournent chez eux pendant le COVID 19, un programme de retour volontaire a été mis sur pied, quelque soit le statut de séjour des travailleurs. Encore plus important, les travailleurs migrants sont maintenant sur la liste pour se faire vacciner sans discrimination. On améliore également l'emploi, les compétences, les programmes pour arriver à un premier diplôme, les programmes de prêts étudiants, des programmes de formation professionnelle, tous ces éléments ont été poursuivis. Il y a un portail de centre de l'emploi qui a été également lancé. Les mesures que j'ai souligné font écho à celles du Directeur général. Nous remercions le Directeur général d'ailleurs, pour son rapport et pour le Bureau. Nous vous remercions de votre attention.

M. Laurent Berger

Travailleur (France)

(Original français)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les délégués des gouvernements, Mesdames et Messieurs les représentants des travailleurs et des employeurs. Deux ans. Deux ans se sont écoulées depuis la célébration du centenaire de l'OIT, et l'adoption d'une déclaration qui a tracé, pour nous tous, une feuille de route exigeante. Le monde vit une crise sans doute sans précédent. Des millions de morts, des millions d'emplois détruits, des inégalités qui explosent et touchent les plus vulnérables. Face à un tel constat, une seule réponse : anticiper et protéger. Protéger sur le lieu de travail est essentiel, mais il faut aussi donner les moyens à tous d'affronter les accidents de la vie. Force est de constater que le monde n'était pas préparé. C'est une leçon que nous devons jamais oublier. Le débat concernant le renforcement de l'accès à la protection sociale pour tous est plus que jamais nécessaire. Une commission dédiée à cette question doit donc faire des propositions fortes pour répondre à cette urgence. Les mots ne suffiront pas, il faut des moyens, et nous exhortons les mandants employeurs et gouvernements, à s'engager dans cette voie. En effet, si le dialogue tripartite doit reconnaître la légitimité de chaque acteur, et les différences d'approche, il doit également et surtout viser à produire du bien commun. À cet égard, il est indispensable de faire du vaccin un bien commun de l'humanité, comme l'ont demandé les travailleurs au Conseil d'administration du mois de mars dernier. Servir l'intérêt commun. Dans une période percutée par des pertes d'emplois formels ou informels, c'est aussi lutter contre les inégalités et garantir des filets de sécurité pour tous. En 2020, la crise a plongé dans l'extrême pauvreté 90 millions de personnes. Les jeunes, les femmes, les travailleurs handicapés, les travailleurs de l'informel, les travailleurs migrants paient le plus lourd tribut. En tant qu'organisation du système multilatéral, experte du travail et créatrice de normes dont le but est de préserver la dimension sociale de la mondialisation, l'OIT doit lutter contre la montée des inégalités et de la pauvreté. Ce n'est pas un défi, c'est un impératif moral. Des stratégies ciblées, pourvoyeuses de travail décent doivent donc être au cœur des politiques macro-économiques souples, qui seront mises en œuvre de façon efficace qu'au travers un dialogue social renforcé. Cette Conférence 2021 est particulière dans son format, mais particulière aussi surtout par sa gravité solennelle. Je concluais en disant qu'elle met à l'épreuve la capacité de l'OIT et à travers elle de tout le système multilatéral à réagir à une crise sanitaire aux multiples facettes. Paralysées par les logiques de puissance, ou instrumentalisées dans le cadre d'approches non coopératives, le multilatéralisme rencontre des difficultés qui ne sont pas nouvelles. Il doit donc trouver un nouveau

souffle. Les engagements pris et avant tout leur traduction dans des mesures concrètes ne pourront que renforcer le système multilatéral et la place de l'OIT dans ce système. Sa légitimité est sa crédibilité auxquels nous tenons tous depuis plus un siècle.

M. Chris Ngige

Gouvernement (Nigéria)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, je salue le rapport du Directeur général et avons la réponse suivante à y fournir. Le premier cas de COVID 19 a été confirmé le 28 février 2020 au Nigéria, et a été déclaré immédiatement urgence nationale. Il a causé une certaine panique et un certain nombre de mesures ont été prises. Nous avons du restreindre le mouvement des populations, des pertes d'emplois ont été enregistrés. Le gouvernement à l'époque a mis sur pied deux comités. D'abord une équipe spéciale présidentielle pour coordonner le centre national pour la lutte contre les maladies pour essayer de vaincre la maladie. Nous avons également mis sur pied un comité de durabilité économique présidentiel pour élaborer un plan économique crédible pour repositionner l'économie nigériane. Après la crise ces deux comités ont engagé un certain nombre de manœuvres. Nous nous sommes assurés que les travailleurs gardaient leurs emplois. Nous avons essayé de leur donner une bonne assurance mais l'équipement également manquait. Nous avons également mis sur pied un certain nombre de poids au niveau du gouvernement. Nous avons également un comité actif au niveau de différents ministères qui visait à améliorer la situation économique pour les travailleurs et les employeurs. 50 millions ont été investis, des crédits pour les MPME et 60 millions qui ont également été mis sur pied pour protéger des emplois et les MPME, donc 1 milliard de dollars en tout, ceci pour s'assurer que personne ne soit laissé de côté, en particulier les jeunes. Nous avons d'ailleurs mis sur pied un fonds adressé aux jeunes. La Banque centrale du Nigéria a également libéré 1,5 milliards, l'accent étant mis sur les employeurs, les travailleurs, ceci pour faciliter l'octroi de prêts et des taux d'intérêts qui allaient de 9 à 5% pour les fabricants. Le tout pour assister la population et leurs familles. Il fallait utiliser, se fonder sur le dialogue social. Nous nous sommes donc fondés sur le dialogue tripartite, les employeurs, parce qu'ils étaient durement frappés pendant cette période également. Les travailleurs qui avaient besoin d'aide également en matière de revenus. Nous avons mis sur pied et utilisé le multilatéralisme pendant la pandémie. Pour préserver également la chaîne d'approvisionnement nous avons soutenu également les différents partenaires internationaux. Il fallait s'adresser à tous parce que personne n'est en sécurité si tout le monde n'est pas en sécurité, et nous avons également veillé à la valeur de notre devise. Nous avons dévalué notre devise et nous pensons que le rapport et le paragraphe qui y fait mention doit faire l'objet d'un intérêt particulier. Merci beaucoup de votre attention.

M. Soodesh Satkam Callichurn

Gouvernement (Maurice)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Président, chers délégués, Mesdames, Messieurs, permettez moi d'entrée de jeu de vous présenter mes félicitations à vous, Monsieur le Président,

et Mesdames, Messieurs les Vice-présidents à propos de votre élection. Je souhaite aussi saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude la plus sincère à l'OIT ainsi qu'à l'Organisation mondiale de la santé pour leurs conseils continus pour résoudre les problèmes sur le marché de l'emploi et dans le domaine de la santé suite à la pandémie de COVID 19. En effet, l'OMS et son bureau en Afrique notamment, a beaucoup aidé Maurice. Nous n'avons pris que cinq semaines pour juguler les infections au coronavirus à partir d'un cluster de quelques cas localisés pour arriver à zéro. Nous étions donc le premier pays à endiguer la propagation du virus après qu'il s'est déclaré en mars 2020 et donc nous avons dû prendre des mesures extrêmement dures, notamment fermer les frontières, imposer un confinement strict, stopper les activités économiques du 24 mars au 1^{er} juin 2020 ainsi qu'un confinement partiel du 10 mars au 30 avril 2021. Par ailleurs, pour prévenir la fermeture d'entreprises et les licenciements de masse, le gouvernement a introduit un soutien aux salaires ainsi qu'un programme d'assistance aux auto-entrepreneurs pour les appuyer pécuniairement. Nous avons par ailleurs engagé 15,2 milliards de roupies soit 369 millions de dollars américains pour soutenir les entreprises et les travailleurs en 2020. Avec la fermeture de nos frontières, nous avons perdu les revenus du secteur du tourisme qui est quand même le pilier économique de l'économie de Maurice mais nous avons quand même continué à verser l'aide aux salaires, et cette année nous avons déboursé déjà 105 millions de dollars américains à cet effet. Pour assurer la continuité des entreprises dans cette situation normale complètement différente, le gouvernement encourage les nouvelles mesures de flexibilisation des temps de travail et distanciel pour minimiser la présence physique des travailleurs sur leurs lieux de travail. Par ailleurs, nous avons introduit des amendements législatifs qui étaient indispensables afin d'intervenir et aussi empêcher qu'il y ait des licenciements abusifs des travailleurs. Nous avons renforcé les allocations chômage de transition aux personnes qui ont perdu leurs emplois. Nous avons pour objectif d'investir encore plus ces cinq prochaines années dans le système de santé de notre pays. Nos efforts sont sans relâche. Notre priorité reste le bien-être sanitaire de la population. Avant de finir, Monsieur le Président, je voudrais féliciter l'OIT d'avoir mis tout en haut de son programme de travail la journée internationale de lutte contre le travail des enfants. Cependant, je voudrais quand même vous parler d'une inquiétude dans mon pays, l'accès au vaccin. Il faut absolument permettre qu'il y ait un accès libre à tous les pays même en développement au vaccin. Il ne faut pas permettre qu'il y ait une course au vaccin dans le monde. Merci beaucoup.

M. Marc Leemans

Travailleur (Belgique)

(Original français)

Cher Président, Mesdames et Messieurs, il y a deux ans, la Conférence internationale du travail confiait un mandat clair au travers de sa « Déclaration du centenaire ». L'OIT doit intensifier ses efforts pour guider le monde du travail dans les profondes transitions, en se fondant – je cite – sur « son approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain ». Et non sur des faveurs, ni sur la bonne volonté des gouvernements et des entreprises. Mais en se basant sur les droits humains. Il y a six ans, les objectifs de développement durable ont été adoptés. Quels progrès a-t-on accompli depuis ? Trop peu ! Nous n'y parviendrons jamais sans traduire les objectifs de durabilité en objectifs chiffrés concrets et en droits et règles contraignants. En anglais, on parle du triple R : Rights, Rules and Results. Commençons par l'ancrage des droits humains, en conférant un rôle central à l'OIT, en ce qui concerne les droits des

travailleurs. Il s'agit également du droit à la sécurité sociale. La communauté internationale le reconnaît depuis longtemps comme un droit humain. Mais la discussion récurrente prouve à quel point nous en sommes loin. La pandémie a révélé les lacunes qui subsistent dans le monde, tant en matière de protection contre la perte de revenus que de droit fondamental aux soins de santé. Permettez-moi d'aborder la question des normes fondamentales du travail car il s'agit là aussi de droits humains. La Conférence l'a expressément confirmé. Pourtant, chaque année, la Commission de l'application des normes constate de graves violations, depuis le travail des enfants jusqu'aux entraves au droit fondamental de grève. Lors de chaque conférence, le groupe des travailleurs doit lutter contre certains gouvernements et certains employeurs pour préserver les mécanismes de contrôle et ce malgré les beaux discours sur les objectifs de durabilité et sur la responsabilité sociétale des entreprises. Il y a deux ans, la Commission mondiale pour l'avenir du travail a plaidé pour une ambition plus élevée. Le droit à un salaire décent, le droit à une durée de travail maximale, le droit à un travail sûr et sain doivent devenir des normes fondamentales du travail. Le concept de la garantie universelle pour les travailleurs. Tout comme nous avons un socle pour la protection sociale, nous devons disposer d'un socle de droits minimaux du travail. A l'époque, la « Déclaration du centenaire » donnait la priorité à la santé et la sécurité au travail. Je regrette que la reconnaissance en tant que norme fondamentale du travail soit retardée. Car la pandémie démontre les énormes déficits en matière de sécurité et de santé au travail. Finalisons le processus rapidement. Et parallèlement nous atteler aux deux derniers chantiers de la « Déclaration du Centenaire » : le droit à un salaire minimum adéquat et la limitation de la durée maximale du travail. Ce sont d'abord les gouvernements qui doivent faire respecter cette garantie universelle pour les travailleurs. Les employeurs ne peuvent se retrancher derrière la réticence ou le manque de volonté de certains gouvernements. Toute politique d'entreprise doit inclure ces droits, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, en tant qu'obligation morale mais aussi comme obligation légale. C'est le concept du devoir de vigilance. La France donne l'exemple au travers d'une loi nationale. Ce point figure à l'ordre du jour en Belgique et il est question d'une initiative dans l'Union européenne. Il faut également enregistrer des avancées au niveau international, avec un traité contraignant de l'ONU sur les sociétés multinationales et les droits humains. L'OIT a aussi un rôle important à jouer dans la lutte contre le comportement inadéquat de certaines multinationales. Je vous remercie.

Mme. Rishma Nimi Kuldipsingh

Gouvernement (Suriname)

(Original anglais)

Monsieur le Président, chers collègues, chers partenaires sociaux, le Suriname vous salue bien bas. C'est un honneur pour moi de pouvoir vous parler en tant que Ministre du travail, de l'emploi et des affaires de la jeunesse. Je félicite le Directeur général, Guy Ryder, pour son rapport qui tombe à point nommé, « Le travail au temps du COVID » qui bien sûr va nous permettre de faire des ajustements dans nos pays respectifs. Le Suriname a fait l'expérience d'une période fort difficile puisque nous étions en plein essor lorsque la crise a frappé. Nous connaissons une dette extérieure extrêmement lourde, en même temps le nouveau gouvernement s'est lancé sur un programme de relance et aussi grâce au soutien de ses partenaires internationaux. Le gouvernement du Suriname a dû entreprendre des mesures très dures pour endiguer l'expansion de la COVID 19 au Suriname ces derniers mois. Ces actions ont couvert des confinements, le couvre-feu, des arrêts des différents secteurs d'activité, et bien sûr

cela a impacté le monde du travail. Le gouvernement a insisté en permanence sur le fait que les employeurs mènent un dialogue censé avec les travailleurs. Moi-même j'ai accordé des pouvoirs particuliers à l'inspection du travail pour qu'il puisse gérer directement les problématiques générées par la pandémie. La direction du travail, par exemple, a investi des efforts supplémentaires dans les activités de supervision du programme de la prévention du COVID de notre gouvernement. Il est aussi l'instance de coordination qui dirige l'équipe de cluster COVID. Les inspecteurs du travail doivent travailler dans des conditions extrêmement stressantes. Nous avons apporté, en tant que gouvernement, des conseils tant aux travailleurs qu'aux employeurs, informations sur diverses questions juridiques afférentes aux effets de la pandémie sur le travail, notamment le paiement des salaires, le télétravail, etc. Mon ministère a été reconnu au même titre que le Ministère des finances pour travailler au développement du programme d'assistance financière aux travailleurs. Nous avons développé un programme d'assistance financière qui s'adresse également aux micro et petites entreprises ainsi qu'aux auto-entrepreneurs. Le gouvernement du Suriname est de l'avis que les interventions sur le marché du travail font partie de la piste vers la reprise. Le ministère a exécuté un programme de fonds pour répondre aux besoins les plus urgents de l'économie et qui s'adresse notamment aux groupes vulnérables pour qu'ils accèdent au marché du travail. Nous avons renforcé le programme d'emploi par la création d'une banque de postes vacants. Nous soutenons la Conférence et surtout le texte du document final pour une reprise centrée sur l'humain. Je voudrais vous souhaiter, chers collègues et chers partenaires sociaux, une excellente Conférence. Merci pour votre attention.

M. Tomait Notassi Kapili

Gouvernement (Papouasie Nouvelle Guinée)

(Original anglais)

Excellence, Ambassadeur Omar Zniber Président de la 109^e session de la Conférence du travail internationale, Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, chers dignitaires et amis de la communauté internationale du travail qui écoutez dans toutes les régions du globe. Excellence, vous en tant que Président élu de la Conférence, avez certainement beaucoup œuvré pour mettre en œuvre cette toute première session virtuelle de la Conférence internationale du travail. Au nom du Premier ministre de Papouasie Nouvelle Guinée, Son Honorable James Marape et le peuple de Papouasie Nouvelle Guinée, je vous salue tous très cordialement. La déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail ainsi que le rapport du DG qui appelle à une action mondiale immédiate pour une reprise centrée sur l'humain après la pandémie du COVID 19. Nous estimons que parvenir à l'égalité et l'inclusivité dans tous les secteurs y compris dans le domaine de l'emploi est indispensable. Il faut notamment un salaire égal pour un travail égal. La protection sociale, il faut également assurer la sécurité sur le lieu de travail, ainsi que la création d'un environnement du travail qui soit propice au développement du dialogue social, notamment la possibilité de négocier. Bien entendu, il nous faut développer les compétences adéquates, renforcer les capacités des travailleurs, ainsi que des organisations d'employeurs, de sorte à ce qu'ils puissent dialoguer comme il se doit. Nous avons, grâce à notre programme de pays pour le travail décent, fait beaucoup de progrès ces dernières années. Mesdames, Messieurs, je voudrais vous donner une perspective régionale puisque nous sommes un exemple de petit pays insulaire du Pacifique qui est confronté au risque du changement climatique, ce qui certainement produira de grandes pertes d'opportunités sur le marché du travail. La solution de travail décent, bien sûr, est menacé tout de même

par le fait que beaucoup des emplois sont des emplois ruraux et c'est là que nous misons énormément pour que les emplois dans le domaine rural soient décents. Ors, les cultures de rentes principales de Papouasie Nouvelle Guinée sont la vanille, cacao, le café, l'huile de palme, leur avenir est plutôt mauvais étant donné le risque de changement climatique. Il risque d'y avoir une baisse de rendement de ces cultures à l'avenir, ce qui impactera l'économie et la population active dans ce secteur-là. Nous avons bien sur conscience des défis auxquels sont confrontés les petits agriculteurs, les femmes et les jeunes qui sont le plus exposés et qu'il faut absolument qu'il y ait un dispositif réglementaire qui les protège. Avec la COVID 19 et ses impacts sur l'économie et les moyens de subsistance, nous avons dû intervenir encore plus. Mesdames, Messieurs je voudrais insister sur l'importance d'avoir des politiques inclusives et aussi qui soient propices à la croissance durable. Nous insistons sur la nécessité d'une économie verte. Il ne faut pas non plus que quiconque ne soit laissé de côté. Ors, je suis d'accord avec le Directeur général Guy Ryder et le Président, il nous faut accélérer le mouvement pour parvenir à la réalisation des ODD, notamment créer des liens efficaces et des synergies entre les gouvernements et les représentants des travailleurs et des employeurs. Nous sommes heureux de pouvoir participer à la Conférence virtuelle du travail cette année et bien sur nous espérons que ses mandats pourront produire de bonnes normes internationales.

► Vendredi 11 juin 2021

M. Nouredine Benkhalil

Gouvernement (Maroc)

(Original arabe)

Au nom de Dieu, clément, miséricordieux, Monsieur le Président de la Conférence, Monsieur le Directeur général, Monsieur le Président du Conseil d'administration, Mesdames et Messieurs, chefs des délégations, représentants des organisations professionnelles employeurs et travailleurs, représentants instances internationales, permettez-moi tout d'abord de vous présenter Excellence Monsieur Omar Zniber, Ambassadeur représentant permanent du Royaume du Maroc auprès des Nations unies à Genève mes sincères félicitations pour la confiance dont vous avez été mandaté au nom du Royaume par votre élection. Je félicite aussi tous les participants et tous les efforts déployés afin de maintenir cette session et son succès malgré les circonstances exceptionnelles. Ceci dénote la persévérance et la volonté ferme de la résilience de faire preuve que ce soit au niveau des programmes ou les déclarations et ceci depuis la déclaration de Philadelphie de 1944 jusqu'à la déclaration du centenaire. Mesdames et Messieurs, le rapport du Directeur général sur le thème « Le travail au temps du COVID » est considéré comme un document didactique et d'orientation par excellence dans la mesure où il fournit une description précise des retombées économiques et sociales de la pandémie. Il passe en revue les efforts déployés, et le rapport a aussi insisté sur l'importance de changer les approches actuelles et la conclusion d'un nouveau contrat social, une vision fondée sur l'équité, la résilience et la durabilité. Le document final qui devrait émerger de la Conférence devrait trouver la réponse à la crise COVID 19 est censé renouveler l'esprit d'engagement ayant marqué la déclaration du centenaire et définir les caractéristiques d'une reprise inclusive de tous. Mesdames et Messieurs, le Royaume du Maroc a adopté, dès l'apparition des premiers cas de cette épidémie une approche préventive et proactive qui a mis la santé et la sécurité des citoyens au-dessus de toutes les priorités économiques, et a mis en place des mesures

rigoureuses sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi pour en atténuer les répercussions. Nous avons créé un fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus. D'autre part, une Comité de veille économique a été créé pour suivre de près toutes les mesures dont le renforcement du pouvoir d'achat des citoyens, préserver l'emploi et soutenir notamment les PME. La crise a aussi dévoilé les lacunes et les inégalités enregistrées en matière de protection sociale. À cet effet, le Royaume a entamé un important chantier sociétal, celui de la généralisation de la protection sociale et de fournir tous les services à tous les citoyens, et dans le cadre de la promotion de l'emploi décent et la démocratie représentative, le Maroc a lancé le démarrage de l'organisation de l'élection des salariés, des délégués des salariés dans le secteur privé et les commissions de parité des fonctionnaires dans le secteur public. Nous avons aussi suivi ce contrat social tripartite et nous avons conclu un nombre d'accords dont 118, 149 et 173. Monsieur le Président, les annexes au rapport du Directeur général a rapporté le droit des travailleurs palestiniens et leur droit de vivre en liberté, et nous appelons l'Organisation à déployer tous les efforts afin de fournir l'offre et l'aide à ce peuple palestinien opprimé. Au Maroc sous des instructions royales nous avons mis en place un nouveau modèle économique et social ayant quatre objectifs principaux. Premièrement, l'économie mondiale, le renforcement des ressources humaines et inclure toutes les couches sociales et participatives dans la prise des décisions. En conclusion, j'aimerais vous souhaiter à tous, participants et participantes, plein succès, et nous sommes confiants que les recommandations seront très utiles. Merci.

M. Norihisa Tamura

Gouvernement (Japon)

(Original anglais)

Je suis Norihisa Tamura, Ministre du travail du Japon. C'est un grand honneur que d'intervenir au nom du Japon. Je suis heureux d'être au BIT et d'intervenir dans des circonstances difficiles pour que les employeurs, les travailleurs et les États membres puissent discuter. Je saisis l'occasion pour exprimer toute ma reconnaissance à Monsieur Guy Ryder, Directeur général, et son équipe, des efforts déployés dans la riposte de l'OIT à la pandémie de COVID 19, et notamment, je pense que la surveillance par le BIT et les informations ont été très utiles pour le monde face à cette crise sans précédent. En ce qui concerne le thème du rapport du Directeur Général, « Le travail au temps du COVID » je pense que chaque pays a pris un certain nombre de mesures pour surmonter la crise. Mesures qui ont eu des effets négatifs sur les activités socio-économiques. En ce qui concerne la protection de la vie des personnes, le gouvernement du Japon a beaucoup appris des expériences passées. Protéger l'emploi est notre priorité absolue. Nous avons augmenté le niveau des subventions aux employeurs pour qu'ils conservent leurs employés. En outre, pour permettre aux salariés de travailler de façon temporaire avec un salaire réduit des subventions ont été fournies aux entreprises de part et d'autre. En outre, puisque l'emploi des femmes et des travailleurs à temps partiel nous avons augmenté les possibilités de qualification pour eux, ainsi que des subventions pour ceux qui en avaient besoin afin de couvrir leurs frais. Si nous réfléchissons à une société d'après COVID 19 nous devons dépasser les problèmes du jour. En effet, à la lumière des progrès de la technologie numérique, il importe de comprendre que l'emploi sera compatible avec les activités socio-économiques. À cette fin, nous créons un environnement où les travailleurs peuvent renforcer leurs capacités professionnelles et nous envisageons un système de recrutement volontaire pour l'assurance en cas d'accident. En outre pour promouvoir

l'introduction et la mise en œuvre du télétravail et qu'il soit de qualité, des directives ont été mises en place définissant les rôles des employeurs et des travailleurs. Le gouvernement du Japon continuera à déployer des efforts pour centrer son action sur l'humain en ne laissant aucune des couches vulnérables de la société de côté. En tant que membre fondateur de l'OIT, le Japon a accompagné diverses formes de développement et de coopération et ce depuis 40 ans, grâce au programme bilatéral Japon – BIT. Ce programme répond aux conditions et besoins véritables des entreprises dans le monde grâce à des initiatives telles que l'amélioration de la SST et l'élaboration de systèmes de sécurité sociale. Pour répondre à la crise de COVID 19, le gouvernement du Japon a doublé sa contribution au projet de l'OIT pour 2021 par rapport à l'an dernier, et ce pour contribuer à la mise en œuvre d'une reconstruction axée sur l'humain. Avec les autres mandants de l'OIT, nous espérons surmonter la crise présente et renforcer le monde. J'espère beaucoup que les choses redeviendront normales sous peu et que nous pourrions nous rencontrer en présentiel l'an prochain. Merci.

M. Aloysius Budi Santoso

Employeur (Indonésie)

(Original anglais)

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs. 2021 est une année d'incertitude à la suite de la pandémie prolongée de COVID 19 depuis 2020 et ce au niveau international et national. Comme n'importe quel autre pays du monde l'Indonésie continue de subir un impact important de la pandémie, avec une récession, une augmentation du chômage et une baisse de la demande du marché. Toutefois, APINDO apprécie la 109^e session virtuelle qui doit contribuer aux questions du travail, notamment en situation de pandémie. À cette occasion je souhaiterais vous livrer quelques avis d'APINDO sur les questions qui se sont produites au niveau national ayant trait au thème de la 109^e session de la Conférence. Monsieur le Président, parmi les conditions incertaines en raison de la pandémie de COVID 19, le gouvernement de l'Indonésie d'aspirer de créer un climat d'investissement attractif en Indonésie pour le bien-être de tous les Indonésiens. Le gouvernement d'Indonésie ainsi que son parlement avec les apports des divers éléments de la société y compris les employeurs et les travailleurs ont élaboré une nouvelle loi qui est tout à fait fondamentale, à savoir la loi sur la création d'emplois avec le concept de loi omnibus. Cette loi couvre beaucoup de choses y compris les réformes de réglementation ayant trait à l'emploi ainsi que diverses autres réglementations dans d'autres domaines afin d'encourager le développement des PME et des PPME. APINDO pense que cette nouvelle loi peut augmenter les investissements nationaux et étrangers, pour créer de nouveaux emplois, notamment dans la création d'emplois de secteur formel de haute qualité en Indonésie. Nous appuyons pleinement l'accent mis par l'OIT sur la gestion de la crise de la COVID 19 en insistant sur les stratégies suivantes. Initiatives stratégiques axées sur l'humain, deuxièmement, organisation d'entreprises résilientes, trois, croissance économique durable. C'est la raison pour laquelle APINDO appuie activement les efforts de la Chambre du commerce et de l'industrie de l'Indonésie, KADIN, et le gouvernement pour créer une communauté grâce à un programme de vaccination indépendant financé par les employeurs. Nous allons discuter de divers thèmes qui sont pertinents dans les conditions actuelles, tels que les inégalités dans le monde du travail, les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie. Pour ce qui est des inégalités dans le monde du travail, APINDO continue d'appuyer les divers efforts et programmes, accompagnant le concept de l'accessibilité

et la promotion de la diversité en encourageant les droits égaux parmi les travailleurs, indépendamment de leur genre, de leur race, de leur couleur et de leur religion. APINDO joue également un rôle actif pour créer un environnement de travail inclusif pour les femmes et les personnes handicapées en collaboration avec toutes les parties prenantes. Dans l'intervalle, pour ce qui concerne la compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, APINDO a toujours appuyé les efforts afin d'accompagner les ressources humaines prêtes à entrer dans le monde du travail en mettant en œuvre le lien link and match. Il y a deux stratégies principales qui continuent d'être promues et qui sont le prolongement des formations professionnelles accrues et la mise en œuvre du concept de l'apprentissage. Avec des efforts de formation et de recyclage dans l'éducation et le monde du travail, nous sommes sûrs qu'une augmentation des compétences des chercheurs d'emploi et des travailleurs permettront de répondre aux besoins du monde des entreprises. Enfin, APINDO est engagé à poursuivre sa participation et jouer un rôle actif avec le gouvernement et les partenaires sociaux afin de trouver la meilleure formulation et les meilleures solutions pour une meilleure économie indonésienne y compris une création d'emplois durables et de meilleures prestations sociales à l'avenir. Merci.

M. Nimal Siripala De Silva

Gouvernement (Sri Lanka)

(Original anglais)

Monsieur le Directeur général du BIT, Excellences, chers délégués, chers Mesdames, chers Messieurs, c'est un grand privilège autant qu'un honneur d'intervenir ici au nom du gouvernement du Sri Lanka. Mon gouvernement souhaite rendre hommage à l'OIT d'avoir organisé la 109^e session de la CIT en temps de COVID 19, et apporter la preuve que rien ne saurait enrayer notre voyage tripartite vers la justice sociale. Le rapport soumis par le Directeur général du BIT de la Conférence, intitulé « Le travail en temps du COVID » vient à point nommé et a jeté la lumière sur le chemin à emprunter. Nous apprécions les quatre piliers de politiques recommandées par l'OIT pour sortir de la crise de la COVID 19 en protégeant travailleurs et entreprises. Stimuler l'économie et l'emploi, accompagner les entreprises, les emplois et les revenus, protéger les travailleurs sur leurs lieux de travail, s'appuyer sur le dialogue social pour la recherche de solutions. Nous avons interprété ces piliers conformément haut lieu, en donnant une importance significative au dialogue social. Monsieur le Président, en temps de pandémie de COVID 19, l'impact de cette pandémie sur le Sri Lanka, en tant que gouvernement nous avons déployé d'immenses efforts afin d'atténuer la diffusion et les prestations sociales pour la communauté. En tant que Ministère du travail nous avons constitué une équipe spéciale tripartite avec les syndicats et les employeurs afin de gérer les questions sur le lieu de travail. L'équipe spéciale s'est réunie de façon périodique et a lancé des mesures pour atténuer l'impact sur l'emploi en élaborant une compréhension mutuelle parmi les parties prenantes. J'ai insisté à ces contributions pour maintenir l'économie à un certain niveau pendant la crise. En outre, cette équipe spéciale à créer un accord de paiement des salaires dans le secteur privé qui a été couronné de succès. Je pense que de tels accords à court terme ont permis de maintenir les employés dans leurs emplois en leur permettant d'avoir un revenu. En rentrant dans la troisième phase de la pandémie de COVID 19, le gouvernement a lancé des restrictions de voyage ciblées sans imposer de couvre-feu afin de minimiser l'impact sur l'économie. L'accord sur les salaires a été prorogé avec le consensus des syndicats et des employeurs. Madame la Présidente, la pandémie de COVID 19 nous a rappelé l'importance qu'il y a à protéger les travailleurs du secteur informel et

vulnérable. Nous avons pris des mesures à long terme pour initier un débat sur le système de prestations de protection sociale pour sauvegarder les salariés qui ont perdu leurs emplois, augmenter les compensations données aux travailleurs lorsqu'ils ont perdu leurs emplois, introduire un système d'assurance obligatoire pour les travailleurs migrants et les membres de leurs familles afin qu'ils puissent en bénéficier en cas de cessation d'emploi avant terme, et augmentation accrue pour les travailleurs en cas d'accident ou de décès. La décision d'augmenter l'âge de la retraite à 60 ans par le gouvernement. Nous nous sommes concentrés sur le travail des enfants en dépit de la pandémie en augmentant l'âge minimum d'emploi de 14 à 16 ans pour être en conformité avec les politiques de l'éducation. Nous avons également mis à jour une liste de professions dangereuses, y compris de nouvelles catégories telles que le travail domestique qui est devant le parlement sous réserve d'approbation. Je saisis cette occasion pour remercier Monsieur Guy Ryder et le BIT pour leurs rôles de chef de file efficaces et leurs conseils pendant la pandémie. Nous attendons de travailler plus étroitement avec l'OIT pour traiter collectivement les difficultés du monde du travail après la pandémie. Merci.

M. Kamran T. Rahman

Employeur (Bangladesh)

(Original anglais)

Merci, Madame la Présidente. Je saisis l'occasion de vous féliciter de votre élection à la présidence de la Conférence. Je félicite également les Vice-présidents de leur élection à leurs postes respectifs. Au nom du groupe employeurs du Bangladesh, j'exprime ma profonde appréciation à l'intention de Monsieur le Directeur général de son rapport, identifiant les difficultés sans précédents auxquelles se heurtent la communauté mondiale en raison de la pandémie de COVID 19 depuis près d'un an et demi. La pandémie qui a commencé comme une crise sanitaire s'est rapidement transformée en catastrophe économique dévastatrice pour la vie et les sources de revenus de tous les pays du monde. Le rapport du Directeur général examine la situation où nous en sommes dans notre lutte et comment avancer. Le rapport fait le point des changements que la pandémie a engendré pour le monde du travail, quelles mesures ont été prises par les dirigeants, les leçons tirées, les initiatives de redressement et comment l'OIT a répondu. On peut le considérer comme un guide de sortie de crise. Depuis mars 2020, plus de 170 millions de personnes ont contracté la COVID 19 avec des nombres de décès de plus 3 millions et demi. Les économies ont ralenti, avec des taux de chômage qui ont augmenté de manière alarmante. Plus de 150 millions de personnes vont tomber en dehors du niveau de subsistance. 114 millions de personnes y compris des travailleurs migrants ont été jetées dans le chômage à la suite de la pandémie et des confinements qui en ont découlé. La numérisation a été identifiée comme une possibilité d'avancer. Le monde s'est uni dans une lutte contre la pandémie à une échelle mondiale. Des ensembles de mesures incitatives ont été déployées mais l'heure mise en place varie d'un pays à l'autre. Bien que le travail depuis son domicile n'est pas devenu la règle commune, tout travail ne peut pas être accompli à distance. Ceux qui se trouvent dans l'incapacité de mettre en œuvre cette pratique sont exposés à de plus grands risques. Les scientifiques ont rapidement réalisés les vaccins, mais il est impératif que le déploiement des vaccins et les besoins de fabrication soient gérés à l'échelle mondiale afin de garantir que l'on sorte de cette crise complètement et pour tous. La COVID 19 a exposé notre vulnérabilité et notre manque de préparation pour faire face à une pandémie. La coopération entre les pays est vitale pour lutter contre la pandémie. La sortie de crise

continuera d'avoir des incidences sur la croissance et le redressement dans les années à venir. Les projets du FMI indiquent une croissance mondiale de 6% en 2021, qui se ralentira à 4% l'année suivante. La COVID 19 a eu un impact plus important sur certains travailleurs, plus sur certains travailleurs que d'autres. Les jeunes et les femmes comptent parmi ceux qui risquent le plus de perdre leurs emplois et de tomber dans la pauvreté. Par ailleurs, la COVID 19 aura des incidences graves sur la réalisation des ODD à l'échelle mondiale. Les mesures politiques pour traiter de tels inconvénients de la pandémie devront lier l'ensemble des économies. Le rapport préconise une approche centrée sur l'humain, qui non seulement est fondamentale mais également la seule option qui nous permettra de garantir une sortie de crise rapide. Mesdames, Messieurs, je prie instamment l'ensemble des États membres de l'OIT de présenter un engagement renouvelé, une coopération, une plus grande collaboration pour jouer un rôle crucial dans la lutte contre la flambée, et garantir la sécurité des individus et la durabilité des entreprises et des emplois. Je vous remercie, Madame.

M. Ngoc Dung Dao

Gouvernement (Viet Nam)

(Original anglais)

Mesdames, Messieurs, au nom du gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, je souhaiterais adresser à Monsieur le Président de la Conférence, Monsieur le Directeur général et l'ensemble des délégués toutes mes salutations respectueuses. Tout d'abord, je félicite le BIT dans le contexte de la pandémie de COVID 19 d'avoir décidé pour la première fois de convoquer la CIT en format virtuel. Nous tous à cette Conférence partageons les mêmes préoccupations d'humanité sur la gestion de la pandémie, garantir un environnement de vie et de travail sûr pour tout un chacun, maintenir le développement économique, la sécurité de l'emploi et la sécurité sociale pour tous. Au Viet Nam, dès que la pandémie a commencé, au début de 2020, le gouvernement, avec l'appui des travailleurs, des entreprises et de l'ensemble de la société a pris des mesures pour enrayer et contrôler la pandémie de façon effective. Le gouvernement a introduit des solutions, des politiques et des mesures d'appui financier pour renforcer la sécurité sociale, particulièrement les personnes défavorisées. Les solutions drastiques du gouvernement et les efforts des entreprises et des travailleurs ont permis à l'économie de maintenir un taux de croissance de 2,91%, la meilleure performance du monde. Le gouvernement du Viet Nam poursuit des objectifs doubles, de prévention de la pandémie et d'efforts pour sortir de la crise et développer une économie axée sur l'humain. Le Viet Nam apprécie l'initiative de l'OIT sur une riposte mondiale et une sortie de crise axée sur l'humain en utilisant la déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail comme feuille de route de redressement économique et de reprise. Cette initiative est une contribution importante au progrès permanent du monde pour la réalisation des ODD à l'horizon 2030. Deux ans après la 108^e session et le 100^e anniversaire de l'OIT, je suis heureux de vous dire ceci. En 2019, l'Assemblée nationale du Viet Nam a amendé son Code du travail pour améliorer le cadre juridique des relations professionnelles, des relations de l'emploi, des conditions de travail, de la protection sociale, afin de s'adapter au développement et à la réalité actuelle du Viet Nam. En 2019 et 2020, l'Assemblée nationale a ratifié deux conventions fondamentales supplémentaires, à savoir la 98 et la 105. En 2020, le gouvernement a émis un nouveau plan pour créer et promouvoir des relations professionnelles harmonieuses, stables et progressives dans les entreprises. Le 27 mai 2021 le Premier ministre a approuvé le programme de réduction et de prévention du travail des enfants pour la période 21 – 25 en visant 2030. Il s'agit

là des efforts que le gouvernement déploie pour répondre à ses engagements. Les partenaires triparties, avec l'OIT, mettent au point le quatrième cycle du PPTD qui intègre stratégies et plans de développement socio-économiques du Viet Nam pour la mise en œuvre du travail décent pour tous. L'une de nos priorités dans ce cycle est de reformer le système de sécurité sociale, tout d'abord en amendant la loi sur la sécurité sociale. Merci beaucoup.

M. Parveen Kumar Bala

Gouvernement (Fidji)

(Original anglais)

Monsieur le Président de la Conférence, Monsieur le Directeur général de l'OIT, Excellences, Mesdames, Messieurs. Bula Vinaka et chaleureuses salutations de l'île du paradis, de Fidji. Excellences, Mesdames, Messieurs, j'ai le plaisir de m'adresser à la 109^e session de la Conférence internationale du travail, et je voudrais, au nom du gouvernement de Fidji féliciter Son Excellence Omar Zniber de sa nomination en tant que Président de la Conférence le 20 mai 2021. Monsieur le Président, le gouvernement de Fidji, en tant que membre de l'OIT depuis 1974 s'est engagé à déployer ses efforts pour promouvoir une réponse centrée sur l'humain, y compris une approche en matière de reprise pour faire face à la pandémie de COVID 19 sur la base de la déclaration du centenaire de l'OIT pour le futur du travail. Pour être efficaces, Monsieur le Président, à Fidji nous continuons à renforcer notre riposte pour lutter contre la pauvreté et pour entamer un dialogue sociale, renforcer les institutions en matière de travail et soutenir la justice sociale malgré la situation actuelle. Fidji va continuer la lutte et continuer à relever les défis du monde, tels que le changement climatique, les catastrophes naturelles, et va également s'efforcer à réaliser les ODD d'ici à l'horizon 2030. Monsieur le Président, le rapport du Directeur général a mentionné un certain nombre de domaines dans lesquels la COVID 19 a eu un impact sur le monde du travail. Le gouvernement de Fidji est d'accord avec ce qui est dit dans le rapport et il était impossible de prévoir cette pandémie, donc le monde n'était pas préparé à cette pandémie l'an dernier. Monsieur le Président, sur une note plus positive, je voudrais saluer ce qui a été fait par l'OIT, qui a en fait adopté plus de 1 600 nouvelles mesures de protection sociale, ce qui est une riposte remarquable, adoptée très rapidement. La pandémie n'est pas simplement une crise sanitaire, mais également une crise qui affecte les chaînes d'approvisionnement mondiales, et qui met la pression sur des économies fragiles. Nous remercions l'OIT de ses principales politiques autour des quatre piliers fondés sur les normes internationales du travail. Dans le budget 2020 – 2021, le gouvernement des Fidji a travaillé avec le secteur financier pour restructurer plus de 4 milliards de dollars de prêts, ce qui libère des entreprises et des familles du paiement mensuel obligatoire pour le remboursement de ces prêts. Nous connaissons actuellement la deuxième vague de COVID 19, et depuis le mois d'avril 2021, et nous continuons à renforcer le plan de vaccination avec une et deux doses et nous avons déjà couvert 36% de la population. La lutte contre la pandémie nécessite une coopération régionale et internationale. Nous saluons l'assistance qui a été apportée à cet égard par les pays et les hommes qui sont donateurs, tels que l'Australie, la Chine et la Nouvelle Zélande, l'Inde, et l'OMS. Au nom du gouvernement de Fidji, nous partageons les observations du Directeur général dans son rapport, et je cite, « l'adoption par cette Conférence d'un document final pour la mise en place d'une réponse mondiale en faveur d'une reprise centrée sur l'humain revêtira la valeur la plus élevée » fin de citation. Nous prenons cela très à cœur, et alors que nous œuvrons pour mettre un terme à cette pandémie je vous remercie, Monsieur

le Président, ainsi que l'OIT de m'avoir donné la possibilité d'intervenir au nom du gouvernement des Fidji et de son peuple et je vous remercie de votre attention. Vinaka, et merci.

M. Pradeep Bhargava

Employeur (Inde)

(Original anglais)

Madame la Présidente, salutations aux dirigeants de l'OIT, de la Conférence internationale du travail et des pays du monde entier. J'ai le privilège de représenter le groupe des employeurs de l'Inde. Je remercie le Directeur général de l'OIT qui a fixé le contexte de notre débat sur une reprise centrée sur l'humain, l'accès au vaccin et aux soins de santé, une protection sociale adéquate et un soutien aux entreprises. Permettez-moi de vous donner rapidement la perspective de mon pays, l'Inde. Le gouvernement de l'Inde a pris l'initiative d'un premier confinement et ensuite a dirigé les initiatives en matière de secours et de relèvement. Beaucoup d'employeurs ont contribué généreusement à cet initiative. Le gouvernement a mis en place des régimes financiers multiples pour la reprise et la croissance des entreprises qui ont souffert de la pandémie. Pour ce qui est de la production nationale, l'Inde a déjà enregistré ou a déjà donné 240 millions de vaccins contre la COVID 19. Nous prévoyons de vacciner toute la population qui a droit au vaccin sur les 1,3 milliards de citoyens d'ici à la fin de 2021. C'est un outil unique pour contenir la pandémie en Inde pour de bon. Très rapidement, je voudrais vous parler des activités du groupe des employeurs par rapport notamment aux résultats de cette Conférence et conformément aux objectifs du pays. D'abord je voulais vous parler du contexte indien. Pres de 3 trillions de dollars, c'est la valeur de l'économie indienne. Les grandes entreprises dominent les secteurs de base, mais néanmoins les MPME sont très nombreuses et l'Inde a 3 millions de MSME qui emploient 110 millions de personnes. Pres de 80% des ouvriers en Inde travaillent dans le secteur informel alors que les 20% qui travaillent dans le secteur formel sont des personnes qui travaillent dans le secteur informel sans relation directe avec le principal employeur. Dans le secteur formel, 20% des salariés, et il faut insister sur la responsabilité des employeurs par rapport aux 8% des salariés informels qui travaillent pour l'entreprise mais par le biais d'intermédiaires tels que des sous-contractants. Le principal employeur est obligé de faire en sorte que la législation du travail est applicable à ces employés indirects, y compris les travailleurs des plateformes. En Inde, 80% des travailleurs dans le secteur informel n'ont pas d'employeur dans le sens classique du terme. Beaucoup d'entre eux sont auto-employés. Pour aider ce groupe, le gouvernement a adopté de nouvelles lois pour garantir une série de mesures de sécurité sociale pour ces travailleurs auto-employés migrants ou informels. Cela va transformer la vie de la majorité des travailleurs en Inde. Pour conclure, il y a beaucoup de fractures, de distorsion dans l'écosystème mondial et le COVID 19 l'a montré. Le gouvernement, les employeurs et les travailleurs en Inde se sont engagés à régler le problème collectivement, et nous remercions l'OIT de son soutien et encore une fois, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'intervenir devant la Conférence. Merci.

M. Suthi Sukosol

Gouvernement (Thaïlande)

(Original anglais)

Monsieur le Président, je voudrais féliciter le Directeur général de son rapport « Le travail au temps du COVID » qui tombe à pic. La pandémie de COVID 19 représente des difficultés pour la santé, la vie des gens et pour le monde socio-économique, et le gouvernement royal thaïlandais en consultation avec les partenaires sociaux a adopté des mesures immédiates pour atténuer les effets de la pandémie. Nous avons renforcé nos efforts pour aider à la fois les employeurs et les travailleurs en cette période difficile, et le tripartisme est essentiel pour la formation des politiques et des mesures. Nous avons offert un accès gratuit aux tests pour le COVID 19, le traitement ainsi que les vaccins pour des travailleurs, quel que soit leur origine sociale et nationalité. Nous avons réduit les contributions à la sécurité sociale afin d'apporter un soutien financier supplémentaire à la fois pour les travailleurs et pour les employeurs. En outre, nous avons également imposé un nouveau train de mesures de chômage, jusqu'à 90 jours, pour des travailleurs qui cessent de travailler pour des raisons de force majeure. Nous avons également lancé un programme de prêt pour aider les employeurs qui gardent leurs salariés pendant la situation économique difficile. Nous avons également organisé Job Expo Thaïlande 2020 ce qui a permis de créer 1,2 millions d'emplois dans les secteurs publics et privés, et nous avons également des programmes de formation et de reformation. Le gouvernement a également introduit des transferts monétaires pour aider tous les groupes de personnes, y compris les travailleurs informels, les travailleurs handicapés ainsi que les personnes âgées. Le gouvernement a également mis en place un programme de promotion de l'emploi pour les nouveaux diplômés en subventionnant 50% des salaires payés par les employeurs. En ce qui concerne les travailleurs migrants, un nouveau tour d'enregistrement et de prolongation de visa et de permis de travail a été mis en œuvre, ce qui les protège de la vulnérabilité, de l'exploitation et des infections, et même temps cela donne aux employeurs la possibilité de fidéliser leurs travailleurs. Pour ce qui est de la Thaïlande, nous suivons notre stratégie de 20 ans dont l'objectif est de mettre en place une société juste et équitable, et d'assurer la durabilité économique. Nous pensons que notre avenir appartient à l'économie verte bio circulaire qui exige une restructuration du marché du travail, et notamment pour ce qui est l'encouragement du développement et de la transition vers des compétences vertes. Il y a des travailleurs à distance, il y a des travailleurs sur des plateformes, des nouvelles formes de travail, et donc ensembles nous devons trouver des solutions concrètes afin que nous puissions garantir la justice sociale et le travail décent pour tous. Je voudrais réaffirmer que la Thaïlande est prête à continuer à travailler étroitement avec la communauté internationale ainsi que les organisations internationales et régionales, et plus particulièrement, les bureaux de pays de l'OIT pour la Thaïlande, le Cambodge et la République démocratique populaire lao. J'ai le plaisir aussi d'inviter les membres de l'OIT à mettre en œuvre la déclaration du centenaire pour l'avenir du travail. Le temps est venu maintenant de coopérer pour surmonter cette crise et pour reconstruire en mieux un monde du travail qui soit à la fois inclusif, durable et résilient, merci.

M. Nasri Abu Jaish

Mouvement de libération (Palestine) (*Original arabe*)

Excellences, Monsieur le Président de la Conférence, Mesdames, Messieurs les membres, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs, que la paix du Seigneur soit avec vous. Nous faisons face à la pandémie de COVID et ses conséquences, qui ont sapé les conditions économiques, les conditions sanitaires, des millions de personnes ont perdu leurs emplois, des entreprises ont fermé leurs portes, et donc il y a des difficultés, et il y a eu beaucoup de changements dans le monde du travail. Des centaines de personnes dans la bande de Gaza vivent encore dans la rue après la démolition de leurs maisons et la destruction d'immeubles. Le quartier industriel de Gaza a été réduit à néant. L'agression, nettoyage ethnique continue à Jérusalem et on expulse des gens du quartier de Sheikh Jarrah. Mesdames, Messieurs, notre peuple qui vit sous l'occupation a été le plus touché par la pandémie. En raison de l'occupation, le marché du travail palestinien suffoque, ce qui entrave toute possibilité de développement, comme on le voit avec l'augmentation de la pauvreté et d'autres indicateurs. L'État de Palestine, malgré ses moyens limités, n'a ménagé aucun effort pour promouvoir la paix sociale. En ce qui concerne le marché du travail, le Ministère du travail a adopté un plan d'urgence en collaboration avec tous les partenaires, qui inclus notamment des allocations chômage, des fonds pour aider les entreprises touchées, et un soutien juridique pour nos travailleurs qui travaillent pour des employeurs israéliens. Le Ministère a renforcé le dialogue social et le partenariat, le Ministère a également convoqué la première conférence nationale sur le dialogue social sous le patronage du Premier ministre palestinien, Docteur Shtayyeh, avec la participation du Directeur général de l'OIT, Monsieur Ryder et le Directeur général de l'Organisation arabe du travail, Monsieur Almutairi. La conférence a adopté la stratégie nationale de l'emploi pour augmenter les salaires en Palestine, et pour pouvoir ouvrir un dialogue national afin de pouvoir réintégrer une agence de sécurité sociale. Mesdames, Messieurs, nous organisons chaque année la mission d'établissement des faits, et ensuite le Directeur général élabore son rapport, et comme le montre le rapport, notre économie et notre marché du travail ont été touchés par des politiques d'occupation qui sapent toute perspective de croissance et de développement, et promeut la violation des droits de nos travailleurs, en particulier ceux qui travaillent pour des employeurs israéliens. Par conséquent, nous appelons votre Conférence à mettre en œuvre les recommandations de ce rapport, pour mettre un terme à ces violations actuelles et latentes contre les droits de nos travailleurs et nous sommes en faveur d'une conférence de donateurs dirigée par l'OIT, en collaboration avec l'Organisation du travail arabe, comme cela a été précédemment décidé lors de chaque réunion et chaque conférence. Pour terminer, je souhaite plein succès à notre Conférence, et je souhaite également la sécurité, la prospérité et le progrès à tous les peuples, merci.

M. Dinh Khang Nguyen

Travailleur (Viet Nam) (*Original Viet Namien*)

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président de la Conférence, Monsieur le Directeur général, tout d'abord je vous transmets les salutations des 10,4 millions de membres syndiqués du Viet Nam. Le contexte est différent, et le format de la

Conférence est virtuel, néanmoins je suis certain que vous allez mener à terme cette 109^e Conférence internationale du travail et que vous allez pouvoir adopter des politiques pour améliorer les conditions de vie et d'emploi des travailleurs et des travailleuses victimes de la pandémie de COVID 19 dans le monde. Le Directeur général a présenté un rapport important sur le travail au temps du COVID. La pandémie a eu des conséquences graves sur la santé de millions de personnes mais a eu également des conséquences très graves dans les domaines économique, culturel et social. Au Viet Nam la pandémie a détruit des entreprises et des productions ce qui a un effet direct sur les moyens d'existence et d'emploi des travailleurs. Pour lutter contre l'impact de la pandémie, le Viet Nam et son gouvernement ont mis en place des mesures pour aider les entreprises à surmonter les difficultés, pour mettre en place la sécurité sociale, pour réaliser deux objectifs, tout d'abord protéger la santé et ensuite promouvoir la reprise et le développement socio-économique dans la nouvelle normalité. Pendant ce temps, les syndicats Viet Namiens ont toujours collaboré avec le gouvernement et se sont associés aux mesures pour lutter contre la pandémie. Ces syndicats ont collaboré, y compris à l'élaboration des politiques pour assurer la sécurité sociale, et ils ont également organisé des campagnes en faveur des membres syndiqués et des travailleurs. Le dialogue social et la négociation collective avec les employeurs ont été renforcés. Les syndicats ont organisé beaucoup de programmes de soutien, tels que la fourniture de riz gratuit, etc. Ces actions conjointes ont été menées aussi avec le gouvernement et les syndicats ont demandé aux employeurs de se mobiliser en faveur de la vaccination de leurs salariés. Mesdames, Messieurs les délégués, la flambée de la pandémie a révélé les failles dans le modèle de croissance économique, qui montre qu'il faut une réforme et il faut également renforcer la résilience de l'économie pour que nous puissions réaliser les ODD. Les syndicats du Viet Nam ont continué à apporter leur soutien pour sortir de cette crise. Nous soutenons le document de la Conférence, « Appel global en faveur d'une action en faveur d'une reprise centrée sur l'humain » et je voudrais profiter de l'occasion pour remercier sincèrement l'OIT pour l'aide apportée aux syndicats Viet Namiens au fil des ans et nous souhaitons continuer à bénéficier de votre soutien à l'avenir. Nous sommes certains que nos efforts conjoints et notre détermination nous permettront de sortir de la crise et de retrouver une reprise axée sur l'humain et le développement.

Mme. Salwa Abdallah

Gouvernement (République arabe syrienne)
(*Original arabe*)

Excellences, Mesdames, Messieurs, je voudrais, pour commencer [interruption 00:43]. Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs les participants, bonjour. Pour commencer je voudrais remercier et vous souhaiter plein succès. Nous prenons bonne note de l'ordre du jour et des points qui concernent des sujets très importants pour notre travail au quotidien, et nous remercions le DG de son rapport « Le travail au temps du COVID ». Nous sommes persuadés que la constitution de l'OIT et les conventions internationales du travail vont nous permettre d'assurer le développement et la prospérité pour les peuples du monde entier en promouvant un travail durable et décent. La Syrie a ratifié les huit principales conventions du travail, a adopté les normes en matière de travail décent. [interruption 02:14] La Syrie a adopté le Code du travail syrien en 2010 pour transposer ces normes. Cela étant dit, nous devons mentionner la guerre terroriste qui a été imposée à la Syrie afin de détruire systématiquement le développement du pays. Si on parle du monde du travail, il est difficile de parler d'améliorer le monde du travail alors qu'il y a des attaques contre

notre territoire. Condamnons l'occupation de la bande de Gaza, les pratiques de l'occupation turque et américaine d'une partie du territoire syrien. Cette occupation a exploité nos ressources et nous demandons à la Conférence et à l'OIT de dénoncer les mesures coercitives unilatérales imposées à la Syrie et à son peuple. Ces mesures sont illégales et immorales, et elles aggravent l'impact socio-économique de la guerre pour la population. Mesdames, Messieurs, malgré les conséquences de la guerre menée contre la Syrie, malgré toutes les difficultés que nous avons rencontré, la Syrie n'a pas ménagé ses efforts pour un avenir plus radieux pour sa population, notamment pour ce qui est du monde du travail. Depuis 2018, nous mettons en œuvre un projet de réformes nationales pour réformer le système d'allocations sociales et la Syrie paie également des allocations aux chômeurs et à ceux qui ont perdu leurs moyens d'existence. L'État apporte un soutien notamment financier aux régions qui sont contrôlées par des groupes terroristes. En même temps, nous avons élargi la protection et la sécurité sociale malgré l'impact économique de la guerre contre notre pays. Nous poursuivons notre travail pour organiser le marché du travail et nous nous préparons à mettre en place un système d'information afin de moderniser le marché du travail. Je voudrais également mentionner les mesures adoptées par la Syrie pendant la pandémie y compris le paiement des salaires des travailleurs malgré toutes les difficultés rencontrées. Pour terminer, je vous souhaite plein succès dans vos travaux.

M. Panus Thailuan

Travailleur (Thaïlande)

(Original anglais)

Merci, je voudrais transmettre au Président, au Directeur général et à vous tous, les salutations des travailleurs de la Thaïlande. Après avoir lu le rapport du Directeur général, j'ai été très impressionné par tout ce qui a été fait pour atténuer l'impact de la pandémie de la COVID 19. Nous le savons, depuis cinq à sept ans, il y a eu des révolutions dans le monde du travail en raison de technologies disruptives qui réinventent le futur du travail. La pandémie a aggravé la situation difficile dans laquelle se trouvait le monde du travail. Il y a eu un impact significatif à la fois sur l'économie et sur les travailleurs. Les travailleurs thaïlandais ont dû faire face à l'impact de la réduction des heures de travail et des salaires ou alors de la perte d'emploi, et notamment les travailleurs qui travaillent pour les PME et dans les secteurs informels. Plus de 7 millions de travailleurs dans le secteur du tourisme luttent depuis le début de la pandémie, et le taux de chômage du pays a atteint un niveau sans précédent depuis 12 ans lors du premier trimestre de 2021. Grâce au gouvernement de la Thaïlande et au Ministre du travail, et notamment son bureau de la sécurité sociale, différentes mesures d'aide ont été mises en place pour atténuer l'impact de la pandémie sur les entreprises et les travailleurs, et aussi pour compenser en partie les pertes de revenus. Parmi ces mesures, des transferts monétaires, des subventions, des prêts à des conditions favorables, ainsi que des subventions pour promouvoir le recrutement, une réduction des contributions à la sécurité sociale de 5 à 2,5% pour trois mois, une augmentation des avantages en cas de chômage du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2022. Par ailleurs, le système de santé s'est également préparé à aider les malades du COVID 19 et à faire en sorte qu'ils puissent bénéficier du meilleur traitement disponible. Malgré ces mesures, la perte d'emplois et de moyens d'existence a poussé beaucoup de personnes dans la pauvreté. Au nom des travailleurs de la Thaïlande, je lance un appel à l'aide et au soutien en faveur des travailleurs de la Thaïlande, et notamment ceux qui sont dans l'économie informelle et qui sont les plus

touchés par la pandémie. Je lance également un appel à l'OIT afin qu'elle continue à collaborer avec le gouvernement thaïlandais pour aider les travailleurs pauvres et pour protéger des moyens d'existence grâce à des mesures de protection sociale et des mesures de soutien en matière de sécurité des revenus. Je vous remercie et je souhaite plein succès à la Conférence.

M. Roger A Tejada Bryden

Gouvernement (Panama)

(Original espagnol)

Merci, bonjour Monsieur le Président de la 109^e Conférence internationale du travail, Monsieur Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, Mesdames, Messieurs les membres des groupes gouvernementaux, employeurs et travailleurs. Tout d'abord, je voudrais cordialement vous saluer au nom du gouvernement du Panama, et plus particulièrement au nom de Madame le Ministre du travail et du développement du travail, Doris Zapata Acevedo. En ma qualité de délégué principal à cette Conférence et en tant que Vice-ministre du travail je voudrais vous parler des progrès accomplis par mon pays le Panama pendant la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID 19. Pour commencer, je voulais dire que notre travail a été fondé sur le cadre de politiques pour atténuer l'impact économique et social de la crise due au COVID 19, et notre travail a été également fondé sur les quatre piliers proposés par l'OIT, tels que stimuler l'économie et l'emploi, aider les entreprises, les emplois et les revenus, protéger les travailleurs sur le lieu de travail et avoir recours au dialogue social pour trouver des solutions. Sur la base de cette effort et afin de maintenir un dialogue social permanent, nous avons réussi à avoir un faible niveau de protestation, zéro violences sociales et nous avons également élaboré un plan de reprise économique et sanitaire. Il est indiscutable qu'il y a eu une augmentation du chômage et de l'informalité et je dirais même que la majorité des pays se trouvent dans cette situation. Néanmoins, pendant la crise due à la pandémie nous avons pu trouver des opportunités, tirer des enseignements, et apprendre également des choses telles que l'importance de l'utilisation de la technologie en tant qu'outil et qui peut être au service de tous et pas seulement de quelques-uns. Les nouvelles modalités de travail qui peuvent être mises en place avec de bons résultats pour la productivité, c'est un fait et nous devons par ailleurs renforcer le rôle de l'État, renforcer les liens entre les secteurs publics et privés au bénéfice de nos peuples. Le Panama réitère son engagement à renforcer les mécanismes de dialogue social et de confiance envers ces mécanismes afin de jeter des bases solides qui permettent une collaboration étroite entre les employeurs, les travailleurs et les gouvernements, et ainsi afin de reconstruire un monde du travail plus participatif et qui présente davantage d'opportunités. Nous sommes convaincus qu'ensembles, nous sortirons de cette pandémie. Merci

M. Janez Cigler Kralj

Gouvernement (Slovénie)

(Original anglais)

Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs, la pandémie de COVID 19 a touché les pays du monde entier engendrant des difficultés sans précédent pour la planète. En tant que crise sanitaire mondiale, cela a touché des sociétés et des économies d'une manière très profonde conduisant à des conséquences graves pour le monde du travail. Les difficultés préalables du marché du travail se sont aggravées

et ont des incidences dévastatrices. La pandémie a souligné l'importance de la justice sociale comme condition préalable de la résilience et de la pérennité de la vie du travail. Le gouvernement de la Slovénie a concentré ses efforts dans la mise en œuvre de mesures pour garantir la riposte du marché du travail et à gérer le taux d'emplois pour le maintenir assez élevé, ce qui a abouti à un taux de chômage de 5.2% uniquement en avril 2021, qui compte parmi l'un des plus bas de l'Union européenne. L'accès au statut de travailleur officiel est un élément crucial pour exercer les droits de l'emploi et les gouvernements devraient prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre l'accès au statut de travail formel et autonomiser les travailleurs afin qu'ils puissent exercer leurs droits du travail. Nous pensons qu'il conviendrait de se pencher tout particulièrement sur les groupes les plus vulnérables, car s'il n'y a pas de mesures adéquates en temps nommé, ce seront ceux qui seront laissés de côté. La Slovénie a accompagné ces personnes dans le cadre d'une approche globale et le gouvernement de la Slovénie a pris de nombreuses mesures, de nombreuses réformes pour s'attaquer aux difficultés surgissant dans le monde du travail. La Slovénie demeure engagée et poursuivra son appui à la mission fondamentale de l'OIT pour faire progresser la justice sociale dans le monde. Mesdames, Messieurs, afin de nous attaquer aux difficultés communes du monde du travail, les objectifs généraux de la présidence slovène du Conseil de l'Union européenne se concentrera sur le maintien des débats pour garantir des marchés du travail résilients et inclusifs, notamment dans le contexte de la transition numérique et verte, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de travail et de vie de toutes les générations et s'attaquant aux difficultés démographiques dans une approche de toute la vie. C'est dans ce contexte que le pilier européen des droits sociaux ainsi que le plan d'action constitueront une base importante et un point de départ de nos activités au cours de notre présidence. En conclusion, la Slovénie appuie pleinement et sincèrement toutes les tentatives de l'OIT afin de répondre de façon multilatérale pour surmonter la pandémie et apporter les ripostes crédibles et effectives aux multiples difficultés qui se posent. Nous pensons que l'OIT, dotée de sa structure tripartite unique, est véritablement capable de s'attaquer aux questions internationales par le dialogue social, constituera une plateforme essentielle pour résoudre les problèmes mondiaux persistants. Merci.

M. Nicolas Schmit

Union européenne

(Original anglais)

Madame la Présidente, pour commencer je souhaiterais me féliciter de cette discussion importante et qui vient en temps voulu sur le travail en temps de COVID. En cette période de crise, alors que des milliers de personnes sont touchées par des changements profonds de leurs vies personnelles et professionnelles, le BIT a joué un rôle clé pour la sortie de crise. Beaucoup a été fait pour atténuer les conséquences sociales de la crise. Les programmes de travail à court terme ont été créés pour protéger les revenus et les emplois à hauteur de 100 millions d'euros. Toutefois, dans le monde, 33 millions de personnes se sont retrouvées au chômage et beaucoup d'autres, 80 millions selon l'OIT, ont quitté le marché du travail et sont inactives. Cette pandémie a également aggravé les inégalités. Les femmes, les jeunes, les enfants venant de milieux défavorisés et les gens occupant un travail précaire ont été les plus touchés, et beaucoup de personnes ont vu baisser leurs revenus. Le nombre de travailleurs qui vivent dans la pauvreté a augmenté de 108 millions en 2020, inversant un progrès constant des cinq dernières années. Enfin, la COVID 19 a également vu le télétravail se généraliser, ce qui présente beaucoup d'avantages mais aussi des

difficultés concernant la santé mentale et l'équilibre entre la vie personnelle et la vie du travail. Nous devons sortir de la crise et garantir un monde du travail égal pour tous. Il semblerait que nous nous orientons dans cette orientation. Nous avons vu des plaques tectoniques s'affronter. Ce nouveau paradigme œuvre à l'Union européenne grâce à la présidence portugaise de l'Union européenne, qui a invité les États membres, les partenaires sociaux et autres parties prenantes, y compris Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, à un sommet social le 7 mai à Porto. Les messages étaient clairs. La sortie de crise doit fonctionner pour tous. Nous devons nous reconstruire vers un monde plus juste et meilleur. Nous devons donner, garantir la stabilité et garantir des perspectives. Qu'est-ce que cela signifie ? Des salaires décents, une meilleure protection sociale, la protection des droits des travailleurs, une plus grande formation, notamment pour les jeunes. Nous voulons engendrer un monde du travail plus durable. La viabilité du marché du travail est importante compte tenu des nombreuses modifications. Les gens ont besoin de sécurité pour organiser leurs vies. C'est particulièrement vrai pour les jeunes. Très souvent, ils travaillent dans des conditions précaires, et cela doit s'appliquer aussi au travail en plateforme. Ce sont des engagements que l'Union européenne suivra de près. Il s'agit pardon, d'engagements de l'OIT, et c'est pourquoi nous donnons notre plein appui à la mission essentielle du BIT et le redressement centré sur l'humain qu'elle appelle de ses vœux. L'Union européenne contribue au-delà de ses frontières à l'initiative sur le travail décent qui est très nécessaire. Nous avons appris qu'à ce jour, en raison de la pandémie 8,9 millions d'enfants ont été contraints à travailler. Nous ne saurions l'accepter, de même que nous ne saurions accepter que demain la précarité et l'instabilité de demain pourraient prévaloir sur les valeurs de solidarité, dignité et pérennité qui sont chères à nos cœurs, merci.

Mme. Ana Mendes Godinho

Gouvernement (Portugal)
(*Original portugais*)

Monsieur le Président de la Conférence internationale du travail, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués des groupes gouvernementaux, employeurs et travailleurs, je vous transmets les salutations chaleureuses depuis le Portugal. Je salue tous ceux qui participent à la 109^e Conférence internationale du travail. C'est un forum mondial très important à caractère politique, économique et social et en 2020, nous avons tous senti un vide parce qu'il n'a pas été possible de se réunir. Nous travaillons maintenant pour le travail décent et nous remercions le Directeur général pour son rapport. La pandémie de COVID 19 est la principale crise depuis la Deuxième Guerre mondiale et nous souffrons tous et l'OIT doit être vigilante pendant cette période et c'est quelque chose qui va beaucoup nous inspirer. Nous nous concentrons pour atténuer les effets socio-économiques de la crise pour garantir la justice et notamment la justice sociale. Le Portugal est un bon exemple en la matière. Nous avons adopté plusieurs mesures, la mesure de protection pour maintenir l'emploi et garantir le chômage aux travailleurs. On sait qu'il s'agit aussi d'aider les personnes qui ne sont pas dans l'économie formelle. Un travailleur sur quatre au Portugal bénéficie de ces mesures et maintenant il faut mettre en place la reprise économique et sociale. Il faut davantage de mesures novatrices, et il faut notamment promouvoir l'emploi décent, l'égalité, les compétences, la protection sociale, etc. Nous avons constaté qu'il y avait des vulnérabilités et donc il faut faire mieux que dans le passé. Le Portugal, en tant que Président du Conseil de l'Union européenne n'a pas ménagé ses efforts et tout d'abord nous avons proposé un

engagement ambitieux et tripartite au niveau de l'Union européenne. Nous avons réaffirmé le pilier européen des droits sociaux, ainsi que le respect du plan pour garantir une reprise socio-économique sociale, juste et inclusive. Je voulais également souligner l'importance de la présence du Ministre de la communauté des pays de langue portugaise, et nous nous associons également au travail qui est fait par la Conférence internationale du travail. Nous remercions le Directeur général qui a également contribué au sommet social de Porto et depuis 10 ans nous avons connu financière ensuite une crise pandémique. Monsieur le Directeur général, il est, bien entendu, nous allons y revenir pendant cette assemblée, mais vous pouvez toujours compter sur nous. Le Portugal fera tout pour continuer à honorer son héritage ainsi que pour honorer les objectifs de l'OIT. Merci.

M. Ram Chandra Sanghai

Employeur (Népal)

(Original anglais)

Merci, Madame la Présidente, Excellences, Mesdames, Messieurs les délégués, c'est un plaisir pour moi que d'intervenir en séance plénière de la CIT. Je souhaiterais adresser mes salutations chaleureuses à vous venant du monde des entreprises du Népal. C'est la première fois dans l'histoire de l'OIT qu'une conférence importante se tient en mode virtuel. Je remercie à cet égard le Directeur général de l'OIT et son équipe d'avoir organisé cette Conférence en dépit des difficultés auxquelles le monde entier se heurte en raison de la COVID 19. Nous avons parcouru un long chemin depuis la flambée de cette épidémie qui a engendrée beaucoup de difficultés. Cette pandémie a stimulé de façon négatives l'ensemble des secteurs de l'économie, les personnes, les travailleurs et l'ensemble de la société. Cela prendra plusieurs années pour nous sortir de cette crise de façon totale. Madame la Présidente, à la suite de la flambée de COVID 19, le gouvernement a déclaré un confinement à l'échelle de la nation pendant plus de trois mois. Le fonctionnement des entreprises et les activités économiques se sont totalement arrêtés. Le tourisme, les PME ont été les plus touchés. La croissance économique du Népal a enregistré une baisse importante de 2,12% pour l'année 2020 et ce pour la première fois en 20 ans. De même, le PIB a baissé de 1,03 milliards de dollars, en outre, 1,58 millions de personnes ont perdu leurs emplois et 1,2 millions sont tombés en deçà du seuil de la pauvreté. Le niveau de confiance dans les entreprises demeure faible. Nous traversons une période très difficile. Le secteur privé tenant compte de sa responsabilité d'entreprise, œuvre avec le gouvernement pour contenir la pandémie et offrir divers moyens de maintenir la sécurité. Nous avons relancé le dialogue avec les syndicats et nous sommes parvenus à un accord salarial avec tous les travailleurs pendant toute la période de confinement. Un recours accru aux technologies avancées, au travail numérique et au travail depuis son domicile ont abouti à des suppressions d'emplois et requis un nouveau type de travailleur qualifié. Cela a eu des incidences considérables sur le marché du travail et les relations professionnelles. Il est nécessaire de créer un environnement sûr pour l'ensemble des travailleurs et investir largement dans le système de soins de la santé. Je souhaiterais saisir l'occasion pour prier instamment toute la communauté internationale de faire preuve de coopération pour sortir de cette crise. Nous avons travaillé, mis en œuvre des réformes pour renforcer le dialogue social à tous niveaux. Nos stratégies et activités se concentrent sur une nouvelle création d'emplois. La pérennité des PME, en promouvant la croissance économique. Nous attendons un appui permanent du BIT pour la mise en œuvre des activités ci-dessus sur le plan technique et financier. Enfin, je souhaite plein succès à la Conférence, je vous remercie.

Mme. Yolanda Díaz Pérez

Gouvernement (Espagne)

(Original espagnol)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, chers collègues, merci de me donner la possibilité de m'adresser à vous. C'est un honneur pour moi de représenter mon pays en qualité de troisième Vice-président du gouvernement et Ministre du travail et l'économie sociale de l'Espagne à cette 109^e Conférence internationale du travail. Permettez-moi de commencer par féliciter le Directeur général de l'OIT, Monsieur Guy Ryder pour tout le travail de préparation et de mise en place de cette Conférence. Je félicite également tous ceux qui travaillent au sein de cette Organisation, parce qu'ils travaillent pour la cause la plus noble, à savoir la justice sociale. Pour commencer mon intervention je voudrais vous dire que l'Espagne est pleinement en phase avec les thèmes qui sont traités par cette Conférence tels que les inégalités dans le monde du travail, la protection sociale, et les compétences, et la formation permanente. Pendant cette pandémie, l'Espagne a mis en œuvre le plus grand train de mesures en faveur du travail et du secteur social de son histoire récente. Le gouvernement a fait face à cette crise et depuis la crise financière de 2008, nous avons parié sur la cohésion sociale et la solidarité, et nous voyons les résultats aujourd'hui, malgré l'impact de cette crise sur le PIB, l'impact sur l'emploi a été beaucoup plus limité. Nous avons également mis en place un plan de réformes et d'investissements pour assurer l'avenir des emplois plus stable, avec des salaires dignes, avec des conditions de travail décentes, une meilleure protection sociale et une égalité réelle et effective entre les hommes et les femmes. Nous savons que pour la reprise centrée sur les personnes, nous avons en l'OIT un partenaire clé, avec lequel collabore l'Espagne et avec lequel nous avons renforcé nos liens d'initiatives mondiales pour le travail décent pour les jeunes. Nous avons également pris un engagement à respecter les normes par le biais de la ratification des conventions et des protocoles de l'OIT. Je vous annonce qu'avant la fin de l'année, nous allons ratifier les conventions 177 sur le travail à domicile ainsi que les trois dernières conventions adoptées par l'OIT, les conventions 188, 189 et 190, ce qui mettra un terme à une longue parenthèse où l'Espagne n'avait pas ratifié de conventions de l'OIT. L'an dernier pendant la pandémie, le dialogue social a fonctionné mieux que jamais et donc il y a eu une dizaine d'accords conclus entre le gouvernement et les partenaires sociaux et je relève notamment l'accord sur l'augmentation du salaire minimum pour 2020, l'accord sur la prolongation des procédures de licenciement économique, sur le travail à distance et sur les plateformes numériques. Permettez-moi pour terminer de faire référence à un autre axe fondamental, la reformulation des politiques actives de l'emploi, qui mettent l'accent sur les compétences numériques, la formation permanente et l'éducation de qualité pour tous, avec pour objectif de répondre de manière adéquate à la transition écologique et la transformation numérique. Mesdames, Messieurs, l'engagement du gouvernement de l'Espagne est ferme pour maintenir le dynamisme de l'économie qui promeut fortement la croissance de l'emploi, ainsi que pour la promotion de l'emploi décent et de la protection sociale pour tous. Donc allons continuer à nous rencontrer sur ce chemin, merci.

M. Jamal Qadri

Travailleur (République arabe syrienne)
(*Original arabe*)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les participants à la 101^e Conférence internationale du travail. Je vous salue depuis Damas. Permettez-moi également de féliciter le Directeur général pour le rapport qu'il a commis à l'occasion de la 109^e Conférence internationale du travail. En effet, ce rapport condamne avec fermeté les pratiques de l'entité occupante à l'encontre des travailleurs syriens et à l'encontre de ceux qui vivent dans les territoires palestiniens occupés et les territoires syriens occupés. Je souhaite dire plus particulièrement que les travailleurs dans le Golan occupé sont victimes de discriminations en termes de salaires et en termes de qualité de travail, ce qui contrevient aux conventions de l'Organisation internationale du travail pertinentes. Permettez-moi aussi de féliciter le Directeur général pour avoir produit ce rapport qui met en lumière les répercussions néfastes de la COVID 19 sur le monde du travail. Il faut prêter main forte aux travailleurs et aux travailleuses syriens qui ont subi de plein fouet cette crise, et qui subissent parallèlement des mesures et des pratiques unilatérales qui compromettent l'accès des citoyens syriens à la santé et à la structure sanitaires. Il ne faut pas oublier non plus les mesures coercitives unilatérales qui sont adoptées par les entités qui sont responsables des actes d'agression qui sont commis contre les syriens. Cela compromet à nouveau l'économie syrienne et cela a exacerbé la pauvreté, le chômage. Nous ne pouvons pas par exemple trouver des pièces de rechange, il y a une inflation galopante, l'économie est exsangue et le pouvoir d'achat a reculé. C'est la raison pour laquelle il faut condamner fermement ces mesures coercitives unilatérales et les punitions ou les sanctions qui ont été imposées à la Syrie. C'est pourquoi il est impératif de prêter main forte aux travailleurs syriens, à les aider à améliorer leurs compétences en matière de travail. Nous évoquons également la nécessité d'améliorer le cadre juridique et les normes internationales qui découlent de l'Organisation internationale. Il faut améliorer le marché du travail en Syrie. Il est impératif donc de prendre les mesures nécessaires qui s'imposent aujourd'hui et qui nous permettront enfin d'adopter un cadre juridique et des normes internationales qui aideront les Syriens à améliorer leur situation. Je vous souhaite le plein succès. Nous espérons que cette Conférence sera l'occasion d'examiner tous les points qui sont inscrits à l'ordre du jour, notamment celles qui portent sur la COVID et la reprise au lendemain de la COVID. Merci.

M. Carlos Augusto Müller

Travailleur (Brésil)
(*Original portugais*)

Merci, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les délégués. À la 109^e Conférence internationale du travail, au nom des travailleuses et des travailleurs du Brésil, et des centrales syndicales, je félicite le Directeur général, Monsieur Guy Ryder, pour son rapport, « Le travail au temps du COVID ». Au fur et à mesure que la vaccination avance au travers le monde, il est évident que la protection de la santé pour sauver des vies fondée sur la science est un comportement nécessaire pour lutter contre le virus, ce qui permettra de reprendre les activités et donc de garantir également la reprise de l'économie. Néanmoins, nous sommes consternés de voir que malgré l'engagement universel à suivre la science, le gouvernement du Brésil a choisi

le négationnisme. Le gouvernement n'avait pas l'intention d'acheter les quantités de vaccins nécessaires. 160 millions de Brésiliens n'ont pas encore été vaccinés ne serait-ce qu'une fois contre la COVID 19 et plus de 470 000 Brésiliens ont perdu la vie. La pandémie est plus cruelle pour ceux qui sont en situation de vulnérabilité sociale. Pour les chômeurs et pour les indigènes, ce sont les Brésiliens les plus pauvres, qui ont le plus de probabilité de perdre leur emploi, de s'infecter, de mourir du COVID. La situation est aggravée par la lenteur de la vaccination, par l'interruption pendant quatre mois du paiement d'une aide d'urgence qui est l'équivalent de 120 dollars, si bien que toute la population a été touchée. Plus de la moitié des familles sont en situation d'insécurité alimentaire en raison de la pandémie. Plus de 116 millions de Brésiliens souffrent d'insécurité alimentaire. Le COVID continue de régner sur l'économie. Le chômage continue d'augmenter et concerne aujourd'hui 14,8 millions de Brésiliens, donc le gouvernement est responsable de l'augmentation aussi du chômage. Il y a aussi une désindustrialisation, il y a aussi la fermeture de centaines de milliers d'entreprises. Il n'y a pas de dialogue social au Brésil, bien au contraire. En pleine pandémie, les syndicats n'ont pas été consultés et le gouvernement a réduit les salaires. Il n'y a pas eu de négociations collectives du tout. Depuis le début de cette année, certains hôpitaux de l'Amazonie ont connu des interruptions de la fourniture d'oxygène. Les centrales brésiliennes discutent avec des entités d'autres pays afin de pouvoir acheter des vaccins et d'autres moyens. C'est une offre solidaire pour lutter contre le COVID qui nous a été faite notamment par la Chine. Je vous remercie.

Mme. Sharan Burrow

Confédération syndicale internationale
(*Original anglais*)

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs. Personne ne sera en sécurité avant que tout le monde ne le soit. Cette pandémie a bouleversé le modèle économique qui a créé un monde dépendant de l'économie à l'échelle mondiale. 60% des travailleurs sont dans le secteur informel et 40% sont dans le secteur formel. Dans une course au sauvetage des vies, le personnel de santé a risqué sa vie pour nous. Lorsque les entreprises ne s'appuient sur aucune résilience interne, ce modèle d'entreprise dépend de l'échec des gouvernements de gérer le marché. Le respect des droits du travail n'existe pas. Inclure les gens de toutes les races et de tous les horizons doit être l'objectif. Il faut mieux contribuer à gérer la crise écologique. La déclaration du centenaire nous donne une orientation. Il faut retourner au plein emploi, respecter les droits du travail, la négociation collective et le dialogue social. Les travailleurs doivent pouvoir aspirer à un avenir juste et prometteur. La déclaration du centenaire a exigé la diligence due. La protection sociale doit intervenir dans tous les pays. La mise en œuvre des ODD, l'élaboration de modèles justes doit être l'objectif. Nous ne saurions souligner suffisamment à quel point l'éducation, les soins de la santé sont la clé d'une communauté décente. Il faut reformer le multilatéralisme, et en cela le BIT est à une place de choix. Nous appelons tous les gouvernements de sortir de leur zone de confort. Nous les prions de protéger toutes les entreprises. La santé restaure la démocratie. Nous vous demandons de reconnaître le gouvernement d'unité nationale du Myanmar. Il faut reconnaître la Palestine comme État indépendant de façon urgente et il convient de lutter contre le travail forcé, contre le travail des enfants qui continue d'exister dans trop de parties du monde. Ce que nous voulons tous c'est un futur sûr pour tous. Mettons en œuvre la déclaration du centenaire, faisons-le maintenant. [Interruption 04:26].

M. Leonardo Zacarias Correa Torres

Employeur (Nicaragua)

(Original espagnol)

Bonjour, salutations à tous. En juin 2019, j'étais au siège de l'OIT en tant que représentant des employeurs du Nicaragua, et en tant que membre de la Commission tripartite de notre pays. J'avais donné quelques explications concernant la situation et les conditions que nous vivons, situation qui concerne notamment les emplois, les salaires, les conditions de travail, et ce sont des conditions qui sont affectées par une ingérence externe et il y a en fait un impact sur les citoyens, sur les relations publiques et privées dans le pays. Donc l'emploi formel, les investissements nationaux et internationaux, la production, la protection sociale, la réduction de la pauvreté, la pauvreté extrême sont des aspects qui ont été améliorés. C'est en 2017 que nous avons atteints des pics historiques pour ce qui est du PIB et de la réduction de la pauvreté que j'ai déjà mentionnés. J'ai lancé un appel pour que l'OIT se consacre à ce qui a été défini comme l'objectif fondamental, le travail et pour que l'OIT ne poursuive pas des objectifs politiques qui ne sont pas de sa compétence, et qui ne permettent pas de régler les problèmes actuels d'emploi, de sécurité sociale et autres conditions liées au travail, conditions qui ont été aggravées par la pandémie. L'OIT peut et doit aider à éviter les pressions, les restrictions ou les sanctions contre les pays tels que le nôtre pour que nous puissions créer et améliorer l'emploi, la sécurité sociale, la santé, le renforcement des entreprises privées en mettant l'accent sur des micro-entreprises, les petites et les moyennes entreprises. Il faut qu'il y ait un consensus tripartite et cette Conférence doit nous apporter les résultats attendus. Je suggère un nouveau programme pour rétablir les systèmes de sécurité sociale post COVID 19. Un programme qui intégrera un soutien aux entreprises et notamment aux MPME. Ensuite, mettre en place des mesures incitatives pour les entreprises, pour la création d'emplois, ensuite pour l'élaboration d'un programme avec des objectifs concrets pour réduire l'informalité dans les entreprises. Ensuite des plans d'appui post COVID 19 pour aider notamment les MPME car ce sont des piliers fondamentaux pour protéger l'emploi, pour générer de l'emploi et pour garantir la sécurité alimentaire. Ensuite les systèmes de sécurité sociale ne doivent pas reposer simplement sur les employeurs et l'OIT doit mettre en place des mesures pour renforcer des alliances avec des organisations financières multilatérales pour renforcer les systèmes de protection sociale, la protection de l'emploi et la génération de nouveaux emplois et aussi pour promouvoir la formalisation de l'emploi. Je vous remercie.

Mme. Cristina Faciaben Lacorte

Travailleuse (Espagne)

(Original espagnol)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, l'OIT doit contribuer à faire en sorte que le monde du travail puisse relever les défis de la pandémie de COVID et mettre en place des mécanismes pour une reprise juste qui ne laisse personne de côté. Il y a deux ans nous avons célébré le centenaire de l'OIT. Nous avons discuté du futur du travail. La crise de la COVID a montré l'importance du travail et la pertinence des travailleurs essentiels, invisibles. Avant la pandémie, il avait été dit que certains allaient peut être disparaître mais en fait, ils se sont avérés indispensables pour la survie. Donc les personnes vulnérables sont les plus touchées, elles ont des difficultés à avoir accès au système de santé qui dans la plupart des pays sont faibles, et parce

que l'informalité dont souffrent ces personnes font qu'elles doivent sortir pour pouvoir manger. L'État, par les services publics, s'est avéré indispensable pour garantir la vie et le bien être des personnes. Les mesures, telles que les mesures de chômage économique on fait que le chômage n'a pas explosé en Espagne. Le système a garanti des revenus aux personnes qui ne pouvaient pas travailler, parce qu'elles ont cessé leurs activités et c'est le cas notamment dans le secteur du tourisme. Nous saluons le fait que le dialogue social tripartite est une réalité en Espagne aujourd'hui, qui contribue à la démocratisation dans la prise de décisions dans le domaine du travail et de la protection sociale. Mais nous exigeons une dérogation à la réforme du travail notamment pour ce qui est des questions qui sont liées à la facilité du licenciement, ce qui permettra en fait de récupérer des salaires et aussi des droits du travail. Le salaire minimum doit être subsistant également, c'est le moment maintenant de reconnaître la valeur des travaux essentiels, sous forme de travail décent avec des salaires dignes et de la protection. Nous demandons la ratification définitive par le gouvernement espagnol de la convention 189 sur les travailleurs domestiques, ainsi que la convention 190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement. Il y aura une reprise de l'activité dans notre pays au deuxième trimestre de cette année grâce à la vaccination généralisée. Ce sera le cas prochainement, mais ce n'est pas une réalité dans le monde entier, mais nous demandons l'universalisation de la vaccination, c'est une question de justice sociale mais il s'agit également de mettre un terme à la pandémie dans le monde entier et faire en sorte que l'activité puisse reprendre. Les paradigmes économiques, sociaux, productifs et technologiques ont changé. Il faut un nouveau modèle qui est fondé sur le nouveau contrat social inclusif, durable et juste. Pour terminer, nous demandons à la communauté internationale qu'elle mette un terme aux attaques contre la démocratie, la paix et la justice qu'on trouve dans différents pays du monde, tels que la Colombie, le Myanmar, le Mali ou la Palestine. Pour ce qui est de ces derniers, nous demandons que l'on reconnaisse leur statut d'État de plein droit à l'Assemblée générale des Nations unies. Merci.

Mme. Domine Banyankimbona

Gouvernement (Burundi)

(Origin français)

Monsieur le Président de la Conférence internationale du travail, distingués invités, au nom du gouvernement de la République du Burundi, et en ma qualité de Ministre de la fonction publique et du travail et l'emploi c'est avec plaisir que je vous présente les sincères salutations et de fraternité et d'amour du peuple burundais depuis sa capitale Bujumbura. Je ne saurais commencer mon allocution dans saluer l'OIT pour les efforts consentis dans l'organisation de cette Conférence en période de la pandémie de COVID 19. Mes sincères remerciements à l'endroit du BIT pour ses réalisations au niveau mondial et en général et pour notre pays en particulier. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, permettez-moi de vous présenter les grandes réalisations du gouvernement du Burundi. Dans le domaine de l'emploi, le gouvernement du Burundi a entamé diverses exactions dans le souci de réduire le chômage, notamment la mise en place d'un programme de développement coopératif, une banque d'investissements de jeunes, la création d'une banque et des fonds, la création d'une banque communautaire agricole au Burundi, la mise en place d'un programme d'autonomisation économique et d'emploi des jeunes diplômés, l'adoption d'un plan d'action national pour l'emploi des jeunes, un recensement des jeunes chômeurs pour constituer une base de données qui permettra aux investisseurs et aux partenaires du Burundi de prendre des mesures en conséquence.

La construction d'un centre de formation professionnel à Karuzi constitue aussi une des étapes importantes qui pourra contribuer dans la promotion de l'emploi et la réduction du chômage des jeunes. Le gouvernement du Burundi, via le Ministère de la fonction publique, du travail et de l'emploi, avec l'appui du BIT a développé le PPTD 2019 – 2023 au mois de février 2021 Avec l'appui financier du BIT, nous comptons organiser des tables rondes pour la mobilisation des financements, étape importante pour la mise en œuvre de ce programme. Dans le domaine de la législation du travail, le gouvernement du Burundi a mis en place un nouveau Code du travail qui est conforme à la législation des autres pays de notre sous-région et aux normes internationales, et cela grâce aux services du BIT. Dans l'objectif de mettre en œuvre la recommandation 204 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, le nouveau Code du travail du Burundi étend son champ d'application au secteur informel. Dans le domaine de la protection sociale, le gouvernement du Burundi dispose d'une politique nationale de protection sociale et sa stratégie de mise en œuvre et un Code de protection sociale a été récemment promulgué. Dans le domaine de la gouvernance tripartite, un Comité national de dialogue social, qui encadre les débats, les échanges et les recherches de solutions à des problèmes pouvant s'ériger dans le monde du travail a sensiblement réduit les conflits de travail, et on entend [inaudible 03:14]. Dans le but de mieux gérer la mobilité de la main d'œuvre, le gouvernement du Burundi envisage de mettre en place une politique nationale du migration de main d'œuvre. Dans l'objectif d'un traitement équitable, le gouvernement du Burundi est en train de finaliser un projet de politique nationale salariale équitable. Après avoir consulté le rapport le gouvernement du Burundi consacre une session à lesquelles des recommandations peuvent être abrogées ou retirées. Que la coopération internationale perdure et notre coopération avec l'OIT. Que Dieu vous bénisse.

M. Anar Karimov

Gouvernement (Azerbaïdjan)
(Original anglais)

Merci, Madame la Présidente, Excellences, j'ai l'honneur d'intervenir au nom du Mouvement non aligné. D'emblée, vous félicitons à la présidence de la Conférence lors de cette 109^e session, et nous sommes fiers de voir que ce soit vous qui présidiez cette Conférence, et nous sommes certains que grâce à votre direction, nous serons conduits vers le succès. La pandémie du COVID 19 a exacerbé les vulnérabilités des pays développés comme en développement et cela a jeté beaucoup dans l'exclusion et en deçà du seuil de pauvreté. Cela a bouleversé le monde du travail, augmenté le chômage, l'inactivité, conduit à des pertes de gains et l'impossibilité d'accéder aux soins de la santé et d'être en sécurité. Nous insistons également sur le rôle clé joué par le mouvement pour mobiliser et renforcer les efforts mondiaux pour traiter des effets de la pandémie et nous avons créé le Mouvement non aligné en 2019 pour créer une base de données médicales à l'intention des États membres pour riposter à la COVID 19 et nous avons également eu une session spéciale de l'assemblée générale consacrée à la COVID 19. Notre mouvement exprime sa préoccupation devant la disparité entre les pays en développement et les pays développés. Nous demandons un accès équitable, à l'accès aux médicaments, aux traitements, aux diagnostics et aux thérapies nécessaires pour garantir une riposte adéquate à la pandémie de COVID 19. Nous félicitons par le CDH de la résolution garantissant un accès universel à tous les pays au vaccin et à la riposte à la COVID 19. Notre mouvement reconnaît que cette riposte permettra une coopération multilatérale, une solidarité dans un esprit de

respect des droits de l'homme pour mettre en place des stratégies de lutte contre la COVID 19 et ses conséquences. Il est nécessaire de mettre de côté toute idéologie politique, toute discrimination au nom de toute l'humanité. Nous espérons que l'OIT viendra en aide à l'ensemble des pays pour mettre en œuvre des mesures afin de lutter contre la COVID 19 dans le monde du travail. Nous réitérons que la déclaration du centenaire appelle une approche centrée sur l'humain pour augmenter la résilience et la sortie de crise étant donné l'impact disproportionné de la pandémie et d'œuvrer vers un monde de travail décent compte tenu des circonstances nationales. L'accélération de cette mise en œuvre doit être la priorité absolue des politiques publiques et de la coopération internationale, accompagnée par le dialogue social. Nous prenons également note du document de résultats COVID 19 qui sera examiné à la présente session et qui se penche sur une approche centrée sur l'humain pour répondre aux difficultés de la pandémie. Nous Mouvement prie instamment le Directeur général à poursuivre ses activités afin de promouvoir l'acceptation de l'instrument et l'amendement à l'article 26 et d'encourager les pays qui n'ont pas encore ratifié les conventions fondamentales à le faire pour que tout ait une même qualité dans tous les États. Je vous remercie de votre attention.

M. Serik Shapkenov

Gouvernement (Kazakhstan)

(Original russe)

Madame la Présidente, permettez-moi de vous féliciter au nom du gouvernement du Kazakhstan de votre présidence à la 109^e session. Nous déclarons notre attachement à la déclaration du centenaire sur l'avenir du travail et nous félicitons du rapport du Directeur général qui vient à point nommé, qui est d'actualité et nécessaire pour adopter toutes les mesures à l'échelle mondiale afin de maintenir l'emploi, le revenu et la renaissance de la croissance économique. En temps de pandémie le gouvernement du Kazakhstan a adopté des mesures pour lutter contre la crise axée sur le maintien de l'emploi, l'activation de l'entrepreneuriat, la numérisation et le développement de l'agriculture. En 2020, ces mesures ont permis de débloquer 15 milliards de dollars américains. En période de pandémie, les allocations sociales sont allées à 4,6 millions personnes à hauteur d'un milliard de dollars USA ainsi que des subventions sociales pour les personnes tombées malades et leurs familles à hauteur de 50 milliards de dollars USA. Plus d'un million de personnes ont reçu des sommes et pour cela, 60 millions de dollars ont été débloqués. Un mécanisme de demande d'aide sociale a été mis au point sur internet, sur le portail électronique du gouvernement. 936 000 personnes ont reçu une aide, 218 000 enfants ont eu un paquet de mesures sociales garanties à hauteur de 214 millions USA. L'an dernier, on a mis en place une feuille de route de l'emploi qui a permis de créer 239 000 emplois pour lequel on a débloqué 2,4 milliards de dollars. À la suite de ces mesures, le niveau du chômage s'élevait à 4,9% y compris 5,3% le chômage des femmes et pour les jeunes, 3,8%. Les mesures d'emploi de cette année ont englobé 1,2 millions de personnes. À l'heure actuelle, on envisage de reformer le programme de l'emploi en programme national basé sur cinq orientations : la mobilité professionnelle et territoriale, les emplois, les entreprises et la numérisation de l'emploi. L'an dernier, on a élaboré un atlas des professions recommandées pour les personnes handicapées ou en invalidité. Nous avons créé un portail pour que des moyens soient mis en œuvre pour leur réhabilitation. En mai 2020, la législation du travail a connu des modifications pour augmenter le rôle des syndicats pour garantir la protection des droits du travail. À l'heure actuelle, par un nouvel accord général entre le gouvernement, les

organisations d'employeurs et de travailleurs pour la période 21 – 23, l'on a fixé l'obligation des parties de ne pas s'ingérer dans les affaires les uns des autres. L'on élabore une question sur la modification de la liste des professions qui limitent le travail des femmes, et l'on améliore le règlement du travail à distance. À l'heure actuelle, l'on effectue des travaux pour adhérer à la convention 175 de l'OIT. En conclusion, je souhaiterais souligner que le gouvernement du Kazakhstan poursuit ses travaux pour améliorer la politique sociale et garantir l'équité sociale et le travail décent conformément aux normes de l'OIT. Merci de votre attention.

M. Alberto Echavarría

Employeur (Colombie)

(Original espagnol)

Madame la Présidente, je vous remercie de me donner la parole. Les entreprises et les employeurs colombiens déploient tous les efforts afin de protéger la santé et surmonter les effets de la COVID 19 en mettant à disposition des équipements et des équipes médicales supplémentaires, en formant des talents pour prendre soin de la population malade ou vulnérable, en étendant les prestations de services de santé, en mettant en œuvre des systèmes de protection qui protègent la santé des travailleurs et ensuite à permettre d'engranger des efficacités dans la production. En outre, nous déployons des efforts pour que les entreprises soient plus durables, les emplois et l'approvisionnement en biens et en services aux personnes. Nous avons proposé d'accélérer le processus de vaccination prévue par le gouvernement par le biais d'acquisitions supplémentaires de doses de manière totalement gratuite pour les travailleurs et les entreprises afin d'atteindre plus rapidement une immunité de groupe pour notre population. Il y a également un déficit fiscal et nous voulons que la nation dispose des ressources nécessaires pour des programmes sociaux. Concernant les populations vulnérables et touchées par la pandémie, les employeurs ont proposé d'assumer de manière provisoire le paiement de taxes supplémentaires pour une valeur de 1,2% du PIB colombien afin de ne pas toucher les secteurs et les groupes de population qui disposent de moins de ressources, qui ont été les plus durement touchés. Cet engagement des entrepreneurs trouve son cadre dans les objectifs de l'OIT, dans le cadre de la déclaration du centenaire et dans la recherche des ODD. Nous sommes ravis de signaler que lors de dernières enquêtes, l'on a reconnu que les entrepreneurs colombiens étaient le secteur avec le plus de commentaires positifs, celui qui génère le plus de confiance, en-dessus des institutions. Nous nous engageons donc à promouvoir davantage le dialogue social, qui nous aide à mettre en place une démocratie plus robuste, un chemin de consensus vers des objectifs en particulier avec les travailleurs et leurs organisations. L'OIT doit continuer de soutenir la Colombie pour trouver des accords stables et durables afin d'ancrer son développement dans une coexistence harmonieuse. Concernant les événements récents, nous savons que cela a eu un impact sur cette coexistence. C'est lié directement au chômage et nous condamnons les actes et les actions violents qui sortent du cadre de l'exercice des droits, y compris le recours légitime à la force publique, et la protestation citoyenne pacifique. S'agissant de ces faits récents, nous avons vu que les droits humains civils, économiques et sociaux de nombreux colombiens n'avaient pas été respectés. Les restrictions, des blocages disproportionnés pour la population, l'on restreint l'approvisionnement en produits alimentaires ou le transport de biens médicaux nécessaires face à la pandémie, ainsi que d'autres droits fondamentaux. Par ailleurs, la perte de vies ou la destruction de biens publics et privés qui répondent à des besoins indispensables, la justice, ou qui

sont nécessaires pour le développement des activités humaines, les transports, sont des actes qui ne sont pas protégées par la liberté de protester. Ces événements interviennent à un moment de crise mondiale. Il convient donc de rallier tous nos efforts pour aller de l'avant et construire des sociétés plus solides et plus justes. Une seule perte de vie suffit à nous pousser à nous arrêter pour trouver des solutions immédiates. Pour terminer, j'aimerais remercier ACTEMP et toutes l'équipe de l'OIT en Colombie pour son soutien permanent, je remercie également les employeurs de mon pays. Je vous remercie.

M. Ben Ahamad Nordine

Gouvernement (Comores)

(Original français)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, distingués participants. Je m'adresse à vous avec toute l'admiration et le respect que j'ai pour notre institution commune, qu'est l'Organisation Internationale du Travail. Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord, vous adresser particulièrement toutes mes félicitations suite à votre élection à la tête de la 109^e session de la Conférence Internationale du Travail. Ces félicitations s'étendent aussi aux Vice-présidents de cette conférence. La délégation comorienne est sensiblement attachée aux rapports du Directeur Général du BIT et celui du président du Conseil d'administration, présentés lors de l'ouverture de cette conférence. Elle salue le caractère général de ces rapports qui ont montré combien le monde du travail est confronté aux conséquences multiples et dévastatrices liées à la COVID 19 et se félicite de la manière dont l'OIT s'est investie pour accompagner ses États membres en vue de trouver des solutions palliatives permettant d'atténuer les effets de la crise tant sur le plan économique que social. L'Union des Comores, à l'instar de beaucoup d'autres pays n'a pas été épargné des effets pervers de cette pandémie qui secoue la planète et qui a complètement laminé notre économie déjà instable. C'est pourquoi, en guise de riposte, le gouvernement comorien sous la gouvernance de Son Excellence Azali Assoumani, Président de la République, a pris un certain nombre de décisions parfois impopulaires mais nécessaires en vue d'endiguer la pandémie. Par ailleurs, grâce au dialogue qui s'est établi entre le gouvernement comorien, à travers le Ministère en charge du travail et les partenaires sociaux, avec les appuis techniques et financiers de l'OIT, plusieurs actions tripartites ont été menées. Je citerai entre autres, la mise en œuvre du plan stratégique d'intervention contre la COVID 19 qui s'est concrétisée par la réalisation d'une enquête au sein des entreprises de l'économie formelle et informelle, en vue de l'évaluation des effets de la COVID, le renforcement de capacités des acteurs, notamment les entreprises et les travailleurs pour mieux limiter les dégâts collatéraux liés à la pandémie, le renforcement de la santé et sécurité au travail. Le gouvernement a aussi mené d'autres actions pour faire face aux impacts de la crise sanitaire comme le renforcement de la communication, le rapatriement et les appuis aux migrants, victimes de la crise et remercie l'OIT pour sa contribution. Monsieur le Président, honorable assistance, conscient du rôle important que jouent les normes internationales du travail, notre pays s'est lancé à un processus de ratification des Conventions pertinentes de l'OIT. Pendant cette période de crise, les conventions 97, 102, 143 et le protocole 029 ont été ratifiées et d'autres le seront dans les années à venir. Particulièrement, les mandants tripartites œuvrent ensemble pour la promotion de la convention 190. S'agissant de la protection sociale, en plus des réformes institutionnelles lancées depuis quelques années, le gouvernement comorien, avec l'appui de l'Agence Française au Développement (AFD) est en train

d'instaurer l'assurance maladie généralisée au niveau national et sollicite aussi l'appui de l'OIT dans ce domaine. Les appuis de l'OIT ont également permis de renforcer les capacités des mandants dans le domaine du dialogue social et dynamiser ainsi le cadre institutionnel y afférent. Dans le domaine de l'emploi, les interventions de l'OIT ont facilité l'accès des jeunes comoriens et des ruraux à l'emploi décent à travers l'entrepreneuriat, les coopératives, les travaux à haute intensité de main d'œuvre. Aujourd'hui, plus que jamais, au regard des dures expériences vécues depuis le début de la pandémie de la COVID 19 et ses variantes, nous nous rendons compte de la nécessité de renforcer davantage la solidarité internationale, en s'appuyant sur les leçons apprises, afin de relancer les économies fortement endeuillées par les effets de la pandémie. Il est temps pour tous les pays du monde de cesser les hostilités et de penser à un développement réel de nos pays, dans le respect des valeurs de notre organisation et des instruments que nous adoptons ici d'une manière courageuse. [interruption 05:48] L'Union des Comores note avec satisfaction les propositions des orateurs qui m'ont précédé et s'engage à travers ma voix de respecter les conclusions qui seront issues de cette conférence. Faisons tous du dialogue social notre cheval de bataille et bâtissons un monde de travail plus sûr et performant, qui puisse offrir à tous les travailleurs et sans exception, un travail décent, gage d'une stabilité et d'une paix durable. Je vous remercie.

M. Abdulqader Shehab

Travailleur (Bahreïn)

(Original arabe)

Monsieur le Président de la Conférence, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs, chers participants, permettez-moi tout d'abord de vous transmettre les salutations de mes collègues membres de la Confédération générale des travailleurs au Bahreïn. Ils vous souhaitent plein succès dans vos travaux. Nous sommes confiants que vos efforts seront couronnés de succès et se reflèteront par des bénéfices pour les différents secteurs du travail dans le monde entier. Cette Conférence se tient dans des conditions exceptionnelles et sans précédent imposées par la pandémie du COVID 19. Ainsi nous devons nous rencontrer à distance au lieu de se retrouver autour d'une même table dans une même salle et nous espérons que cette pandémie viendra à son terme bientôt pour que nous puissions nous retrouver de nouveau comme avant. Mesdames et Messieurs, le secteur du travail au Bahreïn en août 2020 a assisté à une manifestation exceptionnelle. Nous avons ainsi lancé notre vision globale de la réforme du marché du travail au Bahreïn. Notre vision également de l'assurance sociale et des fonds de pension. Cette vision vise à consacrer les principes du travail décent et de trouver des solutions adéquates des problèmes auxquels nous faisons face. Ainsi, nous avons lancé un programme pour intégrer graduellement des citoyens et des citoyennes bahreïni dans le monde de l'emploi et notamment dans des emplois qui ont un salaire de plus de 700 dinars. Nous avons ainsi pu intégrer 5 000 employés dans une première étape et nous espérons pouvoir intégrer davantage d'employés sur le marché du travail en 2024. Ainsi nous pourrions faire face au chômage et nous pourrions améliorer la situation des citoyens et des citoyennes bahreïni. Nous espérons ainsi réduire considérablement les taux de chômage, notamment pour pouvoir pourvoir à des emplois qui ont besoin d'employés aujourd'hui. La Confédération générale du travail porte une attention particulière à la situation de la femme, ainsi nous lançons souvent des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes et la protection des femmes contre toutes formes de discriminations sur le marché du travail. Nous essayons ainsi de préserver les droits

des femmes sur le marché du travail et de garantir leurs acquis. Nous aimerions également évoquer la souffrance du peuple palestinien qui fait face à une agression violente depuis plusieurs jours, et cette situation a abouti au déplacement forcé d'un très grand nombre de Palestiniens. L'objectif est d'instaurer un changement démographique à Jérusalem et d'ôter à cette ville son caractère palestinien, son caractère historique et national. Le monde a assisté à la révolte du peuple palestinien pour défendre son droit à la vie, son droit à rester sur sa terre, sur la terre de ses ancêtres. Votre Conférence, je l'espère, prendra une position sincère pour soutenir le peuple palestinien et faire preuve de solidarité avec ce peuple. Je vous remercie.

M. José Antonio Zepeda López

Travailleur (Nicaragua)

(Original espagnol)

Je vous remercie, Madame la Présidente. Dans le rapport présenté par le Directeur général, nous trouvons une description de l'urgence. Il est urgent d'avancer, de prendre des décisions. Il utilise l'expression « ici et maintenant ». La préoccupation, afin de donner une réponse adéquate, ne doit pas rester confinée à un discours ou à un simple rapport avec des lamentations. C'est pourquoi nous aimerions reprendre cette expression du Directeur général. Ici et maintenant. Cela veut dire que les pays les plus riches doivent arrêter de monopoliser les vaccins. Il faut une dérogation au brevet, afin de pouvoir reproduire ce vaccin d'une manière plus facile, et afin d'avoir une distribution plus équitable. Éviter de l'utiliser comme un instrument de récompense ou de sanction. Prenons conscience du fait que cette pandémie ne pourra être contrôlée qu'une fois que la majorité de la population mondiale aura été vaccinée. Ici et maintenant, cela veut dire que le pays qui se considère comme le chef du monde ne doit pas utiliser l'économie comme un mécanisme de blocage, d'intimidation ou d'ingérence dans les affaires internes des pays, ne doit pas utiliser les organisations financières internationales afin de poser des conditions à des prêts ou des investissements économiques dans ces pays. Ici et maintenant, cela veut dire qu'il ne faut pas continuer à mettre une charge supplémentaire sur les épaules des travailleurs par rapport au coût de la pandémie. Il ne faut pas continuer de dégrader les conditions de travail. Il faut respecter les droits des travailleurs. Renforcer le caractère institutionnel de l'OIT, le Directeur général le disait pour y arriver, il ne faut pas que l'Organisation soit utilisée comme un instrument afin de viser les questions politiques. Il suffit de regarder les cas étudiés par la Commission des normes et nous voyons qu'année après année, on retrouve certains gouvernements qu'on accuse de ne pas respecter les dispositions alors que d'autres étant proches de certains intérêts, ceux des chefs du monde, ne figurent pas sur la liste restreinte. Au Nicaragua, nous savons que l'accord, le consensus, le dialogue sont des instruments qui permettent de surmonter les difficultés, qui permettent d'aller dans le sens du développement et de la croissance de notre pays. Le tripartisme est perçu comme un droit constitutionnel, nous sommes un pays libre, souverain qui est durement touché par les sanctions qui ont un impact sur les droits humains de notre population générale et sur les droits des travailleurs avec un assèchement des sources d'emploi. En tant que représentant des travailleurs, nous reconnaissons que les efforts déployés par le gouvernement afin de soutenir une économie ouverte et prendre des mesures bio-sanitaires pour prendre soin de la santé de la population comme l'a dit notre Président, Daniel Ortega, si nous fermons notre pays, notre pays se meurt. Cette décision a permis de maîtriser l'incidence de la pandémie et faciliter la croissance de l'exportation de biens, garantir notre souveraineté alimentaire pour le biais de la production de produits alimentaires

consommés dans notre pays. Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les délégués, la pandémie a mise au jour les grandes différences et inégalités dans notre système. Face aux besoins des peuples, nous espérons que suite à la pandémie, les choses s'amélioreront, mais en vrai, ceux qui sont pauvres, les inégalités d'aujourd'hui, l'égoïsme des pays riches, tout cela ne semble pas nous mener vers une solution conjointe pour aller dans le sens de l'égalité des chances. Nous luttons pour la paix. Nous nous préparons à la paix. Nous réclamons le respect, l'égalité des chances qui permettra à notre pays de continuer à viser une croissance économique tout en luttant contre la pauvreté, l'ennemi numéro un de nos peuples. Nous ne pouvons pas terminer cette intervention sans signaler, sans dénoncer l'agression et l'attitude de certains gouvernements, notamment les États-Unis contre mon pays. Je vous remercie, Madame.

Mme. Christy Hoffman

UNI Global Union

(Original anglais)

Merci beaucoup, Madame la Présidente, Monsieur Ryder, Mesdames et Messieurs les délégués, bonjour à tous. Je m'exprime pour UNI Syndicat mondial, UNI Global Union et nos syndicats membres dans le secteur des services. Au cours de l'année qui vient de s'écouler les travailleurs partout dans le monde ont vécu bien des épreuves et nous ont donné des exemples d'héroïsme. Je parle des travailleurs en première ligne qui s'occupent des personnes malades et des personnes âgées, qui font que les magasins restent ouverts, qui nettoient les hôpitaux et qui nous livrent nos paquets, les travailleurs des centres d'appels qui répondent à nos questions, les travailleurs dans les entrepôts qui travaillent pour nous satisfaire. Ils ont tous mis leurs vies en jeu, ils ont tous été exposés à la maladie, à la COVID. Il ne s'agit pas d'emplois peu qualifiés, il s'agit d'emplois peu rémunérés qui sont occupés de façon disproportionnée par des femmes et des minorités qui sont dans des secteurs où la densité syndicale est extrêmement faible. Pendant la pandémie nous avons pu nous faire une idée de la différence que peuvent faire le dialogue social et la négociation collective sur la vie de ces travailleurs. Cela peut faire toute la différence entre être capable de rester à la maison quand on est malade ou pas. Entre le fait d'avoir un salaire décent ou non. Obtenir un salaire égal pour les femmes et pour les minorités ethniques ou non, et surtout, rester en sécurité au travail ou non. La capacité de négocier pour obtenir des masques, pour exiger la distanciation physique, du plexiglas dans les magasins, d'obtenir des congés payés pour se mettre en quarantaine lorsqu'on est malade, avoir un porte-parole syndicale, avoir une Commission de la santé et la sécurité, la possibilité de s'exprimer sans peur, voilà ce qui fait toute la différence à la vie et la santé des travailleurs. Mais il faut aussi dire qu'il est essentiel d'avoir un dialogue social sur ces questions de sécurité, c'est cela qui a permis aux employeurs de garder les employés en place, de faire que les entreprises ont continué à fonctionner pendant la pandémie, et ce qui a réduit la peur du COVID. J'ai entendu dire régulièrement au cours de cette année que c'est formidable que les gens, que ce travail soit finalement reconnu. En réalité, c'est vrai que la presse a dit que ces héros avaient été négligés jusque-là. Mais si le profil public de ces travailleurs s'est amélioré, la question reste posée de savoir s'il y a un véritable engagement à améliorer leurs niveaux de vie à l'avenir. En réalité, les salaires ont déjà baissé pour un grand nombre d'entre eux lorsque les employeurs ont cessé de verser les petits suppléments qu'ils ont proposé pendant la pandémie pour garder ces personnes dans leurs emplois. Nous devons collectivement exiger davantage de nos sociétés. Au nom de notre humanité, il est essentiel d'améliorer le

traitement de ces travailleurs pour réduire les inégalités de salaires, pour rétablir la croissance économique aussi. Si ces travailleurs avaient un salaire décent, nous sortirions des millions de personnes de la pauvreté, à une époque où nos économies ont besoin plus que jamais de bons emplois. Soutenir de bons mécanismes, des mécanismes solides de négociation collective, voilà ce qui est un élément critique de tout plan de reprise si nous voulons reconstruire mieux dans le monde de l'après COVID. Tous les travailleurs devraient bénéficier d'une protection sociale, y compris des congés maladie. La santé et la sécurité au travail doit être considérée comme un droit fondamental. Le COVID doit être déclaré comme une maladie professionnelle. Toutes ces mesures nous permettraient d'avancer. Nous nous trouvons à un carrefour historique. C'est un moment où nous avons un véritable choix sur l'orientation de notre avenir. Souhaitons nous continuer sur la voie qui fait que ces travailleurs essentiels sont parmi les moins bien payés, qui ont parmi les pires conditions dans nos sociétés ? Il est grand temps de faire un redémarrage général. Nous devons transformer nos économies pour accorder de la valeur à tous les emplois. Il est temps de reconstruire mieux, pas seulement d'assurer des vaccins mais la justice sociale pour tous. Je vous remercie.

M. Juan Francisco Mendoza Estrada

Travailleur (Guatemala)
(*Original espagnol*)

Merci, Madame la Présidente. Bonjour à toutes et tous, les travailleurs guatémaltèques vous saluent. Nous félicitons le Directeur général pour son rapport, « Le travail au temps du COVID » et qu'il faut inclure dans la lutte pour le travail décent et la justice sociale au niveau mondial. Il faut saluer et reconnaître tous les travailleurs de première ligne dans le système de santé qui ont lutté contre la pandémie pour leur engagement total. Beaucoup ont perdu la vie mais eux n'ont jamais reculé. Nous leur devons notre respect pour eux et pour leur famille. En cette époque de pandémie, nous sommes témoins de la réalité aberrante que vit notre pays avec des taux de pauvreté et de malnutrition les plus élevés en Amérique latine. Nous voyons que la situation empire et que notre gouvernement ne propose pas d'actions efficaces. Malheureusement, cette situation, certains des fonctionnaires publics l'exploitent, des responsables politiques aussi et certains entrepreneurs afin de mettre en place des mesures et des politiques qui profitent à certains secteurs du pouvoir. Les organisations internationales disent que le Guatemala est un des pays où les conditions de travail en place sont parmi les pires en Amérique latine. À l'OIT il y a des dénonciations de faits de violence contre les syndicats et syndicalistes. Par rapport à la négociation collective, également. Les travailleurs, plus de 100 syndicalistes ont été assassinés ces dernières années. Il faut à tout prix utiliser le dialogue social pour améliorer les conditions de travail mais il faut que les autres parties soient également prêtes à respecter ces espaces civilisés. L'État doit être le premier garant de l'intérêt général et pas des intérêts d'un groupe en particulier. L'augmentation du salaire minimum est nécessaire. C'est ainsi qu'on peut réduire la pauvreté, améliorer l'activité, lui donner un coup d'accélérateur. Il faut éviter les politiques de réduction de salaires, comme celle que l'on veut mettre en œuvre au Guatemala ce qui dénaturerait la convention 175. Nous luttons pour étendre et renforcer la sécurité sociale. C'est un bien public pour tous, il faut donc le protéger et le renforcer pour que les gens ne soient pas obligés d'émigrer vers d'autres pays à cause du besoin ou de la pauvreté, pour qu'ils ne soient pas victimes de la violence ou d'un travail sans protection, se retrouver blessé, malade ou perdre la vie. Il faut que l'État contribue à ce qu'il a refusé

ces 74 dernières années. Il est indispensable que le Guatemala mette en place des mesures concrètes pour générer de nouveaux emplois dans le cadre du travail décent, rejeter le travail instable, précaire et mal payé, respecter et promouvoir l'organisation syndicale et la négociation collective ou améliorer les conditions de vie et le travail des guatémaltèques. Il faut renforcer les structures hospitalières et les services publics. La population doit avoir accès au vaccin contre le COVID et à d'autres médicaments. Il est fondamental et urgent qu'une action mondiale se mette en route. Il faut avoir un meilleur système d'eau intégré au niveau régional pour tous les habitants pour réduire ainsi de manière substantielle le nombre de maladies et de décès, avoir un plan rigoureux de décontamination des eaux dans les fleuves, les lacs et les lagunes, mieux traiter les déchets, les plastiques, notamment. Avoir des plans pour attirer l'investissement en respectant les peuples originaux, les lois du travail, l'environnement et la responsabilité sociale. Il faut agir de manière tripartite, avoir un programme commun pour surmonter le COVID. Éliminer également toutes formes de violences. Sur le travail, une politique objective qui permette d'aller clairement vers une vie décente et un travail décent, que cela ne soit plus une illusion pour les femmes, les hommes et les jeunes. Nous répétons notre engagement pour lutter pour l'éradication du travail des enfants au Guatemala et partout dans le monde. La Commission nationale tripartite des relations du travail et de la liberté syndicale doit aborder ces questions de manière responsable et de manière efficace en vue d'une résolution. Je vous remercie, Madame.

Mme. Rosa Pavanelli

Internationale des services publics
(*Original anglais*)

Les 30 millions de travailleurs des services publics que représente PSI peuvent vous dire quelles sont les conséquences de la pandémie de COVID 19, même si ces conséquences, chacun peut les voir. Les données officielles de l'OMS disent que le COVID 19 a tué 115 000 travailleurs de santé, mais le décompte n'est pas terminé. Il ne s'agit pas d'un effet secondaire de la pandémie, il s'agit d'un crime qui a ses racines dans des décennies de sous financement et de privatisation de la santé publique, de sous rémunération, d'effectifs insuffisants parmi les travailleurs de la santé et de soins à la personne. Tout le monde les a applaudis, tout le monde a dit d'eux qu'ils étaient des héros et pourtant, quelle est leur récompense ? Travail précaire, salaire insuffisant, travail dangereux, tout cela à côté de bien d'autres travailleurs du service public qui font que nos communautés peuvent fonctionner. 15 mois de pandémie de COVID 19 ont exacerbé les inégalités sociales, mais le slogan « reconstruire en mieux » est un euphémisme qui veut dire en réalité « retour à la case départ », business as usual, où une urgence de santé publique devient une opportunité de profit privé pour les grandes entreprises pharmaceutiques, les entreprises d'informatique et d'autres. Chaque demi-heure un travailleur de santé décède, et ces décès deviennent finalement une simple mention dans un discours de pure forme. Les gouvernements qui avaient promis de se battre pour une plus grande transparence fiscale pour collecter des fonds pour rebâtir les services publics font maintenant la sourde oreille et conspirent derrière notre dos pour réduire nos salaires et pour réduire le travail. Les pays riches accumulent, stockent les vaccins disponibles tandis que bien d'autres ont du mal à obtenir de l'oxygène et d'autres traitements de base pour les malades au sein de la population. C'est une injustice révoltante qui exige un demi-tour à 180 degrés avant que nous n'atteignons un point de non-retour. Nous devons reconnaître que les chaînes d'approvisionnement mondiales délocalisées ont créé une dépendance en

matière d'équipements médicaux qui sauvent des vies, qui sont responsables du fait qu'un grand nombre de gouvernements ont été pris au dépourvu. Il faut raccourcir ces chaînes d'approvisionnement, il faut repenser la production industrielle et les politiques en la matière pour pouvoir répondre aux besoins de chaque pays, de chaque communauté locale. La protection sociale, la sécurité sur les lieux de travail doivent être reconnus comme des droits humains pour tous. Le progrès dans la mise en œuvre de ces droits doit faire l'objet d'un suivi. Bien sûr, cela signifie davantage de ressources, il est vrai, mais il est inutile d'inventer de nouveaux fonds mondiaux. Il suffit bien au contraire de s'attaquer à ces questions en renversant les politiques de la dette, les politiques d'austérité et reformer de façon fondamentale le système financier mondial et les systèmes financiers internationaux. PSI se félicite de la proposition du gouvernement de Joe Biden d'introduire un impôt de 21% minimum pour les sociétés. Nous pensons que c'est la bonne manière de combattre les inégalités tout en reconstruisant nos économies et en faisant face à l'avenir, aux futurs défis de santé et de climat. Il est temps de chasser les marchands du temple, ceux qui ont créé le problème ne sauraient être la solution à ce problème. En outre, il nous reste très peu de temps avant que les mutations du virus rendent les vaccins actuels inefficaces. Personne ne sera en sécurité aussi longtemps que nous ne serons pas tous en sécurité et cela devrait suffire à amener les gouvernements des pays riches à changer d'avis en matière de dérogation concernant les ADPIC. Les grandes sociétés pharmaceutiques nous disent que si l'on supprime les protections accordées par les brevets cela va décourager l'innovation mais 97% de la recherche et développement réalisé par Oxford – AstraZeneca a été payé par l'argent du contribuable européen, alors que Pfizer a reçu des contributions massives du gouvernement fédéral des États-Unis. Il est donc d'autant plus scandaleux que le total des sommes versées par AstraZeneca, Pfizer et Johnson et Johnson sous forme de dividendes et de rachat d'actions à leurs actionnaires au cours des 12 derniers mois pendant la pandémie, ces sommes auraient suffi à vacciner 1,3 milliards de personnes, c'est-à-dire la population de l'Afrique tout entière. L'OIT, avec son mandat de justice sociale et de travail décent doit faire preuve d'audace et doit jouer un rôle directeur au sein du système international pour faire progresser la cause d'une reprise centrée sur l'humain après la crise du COVID 19, une reprise qui soit inclusive, durable et résiliente.

M. Imanol Morales Montesinos

Coordination internationale des jeunes travailleurs chrétiens

(Original espagnol)

Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs les délégués, merci de donner la parole à la Coordination internationale des jeunes travailleurs chrétiens. Nous sommes une jeune organisation de l'Église qui se spécialise dans le monde du travail. Les jeunes font partie des groupes les plus touchés par les conséquences de la pandémie. Cette pandémie n'a fait qu'aggraver la précarité qui existait avant le début du COVID 19. Notre premier emploi, souvent, est un emploi précaire simplement parce que nous sommes jeunes, nous n'avons pas encore d'expérience au travail. J'aimerais partager avec vous quelques exemples. « Je m'appelle Rita. Je suis espagnole, j'ai 20 ans. J'ai trois job, même si je n'ai qu'un contrat pour un de ces emplois. Le travail que je fais ne correspond pas aux heures qui ont été prévues. Comme je suis jeune, mes chefs pensent que je peux tout faire simplement pour gagner de l'expérience. C'est comme si on me rendait service, on me faisait une faveur, et pourtant je sens la pression de devoir être reconnaissante pour le contrat que l'on a bien voulu me donner, pourtant qui ne correspond pas à mes qualifications ». [interruption 01:37] Un

autre exemple. Carmen, 23 ans, qui n'a toujours pas trouvé de travail. « J'ai 23 ans, je suis institutrice, mais je n'ai pas d'expérience. On me demande de l'expérience, mais je n'ai aucune manière d'acquérir de l'expérience. Ce mois-ci, je tiens grâce à mes économies mais j'en suis arrivé au point où je recherche n'importe quel job et je commence à perdre de vue ma vocation d'institutrice ». Ces témoignages nous montrent plusieurs choses. Nous vivons dans une société où l'on voit tout au travers du prisme de la productivité et de la rentabilité économique. C'est le système qui nous pousse à accepter des emplois qui ne correspondent pas à nos qualifications professionnelles si nous souhaitons accéder vraiment au marché du travail. On note pour des contrats temporaires par exemple le contrat dont parle Rita afin de faire des économies. Souvent nous avons des emplois à temps partiel, et finalement nous travaillons le double des heures prévues. Ce sont des salaires de misère qui nous sont versés, souvent nous ne pouvons pas gagner notre indépendance et construire à projet de vie à moyen ou à court terme. Il ne manque pas de témoignages comme celui de Carmen. Nous sommes forcés à nous adapter à ce que demande le système, à ce qu'il estime normal. Cette perception de la réalité a un impact sur le sens humain du travail et cela nous retire notre dignité. Le travail est droit, ce n'est pas une faveur que l'on fait à la jeunesse. Le travail est un service, c'est notre contribution à la construction d'une société juste, une société où règne l'égalité. C'est un également un appel que nous lançons à l'OIT, aux chefs d'États et aux partenaires sociaux. Il faut à tout prix investir dans le système de l'éducation et la formation, dans le système public. À l'époque de la pandémie, c'est l'éducation qui est le vaccin qui peut immuniser la jeunesse, ainsi elle pourra évoluer et s'épanouir dans la dignité sur un marché du travail qui est précarisé. Dans les dialogues et les débats, il est important de pouvoir se ressentir comme actif et participant au travail. Il faut éviter l'appauvrissement et l'inégalité, et c'est quelque chose que nous constatons, et comme l'a dit notre fondateur le cardinal Joseph Cardijn, une jeune travailleuse vaut plus que tout l'or du monde. Je vous remercie.

Mme. Margarida Adamugy Talapa

Gouvernement (Mozambique)

(Original portugais)

Madame la Présidente de la Conférence internationale du travail, Monsieur le Directeur général du Bureau international du travail, Mesdames et Messieurs les représentants des gouvernements et des employeurs et des travailleurs, Mesdames et Messieurs. C'est un grand honneur pour moi, au nom du gouvernement de la République du Mozambique d'exprimer ma gratitude sincère pour le privilège de pouvoir m'adresser aujourd'hui à cette réunion de l'Organisation internationale du travail. Je voudrais saluer tout particulièrement Son Excellence Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique qui a guidé notre pays avec abnégation durant cette période particulièrement difficile de l'histoire de notre pays. Notre pays a été touché par des catastrophes naturelles mais aussi par des attaques terroristes, de la junte militaire de Renamo et bien sûr par la pandémie de COVID 19. Nous tenons à saluer très chaleureusement Monsieur Guy Ryder, Directeur général du BIT et son équipe qui ont guidé notre Organisation avec beaucoup de sagesse. Mesdames et Messieurs, nous avons tous été surpris par un ennemi invisible, le COVID 19. L'impact de cette pandémie a réduit à néant les avancées, les gains économiques et sociaux que nous avons réussi à obtenir au cours des décennies récentes et ce dans la quasi-totalité des pays du monde. Du mois de mars au mois de décembre 2020, les données du gouvernement montrent que nous avons reçu plus de 2 000 communications

d'entreprises qui ont indiqué qu'elles avaient pris diverses mesures pour combattre l'impact du COVID 19. Afin de réduire l'impact de la pandémie et de protéger l'emploi, notre gouvernement a décidé d'annuler toutes les amendes et de réduire les intérêts sur les retards de paiement dues aux dettes en matière de contributions au système de sécurité sociale. Tout cela pour mettre aussi à disposition un financement afin de renforcer les liquidités des PME touchées par la pandémie. Grâce à ces mesures et d'autres mesures d'ordre monétaires, sanitaires et fiscales qui ont permis de contribuer à réduire les pertes en vies humaines et rouvrir l'économie, la plupart des entreprises ont pu d'ores et déjà reprendre leurs activités. Mesdames et Messieurs, bien que nous n'ayons pas prévu cette pandémie, plongés tel que nous étions dans l'euphorie de la célébration du centenaire de l'OIT, les engagements que nous avons pris qui figuraient dans la déclaration du centenaire sont plus pertinents et plus opportuns que jamais dans le contexte actuel de la pandémie en plaçant l'être humain au centre des politiques socio-économiques et donc cette déclaration et sa mise en œuvre sont plus pertinentes que jamais. Nous tenons à féliciter le Directeur général du BIT pour les efforts qu'il a entrepris afin de rester saisi de l'impact du COVID 19 sur l'emploi, sur les salaires et pour la publication de documents de politiques qui ont aidé les États membres à formuler des mesures de relance et d'entreprise et qui ont permis ainsi de sauvegarder des emplois. Mesdames et Messieurs, cette Conférence nous offre une possibilité sans pareil d'adopter un document final sur une riposte mondiale en vue de la reprise dans la phase post COVID et d'envoyer par là un message d'espoir et d'engagement au monde du travail dans le cadre de notre objectif commun de promotion du travail décent. Le gouvernement mozambicain reste engagé à l'égard de cet agenda global et nous avons l'intention de prendre des mesures qui permettront de mettre en œuvre de façon efficace les conventions fondamentales que nous avons déjà ratifié, qui représentent les outils parfaitement appropriés pour promouvoir les principes et droits fondamentaux au travail dans le contexte actuel de la pandémie. Je voudrais conclure en réaffirmant l'engagement du gouvernement du Mozambique sous la direction du Président Filipe Jacinto Nyusi de continuer à accorder la priorité à l'élaboration de mesures stratégiques et de réformes dans le domaine du travail qui pourront contribuer à la promotion du travail décent dans notre pays. Je vous remercie de votre attention.

Mme. Verónica Patricia Navia Tejada

Gouvernement (Bolivie)

(Original espagnol)

Merci beaucoup, bonjour à toutes et à tous, je vous salue tout particulièrement, Madame la Présidente. Par votre truchement, j'adresse mes salutations à tous les membres de cette Organisation si importante pour notre pays. J'aimerais également saluer tous les délégués, camarades travailleurs présents à la 109^e session de la CIT, saluer les délégués des pays membres. Cette année nous parlons d'un sujet qui est une répétition qui avait été annoncé l'an dernier. Il s'agit de rendre des comptes quant à notre politique d'établissement des salaires, le salaire minimum notamment sur la base de la convention 131, et j'aimerais à cet égard vous parler en toute mon âme et conscience en tant que travailleuse et désormais Ministre du travail de mon pays. Je transmets une salutation toute particulière de la part de notre Président suite à une résistance féroce nous avons pu récupérer le gouvernement et rétablir la démocratie. En Bolivie [interruption 01:43] nous vivons une troisième vague de la pandémie, très dure, et notre peuple souffre durement. C'est également toute une année d'instabilité dans le monde du travail que nous avons vécu avec une décroissance économique qui

nous touche après 14 ans de stabilité, donc phénomène de décroissance économique. Nous avons été durement frappés par la pandémie et également par un gouvernement qui par les armes, a donné une tournée anti démocratique à notre gouvernement. Par conséquent, il est très satisfaisant de pouvoir s'exprimer au nom de tout le peuple bolivien maintenant mais aussi de partager avec vous les mesures que nous avons prises au niveau politique. Je suis sûre que devrons à nouveau partager cette place, parce qu'il va falloir encore une fois apporter des réponses. [interruption 02:51]. Il faut bien connaître la constitution bolivienne ainsi que les indicateurs économiques. Au terme de cette période difficile l'an dernier avec le rétablissement de la démocratie le taux de chômage, le taux de pauvreté et la stabilité économique sont en train de s'améliorer peu à peu. Nous ferons rapport mercredi de la politique d'augmentation des salaires que nous avons lancé, suite à de nombreuses années d'efforts. Nous le faisons sur une base constitutionnelle dans le cadre de la ligne politique du gouvernement. Je tiens à remercier l'Organisation internationale du travail pour les efforts qu'elle déploie afin de nous soutenir, de nous soutenir en permanence afin que nous puissions renforcer l'Inspection du travail, outil fondamental. Je dois également demander que nous maintenions ce niveau de coordination et de renforcement parce que nous avons pu augmenter le nombre d'inspecteurs, avec des inspections spéciales. N'oublions pas que la Bolivie rend également des comptes par rapport à la réduction de la pauvreté, la réduction et élimination du travail des enfants, la réduction du fossé salariale et l'élimination de la traite des personnes à des fins de travail. Nous nous engageons avec nos travailleuses, nos travailleurs, notre modèle économique, social et productif nous pousse à renforcer tous les piliers de notre économie. Nous nous engageons donc en faveur du développement de notre pays. Je vous remercie et vous salue de Bolivie.

Mme. Lorraine Sibanda

StreetNet International
(Original anglais)

Merci, Madame la Présidente. Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués à la 109^e session de la Conférence internationale du travail, je m'appelle Lorraine Sibanda, je suis Présidente de ZCIEA et Présidente de StreetNet International qui est une alliance mondiale qui rassemble plus de 600 000 membres qui sont des travailleurs de l'économie informelle dans 52 pays. La majorité d'entre elles sont des femmes, des travailleuses indépendantes qui s'occupent de commerces de rue, de commerces sur les marchés dans le monde entier. Elles travaillent dans l'économie informelle, mais leur travail est une contribution majeure à l'économie formelle, aux communautés locales et à l'ensemble de leurs pays dans le monde entier. C'est un honneur pour moi de délivrer ce message au nom des travailleurs de l'économie informelle. Au cours de deux dernières années nous avons tous vécu des épreuves extrêmement difficiles causées par la COVID 19 qui a eu un impact particulièrement fort sur nos membres, les vendeurs de rue, les commerçants de marché qui travaillent dans l'économie informelle. Le COVID 19 représente des difficultés presque insurmontables pour les travailleurs de l'économie informelle. Un grand nombre d'entre eux n'ont pas accès aux mesures de protection légales et sociales, ils n'ont pas accès aux services de soins de santé et pourtant, ils ont vu leurs droits au travail restreint à cause de la pandémie. La pandémie a montré tous les défis auxquels se trouvent confrontées les travailleuses qui ont été touchées tout particulièrement parce qu'elles ont dû réaliser un travail non payé, un travail non rémunéré dans leurs familles, un travail de soin à la personne en plus de subvenir aux besoins de leurs familles.

Pendant la pandémie, l'exclusion des travailleurs informels, y compris les travailleurs migrants de tous services qui ont été mis en place en termes de versements en espèces ou de transferts en nature, a fait qu'ils ont été encore plus exposés à la pauvreté, à la violence, à la faim et au fait de pas avoir de domicile fixe et à la mort. De fait des lacunes dans les systèmes nationaux de protection sociale, les travailleurs informels et leurs organisations ont joué un rôle essentiel pour apporter des secours à ces personnes. Il faut relever que pendant la pandémie, les organisations de commerçants informels sont devenus de véritables ambassadeurs. Ils ont su faire prendre conscience, à leurs membres mais aussi à leurs clients des dangers du COVID et faire un travail de sensibilisation sur les mesures de prévention à prendre. Les organisations de travailleurs informels sont devenus des intermédiaires pour faciliter la mise en œuvre des stratégies au niveau national et local de lutte contre la pandémie. Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités et à combler les lacunes qui existaient déjà bien avant la pandémie. Les organisations basées sur leurs membres sont celles qui peuvent fournir des données précises, les données précisément qui manquent aux gouvernements nationaux. Aujourd'hui, la croissance de l'économie informelle n'est pas une question de choix, c'est une question de nécessité, de besoin. Elle découle d'un système économique qui crée de la pauvreté, qui exploite les travailleurs, qui ouvre des espaces à des formes modernes d'esclavage et qui n'offre pas une égalité de chances mais qui au contraire, aggrave les inégalités et suscite des troubles sociaux. Élargir la couverture de protection sociale à tous les travailleurs revêt donc une importance croissante, que ce soit pour les gouvernements ou pour les organismes multilatéraux. Nous devons absolument faire en sorte qu'un dialogue social inclusif soit instauré et que les travailleurs de l'économie informelle soient directement représentés dans les structures tripartites. Il faut donc, si l'on veut véritablement appliquer la recommandation 202 de l'OIT. La protection sociale universelle pour tous exige que l'assurance sociale soit plus inclusive et contrainde les travailleurs de l'économie informelle. Il faut élargir des services de soins de santé publics de qualité et fournir un accès aux tests et aux vaccins de COVID 19. Un financement durable de la protection sociale doit inclure les travailleurs de l'économie informelle. Ils doivent être intégrés aux systèmes nationaux d'assurance sociale. Une transition juste et équitable de l'économie informelle à l'économie formelle doit être prévue et intégrée dans tous les processus de relance et de reprise économique, conformément à la recommandation 204 de l'OIT. Nous vous appelons à nous compter parmi les travailleurs, nos droits à nous organiser en syndicats, à être représentés en tant que travailleurs et nos droits à une protection sociale suffisante doivent être inclus, doivent être une réalité. Rien ne peut être fait en notre nom sans notre participation. Je vous remercie.

M. Andres Roman

Organisation des entités mutuelles des Amériques (Original espagnol)

La mutualité américaine, cette année encore par le biais d'ODEMA participe à la Conférence internationale de l'OIT et nous réaffirmons ici notre soutien aux objectifs de l'Organisation et félicitons le Directeur général pour son rapport appelant l'OIT à l'action. La déclaration du centenaire, qu'a adopté la 10^{8e} session de la Conférence reconnaît que la paix universelle et permanente ne peut se fonder que sur la justice sociale. Pour y parvenir, il est nécessaire d'améliorer les conditions de travail et les droits des travailleurs partout dans le monde, en particulier le droit à la sécurité sociale. Les mutuelles américaines travaillent de manière active à la réalisation de ces

conditions indispensables, les piliers, les recommandations réitérés de l'OIT. Il s'agit de la consolidation de la protection sociale comme droit pour toute personne, tout comme la promotion de la stabilité politique, de la cohésion sociale et contribuant à la réduction de la pauvreté, l'élimination de l'exclusion, minimisant aussi la vulnérabilité et l'inégalité. Il ne fait aucun doute que la pandémie de COVID 19 a exposé les faiblesses des systèmes de sécurité sociale, bien loin de se transformer en soutien réel pour de nombreuses personnes dans le monde. Dans l'histoire, la mutualité a été pratiquée d'une manière tout à fait naturelle par l'être humain, restant tout à fait valable dans la société d'aujourd'hui, assurant un cadre commun de coopération et de collaboration afin d'étendre les systèmes de protection sociale. La mutualité a donc adopté des initiatives pour améliorer les perspectives sociales de portée universelle visant à réduire les inégalités sociales et économiques, améliorant la couverture de santé, facilitant l'accès à l'éducation, faisant la promotion de l'égalité des chances et visant à autonomiser les femmes. Femmes, qui pendant la pandémie ont été durement touchées, avec des pertes de revenus, un plus grand nombre de sorties du marché du travail et une charge de soins plus importante. Afin d'appuyer les efforts de la communauté internationale pendant la crise sanitaire, sociale et économique entraînée par le COVID 19, le système des mutualités est intervenu afin de protéger les plus vulnérables, prendre des mesures pour atténuer les effets de la pandémie, en apportant sa contribution au bien commun, son sens du service solidaire et l'expérience des prestations à caractère social, ce qui, pour l'être humain, est au centre de leurs missions dans la société. Cette Conférence voit la mutualité intercontinentale intégrée à l'union mondiale des mutuelles qui travaillent ensemble pour le bien des communautés, qu'elles soient dans les Amériques, en Europe, en Afrique ou en Moyen Orient. Nous pouvons affirmer que le système des mutualités est essentiel pour la justice sociale. En effet, les services en question ont une incidence directe sur la vie décente de millions de familles. Cette optique, dans la politique intégrée, peut garantir la protection sociale des populations grâce à une croissance économique inclusive qui fait la promotion du travail décent pour tous, ce qui est au cœur même de l'essence du système des mutuelles. Reprenant à notre compte ce qu'a dit le Directeur général dans son rapport, notre Organisation répète au nom des mutuelles des Amériques que nous sommes pleinement prêts à vous accompagner pour faire avancer les objectifs de l'OIT en lançant un appel mondial en faveur d'une action permanente et solidaire, pour une reprise centrée sur l'être humain, et face à toutes les conséquences de la crise de la pandémie en se mettant d'accord sur une action inclusive, durable et résiliente. Je vous remercie.

Mme. Nassima Baghli

Organisation de la coopération islamique

(Original anglais)

Monsieur le Président, la pandémie du COVID a eu un impact majeur sur le monde du travail, elle a annulé des décennies de gains et exacerbé les inégalités entre les pays et au sein de ceux-ci. L'Organisation de la coopération islamique et ses organisations affiliées ont pris les mesures nécessaires pour aider les États membres à combattre les aspects socio-économiques de la pandémie. La Banque islamique de développement a accordé 2,3 milliards de dollars à des mesures de préparation stratégique et des mesures de riposte pour combattre la maladie. Le Fonds de solidarité islamique a ouvert un compte pour aider les États membres notamment les pays les moins avancés à renforcer leurs capacités en particulier dans le secteur de la santé. Dans un rapport intitulé « L'impact socio-économique de la pandémie de COVID 19 dans les pays de

l'OCI, perspectives et défis » les organes de recherche statistiques ont recueilli des données sur l'impact de la pandémie sur nos pays membres. Ce rapport montre que la plupart des pays ont introduit diverses mesures de relance afin de réduire, d'amortir l'impact de la pandémie et de rétablir l'activité économique. Notre Organisation se félicite de l'appel à l'action lancé par le Directeur général du BIT pour une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente. Dans le même esprit, le programme de l'Organisation de la coopération islamique à l'horizon 2025 souligne l'importance de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie qui permet de faire progresser les connaissances et les compétences nécessaires pour l'emploi, l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement durable. Le programme d'action encourage aussi des mesures de protection de l'emploi qui prévoient des conditions de travail décentes et en matière de salaire et de santé et de sécurité au travail entre autres. Monsieur le Président, nous remercions le Directeur général du BIT pour son rapport sur la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés. Ce rapport montre la situation très grave des travailleurs palestiniens, exacerbée encore par la pandémie de COVID 19. Le rapport souligne aussi l'expansion des colonies illégales, les démolitions, les confiscations des structures palestiniennes à Jérusalem. Depuis la publication du rapport, la situation s'est aggravée, avec la dernière agression militaire lancée par Israël contre les territoires palestiniens occupés qui a fait un grand nombre de victimes dans la population palestinienne et un grand nombre de blessés. Nous appelons la communauté internationale à fournir au peuple palestinien l'aide humanitaire indispensable afin de les aider à reconstruire, à remettre en état les infrastructures qui ont été détruites. Je vous remercie.

M. Muhammetseyit Sylapov

Gouvernement (Turkménistan)

(Original russe)

Je vous remercie. Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les participants à la Conférence, permettez-moi en premier lieu de dire toute ma reconnaissance pour cette possibilité de m'exprimer devant la réunion plénière de cette 109^{ème} Conférence internationale du travail. Mes chers collègues, l'une des orientations essentielles du développement économique du Turkménistan est la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030, avec les objectifs de développement durable. Nous avons déjà réalisé des progrès importants pour ce qui est de ces objectifs. La composante sociale du développement durable de notre pays est axée sur l'être humain, et elle vise à assurer la stabilité du système de protection sociale. Les réformes économiques que nous avons lancé dans notre pays ont une orientation essentiellement sociale. Elles visent à orienter les priorités de développement, à modifier la structure de l'économie, à former un nouveau type de relation sociale. Plus de 75% des sommes prévues au budget de l'État sont orientées vers le secteur social et vers le soutien à la population. Mesdames et Messieurs, on ne saurait nier que la pandémie mondiale de coronavirus a révélé bien des vulnérabilités. Pas seulement dans le système de santé à l'échelle mondiale mais aussi dans le domaine social et économique. Les principales victimes des dégâts causés à l'économie mondiale sont les travailleurs et les employeurs. Dans le monde entier, les partenaires sociaux se sont vus contraints, plus que jamais par le passé, d'accepter des compromis qui étaient rendus nécessaires par les limitations dues à la pandémie mais le monde actuel est fondé sur les principes de l'économie du marché et ses compromis font immédiatement sentir leurs effets. On peut également tirer la même conclusions en résumant les débats du Sommet mondial de l'OIT sur le COVID 19 et le monde du

travail, qui s'est déroulé l'année dernière. Pour ce qui est de notre expérience nationale, le Turkménistan a pris toute une série de mesures concrètes pour réduire au minimum les conséquences de la pandémie mondiale en particulier dans le domaine social dans le cadre de plans qui ont été élaborés en coopération avec le Coordonnateur permanent de l'ONU au Turkménistan et qui ont été approuvés au niveau de l'État. D'une part, un plan national de préparation à la riposte contre les maladies infectieuses, ce plan qui a été adopté en mai 2020, et d'autre part un plan de mesures socio-économiques, opérationnelles, de lutte contre la pandémie de coronavirus qui se décline en cinq grandes orientations. Premièrement, l'amélioration de la qualité et de l'accès aux principaux services de santé. Deuxièmement, protection sociale et continuité des services sociaux de base. Troisièmement, emploi, soutien aux PME et aux travailleurs du secteur informel. Quatrièmement, relance macro-économique et coopération multilatérale, et enfin, cinquièmement, cohésion sociale et résilience des communautés. Dans le cadre de chacune de ces composantes, le plan des organismes de l'ONU et celui du gouvernement se renforcent mutuellement et nous essayons de fixer des mesures à long terme. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en conclusion, je voudrais dire ma conviction que la session actuelle de la Conférence internationale du travail permettra de relancer, de revitaliser le dialogue entre les pays membres de l'OIT pour mettre au point des programmes conjoints permettant d'atteindre les objectifs de développement de l'humanité entière. Je vous remercie de votre attention.

Mme. Luciana Melchert Saguas Presas

Gouvernement (Brésil)

(Original anglais)

Merci, Madame la Présidente. Tout d'abord, nous aimerions dire que le Brésil est vraiment désolé de la perte de plus de 100 000 personnes suite à la pandémie. Nous exprimons toutes nos condoléances aux familles des victimes de cette stratégie. La santé est un droit humain, ancré dans notre constitution. Le Brésil est probablement le plus grand pays à offrir des soins de santé universels gratuits, vaccination gratuite contre le COVID pour tous les habitants, priorité étant donnée aux groupes les plus vulnérables. Jusqu'à maintenant, le Brésil a administré plus de 74 millions de doses, plus de 50 millions de premières doses et 20 millions de secondes doses. Le Brésil fait aujourd'hui parti des tout premiers pays à avoir administré le vaccin à sa population en termes absolus, et nous espérons terminer la vaccination de la population brésilienne avant la fin de l'année. 68 millions de personnes ont en outre reçu une aide financière au cours de la pandémie, y compris des travailleurs dans le secteur informel et des personnes au chômage. L'extension de cette assistance a été récemment approuvée par le Congrès ainsi que la fourniture de soutien à court terme dans le domaine du travail. Ces mesures, critiquées par Monsieur Müller, ont été soutenues par tous les partenaires sociaux. Concernant les autres commentaires de Monsieur Müller, le Brésil a des commissions tripartites très actives. Ces deux dernières années, il a eu un nombre record de réunions dans ces commissions et ce travail a permis de faire ressortir des propositions concrètes. Cela montre que le Brésil prend le dialogue social très au sérieux. Le Brésil est un des pays ayant ratifié le plus grand nombre de conventions de l'OIT, justement grâce à notre législation très étendue pour protéger les droits des travailleurs, beaucoup étant ancrées directement dans la constitution. Les préoccupations concernant une violation de la convention 98 ont déjà été traitées par la Commission d'application des normes, et le Brésil avait présenté des réponses satisfaisantes, je vous remercie.

► Lundi 14 juin 2021

M. Akihiro Ichimura

Employeur (Japon)

(Original anglais)

Merci, c'est un honneur d'incarner en tant que représentant employeur du Japon lors de cette conférence. Pour commencer, je voudrais exprimer mes sincères condoléances à tous ceux qui ont été touchés par la pandémie de Covid-19. Excusez-moi, excusez-moi Monsieur, dit la présidente. La Présidente interrompt l'orateur. Excusez-moi, nous avons eu un petit problème technique, on vous rendra la parole dans quelques minutes. [Interruption 0:42] Can you hear me ? Thank you very much [? 1:06]. Vous m'entendez ? [Étranger et inaudible 1:13] ... committee, in particular [? 1:22] to make amendment proposal in order for... [? 1:29] Excuse me. M.Akihiro Ichimura, s'il vous plaît, on l'interrompt. Attendez une seconde s'il vous plaît, il y a un problème technique à régler tout d'abord et donc on vous redonnera la parole tout à l'heure. [Interruption 1:45] Thank you very much for your patience M. Ichimura Merci pour votre patience M. Ichimura, allez-y. Merci. Pour que tous les membres puissent vraiment participer aux discussions sur ce sujet important, il faudrait donner suffisamment de temps pour qu'on puisse examiner ce point. En outre, lundi a été absorbé par l'Asie pacifique, donc il faudrait donner plus de flexibilité, par exemple une demi-journée, notamment, mercredi, cela permettrait la participation effective de nombreux membres au comité ou à la commission, ce qui permettrait d'assurer plus d'efficacité. Donc, je vous remercie de bien vouloir tenir compte de notre projet d'amendement pour que ce projet d'amendement puisse être examiné et ensuite adopté comme il se doit à la commission et qui concerne...Merci beaucoup, c'est un grand honneur de pouvoir parler lors de cette conférence en tant que représentant employeur du Japon. Tout d'abord, je voudrais exprimer mes sincères condoléances à tous ceux qui ont été touchés par la pandémie de Covid-19. Le monde entier continue de souffrir des effets de cette maladie grave et cette conférence a dû être organisée en ligne. J'espère que la situation va être rétablie bientôt et que nous pourrons à nouveau nous rencontrer en personne l'année prochaine. Les employeurs japonais ont adopté différentes mesures pour lutter contre la Covid-19. Tous d'abord, Keidanren a mis l'accent sur l'importance qu'il y a à protéger l'emploi avec Rengo, la confédération syndicale japonaise, et donc Keidanren a élaboré des lignes directrices pour minimiser les risques d'infection sur le lieu de travail et les a partagées avec ses entreprises membres. À ce stade, des employeurs japonais ont payé en plus, plus de 2 trillions de Yens, c'est-à-dire environ 20 milliards de dollars américains en faveur de la subvention pour l'ajustement de l'emploi du gouvernement. Des entreprises utilisent également toute une série de mesures pour maintenir l'emploi et protéger les emplois des travailleurs. Ceci inclus notamment l'envoi de travailleurs dans d'autres entreprises tout en maintenant leur statut de salarié et la réduction de bonus forfaitaires. Ces efforts des employeurs japonais pour riposter contre la Covid-19 vont se poursuivre dans un proche avenir. Maintenant, je voudrais vous dire ce qui a été fait par Keidanren pour renforcer son engagement. Depuis plusieurs années Keidanren a mis l'accent sur l'importance qu'il y a à collaborer avec les travailleurs. Il est important de mettre en place un environnement dans lesquels les travailleurs peuvent créer une valeur ajoutée élevée. Les entreprises doivent mettre en place des politiques pour permettre une meilleure contribution de la part des salariés, pour mettre en œuvre des mesures

qui améliorent la productivité du travail et les innovations. Pour engager d'avantage les salariés, il était important pour les entreprises d'élaborer des stratégies pour clarifier la signification sociale de leurs entreprises et aussi pour contribuer à la réalisation des ODD. Les entreprises devraient également apporter un soutien en matière de soins de santé pour les travailleurs, pas simplement la santé physique, mais également la santé mentale. Alors que nous nous rapprochons d'un monde d'après Covid, la gestion des ressources humaines doit faire davantage pour tenir compte des différents styles de vie plus souples pour stimuler la contribution des travailleurs et pour les motiver. La protection sociale est un autre sujet discuter pendant cette conférence, et je pense que la protection sociale, y compris la sécurité sociale fait partie intégrante des droits des travailleurs. Actuellement, néanmoins, les conditions financières sont très difficiles pour beaucoup d'entreprises privées en raison du Covid-19 et par conséquent, il est important de faire en sorte de trouver le bon équilibre entre le bien-être des travailleurs ainsi que la charge que font peser ces mesures sur les employeurs. J'espère que les discussions lors de la conférence vont nous permettre de trouver la meilleure solution pour répondre aux besoins de tous les partenaires de la société. Je vous remercie.

M. Silvestre Bello III

Gouvernement (Philippines)

(Original anglais)

Monsieur le président, je voudrais au nom de la délégation des Philippines voua dire que c'est un honneur et un privilège de m'adresser à cette assemblée à un moment crucial qui nécessite nos efforts collectifs pour renforcer le travail décent. Cette réunion virtuelle montre l'engagement conjoint des gouvernements, des travailleurs et des employeurs à s'engager dans un dialogue social pour trouver des solutions novatrices pour relever les immenses défis socio-économiques qui nous attendent. La pandémie de Covid-19 est bien pire que toute crise précédente et a entraîné des changements très importants dans notre manière de vivre et de travailler. La chute massive des activités économiques due aux restrictions en matière de confinement a eu des effets dévastateurs sur les entreprises et sur les travailleurs. Aux Philippines, l'adoption en temps utile de la loi sur le télétravail a établi le cas permettant aux entreprises de mettre en place une transition efficace pour ce qui concerne les modalités de télétravail pendant la pandémie, ce qui a permis de minimiser les pertes d'emplois, les pertes de revenus. L'ampleur de la crise rend nécessaire une approche qui implique l'ensemble de la société. En conséquent, le gouvernement des Philippines, le secteur privé ainsi que le secteur du travail se sont joints pour formuler ensemble une stratégie nationale de reprise de l'emploi. Reposant sur le cadre politique de l'OIT faire face aux impacts de la pandémie, et le résultat du dialogue social, et bien, cette stratégie sert de modèle pour les Philippines alors que, ensemble nous essayons de faire face à l'érosion du travail décent et de trouver une solution pour retourner à la normalité. Avec l'aide de l'OIT et le département du travail et de l'emploi dirige le processus de consultation pour identifier les composantes de la stratégie nationale qui va garantir la sécurité des revenus pour les enfants et la population en âge de travailler ainsi que les personnes âgées. Ils ont également décrété que le Covid-19 est une maladie liée au travail qui devait faire l'objet de compensation pour les travailleurs philippins, notamment ceux qui se sont engagés en première ligne alors que nous continuions à lutter contre la pandémie. Nous réaffirmons le rôle vital du dialogue

social qui est un pilier de notre processus décisionnel et nous avançons, et nous mettons l'accent sur les normes fondamentales du travail ainsi que les droits fondamentaux au travail, après tout, cette pandémie est une pandémie qui menace le système de santé mais, également menace l'engagement du travail décent, de l'égalité, de la dignité humaine. Le gouvernement a continué à promouvoir et à protéger les travailleurs et voir leurs droits et leur bien-être fondamental. Il faut donc une coopération et il faut un soutien de la part des partenaires sociaux et encore une fois, je voudrais féliciter tout le monde et j'espère que nous allons pouvoir tirer le maximum de cette période pour tirer les leçons du passé, pour examiner le présent, et aussi pour trouver de nouveaux moyens pour progresser. Je vous remercie de votre attention.

Mme. Nauvarat Songswaddichai

Employeuse (Thaïlande)

(Original anglais)

Madame la présidente et Messieurs les délégués pendant le premier tour de l'épidémie de Covid-19 en 2020, les mesures défensives du gouvernement ont confiné le pays pendant 90 jours, y compris les industries du service, les hôtels, les attractions touristiques. Ceci a eu un impact énorme sur les petites et moyennes entreprises, et il y a eu des secteurs plus touchés que d'autres, notamment le tourisme, l'hôtellerie qui ont connu des pertes de revenus massives. Comme le montre ce graphique, le PIB de la Thaïlande a baissé de 7,10% par rapport à 2019. Par secteur, cette baisse variée va de moins de 2 % à près de 40 % et le gouvernement thaï a aidé en permettant au ministère des finances d'autoriser des crédits à des taux d'intérêt faible. Il y a également des aides sous la forme de restructuration de dettes. Quant à la deuxième vague de Covid-19 qui a commencé en 202, elle a eu des effets graves, plus graves qu'en 2020 en raison de la propagation du virus dans tout le pays. Les employeurs ont travaillé ensemble pour aider les salariés par le biais de la Fédération des industries thaïlandaises et la FTI a mis en place les hôpitaux temporaires géants pour les patients du Covid-19. Par ailleurs le secteur du textile et de l'habillement a amélioré les vêtements qui sont destinés au secteur de la santé. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui les nouvelles normalités. Des méthodes de paiement devraient être adaptées pour inclure non seulement les paiements de salaires journaliers et mensuels mais également les paiements à l'heure. Donc il faut davantage de flexibilité dans les organisations privées afin d'améliorer l'efficacité au travail et à un coût raisonnable. La protection sociale est vitale, à la fois pour le travail formel et informel pour créer ou pour maintenir la confiance en soi de la part des salariés, en luttant notamment contre les problèmes médicaux, le chômage, les pertes de salaire, la mortalité infantile est aussi la retraite. L'OIT devrait reconnaître le salarié joue un rôle particulièrement important au sein de leurs entreprises, car ils permettent à l'organisation de réaliser ses objectifs. Enfin, s'il y a quelque chose que l'OIT peut faire pour aider les organisations d'employeurs, et bien nous lui demandons de le faire et je souhaiterais un jour pouvoir vous remercier de votre assistance. Pour terminer, nous avons besoin du tripartisme pour sortir de la crise mondiale, pour travailler ensemble et collectivement, pour maintenir la qualité du niveau de vie et maintenir également la santé et la sécurité dans le proche avenir. Merci beaucoup. Merci Madame.

Mme Ariunzaya Ayush

Gouvernement (Mongolie)

(Original anglais)

Monsieur le directeur général de l'Organisation Internationale du Travail, Monsieur le président du conseil d'administration, Excellence, Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames et Messieurs. C'est un véritable plaisir pour moi de faire une déclaration au nom du gouvernement de la Mongolie à l'occasion de cet événement de la conférence internationale du travail. La Mongolie, à l'instar d'autres pays du monde, se débat toujours contre la Covid-19 et déploie des efforts considérables depuis plus d'un an. La transition à la préparation aux catastrophes et dans certains cas, la quarantaine dans notre pays a engendré une situation économique et sociale difficile et nous nous heurtons à des défis sans précédent. En particulier, la pandémie de Covid-19 a eu un impact significatif sur notre société et notre économie. Par rapport à la même période au cours de l'année précédente à la fin de l'année 2020, les recettes du budget national et l'aide avaient baissé de 13,6%, les exportations de 0,6 % et les importations de 13,6 % respectivement. Les prix des biens de consommation ont augmenté de 2,3 %, les dépenses du budget de l'État de 19,7 % et les prestations sociales ont été multipliées de 2,4 fois. 70 à 80 % des entreprises opérantes en Mongolie sont des petites et moyennes entreprises et celles qui ont été le plus touché par la pandémie. 82 % des travailleurs indépendants interrogés pendant la stricte période de quarantaine ont cessé leur activité et 67 % d'entre eux ont répondu qu'il était difficile de rembourser leur crédit. 61 % ont indiqué qu'il était difficile de payer leur loyer et 55 % ont répondu qu'il était difficile de conserver leur emploi et leur salaire. Pour surmonter ces difficultés sur le marché mongol du travail en raison de la pandémie pour préserver les emplois, réduire la charge sur les employeurs et augmenter les revenus des citoyens, le gouvernement de la Mongolie et le ministère du travail et de la protection sociale ont mis à disposition 5 100 milliards de la devise nationale en prêts à conditions préférentielles pour maintenir les emplois en 2020-2021. Cela permet également de réduire les primes d'assurance-maladie, d'accroître les prestations, les allocations pour les enfants, les bons alimentaires, d'augmenter les revenus des ménages, quant aux factures d'électricité de chauffage et d'eau, elles sont prises en charge par l'État. Qu'avons-nous fait pour survivre ? Nous avons assuré une protection contre la perte à plus 160 000 emplois. Nous avons prévenu une baisse des recettes des ménages et prévenu une augmentation de la pauvreté d'environ 12 % et aujourd'hui, 76,5 % de la population est pleinement vaccinée. Mesdames et Messieurs en raison de la situation découlant de la pandémie, il y a eu un certain nombre de changements d'ampleur sur le marché du travail et dans le monde du travail. Au temps du Covid-19, les relations de travail qui n'étaient pas courantes en Mongolie se sont développées rapidement. Par exemple, le travail à distance, le commerce électronique, le commerce, les services de distribution, il est impératif d'élaborer, de mettre en œuvre des lois, des politiques et des services conformes à l'évolution du marché du travail dans les années à venir. Excellence, Mesdames et Messieurs, je suis convaincue que nous réussirons à surmonter cet énorme défi auquel nous faisons face en tant qu'habitants de cette planète et que nous pourrions renforcer la collaboration entre les sociétés. Je souhaite plein succès à cette conférence. Je vous remercie. Restez en bonne santé et prenez soin de vous.

M. Carlos Silva

Travailleur (Portugal)

(Original portugais)

Monsieur le directeur général de l'OIT, M. Guy Ryder, Mesdames et Messieurs les délégués présents à la conférence internationale du travail, Mesdames et Messieurs les représentants du Portugal et des pays lusophones, cette conférence aurait dû avoir lieu en 2020, néanmoins la crise sanitaire mondiale a empêché la tenue de la conférence. Maintenant, en 2021 nous essayons de relever les défis induits par cette expérience qui a touché des millions de personnes dans le monde qui nous oblige à vivre différemment. Les travailleurs font partie des groupes de ceux qui ont souffert le plus, il y a eu un impact considérable sur l'économie, sur des millions d'entreprises mais ce sont les travailleurs qui ont souffert le plus de conséquences dramatiques. L'économie a ralenti, il y a eu des licenciements, les taux de chômage ont augmenté, il y avait beaucoup de souffrance et un accroissement des inégalités. Par ailleurs, des millions de personnes ont dû s'isoler et beaucoup de personnes n'ont pas pu bénéficier de soutien moral ou psychologique. C'est la raison pour laquelle le dialogue social est aussi important c'est une base qui doit sous-tendre notre contribution à la résolution des difficultés que nous connaissons et de la catastrophe nous ne pouvons pas évaluer pleinement l'ampleur. L'État social doit également jouer un rôle important, il faut donner une voix partenaires sociaux et il y a eu un sommet social à Porto en mai dernier. Un accord a été conclu entre les 27 états membres de l'union européenne et avec les partenaires sociaux. Il importe que cet engagement repose sur les piliers de l'OIT, qu'il soit complété également par les piliers de l'union européenne. Les travailleurs portugais en ont assez de ces politiques de bas salaires et des blocages des conventions collectives. Nous sommes également mécontents du faible niveau de dialogue social. Le gouvernement ne traite pas ses travailleurs ou son administration publique d'une manière conforme aux accords qui ont été conclus. Il est urgent par ailleurs de mettre en œuvre des mesures concrètes pour que les travailleurs portugais puissent avoir un bon équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée et familiale. Il faut également modifier les politiques de genre pour que les femmes aient autant de chance que les hommes. Il faut motiver les jeunes et les pousser à participer davantage à la société parce qu'il y a des obstacles à l'entrée sur le marché et les relations de travail sont précaires. Nous attendons plus de l'Europe, de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, de meilleures conditions de vie, un soutien financier nécessaire d'urgence pour faire face à la crise socio-économique et plus de solidarité. Le gouvernement portugais a l'obligation de respecter les négociations et le rôle des partenaires sociaux et donner l'exemple de bonne pratique. Le rôle de l'OIT est irremplaçable en ce qui concerne la promotion des accords tripartites au niveau mondial. Le dialogue social est fondamental pour ancrer les droits et la participation à la démocratie de que nous puissions nous battre contre l'extrême droite, y compris au Portugal et mobiliser les citoyens afin que tous puissent participer à la construction d'un pays durable où l'économie est verdie sans pour autant ignorer les défis de notre temps, par exemple la numérisation, la robotisation et l'automatisation. Nous devons nous battre pour plus de bien-être et personne ne doit être laissé pour compte. Au nom des travailleurs portugais, j'aimerais rendre hommage à l'OIT et vous souhaitez une

très bonne 109e conférence internationale du travail. Je vous remercie. Merci Monsieur Silva.

M. Mohammad Shariatmadari

Gouvernement (République islamique d'Iran)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de travailleurs et des employeurs, d'emblée permettez-moi de remercier sincèrement le directeur général de l'organisation pour son rapport ainsi que l'OIT pour avoir organisé cette conférence virtuelle. [Étranger 2:28]. La crise du Covid-19 a un effet délétère sur le monde du travail et le plus grave de ces effets à long terme sera l'aggravation de la pauvreté, de l'injustice et des inégalités dans l'entre les pays. [Étranger 2:58]. Tous les rapports de l'OIT que les dommages subis par les pays en développement et les pays à revenu faible et intermédiaire sont encore plus graves. [Étranger 3:17]. Ces pays ont en effet subi plus de blessures sociales et économiques pendant la pandémie en raison de l'importance de l'économie informelle, de l'insuffisance du soutien du système de sécurité sociale, et du médiocre avancement des infrastructures sanitaires. [Étranger 3:48]. Par ailleurs, les gouvernements de ces pays n'ont pas été en mesure de récupérer les pertes souffertes par les entreprises et les groupes vulnérables en raison de la rareté des ressources financières. Ils ont dû faire face à la deuxième et troisième vagues de la pandémie et ils sont passés à des régimes de mesures préventives plus résilientes et moins efficaces. [Étranger 4:24]. En outre, la discrimination dans l'accès aux vaccins contre la Covid-19 a révélé l'autre visage de cette inégalité croissante, et aujourd'hui il ne fait aucun doute que reconstruire en mieux après les répercussions du coronavirus sera un processus inégal si de telles tendances persistent. [Étranger 4:56]. Mesdames et Messieurs les représentants, la justice sociale est au cœur de l'Organisation Internationale du Travail et ses inégalités menacent les réalisations de l'organisation en matière de promotion de la justice sociale plus que n'importe quoi d'autre. Ainsi l'OIT est censée jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre l'impact de cette crise et l'intensification de la justice sociale. [Étranger 5:39]. La réponse mondiale axée sur une amélioration tournée vers l'être humain après la crise de la Covid-19 devrait nous pousser à conjuguer nos efforts pour empêcher la justice et la disparité engendrée par la crise du coronavirus dans le monde du travail. [Étranger 6:07]. Les 18 mois pendant lesquels nous avons vécu avec la Covid-19 pour montrer que nous nous heurtons à des obstacles sérieux sur cette voie. [Étranger 6:16]. L'un de ces obstacles, ce sont les mesures unilatérales prises par certaines puissances majeures mais irresponsables qui rendent difficile les voies d'accès à des pays qui n'arrivent plus à contrôler et à gérer la crise. [Étranger 6:43]. Je propose donc que les États membres entreprennent ensemble une riposte mondiale à la Covid-19 pour éviter toute mesure qui aura une incidence sur les possibilités d'autres pays de se remettre de manière équitable de la crise du Covid-19 dans les circonstances actuelles. [Étranger 7:14]. Monsieur le ministre, Monsieur le ministre puis-je vous demander de conclure vos remarques s'il vous plaît ? [Étranger 7:24]. Le risque d'une reprise économique injuste et l'accroissement des inégalités dans les économies frappées par la Covid-19 est un risque sérieux donc si l'on veut une reprise économique fondée sur le dialogue social et la transition pour passer un manque de travail plus durable et plus résilient et pour aider les pays à revenu faible et intermédiaire à administrer la

vaccination il faut promouvoir la solidarité mondiale est renforcé le multilatéralisme. Ce n'est pas une option, ce n'est pas un choix mais une nécessité inévitable. Merci beaucoup dit la Présidente. Merci Monsieur le ministre. [Étranger 8:12]. Mon pays est prêt à travailler de concert avec les autres pays pour améliorer la situation et je vous souhaite à tous un avenir meilleur.

M. Ranulfo Payos

Employeur (Philippines)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames Messieurs, un des documents les plus importants de cette conférence, c'est l'appel mondial en faveur d'une reprise après la crise de Covid-19 fondé sur l'humain. Cette pandémie a fait chuter plus de 100 millions de travailleurs dans la pauvreté, a fait baisser de manière massive les heures de travail, et à supprimer l'accès à des emplois de bonne qualité. C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité qu'une pandémie a mis le monde entier à genoux. Dans notre pays, cette semaine, le taux de chômage a augmenté de 8,7 %, notre PIB l'an dernier a enregistré une baisse de 9,5 %, le niveau de baisse le plus important de l'histoire de l'après-guerre, et ce, en raison du confinement. L'augmentation des infections et les confinements relatifs ont fait que le taux de chômage a augmenté et baissé et surtout augmenté de 7 % et bien au-delà. Donc, la guerre est double, il s'agit de sauver des vies, d'une part et il faut par ailleurs trouver un équilibre entre sauver des vies et sauver l'économie. La pandémie a déclenché une crise à la fois économique et sanitaire et comme l'a dit le secrétaire général, Guy Ryde « le Covid-19 ce n'est pas simplement une crise sanitaire mais c'est également une crise de l'emploi est très humaine. » Je salue notre gouvernement qui a mis en place un programme d'assistance financier pour aider les nombreux travailleurs du secteur privé et qui s'intitule : Programme de mesures d'ajustement au Covid-19. Notre secrétaire au travail à l'emploi, Monsieur Silvestre Bello III a décidé que pour éviter le contact physique de mettre en place un système en ligne pour simplifier et numériser la présentation de demandes de la part des travailleurs concernés. Le montant n'est peut-être pas suffisant pour répondre à tous les besoins, mais cela a beaucoup aidé les travailleurs à gérer la détresse économique et qui est due à la pandémie. Nous constatons avec satisfaction que la situation difficile des PME est mentionnée dans ce document. Les PME de notre pays représentent 99,6 % des entreprises et 66 % de la main-d'œuvre et contribuent à 35,6 % de la valeur totale, de la valeur ajoutée totale de l'économie donc c'est vraiment l'épine dorsale de notre économie. Comme le reste des pays en développement, notre pays a un besoin urgent de vaccins. Nous regrettons la distribution inégale de ces vaccins et nous nous rallions à l'appel de l'Organisation Mondiale de la Santé pour une distribution plus équitable de ces vaccins. Dans une économie mondialisée, aucun pays ne peut vivre en sûreté seul de son côté et laisser les pays sous-développés ou en développement sans accès aux plus ou moins sans accès aux vaccins pendant cette pandémie pourrait mettre en péril des décennies de progrès économique n'est pas simplement dans ces pays mais également dans les économies avancées. En conséquent, nous lançons un appel en faveur d'une riposte au Covid-19 fondée sur l'humain mettent également en faveur d'une reprise économique non seulement durable et résiliente mais aussi inclusive. Merci.

M. Plamen Dimitrov

Travailleur (Bulgarie)

(Original anglais)

Merci Madame, Monsieur le directeur général, Monsieur le président du conseil d'administration, le moment est venu d'un nouveau contrat social fondé sur l'humain et permettant les droits fondés sur l'équité. Il doit inclure un socle pour garantir le travail universel pour les travailleurs, des emplois décents, des salaires minimums, la négociation collective, la protection sociale, la lutte contre les inégalités, la taxation équitable des travailleurs et des conditions de travail sûres et saines ainsi qu'une convergence des revenus vers le haut. Il faut continuer à mettre en œuvre toutes les mesures sociales économiques pour aider les travailleurs et les entreprises en Bulgarie. Il faut également des conditions de travail sûres et saines, c'est fondamental pour améliorer l'application des normes de santé et de sécurité au travail et pour contribuer au respect des droits qui sont prévus dans des conventions. Les mesures ont été adoptées pendant la pandémie et cela concerne surtout les jeunes et donc cela risque d'être une des principales pathologies sociales du Covid-19. Le rôle de la garantie jeunesse en tant qu'outil de la reprise de l'union européenne et la mise en œuvre de l'EPSR sont très importants. En ce qui concerne les inégalités, la tendance sur le long terme de l'augmentation de la richesse dans le monde pose la question de sa distribution équitable parmi les différents groupes de la société. Après un rapport d'Oxfam, 500 millions de personnes vont être poussées dans la pauvreté extrême suite à la pandémie mais les inégalités en Bulgarie étaient déjà relativement élevées avant la crise, et la Bulgarie est le seul pays de l'Union européenne qui enregistre un coefficient de Gini supérieur à 40 %. Assurer la liberté syndicale et renforcer la négociation collective sectorielle réduiront les inégalités. Et donc, il faut également une fiscalité équitable, ce qui a été abordé d'ailleurs dans la déclaration du G7. En Bulgarie, nous demandons un changement du système fiscal, nous proposons également l'introduction d'un minimum non imposable équivalent au salaire minimum. Donc il faut une réduction du taux d'impôts indirects et une augmentation des impôts sur les entreprises. Cela devrait nous permettre d'avoir plus d'équité en matière fiscale. L'impact du Covid-19 a eu des conséquences critiques sur l'absence d'accès à la protection sociale. Malheureusement, plus de la moitié des travailleurs du monde n'ont pas accès à une forme de protection sociale quelle qu'elle soit et moins d'un tiers dispose d'une protection sociale globale conforme aux normes internationales du travail. Le système de protection sociale devrait être développé en tant que droit humain de base, garantissant une vie digne et il s'agit pour l'essentiel d'une responsabilité qui incombe au gouvernement. En Bulgarie nous demandons une augmentation des financements ou des dépenses de protection sociale pour atteindre au moins 20 % du PIB d'ici à 2025. Ensuite, le système de retraite doit proposer un revenu de remplacement d'au moins 75 à 80 % avec 60 à 65 % garantis par le pilier du système de retraite par répartition. Ensuite, une protection contre le chômage qui couvre au moins 60 % de perte de revenus pour tous les salariés, les indépendants, les travailleurs domestiques et les professions libérales ainsi que les travailleurs numériques. Il faut aussi des mesures intérimaires pendant la pandémie. Afin de mettre en place des systèmes globaux de protection sociale universelle fondée sur les normes internationales et le droit. Merci. Merci Monsieur.

Mme Claudine Ndusi M'Kembe

Gouvernement (République Démocratique du Congo)

(Original français)

Merci pour la parole. Au nom du gouvernement de la République Démocratique du Congo, et de la délégation tripartite ici présente, j'ai l'honneur de m'adresser à votre auguste assemblée à l'occasion de la 109e session de la conférence internationale du travail qui se tient dans un contexte particulier de la pandémie du Covid-19 qui touchent profondément le monde du travail et entraîne des bouleversements économiques et sociaux. À cette occasion, je transmets les salutations de Son Excellence, Monsieur Felix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'État, et du peuple congolais, à tous les délégués à travers tous les pays du monde qui nous suivent en virtuel. Monsieur le Président, je vous félicite pour votre brillante élection au sein du Bureau de la Conférence. Les mêmes félicitations s'adressent aux autres membres du bureau ainsi qu'à notre organisation pour le combat permanent en faveur de la promotion de la justice sociale dans le monde. J'en profite pour féliciter Monsieur Guy Ryder pour son excellent rapport sur les thèmes de la réponse de l'Organisation Internationale du Travail à la pandémie de la Covid-19. Dans mon pays, des instructions utiles ont été prises et transmises aux différents acteurs en termes des notes circulaires et des Communiqués officiels relatifs aux dispositifs pratiques concernant le travail pendant la période de la Covid-19. Pour anticiper sur ces effets négatifs de cette pandémie, une cellule de crise a été mise en place et continue à collaborer avec le Secrétariat Technique du Comité Multisectoriel de la riposte à la pandémie du Covid-19 pour, d'une part, organiser les activités de la prévention et de la sensibilisation sur les mesures barrières contre la Covid-19 en milieu du travail, et d'autre part, faciliter l'accès au dépistage et aux traitements gratuits. Monsieur le président, les questions examinées dans le rapport du Directeur Général ont retenu mon attention particulière, au regard de leur incidence sur le monde du travail. En République Démocratique du Congo, malgré le contexte de la pandémie du Covid-19, la 36e session ordinaire du Conseil National du Travail a tenu ses assises, et des résolutions importantes ont été adoptées afin de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, il s'agit notamment de : la mise sur pied du Haut Conseil du Dialogue Social pour la résolution des conflits naissant des relations professionnelles dans tous les domaines ; l'examen de la question de la tension salariale pour l'application aisée de la politique salariale (SMIG) dans tous les secteurs de la production économique. La révision des quinze Arrêtés relevant de la sécurité technique avec le concours de l'Office Congolais de Contrôle. S'agissant des normes internationales du travail, elles ont contribué énormément à l'amélioration de notre législation nationale. Concernant les autres thèmes abordés dans le rapport du Directeur Général, les déclarations des autres pays en séance plénière ne manqueront pas de nous édifier. Monsieur le Président, les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session méritent d'être examinées. Enfin, je sollicite l'accompagnement des partenaires bi et multilatéraux dans la mise en œuvre effective de la Politique de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ainsi que la mise en place du Socle de Protection Sociale, retenue comme priorité du Gouvernement de mon pays. Je vous remercie de votre aimable attention. Thank you, Madam Minister.

M. Andrea Orlando

Gouvernement (Italie)

(Original italien)

Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les délégués. C'est un honneur pour moi d'intervenir pendant cette conférence. La riposte mondiale est de pandémie commence à porter ses premiers fruits à des rythmes différents. On entrevoit aujourd'hui des conditions pour une coexistence avec le virus sans les deuils de l'année dernière pour une reprise de l'activité économique. Mais la relance ne doit pas être seulement solide pour être durable et contribuer à la création des conditions sociales et économiques pérennes et résilientes, elle doit être aussi inclusive et avoir le travail au centre de la stratégie à mettre en œuvre. C'est la raison pour laquelle l'Italie salue le rapport du Directeur général consacré au travail au temps du Covid ainsi que les efforts qui se poursuivent encore pour parvenir à l'adoption d'un document sur la réponse mondiale pour une reprise après la crise du Covid-19 centrée sur l'humain. Il ressort du travail en cours qu'il faut avant tout une campagne de vaccination mondiale visant tout le monde pour le vaccin est accessible pour la protection des personnes et de la reprise économique. Prenant acte que l'impact de la pandémie sur l'économie et les personnes a été particulièrement fort dans certains secteurs de l'économie, tels que la santé, le tourisme, les transports, le commerce, le spectacle et la culture, il convient d'en tirer les conséquences que les interventions doivent être différenciées. Le fait est que les conséquences économiques de la pandémie ont été et sont particulièrement graves en termes de destruction d'entreprises et de pertes d'emploi. Les plans de relance [? 1:44] à reconstruire le tissu productif moyennant des investissements publics et privés qui accroissent les emplois. Les politiques, et les mesures à adopter devront aussi mettre l'accent sur l'égalité hommes femmes et l'équilibre entre les générations. Étant donné que les femmes et les jeunes ont été particulièrement touchés très durement par la pandémie, sans oublier naturellement les autres catégories particulièrement vulnérables que sont les travailleurs de l'économie informelle, les précaires, les personnes handicapées, les migrants et les personnes âgées. Tout cela ne sera possible que grâce au renforcement du dialogue social qui, en Italie, dans la phase la plus aiguë de la pandémie a débouché sur la conclusion de protocoles pour la gestion des risques d'infection sur les lieux de travail, et ensuite, à la participation des entreprises à la campagne de vaccination. La santé et la sécurité des travailleurs est en fait une autre priorité de cette phase de sortie progressive de la situation d'urgence. L'autre grand chapitre est le renforcement et l'adaptation des instruments de protection sociale que l'Italie a mis au centre des travaux du G20 qu'il préside cette année. Dans ce contexte, l'idée que nous défendons est que la protection sociale doit avoir un caractère universel, car dans une période de mutation rapide et profonde comme celle induite par la révolution numérique et la transition écologique, il y a des travailleurs et leurs familles qui doivent être accompagnées pendant la transition afin de leur garantir une vie digne. Ces changements appellent à un effort collectif sous forme d'investissement dans la formation tout au long de la vie, pour promouvoir l'adaptation des travailleurs de nouvelles conditions économiques et à la nouvelle donne sur le marché du travail. Par ailleurs, les travailleurs et les entreprises doivent être soutenues avec des outils et des mesures budgétaires et des politiques économiques et industrielles appropriés. Voilà l'approche adoptée en Italie lors de la mise au point de son plan national de relance et de résilience que nous allons suivre pour l'élaboration et la mise en œuvre des mesures spécifiques. Convaincus d'une chose, les crises

engendrent aussi des opportunités telles que par exemple l'élan de solidarité dont a été capable l'Union européenne en ces circonstances également le consensus en train de se développer sur une approche mondiale en matière de fiscalité et des bénéfices des entreprises, et on peut [? 4:07] sur la gratuité des vaccins. En fin de compte, il nous appartient à nous les gouvernements de créer les conditions afin que nos sociétés ne reviennent pas simplement au statu quo ante caractérisé par un trop grand nombre de disparités même si [? 4:20] à changer les fondamentaux, y compris parce que seuls des sociétés pourront garantir le renforcement des systèmes démocratiques dans lesquels personne se sentira laissée de côté et où tous pourront partager un projet de progrès commun. Merci de votre attention. Thank you Minister.

Mme Eva Nordmark

Gouvernement (Suède)

(Original anglais)

Excellence, Mesdames et Messieurs, mandants du BIT. Nous sommes aux prises avec les effets dévastateurs de la pandémie du Covid-19. Nous déplorons la mort de plus de 3 millions de personnes. Nous reconnaissons que des centaines de millions de personnes ont été posées dans l'extrême pauvreté. Une augmentation qui est sans précédent. Pour la première fois en 20 ans, la pauvreté va probablement augmenter de manière significative. Et cette augmentation est due en partie aux fortes perturbations des marchés du travail. Au milieu de cette crise, nous voyons également de l'espoir et nous voyons ce que nous pouvons faire de bien grâce à la coopération. Nous voyons les avantages des connaissances, de la recherche, de la technologie. Le gouvernement et les partenaires sociaux ont travaillé de concert pour limiter les effets du virus. Les systèmes de protection sociale se sont étendus pour réduire les pertes de revenus. Les entreprises ont reçu le soutien pour compenser les pertes économiques. Les vaccins contre la Covid-19 ont été mis au point et produit en un temps record. Nous avons également vu clairement que le virus ne respectait pas les frontières. Nous reconnaissons que la pandémie mise à nu les effets de l'injustice sociale. Cela nous a forcé à faire face à certaines vérités difficiles à entendre. La route que nous allons maintenant choisir pour reconstruire les sociétés après la pandémie aura une incidence sur les générations futures, et pour agir dans la conviction et pour agir dans la conviction que la coopération internationale améliorera la vie de chacun et améliorera notre capacité à relever les défis futurs. Un avenir du travail qui met les droits des travailleurs et leurs besoins, leurs aspirations et le droit de toutes les personnes au cœur des politiques économiques et sociales et environnementales. Un avenir dans lequel un dialogue social qui fonctionne bien et des relations professionnelles solides sont essentielles. En tant que seule organisation tripartite du système des Nations unies, l'OIT peut montrer le chemin dans la reconstruction en mieux. Nous devons renforcer le potentiel d'une véritable situation au monde est gagnant pour garantir des conditions équitables aux employeurs et aux salariés. Lorsque le dialogue social peut appuyer une transition vers un monde à faible teneur en carbone. Dans ce contexte j'aimerais défendre le Global Deal, une initiative hébergée par l'OCDE en coopération avec l'OIT. Le Global Deal est une plate-forme grâce à laquelle les partenaires : gouvernement, représentants des travailleurs et entreprises peuvent échanger leurs expériences et des pratiques exemplaires en matière de dialogue social. Un avenir dans lequel un environnement de travail sûr

est un principe et un droit fondamental au travail, et dans cette pandémie nous pensons tout particulièrement aux infirmières, aux médecins, à tous les travailleurs de première ligne dans le secteur des soins qui risquent leur propre santé pour s'occuper des patients dans les soins intensifs pour travailler nuit et jour et sauver le plus grand nombre de vies possibles. Il convient de prévenir les accidents du travail. Les maladies professionnelles c'est également une pièce maîtresse de la justice sociale. Un avenir dans lequel les droits des travailleurs sont respectés et où le travail décent est la norme. Le renforcement des droits des travailleurs conduit à une réduction de l'inégalité et un renforcement des conditions d'emploi productif et des conditions de travail décentes. Il convient également d'accroître le respect des droits de l'homme dans la vie professionnelle. Cela contribue au développement démocratique. Cette pandémie nous rend plus conscient de la vulnérabilité humaine, de notre besoin de connexion, de solidarité et de la valeur de la vie. N'oublions pas les victimes de la pandémie parce qu'elles sont mortes, mais parce qu'elles ont vécu, nous pouvons leur rendre honneur en nous efforçant de faire de ce monde un lieu meilleur pour chacun d'entre nous. Merci. Thank you Minister.

M. Antónia Saraiva

Employeur (Portugal)

(Original portugais)

Je vous remercie Madame la présidente. Au nom de la fédération portugaise des employeurs, j'aimerais vous féliciter pour votre élection à ce poste et je vous souhaite plein succès pendant toute la durée de cette conférence. Au cœur de nos débats se trouve le rapport du directeur général, Le Covid-19 et le monde du travail. Ce rapport rappelle que le monde du travail continu de souffrir de l'impact de la pandémie et qu'il convient d'estimer le coût et l'impact économique et social final de cette pandémie. (L'interprète est désolé mais le son est très mauvais.) Tout d'abord pour protéger la santé publique, des restrictions rigoureuses ont été imposées sur la circulation des personnes des marchandises ce qui a eu des conséquences sur les entreprises mais par ailleurs les chaînes d'approvisionnement mondiales en ce qui concerne les matières premières ont été touchées également et un certain nombre de commandes ont été annulées ou suspendues. Les effets négatifs se sont faits ressentir dans l'hôtellerie, le transport, la restauration, les textiles, les chaussures, le secteur de l'automobile. Le processus de vaccination a conduit les entreprises à relancer leurs activités. Cependant l'instabilité générale du marché, la baisse de la demande et le soutien irrégulier de l'État, les pénuries et l'augmentation exorbitante des matières premières ainsi que des produits intermédiaires ont abouties à des problèmes très graves. Par exemple, les semi-conducteurs n'étaient pas disponibles, ce qui a poussé beaucoup d'entreprises à interrompre toutes leurs activités. Les PME sont vulnérables en raison de leur structure et de leur position financière et elles restent touchées. Il faut partir du principe que nous vivons à une époque incertaine et nous devons tous dans ce contexte prendre des mesures ciblées et concrètes pour atténuer les effets des confinements sur l'économie. Pour prévenir ou atténuer l'impact des faillites et de l'insolvabilité, pour augmenter les taux d'emploi, il faut continuer de soutenir l'économie et faire en sorte que ces mesures soient solides, accessibles, rationalisées et mises en œuvre rapidement. Il est évident que la Covid-19 est un défi pour la reprise des économies et des entreprises. Il faut une création d'emplois

durables sur le marché du travail pour faire face aux répercussions de cette crise. Et effectivement, c'est l'un des plus gros problèmes dans le monde. Qui plus est il y a deux domaines importants qui se transforment actuellement : le monde de la numérisation et le changement climatique. Il y aura bien sûr une modification dans les entreprises, sur les qualifications et sur d'autres aspects de la vie sociale. Le modèle social européen implique que l'on conserve un certain nombre de caractéristiques fondamentales mais il faudra s'adapter aux besoins futurs, c'est la raison pour laquelle il est important de concevoir des politiques qui créent un cadre réglementaire propice aux entreprises et qui garantit le dialogue social. Je vous remercie de votre attention.

M. Wolfgang Katzian

Travailleur (Autriche)

(Original allemand)

Monsieur le président, Excellence, Monsieur le directeur général, cher Guy Ryder, Mesdames et Messieurs les représentants des travailleurs et des employeurs, Mesdames Messieurs, il y a plus de 100 ans, pour être exact il y a 102 ans, l'OIT s'est présentée avec un objectif commun, créer ensemble un monde socialement juste pour assurer la paix dans le monde par le biais du travail digne, des valeurs communes, énormes communes que nous élaborons et que nous mettons en œuvre ensemble. Nous les syndicats, nous étions là depuis le début et nous continuons à être persuadés que c'est le seul moyen pour avancer. Les droits, la répartition de la prospérité sont les fondements d'une humanité qui vit en paix. Cela étant dit, malgré les succès, il y a eu beaucoup de choses qui ont été faites, il y a eu des normes fondamentales du travail qui ont été élaborées mais qui ont été également ratifiées, mais, même après 100 ans il n'a pas été possible d'assurer le respect de certaines normes fondamentales du travail, je pense notamment aux normes qui interdisent le travail des enfants, le travail forcé, la discrimination et la possibilité également de créer des syndicats libres. Donc nous allons continuer à œuvrer en la faveur de la ratification des normes fondamentales de l'OIT et ce sera déjà un premier pas qui est important. En plus être important c'est bien entendu assurer le respect de ces normes fondamentales communes, et on prend l'exemple du travail des enfants et on voit qu'avec la ratification il n'y a que la moitié du chemin qui est accompli. La norme fondamentale du travail sur les pires formes du travail des enfants a été ratifiée par les 187 États membres, néanmoins il reste encore 152 millions d'enfants qui sont victimes du travail des enfants dont 8,4 millions subissent les formes les pires et les plus dangereuses travail des enfants. Personne ne saurait échapper à ses responsabilités donc il est temps que les grandes entreprises assument leurs responsabilités en matière de violation des droits du travail et des droits de l'homme. C'est la raison pour laquelle il est important de soutenir pleinement le programme d'action de l'OIT. Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement doit enfin être décidé et mis en œuvre et c'est la raison pour laquelle nous tenons également l'initiative de la commission européenne et toutes les initiatives à fin d'adopter une loi sur les chaînes d'approvisionnement à l'échelle de l'Union Européenne. Plus nous devenons

contraignants et concrets, plus nous nous rapprochons de l'objectif commun de l'OIT, c'est-à-dire la réalisation de la paix dans le monde par l'amélioration des conditions de travail et de vie de tous. Le dialogue équitable entre travailleurs, employeurs et gouvernements c'est le point fort qui doit rester le point fort de l'OIT. Nous ne pouvons pas y renoncer, notre objectif commun ne nous le permettant pas. Je vous remercie de votre attention. Je souhaite plein succès à la conférence. Courage à tous. Thank you, Sir.

M. Wouter Koolmees

Gouvernement (Pays-Bas)

(Original anglais)

Monsieur le directeur général Guy Ryder, excellence, Mesdames et Messieurs. La pandémie de Covid-19 a été et reste un défi énorme dans le monde entier. Et aussi surtout pour les travailleurs et les employeurs qui ont senti l'impact de cette crise malgré les efforts énormes du gouvernement pour conserver autant d'emplois que possible. Comme l'a dit le DG, le monde était mal préparé à cette pandémie et par conséquent il faut tirer les leçons pour l'avenir. Premièrement, nos efforts de relance devraient s'adapter aux demandes changeantes du marché du travail. Et notamment pour ce qui est de la formation et des compétences nouvelles. La pandémie à accélérer la transition vers une économie plus numérique, regardez le nombre de gens qui travaillent maintenant dans l'économie des plates-formes, de nouveaux types d'arrangements de travail flexible posent des questions importantes par exemple concernant les filets de sécurités sociaux adéquats. L'OIT est bien placée pour orienter et aider les gouvernements, les employeurs et les travailleurs dans la phase de reprise ; et donc nous saluons la réponse de l'OIT contre le Covid. Et nous saluons également les mises en œuvre la Déclaration du centenaire en tant que base de la reprise économique. Nous saluons également l'assistance technique fournie par l'OIT dans beaucoup de pays pendant la pandémie. Nos efforts pour relever les défis mondiaux dus au Covid-19 doit viser à réduire les inégalités existantes entre les régions, les nations, les groupes au sein des nations, nous ne pourrions pas permettre à cette crise de continuer. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous allons pouvoir lutter contre les problèmes mondiaux, accélérer l'action telle que lutter contre le travail des enfants dans le monde entier. Il est dévastateur de constater que pendant la pandémie le nombre d'enfants qui travaillent à augmenter. Le gouvernement néerlandais contribue activement à la lutte contre le travail des enfants et à cette fin, nous nous sommes associés récemment à l'Alliance 8.7 et je voulais également le dire que nous saluons tout le travail important qui est fait par l'OIT pour traiter cette crise, pour aider les travailleurs et les employeurs dans la mesure du possible. Je vous souhaite une excellente conférence aujourd'hui. Je vous remercie.

M. Adama Kamara

Gouvernement (Côte d'Ivoire)

(Original français)

Madame la présidente de la conférence, Mesdames et Messieurs, je suis honoré de prendre la parole à cette occasion solennelle pour partager avec vous expériences de nouveaux pays dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la Covid-19. Madame la présidente, je voudrais de prime abord féliciter le directeur général du BIT pour la pertinence de son rapport. La Côte d'Ivoire à l'instar des autres pays du monde n'a pas été épargnée par la pandémie de la Covid-19 qui a induit une crise sanitaire et socio-économique sans précédent. Pour faire face à cette grave crise, notre pays a, très rapidement, mis en place un Plan de Riposte Sanitaire et un Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire. Le Plan de Riposte Sanitaire s'emploie à limiter la propagation du virus, à assurer la prise en charge des malades en garantissant la sécurité de la chaîne des intervenants et le renforcement du dispositif de sécurité sanitaire. Le Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire, estimé à plus de 2 milliards de dollars américains s'articule autour des mesures de soutien aux entreprises, des mesures en faveur des populations et des mesures d'appui à l'économie. Il a permis notamment la mise en place de fonds destinés à soutenir de grandes entreprises, de petites et moyennes entreprises et des acteurs du secteur informel ainsi que les principales filières agricoles. Ce plan de riposte à visage humain a également pris en compte les populations les plus vulnérables et les travailleurs qui se sont retrouvés sans revenus du fait de la survenance de la pandémie. Des plans d'actions sectoriels ont été mis en place pour assurer l'efficacité des interventions. A cet égard, il me plaît de saluer le BIT pour son appui considérable, notamment dans le cadre de campagnes de sensibilisation d'envergure sur les lieux de travail. Faut-il le rappeler, le BIT a également apporté un appui important aux initiatives de dialogue social qui ont été essentielles dans la lutte contre la pandémie. Ainsi, la mise en place de réponses adaptées s'est appuyée sur un dialogue social continu, à travers lequel les partenaires sociaux se sont associés au Gouvernement pour unifier et mettre en œuvre les différents dispositifs de riposte. Par ailleurs, les leçons tirées de la pandémie ont conduit à l'initiation d'une réforme du Code du Travail pour prendre en compte des modes d'organisation du travail qui se sont imposés pendant la crise. Les mesures prises, auxquelles s'ajoute désormais la campagne de vaccination, permettent de juguler la crise et de poser les fondations d'une bonne reprise, centrée sur l'humain et qui s'inscrit dans le cadre de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail et de la Déclaration d'Abidjan adoptée en 2019. Madame la Présidente, la Côte d'Ivoire dont la croissance économique était estimée, avant la survenance de la pandémie, à 7,2% pour l'année 2020, a mis en place un nouveau cycle de son Plan National de Développement (PND 2021-2025). La stratégie déclinée dans ce plan devrait lui permettre d'assurer la relance à travers la vision d'une « Côte d'Ivoire Solidaire » promue par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA. Il s'agit, entre autres, d'accélérer la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation, de développer le secteur privé et l'investissement, de préserver l'environnement tout en mettant l'accent sur le développement du capital humain, la promotion de l'emploi décent et le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale. Pour conclure, Madame la Présidente, la Côte d'Ivoire voudrait relever que cette crise est une opportunité qui s'offre au monde de renforcer la coopération et la solidarité

internationales car c'est en mutualisant nos actions et efforts que nous réussirons à contrer cette pandémie et à créer les conditions d'une reprise centrée sur l'humain, inclusive, durable et résiliente. Merci pour votre aimable attention.

M. Damien English

Gouvernement (Irlande)

(Original anglais)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, c'est un honneur de m'adresser à la plénière de la 109e sessions de la conférence internationale du travail. [? 0:30] L'Irlande a une longue histoire de collaboration avec l'OIT en tant que première organisation internationale à laquelle nous avons adhéré en tant qu'état libre. C'était une fierté pour nous lorsque l'Irlande est devenue membre de plein droit du conseil d'administration pour la première fois en 2017. Et notre engagement aujourd'hui est aussi fort qu'il était en 1923. L'environnement mondial est incertain, donc il y a beaucoup de défis dus à la pandémie et nous savons qu'il y a de plus en plus de scepticisme dans certains milieux concernant le multilatéralisme. Néanmoins, l'Irlande pense que la coopération multilatérale et le fondement pour la reconstruction en mieux après la pandémie de Covid-19. Nous sommes engagés à travailler au sein du système multilatéral afin de créer un monde plus égal, un monde plus pacifique et plus durable. Nous sommes convaincus que les Nations Unies proposent un cadre de valeurs et de mécanismes qui sont toujours valables et pertinents aujourd'hui, nous pensons que les Nations Unies restent indispensables. La Déclaration du Centenaire de 2019 sur le futur du travail est une réaffirmation de la pertinence de l'importance du mandat de l'OIT dans le monde du travail qui change ; et j'en appelle à l'action pour ses mandants, à savoir des gouvernements, des travailleurs et des employeurs pour un futur du travail centré sur l'humain et la déclaration est encore plus pertinente aujourd'hui quand nous étudions l'impact du Covid-19 et de la détérioration sans précédent des conditions sur le marché du travail. Donc c'est un impératif d'agir ensemble pour profiter des opportunités et pour relever les défis si on veut vraiment mettre en place un futur de futur qui soit plus inclusif, plus sûr et plus équitable. Notre première priorité a été et sera toujours de protéger la vie et la santé. Cela étant dit, nous nous concentrons tous sur la reconstruction de nos sociétés de nos économies alors que nous sortons de la pandémie. La semaine dernière nous avons lancé notre plan national de reprise économique avec l'idée de soutenir l'activité économique est de permettre aux gens de retrouver du travail. Comme tous les autres pays, la pandémie a un impact sur le marché du travail et un tiers des salariés étant actuellement aidés par le gouvernement et l'approche du gouvernement est de développer des personnes ainsi que leur potentiel par le biais d'opportunités d'acquérir des compétences et de nouvelles compétences en aidant des personnes à obtenir des emplois de qualité et durables. Notre ambition c'est d'abord de créer 2,5 millions d'emplois d'ici à 2024, beaucoup de ces emplois seront plus productifs, novateurs et résilients et dans de nouveaux domaines d'opportunités est conforme aux ambitions numériques et vertes du gouvernement irlandais. Pendant 100 ans depuis sa création l'OIT a été une organisation tripartite unique, à jouer continue de jouer un rôle fondamental dans le monde du travail comme le dit le directeur général Guy Ryder « il n'y a jamais eu de période où l'OIT est plus pertinente qu'aujourd'hui ». Irlandais est prête et continue à jouer son rôle en aidant l'OIT dans

sa tâche vitale qui est d'assurer le futur du travail dans un futur qui soit décent et durable sur la base de l'égalité. Pour terminer, je suis ravi de vous dire que le gouvernement irlandais a progressé dans la ratification de l'instrument d'amendement de la constitution de l'OIT de 1986. Cela reflète l'engagement de l'Irlande en faveur d'un système multilatéral et cela reflète notamment le monde moderne et avec une référence qui est faite à une représentation régionale et équitable. Merci.

M. Ivelin Zhelyazkov

Employeur (Bulgarie)

(Original anglais)

Madame la présidente, Excellence, Mesdames et Messieurs, au nom de l'association des organisations d'employeurs bulgares et en mon propre nom de saluer ce forum des décisions suprêmes de l'organisation internationale du travail. Le sujet du rapport du directeur général de cette année est tout à fait pertinent, à la fois par rapport aux besoins des partenaires sociaux et pour les tâches et objectifs de l'organisation. La crise de la Covid continue bien que plus lentement, mais dans le même temps, les entreprises bulgares ont reçu une assistance très restreinte pour faire face aux conséquences de la pandémie. Un nombre de mesures ont été formulées pour faire face à la crise mais il y a eu beaucoup de procédures bureaucratiques imposées pour bénéficier de cette assistance, ce qui n'a pas permis à ceux qui en avaient besoin d'en bénéficier. Dans ces conditions, les organisations des employeurs bulgares ont présenté et défendu des propositions constructives et concrètes. Nous avons lancé un certain nombre de propositions et d'amendements concernant la législation sur le travail et la sécurité sociale et pour étayer les activités des entreprises bulgares dans les conditions de la pandémie. Certaines de ces propositions ont été élaborées et présentées au Parlement et au gouvernement avec nos partenaires des syndicats. Notre vision commune est la suivante : grâce à un dialogue social qui fonctionne bien et des compromis mutuels, nous pouvons avec les autres partenaires sociaux réaliser ce qui est nécessaire pour mettre en place un meilleur environnement pour l'investissement, plus d'emplois et des salaires décents. Sur la base d'un accord tripartite national signé l'année dernière entre le gouvernement, les employeurs et les syndicats, nous travaillons de concert pour conclure un accord-cadre sur le mécanisme de négociation et de fixation du salaire minimum pour le pays. Bien que la Bulgarie ait ratifié la Convention 131 de l'OIT, aucun mécanisme permettant de fixer le salaire minimum n'a été adopté et ce salaire continu d'être déterminé de manière administrative sans critères fixés. Il convient de noter que le travail à distance a été mis en œuvre avec un certain succès en Bulgarie pendant la pandémie mais nous ne pensons pas qu'il soit opportun de demander de nouveaux règlements dans ce sens. La réglementation actuelle fondée sur l'accord-cadre européen volontaire sur le travail à distance a rempli son objectif à cet égard malgré les coups extraordinaires associés à la crise de la pandémie. La Bulgarie a réussi à maintenir une certaine discipline financière et à rester parmi les pays dans lesquels les déficits budgétaires et la dette publique étaient les plus faibles. L'environnement fiscal prévisible et stable repose sur des taux forfaitaires bas de 10 % au niveau de la taxe frappant les entreprises de l'impôt sur le revenu personnel. Grâce à ces résultats, la Bulgarie a rejoint le mécanisme de change ERM-II et nous nous attendons à faire partie de leur l'Eurozone très bientôt. Voilà les principaux facteurs sur lesquels nous nous

appuyons pour mettre en place les conditions de la reprise économique, de la croissance de l'emploi dans les années à venir. Enfin, j'aimerais réaffirmer la détermination des organisations d'employeurs bulgares de travailler avec l'OIT et pendant la conférence de l'OIT qui est l'organe suprême des décisions pour réaliser cet objectif vital pour la communauté internationale, les états membres, les employeurs et les travailleurs. Je vous remercie. Merci Monsieur.

M. Woldeyesus E. Gulay

Gouvernement (Érythrée)

(Original anglais)

Merci Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom de ma délégation, j'aimerais saisir cette occasion pour féliciter et remercier le directeur général de l'OIT, M. Guy Ryder et la présidente du conseil d'administration pour avoir convoqué sur une plate-forme virtuelle cette 109e session de la CIT et établi le rapport sur le Covid-19 et le monde du travail, indiquant que le monde entier entend promouvoir une reprise centrée sur l'humain dans l'harmonie. Je suis heureux de vous apprendre que l'Érythrée a fini par sortir d'une longue lutte pour son indépendance. Elle en est sortie victorieuse et elle a marqué le 30e jour de son indépendance le 24 mai 2021 relevant un certain nombre des défis qu'elle a dû relever et ce, depuis plus de 30 ans. Par exemple, des sécheresses, des guerres, des sanctions internationales, l'isolement économique et la pandémie de Covid-19 qui persiste. Bien que ces expériences continuent de produire des effets délétères sur l'économie du pays et le bien-être des citoyens et entravent l'économie, le gouvernement a pris des mesures massives et généreuses pour surmonter ses difficultés pour faire face aux menaces existentielles, l'Érythrée s'est vue contrainte d'accorder dans ses ressources la priorité à la sécurité pour défendre son intégrité en tant que nation souveraine. Pour renforcer son développement à long terme, le commerce régional et l'intégration économique, elle a mobilisé ses ressources pour jeter les bases d'une infrastructure, construire des routes et des barrages pour créer des emplois décents pendant cette période. En juillet 2018, l'Érythrée et l'Éthiopie ont signé un accord de paix qui a formellement mis un terme aux conflits. Cette nouvelle dynamique de paix et d'amitié entre l'Érythrée et l'Éthiopie qui est entrée en vigueur grâce à la déclaration conjointe sur la paix et l'amitié le 9 juillet 2018, et grâce à l'Accord sur la paix et l'amitié et la Coopération complète signée le 16 septembre 2018 nous avons redynamisé la coopération au niveau bilatéral et régional. Pour endiguer la propagation de la pandémie et les effets du confinement sur l'économie et la société une équipe spéciale de haut niveau a été créée. Cette équipe spéciale a déclaré un confinement très strict pendant trois semaines, du 2 au 22 avril 2020 et a mis en œuvre les lignes directrices de l'OMS en matière de sûreté. Le principe et la stratégie du confinement relèvent de responsabilité conjointe, individuelle et collective. Comme l'a indiqué le ministère de la santé le 22 avril 2020, l'Érythrée a confirmé 39 cas de Covid-19, 0 décès et 13 guérisons. À ce stade plus de 90 sites de quarantaine ont été créés dans toutes les Zobas et des infrastructures de tests et de traçage appropriés ont été installées sur ces sites. Le dernier rapport du ministère de la santé du 11 juin 2021 indique 4847 cas confirmés, ces essais, 4278 guérisons et 544 personnes en quarantaine dans les hôpitaux. Grâce à ces mesures d'endiguement, nous avons appris qu'il était possible de combattre la pandémie et mettre un terme à la pandémie au niveau mondial en conjuguant nos efforts et en coopérant les uns avec les autres pour faire baisser le

nombre de cas confirmés au niveau le plus bas possible. Les pays doivent être soutenus pour produire rapidement des données fiables sur les cas testés et pour mesurer les progrès enregistrés dans la lutte contre la pandémie. La production et la distribution de vaccins disponibles doivent être planifiées à l'échelle mondiale pour mettre un terme à la pandémie d'une façon harmonieuse. Pour conclure la contribution de la coopération mondiale est indispensable dans la lutte contre la pandémie du Covid-19 et l'OIT devrait poursuivre son initiative. L'Érythrée pour sa part consolidera son engagement et ses efforts pour s'acquitter de ses obligations internationales et participer à la coopération. À cette occasion, l'Érythrée s'engage pleinement à continuer de renforcer le mandat du BIT et de l'OMS en coordonnant les efforts mondiaux en harmonie. Merci.

Mme. Irina Kostevich

Gouvernement (Bélarus)

(Original russe)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, j'aimerais tout d'abord saluer Son Excellence, Monsieur Omar Zniber pour son élection au poste de président de la conférence et lui souhaiter plein succès dans ses travaux. Permettez-moi également de remercier le directeur général, Monsieur Guy Ryder, pour son rapport sur le travail temps du Covid qui contient une analyse détaillée et approfondie des problèmes avec lesquels nous nous heurtons dans le monde du travail dans les conditions actuelles de pandémie. Nous appuyons sur l'expérience internationale positive, chaque pays lutte contre les conséquences de la pandémie et prend des mesures en tenant compte des circonstances nationales spécifiques et du système socio-économique qui prévaut. Dans la république et la Russe, nous avons adopté un certain nombre de mesures systématiques visant à réduire au minimum les conséquences de la pandémie, à augmenter les revenus des citoyens et à soutenir un marché du travail stable. Les travailleurs du secteur médical et social qui accomplissant leur devoir professionnel ont été exposé à un risque sérieux du point de vue sanitaire. Et bien ces travailleurs ont reçu des ressources financières supplémentaires et ils ont reçu également des suppléments de salaire mensuel. Le Bélarus est un pays où la main-d'œuvre est très qualifiée c'est pourquoi le maintien de la main-d'œuvre et pour le gouvernement et les partenaires sociaux un objectif de premier plan. Pour sortir de la situation les employeurs ont appliqué des mécanismes de travail partiel et nous avons observé également une réduction du temps de travail. Mais le plus important, c'est que les travailleurs ont conservé les relations de travail qui prévalait. Nous avons également du côté de l'État adopté un certain nombre de mesures pour soutenir le niveau de revenus des travailleurs. Nous avons versé des compléments de salaire par rapport au salaire minimum, nous avons également maintenu les garanties sociales en faveur des travailleurs qui se trouvaient hospitalisés, nous leur avons versé des allocations pour congés maladie. La tendance la plus importante dans cette époque de pandémie, c'est l'utilisation active dans le système de relations de travail de nouvelles formes de d'emploi flexible, et cela concerne en particulier le travail à distance. Par ailleurs,

nous avons adopté des mesures complémentaires garantissant le côté opérationnel des décisions dans le domaine des relations de travail en ce qui concerne les conditions de travail, les mutations un autre poste, l'octroi de congés pour la mise en quarantaine, etc. Nous avons également accordé un certain nombre de congés sans présentation d'une attestation de congés maladie. Les mesures que je viens d'énumérer ont donné des effets positifs pendant la toute la période de la pandémie, il n'y a pas eu de licenciements massifs dans la république du Bélarus et le niveau de chômage en 2020 est resté à la hauteur de 4 % sans qu'il y ait pour autant de réduction des revenus de la population. Malgré un certain nombre de difficultés que nous avons connues pendant la période de la pandémie, l'ordre du jour de l'OIT reste le même. Il convient de garantir un travail décent à tous. Nous travaillons pour notre part sur un certain nombre de questions qui sont d'actualité dans le monde entier. Par exemple la modernisation de la législation du travail, le renforcement de la dimension humaine dans la politique économique, l'égalité entre hommes et femmes sur le marché du travail, la création de conditions propices à la formation tout au long de la vie, ces différents objectifs conservent leur caractère actuel est à cet égard j'aimerais appuyer le projet de document final de la conférence concernant la riposte à la crise de la pandémie de Covid-19. Je pense que ce document contient des orientations très claires et compréhensibles qui permettront d'élaborer des mesures de politique socio-économique. Je vous remercie.

M. Peter Lerner

Travailleur (Israël)

(Original anglais)

Madame la vice-présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, Shalom d'Israël. Au nom d'Histadrut et des travailleuses et travailleurs d'Israël, j'ai l'honneur de m'adresser à la 109e conférence internationale du travail. Tout d'abord, je remercie Monsieur Guy Ryder de son leadership et de son travail en faveur du tripartisme, un effort centré sur l'humain et la seule solution pour relever les défis du monde après Covid. Nous sommes d'accord avec le rapport du directeur général, « Le travail en temps du Covid » nous faisons face à une pandémie économique et qui a un impact sans précédent sur l'humanité. Histadrut a été une composante clé du succès de la sortie d'Israël de la crise, avec des accords collectifs, la santé la sécurité au travail, un nouveau forum pour l'auto-emploi et des systèmes de soutiens sociaux pour nos membres est bien davantage, nous avons pu réduire l'impact de la crise du Covid. En plus de 101 ans, Histadrut a préparé le chemin pour les filets de sécurité sociale, fonder des infrastructures médicales. Madame la présidente, je dois dire qu'après 101 ans Histadrut fait l'objet d'attaques dans un effort organisé, financé par des néolibéraux étrangers, le travail syndical en Israël est menacé. Et ceci est inacceptable. L'intervention étrangère contre les droits des travailleuses et des travailleurs en Israël, ça doit être une préoccupation pour tous. La manière dont Israël est sorti du Covid nous a appris que les travailleurs, les employeurs et les gouvernements peuvent se réunir pour élaborer un plan d'action conjoint pour lutter contre la menace. Ici en Israël, nous avons un nouveau gouvernement et le moment est venu d'institutionnaliser et de formaliser le tripartisme non pas en tant que solution ad hoc fondée sur la bonne volonté en temps de crise mais en tant qu'outil systématique pour l'élaboration de solutions pour le peuple de cette terre. Madame la présidente, j'en profite pour lancer un appel à la fédération palestinienne de syndicats et à tout le mouvement syndical,

nous devons travailler collectivement pour réaliser notre vision. Le bien-être, la santé et la sécurité des Palestiniens qui travaillent en Israël doit être l'une de nos principales priorités. Il faut garantir l'accès, y compris aux travailleurs de Gaza. Et c'est sur les chantiers que les travailleurs palestiniens, les travailleurs israéliens travaillent côte à côte. Nous sommes d'accord avec la confédération PGFTU pour ce qui est des questions qui doivent être promues pour les travailleurs en Israël. Nous pouvons le faire ensemble et dans l'intérêt des travailleurs de la région nous devons aller au-delà de l'instabilité politique et nous devons travailler pour surmonter les différences. Nous devons mettre en place un dialogue productif et pratiquer la solidarité entre travailleurs. Suite au dernier conflit avec l'organisation terroriste Hamas, où les travailleurs ont payé le prix le plus élevé des conflits en cours et bien il nous impose, il nous incombe de favoriser les modérés et de refuser aux radicaux une place autour de la table. Comme l'a dit Hillel l'Ancien « Si ce n'est pas maintenant, quand ? ». Monsieur le président, Monsieur le directeur, merci beaucoup.

M. Danny McCoy

Employeur (Irlande)

(Original anglais)

Bonjour, Danny McCoy, je suis le directeur général de Ibec, la confédération des employeurs irlandais et j'ai le plaisir de m'adresser à l'OIT aujourd'hui sur le thème : « Le travail au temps du Covid ». Aujourd'hui il y a beaucoup de défis mais également beaucoup d'opportunités. Nous devons maintenir l'espoir et renforcer la résilience et surtout pour la mise en œuvre de notre programme concernant l'environnement. Il faut mettre l'accent sur les valeurs, sur le long terme notamment pour les parties prenantes, pas simplement pour les actionnaires donc c'est l'occasion de faire en sorte que toutes les parties prenantes, les clients, les salariés, les fournisseurs, les communautés, les actionnaires soient pris en compte dans nos réflexions futures. Le futur du travail change, la société aussi, il y a une accélération rapide des changements sur le lieu de travail. Et malheureusement il y a beaucoup plus d'inégalités en raison de la pandémie. Au plan international, des efforts sont en cours pour trouver des terrains d'entente. Il y a des mouvements de protestation #MeToo, Black Lives Matter. En Europe, aux États-Unis les gens demandent la négociation collective, les gens veulent une voie collective, des négociations collectives et cela doit être pris en compte pour l'avenir car il faut investir dans l'infrastructure sociale, dans le logement, dans les soins pour les enfants, il y en a eu un impact sur les femmes et les jeunes qui a été évident pendant la pandémie. Donc à l'avenir, et nous allons l'avenir les fonds mis à disposition en Europe dans l'Union Européenne. Il y a des opportunités grâce à la numérisation et donc il faut les utiliser pour renforcer non seulement la compétitivité mais également pour traiter les dimensions sociales que je viens de mentionner. L'engagement était pris par le gouvernement irlandais concernant son programme de travail. C'est une stratégie qui est nécessaire et ce sera crucial également pour relever les défis en matière de compétence dans de nombreux secteurs, notamment pour les jeunes. Ce sont des temps difficiles et la technologie s'accélère, il y a beaucoup d'ambition pour ce qui est de la numérisation et donc il y aura d'opportunités et il faudra pouvoir aussi les exploiter. Nous avons beaucoup appris notamment de la puissance de la coopération internationale et notamment dans la recherche médicale depuis un an. Mais l'exploitation de la

coopération internationale devrait être un exemple également bénéficié à nos communautés, à nos lieux de travail et à nos sociétés pour relever les défis mondiaux que nous rencontrons avec le climat. Il est temps maintenant d'avancer et de sortir de la Covid. Je suis ravi de m'être adressé à vous aujourd'hui. Merci beaucoup.

Mme. Marta Elena Feito Cabrera

Gouvernement (Cuba)

(Original espagnol)

Monsieur le président, après avoir déclaré la Covid 19 la pandémie, il y a eu une diminution sans précédent de l'emploi à l'échelle mondiale en 2019 selon les informations qui ont été données par l'observatoire de l'OIT. En termes relatifs, cette diminution était plus importante encore pour ce qui concerne les femmes, les jeunes et d'autres groupes défavorisés. Le nombre de personnes sans emploi au niveau mondial a augmenté de 33 millions en 2020 et début 2021, et bien le monde continu à faire face à une crise exceptionnelle de l'emploi et des revenus et à une plus grande incertitude. La stabilité des systèmes sociaux, la mercantisation des économies, et l'ordre international prédominant ont montré leur incapacité totale à répondre avec efficacité et justice à la crise sanitaire et socio-économique mondiale. En conséquence, il est urgent de mettre en place des politiques intégrales et des mécanismes de protection pour l'être humain soit la priorité et non pas les gains économiques. C'est le moment de la solidarité entre tous les pays sans aucune différenciation. À Cuba, la protection sociale plus qu'une garantie d'emploi, de salaire et de sécurité économique est un droit constitutionnel est une conquête qui a permis de défendre l'emploi pendant la période pandémie. Actuellement, nous avons en vigueur des mesures adoptées en matière de travail, de sécurité sociale pour la prévention et pour la riposte à la Covid-19 et qui sont destinées à protéger le travail, les travailleurs et leurs familles. Donc, nous continuons à promouvoir le travail à distance et de télétravail, nous renforçons le déplacement des travailleurs vers d'autres postes et reste en vigueur également les garanties salariales pour les mères d'enfants mineurs qui ne vont plus à l'école ceux qui ont adopté la décision de ne pas mettre les enfants à la crèche et aussi pour les travailleurs empêchés de se rendre sur leur lieu de travail qui sont en quarantaine car ils sont cas contacts de personnes contaminées. Et compte tenu de revenus économiques insuffisants, les ménages reçoivent également des fonds pour l'assistance sociale. Monsieur le président, outre les défis dus au Covid-19, nous avons également dû résister, et ce depuis plus de 60 ans un blocus économique, commercial et financier criminel qui a augmenté l'an dernier et qui constitue une violation massive, flagrante et systématique des droits humains de tout un peuple. Malgré cela, et grâce à d'énormes efforts, Cuba continue de défendre les droits de tout son peuple et à entamer la protection massive de toute la population grâce à ses propres vaccins candidats, de véritables succès de la science et de la biotechnologie cubaine. De même, nous avons fait preuve de volonté de continuer à renforcer la solidarité et la coopération internationale avec tous les pays et notamment pour relever les défis qui ont été imposés à nos peuples par la pandémie. Nous réitérons la volonté de notre gouvernement de protéger les travailleurs ainsi que la population en général malgré les défis posés par le Covid-19 et à faire en sorte que la situation

épidémiologique que connaît le monde, aucune personne ne soit laissée de côté. Je vous remercie.

DR Melinda Meszaros

Travailleuse (Hongrie)

(Original anglais)

Madame la présidente, Monsieur le directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, je prends la parole au nom des salariés hongrois. Depuis la dernière conférence du BIT, nos vies dans le monde du travail ont beaucoup changé en raison de l'épidémie de Covid. En Hongrie, l'état d'urgence a été déclaré et se poursuit encore aujourd'hui. Et mesures d'urgence ont eu des répercussions fondamentales sur le marché du travail, la situation des travailleurs et l'économie. En 2020 le volume du PIB a baissé de 5 % et la consommation des ménages a aussi baissé de manière significative. En Hongrie, du fait de la pandémie, le taux de chômage est passé de 2,8 % à 4,1 % en 2020 ce qui cependant ne reflète pas la propagation massive de l'emploi à temps partiel ou de la réduction du temps de travail. Les syndicats ne considèrent toujours pas qu'il soit acceptable que les prestations de chômage ou ce que l'on appelle les prestations pour recherche d'emploi en Hongrie ne soient versées que pendant une période de 90 jours, soit la période la plus courte de l'Union Européenne. La cadence à laquelle augmente le salaire minimum au ralenti en raison du ralentissement économique. Toutefois en 2020 les gains moyens d'augmenter de 9,7 %. Pendant la période d'urgence, le travail à domicile a pris des proportions importantes, une situation que le gouvernement a essayée de résoudre par la voie juridique en adoptant des règles transitoires. Cependant les règles concernant le travail à domicile ne font toujours pas partie du code du travail en Hongrie. Avec le développement du travail à domicile, la législature a également facilité les obligations des employeurs en matière de santé et de sécurité au travail. Les mesures d'urgence prises en l'absence de dialogue social pertinent en 2020-2021 ont également laissé leur marque sur la réglementation du travail. Par exemple, elles permettent aux employeurs et aux salariés de s'écarter d'une disposition du code du travail par un accord mutuel non seulement en faveur des salariés mais parfois également à leur détriment. En outre, le gouvernement a accru la marge de manœuvre des employeurs à plusieurs égards en vue de promouvoir l'emploi. L'employeur peut ordonner à un travailleur de manière temporaire et unilatérale de travailler de son domicile. Nous pensons qu'une disposition qui permet temporairement à un employeur d'appliquer de manière unilatérale un changement dans la durée ou dans les conditions de travail est tout à fait offensante et c'est même contraire aux dispositions d'une convention collective qui existe. De même, il est tout à fait préoccupant de constater que pendant la pandémie le gouvernement hongrois a réduit la portée des personnes qui peuvent être considérées comme fonctionnaires dans plusieurs domaines du secteur public ; par exemple, la culture, l'éducation professionnelle, la santé et les soins sociaux. Il y a eu également une limitation des droits précédemment acquis par plusieurs employés du secteur public. Plusieurs confédérations syndicales s'inquiètent également de voir les dispositions relatives aux relations de travail dans la nouvelle loi sur les relations dans le secteur sanitaire. Donc plusieurs confédérations ont décidé de présenter des plaintes au BIT concernant la réglementation sur le cadre du temps de travail de 24 mois et cette dernière loi. Les

salariés ont beaucoup d'attente en 2021, que ce soit pour la peau Hongrie ou sur le plan international. Avec une normalisation de la situation économique, il est de nouveau possible Hongrie de rattraper le niveau des salaires et de modifier les règles d'emploi. Ces changements sont nécessaires pour les droits des travailleurs et les droits collectifs qui devra reposer sur un dialogue social pertinent et significatif. En outre les syndicats hongrois invite instamment le gouvernement hongrois a ratifié la Convention 190 et la Recommandation 206 de l'OIT sur l'élimination de la violence et du harcèlement au travail dès que possible. Si l'on résume les leçons de la pandémie, nous espérons que la conférence de cette année et notre réflexion commune sur les questions relatives à la vie sociale et à l'apprentissage tout au long de la vie serviront de développement de nos sociétés. Félicitations à l'Organisation Internationale du Travail pour ces activités souhaitant à tous les participants des travaux fructueux et une bonne santé.

Mme. Florentina Enache

Travailleuse (Roumanie)

(Original français)

Madame la présidente, Monsieur le directeur général, Mesdames et Messieurs, au nom des travailleurs de Roumanie, permettez-moi de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de cette conférence. Nous tenons à féliciter le Directeur général pour son rapport, et en particulier pour avoir identifié l'impact social et économique de la crise pandémique du Covid 19, évoquant la coopération et la concertation internationales pour relever les défis majeurs, sans précédent, de cette crise, et les mesures à prendre pour surmonter cette situation difficile, pour une reprise centrée sur l'humain, une reprise inclusive, durable et résiliente. Les conséquences dévastatrices de la crise se font sentir avec une forte intensité sur le monde du travail : pertes d'emplois, précarité de l'emploi, montée du chômage, exclusion, marginalisation, baisse ou perte de revenus. Le mouvement syndical de Roumanie soutient et rejoint l'appel de l'Organisation Internationale du Travail pour assurer une reprise sociale, pour la justice sociale et pour le travail décent. Nous sommes convaincus est que la dimension sociale, le dialogue social et la participation active des partenaires sociaux sont les éléments fondamentaux d'une économie sociale de marché. En Roumanie, le dialogue social, qui devrait être la boussole des politiques du marché du travail, continue d'être un dialogue formel. En même temps, la négociation collective au niveau supérieur est quasiment absente, et celle au niveau de l'entreprise est fortement entravée par des obstacles législatifs à l'organisation et à la représentation syndicale. La principale conséquence est la répartition inéquitable de la croissance économique entre le travail et le capital, le travail représentant seulement 38 % du PIB, bien inférieure à la moyenne européenne. Les obstacles mentionnés ont conduit à une prépondérance des salaires au niveau du minimum légal, un niveau qui ne garantit pas une vie décente. Le salaire minimum est un outil fondamental de protection sociale et de lutte contre la pauvreté. Par la politique délibérée des gouvernements successifs en Roumanie, de maintenir le salaire minimum à un niveau très bas, il a été détourné de son objectif social, et il est utilisé principalement comme un outil pour augmenter la compétitivité, en abaissant les normes aussi bas que possible. Ainsi, le maintien de bas salaires a conduit à une migration massive de travailleurs au cours de la dernière décennie, avec des estimations qui montrent qu'environ 4 millions citoyens roumains, se sont installés dans d'autres pays pour une vie meilleure. Ceci, à son tour, conduit à des phénomènes tels que la fuite des cerveaux, le sous-

financement des services publics. Certes, des salaires plus élevés sont également nécessaires pour maintenir une main-d'œuvre qualifiée et instruite. Nous avons besoin d'investissements dans la création d'emplois de qualité et de politiques actives sur le marché du travail, dans la requalification et le renforcement des compétences, dans des systèmes de protection sociale adéquats, pour gérer la transition vers une économie verte et numérique. En conclusion, le mouvement syndical en Roumanie envoie un message clair d'unité et de solidarité, pour une reprise sociale de la crise provoquée par la pandémie de Covid, une relance qui assure l'égalité des chances pour tous et toutes et que personne ne soit laissée pour compte. Je vous remercie pour votre aimable attention.

Mme. Rosa Isabel Santos Fernandez

Employeur (Espagne)

(Original espagnol)

Merci Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, la Déclaration du centenaire de l'OIT sur le futur du travail a marqué un consensus tripartite mondial sur ce qu'il fallait faire pour construire un futur meilleur et durable. Après avoir eu à peine le temps de réagir, le Covid-19 a mis à mal l'efficacité de l'architecte des états, de leur politique et infrastructure ainsi que la résilience et la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises. Sans avoir le temps de se plaindre de la perte de centaines de personnes qui ont été décédées par la pandémie, nous avons dû travailler pour réduire les effets de la crise sans précédents. En Espagne, les partenaires sociaux ont décidé de s'allier avec le gouvernement pour rechercher des solutions par le biais du dialogue social et pour adopter en parallèle des mesures conjoncturelles pour sortir de cette crise avec le moins de pertes d'emplois et d'entreprises possibles et aussi pour faire face à des réformes sociales pour moderniser notre cadre de relations du travail. Parmi les premières mesures, je voudrais notamment souligner les cinq accords sociaux de défense de l'emploi qui déploient leurs effets depuis le début de la pandémie par le biais de mécanismes dont la flexibilité a été utile pour adapter l'activité économique à l'évolution de la pandémie en gelant l'emploi et en évitant leur destruction. Parmi les deuxièmes mesures, des mesures structurelles, je voudrais notamment souligner l'accord sur la dépendance dont l'objectif est de donner un nouvel élan à notre système de soins des personnes dépendantes. Dans le domaine du travail, je voudrais notamment souligner ce que l'on appelle la loi Ryder, un pas important pour la dignification des télétravailleurs des plates-formes, et dans la garantie de leur défense de leurs droits. Ensuite accord pour la réglementation du travail à distance qui a promu cette forme d'organisation du travail adaptée aux besoins des entreprises et des travailleurs par le biais de la négociation collective. Et enfin, les travaux effectués conjointement avec le gouvernement et les syndicats pour garantir la transparence salariale ainsi que les plans d'égalité, les deux ayant pour objectif la mise en place d'une égalité réelle. Et pour terminer, les travaux développés pendant la pandémie par le biais du dialogue social dont l'objectif est de mettre en place un système de protection sociale qui constitue un filet de sécurité sociale efficace pour toutes les personnes et aussi pour mettre en place un marché du travail plus inclusif, équitable, égalitaire, divers et dynamiques. Il reste encore beaucoup de défis à relever dans le domaine de la protection sociale par exemple et nous devons garantir la durabilité de notre système de retraite et nous sommes en train d'y travailler depuis le mois de novembre. Dans le domaine du travail, nous devons consolider des politiques actives qui mobilisent notre capacité publique et privée de créer des emplois par le biais de formules de collaboration

qui garantissent la requalification des travailleurs et les transitions vers des secteurs émergents ainsi que l'employabilité des personnes plus jeunes et des chômeurs de longue durée. Nous souhaitons également moderniser notre cadre de recrutement et notre système d'éducation et de formation pour rendre l'emploi plus durable en garantissant l'adaptation des entreprises et des travailleurs à un contexte changeant sur le plan mondial, numérisé et plus vert. Et pour terminer mon intervention, et bien je voudrais souhaiter que la prochaine conférence se tiendra à Genève, cela voudra certainement dire que nous aurons surmonté la pandémie. Et je voudrais également remercier l'OIT de ses efforts pour organiser cette manifestation indispensable dans le monde. Je le remercie également de son leadership pour tout le travail qui a été fait en faveur des travailleurs et des entreprises. Merci.

Mme. Silvana Cappuccio

Travailleuse (Italie)

(Original anglais)

Merci Madame la présidente. Les syndicats italiens se félicitent du choix du sujet principal du rapport de cette année du directeur général. La gestion de la pandémie fait en effet apparaître au grand jour les inégalités sociales et en créer de nouvelles. Cela concerne le monde entier et frappe en particulier certain groupe vulnérables occupant des postes de premier plan et sans spécificité de genre. Il est urgent de donner la priorité aux normes internationales de travail, à la liberté syndicale, au droit de grève, aux négociations collectives, voilà les outils essentiels qui doivent redonner vie à la démocratie, réparer les inégalités et permettre aux travailleurs d'apporter leur transition à la transition vers des sociétés durables au plan de l'environnement. La ratification et la mise en œuvre en droit et en pratique des instruments de l'OIT est un impératif et c'est vrai aussi pour les normes de travail. Les mécanismes de surveillance de l'OIT doivent être renforcés et respectés pleinement. Ce sont des piliers qui garantissent le respect de l'État de droit, le droit à un travail sûr et dans la santé doit être reconnu comme étant fondamental et universel. Et c'est vrai aussi pour le droit d'accéder librement au vaccin dans le cas de services de santé public est gratuit. L'économie de plates-formes prend une grande ampleur, elle suppose de nouvelles mesures de protection du travail, la définition de mesures de protection de la sûreté et de la sécurité au travail. Des tests antigènes rapides sur les lieux de travail en négociation avec les syndicats doivent s'ajouter à la palette de mesures d'atténuation et de prévention, cela pour surmonter la pandémie. Je peux d'ailleurs citer notre expérience en Italie à cet égard. Cela doit se fonder aussi sur le système protection social et universel, la reconnaissance et l'indemnisation des maladies du travail, un congé maladie rémunéré et s'ajouter aux autres mesures économiques et sociales essentielles. Les inégalités et les effets du changement climatique rendent les démocraties encore plus fragiles. La paix dans le monde dépend du respect des droits au travail, l'OIT a

un rôle essentiel en la matière. Quatre exemples simplement à cet égard, les travailleurs de Palestine se heurtent à une escalade quotidienne de la violence. Les syndicats italiens appellent le gouvernement à agir rapidement et à obtenir la reconnaissance de l'État de Palestine comme membre de plein droit. Le Myanmar nous montre à quel point la communauté internationale reste cynique. Nous sommes effarés face à la non-reconnaissance de la délégation NUG parmi les mandants légitimes de l'OIT. Nous appelons au renouvellement des efforts de cessation de la répression et de la violence en Colombie et nous demandons la libération immédiate des personnes disparues. Enfin, nous appelons l'OIT à prier instamment les autorités égyptiennes à cesser sans condition leurs actions et à libérer Patrick Zaki. L'OIT a un rôle essentiel à jouer au sein de la communauté internationale. En Italie, nous accueillons le centre de formation de Turin qui est essentiel de façon à mettre en œuvre un programme de transition juste et équitable. Les syndicats italiens suivent de près un processus de réforme et tiennent à défendre leur caractère public dans le cadre des structures modernes et visent à renforcer l'autorité des mandants. L'exclusion et les inégalités ne seront être surmontées sans le respect strict des lois et des normes de travail. L'OIT a un grand rôle à jouer en la matière et les syndicats italiens sont prêts à participer à cette action qui les concerne. Merci de votre attention. Merci Madame.

M. Emmanuel Mve Mba

Travailleur (Gabon)

(Original français)

Monsieur le directeur général, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs en Oran, grades et qualités, qu'il me soit permis au nom des travailleurs du Gabon l'opportunité de faire la rétrospective du chemin parcouru par les travailleurs du Gabon durant l'année de travail 2020,2 1021. En effet, ce moment nous donne l'occasion d'exprimer notre profonde gratitude aux illustres organisateurs qui malgré les restrictions planétaires liées au Covid-19 ont décidé enfin d'organiser la 109e session pour la Conférence Internationale du Travail. Au moment où nous organisons la présente session, nous avons le triste sentiment que nos états respectifs connaissent des turbulences multiformes, notamment sur le plan économique, social, culturel, politique, liées au Covid-19. Ainsi, au plan social, la Covid-19 impacte négativement les travailleurs du Gabon, en précarisant dans leur quotidien, en créant le chômage à travers les licenciements économiques et en endeuillant plusieurs d'entre nous. Au plan économique, cette pandémie a des incidences profondes sur les performances du marché du travail. Au-delà de la question urgente de la santé des travailleurs et de leurs familles, les conséquences économiques liées à cette pandémie pondérée percussion négative à plusieurs ordres notamment : la création du chômage ; la précarité et sous-emploi ; la baisse du rendement ; le manque de productivité ; la vulnérabilité des petites et moyennes entreprises ainsi que les travailleurs indépendants. Il est à noter que le déclin de l'activité économique et les contraintes budgétaires pesant sur la circulation des personnes et des biens ont une incidence sur l'industrie manufacturière et les services. La Covid-19 met en évidence et de manière cruelle des faiblesses profondes au sein du marché du travail et dans le secteur social au Gabon. À l'observance des restrictions gouvernementales, beaucoup d'entre elles vacillent et menacent de s'affronter au fur et à mesure que les magasins et autres structures commerciales ferment leurs portes, ainsi que les vols et les réservations d'hôtel sont

annulées. Au plan éducationnel, les élèves et les enseignants ne sont pas suffisamment protégés. Ce qui crée la permanence d'une psychose auprès des parents d'élèves et leurs familles. Il en est de même pour les agents de santé et les forces de l'ordre. Toutefois, le couvre-feu instauré par le gouvernement de la république ne serait pas la seule garantie suffisante pour la protection des travailleurs. Les travailleurs du Gabon demandent plus d'engagement, de protection et de sécurité de la part du gouvernement gabonais. Ainsi, leur implication effective dans tout processus de lutte contre la Covid-19 serait d'un apport patriotique et citoyen. Eu égard à tout ce qui précède, les travailleurs du Gabon pensent qu'il est plus que nécessaire et urgent de rechercher des solutions adaptées pour mieux sécuriser l'économie et les travailleurs. On constate par ailleurs pour le déplorer, que les efforts demandés aux travailleurs ne sont pas suivis des mesures d'accompagnement tant sur les aspects économiques, la valorisation du capital humain et la protection sociale. Je vous remercie pour votre aimable attention.

Mme. Filomena Tassi

Gouvernement (Canada)

(Original anglais)

Pour commencer, je tiens à vous dire que je participe à partir du territoire traditionnel des peuples Haudenosaunee et Anishinaabe sur le territoire représenté par les traités et au Canada et aussi dans le cadre de l'accord wampum « Plat à une seule cuillère ». Je remercie le président de la conférence, les ministres, les ambassadeurs, le directeur général de l'OIT et ses délégués. Le Canada est fier d'être membre fondateur de l'OIT. Notre gouvernement croit fermement en l'importance de la participation à cette instance. Il y a un an, nous étions à la veille pandémie qui allait radicalement changer nos modes de vie et de travailler. Nous sommes passés à de nouveaux modèles de travail, un travail hybride pour beaucoup d'organisations, le lieu de travail a été tellement transformé. La pandémie a montré également l'importance et la valeur des diverses catégories de travailleurs essentiels et les risques associés au travail de première ligne. Notre gouvernement a très rapidement compris que nous devons réagir avec conviction et confiance à cette crise. Aujourd'hui le Canada a annoncé un versement de plus de 2,5 milliards de dollars pour contribuer à la riposte face à la Covid-19. C'est essentiel le gouvernement fédéral qui a répondu. Nous avons créé de nouveaux systèmes de façon à aider ceux qui se sont retrouvés brutalement au chômage. Nous avons protégé les emplois en offrant aux entreprises les systèmes de subvention des loyers et des revenus. Nous avons travaillé aux côtés des provinces et des territoires pour assurer des compléments de revenus pour les travailleurs de première ligne. Renforcer la capacité du système de santé pour améliorer la sécurité dans les écoles et les installations de soins de long terme. Le Canada souscrit au programme de travail décent de l'OIT ce qui a contribué à améliorer les conditions de travail partout dans le monde. La ratification universelle de la Convention 182 sur les pires formes de travail de l'enfant est un élément historique pour le Canada

ainsi que pour la communauté internationale. Nous nous heurtons au problème de travail forcé, nous interdisant l'importation de biens qui ont été produits au moyen du travail forcé et nous assurons un tarif de 15 dollars l'heure comme salaire minimum et nous autorisons les travailleurs à se déconnecter et nous soutenons les travailleurs occasionnels. Appuyer les prix impactés est essentielle et c'est surtout vrai pour les femmes. Nous devons veiller à ce que les femmes puissent revenir sur les lieux de travail et que ces derniers soient surs et sains. Le Canada est fier d'avoir joué un rôle de chef de file en tant que président de la commission des normes de l'OIT et d'avoir participé à tout ce qui a été fait pour adopter la Convention 190 sur la violence et le harcèlement et nous œuvrons activement maintenant en vue de sa ratification. Ici, au Canada, nous avons récemment adopté des lois, nous faisons date pour prévenir le harcèlement et la violence sur le lieu de travail. Nous nous préparons aussi à mettre en œuvre un régime d'égalité des salaires pour que les travailleurs soient rémunérés de manière égale pour un travail de valeur équivalente, quel que soit leur genre. Nous avons également procédé à un examen de notre loi de l'équité dans l'emploi pour nous mettre à jour face à la réalité d'aujourd'hui. Enfin, nous travaillons au côté des parties prenantes pour veiller à ce que la santé mentale soit protégée sur le lieu de travail. Ensemble et étant prêts à l'avenir, nous pourrions forger un meilleur avenir pour les travailleurs qui se sentiront en sécurité.

M. Peter Robinson

Employeur (États-Unis d'Amérique)

(Original anglais)

Merci Madame la présidente, Excellence, tout d'abord permettez-moi de rendre hommage au leadership du secrétaire général Guy Ryder au cours de ces 10 dernières années. Il a mené l'OIT au cours de célébrations et de crises et nous apprécions l'énorme tâche, nous sommes conscients de l'importante tâche que vous avez réalisée et nous vous félicitons. Votre rapport montre clairement qu'elle a été l'impact de la pandémie sur nos vies, nos économies, la santé et toutes les lumières habilitées qui ont été mises à jour. Par exemple, selon une nouvelle statistique OIT-UNICEF, nous constatons une augmentation inacceptable du travail des enfants au cours de ces quatre dernières années. Nous prévoyons que la Covid-19 ne fera qu'aggraver une situation qui est d'ores et déjà catastrophiques pour des millions d'enfants dans le monde. C'est pourquoi nous lançons un appel en faveur des forêts de collaboration pour réaliser les objectifs ODD 8.7 éliminer le travail des enfants et le travail forcé. Nous tenons également à mettre en exergue les importants défis auxquels se heurte le secteur privé, surtout les PME, 70 % d'entre elles pourront annoncer de graves difficultés financières. La voie vers une reprise résiliente sera sapée si nous ne tenons pas compte des besoins des employeurs. Un des outils les plus précieux pour lutter contre la pauvreté est un secteur privé solide et productif. Nous nous réjouissons que l'OIT fasse ce qui s'impose pour garantir des politiques de soutien afin de permettre aux entreprises d'innover sur la voie de la productivité de la croissance. Il y a une forte inégalité dans le domaine des vaccins, c'est pourquoi nous félicitant la récente active de l'administration Biden pour se joindre à l'OMS et contribuer à la plus grande donation de pays membres du Covax. La dotation de 60 millions de doses va contribuer une reprise plus équitable. L'USCIB a fait sa part pour rebâtir en mieux. Nous les employeurs, avons

lancé « Business partners to convince » un réseau mondial d'employeurs qui a décidé de promouvoir la compréhension des vaccins pour encourager la vaccination Covid. Nous sommes en train de mettre en place des stratégies de compréhension des vaccins en nous appuyant sur la science, l'effet et les informations qui émergent pour lutter contre les hésitations, la désinformation grâce des communications et des initiatives et éducation à l'échelle mondiale, nationale, locale. Nous espérons que ces efforts permettront de protéger les communautés dans le monde entier. Nous voulons également faire des efforts pour bien exprimer les besoins et les préoccupations du secteur privé. Le savoir-faire de l'USCIB est très vaste, nous sommes très engagés en faveur d'un multilatéralisme inclusif. Nous sommes bien placés pour faciliter les politiques solides au plan international pour promouvoir le travail décent pour tous. Enfin, l'USCIB continue à défendre et à dénoncer le déficit de travail décent, cela grâce à des investissements et qui promeuvent la primauté des droits. Il faut qu'il soit possible de mettre en place et de suivre le respect des lois du travail au plan national qui soit conforme aux normes de l'OIT avec la déclaration des principes et les droits du travail. Le travail forcé demeure un problème persistant qui nécessite l'attention de la communauté internationale. L'OIT a un rôle crucial à jouer à cet égard grâce à son leadership et ses ressources pour contribuer à l'élimination du travail forcé. Nous sommes confrontés à de nombreux défis. Perte d'emploi, Informalité, vulnérabilité accrue des travailleurs, et protection sociale limitée, voilà quelques-uns des problèmes qui nous attendent. Mais nous demeurons plein d'espoir, des progrès technologiques ont permis de travailler à distance du domicile et cela a permis à des entreprises du monde entier de survivre. Et les travailleurs ont pu également garder leur gagne-pain. Nous nous réjouissons de retourner au présentiel mais les innovations technologiques ont marqué l'avenir du travail. Nous sommes confiants que grâce à une collaboration accrue, une cohérence politique, des investissements et des efforts de renflouement des capacités, un dialogue social qui se poursuit permettra à l'OIT de continuer à jouer son rôle de gardien de [? 4:11] et nous ressortirons de cette pandémie plus forts, plus résilients et la société sera plus inclusive. Merci.

M. Angel Custodio Cabrera Baez

Gouvernement (Colombie)

(Original espagnol)

Merci Monsieur le président. Je fais allusion au rapport du directeur général « Le travail au temps du covid ». L'urgence qu'a mis un jour le virus a accéléré les besoins des pays de réagir aux principaux défis que cela représente pour le monde du travail aujourd'hui à l'avenir. Cette situation est exceptionnelle et c'est un exemple clair qui montre à quel point le marché du travail est en train de se bouleverser à l'échelle mondiale. La Colombie bien sûr n'est pas restée à l'écart de ce tableau désolant et nous avons adopté plusieurs mesures en tant que gouvernement. Par exemple, pour atténuer l'impact de la crise le gouvernement de la Colombie a adopté un programme de crédits garantis à 90 % de la nation pour protéger le tissu des entreprises subventionnant le travail 40 % du salaire minimum a été couvert par le gouvernement, cela permet de protéger plus de 3 millions de personnes. Un autre programme a également permis de couvrir, de protéger plus d'un demi-million de travailleurs dont les contrats ont été suspendus voire interrompus, cela grâce à un investissement de près de 200 millions de dollars.

Nous avons déployé des mesures alternatives comme le télétravail par exemple. Nous avons dorénavant la loi 2088 du 12 mai 2021 qui régit le télétravail. Le gouverneur a accordé la priorité au plan de vaccination, 12,5 % de personnes ont été vaccinées, cela permettrait une reprise économique sûre au cours du deuxième semestre 2021. Nous tenons à signaler Monsieur le président que le gouvernement de notre pays respecte le droit de manifester, preuve en est que nous pouvons annoncer aujourd'hui, ces derniers mois en Colombie il y a eu près de 12 500 manifestations. Conformément au principe de cette organisation, les manifestations doivent être pacifiques. Nous répétons également le droit à la mobilisation pacifique des citoyens mais nous rejetons acte de violence. Une violence qui viole les droits fondamentaux des citoyens par exemple comme l'accès à la santé, à l'alimentation, au travail ainsi que la liberté de déplacement sur le territoire national. Notre gouvernement a pris l'engagement de garantir l'examen devant les tribunaux de personnes qui ont été violentes d'où qu'elles viennent. Je fais allusion à l'intervention du groupe, la présence du groupe des travailleurs [? 3:31] de notre pays. Les centrales syndicales dirigent les manifestations en Colombie elles font partie de la table ronde des dialogues. Aucun syndicaliste colombien n'a été détenu et personne n'a subi de violences personnelles. Mon pays est un pays démocratique. La preuve en est, c'est que certains syndicalistes siègent au congrès. Ils ont été élus par le vote populaire. Je saisis cette occasion pour lancer un appel à l'OIT pour qu'elle continue de nous accompagner afin de nous permettre d'approfondir le dialogue social avec tous les acteurs de notre pays. En tant que gouvernement, nous comptons sur ces outils qui nous permettront d'améliorer notre tissu social et économique. Enfin, il convient de souligner que le dialogue est un des piliers fondamentaux sur lesquels s'appuie notre gouvernement. Toutes nos actions aspirent au consensus afin de nous permettre tous ensemble de mettre en place des mesures et des actions pour la relance économique et nous permettre de surmonter la crise provoquée par la pandémie.

M. Oscar Caipo Ricci

Employeur (Pérou)

(Original espagnol)

Bonjour, je vous salue au nom de la CONFIEP, la confédération des entreprises privées, une organisation d'ampleur du Pérou qui regroupe 22 organisations entre entreprises qui représentent 17 secteurs productifs. Nous partageons l'avis du directeur général dans son rapport «Le travail au temps du Covid ». Il nous faut respecter la nécessité de promouvoir la reprise inclusive, durable et résiliente axée sur l'individu en suivant comme feuille de route la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail. Il nous faut absolument agir pour bâtir un avenir marqué par le travail décent pour tous. Aujourd'hui, il est urgent de relever ce défi compte tenu des conséquences de la pandémie sur la santé de la population, des travailleurs, des entreprises. Permettez-moi de vous présenter que le conseil directif que j'ai l'honneur de présider a reconnu que notre organisation peut jouer un rôle plus actif face aux besoins des Péruviens, surtout les plus vulnérables. Voilà pourquoi nous nous sommes donné le but suivant : placer le Pérou en premier, les personnes au centre et mettre en place un dialogue entre l'État et la société et pour promouvoir le développement et le bien-être. Il convient de souligner que notre objectif est conforme au message de l'OIT qui nous dit que pour parvenir à une véritable reprise suite à cette crise, nous devons nous axer sur l'individu. Nous

sommes le pays qui a le plus fort nombre de décès par million d'habitants. Nous avons perdu plus de 180 000 vies, c'est une tragédie nationale. Derrière chacun de ces chiffres, il y a des familles qui vivent une véritable tragédie et en tant que société il nous faut encore assimiler ce deuil. La situation économique et sociale est également très compliquée pour les travailleurs et leurs familles. En 2020 notre PIB a reculé de 11 %, la pauvreté a augmenté de 10 % et plus de 2 millions d'emplois ont été perdus. La crise provoquée par la pandémie frappe durement les personnes les plus vulnérables, les travailleurs informels au Pérou cela représente 75 % de la population active. Ce fort degré d'informalité nous a montré qu'elle était la fragilité de notre pays. Il n'y a qu'un quart de la population qui a un contrat de travail officiel, formel, cela signifie qu'il y a de 10 millions qui n'ont ni droits du travail, ni protection sociale. Nous pensons que les MPME qui représente 99 % des entreprises au Pérou ont un rôle clé à jouer afin de formaliser l'économie. Voilà pourquoi les grandes entreprises doivent favoriser la productivité et faciliter les paiements pour permettre aux entreprises de devenir formelles et de se développer. [? 3:19] il nous faut une véritable reprise économique qui implique la création d'emplois décents avec protection sociale et pour cela il nous faut nous attaquer aux causes de l'informalité, l'excès de bureaucratie et de corruption, le coût très élevé de l'informalité par rapport aux avantages et troisièmement nous axer sur la fiscalité. Voilà pourquoi notre chercher une solution moyennant le dialogue social pour qu'il y ait un plus grand nombre d'entreprises et de travailleurs qui passent progressivement au secteur formel. Enfin, nous aimerions lancer un appel, une demande institutionnelle à l'OIT à savoir réaliser une analyse experte pour comprendre quel est le chemin suivi par les pays qui ont réussi à atteindre la formalité. Cela nous permettra d'avoir des exemples concrets qui nous permettra de nous attaquer de toute urgence à ce problème et a atteint la formalité grâce à ce travail décent et accorder la protection sociale des millions de travailleurs au Pérou. Merci.

Mme Carla Bacigalupo

Gouvernement (Paraguay)

(Original espagnol)

Merci Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les ministres, tout d'abord je tiens à féliciter l'ambassadeur Omar Zniber pour son élection à la séance plénière de cette conférence internationale du travail. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de succès. En outre, je félicite le directeur général de l'OIT pour son rapport intitulé « Le travail au temps du Covid » qui fait la synthèse d'un appel mondial en faveur de l'action pour une reprise axée sur l'individu. Depuis le début de la pandémie le gouvernement du Paraguay a axé sa politique sur la relation la plus durement touchée. Nous avons constaté une forte augmentation des mesures s'adressant aux travailleurs formels, informels, et aux employeurs de notre pays du fait de la pandémie provoquée par la Covid-19. Le ministère du travail, de l'emploi, de la sécurité sociale a adopté dès le début de la pandémie une politique de l'emploi Covid s'appuyant sur quatre axes fondamentaux : la protection sociale, le soutien aux travailleurs, la sécurité et la santé au travail, la promotion de la réactivation de l'emploi et la formation fondée sur des investissements dans le capital humain paraguayen. S'agissant de la protection sociale et la décence de l'emploi, nous avons mis en place un plan national de protection aux travailleurs formels avec l'Institut des prévisions sociales, nous avons mis en place un système de subventions en

faveur des travailleurs formels qui ont subi la suspension de contrat de travail. Ce plan de protection en faveur des travailleurs formels a permis à des milliers de travailleurs formels de préserver leurs relations de travail, ils n'ont pas été licenciés et il continue ainsi à bénéficier de protection sociale. En matière de SST grâce à l'aide précieuse de l'OIT, nous avons pu mettre en place des protocoles et appliquer ces protocoles en parfaite coordination avec le ministère de la santé. Nous avons pu installer un réseau d'agents de sécurité et de santé au travail pour mettre en place des plans Covid pour le travail et éviter ainsi que les lieux de travail ne deviennent des clusters. Pour ce qui est de la lutte contre le travail des enfants nous comptons sur la stratégie nationale d'élimination du travail des enfants et de protection du travail des adolescents. Au cours de cette pandémie, nous nous sommes donnés pour but de ne pas reculer. Nous voulons renforcer, consolider ses conquêtes réalisées en Amérique latine et également au Paraguay s'agissant de l'élimination progressive du travail des enfants. Nous espérons que cette conférence nous rapprochera encore davantage, que nous comprenions que ce n'est que tous ensemble que nous parviendrons à sortir de cette crise. Merci.

M. Mamadou Ballo

Gouvernement (Guinée)

(Original français)

Monsieur le président de la conférence internationale du travail, Monsieur le directeur général du bureau international du travail, Mesdames et Messieurs les ministres et chefs de délégation, Mesdames et Messieurs les représentants des employeurs, Mesdames et Messieurs les représentants des travailleurs, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous transmettre des chaleureuses salutations de la haute autorité de la république de Guinée en particulier celle de Son Excellence Monsieur le président de la république chef de l'État Pr Alpha Condé. Aussi, voudrais-je en leur nom et celui des partenaires sociaux vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de cette session et vous assurez du soutien de la république de Guinée pour l'atteinte de nos objectifs. La session de la conférence internationale du travail de cette année se tient dans un contexte particulier à cause de la pandémie du Covid-19. D'ailleurs, le bureau international du travail a dû faire preuve de beaucoup d'efforts pour permettre sa tenue en mode virtuel. La Guinée voudrait saisir cette occasion pour saluer vivement les efforts inlassables déployés par notre organisation sous l'égide du bureau international du travail en vue de favoriser la résilience effective et efficace du monde du travail en cette période de Covid-19. En Guinée, cette résilience est matérialisée par une forte volonté politique du gouvernement qui a mis en place un plan national de riposte. C'est le lieu de saluer le soutien actif des partenaires sociaux qui ont chacun dans son domaine de compétence contribué activement au soutien des efforts du gouvernement pour une riposte efficace contre la pandémie notamment en milieu de travail. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les participants, la Guinée sème l'inscription à l'ordre du jour de cette session, les discussions sur l'application des normes, la sécurité sociale et les réponses à la pandémie de Covid-19 dans le monde du travail.

Ces questions traduisent une dynamique et une volonté continue des mandants tripartites de l'OIT, devraient en permanence pour le bien-être des travailleurs de nos pays respectifs et ce en dépit des nombreuses vicissitudes qui caractérisent de nos jours l'économie mondiale en général et en particulier celle des pays en développement. La Guinée salue cette détermination de notre organisation et l'appui du conseil d'administration allant dans le sens de l'identification des approches de solutions et de la création des synergies d'action en vue d'entreprendre des actions concrètes, toutes choses qui font de l'organisation internationale du travail, l'OIT, l'espoir du monde. Nous estimons que les débats aboutiront à des orientations sur des mesures de protection en faveur des travailleurs et aussi sur le renforcement des systèmes de santé pour les rendre plus résilients. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les participants, notre organisation ne cesse de multiplier les efforts pour rendre le monde du travail plus juste, plus équitable et plus inclusif à travers l'amélioration des conditions de travail fondée sur la protection sociale, sur la lutte contre les inégalités et la promotion de l'éducation et de la formation continue. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les participants, je voudrais avant de terminer souligner l'importance du travail décent pour la Guinée, ceci est au cœur de nos politiques pour répondre aux objectifs du Millénaire. Je vous souhaite plein succès et vous remercie de votre aimable attention. Merci.

M. Valter Saches

IndustriALL Global Union

(Original anglais)

Nos salutations au nom d'IndustriALL Global Union, nous représentons nous représentons près de 50 millions de travailleurs dans le secteur minier de l'énergie et de la fabrication dans de très nombreux pays. Mesdames et Messieurs. Si la pandémie a entraîné des ravages sur la santé de l'humanité, entraînant une détérioration économique mondiale depuis un an et demi, ce virus de l'inégalité, comme l'a qualifié Oxfam, ravage la planète depuis beaucoup plus longtemps. La pandémie n'a fait qu'accélérer très brutalement la contagion de l'inégalité. Elle se manifeste par le fait que des milliards de personnes n'ont pas accès à la protection sociale, aucun accès à des régimes de protection de l'emploi, pas la possibilité de se confiner, aucun accès à des outils numériques pour pouvoir communiquer, étudier où travailler encore comme nous le faisons ici. Récemment encore, cela a fait apparaître une face encore plus cruelle puisque l'accès universel au vaccin n'est pas garanti. A ce jour, 75 % des vaccins administrés sont concentrés dans seulement 10 pays. Entre temps, les 10 personnes les plus riches du monde ont accumulé 500 000 milliards de dollars en 2020 seulement. Si nous ne faisons rien tout de suite, non seulement il y a encore des millions de personnes qui vont perdre la vie et la santé mais encore le redressement économique restera très inégal et ne fera qu'aggraver le fossé séparant nos pays. Dans le cadre d'une crise mondiale, on pourrait s'attendre à une coopération mondiale de la part de tous les acteurs politiques et économiques y compris de la part du monde du travail mais ce que nous avons vu, c'est que plusieurs gouvernements et sociétés pour défendre les avantages et les bénéfices de certains procèdent à la violation des droits qui ont pourtant été définis il y a des dizaines d'années, comme on l'a vu sous la forme de discussions qui ont eu lieu à la commission de l'application des normes. En outre,

les transformations et la restructuration qui devaient se produire dans les 10 années qui viennent ont été accélérées avec un impact encore supplémentaire sur le niveau d'emploi. Les syndicats, leurs filiales ont sans relâche œuvré pour protéger la santé et la sécurité au travail, les salaires et les emplois. Tout en exigeant que l'on respecte la santé des travailleurs et en préconisant tout ce qui entrave l'accès à la vaccination universelle, ils ont également préconisé des taxes sur les richesses de façon à financer des mesures de stimulation de façon à assurer un redressement mondial inclusif équitable et juste qui accorde la priorité à la santé et à la sécurité, aux infrastructures, au redressement écologique, à la préservation du tissu industriel et à la reconversion industrielle. L'époque qui nous attend maintenant représente un défi considérable. Alors que nous cherchons à protéger la santé et la sécurité sous forme de droit fondamental et que nous aspirons au redressement économique, nous devons également œuvrer pour veiller à ce que les transformations du monde du travail sous forme de numérisation, connectivité, automatisation des procédures assurent une juste transition pour les travailleurs d'aujourd'hui vers l'avenir avec un travail décent et durable, comme si bien défini dans la Déclaration du Centenaire de l'OIT. Face à une crise sans précédent nous devons reconnaître que la reprise après la crise mondiale, qui, même si elle a pu créer des richesses n'a pas permis une répartition équitable des richesses et n'a fait qu'aggraver les inégalités. L'OIT accueille le tripartisme puisque les gouvernements, les entreprises et les travailleurs cherchent à parvenir à des accords pour améliorer le monde du travail. Une reprise juste sur le plan mondial ne sera possible qu'avec la garantie de l'application des conventions essentielles définie ici surtout par la garantie de la liberté syndicale et de la négociation collective. Merci de votre attention.

M. Stephen Cotton

Fédération Internationale des Transports

(Original anglais)

Merci Madame la Présidente. Je voudrais vous remercier tous de me donner l'occasion de m'exprimer devant vous. Notre fédération rassemble plus de 800 000 membres. La Covid a entraîné des effets considérables. Les restrictions dans les voyages ont eu des effets sur plus de 800 000 gens de mer. Comme nous l'avons dit en juin dernier « Ça suffit ». Les gens de mer déplacent plus de 90 % du commerce mondial et ils travaillent dans des conditions les plus difficiles que connaissent les travailleurs de tout secteur : cela dans le cadre de la pandémie et ce n'est pas juste. A ce jour, seulement 55 états ont déclaré que les gens de mer étaient des travailleurs essentiels mais il faut faire beaucoup plus. Avec les nouveaux variants de la COVID-19 qui continuent d'apparaître et l'inégalité flagrante dans la répartition des vaccins partout dans le monde, cette crise est loin d'être terminée. Nous devons supprimer tous les obstacles à la production, distribution et accès aux vaccins, ce qui suppose aussi de lever les brevets. Les gouvernements doivent agir tout de suite. Cela permettrait de sauver des millions de vies. C'est une question morale et c'est une urgence. Nous avons besoin de l'application et mise en œuvre efficace de la MLC alors que nous avons vu son non-respect pendant la pandémie, ce qui affecté non seulement la crédibilité de cet instrument mais de l'ensemble aussi du système de normes internationales de travail. Ailleurs, nous avons vu comment notre travail collectif et le respect des principes de travail descends était remis en cause. Au canal de Panama, zone où nous nous avons beaucoup tous investi, ces principes sont en ce moment sapés. Nous devons rétablir l'autorité du tripartisme du dialogue social, car c'est le moyen d'assurer

une solution permanente au plan local. Au-delà du secteur maritime, nous restons engagés en faveur de l'OIT et du processus multilatéral ; cela de façon à assurer une réglementation vigoureuse de la chaîne d'approvisionnement mondiale, pas seulement pour nos membres mais pour tous les travailleurs et pour toutes les chaînes d'approvisionnement. À cette fin, nous saluons ce qu'a défini le conseil d'administration et ce qu'ont défini les mandants pour aboutir à de vrais résultats. Nous nous engageons à travailler aux côtés du bureau et de nos partenaires pour créer une bonne économie de plateformes de façon à y assurer un travail décent. Nous attendons avec intérêt ce qui sera fait au niveau sectoriel prochainement en matière de transport et d'aviation. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la Déclaration du Centenaire de l'OIT, en faveur de l'avenir du travail et soulignons qu'il faut agir concrètement surtout en matière de santé et sécurité au travail et pour assurer la reconnaissance de ce principe comme droit fondamental. Nous avons besoin d'une transition rapide de l'économie informelle vers l'économie formelle. Nous devons assurer la protection sociale de tous. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la mise en œuvre de la Convention 190 : aboutissement d'un processus historique alors que nous voulons assurer une véritable égalité de genre dans le monde du travail et au sein de la société. Nous avons besoin d'engagements plus vigoureux de la part des documents qui seront l'aboutissement de la conférence en matière de genre, de jeunes travailleurs et autres groupes marginalisés. La protection des travailleurs migrants est essentielle et nous nous félicitons du travail déjà effectué. Le document final s'inscrira dans le cadre de nos efforts collectifs nous permettant de sortir de la crise plus forts, et pour cela nous continuerons d'œuvrer en partenariat avec vous tous dans le cadre du processus multilatéral pour assurer que nous pouvons forger une société meilleure et plus vigoureuse. La COVID-19 a entraîné un effet terrible sur le monde du travail, mais restons optimiste. Nous pouvons créer de nouveaux partenariats et donc de meilleures conditions.

M. Luca Visentini

Confédération syndicale européenne

(Original anglais)

Merci Madame, la pandémie de COVID-19 a entraîné une récession économique mondiale, un chômage massif, la détérioration des conditions de travail, plus d'inégalités et d'exclusion sociale. La santé des citoyens et des travailleurs, la protection des emplois et des droits ont toujours été notre priorité en cette époque difficile. Alors que les restrictions sont relâchées pour assurer un retour progressif à l'activité économique, la santé et sécurité des citoyens et travailleurs doivent rester pleinement protégées. Nous appelons les gouvernements à prolonger les mesures d'urgence pour assurer la protection des emplois aussi longtemps que nécessaire et aussi d'assurer une couverture pour toutes les catégories de travailleurs, y compris les emplois non-traditionnels et les travailleurs indépendants. Nous saluons le travail de l'OIT et la direction de Guy Ryder qui ont placé ces sujets au sommet du programme mondial. Même si la pandémie demeure encore d'actualité, nous voyons la lumière au bout du tunnel au moins en Europe où un programme de vaccination massif a pu être lancé. Cependant, la situation ici est bien différente de celles d'autres régions du monde. Certains pays d'Asie ou d'Amérique latine se trouvent dans une situation absolument tragique avec une pénurie de d'oxygène médical ou de vaccins. C'est pourquoi nos syndicats européens préconisent la levée des brevets sur les vaccins et aussi que les accords TRIPS fassent l'objet d'une dérogation au niveau de l'OMC. Nous

pensons que personne n'est en sécurité si tout le monde n'est pas en sécurité. Des vaccins ont pu être mis au point grâce à des milliards d'investissements publics et donc les vaccins doivent rester dans le domaine public et doivent être distribués dans le cadre de l'action des institutions démocratiques. Mais une levée des brevets n'est pas suffisante : elle doit être complétée par une stratégie d'investissement qui renforce la capacité industrielle permettant de produire des vaccins partout dans le monde. L'homme avant le bénéfice : voilà le principe qui doit orienter notre approche face au vaccin contre la Covid. C'est pourquoi nous demandons à la Commission européenne et à ses États membres de suivre l'exemple positif de l'administration Biden aux États-Unis et d'être actifs en ce sens à titre d'urgence. Les partenaires sociaux sont en train d'organiser le retour au travail dans la sécurité. Les syndicats veulent donner une nouvelle forme au monde du travail et assurer le respect des droits et assurer la protection au lendemain de la pandémie. Nous nous félicitons des mesures d'urgence mises en place pour renforcer les mesures de sécurité favorables aux travailleurs. Les syndicats ont contribué à la définition de ces mesures mais en même temps, elle présente quelques points faibles. Certaines catégories de travailleurs où d'entreprises ne bénéficient pas d'aide ou ne reçoivent pas d'indemnisation. Dans certains cas, les ressources versées n'ont pas entraîné de progrès sur le terrain. Nous dénonçons aussi les gouvernements qui se servent de la pandémie comme prétexte pour s'attaquer à l'état de droit : au droit des travailleurs et des syndicats en particulier au dialogue social et aux conventions collectives. C'est intolérable ! Le retour à la normale n'est pas acceptable si cela suppose que les choses n'ont pas changé. Une riposte vigoureuse est nécessaire pour empêcher une récession économique pour lutter contre le chômage et la pauvreté et pour reconstruire l'économie mondiale de manière durable. Un nouveau paradigme économique doit être conçu sur la base de l'investissement public qui doit assurer la protection de l'environnement et la justice sociale. Nous devons renoncer à l'austérité aveugle et aux politiques néolibérales. Nous devons créer une économie au service des besoins de l'humain et assurer un niveau de normes au regard des droits des travailleurs. Cela suppose aussi une redistribution équitable entre les bénéfices et les salaires, la protection des travailleurs et des droits sociaux. Les services publics doivent être rétablis, renforcés et il faut assurer une protection sociale universelle et adaptée. À cet égard la Déclaration du Centenaire de l'OIT doit devenir l'outil d'orientation pour l'avenir des politiques sociales et économiques. Dans les circonstances extraordinaires actuelles, la solidarité est plus nécessaire que jamais. Nous avons la responsabilité de montrer à nos citoyens travailleurs et entreprises qu'un monde du travail plus juste et inclusif est possible. Merci beaucoup de votre attention.

M. Xaro Nomdedeu

Union internationale des syndicats des retraités

(Original espagnol)

Bonjour. En ma qualité de porte-parole, je tiens à exprimer la solidarité de l'Union internationale des syndicats des retraités de la fédération syndicale mondiale. Notre solidarité avec la Palestine, Cuba, le Sahara et la Colombie dans leurs luttes respectives contre les massacres et les blocages provoqués par le système impérialiste occidental. Je saisis cette occasion de prendre la parole devant l'organisation internationale du travail pour faire entendre et connaître nos problèmes, nos revendications et nos propositions de solutions. C'est une chance qui va nous permettre non seulement de rappeler quelles sont nos revendications restées sans réponse comme vous pourrez

constater dans le QR que nous partageons. Cela nous permettra également de confirmer une fois de plus...(silence 1 :31) Nous ne vous entendons plus... Bien, je saisis cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant l'OIT pour faire connaître nos revendications et nos propositions de solutions. C'est une chance qui va nous permettre non seulement de rappeler quelles sont nos revendications encore sans réponses mais également de corroborer l'analyse que nous faisons de la situation mondiale. En dépit de l'offensive patriarcal et capitaliste dans sa phase néolibérale, qui a consolidé son alliance et a profité de cette grande pandémie qui frappe le monde pour faire progresser ses objectifs d'exploitation et d'esclavage en dépit de l'inattention d'organisations comme l'OIT qui leur facilite cette tâche. En dépit des difficultés que cela nous pose à tous, les nouvelles technologies nous ont permis de poursuivre notre travail. Les activités déployées par notre organisation de retraités, leur appui économique, sans appui académique ni médiatique une institutionnelle nos activités ont fortement augmenté. Nous avons participé à des journées telles que le 8 mai : journée de la femme travailleuse avec des manifestations et des conférences. Le premier octobre est également la journée de lutte mondiale des personnes âgées. Ce premier mai, nous avons publié une lettre ouverte pour défendre une vie digne pour les retraités. Nous avons pu compter sur l'appui de plus de 600 organisations de 60 pays sur les 5 continents. Nous voulons lutter contre le capitalisme qui nous exploite. Nous menons des stratégies permettant une lutte conjointe contre le patriarcat et le capitalisme. Ce sont deux phénomènes qui se renforcent mutuellement. Le cri de Flora Tristan : « Travailleurs du monde : unissez-vous ! » a rassemblé des femmes et des hommes du monde entier. C'est un slogan adopté ensuite par Marx et nous devons continuer à lancer ce cri : « Hommes et femmes travailleur, travailleuse, retraités du monde. Unissons-nous ». Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme, ce qui ne sera pas possible tant que régnera le patriarcat et le capitalisme. Vive les femmes et les hommes de la classe ouvrière.

M. Tayseer Alnorani Mohamed

Gouvernement (Soudan)

(Original arabe)

Monsieur l'ambassadeur de la conférence, monsieur le président du bureau, monsieur Guy Ryder, mesdames et messieurs, monsieur le président au nom du peuple soudanais : les martyrs du peuple, ma délégation est honorée de vous féliciter à l'occasion de votre élection et nous espérons que notre conférence permettra de faire progresser la cause du travail des travailleurs. Nous apprécions le rôle croissant joué par l'OIT qui apporte un conseil et un soutien technique au monde arabe et ses efforts pour lutter contre la pandémie sur l'impact sur le monde du travail aux 4 coins du monde surtout dans mon pays. Monsieur le Président, mesdames et messieurs, en réponse au discours du président, nous réaffirmons l'appui du Soudan en faveur d'un appel pour que la reprise soit axée sur l'humain de façon inclusive et résiliente et qui permettra de faire progresser le dialogue et offrir une protection à tous. Nous lançons un appel pour que notre travail s'appuie sur les normes de travail. Toutefois cette pandémie a détérioré nos services médicaux, a accru le chômage, a fait baisser les salaires et a eu un impact sur l'emploi juste et équitable dans des situations économiques extrêmement compliquées et cela a frappé surtout les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes. Mesdames et messieurs, le Soudan s'efforce d'améliorer la création d'entreprises productives. Nous travaillons en nous appuyant sur des politiques de sécurité sociale. Nous voulons mettre en place des pensions de

retraite, la santé, la sécurité au travail, améliorer la négociation collective et prévoir des fonds qui permettent de préserver l'emploi, une protection sociale permettant d'englober le secteur informel ainsi que d'autres nouvelles formes de travail comme le télétravail par exemple. Mesdames et messieurs, notre révolution pacifique assume comme principale responsabilité une paix totale et exhaustive afin de parvenir à une réforme administrative et nous permettre de réformer l'économie. À cet égard, nous avons pu ratifier la Convention 87 : liberté syndicale ainsi que la Convention 144 ainsi que la loi sur les syndicats qui respectent les normes internationales. Monsieur le Président, nous traversons des temps difficiles et nous tenons à rendre hommage au peuple palestinien dans sa lutte et nous leur souhaitons la paix. Mesdames et messieurs, pour mon pays, lors de la pandémie Covid et compte tenu de la situation économique qui se détériore, nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont apporté leur aide, les organisations, les pays, les associations qui nous ont aidés et nous escomptons davantage de coopération technique.

M. Omar Faruk Osman

Travailleur (Somalie)

(Original anglais)

Madame la présidente, mesdames et messieurs les délégués, mesdames et messieurs. Bonjour à tous je vous salue de Mogadishu. Je suis reconnaissant d'avoir la possibilité de prendre la parole à l'occasion de cette 39e session de la conférence internationale du travail. D'emblée, je tiens au nom de tous les travailleurs de la Somalie, de la part de tous les membres et des régions de la FESTU, je tiens à adresser notre profonde gratitude à l'adresse de monsieur Guy Ryder, le directeur général de l'OIT de son très important rapport sur l'impact de la pandémie sur le monde du travail. Il a présenté plusieurs recommandations quant à la façon de rebâtir en mieux au lendemain de cette crise sans précédent. Au 7 juin 2021, la Somalie a connu 14 748 cas positifs, 773 décès dus à la pandémie de la Covid-19. Ces chiffres peuvent sembler modestes à l'échelle mondiale, mais l'impact de cette pandémie sur la vie de notre pays a mis à jour la profondeur des inégalités qui a eu un impact très lourd sur nos systèmes de santé déjà fragiles. L'impact de la pandémie, comme le dit le directeur général dans son rapport a été ressenti le plus durement par les travailleurs du monde entier, dont la majorité dans notre pays travaillent dans l'économie informelle. La Somalie a commencé l'année 2020 en faisant d'importants progrès pour améliorer son développement économique. Toutefois la pandémie a tout interrompu. La pandémie a contraint le gouvernement de notre pays à imposer des confinements, des règles de distanciation sociale. Nous avons dû fermer nos frontières, ce qui a rapidement eu pour conséquence une pénurie de produits de base et des prix plus élevés pour les besoins les plus élémentaires. Ça a eu un impact négatif sur l'économie et les emplois, le revenu des ménages et le bien-être des travailleurs somaliens et la population de façon générale. Les travaux de recherche réalisés par la FESTU quant à l'impact de la

Covid-19 ont également constaté que la pandémie représente un fardeau très lourd sur les travailleurs somaliens, y compris les employeurs qui n'arrivent pas à offrir suffisamment d'équipements de protection individuelle pour les travailleurs : des masques d'hygiène etc. La pandémie, malheureusement, a fait baisser nos effectifs. Nous avons moins de membres et il y a également de nombreuses pertes d'emplois. Les revenus ont diminué, ce qui a affaibli l'engagement de nos membres vis-à-vis de notre fédération : les membres très souvent ne paient pas leur cotisation. Je me dois également de mentionner un autre important défi que rencontre notre pays, notamment le changement climatique. Comme nous le savons, la Somalie a contribué à l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère mais c'est également un des pays qui est le plus vulnérable à l'impact du changement climatique. Merci Madame la Présidente.

Mme. Rose Mary Rodriguez Bustos

Travailleuse (Costa Rica)

(Original espagnol)

Bonjour, mesdames et messieurs, monsieur Omar Zniber, président de la 109e conférence, monsieur Guy Ryder le directeur général de l'OIT, mesdames et messieurs les vice-présidents travailleurs et employeurs. Le monde est en train de se débattre face à la pire crise économique et sanitaire, notamment la pandémie de la Covid-19. Cette pandémie a mis à jour, surtout dans les pays dont les économies sont les plus vulnérables, d'importants défis dans le domaine de la santé et du travail décent. La Confédération Rerum Novarum de Costa Rica reconnaît les mesures efficaces mises en place par l'OIT pour la lutte contre la pandémie et la recherche de solutions. Nous reconnaissons et nous faisons nôtres les propos de Guy Ryder, le directeur général de l'OIT lorsqu'il disait que les pays doivent s'efforcer de parvenir à un équilibre délicat entre la protection sociale, la réduction des problèmes socio-économiques tout en respectant les droits de l'homme. Les travailleurs du monde réclament le droit à une protection sociale. La centrale syndicale que je représente se félicite de la décision qui a été prise pour que, au cours de cette conférence, nous ayons un débat sur la protection sociale universelle. La santé en tant que droit de l'homme fondamental doit être garantie. Nous regrettons parce que l'on met en place à une vaccination massive contre la Covid-19. A cette fin, les pays qui ont des économies fortes doivent aider les pays les plus faibles en leur offrant des vaccins. Voilà pourquoi nous rejetons le fait que ces vaccins deviennent un business pour les grandes entreprises pharmaceutiques. La protection des travailleurs est prioritaire. Nous estimons que les travailleurs dont il faut protéger la santé offrent la garantie de la reprise économique et assurent la durabilité des processus productifs. Voilà pourquoi comme l'a dit monsieur le directeur général de l'OIT, nous devons mettre en œuvre le travail décent accompagné d'une protection sociale. La violation des droits de l'homme, des droits du travail et des droits sociaux a fortement augmenté du fait de la pandémie. Le gouvernement du Costa Rica en a profité, pour de manière agressive, éliminer les droits dont jouissait la classe ouvrière tant dans le secteur public que privé. Les salaires ont été gelés, ont été diminués tant dans le secteur public que privé. Une loi de l'emploi public interdit la négociation collective. Le ministère du Travail refuse de façon arbitraire ce qui était négocié lors des conventions collectives, violant ainsi la Convention 98. Les manifestations sont devenues un délit. Le pourcentage de foyers vivant dans la pauvreté représente 29,4 %. Il s'agit essentiellement de familles monoparentales avec la femme comme chef de famille. Les femmes sont discriminées en matière de salaires égal. Idem pour les

jeunes. La violence dans le monde du travail est de plus en plus flagrante et le Costa Rica ne fait pas exception. Voilà pourquoi il devient urgent d'adopter la Convention 190. Mesdames et messieurs, les travailleurs ont dû se masquer pour nous protéger du virus mais nous ne gardons pas pour autant le silence face aux injustices et la violation de nos droits : violation des droits de la classe ouvrière du monde entier. Merci.

M. Emad Hamdi

Fédération arabe des travailleurs du secteur du pétrole, des mines et des produits chimiques

(Original arabe)

Monsieur Guy Ryder, monsieur le Président de la conférence, mesdames et messieurs, membres des délégations, représentants des gouvernements des travailleurs et des employeurs. Je suis heureux de vous transmettre les salutations des travailleurs du pétrole, des produits chimiques et des mines qui sont tous unis dans notre Confédération qui regroupe près de 20 millions de travailleurs arabes. Je suis également très heureux de participer à cette 109e conférence internationale du travail. Malheureusement cette session se tient dans cet état de crise que nous connaissons en raison du coronavirus et nous savons que les travailleurs sont ceux qui subissent les plus le plus les conséquences de cette crise. Nous voulons remercier l'organisation internationale du travail et son directeur général monsieur Guy Ryder pour les différents rapports qui ont été présentés lors de cette conférence et qui mettent en lumière les conséquences dangereuses de la Covid-19 sur le marché du travail. Mesdames et messieurs, nous remercions l'OIT pour le rapport présenté à cette conférence concernant les travailleurs palestiniens sous occupation et nous demandons à l'organisation de prendre des résolutions fermes contre l'occupation et contre les pratiques exercées à l'encontre des travailleurs palestiniens. En effet, les Palestiniens espèrent que l'organisation internationale du travail et les mandants prendront des mesures qui permettront aux travailleurs de d'avoir des conditions de travail décentes et qui le protégeront de mesures iniques. Nous pouvons dire que les travailleurs en Palestine étaient l'objectif principal du grand projet sioniste, à commencer par le projet de travail forcé. Nous savons également que les derniers bombardements ont fait des centaines de victimes et des milliers de victimes innocentes, ont détruit les infrastructures et ont fait perdre aux travailleurs leurs emplois. Nous remercions les pays tels que l'Égypte et d'autres pays arabes pour leurs efforts pour parvenir à un couvre-feu et protéger notamment les travailleurs en Palestine. Enfin nous voulons passer à un autre sujet à savoir l'eau. L'eau est un droit à la vie et le Nil est un don de Dieu, un don pour l'Égypte et le Soudan et nous ne pouvons pas nous ne pouvons pas disposer comme nous le souhaitons de ce don. Aussi nous réaffirmons que l'utilisation de l'eau est un droit et qu'il y a une ligne rouge pour ce qui est de l'exploitation inopportune de l'eau. Nous savons à présent qu'il y a un danger d'attachement de différents affluents du Nil et ce en raison de du non-respect des accords internationaux concernant l'utilisation de l'eau et cela menace d'une augmentation du chômage. De plus, nous savons également que cette région continue de souffrir du terrorisme tel qu'il en est le cas dans différents pays comme la Libye, la Syrie, la Palestine, l'Irak, le Liban et le Yémen. Nous vous appelons à soutenir cette région et à soutenir le droit à la paix car cela augmente les possibilités de travail et améliore le travail. Enfin, je voudrais vous appeler à tenir une conférence des travailleurs sous l'égide de l'organisation internationale du travail pour réunir les travailleurs du Nord au Sud et pour mettre en œuvre le programme de développement

durable à l'horizon 2030. Or nous savons que les droits de travailleurs sont mis à mal en raison de la crise du corona et nous saluons également le rôle joué par le groupe des travailleurs sous la direction de Madame (? Méri Alina 4 :17) avec le représentant et l'ambassadeur de la région arabe monsieur (? 4:22), représentant de la région arabe à Genève. Enfin, je vous souhaite à tous le succès dans vos travaux. Merci.

► Mardi 15 juin 2021

Mme. Monika Navickiene

Gouvernement (Lituanie)

(Original anglais)

Monsieur le Président de la Conférence, Mesdames et Messieurs les délégués, la pandémie de COVID 19 a touché nos vies, et nous ne reviendrons jamais à la situation dans laquelle nous étions auparavant, mais toute crise nous donne également des possibilités. Donc nous pouvons relever le défi auquel le monde fait face et en profiter pour construire un avenir plus inclusif, plus durable et plus résilient, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte. Alors que la situation pandémique se poursuit depuis plus d'un an maintenant, en exerçant une pression forte sur nos systèmes sanitaires, sociaux et économiques, la reprise sera difficile sans une assistance efficace de l'État. Notre gouvernement continue donc d'appuyer les entreprises touchées par la pandémie, qui reçoivent des subventions salariales pour la réduction du temps de travail, et des subventions sont également versés pour les travailleurs indépendants et ceux qui ont dû suspendre leurs activités et qui bénéficient d'une allocation pour recherche d'emploi. Garantir une reprise large avec des possibilités de travail décent pour tous fait l'objet de mesures, mesures pour la création, promotion et du maintien de l'emploi vert et numérique, facilitation de l'obtention de qualifications numériques et vertes et encouragements donnés aux entreprises de créer des emplois verts. Nous devons également trouver de nouveaux moyens d'aider les groupes marginalisés dans la mesure du possible. Ceux qui ont perdu leurs emplois et leurs revenus, les personnes souffrant de handicap, les prestataires de soins, les mères célibataires, les retraités et d'autres membres de la société qui ont beaucoup de besoins aujourd'hui. Alors que nous cherchons à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale, l'outil le plus important c'est l'assistance ciblée et personnalisée qui tient compte des différents besoins. Pour nous atteler à ces problèmes, nous avons mis en place une nouvelle prestation supplémentaire pour les personnes seules en âge de retraite et les personnes handicapées pour contribuer à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale de ce groupe. L'isolement public et la fermeture des entreprises nous ont aidé à trouver d'autres dispositions de travail de substitution, fondés sur les technologies. Nous avons accéléré les processus de numérisation, et l'investissement dans le travail à distance. Cependant, ces nouvelles tendances ont également accru le risque de déséquilibre entre la vie familiale et les responsabilités professionnelles et les gens sont plus exposés à la violence et au harcèlement au travail. Des mesures doivent être prises d'urgence dans le contexte de la COVID 19, pour veiller à ce que chacun ait le droit à un monde du travail exempt de violences et de harcèlement. Pas seulement pendant la flambée de la pandémie, il convient également de mettre en place une reprise durable et nous devons renforcer la résilience. Pour ce faire, nous avons intensifié nos efforts en vue de ratifier et de

mettre en œuvre la convention de l'OIT sur la violence et le harcèlement. Nous envisageons de renforcer les mesures de prévention en garantissant des politiques sur le lieux de travail, des systèmes d'évaluation des risques, des activités de sensibilisation, des programmes de renforcement des capacités, des mécanismes de règlement des différends et de protection des victimes. Chers collègues, la communauté internationale est appelée à jouer un rôle crucial dans la reprise après la crise et le renforcement de la cohésion sociale grâce à des modèles de sociétés plus inclusifs et résilients et des modèles économiques plus résilients également. Je pense que le document final adopté dans le contexte de cette Conférence contribuera à une reprise centrée sur la personne, inclusive et durable qui nous mettra tous dans le sens du développement durable dans toutes ses dimensions, économique, sociale et environnementale. Merci.

M. Ilkhom Khaydarov

Employeur (Ouzbékistan)

(Original russe)

Bonjour, chers délégués, chers participants à la Conférence. Il est incontestable qu'aujourd'hui, tous les vecteurs du développement dans le domaine du travail doivent être analysés à travers le prisme des succès de la lutte contre la crise engendrée par la pandémie, notamment le niveau d'emploi de la population. L'Ouzbékistan a adopté, sous l'égide de l'ONU, un Code international sur les obligations volontaires en période de pandémie, dont l'initiative revient à notre chef d'État et cela permettra d'orienter la justice sociale, le travail décent et les droits des travailleurs. Il convient de souligner l'efficacité des mesures de lutte contre la crise adoptées par notre gouvernement, qui se traduisent ainsi. Tout d'abord, stimulation de l'économie et de l'emploi. Soutien aux entreprises. Protection des travailleurs sur leurs lieux de travail, dialogue social. Toutefois, ces défis ne sont pas les seuls sur le chemin d'un développement harmonieux de l'emploi. Il ne faut pas oublier l'évolution naturelle du marché du travail, sa mondialisation et l'automatisation. La jeunesse est particulièrement touchée par l'évolution du marché du travail. La politique de réformes économiques et sociales menée par l'Ouzbékistan ces dernières années a permis de garantir la mise en œuvre de projets de modernisation de différentes branches de l'industrie et de l'infrastructure. Cela nous a permis également de restructurer notre économie et de renforcer l'efficacité de l'agriculture, d'améliorer le bien-être de la population de notre République. Plus de deux milliards de dollars ont été investis ces dernières années. Nous avons également créé de nouveaux emplois, en particulier pour les femmes. L'adoption cette année par l'Ouzbékistan d'un certain nombre de textes législatifs en vigueur au niveau de l'Union européenne nous permet d'avancer sur la voie de modernisation et d'amélioration des conditions de travail. Notre travail ici à l'OIT maintenant va bien au-delà de la ratification des conventions de l'OIT et notamment de la mise en œuvre par exemple de la convention sur l'élimination du travail des enfants. Nous avons participé à plusieurs initiatives visant à renforcer le dialogue social tripartite, à renforcer le travail décent. Tous ces objectifs sont ancrés dans un programme national de l'Ouzbékistan pour la période 2021 – 2025. Mesdames et Messieurs les délégués nous avons également fait un travail très important pour la mise en œuvre des conventions ratifiées de l'OIT. Nous avons ratifié notamment la veille de la 109^e session de la Conférence, la convention numéro 187 sur le cadre promotionnel pour la santé et la sécurité au travail. Nous avons travaillé sur la base d'un partenariat harmonieux et du dialogue social. Aujourd'hui nous sommes une jeune organisation d'employeurs et nous nous trouvons à l'étape du développement

institutionnel et le BIT prend une part active en nous aidant à nous développer. Nous espérons poursuivre cette collaboration pendant plusieurs années, afin, nous aussi, de mettre en place les conditions du travail décent et du bien-être social pour tous. Merci.

M. Gatis Eglītis

Gouvernement (Lettonie)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Excellences, c'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole devant la Conférence internationale du travail. Ces 10 dernières années, la Lettonie a enregistré des progrès considérables, notamment en ce qui concerne l'évolution du PIB. Ceci s'est traduit par un plus grand nombre d'emplois de meilleure qualité. Le taux d'emplois était de 77% en 2020 dans la catégorie d'âge 20 à 64 ans. Il y a eu également une croissance considérable du salaire moyen ces dernières années, ce qui est un élément significatif du travail décent. En outre, la santé et la sécurité au travail sont au cœur des efforts politiques menés par notre gouvernement. Le Fonds structurel de l'Union européenne est un instrument important pour appuyer la convergence socio-économique. Le taux d'exclusion sociale a baissé considérablement également. Cette année, la Lettonie a pris des mesures décisives pour garantir un revenu minimum suffisant en introduisant une réforme du revenu minimal. Malgré la pandémie du COVID 19, le marché du travail en Lettonie s'est révélé résilient, cependant le gouvernement a dû intervenir et soutenir les travailleurs les plus touchés par la pandémie et les restrictions. Nous avons lancé divers programmes d'appui pour faire face à la pandémie de COVID 19 y compris des subventions salariales pour le maintien des emplois et des prestations sociales. Maintenant il est essentiel de réfléchir aux stratégies de sortie, et d'appuyer également une transition vers le numérique. Dans ce contexte, le rôle des qualifications numériques va croissant. Différents cours en ligne ouverts à tous sur des plateformes locales et internationales sont financées conjointement pour les chômeurs en Lettonie. Ils peuvent bénéficier de programmes de formation, y compris les chômeurs qui veulent apprendre une nouvelle profession ou acquérir de nouvelles qualifications. En Lettonie, le service d'emploi public coopère étroitement avec les employeurs au niveau local afin d'étayer un retour rapide au marché du travail et de remettre sur le marché des emplois de meilleure qualité. Des groupes vulnérables, y compris des personnes handicapées font parmi les principaux groupes cibles de notre politique active du marché du travail. Ces programmes sont systématiquement évalués et adaptés lorsque cela est nécessaire. Tout comme dans d'autres pays, il y a eu également une augmentation du nombre de possibilités de travail à distance dans l'économie lettone. Nous avons mis en place certaines incitations fiscales à cet effet. S'agissant des difficultés sur le marché du travail en Lettonie, notre population est en baisse en raison du vieillissement et de l'émigration. Cependant, la tendance à l'émigration s'est un peu renversée cette année. La mobilité régionale est également l'une des difficultés que nous rencontrons depuis quelques années. Nous avons mis en œuvre des programmes de mobilité régionale afin de mieux en adéquation l'offre et la demande sur le marché du travail. Dans le même temps, c'est un défi qui appelle une approche globale, y compris les politiques de logement, la promotion des possibilités économiques et d'investissement. La réforme régionale mise en œuvre en Lettonie bénéficiera également à ces efforts. L'évolution du marché du travail exige une action politique afin de soutenir le travail décent et le programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous devons continuer à travailler de concert afin d'avoir des vies actives meilleures et plus longue, et pour garantir une protection sociale. Merci.

Mme. Thérèse Coffey

Gouvernement (Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord)

(Original anglais)

Merci de cette première occasion qui m'est donnée d'intervenir devant cette Conférence internationale du travail virtuelle, organisée avec succès par l'OIT et portant sur l'impact durable de la pandémie de COVID 19. L'OIT et aussi nous-mêmes, nous avons un rôle à jouer dans notre réponse à ce défi mondial. Depuis l'émergence de la COVID 19, le Royaume Uni a réagi rapidement pour protéger des vies et les moyens d'existence, a investi fortement dans les soins de santé, des entreprises mais également en imposant des restrictions significatives des libertés dans l'intérêt collectif de la santé de la nation. Suite à des consultations avec les partenaires sociaux, nous avons introduit une série de mesures coûtant 400 milliards de livres pour atténuer l'impact et les dommages économiques sur le long terme notamment nous avons un programme de rétention des emplois. Nous avons injecté 7 milliards de livres de plus dans le système social et nous avons pu réagir rapidement et de manière efficace pour répondre aux besoins des personnes qui étaient touchées par la crise. Pendant cette période et comme vous le savez, il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas pu travailler dans les bureaux, ont dû travailler depuis la maison, et je voulais en fait remercier les responsables de la santé et la sécurité dans les entreprises, pour l'aide qui a été accordée, et des contrôles ont été faits. 96% des lieux de travail ont été considérés comme étant sûrs. Le Royaume Uni a le même niveau d'ambition pour la reprise. Nous voulons reconstruire plus solidement, de manière plus équitable et mieux, améliorer la qualité de vie de tous nos citoyens. Nous sommes encore prudents pendant cette reprise, mais néanmoins nous essayons d'aider les gens à retrouver un travail grâce à notre plan pour l'emploi. Nous voulons créer un marché du travail inclusif et durable pour l'avenir, aidant les personnes, notamment les jeunes, à trouver des emplois décents. Nous partageons également l'ambition pour le monde, telle que reflétée dans les objectifs de la présidence britannique du G7. Je remercie l'OIT et les partenaires sociaux de leur expertise qui éclaire nos discussions sur l'emploi, et je salue également l'engagement des Ministres du travail du G7 qui continuent à travailler ensemble pour progresser, pour mettre un terme au travail forcé, à la traite des personnes humaines, au travail des enfants et à l'esclavage moderne. Nous travaillons à une reprise durable et le Royaume Uni va accueillir la COP 26 plus tard cette année. Pour conclure, la déclaration du centenaire de l'OIT qui a été adoptée par cette Conférence en 2019 montre bien qu'il est nécessaire d'avoir un avenir du travail fondé sur l'humain. Les priorités sont les mêmes aujourd'hui, il s'agit de reconstruire en mieux, il s'agit aussi d'adopter un document final COVID 19 à la fin de cette Conférence. Ce sera très utile pour montrer le leadership de l'OIT et cela devrait également devenir une pratique à partager avec la communauté internationale générale. Le moment est venu pour la communauté internationale de s'attaquer à ces problèmes importants, et donc nous souhaitons participer activement à cette 109^e Conférence internationale du travail et au-delà. Merci.

M. Peter Hummelgaard

Gouvernement (Danemark)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs. Pour commencer, je voudrais remercier le Directeur général, Monsieur Guy Ryder, de son excellent rapport,

« Le travail au temps du COVID ». Comme il le dit à juste titre, la pandémie de COVID 19 a eu des conséquences lourdes pour chaque pays dans le monde et continue de présenter des défis à tous les gouvernements et partenaires sociaux. Au Danemark, nous avons choisi une réponse politique différente que celle que nous avons adoptée pendant la crise financière. Plutôt que l'austérité, nous avons apporté un soutien à l'emploi et nous avons cherché à atténuer les effets socio-économiques de la pandémie. Le gouvernement et les partenaires sociaux ont conclu 17 accords tripartites y compris des programmes de compensation des salaires. Cela nous a permis de maintenir le chômage à des niveaux relativement faibles, et presque 250 000 salariés ont bénéficié de notre programme au Danemark. En outre, le gouvernement danois a investi environ 1,7 milliards de couronnes danoises, soit environ 223 millions d'euros l'an dernier dans le domaine de la formation continue des chômeurs. L'exemple danois montre que l'engagement des partenaires sociaux est crucial quand on fait face à des défis sociétaux vastes et complexes. Notre approche est tripartite et a été mise en place au bénéfice des employeurs, des travailleurs, de l'économie et de la société dans son ensemble. Outre la crise immédiate, provoquée par la pandémie de COVID 19, cette pandémie nous a permis de mettre l'accent sur des tendances que l'on voit partout dans le monde, et des tendances qu'il faut renverser. Pendant la pandémie, les inégalités ont augmenté, la richesse a continué à se concentrer, des travailleurs ont été licenciés, des conditions de travail précaires sont devenues plus prévalentes. Par ailleurs, la migration, la mondialisation et l'automatisation font pression sur les travailleurs, sur le contrat social dans nos sociétés. Beaucoup de gens ont vu que leurs conditions de travail et leurs salaires étaient remis en cause par la mondialisation, ou alors leurs emplois disparaissaient entièrement en raison de l'automatisation ou de l'externalisation et donc il y a eu une frustration et un ressentiment. Il est donc impératif que ces changements dans l'économie et sur le marché du travail profite à la majorité. À cette fin, il faut investir dans l'éducation, dans la formation, c'est un des principaux outils à notre disposition. À l'avenir, le gouvernement danois va continuer à mettre l'accent sur ce domaine. Je voudrais fermement soutenir l'Organisation internationale du travail ainsi que le document final sur le COVID 19. L'OIT a fait preuve de leadership mondial depuis le début de la pandémie en fournissant des données sur les bonnes pratiques, sur les meilleures réponses politiques. Cela a été essentiel pour développer des mesures cohérentes et pour atténuer les conséquences socio-économiques de la pandémie. Cette dernière année a montré l'importance de la coopération internationale que nous voyons reflétée dans ce document et dans cette Conférence. Pour terminer, j'aimerais remercier Guy Ryder pour l'excellent travail qu'il a fait, et je lui souhaite plein succès pour les derniers mois qu'il a en tant que Directeur général. Merci de m'avoir accordé l'occasion de m'exprimer aujourd'hui, je vous souhaite une excellente Conférence.

M. Naoto Ohmi

Travailleur (Japon)
(Original anglais)

Merci Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs. C'est un honneur de m'adresser à vous au nom des travailleurs du Japon. Tout d'abord, je voudrais commencer par des bonnes nouvelles. Après de longs efforts de la part des syndicats japonais, le projet de loi de ratification par le Japon de la convention de l'OIT 105 a été adopté le 9 juin à la Diet du Japon. Ceci est un vrai succès qui nous réjouit car c'est un pas important vers la ratification de cette convention par le Japon. Par ailleurs nous condamnons

résolument le coup d'État militaire au Myanmar du mois de février 2021 et nous exprimons notre chaleureuse solidarité avec les citoyens et avec les collègues syndicalistes du Myanmar qui se battent pour restaurer la démocratie même dans une situation difficile. Les violations des droits humains et des droits syndicaux que l'on trouve dans beaucoup de pays du monde sont de véritables défis à la démocratie et aux valeurs universelles qui ont été établies par l'OIT. Monsieur le Président, nous avons pris note du rapport du Directeur général avec beaucoup de plaisir et nous partageons son analyse et sa pertinence. Mais en même temps, l'OIT et chaque mandant tripartite doit se demander quelles mesures doivent être adoptées pour pouvoir sortir de cette pandémie après la pandémie. Les syndicats sont présents sur les lieux de travail et donc il y a des discussions, des dialogues. Il s'agit de discuter de ce qu'il convient d'être fait pour surmonter les difficultés et pour partager un futur commun. Le système de maintien de l'emploi sans chômage que RENGU a promu en écoutant la voix des travailleurs et qui a été concerté par les membres tripartites est un bon exemple qui montre comment le dialogue social est fondamentalement ancré au Japon et fonctionne en temps de crise dans notre pays. Par ailleurs, et comme le dit le rapport, la pertinence de l'OIT et de sa déclaration du centenaire n'ont jamais perdu de leur pertinence et son de plus en plus importants. Ceci montre quelle est l'orientation que l'OIT et les mandants devraient adopter pour réaliser l'objectif permanent et universel de la justice sociale. En fait RENGU avait publié la vision RENGU juste avant la flambée de COVID 19. Nous sommes persuadés que la société que nous devrions créer et l'orientation de notre mouvement tel qu'indiqué dans notre vision reste pertinent tout comme pour l'OIT. La crise nous a amenés à renouveler notre engagement en renforçant cet engagement à la lumière des leçons qui ont été tirées de la pandémie. Pour conclure, je voudrais dire que nous, les syndicats du Japon, nous allons aux côtés de l'OIT continuer à déployer nos efforts afin de concrétiser le travail décent et la justice sociale. Je vous remercie.

M. Björn Böhning

Gouvernement (Allemagne)

(Original allemand)

Mesdames, Messieurs, chers collègues, cher Guy Ryder, je voudrais au nom du gouvernement fédéral remercier l'Organisation internationale du travail, remercier Guy Ryder ainsi que les équipes de l'OIT pour l'énorme travail qui a été fait pendant la pandémie. Vous avez réagi de manière rapide et adéquate à la crise et avec le rapport « Le travail au temps du COVID » vous avez bien et correctement cerné les réponses pour une reprise durable et tirer les bonnes leçons de la crise. Je voudrais souligner les trois points dans le rapport qui sont particulièrement importants pour nous en Allemagne. Premièrement, nous sommes en plein milieu de mutations profondes : des changements climatiques, structurels, la décarbonisation et la numérisation pour n'en mentionner que quelques-uns. Ce sont des moteurs qui nous placent devant des défis très importants et qui ont été encore une fois, accélérés par la pandémie. Donc nous devons orienter ces mutations de manière active et d'une manière sociale. Une transition juste vers une économie numérique et durable ne peut se concrétiser que si nous redoublons d'efforts, pour une protection sociale globale pour tous, pour la promotion de la formation et de la formation continue tout au long de la vie, pour des conditions de travail dignes et pour des salaires équitables. Deuxièmement, la pandémie nous a montrés quels sont les effets des conditions de travail précaires et justement aussi dans le contexte de la migration des travailleurs ou alors dans les secteurs à bas salaires. La pandémie doit nous servir d'avertissement et doit nous

amener à mettre l'accent sur la santé et la sécurité au travail. C'est la raison pour laquelle nous sommes convaincus que la protection du travail doit faire partie des normes fondamentales du travail de l'OIT. Troisièmement, la pandémie nous a montrés que nous dépendions de chaînes d'approvisionnement mondiales. Il faut renforcer la durabilité de ces chaînes et donc renforcer leur résilience, et donc exiger des entreprises qu'elles assument leurs responsabilités en matière de droits humains, tout au long de la chaîne d'approvisionnement. En Allemagne, ce mois encore nous allons adopter une loi nationale sur les responsabilités dans les chaînes d'approvisionnement mondiales pour protéger les droits de l'homme et l'environnement, mais nous soutenons également une réglementation européenne et nous allons continuer à nous engager fortement pour le cadre international. Mesdames, Messieurs, il s'agit maintenant, ensemble, de travailler à une sortie durable, inclusive et résiliente de la pandémie. Cette crise ne doit pas avoir pour conséquence que les pays pauvres reculent encore davantage. Raison pour laquelle il faut des efforts communs et globaux, et donc il s'agit de continuer à réaliser les objectifs à l'horizon 2030. Le rapport du Directeur général et notre appel à agir trace la voie à suivre vers l'avenir, un avenir qui met au centre le bien-être de tous les hommes et de toutes les femmes et qui met l'accent également sur l'équité sociale, la coopération et la paix sociale. Donc il faut avancer ensemble, ensemble avec les partenaires sociaux, avec les employeurs, les travailleurs et les gouvernements. Nous misons sur une coopération multilatérale forte et sur un système multilatéral et une OIT forte. Merci beaucoup.

M. Mikhail Orda

Travailleur (Belarus)

(Original russe)

Monsieur le Président de la Conférence, chers camarades, j'aimerais tout d'abord saluer tous les participants de la Conférence au nom des 4 millions de travailleurs de la Fédération des syndicats du Belarus. J'aimerais remercier le Directeur général du BIT, Guy Ryder, pour son rapport tout à fait actuel et circonstancié. Il est vrai que nous nous sommes heurtés récemment à des défis sans précédent, qui nous ont contraints de revoir notre travail commun et de chercher des réponses communes aux questions vitales et importantes qui se posent à nous, mais qui nous ont permis également d'évaluer également la viabilité des systèmes sociaux qui ont été mis en place. Notre pays a mis en place un niveau d'inégalités tout à fait minimal. Nous avons également un niveau minimal d'économie informelle. En outre, nous avons réalisé un certain nombre d'objectifs de développement durable que la communauté internationale s'est engagée à réaliser à l'horizon 2030. Il s'agit d'objectifs liés à la liquidation de la pauvreté, à la suppression de la faim, et nous avons bien avancé également dans un certain nombre de questions concernant la croissance économique, le travail décent pour tous, la santé, le bien-être, la formation de qualité et beaucoup d'autres questions. Nous sommes même dans le classement des pays ayant atteint les objectifs de développement durable au 18^e rang sur 166 pays. Nous ne sommes pas parvenus immédiatement à ces résultats, c'est grâce au dialogue social qui s'est noué dans le pays que nous avons enregistré des progrès aussi substantiels, et ces acquis ont permis justement dans les conditions de la pandémie de garantir la protection des travailleurs et des droits socio-économiques des travailleurs. Tous les travailleurs qui sont tombés malades ou qui sont porteurs de l'infection ont reçu une allocation maladie. En outre, les travailleurs ont reçu également des jours de congés supplémentaires pour se rendre chez le médecin. Ils ont reçu un soutien, comme ont

reçu également un soutien les branches de production qui ont été affectées par la pandémie. Nous avons également mis en œuvre un certain nombre d'accords avec les partenaires sociaux pour ne pas admettre de licenciement massif. Nous avons pris les premières mesures pour protéger les travailleurs qui travaillaient à distance. Nous avons augmenté sensiblement les salaires pour les travailleurs du secteur de la santé. En outre, nous avons versé des aides matérielles supplémentaires à ceux qui étaient tombés malades dans le cadre de leurs activités professionnelles. Mais malheureusement, nous voyons aujourd'hui qu'un certain nombre de pays prennent délibérément des mesures qui mettent en péril les progrès enregistrés dans notre pays dans le domaine du développement socio-économique, et cela est contraire aux droits fondamentaux de l'homme, aux droits au travail. Les pays de l'Union européenne et les États-Unis ont adopté des décisions parfaitement injustifiées concernant l'imposition de sanctions économiques pour un certain nombre d'entreprises du Belarus. Les travailleurs de ces entreprises en ont souffert, et cela peut les priver de travail, de revenus, de garanties sociales. Cela est contraire aux normes du droit international. Les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU soulignent à maintes reprises qu'aucun pays n'a le droit de prendre des mesures coercitives et restrictives en ce qui concerne d'autres pays, mais c'est justement ce que font aujourd'hui l'Union européenne et les États-Unis par leurs politiques. La déclaration du centenaire est également mise en péril ainsi. C'est la raison pour laquelle nous demandons l'ajout dans le projet de déclaration final d'un paragraphe concernant ces problèmes, parce que nous pensons que ces mesures sont tout à fait contraires aux principes fondamentaux de la politique du BIT qui vise à soutenir toutes les entreprises, les postes de travail et les revenus dans le monde entier.

M. Galab Donev

Gouvernement (Bulgarie)

(Original anglais)

Excellences, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, chers mandants, c'est un honneur et un plaisir pour moi que de prendre part à cette session de la Conférence internationale du travail. Le déroulement de la Conférence, bien que ce soit sous forme virtuelle, témoigne de l'engagement des gouvernements, des travailleurs et des employeurs de poursuivre leurs efforts conjoints pour trouver des solutions communes, garantir le travail décent et remédier aux principaux problèmes qui se trouvent dans le monde du travail. Pendant l'année en cours, nous avons continué à faire face aux défis engendrés par la pandémie de COVID 19 pour la santé, l'économie, le domaine social et humanitaire. Les répercussions sérieuses sur la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs sont incontestables. Il est donc essentiel de ne pas faire marche arrière ou de nous arrêter dans nos efforts mondiaux pour faire du développement économique, social et environnement durable une réalité pour tous. À cet égard, permettez-moi de souligner l'importance des questions inscrites à l'ordre du jour de cette session de la Conférence. Au fil des ans, le monde du travail s'est heurté à de multiples défis dont l'ampleur variait, bien évidemment. Le BIT a réussi à asseoir sa position de chef de file dans le concert des nations pour garantir le travail décent et la justice sociale. Le rôle des normes internationales du travail à cet égard est incontestable. J'aimerais insister également sur l'importance de la déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, un instrument qui est en avance sur son temps. Ses dispositions servent de principe directeur pour une riposte à la crise de la COVID 19, y compris pour un rétablissement durable fondé sur une approche centrée sur la personne. J'aimerais

faire observer que la priorité de la Bulgarie dans le domaine du travail et le domaine social c'est la reprise et le rétablissement après les effets négatifs sur l'emploi provoqué par la COVID 19, et l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre, y compris en offrant plus de possibilités d'accéder à une éducation de qualité, grâce aux technologies numériques, ainsi que le développement de nouvelles formes flexibles de travail et de travail à distance. Le projet de nouvelles stratégies nationales sur l'emploi 2021 – 2030 établit également des priorités dans le contexte de ces nouvelles réalités, notamment les processus de numérisation et de transformation verte de l'économie. Dès le début de la pandémie, une mesure importante a été mise en place pour maintenir l'emploi. Dans le cadre du programme de subvention des salaires, plus de 1% du PIB de 2020 a été consacré au subventionnement des salaires. Grâce à cette mesure, plus de 13 000 employeurs ont reçu une aide et les emplois de quelques 9% de la population active ont été préservés. Un programme de garanties à hauteur de 1,25 milliards d'euros sera mis en œuvre pour aider les petites et moyennes entreprises et les travailleurs indépendants. Nous accordons une attention particulière également aux groupes les plus vulnérables. Nous garantissons la fourniture de produits essentiels et de médicaments, nous offrons également une assistance ciblée, tous les mois, en cas de déclaration de l'état d'urgence ou d'une situation épidémique d'urgence pour les familles qui ont des enfants âgés de 0 à 14 ans. Plus de 36 millions d'euros ont été alloués à cette fin. En outre, nous avons accordé un soutien financier mensuel supplémentaire à tous les retraités, de sorte que personne ne soit laissé pour compte. Permettez-moi de conclure en soulignant que c'est en temps de crise que nous devons mobiliser nos efforts encore plus pour garantir un développement durable et inclusif, qui tient compte du rôle important du dialogue tripartite et de la coopération mondiale. Merci de votre attention.

M. Yousef Al Shamali

Gouvernement (Jordanie)
(*Original arabe*)

Monsieur le Président, je vous remercie. Monsieur le Président de la Conférence, Monsieur le Directeur général de l'OIT, Excellences, Mesdames et Messieurs, chères délégations participantes, Mesdames et Messieurs représentants des travailleurs et des employeurs, membres de cette Organisation, bonjour. Permettez-moi tout d'abord de remercier l'OIT pour tous les efforts déployés et de féliciter tous les membres qui ont été élus aux travaux de cette Conférence. Mesdames et Messieurs, cette réunion a lieu dans des circonstances exceptionnelles auxquelles fait face le monde à cause de la pandémie du coronavirus qui a causé de grandes pertes de vies et a secoué l'économie mondiale de manière sans précédent et qui a eu des conséquences très négatives sur les employeurs et les travailleurs. Nous participons aujourd'hui à la 109^e session de CIT à travers des moyens audiovisuels pour la première fois dans son histoire à cause des restrictions imposées par la pandémie. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à cause de la situation de cette pandémie, les mandants tripartites se rejoignent dans un dialogue constructif afin de trouver les meilleurs moyens de coopérer et de coordonner pour faire face aux défis socio-politiques et économiques, sociaux, dus au recul de l'activité économique et qui ont eu ces répercussions sur les citoyens, et l'érosion des forces du travail et l'explosion du chômage. Nous partageons tous les principes fondamentaux de cette Organisation, dont la justice sociale, le dialogue social et l'établissement de la paix. La vision de l'OIT et sa mission revêtent plus que jamais d'une importance sans précédent. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le gouvernement de la Jordanie a réagi très

rapidement pour faire face à cette pandémie dès le début de 2020 en déployant tous les efforts afin de fournir les services de santé sans exception et fournit également le vaccin à tous les citoyens jordaniens et étrangers, et a toujours œuvré à trouver l'équilibre entre les travailleurs et les employeurs et a fourni le vaccin gratuitement pour tous. Le gouvernement a également pris des mesures en encourageant la Banque centrale dans un programme de crédit accordé pour alléger les pertes subies par les entreprises et toutes les personnes qui ont perdu leurs emplois, des mesures de prévention également liées à la création d'emplois pour les jordaniens. L'organisme public pour la sécurité sociale qui œuvre toujours à son propre développement déploie tous ses efforts afin de promouvoir la protection sociale à travers plusieurs programmes sur trois phases : solidarité, autonomisation économique et protection, tous en vue de la promotion de la protection sociale dans le cadre de cette pandémie et de garantir la viabilité des entreprises et des droits des travailleurs et le paiement de leurs salaires. Le Ministère du travail aussi a essayé de minimiser les répercussions de cette pandémie en introduisant le travail à distance, mettre fin et éviter les licenciements collectifs. Mesdames et Messieurs, en dernier lieu, la Jordanie, comme tous les pays du monde, déploie tous ses efforts afin de réduire les conséquences de cette pandémie sans précédent, et veille à renforcer le principe de la sécurité sociale et de fournir la protection à tous les travailleurs et leurs familles dans le cadre de cette pandémie et dans les situations normales, et je vous souhaite le plein succès dans cette session, merci.

M. Mohamed Fouad Ahmed

Employeur (Égypte)
(Original arabe)

J'aimerais vous présenter la perspective des employeurs d'Égypte. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les participants, cette session du BIT se tient dans le contexte de conditions exceptionnelles et de changements sans précédent dans la mesure où le monde fait face à la pandémie de coronavirus. Les conséquences sociales, économiques et psychologiques sont également exceptionnelles, et cela induit un certain nombre de changements, par exemple le recours aux technologies modernes lorsque cela est possible, le travail à distance, le travail à domicile, le recours accru au commerce électronique, le développement de la numérisation, l'apprentissage à distance, et l'impact sur les processus de consommation. Beaucoup d'emplois ont été perdus, il y a eu une baisse des revenus en raison des circonstances qui entourent la propagation du virus. Cette pandémie a également poussé les gouvernements à revoir l'avenir. Il faudrait accorder plus d'attention à la recherche scientifique, surtout dans le domaine médical. Tous les moyens devraient être mis à disposition à cet effet. La coopération internationale, l'équité et la transparence sont maintenant des maîtres mots qu'il convient de respecter. La pandémie ne fait pas de distinction entre les pauvres et les riches ou les forts et les faibles, et l'humanité doit s'unir pour activer la protection sociale. Les organisations internationales sont appelées à jouer un rôle actif de premier plan pour envisager l'avenir, mettre sur pied des plans actifs visant à remédier au problème et surmonter les obstacles, les difficultés, les erreurs et pour garantir la pérennité des normes. Il faut également aider ceux qui souffrent de la maladie, il faut détecter rapidement les cas. Il faut par ailleurs sensibiliser le public à la pollution environnementale, le changement climatique qui ont un impact également sur le bien-être des personnes. Le gouvernement a pris beaucoup de mesures en fonction de ses moyens financiers pour limiter l'impact de la pandémie. L'Égypte, et la Fédération des employeurs égyptiens ont travaillé main dans

la main pour réduire le préjudice causé à la communauté des affaires pour obtenir par exemple des délais pour le remboursement des crédits aux banques, pour aider les employeurs à verser les salaires, et pour aider les travailleurs du secteur informel. La législation fiscale a été amendée pour alléger la charge fiscale sur les travailleurs et les entreprises. Des assurances sociales ont été mises en place pour garantir le plein paiement des salaires et pour permettre également aux travailleurs de bénéficier d'assurance maladie et d'assurance congés. La législation sur la liberté syndicale a été amendée pour qu'elle soit compatible aux conventions internationales et les salaires minimums ont été augmentés. De nombreuses lois et décisions ont été modifiées également pour préserver l'environnement et des conditions de travail sûrs dans les entreprises. L'État égyptien a essayé de déceler rapidement les maladies chroniques, il a mis en œuvre un plan d'assurance complet. Des logements salubres ont été construits pour remplacer les bidonvilles. Nous avons essayé de tout mettre en œuvre pour nous protéger de toutes les conséquences négatives de la pandémie tout en restant

Mme. Tuula Haatainen

Gouvernement (Finlande)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Président. Le gouvernement de la Finlande félicite le BIT pour avoir organisé cette Conférence au milieu d'une crise humaine, sociale et de l'emploi profonde. En des temps comme ceux-ci, la coopération tripartite à tous les niveaux revêt la plus grande importance. La crise de la COVID 19 a eu des effets particulièrement dévastateurs sur nombre de groupes de populations vulnérables, et il est probable que les inégalités s'accroissent. Beaucoup de femmes risquent de quitter la main d'œuvre active, et les jeunes de se couper du marché du travail. Les personnes qui occupent un travail à temps partiel également, et les personnes qui appartiennent à des milieux de migrants méritent une attention particulière. Ensemble, nous devons concevoir des solutions visant à prévenir l'accroissement de l'inégalité et à rendre le marché du travail inclusif et accessible à tous. Nous savons tous qu'un taux d'emploi élevé et une main d'œuvre qualifiée créent la base nécessaire à la croissance et au bien-être des citoyens. Par conséquent, nous devons investir dans des réformes qui relèvent le taux d'emploi et le niveau de compétences et de qualifications de tous, tout au long de la vie. En outre, il convient de prolonger les carrières et les vies professionnelles grâce à l'amélioration du bien-être au travail, y compris la santé mentale. Ceci est un investissement important pour l'avenir. En Finlande, les demandeurs d'emploi se voient offrir une assistance plus personnelle et adaptée grâce à de nouveaux outils numériques. Ces mesures offrent une aide dès le début de la recherche d'un emploi, mais elle bénéficie également aux chômeurs à long terme. La riposte politique à la pandémie de COVID 19 doit être fondée sur les droits et suivre une approche centrée sur la personne. Le développement négatif alarmant du marché du travail dans le monde, notamment le recours accru au travail forcé et au travail des enfants ainsi que les atteintes aux droits d'association et à la négociation collective doivent être arrêtés. En travaillant de concert, et en nous engageant en faveur des droits fondamentaux au travail, nous pouvons créer un marché du travail juste, inclusif et qui fonctionne bien pour tous. En Finlande, la coopération tripartite a joué un rôle central, en particulier au début de la crise, les partenaires sociaux finlandais se sont mis d'accord sur un train de mesures législatives destinées à atténuer les effets économiques, sociaux et de l'emploi négatifs engendrés par la COVID 19. Au niveau mondial et au niveau de l'OIT et de ses mandants, les

gouvernements et les représentants des partenaires sociaux devraient jouer un rôle central dans la conception et la mise en œuvre de politiques visant à répondre aux défis socio-économiques de la crise. Il sera nécessaire de beaucoup travailler pour promouvoir le travail décent et la justice sociale dans le monde. Une bonne coopération dans le système multilatéral s'impose également. Chers collègues, le programme du gouvernement finlandais de Sanna Marin est intitulé « Une Finlande inclusive et compétente ». Les grandes lignes résument bien notre principal objectif : améliorer et renforcer l'inclusion et les qualifications, que ce soit sur le marché du travail ou dans la société dans son ensemble. Je pense que c'est notre objectif mutuel et également au niveau mondial. Pour que ce soit une réalité, le BIT doit jouer un rôle de chef de file que nous devons tous soutenir. Merci, Monsieur le Président.

M. Jean Gualbert Ravonjison

Travailleur (Madagascar)

(Original français)

Merci beaucoup, Monsieur le Président. C'est un honneur pour moi de pouvoir participer à cette 109^e Conférence internationale du travail et d'avoir l'opportunité à prononcer mon discours. Avant de commencer, au nom de tous les travailleurs Malagasy, je tiens à féliciter Son Excellence Omar Zniber pour élection pour présider cette CIT 2021. Son Excellence Monsieur le DG de l'OIT, mes chers camarades, honorable assistance. Tout d'abord, face à l'effet dévastateur du COVID 19, le contexte national à Madagascar entraîne beaucoup de préoccupations pour les travailleurs : la recrudescence de taux de chômage dans tous les secteurs, l'incommodité du système de la protection sociale, la présence de vide juridique dans plusieurs secteurs, l'absence de la convention collective et l'importance des syndicats implantés dans les entreprises. Les chômages techniques, parfois suivis de cessation d'activité provoquant la perte des revenus au détriment des travailleurs, ont été très fréquents, surtout dans les secteurs : tourisme, transports, enseignements, textiles, commerces, travail indépendant et secteur informel. Pour répondre aux impacts du COVID 19 et freiner la propagation massive de la pandémie, notre gouvernement avait élaboré des plans à travers l'état d'urgence sanitaire, sans la participation effective des partenaires sociaux. À défaut d'un cadre de dialogue social efficace, les mesures décrétées par le Chef de l'État ont été interprétées diversement, et les services de l'Inspection du travail ont du mal à les appliquer correctement, soulevant de ce fait, des conflits professionnels au niveau des entreprises. Les problèmes post-COVID 19 résident dans l'absence d'une protection sociale efficace des travailleurs, d'une reprise de travail claire et cohérente, et de déficit de moyen suffisant pour la relance. Nous constatons en conséquence, l'importance de focaliser l'action sur la personne humaine en mettant en place le nouveau contrat social. Par ailleurs, Madagascar a ratifié deux conventions internationales, qui touchent spécifiquement le monde du travail dans la fonction publique, notamment les conventions numéro 151 sur les relations de travail dans la fonction publique de 1978, et numéro 154 sur la négociation collective de 1981. Malheureusement, le processus de leur mise en œuvre est entravé par la pandémie. Aussi, pour une meilleure application de ces deux conventions, la délégation des agents publics malagasy sollicitent toujours l'appui de l'OIT pour renforcer leurs compétences techniques. Concernant les ODD, bien que cinq ans se soient déjà écoulés pour atteindre l'ODD, notamment l'objectif numéro huit, nous nous inquiétons quant aux résultats escomptés, vu qu'il existe peu de preuves sur les efforts déployés par l'Afrique pour y parvenir. La participation des organisations syndicales au débat et à l'accès au système pour en discuter n'est pas assez effective. D'autre part, de

nombreux syndicats ne se sentent pas impliqués aux suivis et évaluations des travaux et des efforts déployés pour atteindre les objectifs fixés, sans parler du poids et de la gravité de la pandémie COVID 19 sur le monde du travail. Pour finir, comme la SST tient une grande importance pour mieux avancer, un accompagnement plus accru du BIT sera encore sollicité, pour soutenir les travailleurs à assumer leurs responsabilités dans sa promotion. Chers participants, afin de pouvoir assurer une reprise COVID 19 centrée sur l'humain, qui soit inclusive, durable et résiliente, contribuons ensemble pour la mise en place d'une politique axée sur la promotion d'un travail décent, l'avancement d'une justice sociale à travers un dialogue social franc et effectif, ainsi que sur l'atteinte de l'ODD. Je vous remercie de votre aimable attention.

Mme. Milena Lipovina-Božovic

Gouvernement (Monténégro)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs, chers collègues. C'est un plaisir et un honneur en tant que chef de la délégation du Monténégro de m'adresser à la 109^e session de la Conférence internationale du travail qui a lieu virtuellement pour la première fois, reflétant ainsi l'impact de la crise du COVID 19 sur le marché du travail. L'impact sanitaire et socio-économique de la pandémie du COVID 19 a dépendu de faiblesses structurelles existantes dans chaque pays, alors que malheureusement notre pays fait partie des pays les plus touchés en Europe. Depuis le début de la crise, le gouvernement a adopté des mesures pour protéger l'emploi, ainsi que les revenus des salariés. La première ligne de soutien visait à préserver et à maintenir les emplois. La deuxième ligne de soutien incluait un soutien financier unique pour les salariés qui avaient perdu leurs emplois et la troisième ligne d'intervention visait des personnes qui ne s'étaient pas encore remise ou qui n'avaient pas été couvertes par les deux premiers types de soutien. En 2021, le gouvernement a adopté différentes mesures dont un soutien aux catégories vulnérables de la population, un soutien de l'économie, un soutien spécial pour le tourisme et le secteur de l'hospitalité et un soutien spécial à l'agriculture et à la pêche. Les estimations de l'impact financier direct et indirect des mesures du premier paquet s'élève à environ 163 millions d'euros, alors que les estimations pour la valeur totale du deuxième paquet dépasse 166 millions d'euros. Néanmoins, ces activités ont été au centre de l'attention du gouvernement du Monténégro, mais la réforme de la législation du travail reste une priorité, conformément au programme de travail du gouvernement il est prévu d'adopter une loi sur la protection des citoyens employés du Monténégro qui travaillent à l'étranger, une loi sur le règlement pacifique des différends du travail, une loi sur le volontariat d'ici à la fin de l'année. L'objectif est également de conclure une nouvelle convention collective générale et à la session du Conseil social du Monténégro en février de cette année, les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur une augmentation du salaire minimum qui passe de 222 à 250 euros avec l'application à partir du troisième trimestre 2021. Nous travaillons également pour harmoniser la législation avec les normes internationales du travail. nous sommes également en train de ratifier de nouvelles conventions de l'OIT. À cette fin, la convention 190 sur la violence et le harcèlement devrait être ratifiée d'ici à la fin de l'année. Mesdames, Messieurs, aujourd'hui plus que jamais, l'OIT et ses membres a pour tâche de faire appliquer les principes et les objectifs fondamentaux de l'Organisation, c'est-à-dire la paix universelle et durable qui ne peuvent exister que si fondées sur la justice sociale, la sécurité et la dignité humaine. Par conséquent, la tâche de toutes les démocraties c'est de mettre en place une sécurité et une stabilité de

l'emploi le plus rapidement possible, une relation productive d'emploi et ainsi réaliser l'objectif du travail décent pour tous, et pour terminer je voudrais exprimer l'engagement du gouvernement de réaliser la mise en œuvre et la protection des droits des salariés mais également de mettre en place la stabilité socio-économique tout en respectant pleinement les normes internationales. Je vous remercie de votre attention.

M. Ishrat Ali

Gouvernement (Pakistan)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Président. C'est un honneur de m'adresser à cette Conférence du monde du travail. Nous saluons le rapport du Directeur général de l'OIT, qui jette de la lumière de nombreux aspects de la pandémie de COVID 19 sur le monde du travail, les données, les chiffres concernant la perte d'emplois, de moyens d'existence et de revenus. Ces chiffres sont inquiétants, et notamment dans les pays en développement. Monsieur le Président, je voudrais vous parler des mesures extraordinaires de soutien et de protection sociale adoptées par le Pakistan. Le gouvernement du Pakistan a mis en place une approche équilibrée en matière de confinement, tout en maintenant la continuité des activités des entreprises. Pour ce qui est des mesures de protection sociale, le gouvernement a déboursé 1,2 milliards de dollars à environ 15 millions de personnes qui avaient été considérés comme parmi les plus vulnérables et qui avaient perdu leurs moyens d'existence. Le gouvernement a également apporté un soutien financier aux PME, aux entreprises et à l'industrie pour minimiser les pertes d'emplois. Suite à ces mesures, l'économie du Pakistan s'est bien développée, le taux de croissance est de 3,94% pour l'exercice et le PIB a augmenté de 12,54% et de 13,4% par habitant. Notre gouvernement continue à se concentrer sur le développement centré sur l'humain et sur la croissance économique. Le gouvernement a adopté un certain nombre de mesures politiques, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la nutrition, de la numérisation, de la réduction des catastrophes et de la croissance économique. Le programme Ehsaas Kafalat a soutenu 5,7 millions de familles à faibles revenus. Une autre initiative a été mise en place pour les travailleurs. Le gouvernement a mis en œuvre des programmes pour fournir 5 millions de maisons à des travailleurs, à des conditions favorables. Le Pakistan est le cinquième pays le plus peuplé au monde. Notre objectif est de créer la croissance économique, et notamment de créer davantage d'emplois décents. Nous mobilisons les ressources nationales, nous créons un espace budgétaire. Il faut néanmoins des activités de développement dans les pays en développement, et notamment dans le monde du travail. Monsieur le Président, nous remercions le Directeur général de son rapport sur les conditions des travailleurs dans les territoires arabes occupés. Nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation des travailleurs. À cela s'ajoute les problèmes de la pandémie et les problèmes dus à l'agression israélienne récente. Nous exprimons notre solidarité envers les travailleurs de ces territoires, et nous réitérons notre appel pour que l'on mette un terme à l'occupation et pour que l'on mette en place une coopération pacifique entre les deux États. Une reprise centrée sur l'humain dépend de la distribution de vaccins, de l'augmentation de la production de vaccins, et donc une coopération multilatérale est essentielle. Enfin, nous réitérons notre engagement envers les principes de justice sociale de l'OIT et nous sommes engagés à ne ménager aucun effort pour les mettre en œuvre par le biais du dialogue social, par la coopération tripartite pour un avenir plus équitable pour tous. Merci.

M. Pablo Mieres

Gouvernement (Uruguay)

(Original espagnol)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs, nous connaissons des temps très difficiles. La pandémie de COVID 19 a eu un impact très fort sur la santé et sur la vie professionnelle de nos peuples. Comme l'indique le rapport du Directeur général, en 2020 33 millions de personnes ont perdu leurs emplois et 81 millions ont quitté le marché du travail. Les revenus du travail ont baissé de 8,3% par rapport à la situation qui existait avant la pandémie. Notre continent a été la région la plus touchée, avec une perte d'heures de travail de 13,7% et également avec un pourcentage plus élevé de réduction des revenus. Les travailleurs à faible qualification, les travailleurs informels, les femmes, les jeunes, les migrants ont souffert le plus, ce qui a augmenté de manière aigüe les inégalités préexistantes. Nous sommes préoccupés également par l'augmentation du travail des enfants et le travail forcé. Nous sommes dans un scénario extrêmement grave qui appelle des ripostes, des actions exceptionnelles pour être à la hauteur des défis. En Uruguay, nous avons adopté depuis le début de la crise sanitaire, un train de mesures visant à aider les postes de travail et subventionner les postes de travail les plus touchés. Ces mesures sont alignées sur les quatre piliers définis par l'OIT, pour atténuer l'impact économique et social de la crise de COVID. Stimuler l'économie et l'emploi, appuyer les entreprises, les employeurs, les revenus, protéger les travailleurs sur les lieux de travail et promouvoir le dialogue social pour trouver les meilleures solutions. En ce qui concerne le soutien des postes de travail, nous avons élargi la couverture de l'assurance chômage, nous avons prolongé son application de manière continue, et nous avons mis en place des nouvelles modalités de couverture spécifique. Nous avons versé des allocations pour maladie aux travailleurs en quarantaine et aux travailleurs de plus de 65 ans. Nous avons adopté des subventions et des aides pour les travailleurs informels. Nous avons élaboré des protocoles de santé et de sécurité au travail pour les différents secteurs d'activité et nous avons également renforcé les inspections qui couvrent maintenant davantage d'entreprises et de travailleurs. Nous avons approuvé des mesures de réduction fiscales et nous avons donné la priorité aux micro et aux petites entreprises. Nous avons également promu des mesures spécifiques pour des entreprises et des travailleurs, des secteurs qui sont les plus touchés. C'est-à-dire le commerce, le tourisme, la culture, l'éducation et le sport. Nous avons approuvé des normes pour refinancer les dettes pour prolonger les délais et ce à des conditions tarifaires publiques, pour des entreprises et aussi pour des personnes. Pour accompagner la réactivation de l'emploi, nous présentons un projet de loi qui redéfinit des mesures incitatives pour des entreprises qui recrutent des jeunes, des femmes, des personnes de plus de 45 ans et des personnes handicapées qui sont des catégories qui sont affectées, parmi les personnes les plus affectées. Nous avons également adapté le contenu de la formation professionnelle pour adapter l'offre aux nouvelles tendances sur le marché du travail. Par ailleurs, l'Uruguay avance rapidement dans la vaccination et nous sommes parmi les premiers pays du monde pour ce qui est de la couverture et de la rapidité. En même temps, nous avons veillé à ce qu'il n'y ait pas de discrimination professionnelle entre les vaccinés et les non vaccinés. Tout cela a été fait grâce à un dialogue permanent entre les partenaires sociaux et à travers une coopération permanente. Nous sommes certains que le document final de cette Conférence historique qui appelle à une action en faveur d'une reprise centrée sur l'humain va renforcer le rôle de l'OIT en tant qu'Organisation leader pour relever les

grands défis qui se posent à nous, et ce qui rendra honneur à la promotion de la justice sociale. Merci.

M. Jaroslaw Gowin

Gouvernement (Pologne)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nous sommes réunis ici aujourd'hui pour répondre à l'appel lancé par le Directeur général, appel lancé dans son rapport, « Le travail au temps du COVID ». Dès le début de la pandémie, les mesures prises par le gouvernement visaient à lutter contre les effets économiques de la pandémie, que ce soit à court terme ou à long terme. Le soutien accordé s'élève déjà à plus de 216 milliards de zlotys. Les mesures prises par les gouvernements à l'échelle mondiale s'adressaient à tous les entrepreneurs, mais ils tenaient compte également de la spécificité des régions et des secteurs. Aujourd'hui, les défis les plus importants sur le marché du travail consistent à réduire les effets négatifs de la pandémie de COVID 19 en protégeant les emplois et en revenant sur le chemin de la croissance économique, notamment par la création d'emplois de qualité. Le soutien aux jeunes, particulièrement touchés par la crise du COVID 19 est également un défi majeur. À long terme, nous nous concentrons sur la création de conditions facilitant la transition vers une économie numérique et verte, les progrès technologiques, y compris l'automatisation et la robotisation et les changements démographiques. Nous allons appuyer les changements structurels sur les marchés du travail vers la numérisation et la transformation vers une économie verte en améliorant l'efficacité et la modernisation des services d'emploi publics. Nous entendons réduire l'impact de la COVID 19 et des effets de la crise, et reconstruire l'économie notamment en développant l'innovation, en améliorant le système de l'éducation et les programmes d'apprentissage tout au long de la vie en vue de mieux répondre aux besoins de l'économie moderne, en améliorant les ajustements, l'efficacité et la résilience du marché du travail polonais à la crise. Nous espérons qu'en continuant d'éliminer les effets de cette crise, en rétablissant le potentiel de développement de l'économie, et en construisant une économie compétitive, durable et rehaussant le niveau de vie de la société, nous bénéficieront du plan de reprise et de résilience financé par le mécanisme de reprise et de résilience. Nous avons l'intention d'allouer 1,2 milliards d'euros à la reconstruction et à la transformation des secteurs les plus touchés par la crise de la COVID 19. Monsieur le Président, nous sommes ici dans l'Organisation du dialogue social, apprécier grandement dans le contexte de la déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail. Le gouvernement polonais accorde une grande importance au dialogue social et à la coopération avec les partenaires sociaux dans le cadre du Conseil du dialogue social et dans d'autres organes. Nous pensons qu'il vaut la peine de renforcer la capacité des syndicats et des organisations d'employeurs, c'est la raison pour laquelle nous y travaillons. Mesdames et Messieurs, la pandémie de COVID 19 nous a poussés à recourir beaucoup plus largement au travail à distance. Nous voyons qu'il y a de nombreux aspects positifs à ce phénomène, mais nous sommes également conscients des défis et des risques. Nous travaillons en Pologne à la modification du Code du travail, afin de remplacer les dispositions actuellement en vigueur sur le travail à distance par des dispositions plus adaptées concernant le travail à distance qui sera accompli dans des conditions habituelles et non pas extraordinaires. Nous attendons avec impatience le document final de cette CIT, un appel mondial à l'action en faveur d'une reprise centrée sur la personne après la crise de la COVID 19 et un avenir durable, inclusif et résilient.

Mme. Jana Malacova**Gouvernement (République tchèque)***(Original anglais)*

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de féliciter le Directeur général pour son rapport qui décrit fidèlement l'impact de la pandémie sur notre société, l'économie, le monde du travail et la situation sociale de millions de personnes. Le rapport décrit très bien également les faiblesses de nos systèmes. Nous devons tirer les enseignements et nous préparer aux défis futurs. La crise a accéléré certaines tendances de notre économie, du marché du travail et de l'administration publique. Des tendances telles que la transformation numérique aurait peut être pris des années en temps normal, mais la crise leur a donné un nouvel élan. Le travail à distance a contribué au maintien de l'emploi dans beaucoup de secteurs, tout en réduisant le risque d'infection. Le recours au travail sur plateforme s'est également développé de manière significative. Les compétences numériques sont ainsi devenues essentielles pour toutes les générations. Cette évolution a souligné la nécessité de créer des incitations et des possibilités pour les travailleurs, d'obtenir les bonnes compétences et les bonnes qualifications pour des emplois futurs. Nous devrions soutenir les employeurs dans l'utilisation des outils numériques et informatiques. Nous avons besoin de capacités solides en matière d'acquisition de nouvelles compétences. La formation à distance et le recours aux nouvelles technologies permettra peut être de donner de meilleures qualifications à plus de personnes, surtout à ceux qui ne peuvent pas suivre des formations en personne, par exemple les personnes handicapées. Les formes flexibles de travail sont également plus largement utilisées. Nous avons vu également que l'on recourait plus largement à des formes atypiques d'emploi. Cette tendance a révélé la nécessité de s'adapter et de moderniser notre législation et notre système de sécurité sociale. Chacun doit travailler pour bénéficier de conditions de travail décentes, justes et prévisibles. Gagner un salaire décent et être couvert par une sécurité sociale appropriée. L'impact de la pandémie sur le chômage a été modéré en République tchèque. Le gouvernement s'est concentré sur le maintien de l'emploi dès le début. Parmi les mesures adoptées, le programme d'emploi à court terme, appelé « anti-virus » a joué un rôle crucial pour maintenir presque 1 million d'emplois. Des mesures d'urgence ont été mises en œuvre pour aider les travailleurs qui devaient rester à la maison avec leurs enfants lorsque les écoles étaient fermées, ainsi que les entreprises et les personnes indépendantes pendant la période de vente restreinte ou de fermeture. Nous avons ajusté notre programme de protection sociale pour empêcher les personnes de tomber dans la pauvreté. La pandémie a engendré un revers en ce qui concerne l'égalité entre hommes et femmes dans mon pays. Les femmes se heurtent à des risques plus élevés de perdre leurs emplois. Elles constituent également la majorité des prestataires de soins, et s'occupent des enfants qui ne peuvent pas aller à l'école. Environ 75% des bénéficiaires des programmes compensatoires étaient des femmes. Plus de femmes que d'hommes sont le coup de contrats de travail atypiques, flexibles, qui ne sont pas pleinement couverts par les régimes de protection sociale. En élargissant la portée des programmes de compensation salariale, nous devons veiller à ce que ces femmes ne soient pas laissées pour compte. Je suis d'accord avec le Directeur général sur le fait qu'une reprise économique socialement inclusive, centrée sur la personne, durable, après la crise de la COVID ne sera possible que grâce à une approche intégrée, où toutes les politiques, sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'économie, des finances, du numérique, du travail et sociales se complètent et se renforcent mutuellement. Je suis sûre que l'OIT, grâce à son mandat renouvelé et sa

structure tripartite unique sera compétente dans le système multilatéral international pour sortir le monde de cette crise. Je souhaite à l'OIT et à son Directeur général beaucoup de force et de détermination dans cette tâche exigeante. Merci pour votre attention.

M. José Ramón Rivero Gonzalez

Gouvernement (République bolivarienne du Venezuela)

(Original espagnol)

Merci, Monsieur le Président. Je vous félicite de votre élection à la tête de la Conférence internationale. Au nom de mon gouvernement, nous saluons le rapport du Directeur général relatif au travail, au temps du COVID. Cette pandémie a transformé le présent et l'avenir du travail. Nous espérons que ces discussions seront fructueuses. Nous accordons une très grande importance à la discussion sur la protection sociale, et il s'agira de réfléchir non seulement à la pandémie, mais également aux nouvelles relations de production, à l'utilisation déshumanisée de la technologie, notamment. Nous saluons le rapport du Directeur général sur la situation des travailleurs de Palestine et autres territoires occupés, et nous condamnons la violation des droits humains perpétrés de manière continue par la puissance occupante. Au Venezuela, nous avons mis en œuvre une stratégie de soins rapides contre la pandémie, centrés sur la personne et la santé. Nous élaborons également un plan massif de vaccinations, mais malgré nos efforts il est impacté de manière négative par des mesures coercitives, unilatérales et criminelles contre notre pays. J'en veux pour preuve la semaine dernière alors que la négociation pour l'achat de vaccins auprès du mécanisme de COVAX, cette négociation a été entravée par la banque UBS de Suisse, pour supposément des recherches sur nos fonds légitimes, ce qui représente une action irresponsable et criminelle de la politique capitaliste de la droite internationale. Nous répétons que l'application des mesures coercitives, unilatérales, les guerres commerciales, les blocus ou sabotages des économies des nations indépendantes pour renverser, pour affaiblir les gouvernements souverains est une forme pernicieuse qui va également affecter le futur du travail. Nous alertons sur ce type d'action en dehors du droit international, éloigné de la diplomatie et du respect de la souveraineté des nations, dont les effets dévastateurs ont une incidence négative sur la jouissance des droits humains y compris le droit au travail, à la santé, au développement et à la vie même des peuples. Malheureusement, nous constatons la disparité mondiale concernant la distribution et l'accès au vaccin contre la COVID 19. La disproportion est évidente et elle est accentuée par la difficulté que rencontrent beaucoup de pays qui sont victimes de blocus et de mesures coercitives unilatérales, d'invasions et d'autres agressions. Le Venezuela lutte avec courage et intelligence contre ces actes de guerre économique, pour défendre la liberté du travail, le futur des êtres humains et de l'humanité. Pendant ces attaques impérialistes, notre Président Nicolas Maduro a continué à construire et promouvoir un dialogue renouvelé avec tous les secteurs du pays. Dans le domaine du travail, nous avons continué à avancer grâce à un dialogue social large et inclusif, avec toutes les organisations de travailleurs et d'employeurs, en privilégiant le perfectionnement de l'application des normes internationales du travail, en discutant de manière franche et directe, et nous sommes certains que ce dialogue servira à résoudre nos divergences dans un climat de respect à la recherche de solutions pour tous les acteurs du monde du travail sur la base de notre cadre juridique. Nous sommes sûrs que la paix et le dialogue nous permettront de continuer à repousser ces menaces. Merci beaucoup.

Mme. Mahlet Hailu Guadey

Gouvernement (Éthiopie)

(Original anglais)

Merci, Monsieur le Vice-président. J'interviens au nom du Ministre des affaires sociales de l'Éthiopie. Monsieur le Vice-président, Monsieur le Directeur général du BIT, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les délégués, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection pour cette première session virtuelle de la CIT. J'aimerais également saisir cette occasion pour féliciter le Directeur général, Guy Ryder, pour son rapport riche et complet sur le thème « Le travail au temps du COVID ». Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer ma gratitude au Conseil d'administration du BIT pour sa décision de soumettre un document final sur la riposte mondiale en vue d'une reprise centrée sur la personne après la crise de la COVID 19 qui pourra éventuellement être adoptée par cette Conférence. Nous sommes convaincus que ce document final négocié sur une base tripartite est un appel à l'action mondiale qui ouvre la voie à la réalisation de la déclaration du centenaire pour l'avenir du travail et le programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous attachons également une grande importance à la décision du Conseil d'administration de soumettre la résolution sur le principe d'égalité entre les États membres de l'OIT, la représentation juste de toutes les régions dans la gouvernance tripartite de l'OIT à la Conférence pour adoption éventuelle. Nous demandons aux États membres d'adopter la résolution dans l'esprit de la déclaration du centenaire de l'avenir du travail et l'amendement constitutionnel de 1986. Ma délégation salue avec grande satisfaction les questions techniques inscrites à l'ordre du jour par le Conseil d'administration, qui sont non seulement des questions pertinentes mais également très importantes pour réagir aux principaux facteurs de changement qui façonnent le monde du travail. Monsieur le Président, dès que l'impact socio-économique de la COVID 19 a fait surface, le gouvernement éthiopien a tout de suite répondu aux besoins immédiats. Par conséquent, un espace budgétaire a été mis à disposition, et en collaboration avec les partenaires de développement y compris le BIT, le gouvernement a pris toute une série de mesures. Les diverses mesures prises par les pays pour faire face à la crise de COVID 19 étaient tout à fait visibles grâce aux ressources disponibles. L'accès inégal aux vaccins, en particulier parmi les pays en développement, a aggravé la situation. Je pense que la pandémie de COVID 19 est une crise humaine mondiale qui appelle une réponse mondiale. Enfin, Monsieur le Président, je me vois contrainte de réagir à la déclaration faite par la délégation égyptienne, qui faisait référence au projet du grand barrage de Renaissance éthiopien, en Éthiopie. Bien que la 109^e session de l'OIT ne soit pas le forum approprié pour discuter de cette question, cette délégation a continué, à persisté dans son approche au détriment des négociations en cours, devant un organe, l'Union africaine, et s'est efforcée d'introduire une question qui revêt une nature entièrement politique et technique. Je souhaite préciser que le barrage, le GERD est une construction hydroélectrique qui ne consomme pas d'eau. La construction du barrage, y compris le remplissage, est conforme à la déclaration du principe du grand barrage de Renaissance éthiopien signé en 2015. C'est la raison pour laquelle j'exhorte la délégation qui a évoqué ce sujet de respecter les principes fondamentaux de l'utilisation des ressources hydriques transfrontières, qui relève d'une utilisation équitable et raisonnable, et qui ne cause pas de préjudice significatif. Pour conclure, Monsieur le Président, j'aimerais réaffirmer l'engagement de notre gouvernement de travailler en étroite collaboration avec le BIT et les partenaires sociaux afin de réagir

effectivement à la crise de COVID 19 en particulier pour faire avancer la justice sociale et promouvoir le travail décent pour tous. Je vous remercie.

M. Jameel Humaidan

Gouvernement (Bahreïn)
(Original arabe)

Bonjour, Monsieur le Président, j'aimerais m'associer à mes prédécesseurs pour féliciter le Président de la Conférence et le Directeur général. J'aimerais les remercier pour leurs efforts durant cette période difficile pour aboutir à des mesures constructives dont bénéficient tous les États membres. La Conférence internationale du travail intervient cette année au cours d'une crise sans précédent depuis la pandémie de la COVID 19. Cela a débouché sur un certain nombre de défis au développement et à la réforme économique et sociale dans le monde entier. Évidemment, le secteur du travail fut le secteur le plus affecté par cette pandémie, puisque la performance économique mondiale a régressé. Le chômage a augmenté outre la réduction de la force du travail, ce qui nécessite de redoubler d'efforts afin de limiter les effets négatifs de cette pandémie sur le marché du travail. Ainsi, Mesdames et Messieurs, j'aimerais vous faire part des mesures adoptées par le Conseil de coopération du Golfe afin de mobiliser le maximum de ressources pour mitiger les effets de cette pandémie. Nous avons procédé à un paquet financier considérable destiné à tous les secteurs économiques afin de préserver la santé publique sans discrimination aucune entre les citoyens et les travailleurs étrangers. Nous avons aussi œuvré pour la stabilité des marchés du Golfe. Ce paquet financier et les efforts gouvernementaux ont eu des effets positifs puisque le taux de chômage a été préservé à un niveau très bas outre la création des opportunités de travail, la formation, les opportunités de l'emploi et les programmes de formation tout au long de la vie. Les conséquences économiques de la pandémie ont également été diminuées par l'adoption d'un paquet économique et fiscal, et en adoptant un certain nombre de mesures dans le secteur économique pour renforcer la croissance économique. En tant que Président du travail et de la croissance et de la santé à Bahreïn, j'aimerais vous faire part aussi des efforts exercés au sein du royaume pour faire face à la pandémie. Le gouvernement sous l'égide de Sa Majesté royale a adopté un paquet de 12 milliards de dollars américains. Cette somme a été consacrée au renforcement du secteur de la santé et les services de santé à toutes et à tous sans discrimination aucune et pour le soutien de l'économie pour réaliser la stabilité du marché du travail, sa durabilité et limiter les licenciements dans le secteur privé. Le gouvernement par exemple a soutenu le paiement des salaires dans le secteur privé. En outre un fonds de liquidités au profit du secteur privé et des affaires fut créé pour préserver leurs capacités de production et éviter les licenciements massifs. En ce que concerne les travailleurs contractuels, le Royaume de Bahreïn tout comme le reste des pays du Conseil de coopération du Golfe et le reste du monde a exprimé son engagement vis-à-vis des conventions internationales de cet Organisation. Nous avons été un exemple pour la préservation des droits des travailleurs, et les droits et les libertés de mouvement des travailleurs. En guise de conclusion, nous, dans le Conseil de coopération du Golfe, nous continuons de soutenir la proposition du Directeur général et le document final pour aboutir à un recouvrement, une réhabilitation centrée sur l'homme afin de sortir de cette crise. Nous aspirons à un rôle pionnier de cette Organisation afin de soutenir les partenaires sociaux. Nous proposons ainsi au Bureau international du travail de renforcer les efforts de coopération, les investissements dans les expertises internationales et la publication d'un manuel contenant des lignes directrices et des

principes clairs qui prennent en considération les intérêts de toutes les parties prenantes dans les processus de production et les partenaires sociaux. Je vous remercie de votre attention.

M. Ásmundur Einar Daðason

Gouvernement (Islande)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs. Au nom du gouvernement islandais c'est un plaisir particulier pour moi que de prendre la parole devant cette 109^e session de la Conférence internationale du travail. Permettez-moi tout d'abord de remercier le Directeur général et ses collaborateurs pour les travaux préparatoires remarquables qu'ils ont mené à bien pour faciliter le travail de la Conférence pendant cette époque, pendant ce temps exceptionnel et difficile. J'aimerais également saisir l'occasion pour vous dire, vous expliquer comment l'Islande a relever certains défis liés au marché du travail à la suite de la flambée de la pandémie de COVID 19. Le gouvernement islandais a imposé des restrictions sans précédent pour éviter de surcharger le système de soins de santé au début et tout au long de la pandémie. Ces restrictions en Islande étaient limitées par rapport à ce qu'elles étaient dans d'autres pays, cependant elles ont eu un impact majeur sur le marché du travail de notre pays. Le gouvernement islandais a mis en place des mesures approfondies dans le cadre de différentes actions d'urgence pendant toute la pandémie afin de stimuler l'économie et l'emploi. Par exemple, le gouvernement a offert aux travailleurs à plein temps la possibilité de travailler à temps partiel, en bénéficiant du soutien du gouvernement, permettant aux salariés de réduire leurs heures ou leurs salaires jusqu'à 25 ou 50% et a compléter leurs gains grâce au soutien du gouvernement. En outre, les entreprises, les instituts publics, les municipalités qui recrutent des demandeurs d'emploi inscrits au chômage depuis au moins 12 mois peuvent bénéficier d'une subvention mensuelle de la Direction du travail pendant six mois. Avant la pandémie, le secteur du tourisme en Islande avait atteint des sommets historiques dans les années 2016 à 2019. Il était évident que les restrictions de voyage imposées par la pandémie auraient des conséquences importantes pour l'Islande. Le taux de chômage a atteint son plus haut point en janvier 2021, soit 11,6% et l'incertitude qui planait pendant la pandémie a créé du chômage et des difficultés sociales pour beaucoup de familles. Le gouvernement islandais a donc consenti de gros efforts pour déployer des mesures extensives tout au long de la pandémie. La semaine dernière, nous avons appris que ces mesures fonctionnaient bien et que le taux de chômage était tombé à 9,1% en mai ce qui est la plus forte baisse depuis 1994. En 2019, l'Islande a organisé une conférence sur l'avenir du travail à Reykjavik en coopération avec le BIT et le Conseil des ministres des pays nordiques. C'était une occasion unique pour des ministres du travail des pays nordiques de rencontrer le Directeur général du BIT, Guy Ryder, et de discuter des défis et des possibilités futures de changement sur le marché du travail. Récemment, le Conseil nordique des ministres a lancé l'une des recherches les plus complètes sur l'avenir du travail jamais engagé dans le contexte des pays nordiques. Les conclusions nous apprennent que deux défis majeurs nous attendent. Premièrement, l'évolution technique et les changements complets qui interviendront dans le domaine des emplois, et la transition verte qui influera sur toutes nos activités dans les années à venir. Cette recherche nous présente tout un panachage de défis et de possibilités dont nous devrions être conscients dans les années à venir. Je vous remercie de votre

attention et vous souhaite une Conférence fructueuse, qui je l'espère, nous aidera à reconstruire le marché du travail après cette pandémie.

M. Colin Jordan

Gouvernement (Barbade)

(Original anglais)

Merci Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les délégués, la Barbade remercie le Directeur Général pour son rapport *Le Travail au Temps du Covid*. Ce rapport reflète les réalités d'un monde qui a été mis à mal à cause de l'impact initial et continu de la pandémie de Covid-19. Il y a deux ans, alors que nos discussions ici étaient centrées sur l'avenir du travail, j'avais conclu mon intervention en lançant un appel pour nous inviter tous à nous équiper afin de relever les défis qui viendraient dans le monde du travail en pleine évolution et j'avais dit qu'il fallait également que nous nous positionnions pour tirer parti des possibilités qui viendraient avec ces changements. Au cœur des effets dévastateurs dans nos pays, les économies, les entreprises, les travailleurs et les gens en général nous poussent à réfléchir de manière innovante et à nous adapter, à adapter nos politiques, pour réaliser les objectifs de développement durable de plus en plus importants. Pour la Barbade et d'autres petits états en développement insulaires, notre réalité est faite de menaces constantes qui découlent du changement climatique et des catastrophes naturelles. Si l'on regarde jusqu'au mois d'avril, avec l'éruption de la Soufrière dans l'île voisine de St Vincent, dont les effets se sont fait ressentir jusqu'à la Barbade, eh bien tout cela s'ajoute aux effets de la pandémie. Pour des états membres tels que le nôtre dont les ressources sont limitées, l'impact de la pandémie a été particulièrement sévère et l'équilibre délicat entre les vies et moyens de subsistance est une question qui reçoit notre attention continue. Nous faisons face à des taux de chômage élevé. Nous avons des entreprises qui se débattent ou qui ferment, surtout les micro-, petites et moyennes entreprises. Il y a un secteur informel croissant. Notre secteur du tourisme, dont nous sommes très tributaires comme beaucoup d'autres pays de la région, a été gravement touché et la Barbade cible des initiatives pour préserver les emplois, réduire au minimum les faillites et renforcer la compétitivité du secteur. Permettez-moi de réitérer la nécessité pour le BIT de soutenir une reprise durable du secteur du tourisme. Pas seulement dans notre région, la région la plus dépendante du tourisme au monde, mais dans le monde entier puisqu'un grand nombre de vies sont mises en péril et de moyens de subsistance, y compris ceux d'un nombre important de femmes et de jeunes. Depuis de nombreuses années, la Barbade dépend de sa population pour sa croissance économique et nous avons une approche du développement national qui est axée sur la personne. Nous continuerons de suivre cette approche dans notre reprise. Nous avons mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à atténuer les effets de la pandémie. Nous avons lancé des programmes de formation, encouragé des arrangements de travail flexible, renforcé les systèmes de santé et de sécurité au travail et promu des programmes d'emploi. Notre système de protection sociale est un outil vital pour soutenir notre population. Un autre outil vital, c'est le dialogue social. Nous continuerons de participer aux travaux de la Commission du Partenariat social et de la Justice sociale en reconnaissant la dynamique en jeu et la nécessité pour les travailleurs, les entreprises, les organisations de la société civile et le gouvernement de participer et d'être associés pleinement à la création de solutions. Monsieur le Président, je ne peux pas conclure sans parler du problème des vaccins et de leur distribution. La Barbade a commencé à vacciner ses résidents et environ 30% de la population a reçu une première dose. 22% environ sont pleinement vaccinés. L'accès

au vaccin cependant reste une question très préoccupante pour les pays plus petits, moins puissants. Les pays plus puissants ont la responsabilité morale de régler le problème de la disponibilité et de la distribution des vaccins. L'équité devrait rester une valeur régissant les relations entre les nations. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, la Barbade rejoint les États membres, les employeurs et les travailleurs dans leur effort de construction d'un avenir meilleur. Je vous remercie.

M. Bruno Bianco Leal

Gouvernement (Brésil)

(Original portugais)

Merci Monsieur le Président. C'est une grande fierté pour moi aujourd'hui que de représenter le Brésil à la 109^e Conférence Internationale du Travail. La pandémie de Covid-19 a créé plusieurs défis dans notre pays et des difficultés particulièrement aigues dans le monde du travail. Une reprise durable exige des efforts de coordination à l'échelle mondiale. Le Brésil salue par conséquent, avec satisfaction, les discussions en cours sur la déclaration relative à la réponse à la Covid-19 qui sera adoptée par cette Conférence. La reprise devrait englober des mesures encourageant la croissance économique et la création d'emplois, y compris par un environnement propice aux entreprises et l'exploitation des possibilités engendrées par la numérisation et de nouvelles formes d'emplois. Le gouvernement du Président Jair Bolsonaro a réagi de manière déterminante aux effets négatifs de la pandémie. Dans un dialogue démocratique avec les institutions brésiliennes, nous avons créé le programme de préservation des emplois formels le plus important dans toute l'histoire du Brésil, saluée par des organisations internationales en raison de sa capacité à préserver les emplois, ainsi que les gains des travailleurs et la santé financière des entreprises. Ce programme permet la réduction du temps de travail au lieu de licencier et le travailleur est compensé par le gouvernement pour les heures de travail perdues. Les statistiques montrent que les travailleurs ont vu leurs revenus préservés à un niveau élevé, que plus de dix millions d'emplois formels ont été épargnés. Les entreprises bénéficient également du programme puisqu'elles baissent leur coût et conservent un lien formel avec le travailleur, un avantage clé lorsque les activités reprendront pleinement dans un avenir proche. Le gouvernement brésilien n'a pas oublié les travailleurs informels non plus, puisqu'ils constituent une grande partie du marché du travail brésilien. Nous avons établi en 2020 un programme d'aide d'urgence pour plus de 60 millions de citoyens, ce qui a permis d'éviter que les plus vulnérables deviennent complètement démunis. Toutes ces initiatives ont contribué au fait que les performances économiques du Brésil en 2020 ont été bien plus élevées que la moyenne des performances des pays d'Amérique latine. Nous avons réussi cet exploit en protégeant les revenus des plus vulnérables et grâce à la demande agrégée de l'économie. Bien sûr, malheureusement, la pandémie est toujours là en 2021, mais notre système de vaccination progresse jour après jour. Le Brésil a déjà vacciné au moins 50 millions de citoyens à raison d'une dose et plus de 600 millions de doses négociées sont prêtes à être déployées, ce qui complètera notre effort pour mettre en échec la pandémie. Pour continuer de faire face aux effets négatifs de la pandémie, le gouvernement du Président Jair Bolsonaro a relancé en 2021 les programmes qui avaient été couronnés de succès en 2020. Nous continuerons d'aider ceux qui en ont le plus besoin jusqu'à ce que les efforts de vaccination atteignent les objectifs fixés. Pour soutenir la transition vers un monde d'après-pandémie, le gouvernement brésilien est près d'annoncer des mesures visant à favoriser la création de premiers emplois pour les jeunes grâce à la mise en place d'incitations liées à la formation de ces jeunes travailleurs par les

entreprises privées, attaquant ainsi de front le problème qui peut nous toucher tous lorsque nous entrons sur le marché du travail en une période aussi trouble. Pour conclure, j'aimerais faire référence à la gouvernance du BIT. Le Brésil défend les réformes visant à améliorer et à moderniser le système actuel de contrôle des normes qui accroît la transparence et l'objectivité du système, tout en évitant la politisation. Pour ce faire, toute l'organisation doit être impliquée, il faut une grande transparence. Le Brésil réitère également son soutien aux discussions relatives au choix des experts de la Commission d'Experts afin de garantir un processus transparent, objectif, inclusif et participatif. Je vous remercie.

Mme Alba Luz Torres Briones

Gouvernement (Nicaragua)

(Original espagnol)

Merci Monsieur le Président. L'État du Nicaragua vous félicite de votre élection en tant que président et salue les vice-présidentes et les vice-présidents. De même, nous remercions le Bureau International du Travail qui n'a pas ménagé ses efforts pour permettre ces sessions virtuelles de cette Conférence. Nous avons reçu le rapport du Directeur Général de l'OIT, intitulé *Le Travail au temps du Covid*. Nous déclarons que le gouvernement de réconciliation et d'unité nationale, présidé par le Commandant Président Daniel Ortega Saavedra et la vice-présidente, la camarade Rosario Murillo Zambrana mettent en œuvre des politiques publiques et des stratégies afin d'apporter une réponse à la pandémie et aux actions déstabilisatrices qui ont été menées contre la paix, la stabilité dans l'emploi et dans le développement économique du pays. La priorité a été donnée avant tout et surtout à la santé et à la vie des êtres humains par le biais de protocoles, de biosécurité, de mesures préventives, qui garantissent que les Nicaraguayens continuent de travailler, de produire, d'entreprendre et de prospérer. Grâce à Dieu, et grâce à ces politiques stratégiques établies par le gouvernement du Nicaragua, le résultat aujourd'hui, c'est que nous avons enregistré des indicateurs économiques à la hausse et nous constatons également une stabilité de la macro-économie. Depuis le mois de mars 2020 jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement du Nicaragua assure, outre les moyens de protection, des soins médicaux communautaires et hospitaliers, avec un personnel de santé engagé dans son travail et avec pour mission de sauver des vies, ce qui nous a permis de ne pas avoir des taux d'incidence de contamination plus élevé, et cela avec un contrôle permanent et un suivi par les autorités de la santé. Le gouvernement du Nicaragua utilise également des vaccins pour prévenir le Covid-19, et ce de manière gratuite, ordonnée et volontaire et en faveur de différents secteurs de la population. Devant cette riposte de la part du gouvernement, nous avons mis en place les conditions qui assurent la continuité du développement normal de toutes les activités économiques et politiques du pays visant à concrétiser les politiques publiques de développement des programmes sociaux en faveur de la population. Parmi ces programmes, la stabilité de l'emploi, la santé, l'éducation gratuite, la construction de nouveaux hôpitaux, de centres de santé, de centres de développement infantile, d'écoles, de routes, de ponts, de chemins, de ports, d'eau potable, d'assainissement, la sécurité alimentaire, les repas scolaires, la sécurité citoyenne, la défense des droits du travail, la sécurité sociale, la participation active de la femme et des jeunes à l'économie nationale, l'économie créative, l'entrepreneuriat et le développement technologique. Pour terminer, Monsieur le Président, nous manifestons la volonté du gouvernement du Nicaragua de continuer à travailler au renforcement du tripartisme sur la base d'un dialogue qui génère plus d'emplois et de stabilité pour les familles nicaraguayennes. Merci beaucoup.

M. Rodolfo Antonio Parra Rojas

Employeur (Cuba)

(Original espagnol)

Monsieur le Président, Mesdames-Messieurs les délégués, tenir cette Conférence de manière virtuelle montre bien l'importance pour tous de maintenir les débats et le dialogue en ce moment critique pour l'humanité. Le rapport du Directeur Général contient des données et des éléments importants pour comprendre la complexité de la situation actuelle, les défis auxquels nous faisons face et les moyens pour sortir de cette situation. Notre vision est qu'il est vital de mobiliser les ressources qui permettent de redynamiser les activités des entrepreneurs pour retrouver la croissance et rétablir les chaînes d'approvisionnement. La dure réalité, c'est que la chute des marchés et les mesures de confinement pour faire face au Covid ont durement touché les entrepreneurs, ce qui a un impact négatif sur l'emploi, la stabilité du travail, ainsi que les revenus que reçoivent les travailleurs. Nous nous associons à l'engagement de l'OIT à donner la priorité à l'objectif de plein emploi, productif et librement choisi et au travail décent, à la satisfaction des besoins des personnes plus vulnérables et plus touchées par la pandémie et à l'appui aux entreprises durables dans le cadre des perspectives nationales de chaque pays. Néanmoins, l'expérience que nous avons connue à Cuba, touchée par la pandémie et par la crise mondiale qui l'accompagne, est aggravée par le blocus brutal qui affecte directement les entreprises et les travailleurs. Notre expérience, c'est que le dialogue et la capacité de construire des consensus nous ont permis d'avancer dans la reprise. Nous avons fait face à la pandémie alors qu'il y avait dans le pays des transformations économiques importantes qui bénéficient au développement des entreprises cubaines, ce qui crée des opportunités pour le développement, pour faciliter les échanges commerciaux, l'investissement ainsi que la mise en place de possibilités de collaboration avec d'autres acteurs de l'économie. Donc ça été une expérience très utile, et cela a permis notamment de mettre en place des mesures de télétravail, de travail à distance, ce qui nous a permis à nous employeurs, de garantir les droits du travail des travailleurs. Autre expérience importante, cela concerne l'investissement dans les connaissances et le développement des personnes. Les entreprises cubaines de haute technologie ont développé cinq candidats vaccins et ont obtenu des niveaux de létalité inférieurs à la moyenne mondiale et régionale des Amériques en utilisant des batteries de médicaments novateurs qui sont le fruit de la recherche et du développement. Les employeurs cubains se félicitent des 63 mesures approuvées par le gouvernement pour promouvoir la production agricole et qui sont le fruit du dialogue entre entrepreneurs, experts et scientifiques et qui renforcent les chaînes de valeur. Nous apprécions la coopération internationale qui est une condition indispensable pour surmonter les crises telles que celle-ci et nous réitérons également notre rejet du blocus économique et financier qui limite les potentiels de nos entrepreneurs. Nous réitérons notre volonté de maintenir le dialogue social car nous sommes sûrs que nous sortirons de cette situation complexe avec des entreprises plus compétitives, génératrices d'emplois et de développement. Merci beaucoup.

M. Anthony Yaw Baah

Travailleur (Ghana)

(Original anglais)

Merci Monsieur le Président. Au nom du Congrès Mondial des Syndicats et du peuple du Ghana, je tiens à féliciter l'OIT d'avoir organisé cette Conférence, malgré toutes les difficultés actuelles. Le rapport du Directeur Général sur *Le Travail en temps de Covid* a fait apparaître la nécessité d'une reprise centrée sur l'humain qui soit pleinement inclusive, durable et résiliente. La pandémie a entraîné un impact terrible pour l'emploi, les revenus, les sources de revenus, surtout dans le secteur du tourisme et de l'hospitalité. Les femmes et les jeunes en particulier, et ceux qui participent à l'économie informelle, ont été le plus gravement touchés. Alors que l'économie mondiale commence à se remettre des effets de la pandémie, nous devons nous intéresser tout particulièrement à la protection sociale des plus vulnérables, en particulier les personnes âgées, les enfants et les personnes handicapées. C'est une des façons de rendre un sens au redressement économique dans le contexte du développement humain. Monsieur le Président, la crise a également gravement affecté les principaux rôles des syndicats. L'une des façons pour la pandémie d'affecter le travail des syndicats est qu'elle a empêché un dialogue régulier entre dirigeants syndicaux et travailleurs. Nous, les syndicats, nous attendons de l'OIT et de son assistance technique qu'elles tiennent compte des difficultés actuelles en insistant en particulier sur l'aide à apporter aux syndicats pour les aider à mieux utiliser les technologies de l'information et ainsi mieux dialoguer régulièrement avec leurs affiliés. Mesdames et Messieurs, ici au Ghana, les partenaires sociaux, c'est-à-dire le gouvernement, les employeurs et les travailleurs, œuvrent de concert pour faire face aux effets de la pandémie sur l'économie et la société. Et alors que le pays commence à définir ses plans et programmes de redressement, la Confédération syndicale continue de travailler aux côtés des partenaires sociaux pour garantir que le travail décent reste la plus haute priorité. Je voudrais pour conclure très sincèrement remercier l'OIT, ainsi que tous nos partenaires internationaux, de la poursuite de leur appui en cette époque difficile. Je vous remercie.

M. Daniel Funes de Rioja

Employeur (Argentine)

(Original espagnol)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, Mesdames et Messieurs, au nom du patronat argentin que j'ai l'honneur de présider, je tiens à saluer le Directeur Général et également réfléchir à la situation que traverse actuellement le monde, et notre pays en particulier, face aux réalités économiques et sociales dans le contexte du travail. Comme l'indique le Directeur Général, la pandémie de Covid-19 a déclenché une crise entraînant des conséquences économiques et sociales mondiales que l'on ne peut encore mesurer de manière définitive. En effet, elle est encore imprévisible. Des millions de postes de travail ont disparu. Les inégalités se sont aggravées, et en Amérique latine et dans les Caraïbes seulement plus de 2,7 millions d'emplois ont disparu. Nous soulignons l'importance d'un secteur privé productif, actif face aux difficultés. Cela est apparu clairement dans le contexte de la pandémie en Argentine et grâce au dialogue établi entre gouvernement et travailleurs nous avons réussi à prendre des mesures palliant aux plus graves conséquences de la Covid-19 après des années de récession économique. Des protocoles sanitaires très stricts ont

été imposés dans un premier temps. Ils ont été respectés dans les divers secteurs, ce qui a permis d'assurer un approvisionnement de la population et de protéger aussi la santé des travailleurs. L'impact de la Covid dans tous nos pays est évident. Il a fallu apporter des réponses face aux problèmes en matière de réduction de la pauvreté, de renforcement de l'emploi et de formalisation de l'économie. Dans le cadre du multilatéralisme et du dialogue social tripartite entre travailleurs, employeurs et État, nous avons des éléments essentiels pour assurer le consensus et permettre les changements nécessaires au développement des pays, à savoir pour assurer la stabilité macro-économique, l'intégration financière, le renforcement de l'investissement productif et de l'initiative privée, une croissance durable et l'inclusion sociale au moyen de l'éducation et d'un emploi décent. Le ralentissement général de la croissance de la productivité à court terme, comme l'a souligné le Directeur Général, pourrait limiter la reprise au niveau international et menacer les projets de développement. C'est pourquoi il faut que tous les acteurs s'impliquent et souligner le lien entre l'éducation et l'emploi qui est essentiel. Il faudrait un consensus sur le fait qu'il est indispensable de prévoir une éducation destinée à assurer l'avenir du travail compte tenu de la Déclaration du Centenaire à laquelle nous souscrivons. Il est très important de favoriser une meilleure participation des femmes à tous les processus de production. La réduction de l'écart de genre sur le marché de l'emploi est possible et peut apporter une impulsion à la productivité. Notre pays a ratifié la Convention 190 et nous œuvrons au niveau tripartite pour mieux faire connaître son contenu. Le Directeur Général souligne qu'il faut prévoir les mesures nécessaires pour assurer la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Nous pensons en effet qu'un fort niveau d'emploi formel est largement associé dans de nombreux pays à une trop lourde pression fiscale qui n'est pas favorable à des politiques de production. Nous devons poursuivre notre programme en matière de croissance numérique pour atteindre nos objectifs en matière de compétitivité. Et enfin, nous voudrions aussi souligner que nous demandons l'appui de la communauté internationale pour assurer l'accès universel aux vaccins et pour faciliter aussi un financement en faveur du redressement grâce aux diverses entités multilatérales pertinentes en la matière. Je vous remercie.

M. Ricardo Cusanno

Employeur (République bolivarienne du Venezuela)

(Original espagnol)

Au nom de FEDECAMARAS, nous remercions le Directeur Général des grands efforts déployés pour réfléchir à la question *Travail à l'Époque de la Covid-19* de façon à surmonter toutes les difficultés au cours de cette CIT qui se déroule de manière très satisfaisante. Sans aucun doute, la Covid-19 nous impose de grands défis : perte de postes de travail, contraction économique, réduction des revenus nationaux et aussi des revenus pour les entreprises et les travailleurs, plus d'informalité, limitation de l'emploi non qualifié, de l'emploi des femmes, des jeunes, des migrants etc. mais en même temps, on a là une occasion d'accélérer la modernisation, l'innovation, la numérisation, facteurs qui nous rapprocheront du développement et de la croissance économique mondiale de façon durable et inclusive comme le prévoit les ODD à l'horizon 2030. Les accords public-privé sont nécessaires pour apporter des solutions novatrices qui répondent aux nouvelles réalités et nous aident à surmonter les défis que nous rencontrons. Les efforts déployés par les employeurs, les travailleurs, les gouvernements, sociétés civiles qui œuvrent tous ensemble est un élément essentiel. Nous devons tous ensemble lutter pour faire cesser l'aggravation du chômage, de la

pauvreté, des inégalités et de la violence et l'État doit aussi contribuer à renforcer les mesures destinées à aider les entreprises et à préserver ainsi une des sources essentielles d'emploi décent. Le Venezuela aujourd'hui traverse une de ses époques cruciales puisque la Covid-19 a entraîné la récession la plus grave de notre histoire et nous sommes devenus la plus petite économie de l'Amérique latine. Les confrontations politiques ont fait obstacle à la recherche de solutions ou de sources de financement international, ce qui a rendu difficile l'aide aux travailleurs et aux entreprises. Récemment, certains accords politiques ont été passés pour accéder aux vaccins grâce au mécanisme COVAX de l'Organisation Panaméricaine de Santé, mais nous n'avons pas encore eu de grands résultats puisque seulement 11% de la population a pu être vaccinée. FEDECAMARAS a présenté au pays et à ses autorités en mai un programme complémentaire de vaccination gratuite pour tous les travailleurs du secteur privé et les membres de leur famille, avec un premier lot de 6 millions de doses destinées à 20% des populations les plus vulnérables désignées par l'État. Nous espérons ainsi contribuer au plan national de vaccination de l'État. Seul un plan de vaccination massive, rapide et efficace, sans connotation politique ou autre, permettra d'atteindre un niveau d'immunité collective et facilitera ainsi le retour à la normalité et une transition vers le progrès et le développement social auquel nous aspirons tous. Il est indispensable d'offrir aux travailleurs un revenu minimum vital ainsi qu'une meilleure protection sociale, y compris face à l'informalité, et nous voulons aussi nous adapter en matière numérique, améliorer les conditions de vie et favoriser l'augmentation de la productivité. L'État, quant à lui, doit agir pour renforcer la durabilité des entreprises, renforcer la confiance ainsi que le cadre institutionnel et démocratique pour attirer les investissements qui permettront les changements recherchés par le monde postpandémie et pour préserver les postes de travail. Nous sommes convaincus que le dialogue social responsable et sincère, dans l'indépendance, avec l'autonomie des acteurs, est le pilier essentiel qui permettra des accords de façon à surmonter l'énorme défi qui se présente à nous, que nous pourrions ainsi renforcer la confiance pour rétablir l'économie et assurer le progrès et le bien-être de nos peuples. C'est la meilleure façon pour le secteur privé, les travailleurs et les organisations qui les représentent d'apporter une contribution efficace et solide à la reconstruction. Le secteur privé et ses syndicats certainement font partie de la solution.

M. Alejandro Encinas Nájera

Gouvernement (Mexique)

(Original espagnol)

Merci Monsieur le Président. Le monde a tiré de nombreuses leçons de cette pandémie de la Covid-19. Tout d'abord, nous avons tous constaté que nous sommes tous dans la même barque. Par conséquent, nos destinations en tant qu'individus, en tant que pays sont étroitement liées. Nous avons compris qu'il n'existe pas de solution nationale pour les problèmes à l'échelle mondiale, par conséquent il nous faut des espaces de coopération multilatérale comme l'OIT. Ensuite, nous faisons tous partie du même équipage ; toutefois, nous n'avons pas tous été frappés de la même manière. Les inégalités entre pays et au sein des pays expliquent également l'impact très variable de la pandémie, comme l'a signalé Guy Ryder dans son discours d'ouverture. Le monde n'était pas prêt à faire face à une telle situation, cela ne fait pas l'ombre d'un doute, tout comme le fait que son impact sur les sociétés et les services publics a été très fort puisqu'ils ont été démantelés et privatisés. C'est pourquoi la principale leçon à retirer est qu'il est indispensable de remettre sur pied les systèmes de santé, de couverture universelle publique et gratuite. Ils sont indispensables en conditions

ordinaires, mais encore plus urgents dans une situation comme celle-ci. Le monde pourra sortir renforcé de cette crise si nous parvenons à retrouver ce concept de bien-être et que nous le mettons à jour pour tenir compte du 21^e siècle. Les états [vgr INAUDIBLE 1 :48], les états sociaux ne sont pas le fruit d'une génération spontanée. Lorsqu'une femme ne peut pas s'intégrer dans le monde du travail à cause de barrières structurelles de genre, ou lorsque des enfants ne peuvent pas aller à l'école parce que la famille n'a pas suffisamment de revenus eh bien, c'est là que l'État de Prospérité offre un réseau de protection. Cet État de Prospérité est le seuil minimum qui nous permet de tous bien vivre. Nous devons tous avoir ces droits garantis depuis notre enfance jusqu'au troisième âge. Nous sommes chacun responsable les uns des autres. Les syndicats comme de tout temps sont aujourd'hui appelés à être la force qui revitalise nos sociétés. Ce n'est pas une coïncidence que le démantèlement des institutions de sécurité sociale se fasse en parallèle à l'érosion du syndicalisme. Voilà pourquoi il nous faut, grâce à la lutte syndicale, défendre la sécurité sociale. C'est ce que dit clairement l'OIT dans ses conventions fondamentales : la liberté syndicale permet au travailleur de décider à quel syndicat il adhère ; la négociation collective pour que le dialogue et la conclusion d'accords se traduisent en des salaires de meilleur niveau ; une démocratie permettant d'élire des dirigeants par le biais d'un vote personnel, libre et direct, secret. Au Mexique, nous sommes en train de mettre en place une ambitieuse réforme du monde du travail en nous inspirant de ces principes de l'OIT. Nous visons de meilleurs salaires qui permettront à leur tour de garantir de meilleures contributions aux services de santé et une meilleure perception fiscale permettra d'améliorer la sécurité sociale. En synthèse, la consolidation du système de santé et de sécurité sociale dépendent en grande mesure du renforcement des syndicats. Ils doivent faire preuve de créativité et innover. Ils doivent être attrayants pour attirer les nouvelles générations de travailleurs surtout dans un contexte du monde du travail de plus en plus complexe. Selon nous, c'est là la tournure que doit prendre le débat international à l'heure actuelle où les sociétés sont en train de relancer leurs économies. Il sera essentiel que nous ressortions de ces temps difficiles avec un impact social plus inclusif, plus durable, un impact qui repose sur une protection sociale universelle, ainsi que la protection des droits des travailleurs.

M. Kris De Meester

Employeur (Belgique)

(Original anglais)

Chers collègues, tout d'abord, qu'il soit bien clair que la pandémie de la Covid a eu et continue d'avoir un impact dévastateur sur nos vies en tant qu'individus, en tant que travailleurs, en tant qu'employeurs, gouvernements. Notre santé, notre bien-être, notre économie, tout en pâtit. Il y a certaines choses qui nous échappent avec ce virus, mais il y a également de choses que l'on peut faire pour lutter contre la pandémie. Les principes de prévention à long terme sont la meilleure façon de juguler l'incertitude et le risque. Un soutien ciblé pour les particuliers et les entreprises sont nécessaires. Il nous faut rectifier le tir rapidement chaque fois que cela s'impose. Toutefois nous avons bien souvent constaté des mesures aveugles de nature très générales le confinement de l'économie et de la vie publique sans comprendre vraiment quel en est l'impact réel, dans quelle mesure cela permet de réduire le risque, ou cela permet tout simplement de déplacer le problème à d'autres segments de la société, notamment les groupes vulnérables. Idem pour les mesures de soutien. La protection sociale n'a pas toujours atteint ceux qui en avaient le plus besoin. En sus, nous avons constaté un manque de cohérence dans l'approche adoptée et certainement s'agissant de la

communication à tous les niveaux. Les prévisions ne sont pas bonnes : la croissance de la productivité sera inférieure à ce que nous avons connu avant la crise et cela pour tous les niveaux, quel que soit leur niveau de développement, avec un impact évident sur le potentiel humain et la population active. Les entreprises sont la pierre angulaire de notre prospérité sociale pour la bonne santé de la population, pour des sociétés équitables et durables. En tant que gardienne de l'ODD 8, l'OIT devrait se concentrer sur la question de la productivité. Une pandémie, et se remettre de cette pandémie, nécessitent une approche ciblée, souple et rapide. Des politiques fondées sur le droit n'aident pas vraiment. Il faut surtout tirer les leçons des erreurs que l'on a commises. Il nous faut des politiques ciblées et des recommandations pour les gouvernements afin qu'ils puissent aider les entreprises. Il nous faut de meilleures pratiques ; il nous faut des interventions de politiques créatives, une orientation pour garantir la continuité des entreprises. L'OIT doit entreprendre des mesures pour permettre au secteur privé de jouer le rôle qui est le sien en tant que principale source de croissance économique et de création d'emplois. Nous devons lutter contre l'informalité, une des principales menaces qui pèsent sur une reprise durable et résiliente. Nous devons lutter contre l'informalité. Il va être difficile d'envisager de véritables possibilités de travail décent si l'on n'améliore pas considérablement le milieu d'affaires dans le monde entier. Il nous faut améliorer la confiance des entreprises, améliorer la productivité et libérer le potentiel d'investissement et d'innovation. J'exhorte l'OIT à développer une stratégie globale, cohérente à l'échelle du Bureau pour la promotion de la croissance de la productivité, la productivité de la main-d'œuvre, la productivité des entreprises et une productivité au niveau macroéconomique. Pour y parvenir, il nous faut faire preuve de souplesse, de rapidité, pour avancer en tant qu'entreprise, en tant qu'individus, en tant qu'organisations, en tant qu'institutions et en tant que marché du travail. Des marchés du travail résilients ne peuvent être bâtis que grâce à des entreprises résilientes, la stabilité macroéconomique et un contexte d'affaires propice. Voilà la véritable mission qui nous attend. Merci.

M. Francisco Cervantes Díaz

Employeur (Mexique)

(Original espagnol)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général de l'OIT, je vous salue de manière affectueuse. Mesdames et Messieurs les participants à la Conférence, recevez aussi les salutations respectueuses du patronat mexicain. Il est certain que les progrès technologiques, et en particulier de la communication, nous ont permis de surmonter les obstacles qui risquaient d'empêcher la tenue de la CIT et ainsi, nous pouvons y participer de manière virtuelle. Cela après déjà 108 sessions essentielles en matière du travail. Le Directeur Général nous a invités à réfléchir à certains sujets essentiels pour progresser en faveur de l'avenir immédiat mais j'aimerais rappeler certains éléments qui me semblent essentiels, à savoir le dialogue social, les conditions favorables à l'investissement et l'entreprise durable. Nous souscrivons absolument à toutes ces propositions et aux nuances apportées par l'OIT, tout cela coïncidant absolument avec le point de vue du patronat mexicain. Comment assurer ces objectifs ? Eh bien cela doit se faire au moyen du dialogue social qui permet de prendre en compte les intérêts de tous les secteurs, et cela grâce aux orientations et conseils prodigués par l'OIT. Les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence nous semblent particulièrement pertinents étant donné les conditions que nous avons traversées récemment et dont les effets se font encore sentir sur la vie de la grande majorité de la planète. Face à ce contexte spectaculaire, nous devons maintenant discuter et nous devons dire quelles

seront les meilleures mesures à prendre pour assurer le redressement, autre problème auquel on a largement réfléchi à l'OIT. Je pense en particulier au niveau élevé de travail informel, secteur qui a encore augmenté et cela notamment sous l'effet d'entreprises qui ont disparu et d'autres aussi qui ont dû réduire leurs activités. Chacun de nos pays a dû agir directement sur son économie et pour cela, les entreprises se sont engagées à contribuer à surmonter la crise qui a entraîné la plus grave récession économique depuis les années trente. Le patronat mexicain, conscient de ses capacités, a toujours agi en faveur du redressement et reste positif et optimiste face à des résultats positifs, essentiels pour améliorer la création d'entreprises, améliorer l'emploi et renforcer ce que nous appelons l'entreprise durable. Pour cela, pour atteindre ces résultats positifs, rien ne nous semble plus opportun que le pilier que recherche l'Organisation, ce qu'il appelle la triple hélice, l'harmonie entre les trois secteurs au sein de chaque pays, ce qui suppose un compromis entre travailleurs, gouvernement et employeurs, une définition commune de mesures à prendre et l'appropriation par chacun des secteurs de ces mesures compte tenu de l'intérêt commun partagé entre ces entités, ces secteurs et le pays. Merci beaucoup et toutes nos salutations à nouveau au nom du Mexique.

M. Francisco Ribeiro Telles

Communauté des Pays de Langue portugaise
(*Original portugais*)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Excellences, je demande que la déclaration dont je vais donner lecture soit versée au procès-verbal. À l'occasion de la 109^e Conférence Internationale du Travail qui se tient de manière virtuelle en 2021, les ministres du travail et des questions sociales de la Communauté des Pays de Langue portugaise, CPLP, dont les représentants se sont réunis le 11 juin dernier par voie électronique, inspirés par un esprit de solidarité et de coopération qui rassemble nos pays, se trouvant dans des espaces éloignés géographiquement, mais rassemblés par une langue commune, décident que :

- Nous soulignons l'importance de la coordination entre les délégations participant à la 109^e CIT de façon à négocier et à adopter un document sur la riposte à la pandémie de Covid-19 et face à son impact sur le monde du travail de façon à faciliter une reprise centrée sur l'humain, inclusive, résiliente, durable au moyen de l'application déterminée de la Déclaration du Centenaire.
- Nous voulons aussi souligner qu'il est essentiel dans le contexte du redressement après la crise de la Covid-19 de renforcer les mesures de transition dans le monde du travail de façon à mieux inclure l'innovation technologique, recourir à toutes les compétences possibles et favoriser l'apprentissage tout au long de la vie.
- 3. Renforcer notre engagement en faveur de l'éradication du travail forcé et du travail des enfants au moyen de campagnes et d'initiatives dans ce dernier secteur, plus concrètement par le lancement du plan d'action de la CPLP destiné à lutter contre le travail des enfants pour la période 2021-2025, programme adopté en mars dernier.
- 4. Apporter notre appui au projet de résolution sur le principe d'égalité entre les États membres de l'OIT et la juste représentation de toutes les régions au sein de la gouvernance tripartite de l'Organisation.

- 5. Réaffirmer notre ferme engagement en faveur des discussions en cours sur le renforcement de la démocratisation des organes directeurs de l'OIT dans le cadre du groupe de travail tripartite sur la démocratisation compte tenu de l'amendement apporté en 1986 ;
- Poursuivre les discussions dans le cadre du Conseil d'Administration sur les initiatives destinées à promouvoir une amélioration des contrôles de l'application des normes à l'OIT de façon à renforcer leur caractère technique, transparent, objectif, impartial et véritablement tripartite.
- Réaffirmer l'importance de la discussion récurrente sur la protection sociale qui se mène dans le cadre de la 109^e session de la CIT de façon à assurer un accès universel aux systèmes de protection sociale durables et inclusifs.
- Réaffirmer un engagement en faveur des mesures de protection sociale dans les pays en insistant sur les travailleurs des zones rurales, les travailleurs du secteur informel, les employés domestiques, indépendants etc.
- Réaffirmer dans le contexte de la crise de la Covid-19 toute l'importance des discussions portant sur les inégalités dans le monde du travail et sur les compétences, ainsi que la formation permanente, activité prévue en novembre et décembre 2021 dans le cadre de la présente session de la CIT.
- Saluer l'inclusion de la langue portugaise aux activités régionales de l'OIT, à la 14^e réunion régionale africaine d'Abidjan en Côte d'Ivoire qui s'est tenue avant la pandémie. Et enfin nous confirmons un engagement d'aide mutuelle entre pays de la CPLP de façon à favoriser au sein du Conseil d'Administration de l'OIT la prise de décision de nature à renforcer le rôle du portugais en tant que langue officielle ou de travail de l'Organisation et de l'inclure à toutes les réunions pertinentes.

Merci beaucoup.

Mme. Sue Longley

Union internationale des Travailleurs de l'Hôtellerie, Alimentation, Tabac et Secteurs associés
(Original anglais)

L'UITA est le syndicat international représentant les travailleurs de toute la chaîne alimentaire ; nous avons 423 syndicats affiliés dans 127 pays. La Covid-19 a frappé nos membres de façon très variable. Les travailleurs de l'alimentation, très rapidement, étaient classés comme travailleurs essentiels. Ils ont dû continuer à travailler en mettant en danger leur propre santé pour veiller à préserver la chaîne alimentaire. Les travailleurs de l'hôtellerie ont été licenciés par centaines car les hôtels ont dû fermer. La Covid-19 a durement frappé notre secteur. En 2020 les chercheurs américains, en examinant les données concernant les personnes de 18 à 65 ans, ont constaté que les travailleurs du secteur de l'alimentation étaient les travailleurs les plus exposés au décès dû à la Covid-19. Il y a eu des clusters dans de nombreux endroits de la chaîne alimentaire surtout dans le conditionnement de la viande et les légumes. Pourquoi ? Parce que ces secteurs dépendent lourdement de travailleurs migrants, hautement vulnérables, qui vivent souvent en promiscuité, ils n'arrivent pas à s'isoler. Ils n'ont pas non plus accès à la protection sociale ou à des congés maladie rémunérés. L'accès à la

protection sociale, aux congés maladie rémunérés devrait être un droit mondial. La sous-traitance favorise l'exploitation des travailleurs migrants et il faut que cela cesse. Nous nous félicitons des récents changements législatifs dans le secteur de la viande en Allemagne qui montre que cela est possible. La Covid-19 a également mis à jour les pratiques [vgr INAUDIBLE 2 :10] déplorables dans la chaîne alimentaire. Il est impossible de respecter les distances sociales dans les usines de transformation alimentaire. Dans l'agriculture, il n'y avait souvent aucun accès à l'eau propre ou à des moyens de désinfection. Cela met en lumière la nécessité urgente de mettre en œuvre la Déclaration du Centenaire de l'OIT pour inclure la santé, sécurité au travail parmi les conventions fondamentales. Dans le secteur du tourisme il y a une légère reprise dans certaines régions du monde mais les prévisions sont peu encourageantes. L'Organisation américaine du Tourisme montre qu'un grand nombre d'emplois sont menacés. Il faut une solution à l'échelle mondiale, par exemple un sommet pour la reprise du tourisme pour permettre à ce secteur de rouvrir et permettre à ce secteur également d'offrir un travail décent et de protéger la planète. Nous nous félicitons du fait que le rapport du Directeur Général reconnaisse que notre secteur ait été frappé de façon disproportionnée pendant la pandémie. La pandémie a également constaté une forte hausse de la violence conjugale et il faut pour cela des efforts pour réfléchir la Convention 190 pour que les femmes soient protégées, non seulement sur le lieu de travail, mais au domicile. L'UITA rejoint les autres syndicats pour demander une suspension des brevets en matière de vaccin et permettre un accès universel au vaccin. Enfin, les chiffres de la semaine dernière, les chiffres de l'UNICEF et de l'OIT concernant le travail des enfants ont dévoilé que des millions et des millions d'enfants travaillent. Cela fait des années que nous demandons une action mondiale, concertée pour lutter contre le travail des enfants, dans l'agriculture, le principal seul employeur, 70% du travail des enfants. Dans le cas contraire, nous n'éliminerons jamais le travail des enfants. La Covid-19 a aggravé la situation. Il nous faut un système alimentaire reposant sur le travail décent pour les adultes sans aucun recours au travail des enfants. Merci.

M. Vladimir Shcherbakov

Confédération générale des Syndicats
(Original russe)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le caractère d'actualité du rapport du Directeur Général ne fait aucun doute et s'inscrit parfaitement dans les réalités de l'heure alors que pratiquement le monde entier a connu, ou continue de connaître, les conséquences négatives colossales entraînées par la pandémie de Covid-19 en matière économique et sociale, et en particulier dans le domaine de la protection de la santé. Dans le rapport est reflété l'état de la société qui a particulièrement souffert de la chute et même de la suppression de secteurs entiers de production. La situation qui s'est établie dans le monde, en particulier dans les pays de notre région, a montré à l'ensemble de la société, y compris aux syndicats, quelle était leur tâche majeure, à savoir mobiliser toutes les ressources possibles pour lutter contre les conséquences de la pandémie de façon à assurer une justice sociale, comme cela est inscrit à l'ordre du jour de l'ONU à l'horizon 2030 dans la Déclaration du Centenaire de l'OIT aussi. Déjà en mai 2020, la Confédération Générale des Syndicats rassemblant plus de 30 millions de travailleurs a adopté une déclaration qui, dans le cadre de la situation de l'époque, a défini déjà les tâches les plus urgentes. En matière de mobilisation, de ressources et de mondialisation il est indispensable de lutter contre le capital trans-national qui agit au préjudice des intérêts des travailleurs. Notre Confédération invite à revoir ce

modèle au nom des valeurs que défendent tous les syndicats, à savoir le travail décent et la justice sociale, le respect des droits de l'Homme et le respect des conventions de l'OIT. Nous partageons la thèse défendue dans le rapport du Directeur Général, à savoir que la profonde crise qui a frappé le monde s'est avérée être en particulier un grave déficit en matière de travail décent, ce qui a bien fait souligner la vulnérabilité de millions de travailleurs. À cet égard notre Confédération est favorable à l'apport de nouvelles mesures d'encouragement économique qui répondraient aux véritables besoins des entreprises de façon à assurer un niveau correct de production, à préserver le niveau de revenus et à assurer un niveau de vie correct pour les travailleurs. Nous insistons pour que dans chaque cas concret une aide ciblée soit définie avec la contribution active des syndicats des divers secteurs dans le cadre du dialogue social. Dans ce contexte, nous appuyons le plan de l'OIT destiné à surmonter les conséquences de la pandémie qui a été étudié dans le cadre de l'OIT, dans le cadre du sommet tripartite mondial *Covid-19 et Monde du travail*. Nous souscrivons aussi aux conclusions figurant dans le document final de la Conférence, à savoir que l'OIT a un rôle central à jouer dans le cadre du système des Nations Unies pour coordonner les efforts des participants tripartites au monde du travail de façon à surmonter les effets négatifs de la pandémie de Covid-19. Je vous remercie de votre attention.

Mme Nelva Lubilia Reyes Barahona

Syndicat démocratique alternatif des Amériques
(Original espagnol)

Bonjour. Monsieur le Président, l'Alternativa Democrática Sindical des Amériques, l'ADS salue de manière solidaire tous les mandants et tous les participants à la 109^e Conférence Internationale du Travail de l'OIT. Nous saluons aussi le Directeur Général de l'OIT, M. Guy Ryder, de son rapport important sur *Le travail en temps de Covid-19* visant à assurer une reprise centrée sur l'humain. Nous saluons également notre grand dirigeant syndical Julio Roberto Gómez Esguerra, qui a été président de la CGT de Colombie et qui a contribué à la fondation de notre entité syndicale. Il est décédé le 25 janvier 2021 sous l'effet de cette terrible Covid-19. Le camarade Julio a contribué à la lutte et aux mesures de renforcement de l'OIT et du mouvement syndical mondial. La pandémie de Covid-19 a aggravé les fossés d'inégalité sociale, de pauvreté, misère, chômage, exclusion sociale, attaques contre le droit du travail et les droits sociaux dans presque tous les pays des Amériques et du monde. L'impact de la pandémie et des politiques néo-libérales a été catastrophique pour la majorité de la population, en particulier pour les travailleurs et travailleuses, les chômeurs, les membres du secteur informel, les personnes les plus vulnérables au sein de chacun de nos pays. La pandémie ne peut servir de prétexte pour reculer en matière de droits de l'Homme, ni en matière de droits qui ont été conquis à l'issue de décennies de lutte. Nous dénonçons absolument tout acte de violence, toute menace, persécution politique ou autoritarisme manifesté contre les travailleurs, les dirigeants syndicaux et sociaux dans divers pays de notre région, comme cela s'est produit en Colombie, au Venezuela entres autres. L'Alternative Démocratique Syndicale, l'ADS, estime que pour sortir de la crise et assurer une reprise centrée sur l'humain, il est nécessaire de recourir à un état de bien-être social fondé sur des principes d'égalité et de droit. Et il est urgent de progresser dans la mise en œuvre de politiques publiques et privées qui soient distributives et qui soient efficaces dans tous les domaines stratégiques, à savoir la santé, la sécurité sociale, l'éducation, les infrastructures, la mobilité, le revenu minimum universel pour les personnes les plus vulnérables, l'aide aux PME et l'investissement dans les secteurs productifs de façon à créer des emplois et à assurer

un travail décent tout en protégeant l'environnement. La pandémie a également aggravé les fossés structurels séparant les genres. Nous les femmes, nous exigeons des politiques publiques qui garantissent l'égalité en matière de travail dans le secteur des soins. Le redressement doit garantir une égalité pour les femmes au nom de la démocratie participative, égalitaire et dans le cadre d'une culture d'égalité. L'impact très grave de la pandémie de Covid-19 montre qu'il est urgent de renoncer à la dette externe des pays les plus pauvres et des pays en voie de développement, surtout les pays de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Afrique. Grâce aux progrès de la science, nous avons vu que le vaccin est la façon la plus efficace de maîtriser le virus et de sauver des vies. C'est pourquoi nous estimons que la vaccination est un droit de l'Homme, un droit fondamental pour tous les êtres humains. Tous les pays doivent pouvoir accéder au vaccin et tous les citoyens de notre monde doivent être vaccinés gratuitement et le plus rapidement possible. Nous nous engageons à lutter aux côtés des travailleurs pour la vie, pour la santé et pour le travail décent. Merci beaucoup.

M. Agustin Rodríguez Fuentes

Confédération des Travailleurs et des Travailleuses des Universités des Amériques
(Original espagnol)

Merci. Bonjour à tous. Monsieur le Président, camarades, je vous salue en ma qualité de Secrétaire général du Syndicat des Travailleurs de l'Université nationale autonome du Mexique, Président de l'Union nationale des Travailleurs et Président de la Confédération des Travailleurs et Travailleuses des Universités des Amériques (CONTUA). Nous apprécions le travail réalisé par notre camarade, le Directeur Général Guy Ryder à la tête de l'OIT. Le gouvernement du Mexique a adopté une réforme de la justice du travail, respectant ainsi les exigences qui nous sont imposées par les traités de libre commerce en omettant des principes historiques de justice sociale et les revendications du syndicalisme démocratique. Cela ne résout pas les problèmes réels comme le régime des contrats collectifs de production nationale et cela entrave le droit de grève des travailleurs au service de l'État. Face à cette situation nous exigeons la ratification immédiate des conventions 151 et 154 de l'OIT. L'assistance technique de l'OIT pour la mise en œuvre d'une telle réforme est essentielle. L'état, principal prestataire de services publics, comme la santé, l'éducation, le logement, les prestations sociales, le développement, doit garantir tout cela grâce à des budgets multi annuels. La pandémie a durement frappé les universités publiques. Les professeurs, l'administration sont passés au distanciel en format numérique. Des millions d'étudiants ont suivi des classes virtuelles et nombreux d'entre eux se sont trouvés exclus du fait de mauvaises connections. Les fonctions du secteur universitaire ont pu poursuivre leur travail grâce à l'engagement des travailleurs en défendant le droit à l'éducation supérieure, l'éducation publique supérieure et l'identification des travailleurs avec l'éducation supérieure en tant que bien public social, un droit de l'Homme fondamental. Nous exigeons que cet effort extraordinaire soit indemnisé moyennant la protection de leurs droits au travail, des stratégies de formation et la défense de budgets publics pour l'éducation supérieure. À la Commission d'Application des Normes, nous avons revendiqué la nécessité d'une réglementation mondiale sur le télétravail centré sur l'individu, qui encadre des discussions nationales en tenant compte de toutes les dimensions du travail décent, en protégeant les femmes, qui assument la majeure partie des tâches du ménage, du soin des enfants tout en continuant à travailler. Nous demandons la ratification de la convention 190. Conjointement avec SECTOR/OIT, avec CONTUA et l'ISP, nous demandons à ce que l'on fasse une étude internationale sur les conditions de travail dans le secteur de

l'éducation. Nous demandons que des mesures soient prises pour avancer dans ce sens-là. Nous voulons consolider la coopération UNESCO/OIT au cours de la Conférence Mondiale de l'Éducation Supérieure de 2022 en faisant en sorte que cette conférence inclue dans ces débats une analyse des relations professionnelles dans le contexte universitaire. Le système de l'ONU doit encadrer ces débats et tenir compte des feuilles de route. Nous allons reprendre la Déclaration du Centenaire pour renoncer à un ordre mondial fondé sur la cupidité, le lucre, les inégalités, la pauvreté, la financiarisation de l'économie. Il nous faut remettre au centre le travail, la redistribution des richesses, l'éducation permanente, la protection sociale en tant que axes politiques d'un nouveau contrat social. Nous demandons une suspension des brevets des vaccins qui doivent être considérés comme un bien commun universel. Nous voulons manifester notre pleine solidarité avec le peuple de Colombie, Myanmar et Palestine, ainsi que les camarades en grève au Mexique. Nous embrassons dans un esprit solidaire les familles et les camarades de la CONTUA qui ont perdu la vie, plus particulièrement les membres du Comité exécutif Andelso Flores de SINTRAUNAH, Honduras ; Felipe Villalba de FESIFUNA, Paraguay ; Fernando Marañao de FASUBRA, Brésil. Ils ont lutté pour préserver l'avenir de la CONTUA. Merci beaucoup.

M. Ignacio Alonso Alasino

Commission Internationale Catholique des Migrations
(Original anglais)

Monsieur le Président, l'ICMC est honorée de prononcer cette déclaration à l'occasion de la 109^e session de la CIT en réponse au rapport du Directeur Général sur *Le Travail en Période de Pandémie*. L'ICMC est une organisation à but non-lucratif, catholique, inspirée de l'église, offrant une aide et des services humanitaires et d'autres services directs aux personnes déracinées dans le monde entier. Nous luttons pour des politiques équitables en matière de migration. Nous travaillons en réseau avec d'autres organisations fondées sur la foi avec lesquelles nous partageons les valeurs. Nous collaborons avec l'OIT et une vaste palette d'organisations de la société civile. Au cours de cette pandémie mondiale, l'ICMC a été reconnaissante des efforts et du travail réalisés par les travailleurs humanitaires, tous ceux qui travaillaient en ligne de front, les travailleurs essentiels au service des personnes, les professionnels des soins de santé et bien d'autres qui ont risqué leur vie pour se mettre au service d'autrui. Bon nombre de ces travailleurs sont des réfugiés et des migrants. L'ICMC aimerait attirer l'attention sur les points suivants s'agissant du contexte pandémique actuel. Tout d'abord, de nombreuses familles de migrants et de réfugiés dans le monde entier se voient refuser un accès équitable aux mesures de prévention, y compris les vaccins. Ils se voient également refuser des diagnostics et des traitements contre la Covid-19. Une approche pleinement inclusive, axée sur l'individu est essentielle si nous voulons une solution efficace et durable face à cette pandémie mondiale. Deuxièmement, les droits du travail fondamentaux de tous les travailleurs doivent être respectés et promus alors que la communauté internationale continue à mettre en place des mesures efficaces pour atténuer l'impact économique et social de la crise. Ces actions doivent pleinement intégrer les réfugiés et les migrants, y compris ceux qui travaillent dans l'économie informelle, ainsi que les femmes travailleuses migrantes actives dans le secteur du soin et des services domestiques. Troisièmement, l'accès aux emplois, à des conditions d'emploi décentes et à des salaires décents, a un impact considérable sur les pays d'origine, ainsi que sur les pays de transit et les pays de destination. Cela peut contribuer à une intégration réussie pour les nouveaux venus qui sont des contributeurs et des bénéficiaires des sociétés hôtes. Aujourd'hui plus que jamais nous

sommes confrontés à des tensions géopolitiques considérables et nous constatons un recul du multilatéralisme. C'est pourquoi nous allons promouvoir une coopération positive, exhaustive, efficace entre les états, la société civile et d'autres parties prenantes. Nous sommes convaincus que l'OIT peut et doit jouer un rôle clé dans la défense de la dignité des travailleurs. Ces organisations doivent promouvoir un dialogue social entre gouvernements, employeurs et associations de travailleurs dans le contexte général de l'agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable. La pandémie est en train d'exacerber les inégalités, ce qui à son tour contribue à la culture des objets à usage unique que dénonce très souvent le Pape François, en favorisant quelques privilégiés mais en omettant la majorité des personnes qui restent sur le bord du chemin, sans accès à des droits de l'Homme essentiels, à des droits fondamentaux, y compris l'éducation, les soins de santé et le travail décent. La leçon que nous devons retenir de cette crise sans précédent est que nous sommes tous dans la même barque. Les problèmes des uns sont les problèmes de tous. Une fois de plus nous comprenons que personne ne peut être sauvé seul, nous ne pouvons être sauvés que tous ensemble. Voilà pourquoi nous devons tous préserver un engagement ferme pour surmonter cette pandémie tous ensemble avec des anticorps qui s'appellent justice, charité et solidarité. Avançons tous ensemble vers l'avenir auquel nous aspirons tous. Merci.

M. Francisco Gonzalez de Lena

Association des Conseils sociaux et autres Institutions

(Original espagnol)

Merci Monsieur le Président. Monsieur le Directeur Général, merci une fois encore cette année de nous offrir l'occasion de nous exprimer à la Conférence Internationale du Travail de façon à vous décrire les points de vue et expériences de l'Association Internationale des Conseils économiques et sociaux. L'AICESIS est une association internationale qui regroupe plus de 60 conseils économiques et sociaux et institutions semblables de tous les continents. C'est une institution consacrée au dialogue social qui agit à l'égard des questions socio-économiques depuis plus de 20 ans au niveau international et au plan multilatéral. J'aimerais souligner que le rapport du Directeur Général souligne l'importance d'idées telles que le dialogue social et l'action multilatérale pour assurer une reprise inclusive et durable au lendemain de la pandémie. Notre organisation et l'OIT travaillent de concert depuis de nombreuses années, mais au début de la pandémie notre coopération s'est encore renforcée. Tout d'abord nous avons souligné la gravité de l'impact socio-économique de la pandémie, nous avons souligné qu'il était essentiel que les institutions chargées du dialogue social jouent un rôle pertinent face aux mesures qu'il fallait adopter et aussi nous avons insisté sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques au niveau international. Au nom de notre association, nous devons dire que la collaboration avec l'OIT a été extrêmement fructueuse et ce fut en outre un élément clé pour permettre à notre entité de poursuivre ses activités en cette période puisque nous avons rencontré de grandes difficultés pour travailler, ce qui a même menacé l'efficacité du fonctionnement d'une organisation telle que la nôtre. C'est pourquoi je voudrais exposer ici à la Conférence les bonnes pratiques qui ont parmi un échange d'information entre l'AICESIS et l'OIT, et aussi évoquer les mesures définies de façon à relever les défis actuels. Exemple concret en la matière : l'organisation de webinaires au niveau régional, ce qui permet aux conseils de chaque région de participer à un échange d'expériences approfondi tout en bénéficiant de l'apport de la vision de l'OIT

au niveau régional. Cela permet de faire apparaître de nombreuses idées que l'on retrouve dans le rapport du Directeur Général et j'en soulignerai quatre en particulier :

- L'impact sur l'emploi qui aggrave encore les risques d'inégalité qui existaient déjà, et cela en matière de genre, de qualification, d'âge et de territoire.
- Deuxièmement, les changements dans les conditions de travail et d'emploi s'accroissent, ce qui entraîne très souvent des risques liés aux inégalités.
- 3. Les institutions de dialogue social doivent jouer un rôle clé de façon à surmonter les effets négatifs de la pandémie et permettre le lancement de nouvelles possibilités.
- Et enfin une action au niveau international est essentielle, pour apporter une réponse mondiale à un problème mondial tel que la pandémie.

C'est pourquoi au nom de notre association, nous réaffirmons notre désir d'approfondir notre collaboration avec l'OIT et surtout de souhaiter à l'OIT plein succès dans l'exercice de son rôle de chef de file international en matière sociale. Merci beaucoup.

► Mercredi 16 juin 2021

M. Saravanan Murugan

Gouvernement (Malaisie)
(Original anglais)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, bonjour à tous, les perturbations à grande échelle provoquée par la pandémie de Covid-19 ont eu des répercussions sur le développement économique du monde entier et a accru les disparités sociales et de développement entre les pays au sein des pays. Ainsi les inégalités dans le monde sont encore beaucoup plus patentes. Elles ne peuvent plus être traitées au niveau national au niveau régional uniquement. Bien au contraire, il est nécessaire d'aborder les choses sur le plan international, sous l'angle de la collaboration entre les différents mandants, gouvernements, employeurs et travailleurs sur le plan stratégique et exhaustif. Le rapport du directeur général de l'OIT « Le travail au temps du Covid » est un très bon rapport qui s'inscrit dans le cadre de la Déclaration du centenaire pour l'avenir du travail, ce qui est assez essentiel. La pandémie a provoqué une stagnation de l'économie et une incertitude sur les marchés mondiaux du travail. Parallèlement, des études ont montré que la pandémie a accéléré l'arrivée d'un certain nombre de formes du travail, l'avenir du travail en particulier pour une grande majorité de travailleurs de bureau en ligne. En Malaisie, cette affirmation est vraie alors que la pandémie a intensifié l'économie des plates-formes et le secteur informel, notamment dans le domaine alimentaire et des services. Cela dit, le manque de sécurité sociale et de protection de l'emploi dans ce secteur est source de préoccupation, raison pour laquelle nous porterons un intérêt particulier au document final de la CIT de cette année. Au niveau national, la Malaisie a pris un certain nombre de mesures avec un plan de relance à hauteur de 92,2 milliards de dollars américains. Pour l'instant, cela bénéficiait à plus de 20 millions de foyers et à plus de 2 millions d'entreprises. Je voudrais souligner en particulier le plan d'action du programme du subventionnement des salaires qui a permis à plus d'un demi-million d'employeurs de

continuer leurs activités et de maintenir dans l'emploi 4,7 millions de travailleurs. Pour ce qui concerne le renforcement de la protection des travailleurs, nous avons eu une initiative très récente du ministère des ressources humaines en Malaisie qui s'appelle « Travailler au service des travailleurs », une application mobile qui était inaugurée le mois dernier. Cette application est une plate-forme en ligne permettant à l'ensemble des travailleurs de faire connaître leurs griefs et déposer plainte semble avoir se déplacé physiquement au sein de nos services. Actuellement, nous avons 17 catégories de signalements de plaintes, que ce soient concernant les salaires, les prestations, les licenciements, le logement ou encore le travail à domicile. En l'espace de seulement un mois, nous avons reçu plus de 3000 plaintes déposées ainsi et nous avons pu donner suite à 1700 d'entre elles. On n'exagérera jamais l'importance de l'approche fondée sur l'ensemble de la société et l'initiative quelle qu'elle soit nécessite une coopération pleine et entière de l'ensemble des mandants à travers la promotion continue du dialogue social. Nous pensons qu'un avenir du travail centré sur l'humain permettra de créer davantage de croissance économique ainsi qu'un environnement durable et résilient pour l'ensemble des personnes. Toutefois, il est regrettable de constater qu'au milieu de cette pandémie dévastatrice alors que nous sommes en train d'y faire face, le monde est toujours aux prises avec des problèmes de respect des droits humains fondamentaux. La Malaisie se félicite du rapport du directeur général sur la situation des travailleurs au sein des territoires arabes occupés et s'associe à la communauté internationale cet acte répréhensible. La Malaisie appuie les initiatives prises par la communauté internationale et les Nations unies ainsi que l'OIT pour trouver une solution juste, durable, global et pacifique contre le conflit israélo-palestinien. La pandémie de Covid-19 a très certainement érodé des décennies de progrès en vue de l'équité, la justice sociale, les droits de l'homme fondamentaux. Ne laissons pas ceci encore aggraver la situation. Je vous remercie de votre attention.

M. Jagat Simkhada

Travailleur (Népal)
(*Original anglais*)

Madame la présidente, Monsieur le directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, camarades du monde entier, j'ai le privilège de m'adresser à la 109e conférence internationale du travail en tant que président du centre de coordination syndicale conjoint, JTUCC du Népal. En cette occasion et au nom de ce centre, ma propre confédération, la fédération népalaise des syndicats et tous les travailleurs du Népal et bien je voudrais sincèrement remercier l'OIT de l'organisation de cette magnifique conférence en cette période difficile. Je suis très heureux de voir qu'après la formation du centre JTUCC en 2007 en tant qu'organisation faîtière de 10 confédérations au Népal, nous avons largement réussi à renforcer la voie des travailleurs au Népal. Parmi les principaux succès, l'inclusion des droits des travailleurs en tant que droits fondamentaux dans la nouvelle constitution, l'adoption d'un nouveau droit du travail et l'introduction d'une loi sur la contribution à la sécurité sociale et la pandémie de Covid-19 a eu un impact choquant sur le marché du travail au Népal. Selon les estimations, 3 millions de travailleurs ont été touchés, ont soit perdu leur travail, ont vu leurs heures de travail réduite ou leurs salaires réduits. Les travailleurs du secteur informel y compris les migrants qui reviennent au pays sont durement touchés. Le centre JTUCC a travaillé auprès du gouvernement et des employeurs pour garantir la santé la sécurité des travailleurs, leur emploi ainsi que la sécurité des revenus et leur protection sociale. Et le système de soutien du gouvernement n'est pas très visible et les syndicats apportent un soutien de leurs

propres ressources aux travailleurs les plus touchés. Madame la présidente, il y a d'énormes défis pour mettre en œuvre la loi du travail ainsi que la loi relative à la sécurité sociale. Il y a des enregistrements d'employeurs dans le régime de sécurité sociale mais c'est très lent. Certains profitent de la pandémie ou bien abusent de l'article 145 de la loi du travail, des employeurs imagent des travailleurs ou recrutent d'autres travailleurs ou alors on recourt à l'externalisation. Donc, nous nous battons pour amender des dispositions qui réduisent les droits des travailleurs. Par rapport à nos demandes concernant le droit du travail, le gouvernement a récemment déclaré un salaire minimum à mettre en œuvre dès l'année prochaine. Nous avons assisté fortement auprès du gouvernement pour qu'il revoie cette décision et qu'il mette en place le nouveau salaire minimum dès la fin de l'an dernier. Le contexte a changé en raison de la crise du Covid-19 et donc nous avons davantage de défis en matière de relations professionnelles. Donc nous avons tous besoin d'un renforcement des engagements des partenaires sociaux afin que l'on règle les problèmes grâce au dialogue social efficace et que l'on assure le travail décent. Donc je remercie l'OIT de son soutien à cet égard. Je pense que cette conférence va nous réunir pour lutter en faveur de nos droits du travail pendant cette période difficile avec davantage de solidarité et de soutien de la part du monde entier. Et pour terminer je souhaite plein succès à cette conférence et je vous remercie.

M. See Leng Tan

Gouvernement (Singapour)
(*Original anglais*)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, Singapour salue l'appel lancé par l'OIT en faveur d'une réponse mondiale pour une riposte pour une reprise du Covid-19 qui soit à la fois inclusive, érabable, résiliente. Orienté par la Déclaration du centenaire de l'OIT pour le futur du travail, Singapour se concentre sur trois domaines. Tout d'abord, une reprise inclusive. Le gouvernement a mis de côté 75 milliards de dollars américains pour aider les travailleurs des entreprises dont 18,5 milliards de dollars ont déjà été déboursés dans le cadre de notre régime de soutien à l'emploi pour sauver des emplois et pour compenser également des pertes de revenus. Ceci a bénéficié la majorité de nos travailleurs, plus de 2 millions de travailleurs dans plus de 150 000 entreprises. Près de 200 000 indépendants ont également reçu des allocations pour un montant de 7000 USD chacun. Et pour ce qui est des travailleurs à faible revenu, notre ambition c'est de couvrir tous les secteurs avec un salaire progressif, notamment pour augmenter les salaires et aussi pour améliorer leurs compétences. Deuxièmement, des effectifs résilients et adaptables. Les partenaires tripartites de Singapour collaborent pour aider les personnes en recherche d'emploi touchées par cette pandémie, notamment dans des secteurs de croissance clés. Fin février de cette année, environ 93 000 travailleurs ont trouvé de nouvelles possibilités d'emploi dans le cadre de ce que nous appellerons l'initiative « SGUnited Jobs and Skills ». Nous avons un autre programme qui compense les pertes de salaire et les salariés peuvent recevoir jusqu'à 11 000 USD et jusqu'à 40 000 USD pour toute personne recrutée de 40 ans et plus. Sur le long terme, pour s'adapter aux changements structurels dans l'économie, les partenaires tripartites pour élaborer ce qu'on appelle une carte de transformation de l'industrie qui couvre plus de 80 % de l'économie. Troisièmement, une approche durable pour garantir un travail décent et sûr pour tous. Nous avons adopté des mesures de gestion sûres qui permettent un retour sur le lieu de travail en sécurité. Et nous donnons également la priorité au bien-être mental de nos travailleurs, nous

avons introduit iWorkHealth qui est un outil numérique qui aide les employeurs à identifier les domaines de stress pour les travailleurs. Et nous avons également un autre programme qui apporte aussi des informations aux travailleurs. Nous avons également un partenariat avec des organisations non-gouvernementales pour lancer le projet DAWN qui est là pour sensibiliser la santé mentale parmi les travailleurs migrants. Le gouvernement de Singapour veille à faire en sorte qu'un futur du travail poste Covid [? 3:28] avec des emplois décents et des lieux de travail plus surs pour tous. Nous sommes de fervents soutiens des partenaires tripartites et mon collègue tripartites Mary Liew, membre adjoint du groupe des travailleurs au conseil d'administration de l'OIT, parlait le 7 juin et nous allons également jouer notre rôle pour aider la région à se préparer pour répondre à l'appel qui a été lancé par l'OIT qui souhaite un futur plus positif grâce au travail et notamment par le biais de notre centre régional pour le futur du travail. Pour terminer, nous réaffirmons l'engagement de Singapour pour organiser la 17e réunion régionale Asie et le Pacifique en 2022. Merci.

M. Panos Tsakloglou

Gouvernement (Grèce)

(Original anglais)

Merci Madame la présidente, Monsieur le directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, c'est un honneur que de m'adresser à la session plénière de cette conférence exceptionnelle virtuelle. Tout d'abord, je voudrais remercier le directeur général de son excellent rapport sur « Le travail au temps du Covid ». Pour essayer de sauver la santé publique des effets dévastateurs de cette crise sanitaire, des gouvernements du monde entier ont adopté des mesures restrictives afin de limiter la propagation du Covid-19. Le déclin qui s'en est suivi dans l'activité économique a entraîné des crises économiques sans précédent, des millions d'emplois ont été perdus ce qui a eu un impact sur les moyens d'existence des personnes. Dans ces conditions, le principal objectif du gouvernement a été d'aider les travailleurs dont les emplois couraient des risques. Dans ce cadre, le gouvernement grec a adopté des mesures équivalant à 20 % du PIB annuel et ce malgré la dette très lourde du pays. Avec une augmentation des vaccinations, avec un retour progressif à la normalité, la principale difficulté maintenant est d'augmenter l'emploi, d'assurer la continuité des entreprises, et dans ce contexte nous sommes tout à fait d'accord avec le rapport du directeur général qui dit qu'une action multilatérale cohérente est une condition préalable pour une reprise de la pandémie fondée sur l'humain. En Grèce, malgré la chute du PIB de 7,8 % en 2020, le taux de chômage baissé d'un pour cent essentiellement des mesures de protection de l'emploi qui ont été adoptées. Le principal objectif du gouvernement grec dans cette période post Covid est de protéger de promouvoir l'emploi et de renforcer la croissance durable par les moyens suivants : tout d'abord, en aidant l'emploi en fournissant des mesures incitatives aux employeurs pour le maintien des emplois ou pour la création d'emplois et notamment dans des secteurs qui ont été touchés par le Covid tel que le tourisme et les activités connexes. Deuxièmement, promouvoir les compétences des effectifs en renforçant les liens entre l'éducation le marché du travail. Trois, remodeler les programmes de l'organisation d'emploi de la main-d'œuvre afin de renforcer l'efficacité et les politiques du marché du travail et notamment pour les groupes vulnérables. Et ensuite, quatrièmement, promouvoir également un environnement propice aux entreprises. Toutes ces politiques seront complétées par des changements du cadre réglementaire du marché du travail qui a introduit une initiative de législative qui est actuellement débattue par le Parlement. Son principal objectif est de faciliter des accords de travail

flexible dans le contexte d'un équilibre vie privée, vie professionnelle, une réforme du cadre de télétravail et un renforcement également du respect du droit du travail. Vue la Déclaration du centenaire et l'appel mondial de l'OIT en faveur d'une action contre la crise du Covid-19, le gouvernement grec a introduit ce projet pour la ratification de la Convention 187 concernant le Cadre promotionnel pour la santé et la sécurité au travail et la Convention 190 concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail. Et ce faisant, nous sommes convaincus que les normes internationales du travail ont un rôle central à jouer dans la prévention de la régression économique et aussi pour faire en sorte que la reprise se concrétise. Merci beaucoup.

Mme Begum Monnujan Sufian

Gouvernement (Bangladesh)

(Original anglais)

Merci Madame la présidente, je vous félicite de votre élection en tant que président de la 109e conférence internationale du travail. Je tiens à remercier le directeur général ainsi que le président du conseil d'administration [? 0:36], je les remercie je remercie le directeur général et le président du conseil d'administration de leur rapport très complet. Le monde du travail fait face à des défis sans précédent en raison du Covid-19. Pour réduire son impact, Madame le Premier ministre Sheikh Hasina a adopté la directive en 31 points. Le gouvernement a dégagé 15,1 milliards de USD sous la forme d'un paquet pour favoriser la reprise. Environ 1 milliard de USD ont été dépensé pour payer les salaires des travailleurs. Cette année 12,67 milliards de USD ont été affectés aux programmes de sécurité sociale ce qui représente environ 18 % du budget national et 4,21 % du PIB. Avec l'aide de l'OIT, nous avons adopté des lignes directrices pour garantir la santé la sécurité au travail durant le Covid. 23 comités spéciaux de gestion des crises ont été créés et sont chargés d'assurer le suivi de la crise. Un service de télémedecine est également proposé aux travailleurs. Madame la présidente, le Bangladesh a enregistré une forte baisse des recettes de ses exportations et notamment dans le secteur RMG en raison de l'annulation de commande et en raison de la baisse des prix due au Covid. Beaucoup d'entrepreneurs ont été forcés d'arrêter la production et par ailleurs il y a beaucoup de travailleurs migrants du Bangladesh qui ont perdu leur emploi. Madame la présidente, pour améliorer les droits des travailleurs et pour améliorer la sécurité sur le lieu de travail nous sommes en train d'élaborer une feuille de route en consultation avec l'OIT et avec les organisations d'employeurs et de travailleurs au niveau national et au niveau international. Je suis heureuse de vous informer que le Bangladesh va ratifier la Convention 138 de l'OIT relative à l'âge minimum d'ici au mois de décembre de cette année. Ainsi le Bangladesh aura ratifié les huit conventions fondamentales de l'OIT. L'an dernier nous avons créé trois nouveaux tribunaux du travail et quatre autres devraient être également créés pour traiter les cas qui se présentent. (L'orateur s'interrompt). [Interruption 3:53] [Étranger 4:01] Madame la présidente, en ce moment même, nous souhaitons faire part de nos préoccupations concernant l'agression continuent d'Israël contre les territoires palestiniens, ce qui met en péril les moyens d'existence de centaines de milliers de palestiniens éliminent leur accès aux opportunités économiques et à des emplois décents. Nous avons déjà manifesté notre soutien en faveur du peuple palestinien, Madame la présidente, cette année, le Bangladesh célèbre le jubilé d'or de l'indépendance et le centenaire de la naissance du père de notre nation, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman. À cette occasion festive, nous réaffirmons notre engagement en faveur d'une reprise inclusive, résiliente et

durable de la pandémie conformément au document final sur le Covid-19. Je vous remercie.

M. Alexey Vovchenko

Gouvernement (Fédération Russe)

(Original russe)

Bonjour mes chers collègues, je voudrais d'abord commencer par quelques mots de remerciement auprès des organisateurs de cette conférence internationale du travail en ces temps difficiles. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute que la Covid-19 a frappé de plein fouet le marché du travail. Comme l'a dit à juste titre le directeur général dans son rapport, sous certains aspects, les répercussions ont été quatre fois pires que pendant la crise financière de 2008. Le pire, ce sont les pays à faible revenu qui l'ont subi, les PME, les personnes travaillant dans le secteur informel, les jeunes, les femmes, les migrants ou encore les personnes handicapées. La crise de la Covid-19 dans le monde entier a donné un coup d'accélérateur au travail à distance. Lorsque l'on regarde le paysage du monde du travail en Russie et bien on constate qu'avant la période de la pandémie il y avait à peu près 30 000 de nos concitoyens qui travaillaient à distance. Mais en 2020 cette quantité est passée à 6 millions de personnes, ce qui représente presque 11 % de la population active. Et là nous avons constaté qu'il y avait des lacunes juridiques concernant l'organisation du travail à distance. En dépit du fait que dans notre code du travail, la loi principale dans le monde du travail, il y avait des dispositions concernant le travail à distance mais les modalités exactes d'organisation de ce type de travail et le processus d'interaction entre l'employée l'employeur nécessitait d'être précisé. Ainsi pour apporter les modifications nécessaires à la législation, le ministère du travail et de la protection sociale a présenté des amendements au code du travail. Ainsi, à la fin de l'année dernière, nous avons adopté en fédération de Russie nouvelle version de cette loi en vigueur depuis le 1er janvier 2021 qui élargit la notion de travail distance. Ainsi, il est possible d'organiser de différentes manières cette disposition de travail. Ce peut être un avenant au contrat de travail ou alors une convention collective qui régleme tout cela. On peut aller jusqu'à six mois dans le cadre d'un contrat temporaire, ou encore cela peut-être un contrat périodique lorsque l'on alterne entre le travail présentiel et le travail à distance. La relation entre les employeurs et les employés est régleme à différents niveaux par les conventions collectives, à travers un acte normatif local ou encore en consultant les organisations professionnelles à travers les contrats de travail. L'interaction, le temps d'interaction entre l'employeur et l'employé est compté comme du temps de travail, c'est important. Ainsi, cela permet d'éviter les baisses de salaires et maintient un certain nombre de garanties apportées aux travailleurs. Il faut souligner que c'est justement le travail hybride, lorsque l'on travaille parfois au bureau et parfois distance qui est le plus demandé. C'est justement ce format souple d'emploi qui prédomine à l'avenir nous pensons. Nous avons aussi à faire face aux problèmes de l'échange de documents contractuels entre les travailleurs et les employeurs et aujourd'hui nous avançons avec confiance en ce sens. Nous avons en face de test actuellement un système d'échange électronique de documents, et ce n'est pas qu'un détail. En effet, nous avons bien compris que l'échange électronique des documents contractuels permettre aux travailleurs de faire valoir leurs droits et aux employeurs de bien préciser noir sur blanc les dispositions exactes qui s'appliquent en termes d'interactions entre les différentes parties, c'est nécessaire au bon déroulement des affaires. Après la levée d'un certain nombre de mesures anti-covid, nous avons assisté

à une petite baisse du nombre de russes qui travaillaient à distance. On est arrivé à 6 % de la population active, mais nous pensons qu'à l'avenir ce type de travail va se développer à nouveau pour atteindre 10 % de la population active. Et pour conclure mon intervention, je tiens à souligner que nous constatons aujourd'hui que la crise de la Covid-19 mais aussi la numérisation changent profondément le monde du travail et c'est la raison pour laquelle en tant que ministre chargé de ce domaine-là nous devons relever les défis émergents et réagir à ces phénomènes. Je vous remercie de votre attention

Mme Barbara Owsiak

Employeuse (Pologne)

(Original anglais)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir de prendre la parole à la 109e session de la conférence internationale du travail. L'année écoulée a été difficile alors que la Covid-19 et que ses conséquences socio-économiques l'ont frappée de plein fouet et ont rendu la vie beaucoup plus difficile aux employeurs aussi bien aux employés. Cela dit, comme nous avons su faire preuve de résilience et que nous avons bénéficié de l'appui des gouvernements nationaux, les entrepreneurs ont réussi à s'en sortir, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas subi des pertes, que des entreprises n'ont pas dû fermer leurs portes, ou que des travailleurs n'ont pas perdu leur emploi. Je veux donc saisir cette occasion pour remercier les instances internationales telles que l'OIT ou l'OIE du rôle qu'elles ont joué pour faciliter la riposte mondiale à ce qui est apparu comme une urgence véritablement mondiale. Je voudrais maintenant me concentrer sur ce que les employeurs polonais estiment étant des éléments manquants au rapport du directeur général pour que nous puissions pointer du doigt où il faudrait améliorer les choses. Tout d'abord nous pensons que l'OIT devrait renforcer ses efforts de suivi et de rapport au sujet de la dimension entreprise de la pandémie. L'OIT est particulièrement bien placée pour le faire et nous pourrions envisager des recherches plus approfondies là-dessus. Ces travaux devraient mener à des conclusions sur la manière dont on devrait aborder les crises de demain, quelles activités devraient être renforcées, quelles activités fonctionnent, quelles activités sont inutiles. Nous devons savoir quels sont les outils qui sont les plus pertinents et être prêts à les utiliser, à les adapter si la situation le nécessite. Deuxièmement, je pense qu'il faut repenser à la notion de productivité. Il ne s'agit pas seulement de la productivité du travail par exemple, faire baisser les coûts. Bien au contraire, le facteur total de productivité est étroitement lié à l'efficacité économique d'un pays et sa gouvernance. Ce qui veut dire, qu'il faut apporter un éclairage supplémentaire. Il faut se poser la question des institutions nationales, des systèmes d'éducation, de l'État de droit notamment. La productivité est un facteur qui conditionne la résilience du travail et des lieux de travail surtout dans l'économie informelle. Troisièmement, nous espérons que l'OIT pourra devenir fer de lance dans la réflexion sur l'anticipation des compétences et de leur développement. L'avenir est décidé aujourd'hui et le décalage entre les compétences des travailleurs et les besoins sur le marché du travail ne fait que grandir. Le problème est encore pire pour les pays tels que la Pologne où les compétences numériques sont bien en deçà de celles qu'on a dans d'autres pays pour les employés de plus de 50 ans. À partir du rapport et les propositions générales qui figurent, nous, les employeurs, appelons à la réduction de la bureaucratie et à une réglementation pour les entreprises qui soient stables et transparentes, aussi l'élimination des obstacles nationaux et transnationaux aux

investissements. De telles mesures devraient concerner l'ensemble des acteurs du marché, cela dit il faudrait au premier chef qu'elles visent à simplifier et à faciliter le climat des affaires pour les PME. Voilà une condition qui est sine qua non à la relance de l'économie. À cette fin, nous voudrions exhorter vivement l'ensemble des participants à demandé que le dialogue social au niveau national se produise de manière pertinente et que les partenaires sociaux puissent véritablement avoir des répercussions sur le processus de décision. Les consultations devraient être justes, honnêtes et directes allant droit au but, elle devrait se faire avec l'ensemble des parties prenantes y comprises au niveau local. Bien souvent ce sont ceux qui sont laissés de côté. Pour terminer nous devrions aussi faire une transition verte et numérique, veillez à la transformation éco citoyenne des économies numériques. C'est nécessaire et c'est une question d'équité pour que personne ne soit laissé sur le côté. Comme nous l'a montré la pandémie lorsque de tels bouleversements se produisent nous devons y être prêts. Nous devons rester unis et ainsi nous réussirons. Je vous remercie de votre attention.

M. Albert Meredith

Gouvernement (Samoa)

(Original anglais)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, chers amis, Talofa lava et toutes mes salutations. J'ai le plaisir de prendre la parole au nom de mon pays, l'État indépendant de Samoa. Au nom du gouvernement de Samoa, j'ai l'honneur de féliciter Son Excellence, Monsieur Omar Zniber, ambassadeur et représentant permanent du royaume du Maroc auprès des Nations Unies à l'occasion de sa nomination en tant que préside de la conférence. Sachez que vous bénéficiez de notre soutien sans réserve dans le cadre de votre mandat. Nous voudrions dire également que nous prenons bonne note du message transmis par le directeur général sur la manière dont la pandémie a accru les inégalités, les vulnérabilités déjà présentes dans nos sociétés et qu'il est nécessaire de traiter ceci sous lors de la coopération multilatérale. Nous reconnaissons également l'importance de la sécurité des systèmes de santé pour veiller à ce que les travailleurs soient protégés face aux lacunes qui ont été mises en lumière par cette crise de la Covid-19 y compris la santé mentale. Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier l'OIT de son appui auprès de notre pays à travers la mobilisation des ressources et des partenariats techniques. En effet avec l'appui du BIT, nous avons effectué une évaluation rapide des conséquences de la Covid-19 sur les entreprises, les travailleurs et les foyers. L'importance de ce travail tient au fait qu'il trace la voie à la poursuite des mesures et de son programme pour venir en aide aux plus démunis. Nous avons fait un examen du droit du travail dans notre pays qui montre une évolution des normes du travail. Pour donner suite à l'évolution des normes du travail, de sorte que nous puissions combler les lacunes y compris à travers l'engagement pris par le gouvernement et aussi les mandants à ratifier la Convention 190 sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Ces deux dernières années, nous avons bien compris quels étaient les problèmes en cours dans le monde du travail et de l'emploi, nous avons avec la deuxième politique nationale de l'emploi qui a pour but de mieux reconstruire l'emploi décent et remédier au problème du licenciement, la réduction du volume horaire de travail ou encore la perturbation des emplois saisonniers, le resserrement de débouchés ou la privation pour les gens de mer à l'étranger. Nous avons une responsabilité ou plutôt la riposte de l'OIT face au changement climatique avec le Climate Action for Jobs initiative nécessite également

d'être soulignée. L'initiative est une plate-forme de haut niveau et nous pensons ainsi que nous pourrions engager une transition juste pour tous. Pour terminer, nous voudrions renouveler notre engagement à travailler avec les partenaires sociaux pour étayer la reprise pour les travailleurs concernés et les employeurs également à travers une assistance effective ciblée. Fixer comme priorité la Convention 190 et ses objectifs, notamment lutter contre la violence et le harcèlement y compris le harcèlement sexuel et la violence sexiste dans le monde du travail. Nous voudrions également continuer notre action commune dans le cadre de l'organisation Blue Pacific Big Ocean States pour promouvoir et améliorer encore un certain nombre de dossiers au sein de notre région y compris l'action climatique à transition juste. Pour terminer, je vous souhaite un franc succès dans le cadre de ce nouvel environnement, ce nouveau contexte pendant et après la Covid-19. Je vous remercie.

Mme Lamia Yammine

Gouvernement (Liban)

(Original arabe)

Monsieur le président de la conférence, Mesdames et Messieurs, au nom du groupe arabe je vous salue. Au cours de 109e session de la conférence internationale du travail et par la même occasion je félicite le président ainsi que le Bureau International du Travail. Mesdames et Messieurs, au cours des deux dernières années une pandémie dangereuse et sans précédent s'est répandue dans la terre entière. Des millions de personnes ont péri dans cette pandémie est inconséquent sur le plan économique, social ont eu lieu. En plus, beaucoup de travailleurs ont perdu leur emploi et cela a conduit aussi à des faillites en cascade notamment les petites et moyennes entreprises. En outre, les revenus ont diminué, ce qui a mené à l'accroissement du taux de chômage, l'exacerbation de la pauvreté et ainsi les conséquences se sont fait sentir chez les femmes, la jeunesse et les petites et moyennes entreprises. Mesdames et Messieurs, au nom du groupe arabe, j'aimerais remercier Monsieur Guy Ryder le directeur général de cette organisation pour son rapport intitulé « Le travail au temps du Corona » et qui a abordé les conséquences de cette pandémie, que ce soit sur le plan des êtres humains ou sur le plan du marché du travail. Nous saluons le contenu de ce rapport parce qu'il contient un certain nombre de propositions afin de faire face à cette pandémie et de mitiger ses conséquences. Cette pandémie nécessite la solidarité, la coopération et les efforts collectifs pour sortir de la crise. Mesdames et Messieurs, malheureusement, le peuple palestinien demeure une victime des politiques de discrimination et d'apartheid, sa dignité est bafouée. Il est privé de ses droits élémentaires selon le droit international, et malheureusement les travailleurs arabes en Palestine, que ce soit en Cisjordanie ou à Gaza et aussi dans le Golan syrien et au sud du Liban malheureusement ils sont aussi victimes comme les Palestiniens de déplacements forcés, de harcèlement, d'expropriation de terrains et de maisons. Ils sont aussi soumis à des heures de souffrance et d'attente devant les points de contrôle de sécurité qui limitent leurs déplacements et qui les privent de l'exercice de leurs droits élémentaires et de leur dignité. Ainsi, à travers cette tribune est au nom du groupe arabe, nous appelons la communauté internationale à assumer ses responsabilités afin de forcer cette entité coloniale d'arrêter ces pratiques provocatrices et qui menace la paix et la sécurité dans le monde. Mesdames et Messieurs, l'iniquité entre les pays face à cette pandémie, la disparité dans les capacités financières et les moyens techniques et sanitaires et sur le plan des vaccins constituent un indice non-sain et qui va provoquer et qui va étendre en fait pandémie et va

approfondir la souffrance et peut-être qu'il va aussi accroître les pertes pour les individus. Ainsi, Mesdames et Messieurs, le monde plus que jamais à besoin de solidarité et de coopération car le recouvrement n'aura pas lieu sans cette solidarité et cette action collective. En guise de conclusion, au nom du groupe arabe, nous appuyons la détermination de cette organisation a organisé un forum dans la politique internationale pour une riposte mondiale robuste et coordonnée afin de soutenir les états membres dans l'élaboration de stratégies de recouvrement centrées sur l'homme notamment dans les pays en développement. Je vous remercie de votre attention.

Mme, Julie Lodrup

Travailleuse (Norvège)

(Original anglais)

Merci Madame la présidente. D'abord, je remercie l'OIT du travail remarquable accompli pendant cette crise difficile. La Covid-19 a mis en lumière de graves faiblesses de notre système économique. Je pense qu'il faut prendre du recul et se poser la question suivante : avons-nous un système apte à faire face à la période d'après Covid et sinon comment la modifier ? Même avant la pandémie le monde n'était pas sur la bonne voie pour parvenir à l'ODD 8 et le programme 2030. Seulement 30 % de la population mondiale bénéficie d'une sécurité sociale suffisante, en dépit des engagements contractés au lendemain de la crise financière de 2008. Les obstacles sont les suivants, pauvreté, inégalités, défiance vis-à-vis des gouvernements, des institutions et tout ceci a accru les conséquences de la pandémie et constitué aujourd'hui de graves menaces à la reprise. Mais cette crise est également porteuse d'espoir puisque nombreuses sont les personnes qui ont compris maintenant à quel point il est important d'être syndiqué et qui nous ont rejoint et les actions collectives favorisent la solidarité sociale. Nous avons constaté maintenant une volonté indéfectible de prendre des risques pour protéger nos populations. Cela a cru également la sensibilisation au rôle du secteur public. Nous avons appris qu'il a véritablement un argument économique, moral et de santé publique à mettre en place la protection sociale universelle. En Norvège, le congé maladie était controversé parce qu'il ne prévoyait pas de délai de carence. Mais pendant la pandémie, tout le monde a bien compris qu'elle était sa valeur pour lutter contre le virus. La pandémie a été une piqûre de rappel qui nous montre qu'il faut changer de paradigme. Il ne faut pas seulement chercher le profit économique à court terme, mais il faut penser à long terme et anticiper les risques. Pour reconstruire la confiance, nous devons légiférer et instituer des institutions qui fonctionnent. Pour les populations qui démocratisent les débouchés professionnels en termes de travail décent. Ces dernières années, un certain nombre d'initiatives dites de diligence due obligatoire sont arrivées. Récemment, le gouvernement norvégien a proposé une nouvelle loi qui demandera à des milliers de grandes entreprises du pays de divulguer les mesures qu'elles prennent pour faire respecter les droits de l'homme dans leur chaîne de valeur. C'est une proposition qui est une nouvelle approche en termes de transparence et de supervision réglementaire. L'appendice dans le rapport du directeur général sur la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés nous rappelle que ce que disait le groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme qui dit que les entreprises ne sont pas des acteurs neutres et qu'il a une nécessaire qu'elles fassent preuve d'une diligence renforcée dans les contextes de conflit pour éviter d'être complices de graves violations des droits de l'homme et des conventions de Genève. Mieux reconstruire, cela signifie une approche centrée sur l'humain, sur la

base de la conduite responsable des affaires des entreprises du dialogue social et de la coopération tripartite pour mettre en place des solutions fondées sur les droits inclusive et durable. Mais pour que le dialogue social soit efficace pour apporter une parade à la crise, les droits fondamentaux tels que la liberté syndicale, la négociation collective ou encore le droit syndical doivent être respectés. Il y a quelques jours, la Cour européenne des droits de l'homme a rendu un arrêt disant que le droit de grève et le droit de constituer un syndicat l'emportent sur des droits économiques tels que les quatre libertés prévues par l'accord Espace économique européen, Union européenne. Ainsi l'arrêt dans l'affaire Holship qui était passée devant la Cour européenne des droits de l'homme par la Confédération norvégienne des syndicats constituent une décision extrêmement importante pour l'ensemble du mouvement syndical européen. Pour accroître le rôle et la contribution des partenaires sociaux aux efforts de reprise. L'OIT devrait se focaliser davantage sur le renforcement de leurs capacités institutionnelles. Après tout, l'engagement auprès des Nations Unies et la contribution au cadre de coopération nationale est un test extrêmement important pour la pertinence des dispositions. Ne soyons pas timides, faisant preuve d'innovation et d'engagement en faveur des objectifs mondiaux et c'est ainsi que nous pourrions avancer et ne laisser personne de côté. Je remercie.

M. Maroof Qaderi

Travailleur (Afghanistan)

[Problème technique. L'allocation est enregistrée en anglais.]

M. Mohd Effendy Abdul Ghani

Travailleur (Malaisie)

(Original anglais)

Merci Madame la présidente, mesdames et messieurs, chers amis, au nom de mon organisation je voudrais vous remercier sincèrement de m'avoir donné la parole à l'occasion de cette session. Pour notre organisation, cette conférence intervient à un moment où le monde fait face à la situation la plus difficile. Notamment pour ce qui concerne la santé et l'avenir des travailleurs et un certain nombre d'éléments de nos vies. Comme de nombreux pays, la Malaisie n'a pas échappé aux plus graves défis de notre époque surtout depuis la 2e guerre mondiale. Entre autres, cette crise causée par la COVID-19 a constitué la pandémie la pire et ne nous y attendions absolument pas. Les conséquences de la pandémie qui ont touché la Malaisie depuis la mi-janvier 2020 se sont ressenties de manière absolument drastique par les travailleurs aussi bien dans le secteur formel qu'informel. On ne saurait nier les conséquences positives de la COVID-19 à certains niveaux, soit, mais les conséquences négatives sont souvent tragiques, notamment avec les décès de nombreuses personnes ou encore les débouchés professionnels qui se resserrent ou la tourmente économique. La pandémie de COVID-19 a complètement changé la donne dans le monde du travail en Malaisie et les syndicats de notre pays font tout leur possible pour faire face à ses conséquences. Conformément aux efforts entrepris par le gouvernement et les mesures volontaristes des syndicats, nous prenons certainement d'initiatives pour aider les travailleurs et nos différents affiliés. Les syndicats en Malaisie fêtent bientôt

leur 80e anniversaire et nous sommes confrontés à un certain nombre de défis qui nécessitent des solutions holistiques. En effet, aujourd'hui, le nombre de travailleurs syndiqués n'est qu'à peu près 8 % de la population active, beaucoup moins que les 16 millions d'employés qui travaillent dans notre pays. Même si la population continue à augmenter, le nombre de travailleurs syndiqués est encore extrêmement faible. Notre organisation propose de rendre obligatoire l'affiliation à un syndicat pour tous les travailleurs et que chacun puisse avoir ainsi le droit d'être représenté par un syndicat sur les questions d'emploi. L'objectif étant de devenir une nation à hauts revenus avec les emplois pour les travailleurs de qualité, mais aussi des employeurs de qualité, des travailleurs jouissant d'un bien-être et dont on respecte la dignité pour une meilleure productivité. La pandémie de COVID-19 a montré que les employeurs doivent porter les protections appropriées aux travailleurs notamment, mettre à disposition le matériel lorsque l'on travaille à distance et respecter les travailleurs locaux étrangers formels et informels. Nous remercions le gouvernement en particulier le ministre des ressources humaines, d'avoir fait respecter la loi sur les conditions de vie des travailleurs, en particulier les étrangers, et que les employeurs respectent les normes de travail minimales, la loi de 90. Pour conclure, soulignons que les syndicats font face à de nombreux défis. Ce n'est qu'à travers les syndicats et de manière dynamique, que nous pourrions changer l'environnement mais aussi militer pour les intérêts de tous les travailleurs. Avec cette pandémie et la fermeture de 5 syndicats en Malaisie, nous sommes préoccupés puisque ceci ne sera pas le seul exemple. Il y en aura d'autres et c'est absolument tragique. Nous devons défendre les intérêts des travailleurs. Il faut renforcer l'esprit du tripartisme et travailler main dans la main avec le gouvernement, les employeurs à cet effet, mais en même temps, continuer à défendre les intérêts des travailleurs à tous les niveaux et renforcer la protection de manière holistique pour l'amélioration de la situation en général.

M. Samir Majoul

Employeur (Tunisie)

(Original arabe)

Monsieur le Président de la Conférence, Mesdames et Messieurs. Permettez-moi, en premier lieu, d'adresser à Monsieur le Président de la conférence et les vice-présidents toutes nos félicitations à l'occasion de leur élection à la direction des travaux de la 109e CIT. Nous ne manquerons pas d'adresser à Monsieur Guy Ryder, le directeur général du BIT, tous nos remerciements pour tous les efforts déployés pour l'organisation de cette session et notamment le projet du document final sous le titre de l'appel mondial afin de mesures pour une reprise centrée sur l'être humain afin de sortir de la crise de la COVID-19 qui soit durable. Monsieur le Président, la crise a mis tous les partenaires sociaux face à une grande crise et de difficultés qui menacent toutes les parties prenantes, que ce soit travailleurs, employeurs et notamment les PME. Et cette crise a prouvé également que nos mesures de précaution et d'accompagnement mises par les gouvernements étaient au deçà des attentes et inefficaces. La crise a aussi démontré l'écart numérique et dans le domaine de la technologie moderne et le besoin urgent afin de lever cette barrière technologique et la barrière du savoir, y compris le blocage psychologique. Mesdames et Messieurs, le grand défi est celui de préserver le tissu économique et de maintenir des entreprises pérennes afin de garantir la stabilité et le développement du marché du travail. La crise a amené à une rupture des activités des entreprises, leur perte du marché et des fois leur faillite et qui touche tout le monde. La rupture de ces marchés menace tous nos

citoyens, les prive de revenus et prive l'État également du revenu des impôts et des contributions sociales. Nous appelons l'OIT accompagnée des institutions financières mondiales d'adopter un plan de travail et qui vise à aider les PME pour dépasser les répercussions de cette crise et garantir leur équilibre financier à travers des financements et ne pas les accabler d'obligations supplémentaires, de leur fournir la flexibilité nécessaire qui leur permet de répartir leurs ressources humaines et d'éviter les licenciements collectifs. Tous les partenaires sociaux devraient prendre part au gouvernement, secteur bancaire, organisations des travailleurs et des employeurs, et travailleurs. Le document final devrait aussi comporter un appel pour le renouvellement du contenu du dialogue social vers une productivité pérenne capable d'être concurrentielle, de fournir la protection sociale qui sont les axes d'une économie capable d'être durable et résiliente. Nous appelons à renforcer la coopération internationale dans le domaine de la production des vaccins sous l'égide des Nations Unies de manière qui préserve l'équilibre entre le droit des brevets d'une part, et celui des besoins d'accès à la prévention et à un traitement. Monsieur le Président, en conclusion, nous exprimons notre solidarité totale avec le peuple palestinien qui souffre de manière permanente depuis des décennies et nous soutenons son droit à l'autodétermination et la Constitution de son État. Je vous remercie.

M. Josef Bugeja

Travailleur (Malte)

(Original anglais)

Merci Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs. C'est un privilège de m'adresser à vous. Le rapport du directeur général est intitulé « Le travail au temps du Covid » et il parle notamment de la promotion d'une reprise centrée sur l'humain pour sortir de cette crise sans précédent dans le monde. Comme l'a dit le directeur général, et je cite « La reprise après le COVID-19 doit être centrée sur l'humain et pour être efficace, et bien, il faut une réponse mondiale qui traite la pauvreté, les inégalités, qui promeut le dialogue social, qui renforce les institutions du travail et qui soutient la justice sociale ». Donc il faut que nous travaillions ensemble à une reprise post Covid, sans laisser les plus vulnérables de côté. Depuis le début, près de 4 millions de personnes sont décédées, 33 millions de personnes ont perdu leur emploi, 81 millions de personnes ont quitté le marché du travail, 141 millions de travailleurs travaillent moins ou pas du tout. Ce qui veut dire que pour ce qui est de l'emploi, cette crise a eu un impact qui est 4 fois supérieur à l'impact de la crise financière de 2008. À Malte, outre la disruption de la vie sociale normale, cette pandémie a eu un effet délétère sur l'économie de Malte, notamment sur l'hébergement et les services connexes, l'aviation, les secteurs de la fabrication, sur les principales sources de revenus du pays. Malgré les difficultés au début de la crise, les syndicats, les employeurs, les ONG, le gouvernement sont réunis dans le cadre d'un dialogue social constructif pour gérer le moyen et le court terme en mettant en place des arrangements de travail afin de protéger la santé de la nation, les revenus et les emplois et la sécurité et la santé des travailleurs. Donc une série de mesures ont été adoptées en mars 2020 pour un montant supérieur à 2 milliards de dollars, 85000 salariés ont bénéficié d'allocations du gouvernement pour un montant de 40 millions par mois. Nous avons également introduit un congé quarantaine, des allocations chômage supplémentaires pour les personnes qui ont perdu leur emploi, ainsi qu'une subvention mensuelle pour les parents qui ont dû rester à la maison pour s'occuper

des enfants de moins de 16 ans ainsi qu'une subvention pour les personnes handicapées qui n'ont pas pu garder leur emploi. Et nous avons également apporté une aide à des salariés vulnérables ou à des femmes enceintes qui ne pouvaient pas reprendre le travail. Nous avons également apporté une assistance aux retraités et nous avons aussi subventionner des loyers. Les facteurs plus importants du succès du dialogue social ont été l'engagement des employeurs à maintenir tous les travailleurs et à payer une partie de leur salaire. Quant aux syndicats et au nom des employés, et bien, ils ont accepté de réduire les salaires, avec notamment des allocations qui étaient versées par le gouvernement pour y faire face. Le chômage est resté à son niveau le plus faible et nous avons maintenant une campagne de vaccination et près de 60 % de tous les adultes maltais sont pleinement vaccinés alors que 78 % d'entre eux ont reçu au moins une dose. Pour surmonter cette crise, nous devons nous engager en faveur des droits fondamentaux au travail, mettre en place un futur durable, inclusif et résilient pour que personne ne soit laissé de côté. Les partenaires sociaux, le gouvernement, l'OIT, d'autres institutions multilatérales doivent se mobiliser en faveur d'une approche positive mondiale pour des stratégies axées sur l'humain. C'est une occasion unique de lutter contre les inégalités, la pauvreté, les abus, l'absence de réglementation en matière de santé et de sécurité au travail et les nouvelles formes de travail. Ensemble, nous pouvons relever les défis socio-économiques de ces crises. Ensemble, nous pouvons créer un monde du travail inclusif et décent, fondé sur la justice sociale, la solidarité et le dialogue social fort. Je suis sûr qu'ensemble nous allons gagner. Merci.

M. Samheng Ith

Gouvernement (Cambodge)

(Original khmer)

Madame la Présidente. Excellence, Mesdames, Messieurs. J'ai l'honneur et le plaisir de participer aujourd'hui à cette 109^e session de la Conférence internationale du travail. Elle se tient virtuellement pour la première fois et à cette occasion et au nom du gouvernement Royal du Cambodge et en mon nom propre, et bien je voudrais sincèrement remercier l'OIT de sa contribution significative et continue au développement socio-économique du Cambodge ainsi que d'autres États membres par le biais de la promotion du Travail décent et de la justice sociale. Excellence, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs, la pandémie de COVID-19 du début de 2020 a eu un impact négatif sur le développement socio-économique partout dans le monde. Et il y a eu des millions de vies, d'emploi et de revenus perdus. Dans le cadre d'une riposte rapide, et afin d'atténuer l'impact de cette crise sur les principaux secteurs de l'économie, la croissance économique du Cambodge a été promue par le gouvernement Royal du Cambodge. Le gouvernement a lancé une mise en œuvre 8 trains de mesures de secours afin de d'empêcher la propagation de COVID-19 et aussi pour assurer la continuité des activités des entreprises dans la production de l'investissement, des emplois et des personnes indigentes. Malgré cette situation difficile grâce au dialogue social grâce à un mécanisme tripartite, le gouvernement Royal du Cambodge continue ses efforts inlassables pour promouvoir les conditions de travail, de santé et de sécurité au travail, la protection de la liberté syndicale, le maintien de relations sociales harmonieuses et la fourniture de protection sociale aux travailleurs ainsi que la fourniture d'une protection spéciale aux travailleurs migrants. En collaboration étroite avec les parties prenantes nationales et régionales conformément aux politiques, lois nationales et

réglementations nationales en place et conformément également aux conventions internationales du travail et ratifiées par le Cambodge. Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, au nom du gouvernement Royal du Cambodge, je voudrais saluer les recommandations contenues dans le rapport du directeur général, Monsieur Guy Ryder. Dans son rapport « Le travail au temps du COVID » ainsi que le projet de document sur le résultat de la Conférence internationale du travail, un appel mondial en faveur d'une action en faveur d'une reprise axée sur l'humain et de la crise de COVID-19 qui soit à la fois inclusive, durable et résiliente qui va contribuer à trouver une solution pour la mise en œuvre des objectifs conjoints du programme des Nations Unies à l'horizon 2030 pour le développement durable et aussi le mandat historique de l'OIT dans la réalisation de la justice sociale et le travail décent pour tous. Pour conclure le Cambodge est convaincu que grâce au dialogue social et au mécanisme tripartite axé sur les principes fondamentaux de l'OIT, nous allons pouvoir relever les défis et mener à bien les missions de l'OIT pendant ce nouveau siècle, afin de promouvoir le travail décent et productif pour tous. Merci.

M. Lachemi Djaboub

Gouvernement (Algérie)

(Original arabe)

Au nom de Dieu, clément et miséricordieux, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général Excellence, Mesdames et Messieurs, honorables assistance, tout d'abord, permettez-moi, Monsieur le Président, Excellence Monsieur l'ambassadeur Omar Zniber, de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la 109e session de la Conférence internationale du travail et de vous exprimer notre confiance, convaincus que vous saurez conduire nos travaux et assurer à cette session son plein succès. Je ne saurais manquer de saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude au nom de la délégation algérienne à Monsieur Guy Ryder, le directeur général, et tous les fonctionnaires de notre organisation pour leur effort inlassable en vue d'assurer la réussite doit être conférence tenue cette année dans un contexte exceptionnel en raison de la pandémie du COVID-19 ainsi que pour la qualité des rapports soumis à la conférence. La délégation algérienne salue le ferme engagement et les efforts déployés par notre organisation en vue de lutter contre la propagation de cette pandémie en garantissant la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que la viabilité des entreprises économiques et des emplois. Cette crise qui a entraîné la perte de millions d'emplois et encore moins des pertes financières des travailleurs et des entreprises, en particulier dans les pays en voie de développement et les pays pauvres. Aujourd'hui, nous devons construire une vision nouvelle, globale et efficace pour faire face aux effets négatifs de cette pandémie et préparer la relance économique qui doit aller de pair avec les objectifs de développement durable et du travail décent dans le cadre du respect des droits de l'homme et de l'environnement. Mesdames et Messieurs, les principes fondamentaux qui inspirent et orientent les politiques socio-économiques en Algérie, son premier harmonie avec les normes internationales du travail et garantissent la promotion des droits et des libertés fondamentaux des travailleurs. Dans ce cadre, l'Algérie poursuit la démarche visant l'adaptation continue des dispositifs publics de l'emploi. Et attache également une grande importance à la redynamisation du dialogue social, à la promotion de l'esprit de participation et de partenariat afin de parvenir à un consensus durable et préserver la paix sociale et garantir la compétitivité des entreprises. Pour répondre à ces attentes, de vastes

consultations tripartites ont été lancées autour du plan de relance économique et sociale, afin de préserver l'outil national de production, maintenir les emplois et la sécurité et la santé au travail, ainsi que la redynamisation des instances de règlement des conflits collectifs au travail et la poursuite des réformes législatives qui concernent l'appui aux libertés syndicales et la protection des délégués syndicaux. L'Algérie appelle à l'adoption des stratégies intégrées pour parvenir à une harmonie dans les politiques socio-économiques afin de renforcer la coopération régionale et internationale et étendre la couverture sociale aux membres de notre organisation en créant des outils innovants et complets de développement durable. Il est souvent difficile de donner un sens au travail décent si l'Organisation internationale du travail a accompli l'ensemble de ses responsabilités, notamment en ce qui concerne la protection des droits de travailleurs palestiniens dans les territoires occupés. La délégation algérienne réitère sa pleine solidarité et son soutien constant et inconditionnel aux côtés des travailleurs palestiniens dans leur lutte héroïque contre l'occupation israélienne et souligne également l'urgente nécessité de permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits légitimes et inaliénables et d'établir un État indépendant avec Al-Quds al-sharif, comme capitale. Enfin, je réitère le soutien de l'Algérie pour toutes les initiatives visant à doter notre organisation des outils nécessaires pour être véritablement en mesure de faire face à ces défis et les surpasser, tout en lui permettant de s'acquitter pleinement et efficacement de ses responsabilités. Je vous remercie de votre attention et que la paix de Dieu vous accompagne.

M. Ali Abed Al-Reda

Gouvernement (Libye)

(Original arabe)

Monsieur le Président de la Conférence, Mesdames et Messieurs les ministres, Monsieur le Directeur général, Messieurs les représentants des employeurs, Monsieur les chefs des syndicats, Mesdames et Messieurs, honorables participants, en premier lieu, permettez-moi d'adresser mes félicitations à Monsieur le Président de la conférence et les vice-présidents à l'occasion de leur élection et nous espérons que cette session nous mènera aux décisions en faveur du travail et de manière à mettre notre monde vers la route de la réalisation des objectifs du développement durable. Nous adressons nos remerciements également à Monsieur le Directeur général pour tous les rapports qu'il nous a soumis et qui ont couvert de nombreux aspects relatifs au travail et au droit des travailleurs, aux défis auxquels nous faisons face et aux solutions capables de nous mener vers le développement durable, le développement du marché du travail de manière qui respecte les droits des travailleurs et leurs droits légitimes sans lesquels la paix mondiale ne pourrait se réaliser. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je saisis cette occasion pour vous citer les efforts déployés par mon pays en faveur des travailleurs pour améliorer leurs conditions de vie et pour développer le marché du travail. Nous avons réformé les législations afin d'instaurer l'État de droit et de justice sociale. Nous avons lancé un nombre de projets nationaux visant à moderniser le marché du travail, comme le projet national pour le travail en Libye et également un projet pour la réforme du système de l'inspection du travail et du cadre administratif et de la mise en place du règlement des relations des travaux qui respecte les conventions de travail au niveau arabe et international et les remarques émises par le comité d'experts de l'OIT qui comporte des normes relatives aux conventions sociales dans la négociation sociale et aux différents accords.

J'aimerais mentionner aussi, la mise en place d'un nouveau projet de loi concernant l'organisation des syndicats et le renforcement des capacités des candidats au travail par la conclusion d'un programme de coopération technique de formation et de soutien et de conseil de la part de l'OIT. Nous avons rempli également nos obligations constitutionnelles en fournissant tous les rapports qui nous sont demandés au niveau des accords que nous avons ratifiés. Nous avons également répondu aux remarques émises par le comité d'experts de l'OIT et nous nous félicitons d'avoir mis en place et commencer à exécuter le projet du travail décent en Libye et que nous avons soumis à votre organisation en 2019 et qui vise à renforcer les capacités des travailleurs dans un nombre de domaines relatifs au travail et en vue de développer le marché du travail libyen et nous invitons l'OIT à ouvrir un bureau pour l'organisation à Tripoli. Mesdames et Messieurs, permettez-moi en conclusion de réitérer mes remerciements, notre appréciation à l'OIT pour tous les efforts déployés pour veiller au droit des ressources humaines, des travailleurs et nous adressons nos sincères remerciements à la société internationale, aux organisations de la société civile et tous les gouvernements amis qui ont soutenu la Libye dans la crise qui la traverse actuellement et que la paix de Dieu vous accompagne.

M. Adam Gliksman

Travailleur (Pologne)

(Original anglais)

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les observateurs, Madame, Messieurs, au nom des travailleurs polonais, je voudrais vous saluer et vous souhaiter une excellente conférence. Nous sommes en ligne plutôt que d'être face-à-face après une pause d'une année en raison de la pandémie et des circonstances difficiles mais je rappelle notre dernière réunion, nous avons célébré le 100e anniversaire de l'OIT. C'était une belle occasion de rappeler les origines, des idées de l'OIT, de ses objectifs et du chemin parcouru dans le monde du travail depuis 2019. Dans la Déclaration du centenaire, nous avons déclaré notre volonté de continuer à travailler pour élaborer des politiques fondées sur l'humain. Nous ne pourrions pas nous attendre à l'époque que quelques mois plus tard, cela deviendra une réalité. Et la pandémie du COVID, comme toute catastrophe de cette ampleur a eu des conséquences sur les comportements et sur les réactions et tous ces éléments ont été rappelés avec brio dans le rapport du directeur général et ont également été abordés dans les discussions lors de la présente de conférence. Cela étant dit, je dois dire avec regret qu'en Pologne, la pandémie est également devenue un prétexte pour affaiblir ou pour éliminer le dialogue social et la cause en est pour les syndicalistes le premier ministre adjoint, Jaroslaw Gowin qui est intervenu lors de la conférence hier. Face à la pandémie, le gouvernement a tenté un coup contre l'indépendance des organisations de travailleurs et les syndicats en permettant au Premier ministre de rappeler les représentants du Conseil du dialogue social, les solutions législatives se sont imposées par le gouvernement sans qu'il y ait vraiment de consultation, sans qu'il n'y ait une volonté de trouver un compromis. Par exemple, sur la question de la réglementation, du fonctionnement du travail à distance en Pologne, les négociations sur ces questions avec les syndicats ont été interrompues unilatéralement par le gouvernement. Beaucoup de problèmes sont également apparus dans les lieux de travail où la pandémie a affaibli leur relation interpersonnelle et a eu un impact négatif sur les travailleurs syndiqués. Malheureusement, malgré des solutions juridiques qui existent, et bien il y a des licenciements illégaux de militants

syndicaux en Pologne. Ces activités ont pour but de décourager les salariés de former des syndicats et en 2020, il y a eu une lutte pour la liberté et la démocratie au Belarus. Solidarność a soutenu l'organisation de syndicats indépendants du pays et continue de le faire. Il reste beaucoup de difficultés à l'avenir, à différents niveaux, mais nous savons que l'histoire de l'OIT est une histoire de lutte contre des problèmes récurrents dans le monde du travail. Je pense que, en respectant ses principes et ses méthodes, en utilisant ses réalisations l'OIT peut jouer un rôle actif dans le processus de reconstruction du monde. Après la crise en cours. Cette approche a réussi après la première à la deuxième guerre mondiale et je pense que ça devrait réussir maintenant aussi. Pour conclure, je rappelle ce qui a été dit par le président américain Abraham Lincoln « Les actions en disent davantage que les mots. » Aujourd'hui, nous devons nous concentrer sur les actions, sur ce que nous faisons. Et il faut également mettre ou joindre le geste à la parole. Merci.

M. Zahoor Awan

Travailleur (Pakistan)

(Original anglais)

Merci Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs, tout d'abord, je voudrais féliciter l'OIT de l'organisation de cette conférence virtuelle pendant la pandémie. La pandémie a attaqué des millions de travailleurs dans le monde. Il y a des millions de travailleurs de l'économie informelle qui ont perdu leur emploi. Dans cette situation, nous avons besoin du rôle de leadership de l'OIT. Il faut donc un nouveau contrat social, un nouveau dynamisme et on l'a vu dans la déclaration de Philadelphie qui dit que la pauvreté est une menace pour la prospérité partout. La situation s'améliore grâce à la vaccination mais dans le Sud, il y a beaucoup de lacunes. Certains pays n'ont pas suffisamment de vaccins pour leur population. Par ailleurs, il y a aussi la situation des travailleurs migrants et la numérisation s'est propagée. Les travailleurs en souffrent même s'il y a eu parfois quelques résultats positifs. Chers camarades, les travailleurs du monde entier soutiennent le peuple du Belarus, de la Bolivie, du Myanmar où les travailleurs défendent leurs droits démocratiques. Chers camarades, nous soutenons nos camarades du Myanmar. Je voudrais aussi parler de l'Afghanistan, les syndicats ont été écrasés par le gouvernement. Donc leur existence juridique n'est plus garantie, ils n'ont plus accès à des comptes en banques et leurs avoirs ont été confisqués. (L'orateur s'interrompt).

M. Sény Mahamadou Ouedraogo

Gouvernement (Burkina Faso)

(Original français)

J'ai l'immense plaisir de m'adresser à votre auguste assemblée, à l'occasion de la 109ème Conférence Internationale du Travail qui se tient exceptionnellement dans un format virtuel. Permettez-moi, Monsieur le Président, au nom de la délégation de mon pays et au mien propre, d'adresser à vous-même et aux membres du bureau mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de nos travaux. Monsieur le Président, Distingués Délégués, la 109e session de notre Conférence se tient à un moment où le monde du travail est fortement secoué par la persistance de la pandémie de COVID-19 et ses effets néfastes sur les économies mondiales. Cette situation difficile et

inattendue vient rappeler à tous et à toutes la nécessité de faire constamment des efforts pour bâtir un marché du travail et un écosystème du travail capables de minimiser la vulnérabilité de ses acteurs en toutes circonstances. C'est pourquoi le Burkina Faso souscrit pleinement à l'ordre du jour de la présente session qui met un accent particulier sur la réponse à la COVID-19, le renforcement des systèmes de protection sociale, la réduction des inégalités ainsi que la promotion de la compétence et l'apprentissage tout au long de la vie. Convaincu qu'une réponse durable à la crise doit être structurelle, mon pays s'est lancé dans un processus de réforme de son système de protection et de renforcement de son dispositif de transition vers l'économie formelle à travers la relecture des lois portant sécurité sociale, l'opérationnalisation progressive de l'assurance maladie universelle et la mise en place d'un système d'assurance chômage dont l'étude de faisabilité a fait l'objet d'un atelier national de validation en juillet 2020. Il faut noter également la validation au mois de mai de cette année, sous l'égide de l'OIT, de la stratégie nationale intégrée de transition vers l'économie formelle. Monsieur le président, Honorables délégués, la situation actuelle du monde du travail est suffisamment préoccupante, surtout pour les pays en développement dont les économies sont caractérisées par leur extrême fragilité. Elle est encore plus préoccupante pour des pays comme le Burkina Faso qui, en sus de la crise sanitaire, font face déjà à une crise sécuritaire sans précédent. Pas plus tard que dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 juin 2021, le Burkina Faso a connu l'une de ses pires attaques meurtrières. Selon le dernier bilan, au moins 135 personnes ont été tuées dans une attaque terroriste au nord-est de mon pays. Les conséquences de cette situation ont un impact négatif sur les activités économiques avec son effet d'entrainements sur la protection sociale. Il faut donc agir vite et en synergie pour se donner toutes les chances de sauver à temps nos économies et, partant, les emplois. C'est dans cet élan que mon pays soutient la proposition du Directeur Général d'adopter un document final au terme de nos travaux intitulé « Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19 ». J'ai la ferme conviction que les échanges que nous aurons tout au long de cette 109^{ème} session de la conférence internationale du travail nous permettront de partager nos expériences et de conjuguer nos efforts en vue d'élaborer des politiques et programmes fondés sur la quête de la justice sociale. Je vous remercie.

M. Teodoro Lonfernini

Gouvernement (Saint Marin)

(Original anglais)

Madame la Présidente, Monsieur le directeur général, Excellence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de participer à la 109^e Conférence internationale du travail. C'est la plus grande conférence consacrée au monde du travail. Nous nous réunissons aujourd'hui pour réfléchir au changement imposé par la crise du COVID-19. Pour commencer, je voudrais remercier très sincèrement l'OIT pour les lignes directrices, les actions, les réunions, le dialogue qu'organise l'OIT avec tous les États membres qui se trouvent dans cette période difficile. Votre action en tant qu'organisation multilatérale, votre volonté d'utiliser la consultation tripartite est décisive pour nous permettre de trouver des ripostes qui soient à la fois effectives, homogènes et d'actualité. Une nouvelle urgence sanitaire et économique a frappé le monde, qui connaissait déjà des transformations profondes suite aux changements technologiques,

environnementaux et démographiques. Comme l'a montré le sommet mondial de l'OIT l'an dernier, la déclaration qui résulte de la Conférence du centenaire est encore plus pertinente alors que nous nous rapprochons d'une reprise centrée sur l'humain. D'après l'OMS, Saint-Marin était parmi les pays les plus touchés par le COVID-19, en fonction du nombre d'habitants, et dans le cadre de cette situation de crise, nous continuons d'avancer grâce à nos propres forces, sans avoir accès aux secours internationaux ou européens, sans laisser personne de côté, en soutenant nos citoyens, nos travailleurs et nos entreprises. Je voudrais souligner et rappeler avec fierté que personne n'a été laissée de côté. Et [? 2:32] pour la santé et pour les traitements qui ont été fournis et pour ce qui est du travail et bien nous avons fourni des allocations, des avantages ou des indemnités en matière de sécurité sociale aux travailleurs dans les entreprises publiques et privées qui ont dû arrêter leurs activités en raison du confinement qu'il leur était imposé. A Saint-Marin et dans d'autres pays aussi, les catégories les plus touchées sont les jeunes et les femmes qui sont les travailleurs les plus représentés dans les secteurs qui sont touchés le plus par la pandémie et qui par conséquent sont les plus impactés, notamment parce qu'ils doivent également s'occuper de leur famille. Après des mois difficiles, où des choix difficiles ont dû être fait pour aider les citoyens et les entreprises, il a été décidé d'auto fournir un vaccin en évaluant uniquement sur l'efficacité scientifique afin de mettre un terme à la propagation du virus sur notre territoire et afin de permettre à l'économie de reprendre. Madame la Présidente, la République de Saint-Marin va continuer à suivre de près ce que fait l'OIT, vue son autorité, et vue également sa vision en matière de politiques futures sur le marché du travail. Aujourd'hui, la difficulté pour Saint-Marin est de mettre en œuvre des changements du système économique et social après la pandémie et s'agira donc de trouver un nouvel équilibre et de mettre en place une phase d'expansion fondée sur la personne et de faire en sorte que la croissance puisse nous assurer le progrès, merci beaucoup.

M. Anton Marcus

Travailleur (Sri Lanka)

(Original anglais)

Mesdames et Messieurs, je vous remercie. Je voudrais tout d'abord remercier d'avoir organisé cette réunion virtuelle en ces temps difficiles, je m'appelle Marcus et je représente les syndicats du Sri Lanka. Tout d'abord, je voudrais remercier le secrétaire général de l'OIT Monsieur Guy Ryder qui nous a livré un excellent rapport. En effet, il nous a expliqué comment la chaîne de valeur mondiale a été frappée par la pandémie. C'est le cas du Sri Lanka, bien sûr, parce que nous sommes l'un des pays d'Asie du Sud qui dépend intégralement de la chaîne d'approvisionnement mondiale. L'ensemble de nos employés y travaillent et lorsque la première vague nous a frappé en mars 2020, les syndicats de notre pays ont proposé au gouvernement de mettre en place une instance tripartite chargée de traiter cette question. Et suite à l'intervention des syndicats, le Ministère du travail a lancé un dialogue tripartite pour traiter l'ensemble des considérations autour de la COVID-19. En faisant participer les syndicats qui étaient partie prenante de ce groupe de travail tripartite, nous avons pu minimiser les pertes d'emploi et les pertes de revenus de nos travailleurs. Cela dit, aujourd'hui, malheureusement, nous sommes frappés par la troisième vague et nous constatons que le gouvernement a changé d'attitude. En effet, aujourd'hui, il est allé jusqu'à déclarer un confinement d'un mois et l'on a entendu dire que le secteur privé devait quand même continuer à travailler. Les employeurs du secteur privé continuent

à accroître, maintenir leur productivité à plein sans faire attention au problème de distanciation physique, etc. Il y a donc un grand nombre de travailleurs du secteur privé ou de la zone de libre-échange qui ne peuvent pas respecter les mesures et qui sont directement touchés. Le gouvernement n'a rien fait pour l'empêcher. Nous avons proposé que ces travailleurs, là soient prioritaires à la vaccination. Cela dit, notre appel est resté sans effet auprès du gouvernement et la tendance que nous constatons actuellement, c'est que les employeurs et le ministère sont sur la même longueur d'onde, mais ne nous entendent plus, ils poursuivent leur propre intérêt. Nous avons proposé un forum pour traiter la question, mais finalement, les employeurs et le gouvernement n'en font qu'à leur tête. Aujourd'hui, le gouvernement, le Ministère du travail ne tiennent pas qu'on donne nous dans leur politique, les employeurs prennent leurs propres mesures. Comme l'a dit le secrétaire général dans son rapport, la chaîne d'approvisionnement mondiale est marquée par des millions d'emplois dans le secteur privé qui sont aujourd'hui effacés en Asie et autant de personnes ont perdu leurs revenus. Certains sont décédés et nous considérons que les marques et les acheteurs, les clients de nos fournisseurs ont également une responsabilité. Il faut que ces acteurs assument cette responsabilité, accompagnent les travailleurs et payent les revenus qui sont perdus. Je vous remercie.

Mme Elisabeth Borne

Gouvernement (France)

(Original français)

Monsieur le directeur général, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les délégués, la crise sanitaire, en fragilisant les conditions économiques et les droits sociaux de beaucoup de travailleurs dans le monde, a rendu plus nécessaire encore le rôle de l'organisation internationale du travail : construire un socle de normes internationales pour protéger les travailleurs dans le monde. Alors que l'on commence à entrevoir la sortie de crise, j'espère bientôt partout dans le monde grâce à la solidarité vaccinale, je veux partager avec vous les principaux enseignements qui me semblent se dessiner dans le monde du travail. Tout d'abord, l'intervention publique qui a joué un rôle essentiel au cœur de la crise pour protéger les salariés et les entreprises [Coupure 1:04] pu bénéficier d'au moins une aide financière dans le cadre de la crise sanitaire. En France, au plus fort de la crise, la mise en place de l'activité partielle a permis de protéger l'emploi de près de 9 millions de salariés. Dans le contexte de la sortie de crise, l'intervention de la puissance publique a vocation à se réduire, mais de manière progressive, afin d'accompagner le redémarrage des économies sans fragiliser les entreprises et les emplois. Ensuite, la crise a entraîné des bouleversements sur le monde du travail qu'il nous faut accompagner sur le moyen et long terme. D'abord, la crise a permis de mettre en lumière la situation des travailleurs essentiels au fonctionnement de notre économie, mais dont la reconnaissance n'est pas à la hauteur de leur rôle au quotidien. Agents d'entretien, chauffeurs de bus ou caissières, ces professions, aux conditions de travail plus difficiles, s'exercent majoritairement en présentiel, et exposent les travailleurs à un risque de contact plus important avec le virus. Ces professions doivent être mieux valorisées sur le moyen et long terme, pour rétribuer de manière plus juste leur contribution à la vie économique de la Nation. Ensuite, la crise a fait entrer de manière massive le télétravail dans les organisations. Je suis convaincue qu'il s'agit là d'un changement pérenne, qui répond à une aspiration forte des salariés. Il nous faudra accompagner ses conséquences sur les collectifs de travail, mais également assurer le

socle des droits dont doivent bénéficier les télétravailleurs. Enfin, il est nécessaire d'anticiper les mutations des emplois, qu'elles soient liées aux mutations économiques ou aux transitions numérique et écologique que la crise a accélérées. En France, nous avons commencé à engager ce travail de facilitation des reconversions avec un dispositif appelé « Transitions collectives », qui permet de reconvertir des salariés dont l'emploi est menacé vers des métiers qui recrutent dans un même bassin d'emploi, ceci, grâce à des formations financées en tout ou partie par l'Etat. Dans cette période d'après crise, le rôle de l'OIT est essentiel pour mieux accompagner ces bouleversements et limiter les effets de la crise sur les travailleurs les plus précaires. Les conventions internationales du travail sont encore plus essentielles pour protéger les travailleurs dans cette période particulière. Nous devons rechercher leur ratification et leur application la plus large. La France entend être exemplaire sur ce sujet. A ce titre, nous avons engagé le processus de ratification de la convention 190 de l'OIT sur les violences et le harcèlement, sur lequel nous souhaitons aboutir rapidement. Mesdames et Messieurs, je suis convaincue que nous sortirons renforcés de cette crise et qu'elle nous permettra de mieux anticiper les mutations du monde du travail de demain. Pour cela, le rôle de l'OIT sera plus que jamais déterminant dans les mois à venir, et la France sera pleinement engagée à ses côtés. Je vous remercie.

M. Karl Samuda

Gouvernement (Jamaïque)

(Original anglais)

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général, Monsieur Guy Ryder, Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs. Je tiens à féliciter l'OIT d'avoir décidé la convocation de cette réunion virtuelle extrêmement importante. La pandémie de COVID-19 a eu de lourdes retombées sur la Jamaïque et la région des Caraïbes. Cela dit, la Jamaïque ne fléchit pas dans son engagement à parvenir à nos objectifs économiques en dépit des défis qui se dressent sur notre route. Avant la pandémie, la Jamaïque était sur la bonne voie pour parvenir à la croissance économique et au développement. Après la détection du premier cas de COVID-19 en mars 2020, le taux de chômage a augmenté de manière significative pour atteindre 12,6 %. Au moment de juillet 2020, notre économie s'était déjà contractée de 10 %. Le gouvernement a mis en place des incitations fiscales pour atténuer ce phénomène, particulièrement concernant les micro, petites et moyennes entreprises ce qui a permis un allègement à hauteur d'un milliard pour les employeurs et 10 milliards qui ont été déboursés pour mettre en œuvre un programme d'appui social, économique que l'on appelle le programme Care. Nous avons mis en place des dispositifs pour aider les plus vulnérables de nos concitoyens ainsi que les petites entreprises. On a encouragé les employeurs à utiliser les dispositions de travail flexibles ainsi que la technologie pour reprendre le chemin de la productivité et maintenir les salariés dans l'emploi. Un groupe de travail chargé d'examiner le marché du travail pendant la COVID-19, a été mis en place pour réfléchir aux conséquences de la pandémie sur les travailleurs et les employeurs et formuler des recommandations pour renforcer la résilience du marché du travail. Fort heureusement, nous avons commencé à voir apparaître les premiers signes de relance en Jamaïque. La Jamaïque continue à œuvrer main dans la main avec le bureau régional de l'OIT à des initiatives de promotion de la sécurité sociale et œuvrer en faveur du travail décent, en particulier dans le cadre de cette tourmente économique causée par la pandémie qui est un terrain fertile au développement de l'informalité et du travail des enfants. Pour conclure, Madame la

Présidente, nous devons fixer comme priorité l'emploi productif et le travail décent. Cela doit constituer le cœur de nos politiques économiques et sociales si nous voulons véritablement nous relever de cette pandémie. Nous ne pourrions y parvenir que grâce à la coopération internationale pour répartir les vaccins. Cela dit, la réalité est toute autre. L'accès au vaccin est limité pour les pays en développement tels que la Jamaïque et les autres pays de la région des Caraïbes. Ainsi, le rythme de notre croissance économique sera lent et les conséquences de cette situation sur nos concitoyens vont perdurer. Les pays plus pauvres tels que la Jamaïque sont contraints d'adopter des mesures extrêmement dures, fondées sur d'autres moyens que les vaccins pour endiguer la propagation du virus. Je voudrais donc lancer un appel auprès des dirigeants du monde entier pour que l'on s'attelle, avec diligence à apporter une aide aux pays en développement et ainsi améliorer l'accès de ces derniers au vaccin. Travaillons ensemble à mettre fin à cette pandémie meurtrière de COVID-19. Je vous remercie.

M. Josip Aladrovic

Gouvernement (Croatie)

(Original anglais)

Monsieur le Président de la Conférence, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur de prendre la parole au cours de la première conférence internationale du travail virtuelle dans ces circonstances sans précédent suite à la pandémie dévastatrice de COVID-19. Cela ne fait que 2 ans que nous avons fêté les 100 ans du début d'un long cheminement sur la voie de l'amélioration des normes du travail à des droits de l'homme. Nous sommes tout à fait conscients des avancées significatives qui ont été enregistrées au cours de ces 100 ans, dans le cadre du mandat de l'Organisation internationale du travail. Cela dit, il est plus qu'évident qu'un certain nombre d'écarts persistent, notamment sur le plan de la différence entre les hommes et les femmes en termes de numérique en termes de niveau de l'informalité, d'absence de travail décent ou d'insuffisance de la protection sociale, ce qui est encore une réalité mondiale au 21^e siècle. Les chiffres absolument catastrophiques de décès, de perte d'emploi, de fermeture d'entreprise ou d'augmentation de la pauvreté que nous avons constatés pendant cette pandémie sont éloquentes. Les conséquences sont graves sur la santé, l'économie ou simplement sur le plan humanitaire dans le monde entier. Ma région n'a pas été épargnée et aucune région, aucun pays, aucune population. Après le choc de la pandémie qui a eu des répercussions énormes sur les systèmes de santé, l'économie mondiale et le marché du travail, des mesures immédiates ont été prises pour protéger les populations, les entreprises encore plus que d'habitude. Au niveau national, notre gouvernement, en coopération avec les partenaires sociaux, n'a pas ménagé sa peine pour mettre en place des mesures immédiates pour maintenir la politique active du travail, la sécurité de l'emploi, des initiatives permettant d'améliorer les conditions de travail et la protection des travailleurs. Des mesures de préservation de l'emploi ont été essentielles pour maintenir un grand nombre d'entreprises à flot, en particulier les PME, les micro entreprises, les travailleurs indépendants. Nous avons apporté une attention particulière à la mise en œuvre des mesures pour emploi pour une meilleure intégration des personnes les plus vulnérables et des groupes vulnérables sur le marché du travail. Depuis le début de la pandémie, ainsi, le

gouvernement croate a investi plus de 1,3 milliard d'euros dans les programmes de subventionnement au maintien dans l'emploi. Concernant à peu près 680 000 travailleurs et 120 employeurs. Les mesures de protection des citoyens et des entreprises sont essentielles pour atténuer l'ampleur des crises au niveau national. Cela dit, comme cette crise ne frappe pas tout le monde dans les mêmes proportions, il est aussi nécessaire de disposer d'une politique de riposte conjointe au niveau mondial faisant la part belle à un engagement tripartite et comportant un fort aspect dialogue social pour permettre une reprise durable et inclusive à moyen et long terme. C'est ce que ce qui nous conduira à l'avenir du travail dont nous sommes convenus il y a 2 ans, lors de l'adoption de la Déclaration du centenaire. Le rôle central de l'OIT dans le processus de reprise centrée sur l'humain est extrêmement important. Mesdames et Messieurs les délégués, nous sommes tous réunis à l'occasion de la 109e session de la Conférence internationale du travail pour lancer un message clair, un message d'appui pour sensibiliser à la nécessité d'un processus de reprise résilient et durable, mais aussi inclusif, sous les auspices de l'OIT. Il est maintenant temps de déployer tous les efforts nécessaires pour parvenir aux objectifs de développement durable des Nations Unies, faire preuve de solidarité à l'échelon mondial et mettre en œuvre un dialogue social effectif pour mieux remettre en place nos économie, améliorer les moyens de subsistance et revenir à une normalité encore meilleure que celle que nous connaissions. J'espère pouvoir participer à la prochaine conférence de l'OIT physiquement et non plus virtuellement. Je vous remercie.

M. Patricio Melero

Gouvernement (Chili)

(Original espagnol)

Monsieur le directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués des États membres, représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs, je voudrais tout d'abord vous féliciter au nom du Chili, d'avoir pris la décision de convoquer cette 109e conférence internationale du travail en dépit des circonstances extrêmement difficiles suite à la COVID-19. Aujourd'hui, cela fait presque 2 ans que la pandémie nous a frappés et nous voyons de manière absolument évidente, quels ont été les effets de cette dernière sur la société, sur tous les citoyens, avec l'augmentation du chômage et les entreprises frappées de plein fouet, surtout les micro, petites et moyennes entreprises. Il y a toute une série de nouveaux défis qui se posent dans le monde du travail. Ayant assez planté le contexte, je voudrais maintenant souligner l'importance de l'appui apporté par l'OIT à l'ensemble de ses membres tripartites, puisque l'OIT a mis en place des activités d'assistance technique et d'information, notamment des informations actualisées sur la situation au niveau mondial, régional et local. Cela a énormément contribué aux efforts que nous déployons pour traiter les problèmes de la crise sur le plan du travail. Le Chili est favorable au multilatéralisme et la pandémie nous a encore renforcée dans cette conviction. Nous lançons un appel à l'Organisation internationale du travail pour que l'on continue à favoriser la coopération internationale, que l'on facilite l'échange d'expériences et de bonnes pratiques parmi les différents mandants tripartites, surtout les mesures qui contribuent à bien lutter contre les conséquences de la pandémie. En tant que gouvernement, nous avons fait tous les efforts possibles pour adopter des mesures, notamment législatives, qui permettent de faire face aux conséquences de la pandémie et enclencher la reprise que nous attendons avec hâte. Je voudrais souligner les choses suivantes : tout d'abord, nous avons adopté une loi sur la protection de l'emploi qui a permis d'éviter

des licenciements en masse à travers la possibilité de suspendre de manière temporaire des contrats tout en maintenant le paiement des salaires aux travailleurs grâce à une subvention mise en place à cet effet, et nous continuerons à verser les cotisations à la sécurité sociale. Ensuite, la loi sur la parentalité qui permet de prendre un congé parental de 6 à 12 mois permettant aux parents de s'occuper de leurs enfants pendant la pandémie. Ensuite, la nouvelle loi sur le télétravail et le travail à distance, la loi établissant les protocoles de sécurité et de santé pour une reprise du travail sûre. C'est la première norme législative qui encadre ceci et qui prévoit une assurance obligatoire pour les employeurs qui couvrent ainsi leurs travailleurs. La loi instaurant un permis permettant à tout travailleur de s'absenter du travail pour être vacciné, même si c'est pendant les heures de travail. Ensuite, un programme de subvention à l'emploi qui permet la réactivation de l'économie et qui favorise le retour des travailleurs dont le contrat a été suspendu en vertu de la loi sur la protection de l'emploi. Ça permet aussi de créer de nouvelles relations au travail à travers les subventions au travail. Puis pour terminer, le plan pour la relance de l'économie qui prévoit un investissement public de 35 milliards de dollars pour cette année dans le but de créer 300 000 nouveaux emplois. Puis les diverses initiatives de renforcement des capacités reconversion. Pour ce qui concerne la relance de la main d'œuvre, la vaccination, sachez-le, est gratuite et nous avons fait le parti de vacciner en masse les Chiliens. En date du 10 juin, j'ai le plaisir de vous annoncer que 58,5 % de la population cible a déjà bénéficié d'une dose. Non, pardon a déjà bénéficié de 2 doses et 75,8 % une dose. Le programme de vaccination passe par un calendrier progressif qui a fixé d'abord certains groupes comme prioritaires : les adultes d'un certain âge, ensuite, ceux qui ont une maladie chronique et les soignants également. Cette semaine, nous passons au groupe de personnes âgées de 20 à 21 ans. Nous avons l'objectif de vacciner 80 % de la population d'ici le premier trimestre 2021. La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité de renforcer la santé et les mécanismes pour faire face à ce type de choses doivent être mis en place. Il y a un an, nous n'avions absolument aucune idée de ce qui allait se passer. Ainsi, le Chili a proposé aux Nations Unies et à l'Organisation Mondiale de la Santé de convenir d'un instrument mondial pour la préparation et la riposte multidimensionnelle aux pandémies. Ce serait un document juridique contraignant et nous appelons l'Organisation internationale du travail à appuyer cette initiative. Je vous remercie.

M. Marty Walsh

Gouvernement (États-Unis d'Amérique)

(Original anglais)

Bonjour à tous, je voudrais remercier l'Organisation internationale du travail qui m'a invité à m'adresser à votre conférence, merci au personnel d'avoir permis cette conférence dans des circonstances difficiles. Je remercie le directeur général de son rapport, « Le travail au temps du Covid ». Les statistiques dans ce rapport en disent long. 3 millions de personnes sont décédées en raison du COVID-19. Le nombre global d'heures travaillées a baissé de 9 %. Le travail a baissé de 8,3 % en 2020 par rapport au niveau avant de celui de la pandémie. Mais beaucoup de progrès ont été faits depuis le mois de janvier, plus de la moitié des Américains adultes sont vaccinés. Les entreprises rouvrent en toute sécurité. Il y a davantage de gens qui sont re retour au travail, mais la reprise n'est que le début. Notre objectif, c'est de reconstruire en mieux de manière plus ouverte, plus équitable et de manière inclusive. C'est le but de ce que nous appelons l'American Jobs Plan et l'American Families Plan. Ces mêmes objectifs

sont les nôtres sur le plan international. Nous saluons le leadership de l'OIT pour ce qui est de la lutte contre l'impact dévastateur de la pandémie sur le monde du travail. Nous devons promouvoir les droits des travailleurs partout dans le cadre de la reprise. Ceci inclut le droit de s'organiser librement, de négocier collectivement. Dans trop de pays, les travailleurs sont privés de ce droit trop souvent des travailleurs sont détenus, battus, emprisonnés même tués. Ce sont des violations des droits de l'homme qui doivent cesser. Nous devons également continuer de lutter pour mettre un terme au travail des enfants et au travail forcé. Je suis fier de la collaboration entre l'OIT et l'émissaire américain du travail sur cette question. Notre partenariat à libérer des enfants qui travaillent dans le monde entier, leur aura permis de retourner à l'école, mais le travail est toujours aussi urgent. Selon les dernières estimations, les progrès pour éliminer le travail des enfants sont arrêtés pour la première fois depuis 20 ans. Le travail des enfants va certainement augmenter dans les années à venir, à moins que nous n'agissions. Il faut, par ailleurs, reconnaître que le travail des enfants, le travail forcé existe encore. Pire encore, certains pays pratiquent actuellement le travail forcé systématiques soutenu par les [? 2:39] l'état en visant des minorités ethniques détenus dans des camps dans des conditions terribles. Donc ce comportement doit être condamné et éliminé. L'OIT est l'organisation internationale, qui a la plus longue histoire et l'engagement le plus profond en faveur de la justice sociale pour les travailleurs. Donc Monsieur le Directeur général, Guy Ryder, nous comptons sur vous, sur nos collègues du gouvernement, sur les organisations de travailleurs et d'employeurs pour redoubler d'efforts. Dans les années à venir, travaillons ensemble pour que partout, le travail soit équitable, inclusif, durable et juste. Merci.

M. Vander Costa

Employeur (Brésil)

(Original portugais)

Bonjour à tous, Monsieur le Directeur général de l'OIT, Monsieur Guy Ryder. Les effets de la pandémie de COVID-19 vont au-delà de la santé, en touchant les plus divers domaines de la société provoquant des changements dans les relations humaines. Certains de ces changements nous sont connus, d'autres ne seront perçus que réellement à l'avenir. Nous vivons dans un monde où il est nécessaire de s'adapter, on ne peut pas revenir à ce que nous connaissions comme la normalité. Il faut trouver de nouveaux chemins, de nouvelles manières de vivre, y compris dans les relations de travail. Un rapport publié par l'OIT estime que 70 % des jeunes dans le monde ont dû interrompre leur formation en 2020. En outre, un jeune sur 6 a dû arrêter de travailler. 42 % de ceux qui ont gardé leur emploi ont vu leurs revenus baisser. Ces difficultés ont mis en danger la formation à l'éducation d'une grande partie de la main d'œuvre et ont provoqué des changements majeurs dans les perspectives professionnelles de toute une génération. À cet égard, il est encore plus important de prêter attention à la formation professionnelle et au rapprochement entre le gouvernement, le secteur privé, les systèmes de promotion de l'éducation professionnelle. Nous devons garantir l'accès à l'éducation et permettre de répondre aux demandes actuelles et aux nouvelles tendances du marché du travail. Le Brésil a un avantage par rapport à d'autres pays car il est doté de systèmes de formation liés au secteur privé, par exemple, le SEST SENAT et d'autres entités qui composent ce Système S est financé par de grandes entreprises. Dans le contexte de l'après COVID-19, le Système S joue un rôle stratégique dans la formation professionnelle en aidant les personnes se heurtant à des difficultés d'accès au marché formel du travail. Il est donc possible de voir dans

la situation actuelle une opportunité. Avant la présente crise, les technologies, les nouveaux modes de travail, nécessitaient des organisations et des personnes de développer de nouvelles compétences. Les travailleurs doivent par conséquent être préparés à jouer de nouveaux rôles et jouer de nouvelles activités, et les organisations doivent savoir s'adapter à cette demande, requalifier, améliorer la main d'œuvre pour qu'elle puisse répondre à ces nouveaux modèles. Il est important de signaler que le Brésil a besoin d'un cadre d'entreprise favorable pour permettre une grande création d'emplois. Il est tout à fait opportun de reprendre les décisions au niveau des branches exécutives, législatives et judiciaires sur les réformes structurelles qui permettront à l'État de se moderniser. Les réformes dans le domaine de l'administration et de la fiscalité, par exemple seront une contribution décisive à l'allègement du déficit, des comptes publics qui ne cessent de grandir chaque année. Il convient de noter que tant les mesures du travail adoptées par le gouvernement avant la crise et les propositions visant à préserver les emplois pendant la pandémie ont été des mesures importantes pour éviter une vague irréversible de fermeture d'entreprises et des licenciements qui vont avec. Il est nécessaire de féliciter et l'OIT pour son travail et pour le travail décent. Merci.

M. Edgardo Noval

Travailleur (Panama)

(Original espagnol)

Monsieur Guy Ryder, directeur général de l'OIT, Mesdames et Messieurs les représentants des travailleurs et des employeurs. Au Panama, nous savons que la pandémie a provoqué une perte de plus de 6400 travailleurs. La majorité de la classe travailleuse ont été infectées sur le chemin du travail. Beaucoup ont perdu leur emploi, subi une suspension de leur contrat ou une réduction de leur journée de travail. Ils ont du mal à maintenir un niveau de subsistance pour leur famille. Beaucoup de camarades avaient des symptômes, mais ont dû continuer de travailler, n'ont pas reçu les soins à temps. Beaucoup de travailleurs, sont tombés malades, ont des séquelles et ne peuvent plus mener à bien les mêmes tâches. Cette crise, nous l'avons vue, a touché en premier et directement les familles de la classe ouvrière. Cette réalité aurait pu être différente si on avait pu construire un système de sécurité sociale universelle, solidaire, équitable, publiques, efficace et accessible à tous. Néanmoins, la caisse d'assurance sociale subit une crise avec un changement du système de cotisation lancé en 2005. Et puis, depuis le début de la pandémie, cette caisse a arrêté de percevoir 460 millions de balboa pour les contrats suspendus et les réductions de journée de travail. Enfin, ces mesures ont touché tous les travailleurs qui se retrouvent ainsi sans salaire, mais cela a également eu un impact sur le financement de la caisse. En mars 2020, la situation socio-économique difficile a poussé le gouvernement à accepter la demande du Conseil national des travailleurs organisés, le CONATO, afin d'établir un dialogue tripartite en faveur de l'économie. Après 2 mois, des accords ont été conclus, mais il n'a pas été possible d'interdire de prolonger la suspension des contrats. En dépit de cela, les travailleurs veulent que le dialogue social soit la stratégie à adopter et il est donc important d'appliquer la Convention 144 sur la consultation tripartite ratifiée par le Panama. Il faut rappeler qu'à ce stade, le Panama n'a toujours pas ratifié la Convention 102 sur la sécurité sociale. On est en train de mener un dialogue pour faire face à la crise financière que subit la Caisse des assurances sociales, mais ce processus manque de légitimité et les acteurs nommés par le gouvernement ne représentent pas les intérêts du peuple, ni le tripartisme. Jusqu'à présent, cette réunion de dialogue ne

voit pas de participants des organisations syndicales et n'a pas non plus inclus les observations et recommandations de l'OIT. Le Panama ne tient pas compte des conclusions de la Conférence internationale du travail de 2001 concernant les systèmes de retraite. Bien au contraire, il semble faire la promotion d'un modèle individualiste, privé et défaillant. Par ailleurs, le CONATA pense que le processus de renouvellement économique au Panama ne fait pas de la population une priorité, maintient la suspension des contrats, a retiré les aides dont a besoin la population sans revenu. C'est l'inégalité qui est ainsi creusée. La crise continue de se creuser également et l'instabilité sociale et économique fait rage au Panama. Nous appelons au dialogue social. Nous demandons au Panama de ratifier la Convention 102 sur la sécurité sociale, la Convention 190 sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail toujours pas débattue au sein de l'Assemblée nationale. Pour terminer, la classe travailleuse demande au gouvernement de faire une pause dans le dialogue au sujet de la Caisse des assurances sociales pour demander que puissent participer et que soient représentées dans des consultations tripartites, les personnes compétentes pour avoir des résultats efficaces et bénéfiques pour toute la population. Merci.

M. Fernando Alvear

Employeur (Chili)

(Original espagnol)

Madame la Présidente. C'est un honneur pour notre Confédération de participer à cette conférence qui se tient cette année en ligne. La pandémie déclarée par l'OMS l'an dernier a eu des conséquences sanitaires et économiques terribles. Des millions de personnes ont été contaminées et beaucoup ont perdu la vie à cause de leur contamination. Des efforts multiples ont été déployés pour protéger la population, mais seule la vaccination en masse permettra de surmonter cette calamité. Face au COVID-19, au Chili, de nombreuses initiatives publiques privées ont vu le jour pour acquérir des équipements médicaux face à l'urgence sanitaire au moment où la demande mondiale grandissait. S'agissant des premiers vaccins, le Chili a su accélérer l'acquisition de doses de différentes marques et différentes origines. La majeure partie, une partie substantielle de la population de plus de 18 ans a eu accès volontaire à la vaccination, arrivant à un taux de 50 % de la population aujourd'hui totalement vaccinée. Malgré cela, le taux de contagion a été élevé et nous espérons pouvoir atteindre l'immunité de groupe que certains pays européens ont déjà atteinte. Ce drame sanitaire et humain a généré de multiples conséquences économiques. Le résultat des mesures prises afin de contrôler la pandémie, en particulier les impositions de quarantaine entre avril et mai l'an dernier. Plus de 2 millions de travailleurs ont vu leur source de travail touchée. Plus de 75 000 entreprises ont dû fermer leurs portes. A ce stade, plus d'un 1 100 000 travailleurs ont pu retrouver leur travail, mais certains secteurs de l'hôtellerie, le tourisme, les restaurants ou le nettoyage doivent encore vivre leur reprise avec encore un fort taux de chômage. Une des conséquences de la perte d'emploi formelle est l'augmentation de l'informalité au travail pratiquement 30 %. Il s'agit de personnes qui ont un travail précaire, ne disposent pas de protection juridique. Heureusement, les mesures de protection de l'emploi décidées par le gouvernement ont évité des pertes majeures d'emploi et avec la flexibilisation des quarantaines beaucoup d'entreprises ont pu continuer de travailler. La loi de protection de l'emploi a permis à certaines quarantaines de suspendre les relations de travail sans qu'il n'y ait pour autant de licenciement. Cette même loi a permis aux parties de se mettre d'accord volontairement sur la suspension

de la relation de travail ou la réduction de l'horaire de travail en ayant accès à des prestations et à des équivalences. Ces mesures ainsi que la loi sur le télétravail, entrée en vigueur en avril 2020, ont permis d'éviter que les dommages dans l'emploi formel ne soient encore plus grands. Du point de vue des partenaires sociaux du monde du travail, les travailleurs, les employeurs, la question au cœur de tout cela, elle a été, elle sera le dialogue social. Il est très probable que la crise économique, en particulier la crise de l'emploi et du travail informel continue de nous accompagner encore un certain temps. Mais le dialogue actif, l'écoute des intérêts, des attentes sera fondamental pour permettre de saisir les occasions dans le monde du travail. Il sera important de promouvoir des espaces de dialogue inclusif comme le forum des travailleurs et des employeurs, qui rassemble les 6 secteurs de production réunis à la Confédération de la production et du commerce, les petites et moyennes entreprises, des différents secteurs, la pêche et tout un groupe d'académiques, ainsi que les 4 confédérations des travailleurs du pays. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions nous entendre et comprendre les différents points de vue et construire un pays meilleur encore. C'est notre engagement. Je vous remercie.

M. Fabio Masis Fallas

Employeur (Costa Rica)

(Original espagnol)

Bonjour à tous, Monsieur le Directeur général de l'OIT, Monsieur Guy Ryder, Monsieur le Président de la Conférence, Mesdames et Messieurs les responsables et invités à cette conférence de l'OIT, au nom des chambres et associations du secteur privé du Costa Rica, je souhaite me référer au rapport du directeur général de l'OIT, à savoir « Travail en temps de Covid » qui, même s'il comporte des aspects positifs n'aborde pas à fond toutes les préoccupations des entreprises en matière de productivité, compétence et travail informel. Certes, dans le rapport, on rappelle que les entreprises ont souffert d'interruptions dans leur fonctionnement ou de graves restrictions aussi pendant la pandémie, mais on ne mentionne pas beaucoup toutes les entreprises qui ont fait faillite alors que c'est un élément essentiel pour comprendre les taux de chômage très élevés et la forte augmentation du travail informel. C'est un sujet particulièrement pertinent dans les économies émergentes et en développement où les gouvernements n'ont pas de marges budgétaires leur permettant de prendre des mesures pour garantir la continuité dans le fonctionnement des entreprises. La crise a aggravé beaucoup de défis déjà existants en matière de travail informel. Par exemple, de planchers de protection sociale qui sont insuffisants en matière de marché de l'emploi et de systèmes de formation qui ne reflètent pas les besoins du marché du travail. C'est pourquoi nous devons faire face à la crise actuelle, c'est certain, mais aussi garantir qu'en sortant de la crise, nous disposerons de cadres politique meilleur et plus favorable à la création d'emplois ainsi qu'au sens des entreprises et au développement des compétences. De manière générale, il faudra promouvoir et générer des marchés de l'emploi plus dynamiques, ouverts et inclusifs qui permettent aux entreprises, en les encourageant à recruter et à conserver leurs mains d'œuvre, et aussi contribuer aux efforts de transition déployés par divers secteurs qui créent des emplois. Il faudra aussi améliorer l'accès au crédit, surtout pour les PME, pour qu'elles puissent se développer et se renforcer et devenir plus résilientes face à un fort impact économique. Il ne pourra y avoir de reprise durable s'il n'y a pas de mesures spécifiques et délibérées de nature à aider les entreprises. Il faudra aussi un contexte propice permettant aux entreprises d'assurer l'emploi, la croissance et le

développement. L'OIT doit maintenant plus que jamais renforcer ses activités et c'est en appui aux états membres ainsi que face aux interlocuteurs sociaux dans les domaines tels que la création d'entreprise durable, l'entreprise, le renforcement de la productivité, l'acquisition de compétences pour passer de l'économie informelle à l'économie formelle ou la façon de profiter des occasions offertes par la numérisation et la promotion du commerce et de l'investissement. Et enfin, je voudrais évoquer un sujet récemment apparu au Costa Rica, à savoir le décret adopté récemment dans mon pays qui est un règlement à l'égard de la loi 8901. Le sujet est le pourcentage minimum de femmes faisant partie de la direction des associations, syndicats et associations solidaire, publié au Journal officiel le 12 avril dernier. Nous l'observons avec grave inquiétude car nous estimons que cela porte atteinte à la Convention 87 et la Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit d'association, pourtant adoptées à l'OIT, ratifiées par le Costa Rica comme les autres conventions essentielles et fondamentales de l'OIT. Nous espérons au contraire renforcer l'instance tripartite que représente l'OIT. Merci.

M. Ulises Guilarte De Nacimiento

Travailleur (Cuba)

(Original espagnol)

Merci Madame, Mesdames et Messieurs, je m'exprime au nom de la centrale de travailleurs de Cuba et des 15 syndicats qui en font partie. Je saisis cette occasion pour vous saluer de manière fraternelle. L'occasion constituée par le Centenaire de l'OIT est l'occasion pour les mandants de continuer les efforts en vue de l'avenir du travail centré sur l'être humain. Deux ans après ce Centenaire, le monde, sous l'effet de la COVID-19, traverse une crise sans précédent, ayant des impacts en matière de santé, d'économie au plan social et dans le monde du travail. Le rapport du directeur général reconnaît que la pandémie a eu pour résultat que 3 millions de personnes aient perdu la vie et en même temps 255 millions de postes de travail ont disparu et quatre-vingts un million de personnes ont abandonné le marché de l'emploi. Si on y ajoute 108 millions de travailleurs qui vivent dans une situation d'extrême pauvreté, on a une image plus complète. Face à ce scénario mondial, nous sommes frappés par les conséquences désastreuses, l'exacerbation des inégalités et les politiques discriminatoires frappant les travailleurs informels, les migrants, les femmes, et tout particulièrement les jeunes, qui doivent affronter un avenir bien sombre. Alors qu'il souhaite entrer. Sur le marché du travail. Cela nous impose de relever le défi consistant à assurer une reprise à partir de mesures concertées assurant un juste équilibre entre la contraction de l'économie et la préservation de la sécurité de la santé et aussi des garanties et prestations sociales pour les travailleurs. Cuba est victime d'un blocus économique, commercial des financiers criminels qui nous est imposée de manière unilatérale par le gouvernement des États unis depuis plus de 60 ans, aggravé encore par l'application de 240 nouvelles mesures. Malgré cela, en restant cohérent à l'égard du projet social que nous avons défini, notre gouvernement au côté des employeurs et des syndicats a défini des protocoles sanitaires de façon à faire face à la terrible pandémie et à ses effets sur le marché de l'emploi. Des centaines de milliers de travailleurs ont reçu des postes, assumant de nouvelles activités face à la paralysie de leur secteur et les secteurs les plus affectés ont été ceux du tourisme, des transports, du commerce et le milieu artistique. Et il y a aussi les travailleurs qui ont perdu toute protection de leur salaire. En même temps, nous avons renforcé le recours au télétravail et au travail à distance et aussi adopté des mesures pour protéger les

travailleurs. Monsieur le Président, Cuba a de nouveau hissé le drapeau de la solidarité et a lancé des brigades de médecins destinées à lutter contre la COVID-19 dans plus de 40 pays. Ils ont ainsi, grâce à leur résultat souligné notre haute compétence professionnelle. Nos scientifiques ont même mis au point 5 candidats vaccins, ce qui nous permettra de vacciner la population entière avant la fin de cette année. Plus que jamais, il est indispensable que nous unissions nos efforts et nos volontés au service de l'être humain, de façon à assurer un avenir du travail reposant sur la justice sociale et un travail décent pour tous. Merci beaucoup.

M. Noor Kutub Alam Mannan

Travailleur (Bangladesh)

(Original anglais)

Madame, je voudrais remercier tous les représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs des divers pays assistant à la 109e Conférence internationale du travail. Nous nous rencontrons ici pour discuter et nous prononcer sur des décisions relatives à la pandémie actuelle de COVID-19, parler aussi du travail décent, de la justice sociale, d'une mondialisation équitable, des objectifs de développement durable, du dialogue social et de la lutte contre la violence et le harcèlement à l'égard des femmes et des hommes dans le monde du travail. Le monde entier s'est arrêté sous l'effet de la pandémie mondiale de COVID-19. Grâce à la direction dynamique de notre Premier ministre, le Sheikh Hasina, notre gouvernement a offert des subventions en nature à tous les travailleurs pour leur permettre de poursuivre la production et leur travail de commercialisation et pour permettre aux industries de poursuivre leurs activités dans le respect des règles d'hygiène. Cependant, les travailleurs du secteur informel sont le plus gravement menacé. Le gouvernement leur verse déjà des aides en nature de façon à permettre au secteur informel de continuer d'exister dans un contexte socio-économique correct. Le gouvernement, les employeurs et les travailleurs essayent déjà de préserver les emplois des travailleurs, cela au moyen du comité de gestion de la crise. Nous pensons qu'il faut aussi assumer la responsabilité à l'égard des plateformes internationales en époque de Covid. Nous devons veiller à ne pas perdre notre capital humain. La question de la sécurité sociale a été largement soulignée grâce au comité tripartite du Bangladesh. Je voudrais en particulier mentionner l'action de notre Premier ministre, le Cheikh Hasina, sous la direction duquel nous avons pu assurer le respect des droits des travailleurs au Bangladesh, surtout en améliorant nos lois du travail et nos politiques en la matière. Sous la direction de notre Premier ministre, le gouvernement a pris des décisions positives destinées à simplifier l'enregistrement des syndicats. Au conseil consultatif tripartite, nous avons travaillé en étroit rapport avec le gouvernement pour examiner les autres demandes d'amendements de loi sur le travail. Le conseil consultatif tripartite a déjà apporté d'importants amendements à la loi sur le travail, sur les questions intéressant les travailleurs, notamment concernant les syndicats, le travail décent, les emplois verts, la sécurité sociale, l'indemnisation, la formalisation de l'économie et les dispositions de sécurité de l'emploi. Nous espérons qu'une déclaration en ce sens du gouvernement du Bangladesh sera prochainement adressée à l'OIT. Le travail sous contrat a également été créé au Bangladesh grâce à l'action de tiers et dans le cadre de délocalisations. Le lieu de travail a peut-être ainsi comprimé grâce à cette pratique, mais nous espérons que le système sera réduit et que l'OIT jouera un rôle majeur à cet égard. Et enfin, je voudrais réaffirmer que nous

faisons tout pour défendre les droits de notre population en matière de sécurité sociale et économique, de sécurité de revenu et d'harmonie mutuelle. Merci.

M. Diego Oddone

Employeur (Paraguay)

(Original espagnol)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je suis heureux de vous présenter les salutations des employeurs de mon pays alors que vous présidez cet important 109e CIT. C'est la première qui se tient dans un format vidéo virtuel. Nous lui souhaitons plein succès dans toutes ces activités. Le directeur général nous a soumis un document qui envisage une riposte mondiale permettant une reprise centrée sur l'humain après la crise entraînée par la COVID-19 et qui a affecté le monde du travail depuis la dernière réunion de la conférence. Lors de notre dernière rencontre, nous avons évoqué un document établi par la commission mondiale sur l'avenir du travail. Sans aucun doute, la pandémie a radicalement modifié cet avenir, du moins à court terme. La crise sanitaire est également devenue une grave crise économique et sociale. Le secteur de l'industrie et du commerce de mon pays a été fortement secoué. Nous avons, c'est vrai, connu une transition accélérée en matière de nouvelles technologies, mais nous avons rencontré d'autres difficultés. Malgré cela, le secteur productif de notre pays dans les zones rurales a poursuivi ses activités et a pu alimenter la population de notre pays comme celle du monde alors que la population des villes, de manière générale a dû rester en confinement. La fédération de la production de l'industrie et du commerce : la FEPRINCO que je représente a apporté sa collaboration depuis l'avènement de la pandémie et a présenté des propositions de façon à redonner vie à l'économie et à mener des campagnes qui aident les travailleurs à formaliser leur travail. En effet, nous sommes les premiers intéressés. Nous voulons éviter la concurrence déloyale et favoriser la création d'emplois décents dans le cadre des entreprises. Notre directeur, dans son rapport a décrit de quelle façon la pandémie frappe le monde du travail qui est en transformation et en outre, il a indiqué que dans le cadre régional, l'Amérique a été la région la plus affectée. Le Paraguay, qui est au cœur de l'Amérique du Sud, n'y a pas fait exception. C'est pourquoi nous avons d'urgence besoin d'actions coordonnées avec les pays qui ont beaucoup plus accès que nous au vaccin, cela pour que tout le monde puisse accéder rapidement et de manière équitable aussi aux vaccins contre la COVID-19. Sans de telles mesures coordonnées, l'Amérique serait encore loin de pouvoir redonner vie à son économie avec sa vie sociale et connaîtrait un indice de mortalité encore plus élevé. Il est indispensable de revitaliser le contrat social et il faut pour cela un engagement de la part des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs de façon à poursuivre le dialogue, ce qui permettra la participation juste de tous les acteurs au processus de réactivation de l'économie, et aussi permettra de relever tous les défis en matière de santé. Enfin nous estimons que le rôle de l'OIT est essentiel pour canaliser les efforts mondiaux destinés à permettre une reprise après la crise entraînée par la COVID-19 et que cette reprise doit être centrée sur l'humain et qu'elle doit être inclusive, durable et résiliente. Merci.

Mme Luisa Fernanda Gomez

Asociación Latinoamericana de Abogados Laboralistas

(Original espagnol)

En qualité de présidente de l'association d'Amérique Latine des avocates et des avocats du travail (ALAL), j'aimerais saluer le directeur général, Guy Ryder et le remercier pour son rapport sur le travail au temps du Covid. L'urgence sanitaire à laquelle nous faisons face a mis au jour les réalités du monde du travail. Même si elles étaient dénoncées depuis un certain temps par les organisations de travailleuses et de travailleurs, ces préoccupations ne figuraient pas en haut des programmes politiques internationaux. Ça n'était pas un caprice de la classe travailleuse mondiale : la lutte contre l'externalisation du travail, les contrats à durée déterminée, à temps partiel, le fait que la main d'œuvre devienne moins chère, la dérégulation des relations du travail, l'exclusion de la protection du droit du travail d'une grande portion des personnes qui travaillent, la régression dans la jouissance du droit social et la répartition inéquitable des richesses. Ce moment historique a fait ressortir tous ces éléments. Il est nécessaire désormais de transformer le modèle de production. La vie d'une majorité de personnes dépend d'une personne qui paie pour leur force de travail, alors qu'en parallèle, on voit le taux de chômage augmenter ainsi que l'économie informelle. Ils sont condamnés à la misère, ceux qui n'ont que cette force de travail pour assurer leur subsistance et celle de leurs proches. Ce serait le moment opportun pour que le capital accumulé par quelques-uns, aux dépens de l'exploitation d'une majorité, soit réinvesti dans le bien-être social pour faire face aux conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire. Depuis des décennies, des personnes ont tout fait pour essayer de survivre, mais ce qui se passe aujourd'hui semble différent. Notre association partage le sentiment du directeur général, au paragraphe 73 de son rapport sur les leçons retenues, lorsqu'il dit que les ressources investies face à la conjoncture pour faire face à l'urgence sanitaire dépassent largement les moyens nécessaires pour assurer des engagements pris de longue date au niveau international, dans le domaine, par exemple, du changement climatique et tenant en compte du fait qu'on a toujours pas réussi à réunir les 1,2 milliards de dollars nécessaires chaque année pour assurer une protection sociale de base dans tous les pays en développement. Cela montre clairement que la volonté politique de faire de ce monde un monde meilleur pour tous et toutes n'est pas sincère. L'histoire nous montre que les formules développées dans le cadre du capitalisme ne vont pas dans le sens de la lutte contre les racines d'une crise ou dans la solution de moments critiques mais garantissent la perpétuation d'un modèle déjà bien en place. Des formules de réforme devraient aller dans le sens de ce que propose le philosophe André Gorz : « Une vraie réforme est celle qui soumet ses objectifs aux critères de rationalité et le réformisme écarte d'entrée les objectifs, les revendications qui sont incompatibles avec la préservation de ce système. Une réforme qui n'est pas fonction de ce qui est possible dans le cadre d'un système et d'une gestion donnée n'est pas forcément réformiste mais devrait être possible en fonction des besoins et en fonction des exigences humaines. » Il est temps d'assumer ses responsabilités et de faire tout ce qui est possible pour répondre aux besoins et aux exigences de la vie. Travailleurs du monde entier, unissez-vous! Merci.

M. Maxime Legrand

Confédération Internationale des Cadres

(Original français)

Monsieur le Président, chers délégués. C'est un grand plaisir et un honneur particulier pour moi de m'adresser à la session plénière de la conférence internationale du travail à l'occasion de sa 109e session, en ma qualité de président de la Confédération internationale des cadres. La pandémie de Covid qui a frappé le monde au cours des 18 derniers mois a été à bien des égards un catalyseur des nombreuses mégatendances qui ont façonné nos sociétés au cours des dernières décennies. De la nécessité d'assurer la continuité des chaînes d'approvisionnement mondiales à la refonte de l'interaction entre l'humanité et son environnement, de l'importance de la gouvernance mondiale et de la valeur des systèmes collectifs d'alerte, le Covid a montré de manière spectaculaire à quel point notre interaction peut être à la fois une source de danger mais aussi la clé d'une solution partagée. Cette réflexion s'applique également entièrement au monde du travail. Les phénomènes sous-jacents qui se sont construits pendant des décennies ont éclaté dans tout leur potentiel perturbateur en quelques mois, voire semaines. Par exemple, le télétravail qui s'impose comme une alternative fiable et viable au travail présentiel est probablement la tendance la plus évidente. Tout aussi pertinente a été la démonstration de la dépendance de nos sociétés au facteur humain et particulièrement à ces emplois que l'on décrit parfois comme étant peu qualifiés. Aujourd'hui, nos sociétés sont confrontées aux conséquences sociales de ces phénomènes. La faisabilité du télétravail par exemple, risque de créer de nouvelles fractures entre les travailleurs et de mettre sous un jour nouveau la question de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. La requalification pour tous devient encore plus vitale à mesure que le confinement entraîne des mesures d'arrêt prolongé de nos économies, et bien d'autres nouvelles réalités apparaîtront parallèlement au déploiement des effets économiques à plus long terme, des décisions d'urgence adoptées par les gouvernements. Maintenant que les pandémies semblent s'estomper, l'urgence imposée par la situation sanitaire devra rapidement laisser place à la réflexion, à l'élaboration de politiques nouvelles incitant à des comportements mieux appropriés. Pour rendre cela possible, une coopération réelle et significative de toutes les forces actives de la société est nécessaire. Le dialogue est le fondement même de cette organisation, la raison d'être de tous les délégués qui m'ont précédé et qui me suivront et l'objectif auquel nous sommes tous attachés. Un dialogue social ouvert transparent et libre avec des droits syndicaux égaux pour tous peut être un outil exceptionnel pour aider les économies à réagir plus efficacement et plus équitablement aux crises. Les nombreux exemples présentés et discutés lors de cette conférence témoigneront des effets induits dans un dialogue social solide ou fragile. Dans le cadre de ce dialogue, les cadres et managers peuvent contribuer activement à élaborer les bonnes réponses, à rassembler les différentes positions, les points de vue et les besoins que ce soit sur le lieu de travail ou à sa périphérie. Prendre des décisions complexes dans un contexte international changeant, assurer la prospérité durable tout en servant de médiateur entre les différents acteurs économiques est l'essence même du travail d'un cadre, quel que soit le secteur, le pays ou le poste où on lui demande d'opérer. Aussi, il est fondamental que les gouvernements de toute la planète reconnaissent cette réalité et veillent à ce que les cadres participent pleinement aux solutions apportées face à ces challenges. Je vous remercie de votre attention et souhaite à toutes et tous les délégués un débat fructueux. Merci.

M. Martin Chungong

Union interparlementaire

(Original anglais)

Mesdames et Messieurs les membres de l'organisation internationale du travail, monsieur le directeur général de l'OIT, Cher Guy, Mesdames et Messieurs, merci de me donner la possibilité de m'adresser à votre conférence à un moment critique, un moment que nous vivons tous aujourd'hui. Tout d'abord, j'aimerais vous féliciter pour l'organisation de cette conférence en dépit des difficultés rencontrées. J'en suis tout à fait conscient, étant donné que nous venons de conclure la 142e assemblée de l'UIP qui s'est tenue entièrement en ligne. Votre conférence est une preuve claire de votre engagement à continuer de travailler, et ce malgré les restrictions découlant de la pandémie de COVID-19. Mesdames, messieurs, la période que nous vivons est très difficile, profondément touchée par la pandémie. Le résultat est une dégradation croissante des conditions de travail et des pertes d'emplois en masse. Les discussions du centenaire de l'OIT en 2019 avaient anticipé différentes dispositions qui devraient faire partie de l'avenir du travail que nous souhaitons tous voir. Des emplois décents pour tous, l'organisation du travail et de la production et la gouvernance dans le domaine du travail. La pandémie a rendu ces dispositions plus actuelles que jamais. Nos efforts en vue d'une ère d'après pandémie plus saine et plus résiliente nécessitent une mise en œuvre effective de ces initiatives. Les conséquences catastrophiques de la pandémie exigent de nous que nous organisions et réorganisons le travail par le biais d'une gouvernance du travail qui soit à la fois transparente et inclusive. Les femmes et les jeunes qui font partie des victimes principales de la pandémie devraient se voir accorder une attention particulière lorsque l'on élabore des dispositions en vue de la reprise suite à la pandémie, notamment davantage de possibilités professionnelles, l'égalité de traitement des efforts de lutte contre la violence dont sont victimes les femmes sur le lieu de travail. L'UIP redoublera d'efforts pour soutenir toutes les initiatives dans ce sens, en particulier s'agissant d'encourager les perspectives parlementaires. De ce point de vue, j'ai le plaisir de vous informer que lors de notre assemblée qui s'est tenue récemment, nous avons publié un rapport intitulé « Faire de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes et des filles une réalité. Bonnes pratiques et engagements parlementaires ». Dans ce cadre, nous avons fait le point sur les travaux parlementaires essentiels dans la lutte pour l'égalité hommes-femmes et la lutte contre le sexisme et la violence contre les femmes sur le lieu de travail. Nous allons nous fonder sur ces bases pour promouvoir d'autres progrès dans d'autres domaines. J'aimerais également mentionner un autre aspect de notre coopération avec l'OIT : le travail des enfants. Malheureusement, un problème qui s'est creusé pendant la pandémie. Depuis 2010, l'UIP participe à des efforts mondiaux afin d'éliminer le travail des enfants en coopération avec l'OIT, la fondation Kailash Satyarthi pour l'enfance. L'UIP est intimement convaincu que les enfants sont à leur place à l'école, pas au travail. L'UIP aura le plaisir de vous rejoindre dans les recommandations, l'application des conclusions de votre conférence, pour laquelle je formule les meilleurs vœux. Il me tarde d'entendre vos délibérations. Je vous remercie.

Mme Suntaree Saeng-Ging

Femmes dans l'emploi informel : globalisation et organisation

(Original anglais)

Mesdames, Messieurs, je m'appelle Suntaree Saeng-Ging. Je viens de Thaïlande. Je suis la coordonnatrice régionale de HomeNet Asie du Sud-Est, membre du comité de travail de HomeNet International. HomeNet International est un réseau récemment lancé qui compte 36 organisations dans le monde. Représentant plus de 600 000 travailleurs travaillant de chez eux, surtout des travailleuses, HomeNet Asie du Sud-Est

et HomeNet International font partie de WIEGO : Les femmes dans l'emploi informel. Globalisation et organisation, un réseau de travailleurs et de travailleuses informels. Nous travaillons pour autonomiser les travailleurs pauvres dans l'économie informelle, en particulier les femmes, et pour les aider à assurer leur subsistance. Les personnes travaillant de chez elles ainsi que les vendeurs dans les rues, ceux qui ramassent les déchets, les travailleurs domestiques, les travailleurs en sous-traitance : les travailleurs dans l'économie informelle représentent plus de la moitié et de la main d'œuvre mondiale. Un rapport de l'OIT datant de 2018 montre que plus de 61% des travailleurs dans le monde : 2 milliards de personnes en tout gagnent leur subsistance dans l'économie informelle. Une étude récemment menée par l'OIT a montré que l'on comptait dans le monde, plus de 260 millions de personnes travaillant de chez elles et ces nombres augmentent. De nombreuses études ont également mis en lumière l'énorme contribution de ces travailleurs à l'économie mondiale. On constate que dans de nombreux pays en développement, les personnes travaillant de chez elles représentent plus de 50 % de l'emploi et produisent pratiquement 30 % du PIB. Mais les personnes qui travaillent de chez elles restent une main d'œuvre cachée. Nous sommes tout en bas des chaînes mondiales et nationales d'approvisionnement. Nous travaillons pendant de longues heures, sans jouir des droits et des protections des travailleurs, comme un salaire minimal, la protection sociale, la santé et la sécurité au travail. La situation des personnes travaillant à leur domicile s'est dégradée au cours de la pandémie : elles étaient soumises à de graves risques pour leur santé. Mais nous avons également perdu des commandes et nous n'avons pas pu vendre nos produits. Nous avons perdu notre travail, notre source de revenu, mais n'avons pas d'assurance chômage : une chose à laquelle tous les travailleurs devraient avoir accès. Nous reconnaissons que les normes de l'OIT protègent les droits et étend la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle, y compris la Convention 177 et la recommandation 184 sur le travail à domicile adoptée en 1996, ainsi que la recommandation 204 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle adoptée en 2015. Nous reconnaissons également les principes du travail décent et les recommandations sur l'avenir du travail. Malheureusement, la réalité sur le terrain est encore bien loin de ce que prévoient ces normes, recommandations et principes. Cette année, lors de la CIT, nous nous félicitons de la discussion qui a lieu sur la protection sociale et l'accent mis sur la protection sociale universelle, pour faire en sorte que tous les travailleurs et travailleuses aient accès et jouissent de ces droits. Nous, travailleuses à domicile, demandons à l'OIT de travailler étroitement avec les gouvernements des États membres. Nous demandons de les encourager à ratifier toutes les conventions concernées, mettre en œuvre une législation nationale pour protéger les droits des personnes travaillant de chez elles et de toutes les personnes travaillant dans l'économie informelle. Il est important de faire participer nos représentants dans le dialogue social, dans les discussions tripartites et dans d'autres structures décisionnelles pour que le travail décent pour tous et la protection sociale universelle soit une réalité. Je vous remercie

M. Samy Aidaros Khyran

Travailleur (Yémen)

(Original arabe)

D'emblée, je tiens à remercier le président de la conférence ainsi que les organisateurs de cette session. Ainsi, nous et tous les travailleurs du monde, nous pouvons communiquer entre nous par le biais de nos représentants et ainsi exprimer

les préoccupations que nous éprouvons et pour faciliter le travail des syndicats au niveau mondial dans le respect des droits et des libertés des travailleurs partout dans le monde. Je voudrais remercier tous les participants. J'espère que la CIT aboutira à un résultat positif de nature à contribuer à renforcer le travail syndical et à améliorer sa performance au niveau mondial. Mesdames et messieurs, comme vous le savez mon pays subit le fléau de la guerre et cela depuis déjà assez longtemps. C'est pourquoi ce que nous voulons avant tout, c'est la sûreté et la sécurité de notre population avant tout autre droit. Quel sens y aurait-il à revendiquer des droits ou des libertés dans un pays où la sécurité de notre population et de nos enfants est menacée ? C'est pourquoi j'espère que ma voix sera entendue et j'appelle l'OIT ainsi que toutes les organisations de droits de l'homme et les organisations humanitaires à tout faire pour faire cesser la guerre dans mon pays et garantir la dignité humaine ainsi que la liberté de notre population. Mesdames et messieurs, les milices appuyées par l'Iran sèment le chaos dans notre pays : elles tuent, elles pillent, elles détruisent tout sur leur passage. En outre, notre gouvernement est corrompu. Notre état est dévoré par la corruption. Ma ville Aden, en est un exemple : ville qui jadis a été une pionnière en matière de travail et de syndicats dans le monde arabe. Nous avons un passé qui remonte loin en la matière mais aujourd'hui, nous nous trouvons au bord de la catastrophe pour tout ce qui touche aux droits de l'homme. Nous n'avons plus d'eau. Aucun service ne fonctionne. Nos travailleurs ne sont pas rémunérés. Tout cela est aggravé par une inflation très élevée hors de proportion avec nos salaires. Nous vous appelons à la solidarité avec nos travailleurs pour mettre un terme à cette situation catastrophique et inhumaine et en même temps nous cherchons à améliorer les lois du travail, compte tenu des intérêts des travailleurs de façon à garantir leurs droits. Deuxièmement, nous sommes aux côtés des travailleurs aussi dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Nous voulons préserver leur source de revenus. Nous essayons d'obtenir des vaccins pour les travailleurs et pour tous les secteurs de la population et de l'économie. Troisièmement, nous faisons tout pour éliminer le travail des enfants et obtenir la promulgation de lois qui interdisent ce travail. Quatrièmement, nous nous efforçons aussi de lutter contre l'augmentation du chômage. Cinquièmement, nous travaillons de façon à obtenir du gouvernement qu'il applique tous les accords passés avec les syndicats pour que nous puissions travailler de manière correcte dans notre pays. Sixièmement, nous appelons notre gouvernement à faire participer les syndicats dans tous les secteurs de l'économie en écoutant la voix de ces syndicats. Septièmement, nous appelons notre gouvernement à mettre au point une loi sur la sécurité sociale et à la renforcer. Merci de m'avoir écouté et je vous présente toutes mes salutations. Merci.

M. Ahmad Mukhtar

Organisation de l'alimentation et de l'agriculture du système des Nations Unies

(Original anglais)

Merci Madame la Présidente. Mesdames et messieurs, chers collègues, j'ai l'honneur et le plaisir de vous faire part de quelques commentaires au nom de l'organisation de l'alimentation et de l'agriculture du système des Nations Unies. À l'heure actuelle, près de la moitié de la population mondiale, 3/4 de la population pauvre du monde vit dans les zones rurales. Les inégalités entre villes et campagnes restent grave. La part des habitants des zones rurales dans les pays en développement vivant dans la pauvreté extrême est quasiment de 3 fois celle des zones urbaines. L'agriculture est une source importante de revenus pour 1/3 de la population mondiale

et pour les 3/4 des populations rurales vivant dans la pauvreté extrême. Elle est donc essentielle pour réduire la pauvreté. Mais en même temps, l'agriculture est également associée à un niveau très élevé d'informalité mais il y a là des risques d'être exposés à toute sorte de fléaux : la pauvreté, la malnutrition, la famine, la santé défailante, des accidents du travail, les catastrophes naturelles, les changements climatiques, le travail des enfants et la marginalisation. La protection sociale pour tous : principe inscrit dans le cadre international des droits de l'homme et des normes de travail se trouve au cœur de l'activité de la FAO et de l'OIT. C'est essentiel pour assurer le développement rural et assurer un avenir du travail centré sur l'humain. Au niveau mondial, le partenariat entre la FAO et l'OIT prend la forme d'une approche commune reposant sur de bonnes pratiques et sur des faits étayés par les gouvernements, de façon à assurer la sécurité sociale, renforcer les systèmes de protection sociale, y compris en créant des socles vigoureux de protection sociale, ce qui permettra de réaliser les ODD 1.3 et 3.8. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, il est plus nécessaire que jamais d'œuvrer de concert. La pandémie de COVID-19 a un impact à la fois direct et indirect sur le bien-être et la santé partout dans le monde. La maladie, les mesures de restriction aggravent encore les souffrances des plus vulnérables de nos sociétés au plan social et économique. Ces impacts socio-économiques risquent de faire reculer gravement les efforts visant à réaliser les ODD à l'horizon 2030. Les graves inégalités entre les habitants des villes et des campagnes, les riches et les pauvres, les femmes et les hommes ne feront que s'aggraver. Les personnes vivant dans les zones infectées gravement par les changements climatiques, les conflits, les déplacements forcés et les migrations seront encore plus vulnérables. Le nouveau cadre stratégique de la FAO, que doit adopter la prochaine conférence de la FAO, vise à assurer un environnement et un système de production agroalimentaire plus résilient, plus durable de façon à assurer une meilleure production, une meilleure alimentation et un meilleur environnement. Dans le cadre du programme à l'horizon 2030, le principe clé est de ne laisser personne en chemin et les plans et politiques de court à long terme doivent accorder la priorité aux plus vulnérables. L'expérience nous enseigne que les ripostes non ciblées visent à aggraver les inégalités. La protection sociale, certes, est la mesure la plus urgente à prendre, mais la transformation des systèmes agroalimentaires suppose une augmentation des investissements, de façon à créer des emplois productifs et des travaux décents dans les zones rurales et assurer un environnement durable pour la production et les emplois écologiques. Il faut améliorer les avantages des migrations, garantir une mobilité rurale dans la sécurité et accorder la priorité à l'emploi des jeunes. L'arrangement supplémentaire sur l'accord de 1947 entre la FAO et l'OIT renforcera cette contribution. Enfin, je voudrais évoquer notre coopération dans le cadre de l'année internationale pour l'élimination du travail des enfants. Étant donné les estimations récentes en la matière, il est clair que nous devons renforcer notre collaboration dans les zones rurales et en matière d'agriculture. En conclusion, madame le président, mesdames et messieurs, je vous assure de la poursuite de la coopération et de l'appui de la FAO en cette époque difficile de façon à atteindre un développement inclusif et durable. Merci.

M. Oscar Requena

Gouvernement (Belize)

(Original anglais)

Merci Madame la présidente. Mesdames et messieurs, je vous transmets les salutations du Belize. Toute notre délégation est ravie de pouvoir participer à l'édition

historique de cette année de la conférence internationale du travail. La pandémie sanitaire mondiale de COVID-19 est une catastrophe. Son impact négatif sur notre pays demeure très grand, mais la résilience de notre peuple pour surmonter cette difficulté est plus grande encore. Il paraît donc tout à fait approprié que l'OIT ait choisi cette année le thème suivant : « Construire une reprise centrée sur l'humain avec le travail décent pour tous ». Ce titre compte 10 mots. Nous en sommes sûrs : chaque mot a été choisi de manière stratégique et délibérée. De manière individuelle ou pris ensemble, ces mots montrent comment on peut se retrouver dans un cadre tripartite comme nous le faisons aujourd'hui pour transformer de manière positive le monde du travail grâce à des solutions à la fois innovantes, compétitives qui apportent une valeur ajoutée et qui soient équitables. C'est ainsi que l'on reconstruit des entreprises et des économies. C'est aussi ainsi que l'on reconstruit des familles et des communautés. C'est pourquoi, mesdames et messieurs, vous serez d'accord avec moi pour dire qu'un vrai changement, c'est vraiment ce qui peut tous nous donner un nouvel élan. Le gouvernement du Belize s'est engagé et a déjà lancé un processus de fonds, en vue d'une forte reprise du travail et de notre économie. Ce faisant, nous avons déjà commencé des discussions préliminaires afin d'élaborer et d'appliquer des mesures nationales pour l'emploi et le travail dans notre pays : tout cela dans le contexte de notre plan gouvernemental (plan Belize) qui a pour but d'avoir au moins un pourcentage de croissance réelle de 5 % afin de réduire la pauvreté et d'atteindre une répartition des revenus plus équitable. Les travailleurs et nos jeunes surtout doivent avoir des possibilités d'adaptation de leurs compétences, notamment en ligne avec la fourniture de services, avec des permis temporaires d'emploi, des services de chômage. Afin d'atténuer les difficultés financières que rencontrent les entreprises, à cause de la pandémie, notre gouvernement a apporté un soutien financier à ces entreprises. Des crédits, des soutiens aux salaires, des crédits facilités ont été mis à la disposition des MPME. Les plans gouvernementaux prévoient de continuer de fournir l'aide nécessaire, pas simplement pour permettre à ces entreprises de continuer de survivre, mais aussi pour les aider à étendre leur offre de produits, les diversifier et étendre leurs activités sur les marchés locaux et étrangers. Au bout du compte, c'est la création d'emplois que nous visons : le travail décent pour davantage de nos citoyens. Nous le reconnaissons : construire une reprise centrée sur l'être humain, avec le travail décent nécessite à tous de participer. Cela nécessite un capital financier, mais il faut également un dialogue social et il faut favoriser la participation. C'est pourquoi notre gouvernement continue de travailler main dans la main avec mon partenaire clés : le congrès syndical national du Belize et la chambre de commerce et d'industrie du Belize. Ensemble nous entreprenons des réformes législatives qui tiennent dûment compte des conventions de l'OIT. S'agissant des droits des travailleurs c'est à dire tant des salariés que des employeurs, ces deux dernières années, le ministère du Travail a certifié 3 nouveaux syndicats, élargissant ainsi la représentation des travailleurs dans le domaine médical, dans le domaine de la haute formation et dans le domaine des gouvernements locaux. Mesdames et messieurs, aujourd'hui, notre gouvernement et notre population s'engagent de manière ferme à honorer toutes nos obligations découlant de la 109e édition de la conférence internationale du travail. Nous nous engageons aussi en faveur d'une reprise centrée sur l'être humain pour le Belize avec le travail décent pour tous. Je vous remercie.